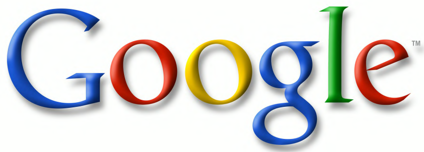
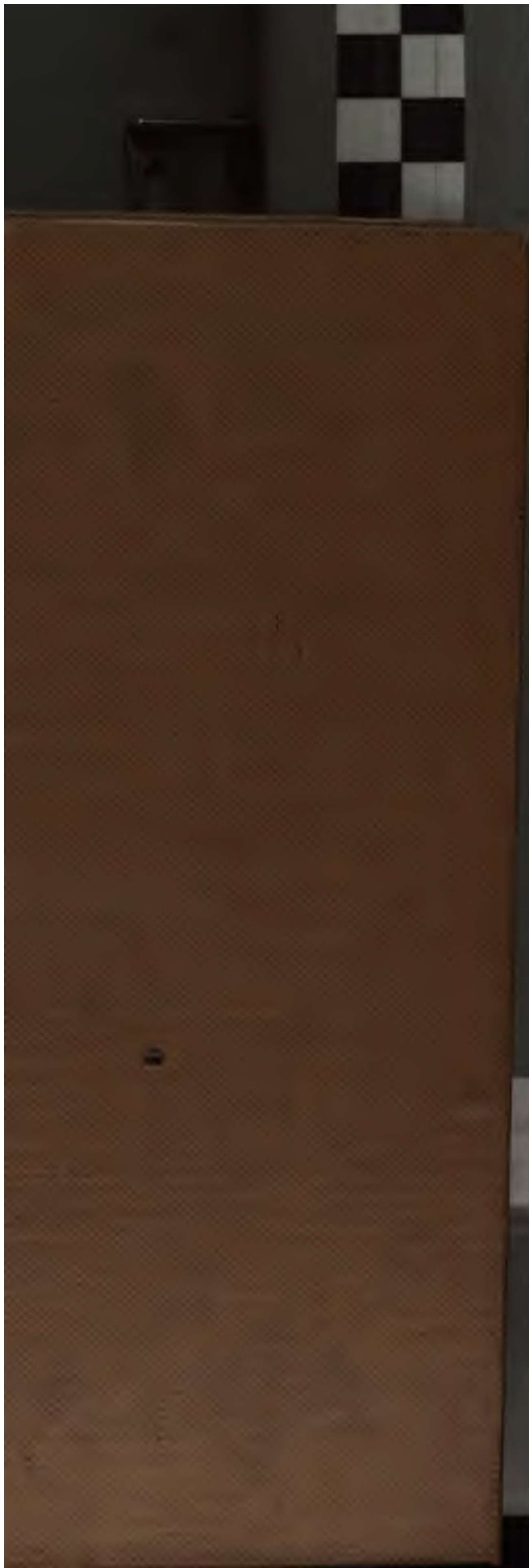










[redacted]

ANNALES

SCIENTIFIQUES, LITTÉRAIRES ET INDUSTRIELLES

DE L'AUVERGNE,

PUBLIÉES PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS DE CLERMONT-FERRAND,

SOUS LA DIRECTION DE M. H. LECOQ,

RÉDACTEUR EN CHEF,

PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE, DIRECTEUR DU JARDIN DE BOTANIQUE, ET
CONSERVATEUR DU CABINET DE MINÉRALOGIE DE LA VILLE DE CLERMONT, etc.

TOME HUITIÈME.

1835.

Clermont-Ferrand,

CHEZ THIBAUD-LANDRIOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Imprimeur, rue St-Genès, n° 8.

SUITE DE L'ITINÉRAIRE

DE

CLERMONT AU MONT-DORE,

ET

PROMENADES AUX ENVIRONS DES BAINS ;

PAR H. LECOQ.

(5e article.)

C'EST sur ces pelouses émaillées de mille couleurs, que l'on voit errer de nombreux troupeaux de bêtes à cornes, les unes destinées à l'engrais, les autres donnant chaque jour du lait que l'on convertit en fromage.

Tous ces animaux arrivent sur les montagnes du 12 au 20 mai ; ils y restent jusqu'à la Saint-Luc, qui arrive le 18 octobre ; c'est alors qu'ils descendent dans les villages où ils doivent passer l'hiver. Plusieurs foires ont lieu vers cette époque, et l'on y vend les bestiaux qui ont passé l'été sur les montagnes à graisse. On calcule que chaque animal consomme l'herbage de quatre cents mètres carrés ; mais on conçoit que cet espace doit é-

tendre ou se restreindre selon la bonté du sol et la nature du pacage. Au reste, la valeur est augmentée d'un quart ou même d'un tiers, et un bœuf de deux cents francs en vaut, après son été, deux cent cinquante à trois cents. Les élèves que l'on fait paissent avec les animaux que l'on engraisse : on les désigne sous le nom de *bourrettes* ou de *bourrets*, selon leur sexe. Ils ne comptent que pour moitié tant qu'ils n'ont pas atteint deux ans.

Le *bâtier* est chargé de soigner ces troupeaux à l'engrais, qui appartiennent souvent à un grand nombre de personnes qui payent chacune un louis par tête au propriétaire du pacage. Ces pelouses sont les meilleures de toutes les propriétés d'Auvergne : elles ne craignent ni la grêle, ni la gelée, ni les mauvaises saisons; elles sont peu imposées, et rapportent souvent cinq pour cent.

D'autres arrangemens ont lieu pour les laitières. Le fermier ou propriétaire d'une montagne à lait paye au propriétaire de chaque vache une somme convenue, moyennant laquelle il peut disposer de son produit, et en faire tel usage que bon lui semble. Les veaux appartiennent au propriétaire de la mère, et s'ils les font élever, ils doivent leur nourriture. Il s'établit donc une balance qui laisse

ordinairement le propriétaire de la vacherie débiteur envers les nombreux possesseurs de vaches.

Une vacherie est un espace plus ou moins grand, destiné à soixante ou quatre-vingts vaches, y compris les taureaux ou *tourillons*. On y voit aussi un ou plusieurs *burons* qui servent à la fabrication du fromage et au logement des pâtres. Les troupeaux sont composés d'animaux de toutes les couleurs, où dominent cependant ceux à fond blanc, marqués de taches brunes ou noires. En cela leur aspect est beaucoup plus agréable que ceux du Cantal, dont tous les animaux ont le poil rouge sans exception. Là *on refuse absolument une bête qui* a la moindre tache, ou dont la teinte n'est pas assez foncée.

Le personnel d'une vacherie bien montée consiste en un chef appelé *vacher*, auquel est dévolu un pouvoir sans bornes sur tout ce qui l'entoure. Un autre pâtre, appelé l'*adjuvant*, est le ministre de ses volontés; il l'aide dans ses travaux, en partage la fatigue et profite de la longue expérience de son maître. Ils passent souvent ensemble de longues heures, couchés au soleil, les yeux fermés ou dirigés sur leurs troupeaux. Pendant ce temps, le troisième dans la hiérarchie, le *message* ou

gouri reste avec les vaches et ne les quitte jamais. Elles obéissent à sa voix, changent de place à sa volonté, et se dirigent tantôt sur un côté de la montagne, tantôt sur l'autre, selon les instructions qu'il a reçues de son chef. Un quatrième fonctionnaire existe dans ce petit gouvernement, c'est toujours le plus jeune ; on le nomme dans quelques cantons *froumadzou*, et dans d'autres *vedelet;* ses fonctions ne sont point, comme l'indique son premier nom, de faire du fromage; il n'aspire pas à un honneur réservé au vacher lui-même; mais, comme on peut le deviner par sa seconde dénomination, il garde les veaux, leur présente le doigt en guise de tetine pour les faire boire, leur offre du sel à certaines heures du jour; il passe ses journées, sa vie entière avec ces animaux, qui le suivent, l'aiment et le chérissent. C'est l'être le plus heureux de la vacherie, c'est le moins sale; car les veaux le considèrent comme une masse de sel, et le lèchent continuellement. Si vous entrez dans un parc de veaux avec un habillement qui ne les effraie pas, ils vous prennent quelquefois pour le *froumadzou*, et vous suivent avec un empressement extraordinaire. Le message et le vacher ont le même empire sur les vaches; ils les appellent à certaines heures du

jour; elles viennent se faire traire, et s'en retournent au signal donné. Elles se connaissent entre elles, se battent rarement, et se défendent toujours contre leur ennemi commun, le loup qui n'ose presque jamais les attaquer, mais visite assez souvent le parc aux veaux. Si une bourrasque arrive, si la neige survient tout à coup, elles se rapprochent, se placent dans la même direction, distinguent très-bien le côté d'où vient le vent, et attendent patiemment le retour du beau temps.

Ces animaux sont vifs, ont le poil luisant, et présentent toutes les marques d'une santé vigoureuse. L'espèce est petite, mais en général bien *proportionnée.* Ces vaches donnent peu de lait; ce sont les employés du buron qui sont chargés de les traire, tandis que le *vedelet* doit amener successivement les veaux de plusieurs d'entre elles qui refusent de donner leur lait si leur petit n'est pas présent. Ce liquide une fois obtenu, on cherche à en tirer le meilleur parti possible, et voici comment on s'y prend:

Nous avons parlé déjà des *burons,* espèce de niches moitié souterraines, moitié saillantes au-dessus du sol, construites de branchages et de gazon. Ce sont les ateliers à fromage, ou ce qu'on appelle dans les fermes du Nord,

de la Belgique, de la Normandie, etc., *la laiterie*. L'hiver les dégrade, et chaque année on en construit de nouvelles à des distances plus ou moins grandes. Plusieurs plantes y suivent l'homme; on y remarque la *grande ortie*, quelques *chenopodées*, le *pissenlit*, et surtout le *rumex alpinus*, qui couvre le terrain de ses larges feuilles.

L'intérieur de ces huttes pastorales est divisé en trois loges. La première est destinée à faire le feu, afin que la fumée trouve plus facilement la porte; la seconde renferme les instrumens nécessaires aux fonctions de *vacher-fromager*, et la troisième sert de logement aux pâtres, qui couchent dans des espèces de boîtes ou tiroirs de sapin doublés en paille ou en bruyère. On y dépose aussi les fromages nommés fourmes, quand ils sont à peu près finis. Les grands chiens qui gardent les troupeaux y sont aussi admis de temps en temps, et il n'est pas rare que sept à huit porcs enfermés derrière cette chambre, dans une petite cabane qui lui est adossée, percent la cloison, et viennent compliquer cette singulière réunion composée de bêtes, gens et fromages, dont la propreté ne peut empêcher un mélange d'exhalaisons plus que désagréables.

On commence cependant à construire des

vase sur une couche de paille, et incline ce vase qu'il place, au besoin, devant le feu. De nouvelles masses s'ajoutent continuellement, et se mettent toujours au-dessous de celles qui existent. Le caillé doit rester quarante-huit heures dans cet état: c'est le temps nécessaire pour qu'il devienne *poussé*, c'est-à-dire, pour qu'il s'y établisse une sorte de fermentation qui fait lever la pâte, et lui donne des yeux. Ce n'est plus du caillé, ce n'est pas encore du fromage, c'est la *tomme*.

On la divise par fragmens que l'on pétrit dans la fescelle, et que l'on sale convenablement. On remplit ensuite la fescelle; on place au-dessus une *feuille*, autre pièce de bois qui s'engage dans la première, puis la *guirlande* qui maintient la feuille et que l'on remplit encore; enfin, une toile couvre le tout, puis une planche et des pierres compriment. Le petit lait s'écoule par les trous de la fescelle, qui, ainsi que la guirlande, rentre dans la feuille à mesure que la tomme diminue de volume. On retourne le tout au bout de vingt-quatre heures, et six à huit heures après la tomme s'appelle *fourme*. Ces fourmes pèsent au Cantal 100 à 140 livres, mais au Mont-Dore elles dépassent rarement 40 livres.

Aussitôt sorties du moule, on les porte dans

la chambre à coucher ; on les retourne tous les jours, et on les humecte avec un linge que l'on trempe dans le petit lait que la pression en a fait sortir, et que l'on a préalablement salé.

Au bout de deux mois, on râcle la croûte formée avec un couteau, pour en enlever la moisissure, et on la frotte avec une sorte d'ocre rouge que l'on désigne sous le nom de craie, et que l'on va chercher sous la cascade de la Dore, dans le *ravin de la Craie* qui lui doit son nom. Ainsi parée, la *fourme* s'exporte dans le Midi ou se consomme sur les lieux.

Le petit lait qui s'écoule pendant ces diverses manipulations, est recueilli avec soin, parce qu'il contient encore un peu de beurre. On y ajoute du lait en faible proportion, et on trouve le moyen de lui faire donner de la crême, avec laquelle on fait un beurre blanc peu solide, généralement rance et à peine lavé. On en consomme beaucoup à Clermont. On vient à bout de faire encore produire du caillé au lait de beurre, et on en fait le *gaperou* ou fromage de gape. Après avoir soutenu toutes ces opérations, le petit lait presque limpide est transformé en chair, au moyen de plusieurs porcs qui sont obligés de s'engraisser avec ce liquide. On en donne aussi une portion aux chiens et à d'autres porcs,

mais en quantité suffisante pour qu'ils puissent grandir sans mourir de faim, et être vendus pour engrais à la fin de la saison.

Les pâtres ne sont pas beaucoup mieux nourris. Ils font une soupe salée où ils trempent un pain noir et mal fait. Ils font ensuite une assez forte consommation de tomme et de petit lait sous ses différens états. En joignant à ces alimens l'air pur de leurs montagnes, et rarement l'eau de leurs sources, ils acquièrent une santé que rien ne vient troubler, tant qu'ils restent soumis à ce régime. Leur estomac conserve malgré cela une forte élasticité et une grande puissance digestive, comme on peut s'en convaincre dans les environs de Besse. On voit à certaines fêtes ces pâtres si sobres, remplacer la tomme et le petit lait par un ou plusieurs gigots de mouton, accompagnés de cinq à six bouteilles de vin noir, sans que cela semble leur produire d'autre impression que le plaisir de changer de régime.

Telles sont les beautés et les richesses pastorales du Mont-Dore. On pense qu'une vache peut donner, terme moyen, 75 kilogrammes de fourme à 80 cent., et 12 à 15 kilogram. de beurre à 1 fr. 20 c., ou un revenu de 75 fr., dont il faut déduire la nourriture, les soins et les chances de perte. On fabrique aussi

sibles d'eaux thermales aussi abondantes et aussi salutaires. On se tromperait cependant si l'on croyait qu'il a obtenu ces grands avantages aux dépens de l'élégance du bâtiment. Parfaitement en rapport avec la sévérité des lieux, il est bâti avec un trachyte gris à grains fins, dont les carrières sont au Mont-Dore, sur le plateau qui fait face à l'établissement. Le toit destiné à résister aux neiges de l'hiver et aux pierres qui se détachent de la montagne de l'Angle, est une lave semblable au reste du bâtiment, et peut être regardé comme un chef-d'œuvre d'exécution.

Les sources sont au nombre de huit, en comptant deux petites sources froides qui ont peu d'importance.

Voici leurs noms, leur température, et le volume de leurs eaux par minute :

SOURCES DU MONT-DORE.

	Centigr.	
Fontaine de Ste-Marguerite. . .	froide.	
Source du Tambour.	froide.	
Fontaine Caroline.	45°. . .	43 litres.
Bains de César.	45°. . .	41
Grand Bain.	41°. . .	38
Bain Ramond.	42°. . .	13
Source Rigny.	42°. . .	12
Fontaine de la Magdeleine. . . .	45,5 . .	100
(*Bertrand.*)		247 litres.

Toutes ces eaux sortent des fissures qui existent entre les prismes de trachyte qui composent le plateau de l'Angle. Elles sont recueillies dans de vastes réservoirs d'où elles vont ensuite se distribuer dans l'établissement.

Des bains romains avaient été construits sur les lieux mêmes où existe le bâtiment actuel. Les eaux du Bain de César sourdent encore dans un petit pavillon qui date de cette époque. La source de la Magdeleine, qui est la plus abondante, répand aussi ses eaux dans un aquéduc romain, et de là se distribue à volonté dans les piscines ou sous le promenoir couvert qui forme la façade de l'établissement. Ce sont ces eaux que l'on boit habituellement et que l'on expédie de tous côtés. Leur consommation au dehors devient immense, et les eaux artificielles ne paraissent pas jouir des mêmes propriétés.

Nous ne décrirons pas l'établissement thermal, et nous ne nous occuperons pas davantage des eaux; nous engageons les personnes qui désirent connaître avec détail toute la distribution intérieure, la composition des eaux, leurs phénomènes, et surtout leurs propriétés médicinales, à se procurer l'ouvrage de M. le docteur Bertrand: nous ne pourrions

ici que répéter ce qu'il a dit mieux que nous, et ce qu'il connaît parfaitement. Notre but n'est point de faire un livre qui puisse tenir lieu du sien, et nous serions trop heureux si nous pouvions décrire les accessoires avec autant de vérité qu'il a décrit la partie essentielle du Mont-Dore.

En sortant des bains, nous vîmes des tronçons de colonnes ornées de sculpture, des corniches et des chapiteaux qui paraissent provenir d'un ancien temple romain, et que l'on désigne sous le nom de *Ruines du Panthéon*. Nous vîmes de nouveaux hôtels construits depuis peu d'années, et nous remarquâmes surtout avec plaisir la propreté intérieure que nous n'avions encore trouvée dans aucune ville de l'Auvergne. Une des personnes qui m'accompagnaient ne reconnaissait plus le Mont-Dore; elle se rappelait avec étonnement l'état d'abandon dans lequel étaient les bains lors de son dernier voyage. Elle avait vu le Bain de St-Jean, aujourd'hui Grand-Bain, situé au milieu d'une salle basse et voûtée, dans une auge de pierre que des cloisons de planches divisaient en quatre compartimens; au-dessus s'élevait une maison qui n'appartenait pas au même propriétaire que le bain. La source de la Magdeleine,

qui est aujourd'hui la fontaine principale, celle dont les eaux prises en boisson ont fait la réputation du Mont-Dore, alimentait une espèce de bourbier au milieu du village. Elle avait peine à croire que depuis 1817, ce lieu ait pu changer au point d'être actuellement un des plus agréables de toute l'Auvergne.

Arrivés dans ce village pour en parcourir les environs, et non pour y prendre les eaux, la vue de la vallée dans laquelle nous nous trouvions nous intéressait plus encore que la visite que nous venions de faire à l'établissement. Nous étions assis sur la petite place que la Dordogne entoure de ses eaux, et *près de laquelle* on vient de faire de nouvelles plantations; de là nos regards se portaient au loin sur les pics décharnés qui ferment ce beau cirque, et sur les belles prairies qui en tapissent les flancs.

Le village se trouve placé à peu près au milieu de la vallée, dans un des points où elle est le plus rétrécie. A sa partie supérieure, s'élève le pic de Sancy souvent couvert de nuages, les sommets déchirés du puy de l'Aiguillier, au pied duquel se trouvent le Val d'Enfer; Cacadogne et Cuzeau qui s'arrondissent en demi-cercle, et forment

les parois d'une vaste enceinte où tout annonce encore l'action du feu, la force des eaux et la puissance des siècles. A l'opposé, paraît le puy Gros, plateau élevé qui domine tous les environs, et qui semble avoir changé la direction de la vallée en déviant le cours de la rivière.

En face c'est le Capucin, avec son prisme détaché, et sa belle forêt de sapins qui descend jusque sur la pelouse émaillée qu'arrosent les eaux pures de la Dordogne.

Une cascade paraît à gauche; ses eaux tombent dans un ravin, au fond duquel les éboulemens ont entraîné d'énormes fragmens de rochers. Un tapis de verdure couvre les pentes abruptes de toutes ces montagnes, à part quelques ravins dénudés qui montrent leur structure intérieure. Les ruisseaux sont bordés partout de saules à feuilles luisantes; ils indiquent le cours de la rivière et de ses affluens, tandis que des hêtres, des frênes et des sorbiers élégans forment des groupes épars auxquels l'alisier vient quelquefois mêler ses feuilles argentées.

Nous arrêtâmes notre plan en présence de ce beau tableau. Nous résolûmes de commencer dès le lendemain nos promenades, et de visiter d'abord la partie haute de la

vallée, de suivre ensuite le cours de la Dordogne, puis de nous écarter successivement à droite et à gauche, afin de ne laisser échapper aucun des sites qui pouvaient nous offrir quelque intérêt.

PREMIÈRE PROMENADE.

LA GRANDE CASCADE. — LES ÉGRAVATS. — LE ROC DE CUZEAU.

Nous sortîmes du Mont-Dore de grand matin, et pour notre première *excursion*, *l'ascension du pic* nous tentait. Le temps était serein ; un léger brouillard, qui était immobile au fond de la vallée, nous cachait ses profondes déchirures et la belle verdure qui tapisse la base des montagnes. Nous suivîmes un petit chemin bordé de murailles, entre lesquelles coulait un ruisseau limpide, mais où quelques pierres rondes ou pointues permettaient de placer les pieds hors de l'eau. Bientôt après nous étions au bas de la grande cascade qui nous occupait depuis long-temps, et que nous voulions examiner avec soin.

La grande cascade.

La description de la grande cascade ayant déjà été imprimée l'année précédente, nous ne la reproduisons pas ici.

Le ravin des Egravats.

Redescendus au pied de la cascade, nous continuâmes à remonter le cours de la Dordogne, et nous ne nous arrêtâmes qu'à la base d'un grand éboulement connu sous le nom de *Ravin des Égravats;* il est situé du même côté que la grande cascade. C'est un des bords de la nappe de trachyte qui descend du roc de Cuzeau qui a fléchi tout à coup, et qui s'est éboulé dans la vallée. Le terrain meuble sur lequel elle reposait a été entraîné; le rocher s'est divisé dans sa chute, et a couvert de débris le chemin que nous traversions. Ce site nous parut beaucoup plus intéressant pour le géologue que pour le simple amateur des beautés de la nature. Nous l'avons cependant parcouru, et nous avons même atteint, au milieu des débris, la base de la nappe de lave que l'éboulement a mise à nu.

Le roc de Cuzeau.

Placés déjà à cette élévation, nous fûmes tentés de gagner tout à fait le plateau supé-

rieur, et d'atteindre le roc de Cuzeau, énorme filon de trachyte, qui s'élève à une grande hauteur. Nous joignîmes le gazon qui touchait le ravin des Égravats; et comme déjà nous étions très-élevés, nous fûmes bientôt sur la pelouse uniforme, dont la pente devait nous conduire jusqu'au roc que nous voulions atteindre.

Cette pelouse était couverte des houppes soyeuses de l'anémone des Alpes, dont les fleurs blanches ou soufrées avaient disparu depuis long-temps. On y remarquait le beau bleuet de montagne, la grande gentiane et de nombreuses pensées. En approchant du sommet, le terrain était moins uni; nous trouvions de grosses masses de lave grise entassées les unes sur les autres, et séparées par des fentes profondes cachées par la mousse. Çà et là croissaient le narcisse jaune et quelques pieds non fleuris de l'hellébore blanc. Une fois arrivés au sommet du roc, nous fûmes bien dédommagés de la peine que nous avions prise pour nous y rendre. Il n'existe peut-être pas dans tous les environs du mont Dore un point de vue aussi remarquable que celui-là. On découvre d'un coup d'œil une grande enceinte, qui paraît escarpée de toute part : on croirait voir un immense cratère;

dans lequel les eaux se seraient rassemblées, et auraient ouvert ensuite un des côtés qui serait devenu la vallée de la Dore, que la Dogne ne tarde pas à joindre.

On ne voit que déchirures et précipices, que ravins profonds et roches suspendues ; on plonge dans l'abîme, dont l'œil mesure avec effroi la profondeur ; vous êtes seul, isolé sur l'un des points qui font partie du tableau. L'aigle plane au-dessus de votre tête ; le Mont-Dore est au loin sous vos pieds. Des filets d'eau découlent dans ce grand cirque, minant continuellement le terrain, et usant lentement les cendres volcaniques fortement comprimées, sur lesquelles ils coulent, et qu'ils dégradent toujours. Les courans de lave qui recouvrent ces couches ponceuses, et les masses qui s'y trouvent intercalées, tombent quand le point d'appui leur manque ; elles glissent quelquefois en entier, ou culbutent pêle-mêle au fond de ce vaste cratère, dont le sol incliné n'est formé que de débris

Nous rencontrâmes deux géologues discutant devant ce tableau l'origine du groupe des monts Dores.

L'un voyait dans ce grand cirque le principe d'une vallée de soulèvement ; il soutenait avec chaleur qu'une force puissante, en soulevant

les nappes de lave déjà refroidies, avait créé les fissures que les eaux avaient élargies ; il faisait remarquer le relèvement des couches vers un point central, la dislocation des masses, et le rétrécissement de la vallée à mesure qu'elle approchait du mont Dore.

L'autre, plus patient, lui rappelait l'action lente mais continue des eaux ; lui faisait observer la nature même du terrain, que la neige des hivers et les grandes pluies de l'été contribuaient à dégrader. Il lui montrait la convergence des petits ruisseaux qui, descendant des principaux ravins, élargissaient le cirque et réunissaient dans son centre les débris dont il était formé.

Un troisième eût sans doute émis une autre opinion. Notre présence interrompit cette savante discussion ; nous voulions voir et non discuter. Nous observâmes ensemble le papillon Apollon, qui voltigeait sur le rocher, et cherchait à déposer ses œufs sur les sedum qui devaient nourrir ses chenilles. L'heure du dîner nous rappelait tous au Mont-Dore, et nous résolûmes sérieusement d'aller le lendemain directement au pic de Sancy.

SECONDE PROMENADE.

LA CASCADE DU SERPENT. — LA CASCADE ET LE MARAIS DE LA DORE. — LE PIC DE SANCY.

Nous voilà donc en route une seconde fois pour visiter le point le plus haut du centre de la France; il s'élevait en face de nous. Quelques nuages cachaient sa cime sans descendre sur sa base ravinée. Nous passâmes devant la grande cascade et le ravin des Egravats; nous jetâmes un coup d'œil sur le roc de Cuzeau, et nous étions déjà dans le grand cirque que nous contemplions la veille de son sommet. A notre droite, était la gorge des Enfers et la vallée de la Cour pour lesquelles nous devions consacrer une autre journée. Nous passâmes près d'un buron ou chalet de l'Auvergne, et un compagnon de voyage que nous venions de rencontrer, y laissa son cheval pour nous suivre avec plus de facilité.

La cascade du Serpent.

Nous entrâmes de suite dans le bois de sapins, qui est à la base du pic. Au lieu de suivre le chemin ordinaire, nous péné-

trâmes dans l'intérieur du bois, afin de profiter de l'ombre pendant quelques instans. De grandes plantes herbacées aux fleurs roses et bleues étaient dispersées çà et là, et préludaient au spectacle imposant qui nous attendait un peu plus loin. Arrêtés par un ruisseau qui glissait sur un large tapis de mousse, nous fûmes forcés de remonter son cours, espérant le traverser dans un endroit moins rapide; mais nous n'avions aperçu qu'une petite portion de la cascade. Nous découvrîmes bientôt une belle lame d'eau qui descendait du sommet de la forêt en glissant sur la mousse, et qui ralentissait sa chute dans le lieu où nous étions. L'eau disparaissait sous les feuilles et les fleurs du *cacalia* et des grands *sonchus*, dont les belles fleurs bleues s'élevaient au-dessus des groupes de fougères et de renoncules à feuilles de platane. Beaucoup de jolies plantes croissaient à l'ombre des arbres, et couvraient les flancs du ravin. Un vieux sapin tombé de vieillesse, formait un pont naturel au-dessus de la cascade; ses branches couvertes de lichens barbus, offraient une rampe digne du pont pittoresque que nous avions sous les yeux; de larges plaques d'écorce se détachaient déjà du tronc. Huit ans auparavant,

j'avais traversé la cascade du Serpent sur ce pont suspendu, et quand vous lirez ces lignes, le temps sans doute en aura dispersé les débris, et vous ne retrouverez plus même la place qu'ils occupaient; ses branches brisées et pourries seront couvertes des longs épis bleus de l'aconite, des groupes du rosier sans épines, et du groseillier des rochers.

J'ai vu quelquefois, dans les belles journées de l'automne, ces plantes si vigoureuses qui entourent la cascade du Serpent, abandonner à un vent léger les aigrettes soyeuses de leurs fruits, qui, mélangées aux graines cotonneuses de l'épilobe à épis, s'élevaient en tourbillonnant au-dessus des eaux, et flottaient dans les airs comme ces groupes d'éphémères qui naissent et périssent en peu d'instans. L'aconite ouvrait ses capsules, ainsi que l'ancolie, dont les grappes de fleurs étaient si brillantes deux mois auparavant; les graines tombaient de tous les végétaux, et l'eau, dans sa course rapide, les entraînait aussitôt. Au point de départ de la cascade, s'élevaient deux arbres qui confondaient leurs branches et mariaient leur feuillage. L'un était un alisier aux feuilles blanches satinées; l'autre un sorbier à feuilles légères et dentelées, entourant des grappes d'un rouge éclatant. Nous quittâmes avec regret un

site où la nature nous avait paru si grande et si prodigue; nous avions cru voir, dans cette végétation majestueuse, une scène de ces forêts vierges du Nouveau-Monde que le voyageur admire en silence, et dont il s'éloigne ensuite pour jamais.

A peine étions-nous sortis de la forêt que nous retrouvâmes l'anémone sauvage, dont les fleurs ornent au printemps toutes les pelouses du pic; nous traversions des lieux où j'avais recueilli, la même année, la soldanelle des Alpes qui ouvrait ses fleurs à mesure que la neige laissait le sol découvert.

Nous passâmes au pied d'un escarpement où l'on distingue nettement la disposition du rocher *en prismes irréguliers* qui se divisent ensuite en feuillets, et après une heure de marche, nous étions très-rapprochés du pic de Sancy, dont nous n'étions plus séparés que par une prairie tourbeuse.

La cascade et le marais de la Dore, près Sancy.

Nous étions sur un petit plateau où la fonte des neiges alimente une espèce de marais. Plusieurs sources très-froides qui s'échappent du sol en plusieurs endroits, contribuent aussi à entretenir une humidité constante à cette

grande élévation. Ces sources sont celles de la Dore, qui doivent plus loin recevoir celles de la Dogne, et aller ensemble conduire leurs eaux dans la Gironde. Les arbres ne croissent plus à cette hauteur, et l'on se trouve au milieu d'une espèce de désert, loin de toute habitation. Quelques saules nains représentent les végétaux arborescens, mais en revanche les plantes herbacées sont abondantes et remarquables par l'éclat de leurs fleurs.

La neige formait encore de larges plaques et de longs sillons ; à mesure qu'elle fondait, l'herbe jaunie changeait de couleur, et la sodanelle des Alpes ouvrait ses fleurs découpées. Des filets d'eau froide gagnaient les parties basses du terrain, et nous entendions de petits ruisseaux couler sous la neige, y former de petites cascades, dont le bruit seul ótait sensible, puis ils sortaient ensuite sous une arcade glacée. On croyait voir de petites imitations des sources du Rhône et de l'Arveyron. Ces eaux réunies font de longs circuits sur le gazon, charriant des sables qu'elles amoncellent à chaque détour. Tantôt leur lit s'élargit et forme un petit bassin, d'autres fois il devient étroit et profond; l'eau coule dans un canal creusé dans la tourbe, et dont les bords rapprochés et couverts du feuillage de l'anémone, ca-

chent presque entièrement le liquide qu'il conduit.

Après ces détours, on voit le ruisseau s'élargir, le sol s'abaisser graduellement, et l'eau couler sous les touffes verdoyantes du *geum montanum*, dont les aigrettes soyeuses et contournées avaient remplacé les belles fleurs jaunes. Le *veratrum* et de beaux populages croissaient aussi sur le bord de l'eau, avec la renoncule à feuilles de platane, et la gentiane jaune. La fontinale constamment agitée par le cours du ruisseau, balançait ses longs rameaux toujours lavés par l'eau la plus pure, et résistait au courant qui semblait continuellement l'entraîner. Le *cacalia aux larges feuilles* réfléchissait dans les eaux ses belles grappes de fleurs purpurines, tandis que la violette des marais paraissait çà et là à côté des narcisses jaunes.

C'est au milieu de toutes ces plantes que le sol manque tout à coup ; l'eau s'élance et rejoint bientôt une surface qu'elle a polie, pour y glisser long-temps, et atteindre un cirque profond qu'il est impossible d'apercevoir. Elle tombe dans un bassin entouré de rochers escarpés, et s'en échappe en formant une petite cascade qu'on ne peut franchir qu'avec une échelle.

Nous avancions avec précaution sur le bord du précipice, et nous distinguions un bruit sourd produit par la chute du ruisseau. Le ravin tout entier parait son ouvrage ; il a mis à nu des couches colorées, des cendres ponceuses et une roche alunifère, dans laquelle on trouve des globules de soufre natif. Nous ne descendîmes pas dans ce ravin, dont l'accès est d'ailleurs difficile, et qui, à moins d'être géologue, n'offre rien qui puisse compenser la fatigue à laquelle on s'expose.

Le pic de Sancy.

Au delà du marais de la Dore, on ne trouve plus d'eau. On monte encore quelque temps, et l'on atteint la crête ou le col qui sépare Sancy du puy Ferrand. Il règne quelquefois dans cet endroit un vent si violent qu'il est impossible de passer outre ; nous n'éprouvâmes pas cette difficulté, et nous gravîmes immédiatement le reste de la montagne. Il y avait un chemin tracé en zigzag, par lequel les chevaux même pouvaient en atteindre le sommet. Nous préférâmes cependant monter lentement sur la pelouse, afin d'observer, chemin faisant, les plantes qui croissaient au milieu de l'herbe, et qui étaient en assez grand nombre. Nous y découvrîmes

des phyteuma à jolies fleurs bleues, qui végétaient sous les fleurs dorées des armica ; le trèfle des Alpes extrêmement vigoureux étalait partout ses couronnes de fleurs roses, et la biscutelle nous offrait ses fruits singuliers. A notre grand désagrément, le brouillard léger qui, depuis le matin, enveloppait le sommet du pic, augmentait à mesure que nous nous élevions, et il devint assez épais, quand nous fûmes sur le point culminant, pour nous dérober la vue de tous les environs et des immenses précipices qui nous entouraient. Placés sur une île au milieu de l'atmosphère, nous attendions avec impatience que le vent ou le soleil *vinssent dissiper* ou *dissoudre le voile de vapeurs* qui nous enveloppait. Nous étions assis près d'une pyramide quadrangulaire parfaitement orientée, sur laquelle était inscrite l'élévation de la montagne, et qui remplaçait la croix de fer qui avait été volée par les montagnards, et la croix de pierre que la foudre avait détruite en la brisant en éclats. Quoique légèrement vêtus, nous voulions rester, et comme la journée n'était pas encore avancée, nous pouvions conserver l'espoir d'un ciel pur et d'une vue étendue. En attendant nous examinions les objets qui nous entouraient.

La pyramide et toute la pointe du pic sur laquelle elle est construite, étaient couvertes de deux sortes d'insectes, la coccinelle à sept points, et un petit charançon noir qui paraissait engourdi et pouvait à peine se traîner. Une grande herbe couvrait partout la lave, et les plantes qui croissaient sur les pentes avaient quelques représentans au sommet. Nous y remarquâmes surtout une belle saxifrage et une touffe d'œillets qui cachaient la pointe la plus élevée du rocher. Il y avait environ trois quarts d'heure que nous étions arrivés, quand un coup de vent entr'ouvrit le nuage, et nous laissa voir tout d'un coup une profonde vallée dont le fond était occupé par des ruisseaux très-sinueux, et dans le lointain un lac arrondi que nous prîmes pour Pavin, et qui était le lac Chauvet, dont nous parlerons par la suite. Nous ne vîmes le lac que pendant quelques secondes, le nuage se rapprocha et tout disparut. Cependant nous avions vu la vallée éclairée par le soleil, et la surface brillante du lac nous indiquait aussi que cet astre déjà élevé sur l'horizon, échauffait tous les lieux d'alentour, et ne tarderait pas de dissoudre la masse de vapeur que l'attraction du pic retenait sur sa cime. A plusieurs reprises, le voile se dé-

chira comme la première fois et en des points différens. La vapeur grossissait les objets, augmentait la profondeur des vallées, et nous procurait une foule d'illusions que nous n'eussions pas éprouvées en arrivant au pic par un ciel pur, comme celui que nous avions eu la veille sur le roc de Cuzeau. Enfin, cette alternative de brouillard et d'éclaircies partielles cessa lentement; le voile devint si léger qu'il était translucide, et que nous distinguions à travers toutes les montagnes voisines; il devint presque transparent et disparut.

Nous pûmes alors contempler à notre aise le vaste paysage que nous dominions de *toutes parts; car nous passâmes sur le* pic une partie de la journée, et il était onze heures quand il se découvrit.

Nous avions grand besoin de la chaleur du soleil; nos habits étaient mouillés et presque saturés de vapeurs d'eau. Malgré plusieurs allées et venues pour herboriser sur les pentes du pic, nous n'avions pu nous réchauffer. Ce fut au point qu'un de nos compagnons de voyage nous abandonna, et ne vint nous rejoindre qu'après avoir rencontré le soleil à une petite distance du sommet; il nous annonça notre prochaine émersion et l'attendit avec patience.

Il serait impossible de rappeler les objets sans nombre que l'on distingue ou du moins que l'on aperçoit du sommet de Sancy. On voit parfaitement le groupe du Cantal ; il offre une ligne sinueuse qui occupe un très-grand espace, mais ces montagnes sont trop éloignées pour qu'on puisse bien reconnaître leurs formes. Nous aperçûmes aussi, dans la direction de la ville de Besse, plusieurs montagnes des Alpes, qu'il était cependant difficile de ne pas confondre avec des nuages blancs qui étaient à l'horizon ; je les avais vues quelquefois bien plus distinctement. Quant aux Pyrénées, il eût été inutile de les chercher ; elles sont de dix lieues trop éloignées pour qu'on puisse apercevoir leurs cimes. De toutes parts, une vapeur bleuâtre semblait réunir le ciel à un paysage lointain où tout paraissait confondu. L'Auvergne entière se déroulait sous nos pieds. Les monts Dômes, assez régulièrement alignés, venaient aboutir au mont Dore. La Limagne et ses nombreux plateaux de lave paraissaient comme un lac immense au milieu duquel s'élevaient des îles nombreuses et de dimensions variées. Corent et Gravenoire avaient conservé leur teinte rouge, malgré l'éloignement, mais la verdure de la plaine se distinguait à peine de la teinte bleuâtre

et vaporeuse de l'atmosphère. Placés sur le centre et le point culminant du mont Dore, nous voyions avec intérêt cette masse énorme sillonnée dans tous les sens par de nombreux cours d'eau. Nos yeux suivaient leurs détours, devinaient leurs chutes, et les cherchaient encore dans ces vallées profondes et ombragées qui toutes venaient se terminer à nos pieds. Nous dominions des pelouses immenses animées par de nombreux troupeaux, et nous apercevions bien loin cette zone de sapins que nous avions dépassée le matin. Rien ne pouvait plus échapper à nos regards; nous contemplions l'ensemble du tableau dont nous voulions ensuite *étudier les détails. Les montagnes les plus hautes* étaient au-dessous du pic; leurs sommets déchirés, leurs larges plateaux, leurs coulées de laves et leurs débris, tout s'offrait à nos yeux. Le marais de la Dore présentait de ce point la forme d'un cratère; des lacs encaissés dans des vallées profondes, ou occupant de larges dépressions au milieu des pelouses, étincelaient à la lumière du soleil, et répandaient dans l'atmosphère des vapeurs invisibles, que le froid des nuits devait bientôt condenser. Les burons, les hameaux, les villes et les villages dispersés sur la pelouse ou situés dans les vallées, animaient ce grand

tableau ; un silence absolu régnait loin de ces habitations des hommes ; le papillon machaon et le vulcain voltigeaient autour de nous, et s'approchaient sans méfiance. Personne en France n'était au-dessus de nous. Nous restâmes long-temps sur le sommet du pic; une foule de réflexions venaient nous y assaillir, et le calme qui règne dans ces hautes régions nous semblait à la fois si agréable et si étrange, que les heures s'écoulaient avec une rapidité extraordinaire.

Enfin, il fallut descendre pour ne pas être surpris par la nuit. Les provisions dont nous avions eu soin de nous munir étaient complétement épuisées, et nous apercevions avec plaisir, au fond de la vallée, le village des Bains, au-dessus duquel s'élevaient de longues colonnes de fumée, dont la perpendicularité annonçait un temps calme et bien favorable à notre excursion du lendemain. Nous descendîmes de Sancy en suivant la crête opposée au chemin par lequel nous étions arrivés sur son sommet. Nous longeâmes le bord de la vallée des Enfers, précipice immense, dont l'œil mesure avec effroi la profondeur ; et suivant une pente très-rapide mais gazonnée, nous nous retrouvâmes près de la cascade de la Dore. Au lieu d'aller reprendre le chemin

ordinaire, nous préférâmes descendre directement à gauche de la cascade, sur les flancs mêmes du pic, au milieu d'une herbe très-haute et entremêlée d'une grande quantité de *geranium sylvaticum*. Nous vîmes en passant la mine d'alun que sa position rend *incxploitable* et presque inabordable, et continuant à descendre quelquefois plus vite que nous ne le voulions, nous nous retrouvâmes dans la vallée du Mont-Dore, près du bois de sapins où la cascade du Serpent vient mêler ses eaux à celles de la Dordogne.

TROISIÈME PROMENADE.

LE CAPUCIN. — LE VALLON DE LA COUR. — LA GORGE OU LE VAL DES ENFERS.

Nous prenions plaisir à nos promenades au Mont-Dore; cependant celle de la veille nous avait un peu fatigués, et nous ne pûmes partir qu'après le déjeûner. Nous fûmes témoins, pour la première fois, d'un départ pour la campagne. La petite place qui est située devant l'établissement était couverte de chevaux: nous en comptâmes soixante, qui, en un quart d'heure, furent tous loués au prix

de quatre francs pour la journée. Il y en avait de toute couleur et de toute grandeur. S'il était difficile de trouver deux montures semblables, il l'était bien plus encore de voir deux selles et deux brides qui pussent aller ensemble ; mais enfin les chevaux étaient nécessaires, et l'on se contentait de ce que l'on trouvait. Il y avait aussi quelques litières que des gens prudens avaient commandées la veille, et un grand nombre de porteurs munis de deux longs bâtons soutenant un fauteuil comme une chaise à porteur. Les dames préfèrent souvent ce moyen de transport, et nous fûmes témoins de la location de quatre hommes au prix total de vingt francs pour une course au pic de Sancy. D'autres firent leur marché pour la cascade de la Vernière et la Bourboule, en passant par le salon de Mirabeau : le prix fut de douze francs pour deux porteurs. Nous vîmes avec étonnement un homme bien constitué, capable d'aller à cheval, et même à pied, partir de cette manière pour le Capucin, où nous avions aussi le projet de nous rendre.

Les chevaux, les litières et les porteurs étaient déjà partis, que plusieurs personnes cherchaient encore à se faire transporter, et offraient en vain des primes assez fortes au-

dessus des prix du jour. Nous avons calculé que la promenade seule avait dû laisser, pour cette journée seulement, plus de cinq cents francs au Mont-Dore. Le temps était si beau qu'il était en effet bien difficile de résister à la tentation d'une partie de campagne, et ce jour même il y avait un déjeûner organisé dans le bois de Murol, et une grande promenade autour du lac Chambon. Plusieurs chevaux, munis de larges paniers, formaient l'arrière-garde; ils portaient les provisions, et n'étaient pas les moins chargés. Nous perdîmes bientôt de vue le groupe nombreux de malades des deux sexes qui allaient déjeûner pour la seconde fois sous les frais ombrages de *Murol*. Nous apprîmes le soir que toute la société avait été enchantée des sites qu'elle avait parcourus, du déjeûner et du beau jour que l'on avait choisi. Un seul incident était survenu; mais il n'avait eu aucune suite fâcheuse: un des coursiers dont nous avons parlé avait été sanglé après avoir bu à jeûn une forte dose des eaux limpides de la Dordogne. L'exercice ayant favorisé la transpiration, ses flancs reprirent peu à peu leur état naturel, et la selle tourna tout à coup, entraînant avec elle une des dames les plus aimables de la société. Sa chute fut une leçon; les cavaliers qui

avaient tous mis pied à terre, sanglèrent de nouveau leurs montures et celles de leurs jolies voisines, qui furent ainsi préservées de tout accident. Ce départ, que nous n'avions pas encore vu parce que nous avions quitté le village trop matin, nous intéressa beaucoup; il se renouvelait tous les jours de beau temps.

Il était onze heures quand nous songeâmes à partir nous-mêmes, et comme nous n'attendions ni chevaux, ni litières, ni porteurs, notre résolution reçut immédiatement son exécution.

Le Capucin.

La montagne du Capucin, qui paraissait à deux pas de nous, fut le but de notre promenade. En sortant du Mont-Dore, nous traversâmes cette petite place ovale située près de la Dordogne, et nous passâmes le ruisseau sur un joli pont de fil de fer, qui fut longtemps le seul qui existât dans le département du Puy-de-Dôme. Une avenue, nouvellement plantée, commence de l'autre côté du pont, et conduit à une portion de cirque d'où l'on jouit d'une fort belle vue. C'est là que commence une route assez large, tracée depuis peu pour l'agrément des promeneurs. Sa pente, adoucie par de nombreux zigzags,

n'a rien de pénible ; on la monte en se promenant, et en admirant la vallée, le village et la grande cascade, dont les eaux vont à travers les prés joindre celles de la rivière.

La route traverse d'abord des prairies ; mais ensuite elle est tracée au milieu des buissons de hêtres. Quelques filets d'eau la traversent et la dégradent sur plusieurs points. Partout où le sol est à découvert, on voit des produits volcaniques, et surtout des couches d'un trass blanc très-fin, qui noircit par son exposition à l'air. Après une demi-heure de marche, le Capucin que nous croyions atteindre avait disparu. Nous étions sur un vaste plateau de lave ancienne, dont quelques masses paraissaient çà et là au-dessus du sol ; une forêt de sapins le couvrait en entier, et notre chemin se continuait en faisant de nombreux détours. Nous marchions à l'ombre sur un terrain plat, et la terre était couverte d'airelles, dont les fruits noirs commençaient à mûrir. Nous désirions beaucoup voir de près la masse de rocher qui, du Mont-Dore, paraît détachée de la montagne, et ressemble réellement à un moine affublé de sa tunique, et la tête couverte de son capuchon. Nous pûmes bientôt contenter notre curiosité, car nous aperçûmes la mon-

tagne au dessus des sapins, mais beaucoup plus loin du village que nous ne l'avions supposé. A mesure que nous approchions, nous trouvions le sol couvert de gros quartiers de rocher détachés de ses flancs. Les sapins, manquant de terre végétale, n'étaient plus aussi élancés, et la grande gentiane, profitant des clairières, s'élevait sur les pentes de la montagne. Nous vîmes de très-près le *prisme Capucin*, qui est une espèce d'obélisque qu'une secousse violente ou peut-être l'action du temps a séparé de la masse principale; mais à cette distance, toute illusion est détruite : c'est un amas confus de masses écroulées, au milieu desquelles quelques-unes sont encore sur pied. Rien ne rappelle plus la forme qui a fait donner ce nom bizarre à l'objet que nous visitions.

La forêt cesse à la base de la montagne; on aperçoit seulement quelques troncs morts et écorcés qui s'élèvent sur ses flancs. Des escarpemens règnent de plusieurs côtés, et rendent cette énorme masse inabordable sur plusieurs points. Nous fûmes obligés, pour parvenir au sommet, de sortir tout à fait du bois, et de passer derrière la montagne; notre tâche fut alors très-facile. Une pelouse uniforme cache le rocher, et l'on rencontre

tout en haut une petite plate-forme oblongue, où l'on peut se reposer et jouir du coup d'œil du Mont-Dore. On distingue très-bien ce qui se passe dans le village, et rien n'est plus singulier que de voir un grand nombre de personnes qui s'agitent, qui vont et viennent en tout sens, tandis que, placés dans une région élevée, on se croit étranger au monde d'ici-bas, et l'on contemple avec une sorte d'indifférence la demeure des hommes que l'on rejoint quelques instans plus tard.

Il serait imprudent de vouloir descendre dans les sapins qui sont au-dessous du Capucin, pour gagner directement la vallée du Mont-Dore. Je fis une fois cet essai, et je rencontrai des endroits si difficiles que je crus l'expérience suffisante, sans affirmer cependant qu'on ne puisse être plus heureux que moi, et choisir un chemin ou plutôt un passage moins difficile. Nous descendîmes sur la pelouse que nous venions de traverser en montant, et nous nous trouvâmes au milieu d'un pacage, ou, pour parler plus exactement, d'une vacherie dont nous visitâmes les burons. Nous fûmes très-bien reçus par les pâtres ou vachers qui, dans cette localité, sont habitués à ces sortes de visites, et ont appris par cœur la manière de faire le fromage, qu'ils

répètent, pendant toute la saison des bains, avec les mêmes syllabes ; mais on sera, je pense, assez instruit par ce que nous en avons dit en parlant de l'agriculture de ces montagnes, pour qu'on nous permette de supprimer ici notre intéressante conversation avec le chef de cet établissement.

J'avais été une autre fois voir une scierie qui n'est pas très-éloignée du Capucin, et qui se trouve placée dans un site très-pittoresque. Nous n'eûmes pas le temps d'aller la visiter, et d'ailleurs nous comptions en voir plusieurs dans quelques jours, en parcourant les environs de la Roche-Vendeix.

Le Capucin était beaucoup plus loin du Mont-Dore, que nos compagnons de voyage ne l'avaient supposé ; mais comme nous n'étions restés que quelques instans au sommet, nous avions encore le temps de voir d'autres sites, et il nous restait, pour compléter l'examen de la partie supérieure de la vallée, à visiter le Val d'Enfer et le Vallon de la Cour. Nous n'étions pas très-loin de cette dernière localité, il suffisait de suivre la crête des montagnes, à partir du Capucin.

Le Vallon de la Cour.

Une pelouse tout émaillée de fleurs ca-

chait les produits volcaniques sur lesquels nous marchions. Plusieurs fois nous approchâmes du bord de la vallée pour voir ce beau cirque que nous avons décrit du sommet de Cuzeau. Il s'offrait à nous avec des contours différens, et des déchirures que nous ne pouvions apercevoir de cette première station. Une montagne s'élevait devant nous, toute couverte d'une belle végétation, comme celle que nous foulions aux pieds; c'était le puy du Cliergue. Nous passâmes par-dessus, et nous fûmes bientôt sur le bord même de la vallée de la Cour. On peut, en suivant cette crête, passer au puy de Chabano, longer la gorge des Enfers, et atteindre ensuite le flanc du pic de Sancy, au sommet duquel on peut arriver par cette voie. J'ai fait une fois ce petit voyage, qui est très-pittoresque. On a presque toujours de profonds précipices au-dessous de soi, et, quoiqu'il n'y ait aucun danger à courir quand on a l'habitude des montagnes, on est satisfait d'atteindre le sommet du pic, pour redescendre par la route ordinaire.

Nous n'avions pas le projet de faire cette ascension, et nous longeâmes seulement le bord de la vallée de la Cour, pour y descendre plus commodément. La pelouse était couverte d'une très-grande quantité d'anémones des

Alpes, qui atteignaient jusqu'à deux pieds de hauteur, et qui étaient toutes couvertes d'aigrettes soyeuses; je les avais vues en fleur au printemps; elles avaient toutes les fleurs d'un jaune plus ou moins foncé. Nous étions sur une couche de lave trachytique, coupée à pic du côté de la Cour, et sillonnée du côté opposé par plusieurs petits courans de lave de même nature, mais plus modernes, qui allaient s'épancher dans une plaine élevée, voisine du vaste plateau de Bozat. La vallée où nous voulions descendre ressemble tout à fait à un cratère très-grand et légèrement ovale. Ses bords se terminent, d'un côté, par une arête aiguë qui la sépare de la Gorge des Enfers, et de l'autre, par l'escarpement dont nous venons de parler. Un large filon de trachyte fermait l'entrée de cette enceinte, et interrompait toute communication avec la vallée de la Dordogne, avant que le ruisseau qui s'en échappe n'ait usé sa digue, et ouvert un *portail*. Ce filon est composé de prismes trachytiques, ordinairement couchés, quelquefois obliques, ou même verticaux, dont les pointes divergentes forment des faisceaux volumineux. Des portions très-considérables de ce filon gisent à côté, culbutées par une cause qui nous est inconnue, et que l'on peut attribuer avec vraisemblance à des

secousses de tremblemens de terre. A l'opposé de ce portail, et dans le fond de la vallée, on voit aussi de nombreux filons, mais ils sont verticaux, dénudés dans toute leur partie supérieure, et souvent brisés en mille fragmens. Ils se lient avec ceux de la Gorge des Enfers. Le gazon couvre ce beau cirque, dont le plus grand diamètre est d'environ 1,200 mètres, et le plus petit de 600. Le ruisseau du Cliergue y prend naissance; on y voit plusieurs sources très-froides, peu abondantes, mais qui se réunissent bientôt sur un sol tourbeux, qu'elles creusent profondément. Les embranchemens se joignent, et le ruisseau traverse le large filon qui fermait autrefois l'entrée de *la vallée*, et qui dut pendant long-temps en faire un lac ovale et profond. Nous descendîmes près du puy de Chabano, et nous traversâmes le vallon de la Cour dans toute sa longueur. Le sol tremblait sous nos pieds, de petites sources naissaient à chaque pas, entourées de mousse d'un vert éclatant, au milieu desquelles s'élevaient déjà quelques fleurs régulières de la parnassie des marais. Nous sortîmes, comme le ruisseau, par le *portail de la Cour*.

LE VAL OU LA GORGE DES ENFERS.

L'heure était un peu avancée, et de grandes

ombres étaient déjà descendues dans la vallée de la Cour ; elles en occupaient près de la moitié, et nous annonçaient l'approche du crépuscule. Nous voulions cependant voir la Gorge des Enfers, qui était si rapprochée du lieu que nous quittions. Aussitôt sortis de la Cour, nous tournâmes à droite, et nous remontâmes un ruisseau qui sortait d'une vallée profonde. L'aspect seul de son lit indiquait un site sauvage et des ravins déchirés par les eaux. Des pierres de toute nature et de toute couleur étaient accumulées à l'entrée de cette gorge : on eût dit la morène d'un glacier, sous laquelle l'eau cherchait à se frayer un passage. Nous étions alors à l'entrée du Val d'Enfer ; il diffère totalement de la Vallée de la Cour. On voit d'abord des pentes gazonnées, que percent quelques rochers. A mesure qu'on avance, le gazon disparaît sur les versans ; de larges déchirures sont à découvert, et à droite un rocher surplombé s'avance en menaçant. Partout on aperçoit les traces de la structure volcanique de ces montagnes : des masses scoriacées adhèrent à des matières fondues ; d'énormes filons traversent ces assises incohérentes, et les dominent sous forme de pics élancés et d'obélisques irréguliers. Quand on arrive au fond de cette gorge, on ne voit plus

que des débris, des ravins, des éboulemens; la vallée se rétrécit, le gazon disparaît ; à peine si quelques plantes chétives végètent encore près des plaques de neige salies par la terre que les pluies entraînent à sa surface. C'est là que le ruisseau prend naissance sous une arcade glacée, et commence à charrier les débris arrachés à ce sol incendié. Le cri de l'oiseau de proie, le bruit des éboulemens et le murmure des eaux ajoutent encore à l'horreur de cette solitude. Nous trouvâmes dans le fond une source minérale très-ferrugineuse, qui avait fondu la neige autour d'elle, et tous les rochers d'alentour étaient tapissés de fer hématite orné des couleurs de l'arc-en-ciel.

Il n'y avait pas moyen de sortir par la partie supérieure du Val d'Enfer ; il fallait revenir sur nos pas, et suivre le cours du ruisseau qui nous ramenait sur les bords de la Dordogne, près d'un bois de sapins qui occupe la base du pic de Sancy. Tout le fond de la vallée était dans l'ombre ; mais le soleil dorait encore le sommet des montagnes. Un vent assez fort s'était élevé, et semblait augmenter d'intensité pendant que nous retournions au village.

QUATRIÈME PROMENADE.

LE SALON DE MIRABEAU. — LES PRAIRIES DE RIGOLET. — LA CASCADE DE LA VERNIÈRE. — MURAT-LE-QUAIRE.

Depuis deux jours nous étions retenus au Mont-Dore par la pluie. A peine avions-nous pu faire deux ou trois promenades très-courtes dans la vallée pour y recueillir quelques objets d'histoire naturelle. Le Capucin qui, la veille, s'élançait dans une atmosphère d'un bleu d'azur, était caché par un brouillard épais. De temps en temps il se découvrait; de petits nuages blancs s'élevaient comme des vapeurs au-dessus de la forêt qui entoure sa [redacted]

et munis de manteaux de toile cirée, nous partîmes le troisième jour de grand matin, pour aller à Murat, village éloigné d'une forte lieue du Mont-Dore.

Une pluie douce humectait encore la vallée, et donnait à la végétation un éclat remarquable; elle cessa lorsque nous fûmes au village de Quereilh. Ce fut un peu plus loin que nous quittâmes la route, près d'un pont de pierre sous lequel passe le ruisseau qui descend du lac de Guéry, et dont les eaux doublaient le volume de celles de la Dordogne. Nous côtoyâmes quelque temps la rive gauche de cette rivière, par un chemin montueux, couvert de gros blocs de trachyte, en partie couverts de mousse, et entremêlés de buissons qui paraissaient taillés comme des charmilles, jusqu'à quatre à cinq pieds au-dessus du sol; nous y rencontrâmes plusieurs troupeaux de chèvres qui, dressées sur les pieds de derrière, donnaient à ces buissons les formes que nous avions remarquées.

Le salon de Mirabeau.

On s'éloigne peu à peu de la Dordogne, et de jeunes sapins commencent à se mêler aux autres arbres. Nous observâmes quelques groupes de houx, puis de grands sa-

pins ; et sans abandonner notre chemin, nous arrivâmes dans une espèce d'enceinte de verdure que l'on connaît sous le nom de Salon de Mirabeau. C'est un espace peu étendu, à peu près circulaire, et entouré de sapins de tous les âges. Les uns ont leurs branches couvertes de lichens qui pendent comme des barbes ; d'autres les ont lisses et cachées sous une jeune écorce. Une bordure de hêtres moins élevés que les arbres verts forment une ceinture autour du salon ; elle est interrompue sur quelques points par des groupes de sapins qui avancent dans le cirque, et détruisent la régularité de ses contours. Nous y vîmes aussi plusieurs pieds d'aupébine qui s'élevaient au milieu de la pelouse. Nous fûmes frappés de la beauté de tous ces arbres. Leurs rameaux s'étendaient dans l'intérieur du cirque, et n'étant pas gênés dans leur croissance, commençaient au pied même des troncs, et couvraient jusqu'à la surface du sol. Un groupe de sapins occupait le milieu du salon, dont la surface très-inégale était couverte de mousses et de gazon, au milieu desquels croissaient les touffes délicates de l'*oxalis acetosella*, avec lequel on prépare en Suisse le sel d'oseille.

Ce qui contribue surtout à embellir ce site, est un grand escarpement couronné de

hêtres et de sapins qui semblent terminer la longue colonnade dont se compose le rocher : celui-ci est volcanique, d'un noir bleuâtre, et parsemé de cristaux de felspath qui empêchent de le confondre avec le basalte.

Les prismes que l'on aperçoit à droite, présentent tous une courbure très-marquée, et chaque colonne, tronquée à son extrémité, offre une section polyédrique qui contribue à augmenter la singularité du coup d'œil. Beaucoup de débris sont amoncelés au pied de cet escarpement, et plusieurs même ont roulé jusqu'au milieu du cirque où la mousse les cache depuis long-temps.

Les prairies de Rigolet.

Nous sortîmes du salon par un chemin qui monte encore à travers la forêt, et nous nous trouvâmes sur le bord d'un pré voisin de Rigolet. Le chemin conduit à ce hameau, mais nous l'abandonnâmes pour suivre un petit sentier qui longe le pré, et le sépare des sapins qui ombragent à la fois ce sentier et le bord de la prairie. Nous aurions pu aller à Rigolet-Bas, et de là à Rigolet-Haut, traverser le plateau de l'Arbre-Rond, et revenir au Mont-Dore par les bois du Capucin ; nous préférâmes continuer notre promenade vers le bas

de la vallée. Notre petit sentier nous conduisit dans une belle prairie où nous passâmes quelque temps à herboriser et à faire la chasse aux papillons. Cette localité m'était connue depuis long-temps; je l'avais parcourue au printemps, et c'est à cette époque qu'elle offre le plus d'intérêt; j'y trouvai alors, comme dans toutes les prairies qui entourent Rigolet, une grande quantité de narcisses des poëtes, dont l'odeur suave se répandait au loin; des trollius dont les grosses fleurs jaunes globuleuses se développaient près des ombelles blanches du *meum*. J'y recueillis aussi les longs épis purpurins de l'orchis mâle, de l'orchis à large feuille, et sur le bord des ruisseaux, au milieu de larges touffes de mousse, sortaient les fleurs si délicates et si élégantes du trèfle d'eau, les rosaces de la saxifrage étoilée, et les grappes violettes de la cardamine des présque j'y ai rencontrées quelquefois à fleurs doubles. A cette époque, les hêtres étaient couverts de feuilles nouvelles, et chaque branche de sapin offrait un jeune bourgeon, dont le vert tendre se distinguait au loin sur les feuilles foncées de l'année précédente.

La scène avait changé: des renoncules, des scabieuses et des phyteuma remplaçaient cette belle végétation printannière, et des

polyomates aux ailes de feu et d'azur voltigeaient sur les fleurs, au lieu de ces argynnes aux taches argentées qui paraissent chaque année aux premiers rayons du soleil.

Ces prairies ne sont en quelque sorte que de grandes lacunes au milieu de la forêt, où notre sentier nous fit bientôt rentrer. Nous descendîmes sous les sapins par une pente extrêmement rapide qui nous amena sur le bord d'un petit ruisseau, dont l'eau glissait presque sans bruit sur des rochers couverts de mousses, et se rendait dans la Dordogne. Nous arrivâmes, après quelques détours, dans les prés qui bordent cette rivière, et nous prîmes le chemin de la cascade de la Vernière.

La cascade de la Vernière.

Nous étions très-près de cette jolie cascade; elle est cachée dans les bois qui couvrent le flanc de la vallée, sur la rive gauche de la Dordogne. Après avoir traversé les prés, nous suivîmes un chemin montueux, ombragé de chaque côté par une rangée de vieux hêtres, dont les branches venaient se confondre au-dessus de nos têtes. Nous descendîmes ensuite par un petit sentier tracé au milieu des genêts, et près duquel parais-

saient çà et là les fleurs de la mauve des bois, et les longs épis du bouillon blanc. Les prés, qui n'étaient pas encore fauchés, nous offraient quelques plantes remarquables, parmi lesquelles on distinguait surtout les belles grappes blanches du *veratrum*, que l'on recueille et que l'on expédie dans le commerce sous le nom d'ellébore blanc. Ces prés occupaient le fond d'un petit vallon qui vient s'ouvrir dans la vallée de la Dordogne. Des bouquets de hêtres croissaient sur chacun des versans, et allaient se réunir à de vieux sapins qui s'élèvent ensuite en amphithéâtre, et qui cachent la cascade que nous voulions visiter.

La fraîcheur du lieu, la pureté du ciel qui venait de se découvrir, et l'odeur balsamique répandue autour de nous, nous mettaient dans une disposition toute particulière pour admirer les beautés de la nature. Tout était sombre autour de nous, tout était humide et couvert de rosée; les fleurs des prés, à demi-penchées, attendaient les premiers rayons du soleil pour se relever et jouir de sa lumière. Nous étions au bas du sentier, nous avions traversé sur quelques pierres les eaux qui venaient de la Vernière, et nous entrions sous des voûtes de verdure qui nous dérobaient la

chute de ce ruisseau. Le sentier, d'abord ombragé par de vieux hêtres, fait quelques détours; mais on entend déjà le bruit de la cascade; on voit même à la dérobée une petite partie de l'eau écumeuse qui s'en échappe; puis tout d'un coup, un détour un peu brusque vous place sur le bord d'un cirque embelli par la chute du ruisseau, et l'amphithéâtre d'arbres verts qui augmente encore la teinte sombre de ces lieux.

La cascade n'a pas plus de vingt pieds. Ses eaux sont séparées en deux parties par un rocher proéminent et couvert de mousse. La portion la plus considérable tombe à gauche, et les feuilles de plusieurs plantes qui croissaient au bord de son bassin, éprouvaient un balancement continuel produit par l'air que la chute d'eau déplaçait. L'autre portion du ruisseau coule d'abord dans une petite rigole, où le rocher lui fait éprouver une foule de petits soubresauts; puis elle glisse comme un ruban d'argent, n'offrant plus que des ondulations dues aux mousses qu'elle arrose. Ce n'est qu'en arrivant au bas qu'une petite saillie de lave la fait dévier de sa chute perpendiculaire. La cascade est resserrée entre deux murs de rocher qui s'élèvent presque verticalement; mais ils sont couverts

de végétaux de toute espèce et de longues mousses d'un beau vert. Un sorbier étendait ses rameaux au-dessus des eaux, et un sureau penchait ses grappes de fruit rouge jusqu'à la surface du liquide.

Plusieurs filets d'eau sortant des parois de ces rochers venaient se réunir dans l'espèce de bassin qui reçoit celles de la cascade. Ils entretiennent la fraîcheur de plusieurs touffes de fougères qui se développent en abondance dans cette atmosphère humide. Un de ces filets dépose de l'oxide de fer, et colore en orangé le rocher sur lequel il s'écoule.

Au-dessus de la cascade, s'élève un magnifique amphithéâtre de sapins de tout âge, qui cachent entièrement le sol pierreux qui leur prête son appui.

Nous désirions beaucoup atteindre ces sapins, et voir s'il n'existait pas d'autres cascades au-dessus de celle que nous venions d'admirer. Ce fut avec peine que nous parvînmes à notre but. Nous fûmes obligés de monter à gauche, en nous accrochant aux branches, de nous élever bien au-dessus du ruisseau, et de descendre ensuite avec précaution en nous retenant aux arbres. Nous vîmes alors de nouvelles cascades, et nous

remarquâmes avec surprise l'ensemble d'une petite chute que nous avions aperçue dès notre arrivée à la Vernière, mais à laquelle nous ne supposions pas un si grand développement. Elle est sur la rive gauche du ruisseau; nous la suivîmes des yeux au milieu des sapins jusqu'à la hauteur d'environ deux cents pieds; ses eaux glissent avec rapidité sur de longs tapis de mousse, interrompus çà et là par la saillie de quelques rochers. Malheureusement cette jolie chute n'existe pas toujours; car le ruisseau qui lui donne naissance est souvent détourné pour l'irrigation des prairies de Rigolet, et c'est seulement lorsqu'on cesse d'arroser que l'on jouit de la cascade.

Nous ne pûmes remonter le lit du ruisseau de la Vernière, la disposition étagée du terrain nous en empêcha; nous montâmes à travers les arbres, regardant de loin ce que nous ne pouvions voir de plus près. Enfin, les inégalités du terrain cessèrent, nous traversâmes ce petit cours d'eau au-dessus de toutes ses cataractes, et nous nous retrouvâmes dans les prairies de Rigolet, au-dessus de celles que nous avions traversées le matin. Nous étions alors au-dessous du rocher de l'Aigle, qui domine le ravin de l'Eau salée, site sauvage qui se trouvait sur

notre itinéraire. Il était trop tard pour le visiter avec soin, il nous convenait mieux de traverser la vallée du Mont-Dore, et d'aller à Murat, chef-lieu de commune, que nous apercevions en face de nous, mais qui était encore éloigné.

Murat-le-Quaire.

Après deux petites heures de marche, nous étions à Murat; et placés sur la masse de basalte qui supportait son château fort, nous ne nous lassions pas d'admirer les belles forêts de sapins dont nous avions traversé le matin une petite portion, et le cours de la Dordogne, tantôt resserré entre des montagnes de granite, tantôt libre au milieu de pelouses magnifiques, offrant çà et là des restes de forêts de hêtres. Nous avions sous les pieds les petits hameaux des Escures, Quaire, la Bourboule, Prenioux, et plusieurs habitations dispersées. Saint-Sauves paraissait plus loin : plusieurs montagnes granitiques et boisées nous séparaient de ce village.

Murat ne nous avait rien offert de remarquable que cette vue, mais il avait donné matière à nos réflexions. Nous voyions de loin tout le bas de la vallée offrant des déchirures très-blanches, et Murat lui-même était bâti

sur un terrain semblable, qu'il était facile de reconnaître pour un tuf ponceux provenant des immenses éruptions pulvérulentes du mont Dore à l'époque de son incandescence. On voyait aussi que ces matières avaient été remaniées par les eaux, et leurs couches régulières et à grain fin prouvaient que ces dépôts avaient eu lieu au fond d'un lac, dont la digue devait se trouver au-dessous de Murat.

Le désir de voir cette digue, et d'examiner avec soin ces tufs ponceux qui furent déposés au fond des eaux ; le plaisir de parcourir encore des forêts de sapins, et de voir les eaux thermales que nous dérobait le rocher de granite de la Bourboule, nous déterminèrent à descendre dans ce hameau dépendant de Murat-le-Quaire.

CINQUIÈME PROMENADE.

LA BOURBOULE-LES-EAUX. — LES BOIS DE CHAROUDE. — LA ROCHE DES FÉES. — LA GROTTE DE LA BONNE FEMME.

La Bourboule-les-Eaux.

Nous ne reproduirons pas ici cet article, qui a déjà paru dans les Annales, t. 1, 1828.

Bois de Charoude.

Des pelouses d'un vert magnifique, interrompues çà et là par des bois ou des bouquets de hêtres, sont traversées par la Dordogne qui roule ses eaux limpides sous des voûtes de verdure, ou à l'ombre des escarpemens granitiques qui s'élèvent sur ses bords.

Il est difficile de décrire ce paysage : c'est l'ensemble qu'il faut voir, surtout pendant ces journées chaudes de l'été, lorsque le soleil brille de tout son éclat. Une vive lumière vous éblouit en traversant des prés unis et couverts d'une foule de fleurs d'une grande fraîcheur, et vous entrez tout à coup sous un immense portique où les troncs lisses des hêtres s'élèvent comme de nombreuses colonnes à plus de cinquante pieds de hauteur, avant de donner naissance à ces longs rameaux qui s'inclinent les uns sur les autres, et croisent leur feuillage. Ils forment un abri où des milliers de feuilles superposées s'opposent au passage des rayons solaires, et produisent un effet de lumière qu'il est impossible de décrire. On éprouve une sensation singulière, quand on échappe au soleil brûlant de la plaine pour entrer sous ce portique, où une lueur pâle et vacillante pénètre par l'écarte-

ment momentané que le vent produit sur les feuilles.

Les hêtres disposés en amphithéâtre donnent à cette petite forêt un aspect des plus majestueux. Le sol est nu, privé d'arbustes et de taillis; des feuilles mortes recouvrent une terre noire et riche en terreau; peu de végétaux s'y développent, excepté quelques prenanthes pourprées, dont les grappes élégantes et les fleurs mobiles ne sont jamais agitées par les vents. Quelques satyres traversent d'un vol léger un espace où ils ne trouvent aucune fleur pour se reposer, et vont chercher leur nourriture dans des sites plus rians et moins majestueux. Les oiseaux préfèrent les lieux élevés d'alentour, en sorte que rien ne trouble le silence qui contribue encore à augmenter le caractère de grandeur qui vous frappe dans cette localité. Tous les massifs de hêtres qui se trouvent aux environs, ne présentent pas la même disposition, mais tous sont d'une grande fraîcheur et d'un aspect très-agréable. Les points les plus élevés sont occupés par des bouquets de chênes qui semblent refuser de se mêler à la végétation des hêtres. C'est après avoir traversé ainsi plusieurs prairies et ces beaux berceaux de verdure que nous arrivâmes à la roche des Fées.

Roche des Fées.

Un grand nom sert souvent à quelque chose. S'il n'est pas toujours un titre à la célébrité, il attire l'attention, et celui qui le porte est au moins remarqué. Le titre de Roche des Fées a sauvé de l'oubli un rocher de granite situé à une petite distance de la Bourboule. Nous y arrivâmes en suivant d'abord les rives de la Dordogne ; et nous élevant ensuite à travers quelques prairies et des buissons de genêts, nous nous trouvâmes bientôt sur une butte de granite au moins aussi haute que le rocher qui domine les bains de la Bourboule, mais encore située bien au-dessous de Murat.

La surface de ce rocher est plate et légèrement inclinée du côté opposé à la Dordogne. Sa plus grande largeur est d'environ quarante pieds; elle présente quelques cavités arrondies et peu profondes, dont une est plus grande que les autres. Plusieurs filons traversent cette grande masse pierreuse. Les uns en quarz font saillie au-dessus, parce que plus durs que le granite, ce dernier s'est décomposé, tandis qu'ils ont résisté. D'autres, formés d'une roche moins dure que celle qui la renferme, ont été détruits à leur surface,

et loin de former des affleuremens, donnent naissance à des lignes en creux qui s'entrecroisent et divisent la surface du rocher en polyèdres inégaux et très-irréguliers. Cette surface est presque nue ; on y voit seulement de petites touffes de mousses qui verdissent chaque fois qu'il pleut, quelques orpins exposés à toute l'ardeur du soleil, et de petits bouquets de jasione ondulée, dont les fleurs bleues ne parviennent à s'épanouïr que dans les années humides et pluvieuses. Mais si le dessus du rocher paraît aride, il n'en est pas de même de ses côtés et de tous les lieux environnans ; des champs de seigle s'élèvent jusqu'à sa base, des buissons de genêt à balais et de belles touffes de genêt purgatif couvrent de leurs corolles jaunes toutes les pentes de granite, et s'associent à divers œillets, dont les fleurs roses ou pourprées contrastent agréablement avec le vert bleuâtre de leurs feuilles. Nous examinions ces détails, quand on nous fit remarquer de nouveau ces cavités dont nous avons déjà parlé, et dont on attribue l'origine à des fées. Nous dirons le fait tel qu'il nous a été rapporté, sans y rien changer. « Des fées (on ne dit pas leur nombre) habitaient autrefois la Bourboule, et avaient pris ce pays sous leur protection. Au

dire des habitans, elles étaient bonnes, aimables, et avaient rendu de grands services. D'abord elles avaient, par leur puissance, coupé le rocher de granite sur lequel nous étions, afin de donner issue aux eaux que cette digue retenait captives, et qui formaient un lac de la Bourboule. Par ce moyen, la vallée devint cultivable; on y établit de belles prairies, et les eaux thermales qui se perdaient dans le lac devinrent visibles et furent recueillies. Elles apprirent aux habitans leurs propriétés, et l'on assure même qu'elles y prirent des bains. Outre ces bienfaits, elles protégeaient les environs contre les incursions d'Aimerigot, qui habitait à cette époque la Roche-Vendeix, dont nous parlerons bientôt, et qui étendait partout ses ravages.

« Aimerigot, gêné par la présence de ces bonnes fées, avait tenté plusieurs fois de les déloger, afin d'exercer ses brigandages sans contrainte; mais les fées avaient jusque-là déjoué ses projets. Un jour cependant, en mémoire d'un événement heureux que l'on n'a pu nous indiquer, les fées, retirées sur leur roche, chantaient en buvant de la bière, et mangeaient une omelette. Aimerigot qui les aperçut de Vendeix, vint en diligence et les

surprit. Il s'empara du local qui était divisé en deux parties. L'une antérieure formait salon. On y voit encore une espèce de canapé ou de banc taillé dans le rocher, ainsi que la base de la cloison qui séparait le salon de la cuisine (et qui est formée par la saillie d'un filon de quarz). Les fées, qui étaient alors dans leur cuisine, n'eurent que le temps de s'échapper par des procédés qui leur étaient connus, et abandonnèrent définitivement le pays. Elles voulurent pourtant y laisser un souvenir de leur séjour; la poêle et les verres dont elles se servaient ont laissé, par leur volonté, des empreintes sur le roc; elles sont dispersées à sa surface. Ce sont ces cavités dont nous avons parlé, et qui sont pleines d'eau après les pluies. Il y a quatre ou cinq de ces empreintes, ce qui peut faire supposer que ces dames étaient en nombre égal; cependant, en examinant avec soin la surface de granite, on n'y trouve que deux empreintes de pieds extrêmement petits, nombre qui n'est pas en rapport avec celui des verres, à moins d'admettre que, par coquetterie, ces dames n'aient chargé celle qui avait les plus jolis pieds, d'en laisser l'empreinte aux recherches de la postérité. »

Après avoir écouté avec attention cette vé-

ridique histoire, nous nous sommes demandé pourquoi les fées avaient préféré cet asile sauvage et escarpé à tant de sites pittoresques que présentent les environs de Murat. Nous avons cru que le beau point de vue dont on jouit sur cette roche, avait pu être la cause de cette prédilection. On découvre, en effet, un paysage des plus frais et des plus étendus. On a autour de soi les bois de Charoude, et leurs beaux groupes de hêtres, sous lesquels la Dordogne roule ses eaux pures. Sa vallée s'élargit, un gazon d'un beau vert en occupe toutes les parties, et çà et là s'élèvent des montagnes primitives, dont les flancs déchirés attestent l'action séculaire du temps et la puissance des eaux. Des arbres et des buissons couvrent les débris à mesure qu'ils s'accumulent, et cachent, sous leur végétation vigoureuse, les ruines dont notre planète se couvre tous les jours. Au loin, paraît sur un petit plateau le village de St-Sauves, dont les toits couverts de micaschistes étincelaient aux derniers rayons du soleil, tandis qu'un rideau de sapins s'élevait devant nous, et se cachait lentement sous des nuages orageux, dont l'approche nous fit quitter le séjour des fées plus tôt que nous ne l'aurions voulu.

La grotte de la Bonne Femme.

Nous venions d'arriver à la Bourboule, quand on nous engagea à visiter la grotte de la Bonne Femme, espèce de maison creusée dans le roc, et que nous avions aperçue en arrivant. Nous y fûmes bientôt décidés, lorsqu'on nous dit qu'une partie de sa fortune consistait dans les visites que lui faisaient les étrangers, et dans les modiques offrandes qu'ils laissaient dans son habitation. Nous trouvâmes la bonne femme assise devant sa porte, et occupée à tricoter; elle s'empressa de nous montrer sa propriété. C'est une chambre assez grande, entièrement creusée dans le tuf ponceux blanchâtre, qui est adossé au rocher de granite qui domine la Bourboule. La roche est assez tendre, mais le granite la soutient, et forme une sorte de rempart qui protége la masure. Au-dessus de la porte, étaient des touffes de genêts dont les fleurs étaient passées; mais la digitale fleurissait encore, et inclinait des fleurs purpurines sur quelques massifs d'œillets sauvages et de campanules.

Une porte, deux fenêtres et une cheminée étaient les seules ouvertures de la maison, encore les fenêtres étaient-elles si petites, que nous les crûmes exemptes de tout impôt.

La chambre n'est pas très-haute, comme on peut le penser; on apercevait au plafond les traces de la pioche qui l'avait creusée, sous une couche mince de suie noire et luisante, qui formait une sorte de vernis sur toutes les parois. Nous fûmes étonnés de voir partout les traces de la fumée, quand nous vîmes une grande cheminée qui occupait l'un des côtés de l'appartement Cette grotte avait coûté trente-deux journées de travail, et revenait à 80 fr. à sa propriétaire.

L'ameublement était simple, mais assez propre. Deux lits fortement encaissés garnissaient un des côtés. L'un servait de couchette à la vieille femme, l'autre à une nièce qui demeurait avec elle, ou qui du moins venait y passer la nuit. Une image représentant la douleur des damnés, les pleurs du purgatoire et les flammes de l'enfer, était collée entre les deux couchettes. Au devant, deux longues caisses fermées par un couvercle à charnière, servaient à la fois de bancs et de buffet; elles renfermaient la vaisselle et les provisions. Une petite cage de bois, accrochée dans la cheminée, contenait des fromages qui paraissaient d'autant plus blancs, qu'ils étaient placés sur des parois plus enfumées.

Un petit coin de l'appartement qui s'éten-

dait derrière les lits, était rempli par un ſoin odorant, recueilli et séché avec soin, destiné pour l'hiver aux chèvres qui ſournissaient le fromage.

Rien ne troublait cette solitude. Les souris mêmes ne pouvaient percer les épaisses murailles de la grotte. Un chien du voisinage avait seul trouvé le moyen de s'introduire par une des petites ſenêtres, et ne le faisait jamais que pour commettre un larcin. Ce fut la seule plainte que nous entendîmes. Nous vîmes un peu plus haut une grotte à peu près semblable à la première, c'était, nous dit-elle, l'habitation de sa mère, morte déjà depuis long-temps. L'espace qui les séparait était garni d'une herbe abondante mêlée de beaucoup de serpolet; elle était recueillie et conservée avec soin pour nourrir son troupeau pendant l'hiver. Ces animaux étaient logés dans la grotte de la mère; trois chèvres occupaient la moitié de la première chambre, l'autre partie était convertie en bûcher; une seconde chambre était au ſond de la première; quelques bandes de byssus d'un vert éclatant annonçaient une humidité constante. Et en effet, cette chambre était la fontaine et le lavoir. Une cavité creusée dans le rocher, recevait l'eau qui distillait continuel-

lement du plafond. Elle était fraîche et limpide, étant filtrée à travers les couches puissantes d'une roche poreuse. Le trop-plein, suivant une petite rigole, se déversait dans une cavité creusée à côté de la première, et celle-ci servait de terrine pour laver les légumes, pour faire boire les chèvres, et pour rincer le linge. Enfin, cette fontaine lui permettait d'accorder quelques faveurs; c'était la meilleure eau du village, et ses amis seuls avaient droit d'y puiser.

SIXIÈME PROMENADE.

LE RAVIN DE L'EAU SALÉE. — LA ROCHE-VENDEIX. — LES FORÊTS DE SAPINS DU PLATEAU DE BOZAT, ET LES MOULINS A SCIE.

[redacted]

...ais que la civilisation détruit avec ...itude effrayante.

...irons de Murat offrent quelques-...s sites. Les plus beaux et les plus ac-...es, sont le *ravin de l'Eau salée* et *le* ...*t de Bozat, avec les moulins à scie.*

...ous partîmes de la Bourboule pour faire ...te promenade, et nous avions le projet de visiter, en passant, la Roche-Vendeix, qui est placée entre les deux sites que nous venons d'indiquer.

Le ravin de l'Eau salée.

Le ravin de l'Eau salée doit son nom à une petite source minérale qui sort d'un tuf ponceux comme ceux de la Bourboule. Il est situé près du hameau de Fenêstre, sur la pente escarpée d'une montagne qu'on appelle le Rocher de l'Aigle. Une forêt de vieux sapins couronne le sommet de cette montagne, tandis que la partie moyenne est parsemée de hêtres et la base couverte de prairies.

Après avoir traversé la Dordogne et quelques prés tourbeux, nous arrivâmes par un chemin creux, près du hameau de Fenêstre. Au-dessous, et un peu avant de l'atteindre, existe une magnifique bande de hêtres sous lesquels passe un petit sentier constamment ombragé.

Après nous être promenés sous ces restes des anciennes forêts qui couvraient autrefois toutes les pentes qui aboutissaient au lac de la Bourboule, nous montâmes lentement la montagne de l'Aigle, laissant successivement derrière nous des champs de seigle, de pommes de terre, et des buissons de hêtres, dont les chèvres viennent continuellement brouter les sommités et arrêter la croissance. Enfin, nous atteignîmes au sommet de beaux sapins, croissant avec vigueur sur un sol qui s'exhausse tous les ans par le terreau qu'y déposent les feuilles nombreuses de ces vieux arbres verts.

Pressés les uns contre les autres, leurs branches se confondent; des lichens barbus couvrent tous les rameaux, se détachent et jonchent un sol que l'homme vient rarement fouler; des branches énormes, privées d'air et de lumière, se dessèchent, tombent en débris, ou restent long-temps fixées sur le tronc, dont les branches supérieures sont dans toute leur jeunesse. Ailleurs, des sapins tout entiers se décomposent lentement; leur cime couronnée se détruit peu à peu; le tronc, privé d'écorce, ne présente plus que la base des grosses branches, conservées par la résine, dont ces parties sont encore em-

preintes. D'autres gisent étendus sur un sol constamment humecté. Toutes les fibres sont imbibées, et retiennent l'eau comme des éponges; le moindre choc détruit ces masses inanimées que les siècles ont respectées si long-temps, et qui dominaient autrefois les arbres qui s'élèvent rapidement autour d'eux comme pour remplir les vides qu'ils ont laissés. Souvent ces vieux troncs humides sont autant de jardins, où la végétation déploie tout son luxe. Le geranium robertin aux tiges rouges, aux fleurs roses, aux feuilles découpées, se développe en groupes vigoureux sur les tapis de mousse qui les couvrent en entier; la fraise mûrit son fruit parfumé, près de la tige transparente de l'impatiente, dont les fruits élastiques éclatent à chaque instant. De jeunes sapins croissent humblement sous ces plantes, et dans quelques siècles, ils donneront asile à des groupes semblables qui activeront la décomposition de leur tissu. Tout, dans ce lieu sauvage, nous présentait la fraîcheur de la vie, près des ruines et de la destruction. Là, nous voyions cette marche continuelle du temps qui, ne pouvant détruire la matière, la change et la transforme à son gré; nous en fûmes témoins quand nous atteignîmes au sommet de la montagne

le bord du ravin de l'Eau salée, précipice effrayant qu'on ne regarde qu'en tremblant, et inaccessible à l'homme comme à la plupart des animaux.

Tout est réuni dans ce lieu pour présenter l'image de la plus affreuse destruction. L'action érosive des eaux a commencé le ravin; un terrain blanc, ponceux, pulvérulent, a été entraîné par les pluies; une cavité s'est continuellement agrandie, et la nappe de lave qui la couvrait manquant de point d'appui, a fléchi sur quelques points, entraînant dans sa chute les arbres séculaires qu'elle soutenait. Ces arbres, arrêtés par les troncs vigoureux qui croissaient au-dessous, ont confondu leurs branches promptement desséchées avec les cimes verdoyantes de sapins pleins de vigueur. Souvent la foudre est venue compliquer ce tableau de désordre, et nous vîmes plusieurs arbres qu'elle avait abattus, et dont elle avait amoncelé les débris.

De grandes plantes vivaces croissent sur toutes ces ruines, et semblent vouloir les cacher; il se forme des digues que le moindre orage vient renverser, et chaque année le ravin augmente, les sapins périssent, les débris s'accumulent, et, comme nous, notre globe vieillit.

Nous songions à peine, assis sur la montagne de l'Aigle, à détourner les yeux du précipice qui produisait sur nous une si vive impression, et pourtant nous avions sous nos pieds de pauvres hameaux et de riches prairies, de jolis ruisseaux et d'immenses forêts moins sauvages peut-être que celle où nous étions assis, mais dignes de toute notre attention. Nous n'étions séparés de la Roche-Vendeix que par de longues pelouses inclinées; sa cime était au-dessous de nous, et nous partîmes pour l'atteindre.

La Roche-Vendeix.

De la montagne de l'Aigle, nous dominions la Roche-Vendeix, montagne basaltique très-remarquable par les prismes nombreux et inclinés qui la composent, digne d'être visitée pour le magnifique panorama dont on jouit à son sommet, et célèbre dans l'histoire comme une des principales retraites d'Aimerigot Marcel et des brigands qui l'accompagnaient.

Nous descendîmes donc avec précaution la montagne de l'Aigle, et après une bonne demi-heure, nous atteignîmes la base de Vendeix. Cette roche est couverte de beaux arbres, et située au point de jonction de

deux ruisseaux. Sa base est profondément ravinée; l'eau coule avec bruit, tombe de chute en chute, et a creusé un lit profond, dont les bords escarpés étaient couverts d'une belle végétation. Après avoir remonté quelque temps le cours de l'un de ces ruisseaux, nous arrivâmes près d'un petit moulin de la construction la plus simple. Son trop-plein formait une jolie cascade sur les rochers volcaniques que l'eau avait mis à découvert.

C'est au-dessus de ce moulin que nous montâmes la Roche-Vendeix, et bientôt après nous étions presque au sommet. Nous nous dirigeâmes, en suivant la base de l'escarpement, sur le versant qui n'était pas couvert de forêts, et où nous vîmes des pelouses, quelques champs de seigle, et des parcelles de lin, dont les tiges flexibles et les jolies fleurs bleues ondulaient sous un vent léger.

Nous étions au-dessus du hameau de Vendeix, et près d'une petite grotte creusée sous le rocher, mais qui nous parut n'avoir jamais eu une grande profondeur. De ce point la partie supérieure de la roche nous paraissait à pic; de gros prismes informes, serrés les uns contre les autres, s'élevaient comme une muraille qu'il était impossible de franchir.

Cependant un peu sur la droite, nous vîmes des masses de basalte à demi-décomposées, qui formaient des espèces de degrés ou des gradins grossiers, et un peu plus haut, nous reconnûmes que ces degrés étaient un peu moins effacés. Une rampe, ménagée dans le rocher, nous parut évidemment formée de main d'homme. Nous nous y arrêtâmes un instant, et appuyés sur elle, nous regardions le précipice qui était au-dessous de nous, et les montagnes qui nous environnaient. Enfin, nous atteignîmes le sommet au point même où la tradition place l'ancienne forteresse de Vendeix. Ce sommet offre deux buttes de basalte, dont l'une est un peu plus élevée que l'autre; elles sont séparées par une petite plate-forme bien unie, comme celle qui termine l'un des deux monticules, et à laquelle on parvient sans peine au moyen d'un petit sentier tournant, taillé dans le roc même. On ne peut disconvenir, en voyant ces restes du travail des hommes, que le haut de Vendeix n'ait été autrefois un lieu fortifié qui dominait les environs; peut-être même a-t-on aidé la nature en isolant complétement le sommet de la montagne, qui n'est accessible que par la petite rampe dont nous avons parlé, et qu'il était très-facile de défendre sur ce point.

Toute la partie située au-dessus des escarpemens de la roche, forme une surface assez étendue, mais fortement inclinée du côté de la Dordogne. Nous la trouvâmes couverte d'une pelouse épaisse et d'une grande fraîcheur. Nous pûmes la parcourir en tous sens, en prenant toutefois quelques précautions pour approcher des bords. Très-près du sommet, nous remarquâmes une petite cavité, où nous vîmes encore quelques pierres taillées, restes de bâtimens. Au bas de la pelouse, nous en trouvâmes une autre plus grande, carrée, qui indiquait, dans cet endroit, une autre construction; mais nulle part nous n'avons remarqué la moindre trace de mortier; nous en cherchâmes inutilement aussi sur les flancs de la montagne. L'histoire cependant rapporte qu'un château fort existait au sommet de Vendeix, et les documens que l'on a sur cet objet sont trop nombreux et trop précis pour qu'on puisse les révoquer en doute. On trouve dans Froissard des détails curieux sur ce sujet.

Aimerigot Marcel, surnommé *Roi des pillards*, était chef d'une de ces *compagnies* qui infestaient la France, vers la fin du quatorzième siècle. Fort de la faiblesse du gouvernement, et retranché dans le fort d'Aleuse,

il étendait ses brigandages dans toute l'Auvergne, le Limousin et le Rouergue. En 1390, une trève venait d'être conclue entre la France et l'Angleterre ; Aimerigot y consentit moyennant une somme assez considérable qui lui fut offerte par les trois provinces qu'il avait si souvent ravagées. Il livra Aleuse, et promit de seconder le comte d'Armagnac dans son expédition contre Galeas-Viscomti, qni occupait alors la seigneurie de Milan. Aimerigot ne tint aucun compte de ses promesses ; il en avait pourtant juré l'observation sous peine de vie. Habitué au crime, il ne put oublier sa vie passée, et resta en Auvergne. Dès qu'il crut l'occasion favorable, il rassembla ses anciens compagnons, et leur rappela les avantages du métier qu'ils exerçaient avec tant de succès. Ils n'hésitèrent pas, et la Roche-Vendeix, sans garnison depuis la trève, devint le but de leurs désirs. Ils n'eurent aucune peine à s'en emparer. Ils y appelèrent de nouveaux compagnons d'armes, et la garnison, grossie de tous les malfaiteurs des environs, s'occupa de fortifier encore le château qui pouvait alors faire une longue résistance. *Quand ils virent*, dit Froissard, *qu'il estoit assez fort pour tenir contre siege et assauts, et que tous les compa-*

gnons furent montés et pourveus, ils commencerent à courrir sur le pais et à prendre prisonniers et rançonner et pourveoir leur fort de chairs, de farines, de cire, de vin, de sel, de fer, d'acier, et de toutes les choses qui leur pouvoient servir. Rien n'estoit qui ne leur venist à point s'il n'estoit trop chaud ou trop pesant; le pais de là environ et les bonnes gens (qui cuidoient être en paix et en repos parmi la tresve qui estoit donnée entre les rois et les royaumes) se commencerent à esbahir; car ces robours et pillards les presnoient en leurs maisons et partout où ils les pouvoient trouver aux champs et aux labourages, et se nommoient les auantureux.

Les habitans n'eurent d'autres ressources que d'implorer la protection du roi, qui leur envoya le vicomte de Meaux, Robert de Béthune, pour réprimer ses ravages, et le forcer de tenir sa promesse. Il arriva à la fin d'août 1390, avec une armée composée de quatre cents lances et de cent vingt arbalétriers. Aimerigot ne pouvait résister à cette force, et il le sentit. Il sortit secrètement pour aller demander des secours aux Anglais, et laissa le commandement de Vendeix à Guiot d'Ussel, son oncle, auquel il recommanda expressément de ne point se rendre quoi qu'il

pût arriver ; mais après six semaines de siége, Guiot d'Ussel fut attiré et pris dans une embuscade, et obligé de livrer le fort aux troupes royales. Aimerigot apprit ce désastre, et se rappelant sa promesse relativement à la trève, il ne savait où se réfugier. *J'ay courroucé,* disait-il, *trop grandement le roy de France, le duc de Berry et les barons d'Auuergne, et tous les gens du pais, car ie leur ay fait la guerre la treue durant* (1). »

Il se rappela cependant qu'il avait dans la Haute-Auvergne un cousin germain, Jean de Tournemine, qui habitait le château de Tournemine, situé sur le bord de la Doire. Il s'y rendit.

« *Il s'auisat qu'il auoit en Auuergne vn sien cousin germain, escuyer et gentilhomme, lequel on nommoit Iean de Tournemine ; et qu'il iroit devers luy, et lui monstreroit toutes ses besongnes et prendrait conseil de luy. Si comme il deuisa il fit.* »

Mais *l'escuyer et gentilhomme* avait encouru la disgrâce du duc de Berry, qui gouvernait pendant la longue maladie de Charles VI, et

(1) Froissard ; Commentaires de ses chroniques, imprimés à Paris en 1574. Liv. 4, p. 69.

il trouvait une bonne occasion de rentrer en grâce. Il fit arrêter Aimerigot qui venait chez lui en toute confiance, et après lui avoir mis les fers aux pieds, et l'avoir enfermé sous bonne garde dans une grosse tour, il dépêcha un courrier au duc de Berry, lui offrant de lui livrer le roi des pillards, s'il voulait lui rendre ses bonnes grâces. « *Quand les lettres furent escriptes et scellées, il prit un de ses varlets, le plus loyal et auquel le plus il se fioit, et lui dit: Va-t-en en France deuers monseigneur de Berry, et luy baille ces lettres, et me recommande bien à luy, et ne retourne point que tu n'ayes response. Le varlet prit les lettres et monta sur un cheual, bon et appert, si se despartit du chastel, et exploita tant par ses iournées, qu'il vint à Paris; le duc de Berry s'y tenoit pour le temps. Il vint deuers luy, et lui bailla les lettres de son maistre Tournemine. Le duc prit les lettres et les leut, et quand il les eut leuës, il commença à sousrir, et à dire ainsi à ses cheualiers qui estaient près de luy, Voulez-vous ouïr des nouuelles? Aimerigot Marcel est attrapé. Son cousin germain Tournemine (comme il m'escrit), le tient en prison. Les cheualiers qui ouirent ces nouuelles, répondirent : Monseigneur, ce sont bonnes nouuelles pour le pais d'Auuergne et de Limosin; car*

en Aimerigot ils ont eu long-temps un mauuais voisin. »

On accorda au seigneur de Tournemine ce qu'il demandait, en échange du service qu'il venait de rendre.

« *Encore fut ordonné et accordé qu'à Tournemine, pour le bel et bon seruice qu'il faisait à la couronne de France, tous maltalents et inconueniens estoient pardonnez : et de ce on fit lettres patentes et ouuertes, les quelles le varlet rapporta en Auuergne à son maistre, qui se contenta moult bien et se fia sur ces lettres.* »

On ne fut pas long-temps embarrassé d'Aimerigot, on fut bientôt d'accord sur son supplice. Le sénéchal d'Auvergne fut chargé de le conduire à Paris sous bonne escorte. Il fut presqu'aussitôt livré au prévôt du châtelet et exécuté. « *Bien et vérité,* continue toujours Froissard, *qu'il offroit pour sa rançon soixante mille francs, mais nul n'y vouloit entendre; on lui respondit que le roy estoit riche assez, et que de son argent il n'en auoit que faire. Depuis qu'Aimerigot Marcel fut rendu au préuost du chastelet on n'en fist pas longuement garde. Il fut iugé à mourir honteusement comme vn traistre à la couronne de France. Si fut mené vn iour en vne charrette sur une place qu'on dit aux halles : et là tourné au pilori, plusieurs*

fois depuis on lisit tous ses forfaits, pour les quels il receuait la mort. Il fut là exécuté. On luy trencha la teste : et puis fut écartelé, et chacun des quartiers mis et leué sur vne attache, aux quatre souueraines portes de Paris (1). »

Ces lieux qui furent si long-temps le séjour du crime et le refuge de tous les vices, ces lieux qui furent témoins de combats sanglans et souvent renouvelés, se présentent aujourd'hui sous un tout autre aspect. Ces pointes de rochers, autrefois couvertes de soldats, n'offrent plus de traces de sang, mais la teinte rouge de ces jolies joubarbes, dont les feuilles réunies en rosaces semblent voilées du réseau de l'araignée. Des saxifrages aux feuilles en rosettes, aux fleurs blanches en pyramide, croissent en gazon serré dans les interstices du rocher, où les fleurs dorées du sedum semblent leur disputer les premiers rayons du soleil.

Ailleurs, s'étend cette jolie pelouse que nous trouvâmes émaillée de mille couleurs; elle était alors dans tout son éclat. On voyait partout les épis purpurins de la benoite, et les fleurs roses du serpolet, bien remarquable

---

(1) Froissard, Localité citée, p. 70, 71.

par l'odeur variée et pénétrante de ses feuilles et la grandeur extraordinaire de ses fleurs. Des œillets étalaient leurs corolles carminées, près des jolies grappes bleues des campanules, près des touffes serrées de la violette tricolore. Diverses espèces de scabieuse s'élevaient au-dessus de ces végétaux, offrant toutes les teintes de violet. Près d'elles croissaient la jasione ondulée, dont les corolles réunies en boules, sont d'un bleu si pur, et l'achillée qui couvrait de ses feuilles à mille découpures les fleurs éphémères de l'hélianthème, épanouïes le matin, et déjà flétries le soir. A ces brillantes associations se mêlaient des renoncules dorées, les grappes délicates du caille-lait jaune, de belles plantes de millepertuis, et des groupes de brillans chrysanthèmes, dont le disque jaune et les rayons d'un blanc mat, variaient encore les couleurs si pures que nous ne nous lassions pas d'admirer.

Qu'on se figure au-dessus de ce parterre, où chaque teinte était représentée, des milliers de tiges soutenant les panicules mobiles de la brise tremblante et de la canche flexueuse, toutes agitées par un vent léger, toutes entremêlées du feuillage de l'orobe et du vert tendre des graminées; qu'on s'imagine un instant que de nombreux papillons viennent jouir

sur cette pelouse du peu de jours que leur donne la nature, et l'on aura une faible idée du tableau que nous avions le bonheur de rencontrer. Jamais nous n'avions remarqué avec plus de plaisir le contraste des couleurs de ces fleurs et de ces papillons. Là, c'étaient des satyres de montagnes aux ailes noires et veloutées, qui se reposaient sur les fleurs rouges de la bétoine. Là, c'était une argynne qui étalait ses ailes fauves tachées de noir sur les disques violets de la scabieuse. Ailleurs, le machaon passait d'un vol rapide, et déployait ses ailes jaunes et noires sur les corymbes rosés de l'achillée, tandis que l'adonis et le vulcain, planant d'un vol léger, semblaient mépriser les fleurs les plus élégantes, et sentir leur supériorité. Nous fûmes long-temps sans pouvoir détacher nos yeux de cette petite pelouse, qui, vue de la Bourboule, ne paraît qu'un plan fortement incliné et soutenu sur des prismes basaltiques. Il fallut pourtant se résoudre à regarder tout autour de soi. Partout des montagnes s'élevaient en amphithéâtre bien au-dessus du point qui nous servait de base. De beaux sapins nous offraient leur verdure et leurs formes monotones. Le terrain, souvent raviné, présentait l'image de grands bouleversemens, et quelques géo-

logues, en voyant le grand cirque auquel la Roche-Vendeix servait de centre, se seraient crus placés sur le piton central d'un cratère de soulèvement.

Nous étions rapprochés de ces belles forêts que nous apercevions de Murat-le-Quaire. Nous avions sous nos pieds quelques moulins à scie en construction, et nous croyions déjà voir détruire ces arbres majestueux qui pouvaient encore nous offrir quelques tableaux de cette végétation primitive qui disparaît tous les jours.

Ces réflexions nous conduisirent au hameau de Vendeix, et de là nous entrâmes bientôt sous les vieux sapins qui couvrent un des versans du plateau de Bozat.

Les forêts de sapins du plateau de Bozat, et les moulins à scie.

Celui qui entre pour la première fois dans une forêt de vieux sapins, ne peut se défendre d'un saisissement particulier, en voyant ces arbres de tout âge s'élever en amphithéâtre jusqu'à la pelouse ou aux rochers qui terminent les montagnes. Les environs du Mont-Dore, et surtout ceux de Murat, ne le cèdent à aucune forêt pour la stature et la beauté des sapins qui s'y rencontrent. Nous

arrivâmes sur un des versans du plateau de Bozat, et en peu de temps nous avions dépassé les hêtres qui forment partout la lisière de ces forêts. Aucun chemin n'était tracé devant nous; le sol était nu, et des sapins magnifiques l'ombrageaient : les uns, jeunes encore, cherchaient à s'élever au-dessus des autres, pour jouir de la lumière qu'ils ne pouvaient atteindre, et confondaient souvent leur cime avec les rameaux inférieurs d'arbres plus âgés et plus vigoureux. D'autres avaient le tronc droit, très-haut et garni de branches sur toute sa longueur; les supérieures vertes, cachées sous les feuilles, abaissaient leurs extrémités sous le poids des cônes dont le soleil ouvrait les écailles, et dont le vent dispersait les graines: les inférieures desséchées se brisaient au moindre vent, et jonchaient le sol de leurs débris. De vieux sapins, quoique morts, étaient restés sur pied; leurs feuilles étaient jaunies; leur tronc, privé d'écorce, s'apercevait au loin, et leurs racines tortueuses, ne pouvant pénétrer le sol pierreux sur lequel ils croissaient, formaient à sa surface un réseau que de larges touffes de mousse couvraient en entier. Tous ces arbres étaient garnis de lichens filamenteux sous forme de longue chevelure. Nous

en mesurâmes qui avaient plus de trois pieds de longueur. Un peu plus loin nous rencontrâmes trois ou quatre vieux troncs presque entièrement décomposés, qui étaient tombés du même côté, et avaient formé, sur un léger filet d'eau, une digue assez forte pour former un marais. Une herbe fine et d'un beau vert s'étendait aux environs; l'eau baignait ses racines. Quelques épis bleus, appartenant à la bugle commune, s'élevaient audessus de l'eau, et çà et là paraissaient des groupes fleuris de la spirée ulmaire, dont les belles grappes blanches contrastaient avec les ailes veloutées des papillons qui voltigeaient autour d'elles. Sur le bord de ce marais, les grands arbres avaient disparu. Nous y remarquâmes en abondance le sureau à grappes, couvert de ses fruits rouges, qui produisent partout un si bel effet; il était répandu avec profusion; il formait, avec le chèvrefeuille à fruits bleus, un taillis assez étendu, sous lequel croissaient la pyrole déjà fructifiée, l'airelle myrtille, et surtout le framboisier, dont les feuilles bicolores offraient au gré du vent la teinte argentée, ou le vert glauque qui couvre chacune de leurs surfaces.

Quand nous eûmes traversé ce taillis, nous retrouvâmes les sapins, mais si serrés les uns

contre les autres, que l'on pouvait à peine y passer. Le terrain était fortement incliné; la pente très-escarpée; de larges tapis de mousse couvraient partout le sol. Le pied mal assuré glissait en les entraînant, et les branches des arbres situées à toutes les hauteurs étaient les seuls points d'appui qui pouvaient nous préserver de chutes successives : souvent même elles se brisaient, et nos efforts se réunissaient pour en atteindre d'autres, auxquelles un choc trop rapide faisait éprouver le même sort.

La cime des hauts sapins que nous voyions sous nos pieds nous faisait supposer avec raison que nous étions encore loin du fond de la vallée; cependant nous entendions le bruit des eaux, et quelque temps après nous pûmes apercevoir un ruisseau qui coulait rapidement, et se cachait souvent sous des blocs de rochers et les larges feuilles de grandes plantes herbacées. La pente devint alors tellement abrupte, et le terrain si mouvant, qu'il fallut chercher long-temps un point où nous puissions descendre sans accident. Nous profitâmes d'un glacis qui était couvert de diverses espèces de fougères, dont les frondes atteignaient jusqu'à trois ou quatre pieds, et simulaient un peu ces zones de fougères arbores-

centres qui croissent sur les montagnes des tropiques, et donnent un air si étranger à leur végétation. Leurs feuilles assez tenaces, et leurs racines solidement fixées nous aidèrent singulièrement à descendre. Après avoir traversé légèrement quelques fondrières, après avoir escaladé de grandes masses de trachyte tombées des plateaux supérieurs, nous étions sur le bord du ruisseau, dans la partie la plus profonde du ravin.

Tout dans cet endroit paraissait l'ouvrage des eaux ; elles avaient entraîné le terrain meuble et ponceux sur lequel reposent, au Mont-Dore, toutes les larges nappes de trachyte. Leur lit s'approfondissait tous les ans, et chaque année, les parties dénudées se couvraient de nombreuses associations végétales, empressées de se fixer sur un sol vierge et humecté.

Nous suivîmes quelque temps le cours de l'eau sans éprouver de grands obstacles. C'étaient les feuilles du cacalia, les touffes de fougères qu'il fallait écarter pour voir si elles ne cachaient pas quelque trou trop profond ; c'étaient des masses de rochers couverts de longues mousses glissantes, et sur lesquelles il fallait conserver l'équilibre ; ailleurs, des troncs ou des branches de sapins formaient

au-dessus de l'eau des ponts naturels qu'il fallait traverser avec méfiance, quelquefois même avec danger. Nous choisissions de préférence ceux qui étaient les plus rapprochés les uns des autres; car si l'un cédait, l'autre nous servait de support ou d'appui. Nous trouvions plaisir à parcourir ce profond ravin, et à admirer tout le luxe que la nature déployait dans ces lieux sauvages. Nous pensions que personne, avant nous, n'avait foulé ce sol bouleversé, car nous croyions que la curiosité seule pouvait pousser quelqu'un à entreprendre une course dans ces lieux, quand tout d'un coup nous aperçûmes un homme assis sur le bord d'un rocher, et les yeux fixés sur l'eau; c'était un pêcheur qui avait tendu ses filets, et qui attendait avec patience les truites agiles qui remontaient le torrent.

Nous fûmes arrêtés un peu plus loin par une forte digue, qui, sans retenir les eaux, formait un barrage que nous ne pouvions traverser; elle était formée par dix ou douze sapins tombés les uns sur les autres, dont toutes les branches étaient brisées, et les troncs même endommagés. Une énorme masse de rocher, détachée du plateau supérieur, semblait les avoir entraînés dans sa chute; car on apercevait encore la trace

qu'elle avait suivie en descendant, et les ravages qu'elle avait faits. Nous avions déjà rencontré plusieurs de ces digues, mais moins considérables, et situées dans des lieux plus accessibles. Il fallut sortir du ravin, et nous éprouvâmes presque autant de difficultés que pour y descendre. Nous montâmes du côté opposé, choisissant avec précaution la place où nous devions poser les pieds. La chaleur était devenue étouffante; les papillons paraissaient plus nombreux; de jolies chrysomèles d'un vert doré couraient sur les feuilles des cacalies; le picvert faisait entendre son cri aigu, et diverses espèces de mouches qui nous suivaient en bourdonnant, cherchaient à atteindre nos mains et notre visage. A ces signes nous présagions l'orage; nous concevions l'imprudence qu'il y aurait de s'exposer à la fureur du torrent près duquel nous étions, et à la masse d'eau qu'il devait contenir après une pluie abondante. La frayeur doubla nos forces, et nous fûmes bientôt hors de danger, assis bien au-dessus du ruisseau, dont nous entendions encore le bruit.

Des nuages voilaient le soleil qui ne paraissait plus que par moment. Un sifflement particulier se faisait entendre; nous en cherchâmes quelque temps la cause, et nous vîmes enfin

que, pendant le calme qui régnait autour de nous, un vent assez violent régnait sur les hauteurs, et sifflait à travers les branches des vieux arbres qui croissaient sur leurs versans les plus élevés. Peu à peu les nuages s'amoncelèrent, le vent augmenta, le bruit devint plus intense, et couvrit celui du ruisseau. Un éclair parut, et fut bientôt suivi d'un coup de tonnerre qui gronda long-temps, mais qui paraissait encore éloigné de nous. Nous n'avions plus aucun doute sur l'issue de la scène qui se préparait; nous cherchions un abri, non sous les sapins que le vent ébranlait, mais près d'un rocher qui, sans nous abriter de l'orage, pouvait au moins nous protéger contre ses terribles effets. Le silence le plus absolu succéda au premier coup de tonnerre : les oiseaux se turent; les papillons ne voltigèrent plus; les insectes se cachèrent sous les feuilles des plantes, et celles-ci, qui semblaient prévoir l'orage, étalaient leur feuillage, et courbaient leurs fleurs, comme pour les préserver du danger, et exposer à une pluie électrique les organes foliacés destinés à leur porter la vie.

Nous entendîmes de nouveau le sifflement du vent, mais bien plus fort et bien plus rapproché. Les longues barbes grises arrachées

aux sapins tourbillonnaient sur nos têtes, et s'accrochaient à de nouvelles branches, ou s'élevaient à perte de vue. Des fragmens de bois sec tombaient à nos pieds, tandis que d'autres, privés d'une écorce desséchée que le vent emportait, restaient fixés aux troncs vieillis, que la tempête menaçait, sans pouvoir les ébranler. Les éclairs et le tonnerre recommençaient; les nuages avaient pris une couleur noire; ils cachaient les sommets des pics élevés, et paraissaient, malgré le vent, s'accumuler sur nos têtes. Il était trois heures, et le silence des êtres vivans, joint à l'obscurité qui régnait dans la forêt, nous offrait un spectacle majestueux et imposant. Nous allions assister à une de ces grandes scènes de destruction qui se renouvellent si souvent dans les contrées chaudes de notre globe, mais que nous, Européens, nous avons bien rarement occasion d'observer dans nos climats. Nous sentions intérieurement un sentiment de crainte qu'il est difficile de définir, et pourtant nous étions impatiens de voir l'ouragan dans toute sa furie.

Nos désirs furent bientôt réalisés : le coup de tonnerre suivait immédiatement l'éclair; nous étions très-rapprochés de l'orage; le vent augmentait et mugissait à travers les sapins;

il déchirait leurs branches ; mais les troncs morts résistaient et n'offraient pas assez de surface pour être emportés. Il n'en était pas de même des grands arbres feuillés qui se trouvaient dans la direction de l'ouragan; plusieurs furent abattus sous nos yeux, et le craquement de leurs branches qui se brisaient sur le sol ou sur les arbres voisins, se confondait avec le roulement prolongé du tonnerre, dont les échos augmentaient encore l'horreur. Ce moment était le plus terrible; les arbres quelquefois brisés étaient plus souvent abattus avec leurs racines et toute la terre qui leur était adhérente. La pluie commençait à tomber en gouttes larges et nombreuses; le vent la réunissait en zones que nous voyions onduler sur le rideau de sapins qui s'élevait en face de nous. Quelquefois même ces larges gouttes réunies par des courans dont la direction était différente, se transformaient en lames d'eau qui tombaient à la fois, et se brisaient sur la cime des arbres verts. Tout était alors réuni pour rendre la scène plus terrible: le tonnerre, les éclairs, la pluie, l'ouragan, la chute des arbres et le craquement de leurs branches; les échos qui triplaient ces sons divers et finissaient de les confondre, augmentaient notre effroi et notre curiosité. Im-

mobiles, après avoir saisi un jeune sapin, protégé comme nous par le rocher, nous contemplions en silence ce bouleversement de l'atmosphère.

Un quart d'heure était à peine écoulé que déjà le vent avait cessé. Le tonnerre continuait toujours avec intensité, et la pluie semblait augmenter encore. Enfin, tous ces phénomènes cessèrent peu à peu. Les éclairs ne brillaient plus que de loin en loin, une pluie fine, qui paraissait se redissoudre en partie dans l'air, succédait à la pluie d'orage qui venait d'inonder la forêt, et des nuages blancs vaporeux s'élevaient, comme des fumées, des sapins sous lesquels ils se formaient. Un point blanc paraissait d'abord, s'étendait irrégulièrement, et formait un voile transparent et mobile, qui perdait peu à peu sa translucidité, et se transformait en un beau nuage pelotonné, errant quelque temps au-dessus des arbres, puis s'en détachant définitivement pour se dissoudre de nouveau ou se réunir dans les couches supérieures de l'atmosphère. Pendant que nous regardions avec plaisir la formation de ces vapeurs qui indiquaient la fin de l'orage, le bruit des eaux augmentait dans le ravin qui était au-dessous de nous. Le ruisseau s'était transformé en un torrent impétueux,

qui roulait avec bruit de gros quartiers de rochers, et des arbres entiers qui s'arrêtaient quelquefois pour descendre ensuite avec plus de rapidité. Des torrens latéraux arrivaient de toute part, emmenant avec eux un grand nombre de branches et des touffes élégantes de fougères et de cacalies qui, une heure auparavant, ornaient les pentes escarpées du précipice, et auxquelles nous nous étions accrochés pour y descendre. Leurs tiges brisées, leurs feuilles déchirées paraissaient par momens au-dessus de l'eau, et disparaissaient bientôt sous les branches des sapins, et quelquefois sous leurs troncs tout entiers. Des lambeaux de terrain, couverts d'arbrisseaux, glissaient de temps en temps, et étaient entraînés par les eaux ; des pentes abruptes étaient mises à nu, et rien ne pouvait s'opposer à la marche du torrent ; il continuait sa course dans des lieux que souvent il avait ravagés sans témoins, mais où il était facile de reconnaître la trace de ses dévastations précédentes. En voyant ces débris de forêts ainsi entraînés par le cours du torrent, nous nous reportions involontairement à ces deltas qui se forment à l'embouchure des rivières, et à ces immenses dépôts de végétaux ligneux, que les grands fleuves d'Amérique déposent

à leur entrée dans l'Océan. Nous avions sous les yeux un exemple de ces beaux phénomènes que la nature déploie dans le Nouveau-Monde, sur une plus grande échelle.

Le soleil venait de reparaître un instant, et deux corbeaux de rocher, perchés sur un prisme de trachyte, avaient salué sa présence de leurs cris rauques et discordans. Les végétaux inclinés se relevaient plus frais et d'un vert plus pur qu'auparavant, et de larges gouttes distillaient de tous les rameaux des sapins. Une odeur balsamique était répandue dans l'air ; les mousses et les lichens qui couvraient les vieux troncs, avaient étalé leurs feuilles en rosace ou en guirlande ; les barbes grises étaient devenues vertes ; l'humidité avait pénétré partout ; d'énormes champignons se développaient sous les feuilles mortes qu'on croyait leur voir soulever, tant la végétation était active ; on eût dit que la nature voulait réparer en quelques jours le mal qu'elle venait de faire en deux heures. Nous nous étions remis en marche depuis un moment, mouillés comme on peut le penser, et nous examinions avec plaisir ces plantes délicates que l'orage n'avait pas endommagées : des *oxalis* qui étaient abrités dans le creux d'un vieux sapin ; des impatientes, dont la pluie avait frappé

les fruits, et les avait fait éclater; des doronics et de beaux épilobes, dont les corolles entr'ouvertes recueillaient les rayons brûlans du soleil, et les vapeurs de la forêt.

Nous cherchions alors à nous rapprocher des moulins à scie, qui sont au nombre de quatre, situés les uns au-dessous des autres sur un même ruisseau, et nous descendîmes près de celui qui était le plus élevé. Ces moulins occupent des sites très-pittoresques et contribuent eux-mêmes à varier le paysage. Le bruit des scies interrompt le silence monotone de ces bois déserts, et la présence de l'homme et de l'industrie anime des lieux qui furent si long-temps ignorés.

L'orage avait épargné ces moulins. Ce fut avec une sorte de regret que nous vîmes sur pied des usines destinées à détruire les beaux sites que nous venions de parcourir. Nous traversâmes, pour rejoindre notre gîte, des lieux très-intéressans, mais inférieurs en beauté à ceux que nous avions admirés. La nuit approchait; nous n'étions pas complétement secs, et de nouvelles nuées qui s'accumulaient encore décidèrent de notre retour.

SEPTIÈME PROMENADE.

LE PESSIS. — GENESTOUX. — LA CASCADE DE QUEREILH.

Les trois jours que nous passâmes à la Bourboule et dans ses environs, furent bien remplis, comme on a pu s'en convaincre en lisant les promenades précédentes. Nous avions vu en dernier lieu les sites les plus sauvages du Mont-Dore. Nous avions besoin d'un peu de repos avant de recommencer de grandes courses, et pour nous délasser, nous voulions retourner par la grande route au village des Bains. Un trajet d'une lieue comme celui que nous avions à faire nous convenait mieux qu'un repos absolu.

Le Pessis.

Nous connaissions déjà Murat, il était inutile d'y retourner. Nous montâmes à Quaire, et de là au Pessis, hameau bâti sur un plateau de basalte bien inférieur à celui qui domine Murat. Nous y vîmes des prismes qui formaient une petite colonnade.

On nous indiqua au-dessus du hameau un

ravin creusé dans les tufs ponceux, et où l'on trouvait des cristaux d'idocrase. Nous y recueillîmes en effet de petites masses demi-transparentes d'un vert bouteille, qui étaient non de l'idocrase, mais du perlite bien caractérisé. La grande route que nous rejoignîmes un instant après est belle et bien entretenue; elle est taillée dans un sol entièrement volcanique. On y rencontre des conglomérats très-curieux, quelquefois traversés par de petits filons de trachyte à prismes couchés et assez réguliers. Des murs de soutenement sont établis sur le bord des précipices, et terminés par des parapets qui rendent la route très-sûre en lui donnant une certaine élégance. Nous quittâmes un instant notre chemin pour voir le ravin de l'Usclade. C'est un vallon très-étroit qui vient aboutir dans la vallée de la Dordogne, et qui prend naissance au-dessous de la banne d'Ordenche. Il est boisé des deux côtés, se rétrécit à mesure qu'il s'élève, et se perd au milieu des broussailles. Il présente de très-jolis points de vue, mais toujours très-resserrés. Le hameau de l'Usclade est situé sur un de ses bords.

Près de ce ravin, le sol présente plusieurs écorchures où l'on voit paraître des filons de basalte et des masses d'un trachyte rouge,

fortement coloré par l'oxide de fer. A peu de distance, se trouvent aussi des obsidiennes noires et vertes, qui forment des amas et de petites bandes dans les conglomérats.

Genestoux.

Nous laissâmes à notre droite, sur la route, le hameau de Genestoux, qui est dans une position très-pittoresque, sur un monticule à la base d'un bois de sapin, avec une belle échappée du côté de Murat. Un peu plus loin, nous nous arrêtâmes pour dessiner un fort joli point de vue. C'est l'escarpement qui domine le salon de Mirabeau. Plusieurs rideaux d'arbres verts descendent jusque sur les bords de la Dordogne, dont les eaux s'écoulent sous un pont rustique, au milieu des prairies; de l'autre côté, la route fait un coude dans un endroit rapide où un mur la soutient, et dans le lointain, on aperçoit le clocher de Murat-le Quaire, et les terrains cultivés qui sont au-dessous. Quelque temps après, nous passâmes le ruisseau de Guéry, sur un pont de pierre, et nous arrivâmes à Quereilh, hameau très-rapproché du mont Dore, et où l'on voit une source très-froide qui alimente un bac de bois, et se répand ensuite sur la route qu'elle traverse.

La cascade de Quereilh.

Nous étions si près de la cascade de Quereilh, que nous ne pûmes résister au désir d'aller la visiter en passant, et nous montâmes aussitôt le chemin qui y conduit; nous passâmes à Prentigarde, petit hameau, où l'on voit une source tout à fait semblable à celle de Quereilh; et quand on arrive près d'un pont de bois, sous lequel passe la petite rivière de la Chaneau, on abandonne le chemin que l'on suivait, pour en prendre un autre à droite qui mène en quelques instans à la cascade. Nous avions vu déjà presque toutes les chutes d'eau du Mont-Dore, et nous fûmes agréablement surpris de trouver un paysage différent de ceux que nous connaissions.

Une couche de basalte est venue se faire jour à travers les grandes nappes de trachyte qui couvrent les plateaux du Mont-Dore; elle présente sa tranche qui peut avoir cinquante pieds de hauteur, et paraît reposer sur une masse de tufs ponceux qui s'étend dans tous les environs, et que l'eau a mis souvent à découvert. Le rocher offre des prismes inclinés, continuellement humectés par l'eau d'un ruisseau qui s'élance du sommet, et se divise en une rosée légère qui

donne une teinte plus sombre encore au noir basalte dont il est formé. On aperçoit au sommet l'eau qui se précipite dans des canaux étroits et inclinés, et qui arrive tout à coup frapper un faisceau de prismes basaltiques, qui la divise en deux parties très-inégales. Une petite portion coule sur le rocher, formant une infinité de petites gerbes, tandis que la masse presque entière du ruisseau s'élance du côté opposé, blanchie par le choc qu'elle a éprouvé, et tombe en écume bouillonnante dans un bassin d'eau limpide que l'on voit à la base de l'escarpement.

Un mélange de hêtres et d'arbres verts couronne les prismes dont nous avons parlé, et le ruisseau coule d'abord sous ces arbres avant de former sa chute. Les fissures du rocher sont aussi tapissées de verdure, et nous vîmes de jolis buissons de genêts qui décoraient encore toutes les corniches, et approchaient jusqu'aux bords des eaux. Ce qui contribue le plus à rendre ce site agréable est un petit bois de vieux sapins, à travers lequel on descend pour y arriver. Une pelouse d'un vert pur couvrait alors le sol protégé par leur ombrage, et de vieux troncs mutilés offraient encore quelques branches vigoureuses qui cherchaient à braver les

outrages du temps. Nous descendîmes jusqu'au ruisseau qui s'échappe du bassin de la cascade, et va joindre la petite rivière de Chameau. Nous pûmes de cet endroit contempler à notre aise ce charmant paysage. L'eau sort avec bruit, ayant souvent à franchir de gros prismes basaltiques tombés du sommet, et dont elle a corrodé les angles. Elle fuit sous les larges feuilles de tussilages petasites, et sous les rameaux feuillés qui s'étendent au-dessus de sa surface. L'air, sans cesse renouvelé par la chute d'eau, nous apportait l'odeur balsamique des sapins, et une fraîcheur dont la sensation était très-agréable par une température aussi chaude.

Nous ne voulûmes pas cependant y rester trop long-temps exposés, et nous remontâmes jusqu'à la partie supérieure de la coulée de basalte. Nous trouvâmes le ruisseau encaissé par de gros blocs de lave, et formant une série de petites chutes déterminées par la disposition étagée du terrain. Les feuilles découpées des fougères s'inclinaient jusqu'à la surface du liquide, et de grands arbres formaient au-dessus une tente de verdure qui produisait beaucoup d'effet. Nous remontâmes pendant long-temps le cours du ruisseau, qui était tantôt ombragé, tantôt exposé aux rayons du

soleil. Nous vîmes une autre cascade bien au-dessus de la première, et un cirque assez vaste, tout couvert d'arbres et de buissons, parmi lesquels on distinguait l'alisier, et nous arrivâmes enfin sur le plateau de l'angle qui domine le village des Bains. Après avoir marché quelque temps, nous nous trouvâmes précisément au-dessus du village, ayant le Capucin presqu'en face de nous, de l'autre côté de la vallée. Nous n'avions rien à voir sur le vaste plateau où nous nous trouvions. Nous connaissions ses pelouses et leur végétation; nous avions visité plusieurs fois des burons et des troupeaux; nous descendîmes au village en suivant un petit chemin très-rapide et couvert de pierres, qui, après plusieurs détours plus ou moins brusques, nous ramena précisément entre la grande cascade et le Mont-Dore.

HUITIÈME PROMENADE.

LE PUY GROS. — LA BANNE D'ORDENCHE. — LE LAC DE GUÉRY, ET SA CASCADE. — LES ROCHES TUILLIÈRE ET SANADOIRE. — LE ROCHER DE DEVEIX. — LE LAC DE SERVIÈRES.

Peu fatigués de la petite course de la veille, nous nous disposâmes à entreprendre une grande promenade, car nous avions bien six à huit lieues à parcourir. Nos préparatifs avaient été faits d'avance. Nous avions recruté deux personnes qui désiraient beaucoup voir la Roche-Sanadoire, et qui, comme nous, s'occupaient aussi d'histoire naturelle. Nous étions cinq, tous confians dans nos forces, bien décidés à gravir toutes les montagnes qui se présenteraient devant nous, et à nous arrêter seulement quand la nuit viendrait voiler toutes les richesses de la nature. Favorisés par un beau temps, nous partîmes à cinq heures du matin, le sac sur le dos, et le manteau imperméable attaché sur le sac avec des courroies. L'un avait sa pioche et ses marteaux pour écorner les prismes basaltiques, et deviner la

structure géologique du mont Dore; l'autre, muni de cartes et d'une grande lorgnette, mesurait la distance des montagnes, leur situation respective; il ne tenait aucun compte de leur nature, et cherchait partout des axes, des centres et des cratères de soulèvement; un troisième, caché sous une énorme boîte en fer blanc, avait bien voulu se charger d'une partie des provisions de bouche, en attendant que de nombreux individus du règne végétal viennent les expulser. Pas un brin d'herbe ne lui échappait; mousses, lichens, champignons, et jusqu'aux taches qui naissent sur les feuilles, ou qui salissent l'écorce des arbres, tout était pour lui l'objet d'un mûr examen. Les deux autres n'étaient pas aussi exclusifs; ils recueillaient tout ce qu'ils rencontraient; ils étaient munis d'une infinité de boîtes, les unes grandes, les autres petites, pour mettre des insectes, des coquillages terrestres ou fluviatiles; ils avaient des flacons avec de l'esprit-de-vin, pour recueillir des araignées, pour placer des reptiles. L'un avait un filet pour pêcher les coquilles; l'autre une gaze pour prendre les papillons.

Si vous ajoutez à cet ensemble un fusil, des carnets, des loupes, crayons, et une foule de

détails que je n'ai pu apercevoir, quoique je fai-sais partie de la bande, vous aurez une idée de cette petite académie ambulante, dont le départ fit beaucoup moins de bruit que celui des baigneurs pour Murol, le jour où nous visitâmes le Capucin.

Le puy Gros.

Deux chemins de longueur inégale pouvaient nous conduire à la Roche Sanadoire : l'un va à Prentigarde et à Pailloux, s'élève à travers des broussailles, passe près du roc de la Montheil-le, et traverse ensuite de grandes pelouses par-semées de grosses masses de scories ; l'autre cô-toie la base du puy Gros, et conduit à la Banne d'Ordenche ; c'était le plus long ; il fut choisi à l'unanimité. Une fois au-dessus de Quereilh, nous montâmes de suite, à travers de belles prairies, jusqu'au hameau de Légal, qui est déjà à 1,034 mètres d'élévation. Il est bâti sur un phonolite un peu altéré et blanchâtre, dont les fissures sont tapissées de fer hydroxidé. Nous étions au-dessous du grand plateau de trachyte qui couronne le puy Gros. En sor-tant du village, on entre dans une belle prai-rie, semée de gros blocs de rochers déta-chés du sommet, et l'on arrive près d'un do-maine isolé, ombragé par de vieux frênes

Nous entrâmes ensuite dans des prés plus élevés, où une foule de jolies fleurs étaient épanouïes; puis nous rencontrâmes des sources qui s'échappent de la partie inférieure du plateau qui couvre la montagne; elles forment plusieurs cascades sur les quartiers de roches éboulées, et s'écoulent ensuite dans un petit bois composé de hêtres et de houx, dont nous vîmes avec surprise le sol envahi par des orties, malgré l'élévation. De là nous distinguions parfaitement les prismes de lave qui couronnent le puy Gros, et qui semblaient suspendus au-dessus de nos têtes: nous les atteignîmes une demi-heure plus tard, après avoir passé près du roc d'Ourdines, montagne de basalte, fort rapprochée du puy Gros. Nous fûmes obligés de faire un détour pour arriver au sommet, car il est escarpé du côté de la vallée du Mont-Dore, et l'on ne peut atteindre sa cime qu'en gagnant le plateau auquel il est adossé. Une jolie pelouse et quelques buissons couvrent toute sa surface; nous nous y reposâmes un instant pour considérer les environs. A notre gauche, s'étendaient les marais de la Croix-Morand, et près de là ce groupe isolé de hautes montagnes formant les puys de la Tache, d'Autechaux, de Tribout, énormes masses, cou-

vertes d'une pelouse uniforme, et dont le soleil éclairait déjà les sommets, tandis que leurs bases étaient encore dans l'ombre. Nous dominions le puy de Mareilh, le roc de Cuzeau et le plateau de l'Angle tout entier, avec sa cascade et ses flancs couverts de buissons et de débris. La vallée des Bains se développait dans toute sa longueur, et nous en étions trop rapprochés pour que le moindre détail pût nous échapper. D'un côté le Mont-Dore, de l'autre la Bourboule ; les prairies, les sapins, des sommets déchirés, des vallons profonds et privés de lumière ; des vapeurs légères errant sous nos pieds en flocons blancs et nombreux ; au loin les montagnes du Cantal et les plaines de la Corrèze : tel était le tableau que nous quittions pour aller à la Banne d'Ordenche.

(La suite à une autre livraison.)

SUITE DE L'ITINÉRAIRE DE CLERMONT AU MONT-DORE, ET PROMENADES AUX ENVIRONS DES BAINS,

PAR H. LECOQ.

(6e article.)

La banne d'Ordenche.

Banne, dans le langage du pays, signifie *corne*. Nous ne vîmes pas une grande ressemblance entre le nom et la chose ; mais nous étions curieux d'atteindre le point le plus élevé des environs, et nous y parvînmes après avoir traversé de vastes pelouses et un petit cours d'eau qui les arrosait. Nous vîmes quelques burons et de nombreux troupeaux gardés par des pâtres et de grands chiens qui, n'étant pas habitués à voir des caravanes comme la nôtre, nous poursuivaient de très-près. Peu s'en fallut que le plomb destiné par notre ornithologiste à un merle de rocher ou à un grimpereau de muraille, ne soit appliqué directement à l'un de ces quadrupèdes. Enfin,

la présence d'un pâtre nous en délivra ou du moins calma leur colère, car deux d'entre eux nous accompagnèrent avec lui jusqu'au sommet de la Banne. D'un côté cette roche est coupée à pic, tandis que de l'autre on y arrive par une pente très-douce, qui se prolonge jusqu'à Laqueuille, village éloigné d'une lieue et demie.

L'un de nos géologues nous fit remarquer que nous avions traversé, pour y arriver, un grand plateau de phonolite que l'on trouve également sur le flanc de puy Gros, et que le rocher élevé sur lequel nous étions était un dyke ou filon basaltique qui s'était fait jour à travers. Nous vîmes en effet une grande quantité de scories très-fraîches, qui caractérisaient un point d'éruption assez moderne. L'autre géologue nous assura que nous étions sur un des centres de soulèvement du mont Dore; il nous fit remarquer l'exhaussement graduel du sol qui nous environnait, et il ne doutait pas que la Banne d'Ordenche, en se faisant jour à travers les grandes nappes de phonolite et de trachyte qui l'environnent, ne les ait soulevés comme une vessie. Il essaya de nous prouver que ce soulèvement était antérieur à celui du pic de Sancy, et que pendant long-temps le pic basaltique sur lequel

nous étions avait dominé le groupe central ; il nous dit aussi que les fissures produites par l'apparition de cette masse devaient donner naissance à des sources nombreuses que nous rencontrerions en descendant. Cette conclusion produisit quelque impression sur des gens qui se proposaient de déjeûner à la première fontaine. Nous vîmes par la suite que son raisonnement était juste, et, par analogie, nous crûmes à la réalité de ses hypothèses. Nous allions partir quand le pâtre qui nous avait écouté avec beaucoup d'attention, nous dit que nous n'avions pas vu ce qu'il y avait de plus intéressant et de plus utile au pays.

Il nous conduisit à la fenêtre de saint Laurent : c'est un trou rond qui existe dans le basalte, près de l'endroit où nous avions observé des scories ; il a cinq à six pouces de diamètre, et paraît très-profond ; il sert à deux usages : si les pluies durent trop long-temps, le curé de Murat conduit la procession à la Banne d'Ordenche, et vient prier saint Laurent d'être propice aux biens de la terre. En d'autres temps, ceux qui ont mal aux dents ou ailleurs, viennent également y solliciter des secours, et, dans ces deux circonstances, cherchent à fléchir le bon saint, en déposant des offrandes dans ce tuyau basaltique. En y

plongeant le bras, j'en retirai successivement cinq sous, que j'offris à notre guide, pour la relation qu'il venait de nous faire; mais il refusa obstinément d'accepter, et je remis l'argent dans le trou de saint Laurent, en le lançant assez fort pour le mettre à l'abri de l'indiscrète curiosité de ceux qui, après nous, feraient l'ascension de la Banne.

N'ayant plus rien de curieux à voir, nous atteignîmes bientôt, en descendant à l'opposé du point où nous étions montés, quelques roches d'un trachyte rougeâtre, tellement pyroxénique que nous vîmes un grand nombre de cristaux isolés sur le sol, et provenant de sa décomposition. Un peu au delà nous trouvâmes une fontaine fort à propos pour la théorie des soulèvemens et pour notre déjeûner; nous y restâmes plus d'une heure, discutant peu et mangeant beaucoup. Nous nous remîmes en marche immédiatement après, et nous suivîmes ce même trachyte sur toute la crête qui sert de soubassement à la Banne. Ces rochers s'appellent la Fille de la Banne. Un autre rocher sort de la pelouse un peu plus loin, et se nomme le Rouget. De son sommet, notre géologue nous fit remarquer l'aspect du mont Dore qui, selon lui, ne formait d'abord qu'une seule masse qu'une

cause inconnue déchira en donnant naissance à de nombreuses vallées divergentes. Il nous faisait voir la concordance des grands plateaux couverts de trachyte, et leur pente doucement inclinée d'abord, et se relevant ensuite vers le pic de Sancy. La vue était magnifique ; outre les détails du mont Dore, nous apercevions l'ensemble du Cantal, qui conservait encore de la neige, et dont les longues coulées de lave s'étendaient bien plus loin que celles qui étaient sous nos pieds.

Nous avions pris une direction opposée à celle que nous devions suivre pour aller de là au lac de Guéry. Nous étions sur le bord du ravin de l'Usclade, et nous fûmes obligés de traverser de grandes pelouses et plusieurs petits ruisseaux, pour arriver aux environs du lac près duquel nous devions passer.

Le lac de Guéry et sa cascade.

Nous marchions alors sur un vaste plateau presque entièrement nu. Çà et là percent quelques pointes de rochers à travers la pelouse ; mais aucun arbre ne vient interrompre la monotonie de cette plaine. Nous ne tardâmes pas à rencontrer un ruisseau dont le lit est assez profondément creusé dans un terrain tourbeux ; il traverse un petit marais où nous re-

trouvâmes une végétation semblable à celle du marais de la Dore, sous le pic de Sancy, quoique son élévation soit moindre. Là nous aperçûmes des traces de verdure ; des saules nains se couvraient de feuilles, et au milieu des mousses qui formaient des masses mouvantes sur la vase des marais, on voyait s'élever les fleurs irrégulières du *pinguicula*. Dans son cours sinueux, le ruisseau reçoit plusieurs petits affluens, tous d'une limpidité parfaite, et se dirige vers le lac de Guéry, que nous n'apercevions pas encore. Enfin, avant d'arriver sur le bord du plateau où son lit est creusé, il se partage en deux branches inégales, dont chacune va former une cascade proportionnée à l'abondance de ses eaux. Ce qui contribue à rendre cette cascade très-pittoresque, ce sont les prismes écartés de la roche qui forme le plateau. Terminés à des hauteurs inégales, ils présentent à l'eau une infinité de gradins sur lesquels elle se divise en écumant, et s'échappe de leurs fissures par mille canaux. La hauteur de la chute est peu considérable ; mais la présence des arbres, et principalement les fruits rouges du sorbier et du sureau à grappes, le feuillage blanc de l'alisier, forment un tableau que nous admirâmes avec d'autant plus de plaisir, que les

environs ne nous avaient rien offert qui puisse en approcher. Près de cette cascade, est le lac de Guéry, dont la forme arrondie et la situation au pied d'une grosse montagne rappellent sur-le-champ l'idée d'un cratère ; mais en approchant des bords, on voit qu'une pente assez douce se prolonge sous l'eau ; on n'aperçoit autour de lui aucune scorie, aucune pierre volcanique, autre que celle qui forme le plateau de la cascade, et rien n'indique plus une ancienne bouche volcanique : c'est simplement une cavité du terrain qui, comme nous l'avons vu, en parlant de la structure géologique du mont Dore, est due au relèvement du sol.

L'eau du lac est limpide ; quelques plantes aquatiques croissent sur ses bords ; mais la végétation devient très-active dans un petit bois, dont la pente rapide se prolonge jusqu'au bord de l'eau. Les fougères y dominent comme dans tous les lieux humides du mont Dore. La digitale, la benoite des ruisseaux, de grandes ombellifères y épanouïssent successivement leurs fleurs.

Des troupeaux nombreux paissent pendant l'été autour du lac de Guéry. Quelques burons, remplaçant les chalets de la Suisse, sont le seul abri que l'on rencontre au milieu de la pelouse.

L'eau qui s'échappe du lac descend du côté du Mont-Dore, elle suit le fond d'une vallée qui s'élargit beaucoup, et vient enfin se mêler à la Dordogne, à peu de distance du hameau de Quereilh.

Le paysage qui environne le lac de Guéry est triste et sauvage. Nous ne vîmes de tous côtés que le ciel et la pelouse, ou la surface de l'eau qui réfléchissait un soleil sans nuage. La chaleur était forte malgré l'élévation; mais, à peu de distance, étaient les bois de la Roche-Sanadoire, où nous nous empressâmes de pénétrer.

La cascade de la Roche-Sanadoire.

Nous traversâmes un bois épais où croissaient une infinité de belles plantes. Trois roches de même nature et de formes analogues s'élevaient devant nous : c'étaient la *Tuillière*, la *Malviale* et la *Sanadoire*. Le chemin, qui descend d'abord rapidement, s'adoucit ensuite, puis remonte pour atteindre cette dernière. Le point le plus bas est occupé par le lit d'un ruisseau qui coupe le chemin transversalement. En entrant un peu au milieu des noisetiers et des buissons nombreux qui ombragent le ruisseau, on aperçoit une belle cascade. A l'époque où nous y arrivâmes, un

soleil ardent s'y réfléchissait tout entier, et donnait à la lame d'eau de la cascade un éclat inconcevable. L'eau ne quitte pas le rocher, qui est un tuf volcanique ; elle glisse rapidement à sa surface, tantôt découverte, tantôt ombragée par les arbres qui l'entourent.

Au milieu de la chaleur du jour, nous nous reposions avec plaisir sur le bord de cette cascade. Une herbe touffue et d'un beau vert se développait sur ses bords ; quelques guirlandes de digitale communiquaient à la surface mobile de l'eau la couleur pourprée de leurs fleurs, et le *meconopsis cambrica* profitait de l'ombre et de l'humidité pour épanouir ses grandes fleurs jaunes inclinées, et pour étaler son beau feuillage. La boule de neige sauvage était dispersée au milieu du bois, et ses ombelles fleuries, d'une blancheur éclatante, précédaient les grappes de fruits rouges qui devaient les remplacer en automne.

Notre botaniste jeta sans hésitation une partie des richesses qu'il avait recueillies, pour faire place au beau *meconopsis*, et le considéra comme sa plus belle conquête.

Le chemin que l'on traverse a arrêté la cascade, mais elle continue au delà ; on entend l'eau ruisseler au loin et former de nou-

velles cataractes ; on voit quelques filets bondir et retomber en rosée sur des touffes épaisses de fougères, et disparaître entièrement pour se précipiter dans le fond de la vallée, à travers le bois impénétrable qui la couvre dans toute son étendue.

Roches Tuillière et Sanadoire.

Au delà de la cascade, la végétation continue jusqu'à la Roche-Sanadoire, qui s'élève au milieu des bois. Les buissons sont un peu moins rapprochés ; de jolies saxifrages croissent à la base de tous les escarpemens ; et le sentier monte d'une manière très-sensible. On avance obliquement sur le flanc du rocher ; on s'élève insensiblement, et l'on arrive enfin sur la pointe de la Roche-Sanadoire, que l'on apercevait de si loin, et dont le sommet paraissait inaccessible. Nous dominions alors une grande étendue de pays ; mais ce qui nous frappa le plus, fut la profondeur de la vallée qui était sous nos pieds, et la masse bizarre de la Roche-Tuillière qui s'élevait en face. Nous étions sur l'emplacement d'une ancienne forteresse, car cette roche fut illustrée par un siége. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France, ouvrage remarquable par

le luxe de ses planches, la pureté et l'élégance de son style, mais sur l'exactitude duquel je ne me permettrai pas de prononcer.

Elle n'est accessible que du côté du nord, où l'on voit encore des traces de gradins mal formés, mais taillés de main d'homme. Cette masse, d'une hauteur considérable, a éprouvé, on ne sait à quelle époque, un ébranlement par lequel furent diminués de beaucoup son volume et la surface de sa sommité, qui devait avoir alors une grande étendue, puisque ce rocher était, au commencement du XIVe siècle, le chef-lieu d'une prévôté royale, dont l'arrondissement comprenait quarante-huit paroisses; qu'il mérita, quelques années après, le titre de *forteresse imprenable*, et que sa garnison se composait alors de quatre-vingts capitaines et de trois cents hommes d'armes anglais, qui désolèrent long-temps toutes les habitations environnantes. Dans la relation qui nous reste du siége de ce rocher, il est fait mention d'un *chastel* et de deux tours éloignées l'une de l'autre. On n'y trouve aujourd'hui aucunes traces de construction. Froissard qualifie ces *preux* et hommes d'armes d'*Anglais pillards, qui moult travailloient le pays*. Ils dévastèrent en effet l'Auvergne pendant long-temps, après s'être emparés des

châteaux d'Amburs, de Tracros, de la Roche-brion et de la Roche-Sanadoire; et on trouve encore, dans ce dernier lieu, sur des pierres de borne, en caractères du temps, plusieurs noms étrangers, tels que ceux de *Blenich* et de *Vinfinère*, et des écussons aux armes de certaines familles nobles d'Angleterre.

Le duc de Berry et d'Auvergne, ne se sentant pas la force de les attaquer et de les chasser de la province, conseilla au roi de France, son frère, d'y envoyer Louis, duc de Bourbon, qui se chargea de l'expédition, et partit en 1385, pendant l'été; il prit le château de Montpensier, où mourut Louis VIII, puis Amburs et Tracros. Après ces premiers succès, il crut nécessaire d'aller à Clermont, où il convoqua la noblesse d'Auvergne, le comte Dauphin, le sire de la Tour, le sire de Montravel et le sire de la Gueule, un des vaillans hommes d'Auvergne. « *Messeigneurs, leur dit le duc de Bourbon, j'ai délivré trois places, et près d'ici est celle qui dévaste tout le pays; car ils sont quatre-vingts capitaines et trois cents hommes d'armes, et la place non prenable, si n'estait par la grâce de Dieu; et devez vous m'aider à les chastier.* » *Ah donc!* répondirent les seigneurs d'Auvergne, et dirent au duc : « *Monseigneur, vous nous requérez de ce que*

nous dussions requérir à mains jointes ; car cette place destruit tout Auvergne, et courent tous les jours devant ceste ville de Clermont. »

Le lendemain, le duc de Bourbon partit pour se rendre devant la Roche-Sanadoire, y fit dresser tentes et pavillons, et se chargea d'attaquer cette forteresse d'un côté, tandis que les seigneurs d'Auvergne l'attaqueraient de l'autre. Les habitans des villages voisins accoururent pour aider à la prise de ce redoutable château, « *qui merveilleusement était forte place, et qui semblait comme imprenable, et moult grand garnison de bonnes gens ;* » et avec zèle portaient des vivres aux deux camps, et aidaient aux ouvrages que l'on élevait chaque jour.

Dans la place commandait Robert Canole, que la relation nomme Robert Chennel, Anglais, fameux chef de partisans. Sa troupe était composée d'une partie de ces bandes franches dont nous avons déjà parlé, et dont la célébrité s'étendit particulièrement en Auvergne et vers les frontières du Languedoc. Un autre chef de compagnie, appelé Nolumbarbe, secondait Robert Canole ; mais tout leur courage devait succomber devant des forces imposantes.

Après trois semaines employées à des com-

bats où les succès étaient partagés, la place fut emportée d'assaut; et ainsi se rendirent à lui messire Robert Chennel, capitaine; le fils messire Jean Jonel, messire Richard Coedo, fils du maire de Londres, et Thomas Thomelin Mauleurier.

Le duc de Bourbon fit conduire six capitaines anglais dans les prisons de Clermont, et se dirigea vers le château de Saint-Angel, où se trouvaient d'autres ennemis.

Les paysans des environs s'empressèrent de démolir cette forteresse, dans la crainte qu'elle ne devînt encore le refuge de *nouveaux pillards*. Ils ne laissèrent pas pierre sur pierre; aussi maintenant ne retrouve-t-on plus la moindre trace des matériaux qui servirent à sa construction. En cherchant aux environs du sommet des restes du château fort dont nous venons de parler, nous étions descendus, sans nous en apercevoir, du côté de la vallée, et, pour ne pas remonter et descendre encore de l'autre côté, nous tâchâmes de gagner un petit bois formé par de nombreux buissons qui végétaient sur un éboulement considérable. Alors, nous accrochant aux branches, nous arrivâmes près du ruisseau qui indiquait le point le plus bas que nous puissions atteindre. Nous éprouvâmes une fa-

tigue extrême pendant ce trajet, et si je rappelle ici ce petit incident de notre promenade, c'est pour engager les personnes qui la répéteront à ne pas suivre notre exemple, et à rejoindre le point où nous étions, en descendant tranquillement sur la pelouse, et faisant ensuite le tour de la Roche-Sanadoire. Nous fûmes obligés de traverser de larges touffes de houx après lesquels nous étions souvent forcés de nous retenir quand nos pieds mal assurés glissaient sur les débris amoncelés dont nous suivions la pente inégale. Couverts de sang et accablés de fatigue, nous nous reposâmes dans le fond de la vallée, entre les deux rocs élancés qui donnent au paysage un aspect si original.

La Tuillière d'un côté, et la Sanadoire de l'autre, semblent former les deux piliers d'un vaste portique qui aurait fermé la vallée. Toutes deux présentent des divisions prismatiques extrêmement remarquables, mais tellement différentes entre elles, que l'on abandonne bientôt la première idée qui se présente à l'esprit, que ces deux roches sont les restes d'un même massif, dont les eaux auraient entraîné une partie pour s'ouvrir un passage. Ces colonnades naturelles, que l'on désigne dans lesdescriptions pittoresques sous

le nom de *chaussées* ou *pavés des géans*, se présentent ici dans de telles proportions qu'on ne peut les comparer qu'aux plus magnifiques points de vùe de ce genre que l'on rencontre en Ecosse. On voit sur la Roche-Sanadoire des prismes de toutes les grosseurs et de toutes les dimensions : tantôt droits, élancés, ils forment des faisceaux sur lesquels d'autres prismes couchés s'avancent en corniches, et figurent ces bastions et ces machicoulis que l'on rencontre encore dans les villes de guerre et les anciennes forteresses; tantôt courbés et divergens, ils semblent se contourner en rosaces, ou onduler comme une matière molle qui aurait fléchi successivement sur plusieurs points. Des quartiers tout entiers, formés de faisceaux réunis, sont tombés depuis longtemps sur les flancs de la montagne, et tous les jours des tronçons qui se détachent roulent avec fracas sur les anciens débris. Sans ces fragmens amoncelés, ces rochers seraient inaccessibles. La végétation envahit ces ruines, et dans quelques siècles peut être elles auront disparu.

La Roche-Tuillière, qui est en face de la Sanadoire, ne présente pas la même structure : ses prismes ressemblent à d'immenses colonnes qui, d'un seul jet, s'élèvent de

terre, et se réunissent en un sommet pointu, et difficilement accessible. On peut cependant y parvenir du côté opposé à la vallée ; mais ce n'est qu'en tremblant, qu'occupant un espace aussi circonscrit, on ose mesurer des yeux le précipice effrayant qui sépare ces deux roches. Non-seulement la Tuillière présente à la vallée une face tout à fait verticale, mais son sommet surplombe, et offre à l'aigle qui va des Alpes aux Pyrénées un point de repos dont il profite souvent.

Une troisième roche de même nature, désignée sous le nom de *Malviale*, occupe encore cette vallée, sans offrir le même intérêt que les deux autres.

Ces grandes colonnades ne sont pas formées par du basalte, comme cela a lieu pour l'ordinaire ; c'est une roche particulière que l'on désigne en France sous le nom de *phonolite*, en Allemagne sous celui de *kleing-stein*, et dont le nom, dans chacune de ces langues, suppose un caractère particulier, celui de rendre un son clair quand on la frappe. Nous entendions en effet depuis long-temps un bruit que nous comparions à celui d'une cloche éloignée, et qui se répétait à chaque instant, et ce fut seulement en voulant parvenir à la base de la Tuillière, que nous aperçû-

mes plusieurs ouvriers frappant avec force sur les gros prismes de ce grand obélisque. Ils les divisaient parallèlement à leur base, et en retiraient ainsi des dalles plus ou moins grandes, qui, dans les environs, remplacent les tuiles pour la couverture des édifices.

Tous les prismes de la Tuillière ne se divisent pas avec la même facilité. Tous cependant offrent cette structure de disgrégation qui fait présumer qu'à la longue ils se diviseront en feuillets. De loin on voit ces lignes transversales passer d'un prisme à l'autre, comme si les retraits avaient eu lieu à la fois sur toute la masse. Les végétaux qui s'emparent si promptement de toutes les surfaces exposées à l'air, croissent de préférence sur les fissures dans lesquelles leurs racines peuvent déjà pénétrer, et figurent sur le rocher des bandes distinctes et légèrement inclinées, dont, au premier abord, on ne peut soupçonner la cause du parallélisme.

En avançant un peu dans les bois qui cachent partout le sol de la vallée, nous rencontrâmes des scories assez abondantes, qui nous firent penser un instant que nous pouvions être dans un cratère d'explosion qui aurait éclaté sous une couche de phonolite descendue du puy de Loueire, et dont la Malviale,

Tuillière et Sanadoire feraient partie des bords.

Nous ne pûmes, du reste, avancer beaucoup dans ces bois qui sont réellement impénétrables. Ils servent de retraite à un certain nombre de loups qui remplacent les brigands qui occupaient autrefois la forteresse de Sanadoire : ils n'exercent pourtant leurs déprédations que sur les animaux, et nous rencontrâmes un pauvre cheval auquel ils avaient donné la chasse la nuit précédente. Son maître qui le cherchait, venait de le retrouver encore vivant, mais couvert de plaies si profondes qu'il n'espérait pas le sauver.

Le lac de Servières.

Il fallut retourner sur nos pas pour sortir de la vallée, et remonter derrière la roche Sanadoire. Passant ensuite sur un des flancs du puy de Loueire, nous traversâmes de vastes plateaux couverts de pelouses. Nous vîmes en passant une petite montagne de phonolite comme celle que nous venions d'étudier, et nous arrivâmes sur les bords du *lac de Servières*. C'est une jolie nappe d'eau qui occupe un ancien cratère qu'elle remplit jusqu'au bord. Sa forme est arrondie, et ses contours légèrement ondulés, manquent de cette cein-

ture d'arbustes et de grands arbres qui ornent les pentes abruptes de Pavin, et les rives élégantes de Chauvet. Servières ne peut animer seul le paysage où il se trouve; tout est triste autour de lui; ses bords sont couverts d'un gravier volcanique mélangé de fer titaniaté, que les eaux réunissent en petites couches sur le sable. Le lac paraît peu profond; mais sa transparence permet de distinguer, à une petite distance, un affaissement du sol, qui, d'après les sondages faits par M. Masson, lui donne soixante à soixante-dix pieds de profondeur. L'eau arrive par des sources intérieures et par de nombreux suintemens du terrain environnant, et elle s'échappe par une petite échancrure située à l'est. Le ruisseau qu'elle forme change bientôt de direction, et coulant vers le nord, va arroser de grandes prairies.

Près du lac, s'élève une montagne volcanique dont il paraît dépendre : c'est le puy d'Augeire ou de Servières, en partie couvert de pelouses, en partie dénudé. Les déchirures laissent voir un grand nombre de scories, dont les formes varient à l'infini. Elles rappellent celles du volcan de Gravenoire par leur fraîcheur et leur diversité. On rencontre au milieu d'elles des morceaux de

pyroxène, dont les angles sont fondus et arrondis comme ceux des cristaux de même nature que l'on trouve sur la plaine de Corent. Ce point volcanique paraît le centre de plusieurs plateaux basaltiques qui s'étendent aux environs, et dont la roche dure et indécomposée, n'a pas permis encore à la végétation arborescente de s'établir.

La Roche Branlante.

En descendant du puy d'Augeire, nous vîmes une source minérale ferrugineuse sur le bord du lac ; nous ne nous y arrêtames pas, car la journée était très-avancée, et nous marchions depuis le matin. Notre intention était de coucher à Rochefort, et plusieurs membres de notre caravane, pour ne pas dire tous, désiraient beaucoup arriver au gîte. Il fallait cependant traverser de grands pacages, et nous étions fatigués de marcher sur des pelouses. Le soleil venait de se coucher, et nous voulions voir encore la *roche Branlante* ou le *rocher de Deveix*.

Il existe en Auvergne un assez grand nombre de ces pierres branlantes; on les regarde comme des accidens de la nature, quoique plusieurs personnes les considèrent comme des monumens druidiques. Celle-ci est celle qui jouit

de la plus grande réputation. Nous y arrivâmes assez tôt pour l'examiner avec soin. C'est une très-grosse masse de trachyte posée en équilibre sur d'autres fragmens : elle est anguleuse et pourrait se mouvoir assez facilement en employant une force suffisante ; cependant nous essayâmes en vain de lui donner du mouvement : peut-être ne connaissions-nous pas le point auquel il fallait appliquer nos forces. Beaucoup d'autres blocs de trachyte gisent autour de celui-ci. On trouve aussi aux environs quelques cavités creusées dans le sol, que l'on pourrait, au besoin, considérer comme les traces d'anciennes habitations gauloises, si l'on adoptait l'opinion de ceux qui considèrent les pierres branlantes comme des monumens du culte des Druides.

Tous ces blocs de roche volcanique sont situés sur le bord de la vallée qui, de la Roche-Sanadoire, conduit à Rochefort. Au-dessous, se trouve le hameau de Deveix, près duquel la roche Branlante irait s'arrêter, si un tremblement de terre ou une force humaine pouvaient un jour la précipiter de son piédestal.

La nuit nous força de gagner Rochefort le plus promptement possible, et de remettre au lendemain notre visite à son ancien château,

en attendant que la diligence de Clermont nous recueille à son passage et nous transporte au Mont-Dore.

NEUVIÈME PROMENADE.

PUYS DE MAREILH, DE L'ANGLE, D'HAUTECHAUX, DE TRIGOU ET DE LA TACHE. — LA CROIX MORAND. — LE BOIS DE LA CHANEAU.

Lorsque, dans une promenade précédente, nous étions assis sur le sommet du puy Gros, nous étions très-rapprochés de plusieurs montagnes gazonnées qui nous semblaient disposées sur une seule ligne, et dont les sommets paraissaient presque aussi élevés que celui du pic de Sancy. Nous les avions dès lors placées au rang des objets que nous voulions visiter. Notre embarras était de savoir quel chemin nous allions suivre pour nous y rendre. Nous pouvions monter sur le plateau de l'Angle, immédiatement au-dessus du village, en prenant le chemin par lequel nous étions descendus quelques jours auparavant. Nous préférâmes monter de nouveau à la grande cascade. Nous revîmes avec plaisir cette scène de désolation et ces blocs entassés, dont l'eau

ne peut user les angles, quoiqu'elle se précipite d'une hauteur de quatre-vingts pieds. Nous suivîmes ensuite un sentier étroit, et à peine tracé sur des cendres et des débris mouvans, au moyen duquel nous sortîmes cependant du ravin. Nous étions à droite de la cascade ou sur la rive gauche du ruisseau qui en descend. Les buissons commençaient à se multiplier sur notre route; le sentier avait disparu, et nous étions toujours au bas de l'escarpement que nous voulions franchir. Enfin, nous vîmes au-dessus de nous une pente peu différente de la verticale, mais qui cependant servait de passage aux bergers qui gardent les chèvres. Quelques cavités creusées dans le rocher permettaient d'y assurer les pieds, et nous préservaient ainsi d'une chute certaine et d'autant plus dangereuse, qu'un précipice effrayant était au-dessous de nous. Le rocher fut escaladé en quelques minutes, et nous étions sur la pelouse qui domine la cascade.

Les puys de Mareilh, d'Hautechaux, de la Tache, etc.

Nous ne conseillerons pas aux personnes qui n'auraient pas l'habitude des montagnes de suivre la route que nous venons d'indi-

quer, car elles resteraient infailliblement à la base de l'escarpement, sans oser tenter l'escalade; tandis qu'elles parviendront facilement sur la pelouse que nous venions d'atteindre, en montant immédiatement au-dessus du village.

Le puy de Mareilh fut le premier qui s'offrit à nous; c'est une masse de trachyte, arrondie et remarquable par plusieurs coulées de lave qui en sont sorties. Ces laves diffèrent des laves modernes par leur nature trachytique, et s'en rapprochent par leur surface hérissée qui les rend difficiles à parcourir; elles contiennent du péridot, substance très-rare dans les trachytes, et qui fut découverte dans cette roche pour la première fois, au Cantal, par M. Bouillet. On y trouve aussi de petites lames de mica. Mareilh est le moins haut de toute la ligne; nous n'avons pas cependant atteint sa partie supérieure qui ne nous offrait rien de remarquable. Nous laissâmes son sommet à notre gauche pour gravir plus tôt le puy de l'Angle qui est le plus élevé de cette petite chaîne. Il atteint 1742 mètres; il est assez régulier, gazonné partout, et couvert d'une très-belle végétation. La neige y reste très-long-temps au nord. Nous y retrouvâmes les plantes que nous avions

déjà rencontrées sur le pic de Sancy et dans nos autres excursions sur les lieux élevés. Des anémones étaient encore fleuries à son sommet, et à mesure que nous descendions, nous en trouvions de grosses touffes, dont les fleurs étaient déjà remplacées par des graines.

Nous visitâmes le puy d'Hautechaux qui tient à celui de l'Angle, et qui présente deux sommets séparés par une petite vallée.

En suivant toujours la crête de ces montagnes, nous vîmes le puy Trigou ou du Barbier, dont la partie supérieure offre aussi plusieurs éminences, et enfin le puy de la Tache, qui présente trois sommets distincts, auxquels on pourrait donner des noms différens. Toutes ces montagnes sont en trachyte, et s'élèvent comme des boursoufflures sur le grand plateau de l'Angle. Elles forment une série continue jusqu'au puy de la Croix Morand qui est de même nature qu'elles. Çà et là on remarque des scories qui se sont fait jour sur leurs flancs, et qui tendraient à faire croire que la force volcanique qui les a soulevées, a agi postérieurement encore et a fondu leurs parois. C'est surtout au puy de la Tache que l'on aperçoit les traces de cette seconde volcanisation. Une portion toute entière est formée de scories. On y trouve même

des masses de lave qui sont sorties dans une petite vallée qui sépare deux parties de la même montagne. Toute la masse trachytique a été fracturée, et ses fissures sont tapissées de fer oligiste que l'on y rencontre en larges lames ou en cristaux groupés. On en a extrait, il y a quelques années, de très-jolis échantillons qui tous ont été recueillis au-dessus des points scorifiés. Il paraîtrait que partout où l'action volcanique s'est manifestée de cette manière, des vapeurs ferrugineuses sont venues se condenser sur les parois des roches voisines.

La Croix Morand.

Ces puys nous intéressaient beaucoup; nous les regardions comme une ligne de soulèvement dirigée vers les roches Tuillière et Sanadoire, où des phénomènes analogues avaient dû se produire à la même époque; mais au lieu de continuer notre marche vers ces roches que nous avions vues deux jours auparavant, nous descendîmes à la Croix Morand. C'est un marais assez étendu, au pied de ces grandes montagnes, et qui est traversé par la petite route de Clermont au Mont-Dore. Nous nous y engageâmes pour recueillir quelques plantes, et souvent le sol mouvant cé-

dait sous le poids de notre corps, et nous éprouvions beaucoup de peine à nous éloigner de ces sortes de fondrières. Il fallait s'élancer avec vitesse sur des touffes de sphagnum et de joncs, qui bientôt eussent elles-mêmes cédé à la pression, si nous leur eussions donné le temps de pénétrer dans le sol un peu profondément. Une foule de petits ruisseaux naissaient partout, et creusaient leurs lits dans la tourbe. Ils entretenaient une belle végétation que déjà nous avons décrite en parlant des plantes qui se réunissent pour vivre dans les marais. Aucun arbre ne végète à cette hauteur, les sapins commencent plus bas, mais il n'en a pas toujours été ainsi ; car on a trouvé, dans cette localité, et il existe encore ensevelis dans la tourbe, d'énormes troncs d'arbres qui n'ont pu végéter ailleurs, et qui sont maintenant réduits en une sorte de terreau.

Nous étions à la Croix Morand par un de ces beaux jours d'été qui rendent le séjour des montagnes si agréable. Aucun nuage ne voilait l'horizon, et à peine si un vent léger tempérait la chaleur du soleil. Quelle différence entre ce calme de l'atmosphère et ces tempêtes effrayantes qui désolent quelquefois ces contrées? J'avais vu la Croix Morand

pendant ces *écirs* de neige si dangereux et si violens; combien ce paysage d'hiver différait de celui que nous avions sous les yeux. Une neige fine que le vent réduisait en poussière tourbillonnait alors sur les plateaux élevés, et cachait entièrement ces montagnes herbeuses que nous venions de parcourir. Des nuages congelés et violemment agités par des courans d'air refoulés sur les montagnes, se précipitaient tout à coup sur le sol, s'enlevaient de nouveau comme de la poussière, et ensevelissaient tout ce qui se rencontrait sur leur route. Chaque année des accidens ont lieu dans cet endroit; des voyageurs s'égarent; la neige les recouvre, le froid les saisit, le sommeil s'en empare, et la mort termine leur existence, sans qu'aucune douleur les prévienne du danger, et ne les mette en garde contre cet assoupissement dont ils peuvent à peine se défendre. La Croix Morand élevée dans ce désert, sur le bord de la route, rappelle sans doute un événement de ce genre; elle a dû d'abord s'appeler la *Croix du mourant.*

Le bois de la Chaneau.

Malgré le beau temps, les marais ne nous offraient rien de bien curieux, si ce n'est

leurs plantes, et dès que nous eûmes fait notre récolte, nous descendîmes dans le bois de la Chaneau. Le paysage change entièrement d'aspect; au lieu de ces grandes pelouses monotones, on voit une belle forêt de sapins que traverse aussi la petite route du Mont-Dore. On voit les arbres s'élever un peu sur les flancs du puy de la Tache, mais ils s'arrêtent bientôt, et restent à l'abri des grands vents qui règnent si souvent sur le plateau de la Croix Morand. Au-dessus des arbres verts, paraissent les pics les plus élevés du Mont-Dore, tantôt couverts de verdure, comme nous les voyions alors, tantôt cachés sous un voile de neige, et contrastant alors avec la verdure des forêts. Le Capucin était entièrement découvert, et se dessinait sur l'azur du ciel, ainsi que plusieurs montagnes rapprochées de la vallée des Bains.

Nous parcourûmes quelque temps le bois de la Chaneau; il nous offrait d'abord de l'ombre et de beaux groupes de hêtres et d'arbres verts. Sa disposition étagée nous permettait de voir d'un coup d'œil l'ensemble de la forêt que traversait le ruisseau qui lui a donné son nom. Nous retrouvâmes sur les vieux troncs de sapins ces larges rosaces de lichens que nous avions déjà recueillies dans

les bois du plateau de Bozat et du ravin de l'Eau salée.

Cette promenade nous rappelait l'arrivée de la Société géologique au Mont-Dore, le 1er septembre 1833. Une file de voitures descendait le bois de la Chaneau, après avoir traversé avec peine le plateau de la Croix Morand. La neige nous avait assaillis, et nous poursuivait encore dans la forêt ; mais alors la tempête avait cessé, et de gros flocons blancs se croisant en tout sens, formaient un réseau mobile qui descendait sur le sol, laissant autour des sapins un espace circulaire que protégeaient leurs branches. Celles-ci, fléchies par le poids de la neige, descendaient vers la terre que les inférieures touchaient de leur extrémité. Derrière ce rideau de neige et de sapins, on apercevait la vallée du Mont-Dore que le soleil éclairait encore avant de se coucher, et dont de gros nuages neigeux allaient effacer les derniers rayons. Les parcelles d'eau glacée brillèrent quelques instans, le soleil disparut, les nuages s'amoncelèrent, et le lendemain toutes les sommités du Mont-Dore étaient couvertes de dix-huit pouces de neige.

Nous n'avions pas à craindre ce contretemps dans le mois de juillet, aussi nous

profitâmes du reste de la journée pour parcourir le bois ; nous vîmes une petite cascade située à droite de la route, et nous suivîmes ensuite le cours de la Chaneau. Cette petite rivière a creusé son lit dans des cendres ponceuses et fortement tassées qui forment une espèce de tripoli. Au-dessus, on voit plusieurs faisceaux de prismes basaltiques couronnés d'une belle végétation. Les pentes abruptes qui existent sur le bord de la rivière étaient cachées partout par de grandes plantes herbacées.

Nous vîmes avec intérêt un monticule isolé près du pont de la Chaneau. Il était couvert de bois à sa partie supérieure ; un petit champ de seigle était immédiatement au-dessous, et une prairie ceignait sa base. Ce monticule est formé de trass ponceux, couronné par de la lave, et n'est autre chose que l'extrémité du plateau de l'Angle qui s'est éboulée, et qui est tellement séparée du plateau lui-même, que la route maintenant passe entre les deux. On n'a conservé aucun souvenir de la chute de ce terrain, qui a dû ébranler le sol environnant, et dont la cause est due sans aucun doute à des infiltrations aqueuses ou à l'une de ces secousses violentes qui, pendant si long-temps, ont se-

compagné les éruptions volcaniques en Auvergne.

Ce fut surtout en descendant dans le bois de sapins, et à une certaine distance de ce monticule, que nous pûmes juger de sa relation intime avec le plateau de l'Angle.

DIXIÈME PROMENADE.

LA CHAPELLE DE VASSIVIÈRES. — LE LAC PAVIN ET LE CREUX DE SOUCY. — LA VILLE DE BESSE.

Il nous restait encore à voir les environs de Besse et de Murol, et chacune de ces courses exigeait plusieurs jours. Mon compagnon de voyage était très-impatient de voir Pavin dont il avait souvent entendu parler comme d'un objet merveilleux ; et, afin de pouvoir y passer une partie de la journée, nous résolûmes de partir de très-bonne heure pour aller déjeûner à Vassivières.

La matinée était fraîche, et comme nous nous élevions rapidement, le froid tendait plutôt à augmenter qu'à diminuer. La vallée était pleine de brouillards ; nous ne pûmes voir en passant ni la cascade du Serpent ni le marais de la Dore. Le pic de Sancy était en-

core voilé quand nous passâmes à sa base. Le chemin qui conduit à Besse, par Vassivières, est un simple sentier assez bien tracé entre le pic de Sancy et le puy Ferrand, mais tellement effacé dans certains endroits, qu'il faut le bien connaître pour ne pas l'abandonner. Besse cependant est un chef-lieu de canton qui a des relations assez fréquentes avec le Mont-Dore; mais, pendant l'hiver, il est impossible d'aller de l'un de ces endroits à l'autre; car il faut passer un col extrêmement élevé qui est souvent couvert par la neige. Nous marchâmes fort long-temps sur une pelouse émaillée par les fleurs de plusieurs plantes alpines, et sur laquelle croissaient de larges touffes de genévrier qui nous parut être une variété naine et très-étalée de l'espèce ordinaire.

La chapelle de Vassivières.

Un petit ruisseau nous séparait encore de Vassivières, et nous avions en face de nous sa chapelle et les deux auberges destinées à recueillir les nombreux pèlerins qui viennent y prier tous les ans.

Nous déjeunâmes à l'auberge qui était à notre gauche, et nous fûmes ensuite visiter la chapelle qui renferme une image de la sainte

Vierge, presque semblable à Notre-Dame du Puy. Elle est sculptée dans une matière noire et couverte d'ornemens. On lui attribue un grand nombre de miracles, dont le principal, s'il n'est le plus utile, est d'être retournée seule à Vassivières, lorsque les habitans de Besse l'ayant enlevée, voulurent la conserver pendant toute l'année. On fut obligé d'entrer en accommodement, et il fut convenu, à la satisfaction de tout le monde, que Notre-Dame de Vassivières habiterait Besse pendant l'hiver, et continuerait de rester dans la chapelle où nous la vîmes pendant tout l'été. Chaque année on l'apporte en procession au printemps, et on agit avec les mêmes cérémonies pour la reconduire à Besse à l'approche de l'hiver.

La chapelle que nous visitâmes fut construite en 1550 sur les ruines de l'ancienne. Elle a cinquante pieds de long sur vingt-six de large. Elle ne fut achevée qu'en 1555, et bénite cette même année par Antoine de Sénectère, alors évêque de Clermont.

On voit à côté une fontaine dont les eaux peuvent aussi produire quelques miracles.

Le lac Pavin et le creux de Soucy.

Avant d'arriver à la chapelle, nous avions

déjà aperçu le lac Pavin tenant au puy de Montchalme, l'un des volcans modernes les plus élevés. Nous en étions très-près à Vassivières, et très-impatiens de le voir en détail. Aussi nous ne nous arrêtâmes que très-peu de temps dans cet endroit. Le terrain s'élève tout autour du lac, et de toutes parts il faut monter pour apercevoir la surface du liquide; c'est un lac placé au sommet d'une montagne, qui elle-même est encore dominée par une autre. Des buissons couvraient les pentes que nous avions à gravir pour atteindre les bords du lac; mais nous préférâmes suivre quelque temps le chemin qui conduit à Besse, et arriver sur le bord du lac par son canal de décharge. Nous vîmes, en effet, un ravin peu profond, creusé dans des débris de roches volcaniques, et dont le fond était occupé par un ruisseau qui descendait du lac. Nous montâmes en longeant le cours de l'eau qui formait çà et là plusieurs petites cascades d'une limpidité remarquable, et nous arrivâmes bientôt sur le bord du bassin. C'est évidemment un ancien cratère d'une grande étendue, dont la coupe est à moitié remplie par une eau pure et parfaitement transparente. Une espèce de corniche entoure le lac, et se trouve couverte de morceaux de lave et de fragmens de ro-

chers tombés des bords supérieurs. On la voit se prolonger sous l'eau, à une petite distance du rivage; puis tout d'un coup, la teinte noire des eaux annonce leur profondeur, et les escarpemens du sol submergé. On croit voir, à travers le liquide, des couches distinctes d'une roche volcanique qui formait la base du terrain et les parois du lac. Nous aperçûmes aussi des branches d'arbres encore feuillées, dont l'eau augmentait les dimensions, et qui nous expliquaient la présence de grosses poutres et de forêts aquatiques que les gens des environs nous assuraient exister sous l'eau.

Cette corniche que nous suivîmes longtemps est interrompue sur quelques points, et nous fûmes obligés, à plusieurs reprises, de nous élever à travers les buissons sur une pelouse glissante, dont la déclivité eût pu effrayer plusieurs personnes. Nous pûmes à loisir examiner les contours arrondis de cette belle pièce d'eau, qui est sans contredit le plus beau lac de l'Auvergne. Ses bords, élevés dans certains endroits de plus de 300 pieds au-dessus de sa surface, s'abaissent graduellement des deux côtés, et viennent en quelque sorte se confondre à l'ouverture qui donne issue au trop-plein. D'un côté, la pelouse entrecou-

pée de rochers quelquefois verticaux, descend jusqu'au bord du bassin ; de l'autre, des bois disposés en amphithéâtre forment un rideau de verdure qui contribue beaucoup à l'agrément du paysage. Un vent léger ridait la surface de l'eau; des ondes multipliées paraissaient tout à coup, et réfléchissant la lumière du soleil sous des angles divers, produisaient des taches irrégulières qui se renouvelaient sans cesse, et dont on ne pouvait distinguer les contours. Quelques lames arrivaient sur les bords, et frappaient à nos pieds des galets volcaniques, que des oscillations prolongées avaient arrondis. Le bleu du ciel, la verdure des arbres et la teinte sombre des rochers, réfléchis par ces eaux et modifiés par leur surface mobile, formaient un tableau ravissant, qu'un silence absolu rendait plus majestueux.

Au-dessus de cette étroite corniche sur laquelle nous étions, s'élèvent les bords abruptes du cratère; au-dessous, l'eau cache l'abîme, dont l'œil ne peut deviner la profondeur. Aucun bateau, aucune nacelle ne traversent ses eaux profondes. Aucun habitant des environs n'oserait se hasarder sur cette plaine liquide. Un tourbillon existe au milieu, et engloutirait l'imprudent qui voudrait y conduire sa

barque. Une pierre même lancée assez loin pour atteindre ce gouffre, fait bouillir les eaux et produit un orage. Le plomb des sondes fond au milieu du lac, et sa profondeur n'a pas de limites. Telles sont les absurdités que nous entendions raconter, en demandant s'il n'existait pas un bateau au moyen duquel nous puissions le sonder.

Du reste, Pavin fut mesuré et sondé avec exactitude en 1726 et 1770. Je ne sache pas qu'il l'ait été depuis. Voici ce qu'en rapporte le vénérable Delarbre, ancien curé de la cathédrale de Clermont : Le 9 mars 1726, le lac Pavin étant bien gelé, un des aïeux de M. Godivel, subdélégué et juge de la ville de Besse, s'y transporta avec plusieurs amis pour en mesurer les dimensions. Ils trouvèrent du nord au midi 1,000 pas géométriques ou 5,000 pieds; de l'est à l'ouest 927 pas géométriques ou 4,635 pieds. On avait essayé aussi de percer la glace dans le milieu et d'en mesurer la profondeur, mais ce moyen dangereux n'eut pas de succès, sans doute parce que les cordes étaient trop courtes. M. Chevalier n'attendit pas l'hiver pour sonder ce lac; ce fut le 28 septembre 1770 qu'il fit porter sur ses bords deux claies de parc ; il les ajusta avec des cordes, les couvrit de

fagots et de branchages, et, muni de deux rames, il monta cette espèce de radeau, avec un globe de plomb assez pesant, enduit de matières grasses, et attaché à de longs cordeaux. Il vogua sur le lac, en fit plusieurs fois le tour afin de découvrir les sources qui l'entretiennent; il le croisa, jeta sa sonde en plusieurs endroits d'espace en espace, et il découvrit que la plus grande profondeur du lac était de 48 toises ou 288 pieds (1).

Il est à présumer que cette profondeur n'a pas varié depuis cette époque. Le fond du lac n'a pas la forme d'un entonnoir, mais celle d'une soucoupe à fond plat; car son diamètre étant dix-sept fois plus considérable que sa profondeur, il faudrait que ses bords aient une pente très-douce pour se réunir à cette distance, tandis qu'au contraire ils sont escarpés et presque verticaux dans certains endroits.

On crut pendant long-temps que des sources souterraines alimentaient le lac Pavin; cependant Delarbre rapporte que M. Chevalier a vu jaillir, à l'opposé du canal de décharge, la grande source qu'il présume dériver du creux de Soucy, et que, dans le contour du

(1) Delarbre, Notice sur l'Auvergne, p. 241.

lac, il y a d'autres sources qui fournissent abondamment (1).

Depuis cette année 1770, personne n'avait vérifié l'exactitude des recherches de M. Chevalier, pour la position de cette source. Il y a plus, plusieurs personnes, parmi lesquelles je citerai Legrand d'Aussy, assurent avoir fait le tour du lac, et n'avoir découvert aucun filet d'eau. Il est probable que ces personnes auront été effrayées par la déclivité du sol dans certains endroits, et qu'elles n'auront pas fait leur examen avec tout le soin nécessaire.

Je retrouvai cette grande source au lieu indiqué par Chevalier, le 16 juillet 1831, avec M. Croiset, curé de Neschers; nous la vîmes de nouveau le jour où je fis cette description.

En face du ravin par où s'échappe le trop-plein du lac, on voit un banc de rocher horizontal assez élevé au-dessus de la surface de l'eau. C'est au-dessous que sont les sources. Pour y aller, nous gagnâmes le bord supérieur de Pavin, et nous longeâmes cette crête du côté opposé au bois de hêtres et d'alisiers. Nous arrivâmes près de ce banc de rocher que nous reconnûmes bientôt pour une lave

(1) Delarbre, Notice sur l'Auvergne, p. 241.

moderne analogue à celle qui perce les pelouses sur plusieurs points de la circonférence du bassin. Au-dessous, sont de grands amas de pouzzolane noire, sur lesquels on descend avec difficulté, ayant à ses pieds les eaux du lac, et de gros blocs de lave séparés, qu'une végétation vigoureuse cache en partie. Plusieurs de ces blocs évidemment détachés de la partie inférieure de la coulée, sont de véritables scories, dont la fraîcheur atteste une volcanisation récente. Là, comme sous toutes les coulées de lave de l'Auvergne, paraissent des sources limpides et abondantes, qui s'échappent par plusieurs issues. Nous mesurâmes leur température qui était de cinq degrés, tandis que celle du lac était alors de 16°. On entend le murmure de l'eau quelque temps avant d'arriver à la base de la coulée; comme la pente est rapide, et que les sources sont élevées de 132 pieds au-dessus de la surface du lac, elles forment une infinité de petites chutes, et développent autour d'elles cette belle végétation des fontaines, que nous avons décrites dans un des premiers chapitres de ce Mémoire. Leur volume m'a semblé à peu près le même que celui du ruisseau qui s'échappe du lac, en sorte que l'absorption du sol et l'évaporation qui

doit avoir lieu à la surface, seraient compensées par plusieurs filets que l'on observe sur les bords, et surtout dans la région boisée. Nous nous arrêtâmes près de ces sources pour dessiner Pavin, dont le bassin tout entier se déployait devant nous, et nous gravîmes ensuite les flancs de Montchalme qui s'élève au-dessus de la lave qui protége les sources et leur donne naissance. Ce volcan est partout couvert de pelouse. Il offre quelques dépressions peu sensibles, où croissent des buissons d'alisier, des lys martagon, d'élégans astrantia, et se termine par un cratère assez vaste, profond, ovale, allongé dans le sens d'une ligne qui traverserait le lac de ses sources au trop-plein. Il est entièrement formé de scories couvertes de pelouse et de larges touffes de genévrier, dont une partie venait d'être incendiée quand nous y arrivâmes. Nous remarquâmes une échancrure du côté de Montsincire, quoique, selon toute apparence, il n'ait pas fourni une coulée de lave hérissée de monticules que nous avions sous les yeux.

Cette coulée qui s'étend dans la direction du lac de Montsineire, est remarquable par les irrégularités qu'elle présente : tantôt ce sont de petites buttes formées par des blocs de lave amoncelés, tantôt ce sont des obélis-

ques qui s'élèvent tout à coup au milieu de la pelouse. Ailleurs, ce sont de petits cratères parfaitement réguliers, quelquefois pleins d'eau et de plantes aquatiques, ou des fondrières dangereuses, mais presque toujours bouchées par de grosses pierres, dont la végétation a caché la surface et adouci les angles. C'est dans une cavité de cette nature que nous cherchions le *creux de Soucy*, espèce de puits creusé naturellement dans la lave, et que l'on peut considérer comme un soupirail que les produits gazeux se sont ouverts avant le refroidissement de la coulée. Nous eûmes assez de peine à le trouver, parce qu'on avait fait rouler de grosses pierres dans le fond de l'entonnoir où il vient s'ouvrir. Nous les écartâmes avec peine, et les fragmens que nous y laissions tomber, produisaient au bout de quelques secondes un bruit qui nous indiquait la présence de l'eau. On présume qu'un ruisseau souterrain passe sous le creux de Soucy, et conduit ses eaux dans le lac Pavin. Les sources qui sortent de la partie inférieure de la coulée dont nous avons parlé, seraient alimentées par l'eau de Soucy. Le nivellement fait en 1770 par Chevalier, favorise cette supposition; car il a trouvé au creux que nous examinions 54 pieds de profondeur et 6 pieds

d'eau, en tout 60 pieds ; et la surface de l'eau serait encore élevée de 55 pieds au-dessus du niveau des sources. La température de l'eau était, le 27 septembre 1770, de cinq degrés Réaumur. Rien cependant ne prouve que Soucy soit un des réservoirs de Pavin ; on peut admettre avec autant de vraisemblance que ses eaux vont alimenter le lac de Montsineire.

Ayant parcouru cette coulée de Montchalme, et prévoyant que nous ne pourrions visiter avec assez de soin Montsineire et son lac, nous revînmes sur le bord de Pavin. Nous essayâmes de pénétrer dans les bois qui couvrent les pentes que nous n'avions pas examinées ; mais sur plusieurs points, il nous fut impossible d'avancer. Tantôt des escarpemens nous arrêtaient tout d'un coup, tantôt l'épaisseur des broussailles était telle que, ne pouvant plus avancer, nous éprouvions encore bien des difficultés pour reculer. Aussi ces bois ne sont exploitables que pendant l'hiver, lorsque la surface du lac est congelée, et que l'épaisseur de la glace permet d'y amener des voitures pour le transport des fagots.

Revenus au point d'où nous étions partis, c'est-à-dire, au dégorgeoir du lac, nous vîmes qu'on avait placé quelques mottes de gazon à

cette issue pour élever la surface du lac, et se procurer ensuite, par ce moyen, des eaux abondantes pour l'irrigation des prairies inférieures. Nous descendîmes dans le ravin par lequel nous étions montés le matin. Il est creusé dans un tuf ponceux assez dur, peu perméable à l'eau, et qui renferme beaucoup de fragmens de lave pyroxénique tout à fait semblable à celle qui forme la coulée qui présente sa tranchée au-dessous de Montchalme et au-dessus de la surface du bassin. Les eaux du trop-plein alimentent un ruisseau auquel se réunissent plusieurs sources situées dans les prairies qui sont au-dessous du lac, et elles forment une petite rivière qui passe sous la ville de Besse, et qui est connue sous le nom de *Couze-Pavin*.

Une petite maison, la seule que nous aperçûmes aux environs, est bâtie à la base du lac, sur le bord du chemin de Besse. Derrière s'élève un monticule non boisé, où nous montâmes pour jeter un dernier coup d'œil sur Pavin. De là, nous pûmes apprécier l'étendue et la profondeur de ce magnifique bassin qui paraît un cratère immense dépendant du puy de Montchalme. Au sommet de celui-ci, on voit aussi le cratère dont nous avons déjà parlé, et les nombreux buissons qui cou-

vrent toutes les pentes de la montagne. De là, nous pûmes hasarder quelques conjectures sur sa formation et sur l'époque de son apparition, mais déjà nous avons consigné ces idées dans la partie géologique de cette description du Mont-Dore. Nous prîmes encore un croquis de Pavin avant de gagner Besse où nous voulions coucher. Peu d'instans après, nous étions au milieu des prairies humides et tourbeuses qui dominent la ville. Un bois de hêtres qui s'avance jusqu'auprès du lac, et que traverse le chemin de Vassivières, cache le commencement d'une coulée qui vient évidemment de Montchalme, et à travers laquelle Pavin s'est fait jour. On peut la suivre dans les prairies, et tout d'un coup on arrive à un escarpement de lave, où les blocs entassés laissent souvent à leur partie inférieure, des grottes produites par l'infiltration des eaux. Un mouvement de terrain que l'on observe un peu plus loin met à nu la coulée, et fait voir qu'elle repose sur une roche granitique qui se décompose facilement. La Couze offre ici sa première cascade; elle glisse plutôt qu'elle ne s'élance, et divisant ses eaux sur la pelouse, elle les réunit pour les séparer encore, et arrive, après bien des détours, sous la ville de Besse qu'elle longe sans quit-

ter la lave qui, comme elle, a suivi la pente du terrain.

Le soleil était couché, et le jour commençait à disparaître quand nous entrâmes à Besse par la Tour de l'Horloge. Nous avions une belle soirée d'été, qu'un vent du nord rendait presque froide à cette élévation. Nous conservions le souvenir du dernier point de vue qui nous avait frappés avant d'entrer dans la ville. C'était le rocher noir et massif sur lequel est placée d'une manière si pittoresque l'église de Saint-Pierre-Colamine, qui se détachait des vapeurs bleuâtres dont la Limagne était couverte.

Besse.

Nous employâmes le reste de la soirée à parcourir la ville; elle est assez bien bâtie avec des matériaux volcaniques. On y voit plusieurs fontaines et des restes de remparts très-bien conservés. Elle faisait partie autrefois du patrimoine de la maison de la Tour d'Auvergne. Giraud de la Tour en était seigneur au commencement du douzième siècle. Cette ville obtint, en 1270, plusieurs priviléges de Bernard et Bertrand de la Tour, qui les leur vendirent pour une somme assez considérable ou des redevances particulières, que

nous ne pouvons énumérer dans un ouvrage qui pourra quelquefois se trouver entre les mains des dames.

L'église est sous la protection immédiate de saint André. Il y avait autrefois un grand nombre de prêtres pour la desservir. Dulaure assure que leur nombre a été de plus de soixante. Ce sont eux qui, accompagnés du corps municipal, furent en procession chercher à Vassivières l'image de Notre-Dame que nous avions vue le matin, dans sa station d'été; mais, à plusieurs reprises, on assure, comme nous l'avons déjà dit, qu'elle retourna seule à Vassivières.

ONZIÈME PROMENADE.

LE LAC ESTIVADOU. — LE LAC CHAUVET. — LE LAC DE CHAMBEDAZE. — LE PUY ET LE LAC DE MONTSINEIRE. — LA GODIVELLE ET SON LAC.

Le lendemain nous sortîmes de Besse à quatre heures du matin, du côté même où nous étions entrés la veille. Nous laissâmes à gauche un bois de hêtres, et, traversant de grandes pelouses couvertes de fleurs, nous

arrivâmes près du puy de Percussat : c'est une montagne de basalte qui a percé le sol, et qui l'a soulevé à une certaine distance. Le basalte s'y présente en prismes informes, mais très-durs. Nous passâmes à gauche de Percussat, et nous atteignîmes alors des pelouses immenses, interrompues çà et là par des lacs, des cônes volcaniques et des bouquets d'arbres, et qui s'étendent, pour ainsi dire, sans interruption, jusqu'aux pics du Cantal, dont la chaîne entière se développait devant nous. Le sol diffère entièrement de celui que nous avions parcouru la veille, en venant du Mont-Dore. Les pelouses ne cachent plus, aux environs de Besse, des masses de trachyte, comme les pics qui avoisinent Sancy, ou comme les plateaux de l'Angle et de Rigolet; elles recouvrent des nappes de basalte que des filons de même nature ont percées, et à travers lesquels plusieurs volcans modernes se sont fait jour. Il semble que la force volcanique, n'ayant pu ouvrir de passage à ses derniers produits, sous la croûte épaisse du Mont-Dore, soit parvenue à se frayer une issue au milieu des basaltes. En effet, deux des volcans modernes les plus puissans sont situés près de la ville de Besse: l'un est le puy de Montchalme que nous avions

étudié la veille ; l'autre est le puy de Montsineire que nous voulions visiter dans la journée.

Le lac Estivadou.

Estivadou fut le premier lac, ou, pour parler plus exactement, la première mare que nous rencontrâmes. Ses bords irréguliers n'offraient que des débris volcaniques et quelques fragmens du sol granitique inférieur. Ses eaux peu profondes étaient couvertes d'*alisma natans*, et ses bords nourrissaient plusieurs espèces de joncs. Nous restâmes peu de temps près de ce lac, qui ne vaut pas la peine que l'on se dérange de son chemin, et nous continuâmes notre route à travers des bruyères.

Le lac Chauvet.

Nous vîmes encore en passant le creux de Soucy et les fondrières de la coulée de Montchalme ; puis nous traversâmes les vastes pacages qui sont à la droite du puy de Gioudou, grande montagne basaltique, dont les flancs sont couverts de broussailles. Après avoir descendu quelque temps, nous passâmes le petit pont de Clamouse, situé près d'un moulin tout à fait élémentaire, sous le rapport de sa construction. Le paysage commençait à changer ; des forêts descendaient jusqu'au milieu

de longs prés tourbeux garnis de plusieurs espèces de saules nains ; et, sur les sommets, on apercevait des troupeaux paissant près de quelques vacheries construites en larges gazons soutenus par des branches d'arbres.

Nous espérions jouir bientôt de la vue du lac, que déjà nous avions aperçu plus d'une fois du sommet de Sancy, d'où on le confond souvent avec Pavin. Nous ne fûmes pas trompés dans notre attente ; car du point où étaient situées les vacheries nous découvrions entièrement Chauvet, arrondi comme Pavin, avec une surface presque aussi grande, et des bords moins escarpés. C'est un des plus beaux lacs de l'Auvergne, et sous le rapport pittoresque, il peut être considéré comme un des points les plus remarquables des environs du Mont-Dore. Ce ne sont plus les précipices, ni les pentes abruptes de Pavin ; la nature est moins sauvage, mais aussi belle. On arrive sans effroi sur les bords de cette nappe arrondie, à contours ondulés, qu'entoure une petite plage horizontale, quelquefois sablée par les graviers qu'amènent les flots. Souvent on y rencontre de nombreux galets basaltiques, sur lesquels se dépose une couche légère de fer hydroxidé. Nous vîmes plusieurs de ces cailloux altérés par une dé-

composition lente, et criblés de cavités assez profondes pour qu'on puisse prendre ces masses pour de véritables scories. L'action lente des eaux et le mouvement continuel qu'elles impriment à ces pierres ont attaqué la partie la plus tendre, tandis que la partie la plus dure est restée en saillie.

De vieux hêtres et de jolis buissons de saules pentandres forment autour de Chauvet une ceinture partielle qui descend jusqu'aux bords des eaux. Le puy Maubert élève au-dessus d'eux sa cime basaltique également ombragée, et l'on entend au loin de nombreux ruisseaux qui viennent en murmurant conduire leurs eaux dans ce bassin. Leur cours est ombragé partout, soit par des arbres, soit par de grandes fougères, qui étalent leurs frondes élégantes. Les cours d'eau se divisent sur le sable, et forment un réseau que l'on traverse quelquefois avec peine. Non-seulement une verdure d'une fraîcheur remarquable décore tous les alentours, mais le fond même de Chauvet ressemble à une véritable prairie. Nous y vîmes l'*isoetes lacustris*, plante singulière qui croît au fond des lacs, et y forme des tapis d'une herbe courte et serrée que l'on ne peut mieux comparer qu'aux gazons des jardins paysagers. La majeure partie des eaux s'évapore à

la surface du lac ; il a cependant un trop-plein, espèce de rigole horizontale entourée de quelques buissons, et qui permet de faire de fréquentes irrigations dans les grandes prairies de Taillade.

Nous déjeûnâmes sur le bord de l'eau avec les provisions que nous avions eu soin d'apporter. Un batelet destiné à la pêche était attaché près de nous, et fixé par un cadenas qui nous priva d'une jolie promenade sur le lac. Nous étions assis à l'ombre de grands hêtres, près d'une source abondante, dont les eaux aussi froides que celles qui alimentent Pavin, marquaient 5° au thermomètre, et se rassemblaient dans une auge de bois.

Nous fûmes dérangés par un troupeau de vaches qu'un pâtre venait abreuver. Il empêchait ces bestiaux de boire dans le lac, car le sol qui sur les bords paraît couvert de deux ou trois pieds d'eau, s'enfonce tout à coup, et présente un abîme dont on ignore la profondeur. Ce caractère et la forme arrondie du lac doivent faire placer Chauvet parmi les cratères d'explosion qui ont donné naissance à ces beaux bassins d'eau douce.

Le lac de Chambedaze.

Nous fîmes le tour complet de Chau-

vet, et nous sortîmes de son enceinte par une ouverture que laissaient entre eux de grands arbres. Nous voulions voir Chambedaze qui, d'après la carte de Desmaret, ne nous paraissait pas éloigné. En effet, nous l'atteignîmes après avoir traversé deux grands plateaux de lave couverts de pacages, et séparés par des vallées assez profondes. Nous fûmes un peu désappointés à la vue de ce lac ; Chauvet nous avait gâtés. Nous comptions trouver une belle nappe d'eau et des bouquets d'arbres agréablement étagés sur ses bords ; nous ne vîmes qu'une grande mare, qui cependant animait la solitude où elle se trouvait. Quelques ruisseaux de peu d'importance conduisent leurs eaux dans un bas fond, sur un sol tourbeux : elles s'échappent ensuite par deux issues qui produisent chacune un ruisseau sinueux. Ces deux petits cours d'eau ne tardent pas à se réunir ; puis ils se divisent ensuite pour l'irrigation des prairies.

Nous vîmes à droite du lac plusieurs vacheries et de nombreux troupeaux. Nous ne pûmes approcher jusqu'aux bords du bassin ; le sol tremblait sous nos pieds ; nous enfoncions dans la fange, et nous abandonnâmes promptement Chambedaze.

Le lac et le volcan de Montsineire.

Après avoir traversé de nouveaux paçages, nous aperçûmes le sommet de Montsineire, et au delà, au milieu des pelouses, une nappe d'eau assez considérable, qui occupait la partie basse d'un vaste plateau ; c'était le *lac de Bourdouze*, que nous jugeâmes analogue à Chambedaze, et que, pour cette raison, nous laissâmes de côté. Nous fûmes bientôt sur les bords du lac de Montsineire qui ne nous laissa aucun regret de l'avoir abordé. Il a la forme d'un croissant qui entoure en partie la base d'une large montagne toute couverte de bois. Ce lac paraît profond, et l'on voyait, comme à Chauvet, l'*isoetes lacustris* former un beau tapis vert sous une eau transparente. Nous vîmes sur ses bords de grosses masses de basalte, ou peut-être de lave moderne, qui font supposer que le volcan lui-même a fait irruption sous une couche de cette nature. On peut le considérer comme occupant un ancien cratère. Une explosion aura sans doute ouvert dans cet endroit un grand lac arrondi et régulier comme Pavin; Montsineire, en s'élevant sur un de ses bords, en aura comblé une partie, et lui aura donné la forme qu'il présente actuellement. A l'une des extrémités,

on remarque de grands amas de pouzzolane, au milieu desquels se trouvent aussi de grosses masses de lave. Le lac reçoit ses eaux d'une foule de suintemens ou de petites sources que l'on rencontre en faisant le tour, sur la plage étroite que ses flots recouvrent quand un vent violent les agite. On croirait, au premier abord, que l'évaporation du lac suffit seule pour faire équilibre à la quantité d'eau qu'il reçoit. Mais comme les bords et une partie du bassin sont formés de matières poreuses lancées par le volcan, il est probable que l'eau s'infiltre à travers les laves, et que les belles sources de Chamiane, au-dessus de Compains, doivent en partie leur origine au lac de Montsineire.

Assis sur ses bords, nous considérâmes quelque temps le joli paysage que ses eaux embellissaient. Les arbres de la montagne descendaient jusque sur ses rives, et ombrageaient une portion du chemin de Besse à Compains. Dans le lointain, s'élevaient plusieurs pics basaltiques dominés par les sommets du Cantal, tandis que sur le premier plan un bateau traversait le lac chargé de dalles de basalte qu'on exploitait près de nous.

Nous serions restés plus long-temps sur le bord de l'eau, si la journée n'eût déjà été

avancée, et comme nous étions encore loin de la Godivelle où nous voulions coucher, nous fîmes de suite notre ascension sur Montsineire. Nous montâmes à gauche, c'est-à-dire, sur le flanc le plus rapproché du lac de Bourdouze; la pente était très-rapide; le sol couvert d'humus et de feuilles mortes, était très-glissant; il fallait à chaque instant nous accrocher aux branches des arbres, pour ne pas perdre le terrain que nous venions de gagner. Mais arrivés aux deux tiers de la hauteur, le taillis s'éclaircit un peu.

Nous traversâmes une zone entièrement composée d'épilobes à épis, dont les fleurs épanouies, et d'un rouge purpurin, nous offraient un spectacle magnifique. Au delà nous ne trouvâmes que de la pelouse; nous arrivâmes au sommet où nous vîmes encore de grands arbres, mais ayant toutes leurs branches dirigées d'un côté par les vents d'ouest, qui règnent souvent sur ces hauteurs avec une violente impétuosité.

Le bord supérieur où nous étions est assez large; on y jouit d'une belle vue sur les lacs voisins et sur la coulée de lave de Montchalme; nous y restâmes quelques instans, et nous descendîmes, à l'ombre d'arbres de haute futaie, dans un cratère très-régulier et des

plus pittoresques : c'est un ovale un peu allongé, garni d'une ceinture de grands arbres, qui en couvrent les pentes : le fond était caché sous une pelouse tout émaillée de fleurs, et dont aucune pierre volcanique ne venait interrompre l'uniformité. Nous entendions de tous côtés le chant des oiseaux cachés dans des buissons de chèvrefeuille et de groseilliers des rochers. De jolis papillons habitaient aussi ce palais de verdure, que l'homme a rarement visité. On ne reconnaît plus à ces contours élégans couverts sous une végétation brillante, le cratère du volcan le plus puissant de l'Auvergne; on n'y voit plus la trace de l'incendie violent qui lui donna naissance. Un chemin ombragé longe un des bords de ce cratère, et conduit dans son enceinte : les chevaux et même des chars peuvent y descendre. A côté de cette bouche volcanique en existe une autre qui attira bientôt toute notre attention ; c'est celle qui a laissé échapper cette immense coulée de lave qui va s'arrêter au Valbeleix. C'est un gouffre immense que des arbres séculaires embellissent de leur verdure, et aux parois duquel sont encore suspendus de grands lambeaux de lave noire, qui attestent la hauteur à laquelle s'éleva jadis le bain des matières fondues qui bouillon-

naient dans l'intérieur de ce cratère. Une partie de l'enceinte pressée par cette masse énorme s'écroula à demi-fondue, et dès lors un fleuve de feu sortit pendant long-temps de Montsineire, et descendit dans la riante vallée de Compains. Nous suivions un petit chemin qui tourne autour de cette enceinte; nous admirions les vastes proportions de ce cratère, dont le bord le plus bas est situé du côté opposé au lac. Déjà quelques-uns des grands hêtres qui s'élèvent en amphithéâtre sur ses flancs, commençaient à changer de verdure, brûlés par les vents du midi et la longue sécheresse de l'été, tandis que les autres, abrités par les flancs de la montagne, conservaient encore leur feuillage du printemps. Le fond du cratère est partagé en deux, par un amas de scories, et après la sortie du torrent de lave, une digue de matières lancées par les deux issues, est venue fermer l'enceinte, et former ce bord surbaissé, qui permet d'embrasser d'un coup d'oeil tout l'intérieur du volcan.

La lave une fois sortie conserva long-temps dans son intérieur une force particulière; elle se souleva en montagnes très-rapprochées, qui font maintenant une espèce de labyrinthe, où nous nous égarâmes avec plaisir. En suivant

toujours la pente du terrain, et traversant les bois qui s'étendent sur toute la surface de la coulée et des monticules qu'elle a produits, nous arrivâmes à Chamiane, petit hameau dont la position est très-pittoresque. Il semble que deux coulées de lave, sorties du même volcan, soient superposées dans cet endroit. Une pente très-forte conduit au fond d'une jolie vallée qui se distingue par ses beaux pâturages et le village de Compains qui s'élève au milieu. Des sources sortent de la lave, et leurs eaux descendent en cascades dans les prairies : on les emploie pour les irrigations. Nous remarquâmes que le sol de ces prairies est formé par une coulée plus égale et moins montagneuse que celle qui se termine à Chamiane. Peut-être est-ce la même qui déjà, loin de son point d'éruption, a perdu une partie de sa force intérieure, et s'épanche alors tranquillement sur un sol moins incliné.

Nous aurions désiré suivre jusqu'au Valbeleix le courant de lave que nous abandonnâmes à Compains ; mais la journée était trop avancée pour nous permettre une course aussi longue. Mes regrets furent moins vifs que ceux de mes compagnons de voyage, car déjà j'avais fait ce trajet.

Par une belle journée de l'année précé-

dente, j'avais suivi les chemins sinueux et ombragés que l'on trouve au delà de Compains. Des arbres et des broussailles cachent partout le sol volcanique, et ce fut avec peine que je parvins au Valbeleix, en parcourant une foule de sentiers cachés, qui constituent un véritable labyrinthe. J'engage les personnes qui auront du temps à leur disposition à répéter cette promenade; car le paysage offre un caractère qui lui est particulier. Tandis que, dans toute l'Auvergne, les courans de lave ont recouvert des ruisseaux, celui-ci se trouve entre deux courans d'eau, comme s'il eût divisé une rivière et rejeté de chaque côté une partie de ses eaux. On voit sur la coulée de très-vieux arbres, dont les troncs contournés et rabougris annoncent l'aridité du sol. Il n'est pas rare de rencontrer des morceaux de lave empâtés dans leur tissu, et élevés par l'accroissement des racines et la résistance du terrain. Au bout de la coulée, on voit cependant sortir une très-belle source près du moulin de Valbeleix. Ses eaux serpentent sur une petite prairie, et se jettent dans un des deux ruisseaux. Ceux-ci passent d'abord sous un pont de pierre voûté; se joignent et coulent ensemble sur le côté du Valbeleix. Cette commune est dans une situation

extrêmement sauvage ; d'un côté, elle est dominée par un grand plateau de basalte, dont les flancs sont très-escarpés ; de l'autre, elle est abritée par une crête granitique qui s'élève très-haut, et qui contraste par les arbres dont elle est couverte, avec l'aridité du sol environnant.

La Godivelle et son lac.

Nous ne pûmes, comme nous venons de le dire, aller au Valbeleix ; nous sortîmes de Compains, et après avoir traversé un des petits ponts de pierre situé sur le ruisseau, nous montâmes lentement sur les pelouses qui séparent Compains de la Godivelle : ce sont des pacages immenses qui, tous les ans, se couvrent de bestiaux. Nous laissâmes à notre gauche la montagne de Bryon, et après une heure et demie de marche nous aperçûmes la Godivelle, au milieu de nouvelles pelouses qui s'étendaient jusqu'au pied du Cantal.

Nous étions séparés du village par une large vallée, dans laquelle on voyait çà et là quelques saules pentandres : c'est le seul arbre que présente cette vaste étendue de pays. Le sol mouvant et élastique indiquait la présence de la tourbe, seul combustible que nous trouvâmes dans le village où nous arrivâmes très-tard. Le jour nous avait abandonnés, et nous

étions d'ailleurs assez fatigués pour chercher un gîte et nous reposer. On nous indiqua plusieurs auberges, et nous pensâmes que l'adjoint du maire, qui était à la fois aubergiste et meunier, nous présentait plus de chances de bien être. Nous entrâmes donc chez lui, et, malgré les sentimens de curiosité que notre présence avait éveillés dans le village, il eut la politesse de ne pas nous demander de passe-ports. Nous retrouvâmes, en entrant à la Godivelle, un de nos compagnons de voyage qui, pour l'amour de la science ou par esprit de contrariété, nous avait quittés à Chambedaze et avait pris une autre direction que la nôtre. Il entra avec nous dans l'hôtel, et nous fûmes bientôt groupés autour d'un feu de tourbe que la fraîcheur de la soirée rendait très-nécessaire. Le souper fut préparé en un clin d'œil; il consistait en une omelette horriblement salée, et une salade de pommes de terre aromatisée avec un peu d'huile de chènevis soustraite à la lampe qui devait nous éclairer. Après ce repas, on nous conduisit dans notre appartement, espèce de chambre à laquelle un toit de chaume servait de plafond, et éclairée par une seule croisée à quatre carreaux, dont trois en bois, et un en papier huilé nous rappelait encore l'odeur de notre

salade. Un tas de légumes occupait le milieu de cet appartement, où se trouvaient aussi réunis plusieurs instrumens d'agriculture. Huit lits ou couchettes, dont nous ignorons encore la nature, étaient disposés dans des armoires ou coffres de sapins tout autour de la chambre. Nous ne pûmes découvrir de quelle étoffe étaient formées les couvertures, mais leur poids était si grand que, malgré la fatigue que nous avions éprouvée, nous ne pûmes fermer l'œil de la nuit.

Le lendemain nous fûmes visiter le lac qui nous avait attirés à la Godivelle; nous traversâmes le village qui est bien bâti et situé sur un vaste plateau de basalte. Le lac est à une très-petite distance des dernières maisons. Il est parfaitement rond, et domine les environs, à l'exception d'une petite montagne de basalte qui s'élève sur un de ses bords; c'est évidemment un cratère qui s'est rempli d'eau, quoiqu'on ne remarque aucune source ni ruisseau qui puisse l'alimenter, ni aucune issue par laquelle l'eau puisse s'échapper. Il y a cependant une petite dépression du sol sur un des côtés, qui doit servir de trop plein dans certains temps. Les environs, ainsi que la montagne qui domine le lac, sont entièrement basaltiques, et quelques couches qui pa-

raissent un peu à découvert pourraient faire croire, par leur direction, qu'elles ont été soulevées lors de la formation du cratère, et qu'elles plongent à l'opposé du lac. La même direction s'observe sur des couches de pouzzolanes et de scories que l'on remarque aussi sur une partie des contours du bassin. Ces sables volcaniques appartiennent nécessairement à une éruption moderne, à celle qui a formé le cratère-lac de la Godivelle. On les exploite pour les constructions, et l'on a même creusé, pour les extraire, des espèces de galeries dont le toit est formé de fragmens de lave et de scories. Ce lac est poissonneux et très-profond; il a, au sud-est, cent cinquante-six pieds d'eau, et cent trente-huit seulement à la partie opposée. Chaque hiver il gèle à une assez grande profondeur, ce qui en a facilité le sondage.

Nous vîmes aussi de l'autre côté du village un autre lac dont les contours sont très-irréguliers, et qui n'est guère qu'une espèce de mare analogue à Chambedaze. On exploite près de ses bords une assez grande quantité de tourbe.

Nous repartîmes de suite pour retourner à Besse, et le lendemain au Mont-Dore. Le ciel était couvert de gros nuages qui annon-

çaient la pluie, et la crainte d'être retenus la Godivelle hâta singulièrement notre départ.

DOUZIÈME PROMENADE.

LE LAC CHAMBON ET LA DENT DU MARAIS. — MUROL ET SON VIEUX CHATEAU.

Notre retour de Besse au Mont-Dore ne fut pas des plus agréables. Une pluie fine et très-froide tomba sans discontinuer, et le vent peu sensible d'abord était devenu très-fort quand nous passâmes à la base du pic de Sancy. Il fallut changer en arrivant, et attendre quatre jours un temps plus favorable pour notre dernière excursion.

Notre départ arrêté, nous nous mîmes en route pour Murol et Chambon. Nous traversâmes encore le bois de la Chaneau, et nous arrivâmes à la Croix Morand, localités que nous connaissions déjà. Nous prîmes alors le seul chemin que nous trouvâmes à droite, et après avoir descendu assez long-temps, nous arrivâmes au petit hameau de Diane, qui est le lieu habité le plus élevé du département. Près de là, nous vîmes le puy de Diane, pe-

tite montagne couverte d'une herbe fine, très remarquable par sa forme régulière ; c'est un dôme parfait, qui semble n'être qu'une boursoufflure du terrain. Nous continuâmes ensuite à marcher sur de vastes plateaux de basalte qui s'étendent au-dessus de la vallée de Chambon. Bientôt nous aperçûmes le beau lac qu'elle renferme, et le volcan de Tartaret que l'on reconnaît au loin à la couleur rouge de ses scories. Nous descendîmes un petit chemin tracé sur le granite et les gneiss dans lesquels la vallée est creusée, et nous arrivâmes à Varennes, hameau situé sur le bord du lac. Près de là, sur un monticule très-voisin de la route, sont les ruines d'un vieux château. Nous y vîmes encore une vieille tour près de laquelle nous nous reposâmes un instant pour admirer le magnifique point de vue que nous avions devant nous.

Le lac Chambon et la Dent du Marais.

Chambon, dont la belle nappe d'eau s'étendait toute entière sous nos yeux, ne ressemble en rien aux lacs que nous avions visités les jours précédens. Sa surface azurée n'indique pas une profondeur considérable comme la couleur noire que présente Pavin. Ses bords

n'offrent rien de sauvage ; de vertes prairies viennent, au contraire, les embellir ; beaucoup d'arbres sont disséminés sur la pelouse, et environnent le village de Chambon, situé à l'une des extrémités du lac. De l'autre côté, s'élève le volcan de Tartaret et un rocher escarpé qu'on appelle la Dent du Marais. Entre ces deux objets qui resserrent la vallée, s'étend un bois de hêtres de toute beauté, sous lequel s'écoule la rivière de Couze, aussitôt qu'elle s'échappe de Chambon. Ce lac n'offre rien de régulier. Ses bords sont dentelés ; le terrain suit sous l'eau une pente douce et uniforme. D'un côté, le gazon vient jusque sur la rive ; de l'autre, les rameaux des arbres de la forêt s'inclinent jusqu'à la surface de ses eaux. Une île s'élève au-dessus d'elles, et de vieux arbres la couvrent en entier ; leurs racines, continuellement humectées, entretiennent la fraîcheur de leurs cimes ; plusieurs groupes de végétaux paraissent à côté, et annoncent le peu de profondeur du lac. Ce sont des touffes de joncs, des plantes aquatiques, au milieu desquelles on aperçoit déjà quelques plantes ligneuses.

La beauté de ce site, le voisinage du lac et la présence des îles, ont fait supposer avec raison que l'habitation de Sidoine Apollinaire

était sur les bords de Chambon plutôt qu'aux environs d'Aydat. Selon M. le docteur Bertrand, les ruines du château de Varennes, où nous étions assis, eussent été autrefois l'*avitacum* de Sidoine, cette maison de campagne délicieuse qu'il décrit si longuement, et que sa situation pittoresque lui rendait si chère. Sans chercher d'autres preuves de l'existence de l'ancien *avitacum* dans ces lieux, nous pensâmes qu'il était difficile de trouver un plus beau site que celui de Varennes, et nous ne le quittâmes qu'à regret pour aller visiter la Dent du Marais. C'est un grand rocher de nature volcanique, qui s'élève au-dessus d'un ancien éboulement. Il semble qu'une coulée de lave ancienne soit sortie de sa base, ou du moins de ses environs, et se dirigeant vers le Tartaret, soit venue barrer la vallée, et former ce beau lac qui la rend si agréable. Cette roche inaccessible, demeure ordinaire des oiseaux de proie, contraste, par sa nudité, avec la belle végétation qui cache le cours de la Couze. On la distingue de loin au-dessus des longs plateaux basaltiques et des tufs ponceux sur lesquels ils reposent. Nous pénétrâmes ensuite sous les hêtres de la forêt. Il est bien rare de trouver encore en Auvergne ces restes majestueux des grands

bois qui en couvraient le sol autrefois. Le lieu où nous étions en était pourtant un exemple. L'écorce des hêtres était lisse, et leurs troncs s'élevaient comme des colonnes avant de donner des branches. Celles-ci, presque horizontales, croisaient leur feuillage et leurs rameaux, et formaient un toit de verdure que le soleil le plus ardent ne pouvait pénétrer. A l'abri de la chaleur, nous suivions lentement le cours de la rivière, dont les eaux vives fuyaient devant nous, en blanchissant de leur écume les noirs rochers qui s'opposaient à leur cours. Il est bien difficile de peindre la beauté de ces bois de Murol, qui sont si souvent le rendez-vous des promeneurs du Mont-Dore ; mais il est à craindre que ce luxe de végétation ne devienne la cause de leur perte. Déjà nous vîmes sur plusieurs d'entre eux le signe de la destruction. Les plus beaux doivent être abattus, et bientôt peut-être ces forêts, dont l'ombre protectrice nous abritait alors, ne seront plus que des broussailles, parmi lesquelles quelques troncs élancés lutteront avec peine contre l'ardeur des étés et l'aridité du terrain. Bientôt peut-être un canal artificiel remplacera le cours sinueux de la rivière ; les eaux de Chambon s'écouleront, et le lac

desséché n'offrira plus que des prairies et des terres cultivées. C'est ainsi que l'homme peut, à son gré, changer l'aspect des lieux; quelquefois il embellit la nature, et conserve ses ouvrages qu'elle anéantirait elle-même avec le temps; mais souvent aussi la civilisation diminue la majesté de ces grandes scènes, et l'originalité de ces sites sauvages dont la France n'offre plus qu'un petit nombre d'exemples. Nos réflexions s'appliquaient alors au lac Chambon, dont nous venions de suivre les bords et d'admirer l'ensemble, et à la forêt que nous venions de traverser.

Nous étions très-près de Murol, village bâti dans une charmante position, à la base du volcan de Tartaret. En face de nous, s'élevait son vieux château, masse imposante encore, et que déjà nous avions aperçu au-dessus des arbres en descendant à Varennes.

Murol et son château.

Nous arrivâmes d'assez bonne heure au village de Murol. Ses maisons sont bâties sur la lave qui est sortie de Tartaret. Comme cette lave est très-près de son point d'origine, elle forme plusieurs étages superposés qui rendent le sol très-inégal, et qui ont obligé de bâtir une partie de la commune en amphi-

théâtre. La Couze a creusé son lit au milieu de cette pierre volcanique ; elle a formé un ravin dont elle a poli les parois, et dans lequel ses eaux glissent avec rapidité. La forêt descend jusqu'aux premières habitations ; plusieurs arbres sont aussi disséminés dans le village, qui est un des plus pittoresques de l'Auvergne. Le château est complétement isolé. Il est construit sur un monticule composé d'argile et de graviers, à travers lesquels un filon de basalte s'est fait jour. C'est sur le sommet de cette butte basaltique, escarpée de tout côté, que fut construit le château de Murol. On a profité soigneusement de tous ses escarpemens pour asseoir les fondations du corps de la forteresse. Ses murs sont très-épais comme ceux de tous les châteaux forts. Sa forme est un polygone régulier, auquel est jointe une tour ronde qui domine non-seulement le château, mais tout le pays des environs. C'est là qu'il faut monter pour avoir une juste idée des bouleversemens que le feu des volcans a pu produire autrefois. De là, on verra la Dent du Marais, son éboulement, et tous ces longs plateaux de lave démantelés par le temps, comme la forteresse d'où on les observe l'a été par la main des hommes. Là, on verra en entier cette plaine brûlée,

couverte de la lave vomie par le Tartaret, et de monticules rapprochés et torréfiés, qui ressemblent à des volcans en miniature. Là, on dominera ces forêts de hêtres que nous avions traversées; on verra les cratères du volcan, le lac de Chambon, la gorge de Chaudefour, et les pics décharnés qui la couronnent. On verra les environs de Saint-Nectaire, et une partie de la Limagne dans un lointain vaporeux. Ce spectacle nous fit oublier quelque temps les ruines qui nous avaient attirés. A peine avions-nous fait attention aux cours que nous avions traversées, aux enceintes du château, et au sentier rapide que nous avions suivi pour y arriver: les beautés de la nature effacent dans cet endroit les folies des hommes, et la citadelle des anciens seigneurs de Murol ne fixa nos regards qu'après les avoir détachés avec peine des sites variés qui l'entourent.

Une galerie règne au sommet du château; on peut en faire le tour; elle est cependant dégradée sur un point assez circonscrit, mais pourtant capable d'empêcher quelques personnes de s'exposer à traverser ce passage. Elle est garnie d'un parapet dans lequel on a ménagé des machicoulis. C'est de cette galerie qu'on peut le mieux étudier le château.

On distingue encore dans l'intérieur, des appartemens garnis d'armoiries, les prisons, la chapelle et les cachots. Une petite cour située au milieu de ces ruines, nous offrit des ronces qui couvraient les murailles, et une touffe de sureau qui ombrageait une espèce de source ou de citerné. Les murs d'enceinte sont très-étendus, et interrompus de temps en temps par des tours bien conservées. On voit encore des barbacanes près de la porte d'entrée, et la loge du garde est tout à fait intacte. Cependant, quelque étendue que puisse avoir l'enceinte extérieure, on ne peut supposer, comme le pense Chabrol, qu'elle soit ni qu'elle ait jamais été assez étendue pour renfermer un lac, des sources abondantes, et des terres cultivées assez grandes pour produire le grain nécessaire à la nourriture de sa garnison. Ces détails s'accordent parfaitement à Chastel Marlhac, ancienne forteresse située près de Mauriac, et qui serait le *castrum meroliacense* dont parle Grégoire de Tours ; c'est du moins l'opinion émise par dom Ruinant, dès 1699, et adoptée ensuite, en 1739, par dom Bouquet. En effet, quoique quelques auteurs aient cru retrouver dans Murol ce *castrum meroliacense*, dont Grégoire de Tours fait un si pompeux éloge, ces deux

châteaux forts n'ont de commun que leur position sur un rocher escarpé, et ce n'est vraisemblablement pas Murol, qui, en 532, soutint un siége contre Thierry.

On ignore l'époque précise de la construction de ce château. Robert Chambe-Chevarier en était seigneur en 1223, et Jean Chambe en 1272. Il n'eut qu'une fille qui épousa Guillaume Sam, dit de Murol, qui fut caution au contrat de mariage d'Anne Dauphin, avec Isabelle de la Tour, en 1354.

Le fils de ce Guillaume de Murol fut père du cardinal de Murol, et d'Amblard de Murol, qui vivait en 1406. La seigneurie de Murol appartint ensuite à Dauphine et Jeanne de Murol. Cette dernière épousa, en 1455, Gaspard de l'Estaing, et eut en partage la terre de Murol en 1504. Elle resta long-temps dans la maison d'Estaing, et fut vendue, par décret du 31 mars 1770, à M. de la Garlaye, évêque de Clermont (1). Elle appartient maintenant à la maison de Chabrol.

---

(1) Chabrol, Coutumes d'Auvergne, t. 4, p. 397.

TREIZIÈME PROMENADE.

SAINT-NECTAIRE ET SES ENVIRONS.

Nous fûmes agréablement surpris de trouver à Murol une auberge où nous couchâmes dans des lits très-propres, et où nous fûmes parfaitement accueillis. Dès le matin, nous prîmes la route de Saint-Nectaire. Nous traversâmes d'abord les monticules volcaniques que nous avions aperçus de la tour du château. Notre chemin était couvert de laves et de scories qui nous rappelaient la puissance de Tartaret que nous laissions derrière nous. Nous arrivâmes à *Sachat*, hameau qui est encore bâti sur le même courant de lave, et vivifié par des sources abondantes qui s'échappent du rocher sous lequel elles étaient abritées.

Une des jolies chutes d'eau de l'Auvergne est située près de Sachat. La Couze s'élance sur la lave de Tartaret, tombe dans un gouffre qu'elle s'est creusé, et forme la *cascade des Granges*, qui nous arrêta quelque temps.

Nous continuâmes ensuite à nous rappro-

cher de St-Nectaire, qu'une heure de marche sépare de Murol. Nous visitâmes *son église*, près de laquelle s'élevait un *château* récemment démoli, et remarquable par son escalier qui permettait aux bêtes de somme de monter le blé dans les greniers. Nous gravîmes le *mont Cornadore* pour visiter ses caves, et nous redescendîmes dans la petite *vallée* située au bas du village, et si curieuse par ses plantes marines et ses eaux minérales. Nous examinâmes avec soin les *sources incrustantes* et les bâtimens où l'on recueille leurs eaux qui se moulent sur tous les objets qu'on leur présente. Nous vîmes aussi près de là le nouvel *établissement thermal*, dont les eaux naissent au pied du mont Cornadore, et nous allâmes ensuite aux anciens bains, en passant sur le coteau qui les sépare du village. L'*autel druidique*, parfaitement conservé, que nous trouvâmes sur notre chemin, attira quelque temps notre attention, et nous descendîmes aux deux petits établissemens qui ont commencé la réputation méritée de ces eaux thermales. Nous employâmes le reste de la journée à gravir le puy d'Eraigne, à herboriser sur son sommet, et à jouir, de ce point élevé, du spectacle imposant d'une belle soirée d'été.

Le lendemain fut encore consacré aux en-

virons de Saint-Nectaire. Il nous restait à voir la *cascade de Saillans*, qui, comme celle des Granges, offre une rivière et une coulée de lave dans la même vallée. De là à Verrières il n'y avait qu'un pas, et les beaux sites que nous y rencontrâmes, *son pont*, la *roche longue*, etc., nous dédommagèrent amplement de cette petite course. Nous allâmes même plus loin, suivant toujours la lave de Tartaret et la Couze de Chambon, au milieu des escarpemens granitiques où l'une et l'autre prolongent leur cours. Nous aperçûmes la *tour de Granderole* au milieu des rochers, et ce fut le terme de notre promenade. Nous rentrâmes à Saint-Nectaire, riches de souvenirs et de croquis.

Jusque-là nos promenades avaient toujours eu lieu sans discussion mais non sans fatigue. Mes deux compagnons de voyage m'avaient choisi pour guide, et s'en étaient entièrement rapporté à moi. Je désirais terminer l'excursion de Murol, en retournant au Mont-Dore par la vallée de Chaudefour que je n'avais jamais parcourue; mais l'un d'eux fut effrayé des pentes abruptes et des profondes déchirures qu'il avait aperçues dans le lointain; il préféra retourner au Mont-Dore par une route connue, celle que nous avions suivie

les jours précédens. L'autre, qui devait quitter l'Auvergne, sans espoir d'y revenir, ne voulait pas partir sans voir les *caves de Jaunas*, le *vallon de Coteuge*, les *ruines du château de St-Diéry*, et les singuliers *blocs erratiques* disséminés près de ce village : il promit de nous rejoindre au Mont-Dore en passant par Besse.

Quant à moi, je conservai ma résolution d'aller étudier la vallée de Chaudefour ; je tenais beaucoup à compléter, par cette course, la description des principaux sites du Mont-Dore, et je me félicite d'avoir exécuté ce projet.

Saint-Nectaire offre trop d'intérêt pour qu'on puisse en deux ou trois jours voir avec détail ce qui mérite d'être vu ; aussi n'ai-je fait ici qu'indiquer les lieux sans les décrire. Je compte y consacrer bientôt le temps et l'espace nécessaires. J'ai pensé cependant que les personnes qui ne peuvent, comme moi, visiter toutes les curiosités de l'Auvergne, me sauraient gré de leur indiquer les sites les plus remarquables des environs de St-Nectaire : ce sont ceux dont les noms, dans cet article, sont imprimés en caractères *italiques*.

QUATORZIÈME PROMENADE.

LE VOLCAN DE MUROL OU LE TARTARET. — LA VALLÉE DE CHAMBON. — LA GORGE DE CHAUDEFOUR.

Je laissai mes deux compagnons de voyage à Saint-Nectaire, et j'allai coucher à Murol. Le lendemain, je n'attendis pas le jour pour partir ; je profitai d'un beau clair de lune pour traverser des lieux que je connaissais déjà, et arriver plus tôt au village de Chambon, au delà duquel la vallée m'était inconnue.

Le volcan de Murol et le Tartaret.

Je restai cette fois sur la rive droite de la Couze, et à peine sorti du village, j'entrai sous des groupes de hêtres qui se prolongeaient jusqu'au sommet de Tartaret. Je marchais déjà sur ces scories ferrugineuses que le volcan a lancées en si grande quantité. En peu de temps, je fus tout à fait sous les arbres, dont les branches étalées se croisaient sur ma tête, et produisaient une obscurité presque complète. Le vent qui commençait à s'élever,

j'entendais le bruit des eaux de la Couze, dont ils me cachaient la vue, et le sifflement du vent à travers leurs branches. Au-dessus d'eux, s'élevait la Dent du Marais, éclairée d'un côté par la lune, et projetant son ombre allongée sur le feuillage de la forêt. Un peu plus loin, paraissait la masse imposante du château de Murol, avec sa vieille tour et ses créneaux. J'entendais distinctement le cri plaintif de l'effraie, habitant de ses ruines, qui me rappelait les gémissemens des malheureux qui périrent dans ses cachots. Je croyais voir encore la sentinelle faisant le guet sur la plate-forme de la tour; mais je détournais promptement les yeux de ce tableau qui m'attristait, je les reposais avec plus de plaisir sur le beau lac que j'avais déjà contemplé de Varrennes, et qui s'offrait alors sous un aspect bien différent. Sa surface était fortement agitée par le vent; de petits flots venaient battre le rivage, et j'entendais le frottement des graviers qu'ils déplaçaient à chaque instant. Quelquefois le vent cessait tout à coup, et le lac, semblable à une glace, réfléchissait l'image des montagnes voisines, de ses îles de verdure et de la lune qui l'éclairait. Le village de Chambon paraissait au loin au milieu des arbres; la vallée s'élargissait, puis se res-

serrait encore, et je voyais distinctement les pics du Mont-Dore alternativement découverts ou voilés par des nuages abaissés qui semblaient descendre en roulant dans la gorge de Chaudefour. Ce paysage avait quelque chose d'étrange ; je me croyais éloigné de l'Auvergne, quelquefois bien loin de la France; seul, au milieu de ce grand tableau de la nature, je ne pouvais me résoudre à quitter des lieux que peut-être je ne reverrais plus sous les mêmes circonstances.

Le froid me chassa; je descendis dans un des cratères du volcan, et sortant par une échancrure, je me trouvai de nouveau sur des pentes couvertes de scories et de sables volcaniques. Je marchais sur les bords de l'eau en me dirigeant du côté de Chambon, et j'arrivai près du village au lever du soleil. Je suivis avec intérêt les beaux effets de lumière qui se succédèrent pendant quelque temps jusqu'à ce que cet astre effaçant la clarté de la lune, ait rendu au paysage ses teintes accoutumées.

La vallée de Chambon.

Je passai la Couze sur un petit pont de bo avant son entrée dans le lac, et je me trouva au milieu de terres cultivées et de vertes prai

ries qui s'étendent jusqu'au bord du bassin. Tous les ans ces prairies gagnent en étendue ; les eaux minent lentement leur digue et la surface du lac diminue. Les habitans de Chambon conservent le souvenir de plusieurs prés qui ont été successivement émergés. Il est facile, en examinant ses bords, de se convaincre de l'abaissement successif des eaux ; aussi on a souvent formé le projet de faire un canal d'écoulement, et de rendre ainsi à la culture ce qu'on enlèverait au paysage ; peut-être même ce projet ne recevra-t-il que trop tôt son exécution. Depuis le bord de l'eau jusqu'au village, je marchais partout sur des cailloux roulés, et sur un sol d'alluvion qui témoigne de l'ancien séjour du lac dans toute la vallée, dont la surface parfaitement unie est maintenant bien cultivée.

J'entrai de très-bonne heure à Chambon. Cette commune est bâtie au pied d'une montagne escarpée et granitique. Son clocher pointu produit de loin un effet très-pittoresque. On voit, avant d'arriver, le cimetière du village, et une petite chapelle dédiée à saint Jean. Cette chapelle paraît ancienne ; elle était fermée, je ne pus y entrer. Je remarquai aussi au dehors de l'église de la paroisse une plaque de pierre incrustée, représen-

tant plusieurs personnages dont les têtes ont été mutilées.

Au delà de Chambon, je retrouvai encore des prairies et des terres cultivées jusqu'à la Vouassière, hameau peu important, mais remarquable, en ce qu'en cet endroit la vallée se resserre pour s'élargir ensuite. La Couze qui s'est creusé un passage au milieu des gneiss et des granites, amenait ses eaux d'un lac supérieur, et les versait dans le bassin de Chambon, qui s'étendait de la Vouassière aux limites actuelles du lac, du côté de Murol.

A peine a-t-on passé cette espèce de détroit, que l'on retrouve des prairies arrosées avec beaucoup d'intelligence, et l'on voit à peu de distance une jolie cascade en partie cachée sous des arbres. Les paysans des environs la nomment le *Ressaut* ou *Saut du ruisseau;* elle me parut une des plus belles du Mont-Dore. A l'époque où je la visitai, elle avait beaucoup d'eau, et différait de toutes celles que j'avais vues les jours précédens, par sa disposition étagée, et la nature de la roche sur laquelle elle coulait. Tandis que la plupart des chutes d'eau sont occasionées par des nappes de lave qui présentent leur tranche à découvert; celle-ci offre le singulier spectacle d'un ruisseau qui rencontre les mas-

ses arrondies d'une roche granitique. Tantôt la lame s'épanche sur une demi-sphère qui paraît recouverte d'une glace transparente ; tantôt elle vient frapper un angle encore saillant, et s'élance en écume qui mouille tous les alentours. Ailleurs, elle disparaît sous des bouquets de frênes, sous des groupes de trembles, dont les feuilles sont continuellement agitées par les goutelettes qui les touchent ou l'air que l'eau déplace. Tout d'un coup elle reparaît à travers le feuillage, glisse entre deux masses arrondies, et s'étale en une gerbe éblouissante de blancheur. Une vapeur légère s'en détache; elle entoure, elle mouille les arbustes dont les racines sont implantées dans les fissures du rocher, et leurs rameaux, toujours humides, distillent une eau pure que le soleil transforme en nouvelle vapeur. Je trouvai au pied de la cascade de gros blocs amoncelés et depuis long-temps arrondis. Ils arrêtaient le torrent qui se répandait sur la prairie, et s'épanchait sur des fleurs dont il changeait l'aspect sans altérer les formes.

Au delà de ce site, la vallée qui s'est élargie se rétrécit encore ; on commence à trouver ces nappes de lave qui couvrent tous les sommets ; le cours de la Couze devient plus rapide, et l'on rencontre un nouveau

détroit qui indique le point de séparation de deux lacs de niveau différent. Au lieu de suivre les bords de la rivière ou du ruisseau, je montai sur sa rive gauche, dans des bois épais et marécageux; je retrouvai ensuite quelques prairies qu'il fallut traverser avant de pénétrer dans la gorge de Chaudefour, dont je distinguais l'entrée de si loin.

La gorge de Chaudefour.

J'allais pénétrer dans le dernier cirque de cette belle vallée, quand j'aperçus encore une cascade qui était à ma gauche, et dont l'eau ruisselait sur une roche rougeâtre. Elle était environnée de grands arbres formant un rideau de verdure qui semblait s'ouvrir au milieu pour laisser apercevoir la chute d'eau et décorer le paysage.

Devant moi étaient deux montagnes surbaissées et couvertes de forêts, dont les versans finissaient à mes pieds, et ne laissaient entre eux qu'un passage rétréci, par lequel la Couze s'échappait en murmurant : c'était l'entrée de Chaudefour, portail digne de l'enceinte à laquelle il conduisait. Dès que je l'eus franchi, je me trouvai dans ce vallon sauvage, si remarquable par ses contours, sa profondeur et son isolement. J'étais seul dans ce

grand cirque. Le soleil même n'avait pu encore y pénétrer ; il éclairait la pointe des rochers déchirés et des obélisques de lave qui dominaient la vallée ; mais l'ombre des montagnes entre lesquelles je venais de passer s'étendait au loin et conservait à la verdure sa fraîcheur du matin. Une pelouse uniforme et d'un beau vert couvrait le sol dans toute son étendue. La Couze y prend naissance, et je vis plusieurs sources dont les eaux serpentaient d'abord sur le gazon, et se réunissaient ensuite dans un lit rocailleux. Une rosée abondante humectait encore les jolies fleurs bleues de l'ancolie et les thyrses élégans du martagon. Une large ceinture d'arbustes et de grands arbres cachait les parois de ce grand cirque, et descendait jusqu'au bas des pentes, s'avançant quelquefois sur la pelouse émaillée qu'ils protégeaient de leur ombrage.

Ce site, quoique très-rapproché du Mont-Dore, manquait entièrement de sapins; j'y distinguai des hêtres, des frênes, des trembles, des alisiers et la boule de neige sauvage, qui produit un effet si pittoresque par ses fleurs blanches qui s'épanouissent au printemps, et par les grappes de fruits rouges qui les remplacent en automne. J'entendais le chant des oiseaux qui seuls troublaient le si-

lence de cette solitude ; car le bruit du ruisseau n'était plus sensible quand j'approchais de la lisière arborescente qui servait de retraite à ces chantres du matin. Je reconnus les sons mélodieux du merle de roche, qui semblait saluer le soleil, dont la lumière descendait lentement dans la vallée. Je passai une partie de la journée à parcourir la gorge de Chaudefour ; partout je trouvai des objets dignes d'arrêter un voyageur. A ma droite s'élevaient de grands rochers, dont les formes bizarres offraient un contraste frappant avec l'uniformité des pelouses supérieures. Quatre couches de trachyte, séparées par une roche ponceuse et blanche, attestaient la proximité d'une bouche volcanique, dont Chaudefour même était peut-être le cratère. A ma gauche, les arbres étaient tellement rapprochés qu'ils formaient une forêt impénétrable, dans laquelle je distinguai encore une cascade, dont l'eau peu abondante s'était pourtant creusé un ravin dans le rocher. En face, étaient des déchirures profondes, dont les débris exhaussant le sol de la vallée, avaient contribué à combler l'ancien lac qui existait autrefois.

Des sources minérales s'échappent encore des fissures du terrain, et laissent sur le ga-

zon des traces ferrugineuses qui décèlent leu. naissance. Une d'entre elles passe pour jouir des mêmes propriétés que celles du Mont-Dore; on vient souvent recueillir ses eaux pour boisson; mais elles sont peu abondantes. Des fouilles bien dirigées en augmenteraient sans doute la quantité.

Si je n'avais tracé ailleurs le tableau de la végétation du Mont-Dore, je reviendrais ici sur celle de Chaudefour, qui acquiert un développement bien remarquable. Située au-dessous des plus hauts pics et communiquant avec eux par des ravins profonds, la vallée reçoit des sommets élevés les plantes que charrient les torrens ou qu'entraînent les vents. Abritées dans cette magnifique enceinte, protégées par les forêts qui s'élèvent sur toutes ses pentes, arrosées par les eaux vives qui coulent sur ses versans, et sillonnent le fond du bassin, elles végètent avec vigueur, et présentent des groupes où la variété se joint à l'élégance et à la fraîcheur.

Je traversai ce vaste parterre pour sortir de la gorge et gagner le Mont-Dore. J'avais à gravir les pentes rapides qui ferment le cirque de tous côtés. A gauche, elles me parurent inaccessibles; à droite, j'espérais trouver un issue et parvenir assez facilement ensuite au

environs du roc de Cuzeau, pour descendre au village. Je trouvai d'abord de nombreux sentiers qui traversent les bois. J'en choisis un au hasard, et montant lentement, j'arrivai au-dessus des arbres. Ce sentier était très-glissant, et je reconnus bientôt qu'il servait aux paysans des environs pour descendre le foin qu'ils recueillent péniblement sur les hauteurs. Il était à peu près midi, et j'éprouvais une chaleur suffocante; le vent du matin avait cessé, et le soleil éclairait alors les parois du cirque qui réfléchissaient sa chaleur. Je crus trouver l'origine du nom de la vallée, *chaud four*, four échauffé, dans cette température élevée. Je montais cependant et j'étais aux trois quarts de la hauteur, quand j'aperçus, dans un ravin, une source minérale qui paraissait très-abondante. Je voulus la voir de plus près, et je m'engagai imprudemment au milieu de grands genêts qui couvraient tout l'espace qui me séparait d'elle. On ne peut s'imaginer la difficulté qu'on éprouve, sur une pente aussi rapide, à traverser ces végétaux entrelacés. Leurs tiges flexueuses et couchées sur le sol embarrassent la marche et retiennent les pieds. Je m'aperçus trop tard que je m'étais trop avancé; je ne pus joindre la source, et le trajet que j'avais parcouru pé-

niblement en montant, il m'était impossible de le recommencer en sens inverse. Il ne me restait qu'une ressource, c'était d'escalader une espèce de muraille volcanique qui me fermait le passage, et dont la hauteur excédait trente pieds. Il fallut m'y résoudre ; je profitai des fissures du rocher, et surtout des arbrisseaux dont les racines s'y trouvaient solidement fixées. Si l'une d'elles se fût arrachée, si une branche s'était rompue, ma perte était certaine ; un précipice effrayant était sous mes pieds ; je voyais, à plus de cinq cents pieds de profondeur, ce gazon que j'avais foulé le matin, et ces arbres sous lesquels j'étais si tranquillement assis. Je comparais ma situation du moment à celle qui la précédait de deux heures ; je voyais la distance qui les séparait. Une heure plus tôt, je plaignais un montagnard qui, chargé de foin, descendait péniblement dans la vallée ; et ; dans ma position, j'enviais le sort d'un malheureux qui promenait lentement la faux sur quelques herbes flétries, mais qu'une large ceinture et une corde assez longue, solidement fixée, mettaient à l'abri du danger. J'espérais encore, et réunissant mes forces, j'arrivai presque sans connaissance sur le roc qui pour moi était le port du salut. Dieu pro-

tége ceux qui ont le bonheur de sentir les beautés de la nature, et d'admirer ses œuvres.

Une heure de repos fût à peine suffisante pour me remettre en état de continuer ma course. Je dominais cette fois la gorge de Chaudefour, et je vis à une petite distance du sentier que le hasard m'avait fait prendre pour monter, une pente moins rapide qui m'eût conduit sans peine au point que je venais d'atteindre avec tant de fatigues. J'avais encore une nouvelle cascade devant les yeux; mais elle méritait à peine d'être mentionnée, après celles que j'avais vues dans la journée. Je parvins sur les pelouses les plus élevées; j'arrivai à la base du puy Ferrand, et au sommet de Cacadogne; je fis le tour du roc de Cuzeau, et je descendis au Mont-Dore, me promettant bien de recommander aux personnes qui voudraient visiter le beau vallon de Chaudefour, de prendre, au village des Bains, un guide qui connaisse bien ce canton, où plusieurs d'entre eux vont, chaque année, récolter les foins.

QUINZIÈME PROMENADE.

DU MONT-DORE A CLERMONT PAR LA PETITE ROUTE.

Cette route, beaucoup plus courte que l'autre, a l'inconvénient de traverser des lieux si élevés, que souvent elle est impraticable à cause des *écirs* ou tempêtes de neige auxquels on peut être exposé, lorsque la saison est trop avancée ; mais en été elle est plus agréable que la grande route qui passe à Rochefort, et dont nous avons donné la description au commencement de cet ouvrage. Nous trouvâmes au Mont-Dore une voiture qui retournait à Clermont, et nous prîmes nos arrangemens pour l'avoir toute la journée à notre disposition, afin de nous arrêter sur la route quand nous trouverions des objets dignes de notre attention.

Le lendemain nous étions sur pied avant le jour, et déjà tout était en mouvement au Mont-Dore ; les hôtels étaient ouverts, et les malades à demi-endormis se laissaient conduire au bain. On voyait de tous côtés des chaises à porteur de la construction la plus

simple; que de vigoureux montagnards transportaient avec vitesse, mais l'ordre et le silence régnaient partout. Une lumière pâle et une vapeur abondante s'échappaient des arcades grillées de l'établissement thermal; la lune à demi-voilée éclairait de temps en temps la vallée, puis tout à coup un nuage épais la cachait en entier; le vent sifflait au loin dans les branches des sapins, et nous apportait le bruit des eaux de la Dordogne; quelques zônes de pluie chaude s'échappaient des nues, et la lune que nous apercevions de nouveau à travers une atmosphère saturée d'humidité, nous paraissait plus brillante encore, quoique son disque ne fût éclairé qu'en partie. Quel contraste entre cette scène nocturne et cette fête brillante où de nombreux convives allaient chercher, sous les vieux hêtres de Murol, un repas champêtre et une ombre protectrice! quelle différence entre ce silence des nuits et cette gaîté bruyante qui annonce par un beau jour un départ pour la campagne! On a peine à croire que les mêmes acteurs figurent dans les deux scènes, dont l'une paraît consacrée au plaisir et l'autre accordée à la douleur. Nous commencions une longue discussion sur les contrastes de la vie, quand on vint nous prévenir que rien ne manquait

à notre voiture, et que deux chevaux qui s'étaient reposés la veille, s'y trouvaient solidement attelés. Nous eûmes un instant la crainte d'aller trop vite, et de ne pouvoir examiner en vrais touristes toutes les particularités que nous voulions transmettre à nos lecteurs. En effet, nous fûmes lancés avec une grande vitesse, et en quelques minutes nous fûmes à Quere[illegible], c'est-à-dire, à un demi-quart de lieue de notre point de départ. Là, nous quittâmes la grande route, et nous montâmes à Prentigrade avec une lenteur que l'obscurité et le mauvais chemin ne pouvaient excuser. Notre conducteur fit boire ses chevaux dans un bac placé sur le bord de la route, et alimenté par une source extrêmement limpide. Nous descendîmes pour monter à pied le chemin qui traverse le bois de la Chaneau où nos promenades nous avaient déjà conduits.

Rien n'est plus pittoresque que de traverser la nuit un bois de sapins disposés en amphithéâtre comme celui dans lequel nous étions. Il est presque impossible de décrire les magnifiques effets de lumière de la lune sur les vapeurs flottantes qui s'élèvent à chaque instant du milieu des arbres verts. Tous les objets qui nous entouraient avaient perdu

leurs formes et leurs dimensions : tout était illusion. Nous ne pouvions plus mesurer les distances ; les rochers, les vieux troncs nous offraient les contours les plus bizarres, les contrastes les plus singuliers. Quand nous arrivâmes au sommet de la montagne, le point du jour allait paraître, la température s'était abaissée, et les brouillards condensés sous nos pieds ressemblaient à des vagues énormes et vacillantes, réfléchissant encore la lumière que notre satellite allait cesser de répandre. Des groupes d'arbres verts paraissaient comme des îles sur cet océan de vapeurs, dont les ondulations les enveloppaient tout à coup pour les émerger ensuite ; d'autres à demi-cachés simulaient de grandes plantes aquatiques, dont l'eau baignait encore les tiges et s'éloignait avec lenteur. Le jour, en dissipant l'illusion, rendit au paysage toute sa réalité, et s'il eût fallu décider du mérite des deux tableaux, nous eussions hésité entre le mensonge et la vérité. Nous remontâmes en voiture, et nous atteignîmes au petit pas la Croix-Morand que nous connaissions déjà ; quelques instans après, nous traversions de grands pacages couverts de nombreux troupeaux. A notre droite, s'élevait le puy de Baladou, au pied duquel on avait ouvert une carrière de pierre de taille ;

à notre gauche ; nous aperçûmes le lac de Guéry, et une partie de la cascade que nous avons décrite dans une de nos promenades précédentes. Le paysage était très-sévère, et de gros nuages qui nous semblaient très-bas nous faisaient craindre une pluie d'orage pour le milieu du jour. Heureusement nos prévisions ne furent pas réalisées, et avant même d'avoir dépassé le puy de Baladou, nous vîmes au loin une partie de la Limagne que les rayons du soleil éclairaient déjà. C'était une portion du bassin d'Issoire, couverte de pics basaltiques, et limitée par la chaîne du Forez. Ce lointain qu'illuminaient les premiers rayons du soleil, tandis que nous étions encore dans l'ombre, nous semblait une contrée privilégiée, entièrement différente des vastes plateaux dénudés sur lesquels nous marchions. Nous le perdîmes de vue, et notre attention fut dirigée d'un autre côté par l'apparition presque subite du puy de Dôme et de tous les cônes volcaniques qui l'entourent. Ils formaient devant nous un groupe serré, et composé de plus de trente montagnes, dont la plupart étaient terminées par un cratère. Quelques-unes même n'en offraient plus qu'un vaste segment formé par les scories incohérentes qui en avaient été lancées. Nous distinguions

en même temps une grande partie de la Limagne, et une teinte grise fort éloignée nous indiquait les plaines du Bourbonnais.

Nous entrâmes bientôt dans un hameau qu'il est nécessaire de voir pour se faire une idée de la misère qui règne dans ces contrées; nous étions à Pessade, réunion de quelques chaumières qui méritent à peine ce titre; car souvent de larges gazons ont remplacé le chaume qui les couvre. Quelques pâturages entourent ces habitations; une fontaine, dont la nature a fait tous les frais, coule près du bord de la route, et abreuve à la fois les bestiaux et les habitans. Quelques sorbiers qui poussent naturellement à cette élévation, semblent au premier abord un luxe déplacé près de ces misérables réduits. Quand on songe à la richesse du Mont-Dore, à ses hôtels commodes et élégans, à la société distinguée qui, chaque année, vient les occuper, on a peine à concevoir que Pessade soit habité, et que l'amour du sol natal puisse y retenir des individus dont le travail pourrait leur procurer partout ailleurs un pain moins noir et un abri plus commode.

En sortant de Pessade, on abandonne complétement la région du Mont-Dore; on descend encore, et l'on chemine alors sur un

plateau élevé qui sert de base aux montagnes que nous venions de parcourir, et à la chaîne des puys dont nous nous approchions insensiblement. Nous laissâmes à gauche de la route deux cabanes éloignées d'une petite lieue de Pessade, et dignes, sous tous les rapports, de faire partie de ce hameau. Ce sont deux auberges rivales que l'on dédaigne avec raison, lorsqu'un beau temps facilite votre arrivée au Mont-Dore, et que l'on est quelquefois heureux de rencontrer quand une tempête de neige s'élève à l'improviste, lance des tourbillons de poussière glacée, et couvre en un instant le malheureux voyageur qui a l'imprudence d'opposer ses efforts à la violence de l'*écir*.

Nous aperçûmes à droite le premier volcan de la chaîne des puys, Monteinard, montagne isolée dont nous avons déjà parlé en nous occupant de la géologie du Mont-Dore, et au delà le puy de l'Enfer, moins remarquable par ses dimensions que par celles d'une vaste cavité qui est située à sa base, et dont le fond marécageux est occupé par des pâturages. C'est un vrai cratère plus large et moins profond que ceux des autres puys. On le connaît sous le nom de *Narse d'Espinasse*. Nous laissâmes à droite le hameau qui lui donna son

nom, et qui nous parut presque aussi misérable que Pessade. Une heure après, nous étions au milieu d'un groupe de volcans éteints, sur une route sablée par leurs pouzzolanes; nous avions en face deux larges segmens de cratères d'une ressemblance frappante, dont les scories couvraient le sol, et dont la lave bouillonnante semblait s'échapper encore. C'étaient les puys de la Vache et de Lassolas. Un autre, d'un aspect moins sévère, reposait agréablement la vue, et cachait son cratère sous une verdure attrayante; c'était le puy de Montchaud, au pied duquel plusieurs bâtimens annonçaient une exploitation rurale bien remarquable par sa situation. Nous étions à Randanne, sur les propriétés du comte de Montlosier. Nous descendîmes dans une auberge qu'il a fait construire près de son habitation, et après un simple déjeûner qui nous fut disputé par plusieurs milliers de mouches d'espèces différentes, nous nous disposâmes à voir Randanne et ses environs.

La terre de Randanne a plus d'un titre à la célébrité. D'abord elle est la résidence habituelle de M. le comte de Montlosier; ensuite elle montre à l'observateur la puissance du génie en lutte avec la nature, qui lui

offre à la fois son sol incendié, son ciel glacé, son climat rigoureux, et qui, en multipliant les obstacles, ajoute au prix de la victoire. Ici, le triomphe fut complet; le ciel et le climat ne purent changer, mais le sol couvert de plantes sauvages, et souvent même privé de cette parure, ne résista pas longtemps à la main puissante qui venait de le conquérir; une culture raisonnée transforma bientôt le désert en un oasis, dont l'étendue augmente tous les jours. Nous fûmes agréablement surpris de rencontrer au milieu de ces montagnes arides, de vastes prairies, où de robustes taureaux trouvaient leur force et leur vigueur; des plaines couvertes de moissons que la faux n'avait pas encore atteintes, et des haies d'aubépine servant de bordure à la route qui conduisait à Randanne. Une immense bergerie, dont les dimensions étaient cependant proportionnées à l'exploitation, abritait un nombreux troupeau, annonçant, par des bêlemens prolongés, l'heure du départ et de la liberté. Nous les vîmes sortir et s'élancer dans la campagne. Le berger qui les conduisait, offrit de nous faire voir le puy de Montjugheat, et son offre fut acceptée. Nous ignorions ce que pouvait être Montjugheat, mais nous supposions que c'é-

tait un ancien volcan comme ceux qui nous environnaient. Nous marchâmes à peu près un quart d'heure sur la bruyère, et nous arrivâmes à la base d'une petite montagne couverte de pelouse; sa pente était douce; quelques buissons étaient dispersés sur ses flancs, et de grosses pierres volcaniques étaient descendues jusqu'en bas du cône. Le sommet fortement tronqué annonçait un cratère assez régulier, dont nous pûmes bientôt juger sur les lieux. Nous connaissions les beaux cratères de Pariou, de Côme, de Jumes et de Coquille, mais nous vîmes avec grand plaisir celui de Montjugheat. Il a la forme d'un vaste bassin légèrement ovale, dont les deux extrémités sont relevées. Une pente douce conduit jusqu'au fond, où l'on trouve quelques blocs de lave détachés des parois. On voit aussi des scories qui percent le gazon sur plusieurs points. Tout est resté dans la même situation que si le volcan venait de s'éteindre, et quand on a visité ce cratère, on a l'idée complète d'un volcan contemporain, dans un de ces intervalles qui séparent leurs paroxismes. Nous fîmes le tour du cratère en examinant les nombreuses montagnes qui nous environnaient, et nous redescendîmes à Randanne pour

faire une promenade dans le bois de Montchaud.

Montchaud, au pied duquel nous nous étions arrêtés en arrivant à Randanne, est encore un de ces cônes volcaniques qui ont surgi lors de l'incandescence de l'Auvergne. Quoique sans doute contemporain de Montjugheat, il n'a conservé aucune ressemblance avec lui; son cratère est déformé, caché comme ses flancs sous la végétation; de larges buissons en couvrent les scories, et des allées ménagées avec art sur le flanc de la montagne en font un parc dont la nature a fait presque tous les frais, et que bien des châteaux envieraient à Randanne. Là, le feuillage des arbres est encore frais, quand le soleil a flétri la verdure de la plaine; là, se développent pendant les chaleurs de l'été, des fleurs du printemps, qu'un dais de verdure protége contre ses rayons, et qu'une rosée abondante vient rafraîchir tous les matins. Nous n'avions plus sous les yeux ces arbres verts et ces sombres forêts du Mont-Dore; le bois de Montchaud présentait un tout autre aspect. Nous étions entourés de plantes remarquables par leurs couleurs et leurs parfums. Nous avions vu souvent plusieurs d'entre elles figurer avec honneur dans

les jardins. Telles étaient le lis martagon et la jolie astrance mariant ses ombelles délicates aux fleurs éblouissantes du lychnis des bois. Nous restâmes près d'une heure à nous promener à l'ombre dans le bois de Monchaud, rencontrant à chaque pas de nouvelles plantes et de nouveaux contrastes. Nous en sortîmes plus tôt que nous l'eussions voulu, afin d'avoir le temps d'aller jusqu'au lac d'Aydat.

Nous avions vu tous les lacs du Mont Dore, nous ne pouvions laisser Aydat dont nous n'étions éloignés que d'une lieue ; aussi notre résolution fut bientôt prise. Nous traversâmes des prairies qui n'étaient pas encore fauchées, et au delà des propriétés de M. de Montlosier, nous retrouvâmes des bruyères et une herbe jaunie. Nous laissâmes successivement derrière nous les puys de Vichatel, de la Taupe, de Charmont et de Combegrasse, et nous montâmes sur le puy de la Rodde, l'un des plus beaux volcans du groupe. Nous rencontrâmes sur le flanc de cette montagne, le petit puy de Chalard qui nous offrit un cratère en miniature, entouré d'un double rang de scories incohérentes. Nous vîmes avec intérêt ce soupirail volcanique qui dut brûler long-temps, et répandre ses gerbes de feux

en même temps que le volcan puissant auquel il est adossé.

Bientôt après nous parvînmes au sommet du puy de la Rodde. Il offre un large cratère dont s'est échappée une coulée de lave qui vient se terminer au village d'Aydat. Nous recueillîmes sur les parties de la montagne non recouvertes par le gazon, une grande quantité de cristaux de pyroxène, dont plusieurs très-volumineux et tous régulièrement cristallisés. La lave et les scories en sont remplies, et en jonchent le sol par leur décomposition.

Ce puy est le centre d'un magnifique panorama. Nous y fîmes une remarque assez curieuse, c'est que la plupart des montagnes ignivomes qui l'entourent, présentent un cratère ouvert d'un côté, et dans la direction sud; c'est ainsi du moins que s'offrit à nos regards le puy de la Rodde lui-même, Charmont, la Vache, Lassolas, Pourcharet, Combegrasse, et c'est encore sensiblement dans la même direction que l'on voit la Narse d'Espinasse. Montchaud et surtout Vichatel font exception; leur cratère s'ouvre précisément vers le nord. C'est un spectacle curieux de voir près de soi ces longues coulées de lave dont une enceinte de scories indique

le point de départ, et sur lesquelles les hommes et les végétaux cherchent à s'établir. Verneuge, Fonclairant, Sauteyrat étaient sous nos pieds, et nous rappelaient encore Pessade, dont Randanne et le bois de Montchaud nous avaient presque ôté le souvenir. Les ruines de Montredon étaient à notre droite, et nous dominions entièrement le lac et le village d'Aydat. Les trois puys de Charmont, de la Vache et de Lassolas nous présentaient en face leurs énormes cratères, et nous restâmes long-temps les yeux fixés sur ces nouveaux champs phlégréens. Nous descendîmes ensuite pour visiter les bords du lac.

Une belle nappe d'eau s'étendait à nos pieds, et s'éloignait tout à fait par ses bords anguleux de ces anciens cratères que nous avions vus au Mont-Dore, transformés en véritables lacs. Sa surface était unie comme une glace, et offrait seulement près du point où nous étions, quelques rochers qui s'élevaient au-dessus de l'eau. Une pente très-douce forme ses rivages; un chemin est tracé sur ses bords, et l'on aperçoit, dans le fond de la vallée, le village d'Aydat avec son clocher pointu, des bouquets d'arbres, et ses vertes prairies toujours arrosées par les eaux pures

qui alimentent le lac. Une barque sillonnait sa surface, guidée par un pêcheur qui vint bientôt après nous présenter le produit de sa pêche, qui consistait en un certain nombre de perches, à la réputation desquelles les hautes prétentions du vendeur ne pouvaient rien ajouter. Nous refusâmes; mais une promenade sur l'eau nous paraissait une chose si délicieuse à Aydat, que nous louâmes pour une heure son incommode et grossier canot. Aidé d'une espèce de rame placée derrière le bateau, notre guide nous fit faire le tour du lac, dont la plus grande profondeur, d'après Legrand d'Aussy, qui le sonda en 1788, n'excède pas 90 pieds. Ce n'est guère qu'au milieu qu'existe cette épaisse couche d'eau; dans d'autres points, il la trouva seulement de 39, ailleurs de 51. A une époque où personne ne s'inquiétait des beautés de la nature en Auvergne, M. le comte de Montlosier avait fait à Aydat une observation fort curieuse. Il avait vu que l'emplacement, aujourd'hui caché par les eaux, était une vallée spacieuse, où serpentait le ruisseau qui passe près du village. Lorsque les volcans éclatèrent et inondèrent le sol de leurs laves, une coulée suivant la pente du terrain vint traverser la vallée d'Aydat, et intercepta le cours du ruis-

seau. L'eau s'arrêta ; son niveau s'éleva ; mais la lave coulait encore, et des flots de matière embrasée luttaient avec succès contre les ondes mobiles qui venaient se briser contre elle, et se dissiper en vapeur. Enfin, cette lave incandescente finit par s'arrêter ; la digue n'augmenta plus en hauteur, et l'eau cessa de s'élever. Long-temps sans doute une vive ébullition signala, dans ces lieux, un des grands phénomènes de la nature ; mais depuis lors les siècles se sont écoulés ; la lave s'est refroidie ; l'eau a mouillé ses masses entassées ; elle s'est glissée dans leurs interstices, et a couvert de nombreux végétaux cette épaisse chaussée que de nouveaux siècles lui permettront peut-être d'anéantir.

Le niveau du lac a dû baisser déjà ; l'eau qui, sur un des côtés, déborde par-dessus la lave, s'est aussi creusé des issues souterraines, par lesquelles elle s'échappe en partie. Le limon s'accumule tous les ans sur d'autres points, et l'on voit du côté du village un terrain fangeux, que des joncs et d'autres plantes aquatiques préparent à la culture.

Aydat n'est pas seulement remarquable par son paysage ; il excite encore l'intérêt par des souvenirs qui se rattachent à l'un des bienfaiteurs de l'Auvergne, au vertueux Sidoine

Apollinaire, dont presque tous les auteurs s'accordent à placer la demeure sur les bords de ce lac.

Évêque de Clermont et gendre d'un empereur romain, Sidoine avait en Auvergne une maison de campagne qu'il décrit lui-même comme un lieu de délices, et à laquelle il tenait plus encore, comme une propriété que sa femme Papianille lui avait apportée en mariage. Cette maison de plaisance s'appelait *Avitacum*; le lac était à l'orient; il avait deux mille cent vingt-cinq pas géométriques ou près d'une lieue; ses eaux s'écoulaient à l'est. Avant de pénétrer dans le lac, continue Sidoine Apollinaire, le ruisseau qui le forme, se précipite en écumant à travers des rochers élevés qui en gênent le cours. Tous les ans, les habitans du village d'Avitac avaient une fête, dans laquelle ils représentaient une sorte de course navale, à l'imitation de jeux semblables qu'Énée, selon Virgile, avait célébrés à Drépane. Une île, placée au milieu du lac et formée de rochers entassés naturellement les uns sur les autres, servait de but aux rameurs, et leurs barques étaient obligées de tourner à l'entour, de même que les charriots, dans les jeux du cirque, tournaient autour de la borne.

Sidoine ajoute encore d'autres détails sur son habitation et sur ses environs. A l'occident, la vue est arrêtée par une montagne herbue, mais pourtant d'un accès difficile, des flancs de laquelle d'autres montagnes moins élevées se détachent et forment deux prolongemens séparés d'environ quatre arpens ; ces prolongemens s'avancent en ligne droite, et la vallée qu'ils encadrent s'élargit à mesure qu'elle se rapproche d'*Avitacum*. Les bains de la maison, à l'aspect du sud-ouest, sont adossés contre une montagne boisée ; les arbres que l'on coupe roulent d'eux-mêmes jusqu'à la fournaise où l'on fait chauffer l'eau. Du haut de cette montagne, un ruisseau descend dans la piscine qui peut contenir 20,000 *modius* d'eau, et dans laquelle on peut facilement nager. L'eau est amenée dans cette pièce par des tuyaux qui, après avoir serpenté autour de la *natatoire*, y débouchent par six ouvertures qui représentent des têtes de lion à gueule béante.

Nous cherchâmes quelque temps à rapporter cette description au paysage qui nous environnait; mais nous ne fûmes pas très-heureux dans nos rapprochemens; nous avions été plus satisfaits lorsque, assis sur les ruines du château de Varennes, près du lac Cham-

bon, nous avions essayé, comme l'indique M. le docteur Bertrand, de retrouver dans les environs le site que nous ne pouvions reconnaître à Aydat.

Peut-être le nom d'Aydat, qui se rapproche d'*Avitacum*, a-t-il contribué à amener la conviction du plus grand nombre; ou bien les restes de Sidoine ont-ils réellement été enfermés dans la pierre creusée qui existe encore dans l'église du village, et porte cette inscription :

Hic sunt duo innocentes, et † S. Sidonius.

Si Aydat fut réellement sa sépulture, toutes les objections doivent céder devant ce fait principal; il a dû remplacer le véritable *Avitacum*.

La lave qui, par la digue qu'elle a formée dans la vallée, a donné naissance au lac d'Aydat, ne s'est pas arrêtée dans cet endroit; elle a continué sa course dans une vallée assez profonde, creusée au milieu de grosses masses de granite. Elle passe entre la montagne de Montredon et le village de Cournol, s'élargit à St-Saturnin, continue au delà de St-Amant, et vient s'arrêter à Tallende, en laissant échapper des sources magnifiques qui fécondent la riante vallée de Veyre et des Martres. Partout cette lave offre une surface

hérissée et difficile à parcourir. Le ruisseau qui sort du lac longe un des bords de ce courant, puis il se perd tout à coup au delà de Montredon.

Au lieu de descendre en suivant la coulée volcanique, nous remontâmes son cours afin de nous rapprocher de Randanne. Nous passâmes à Verneuge, petit hameau bâti sur le terrain primitif, mais très-rapproché du courant de lave qui s'opposa aussi à l'écoulement des eaux de ses fontaines, et y détermina une stagnation que l'on a décorée du nom de lac, et qui n'était qu'une grande mare. Elle est desséchée depuis plus de trente ans, mais on a été obligé de creuser pour cela des excavations dans la lave, où les eaux se sont facilement perdues. Près de Verneuge, est le puy de Vichatel que nous avons déjà cité; c'est un fort joli cône volcanique ayant un cratère régulier et peu profond, ouvert du côté du nord. Il a contribué à former la lave qui fait le barrage d'Aydat. Une portion de cette lave a aussi reflué dans la prairie de Randanne, et a intercepté le cours d'un petit ruisseau; en sorte qu'en hiver et l'été même, dans les années pluvieuses, une large mare couvre la prairie, chaque fois que les fissures du rocher ne peuvent plus absorber toute l'eau qui vient s'y rendre.

De retour à Randanne, nous recommandâmes à notre conducteur de venir nous attendre, dans deux heures, au pied du puy Noir, sur la route de Clermont, et continuant à remonter le même courant de lave, nous arrivâmes près de ces deux grands cratères que nous avions admirés le matin, les volcans de la Vache et de Lassolas, de la base desquels sortait la majeure partie du courant que nous suivions depuis si long-temps.

Ce qui frappe le plus en voyant ces deux montagnes, c'est leur ressemblance ; l'une cependant est un peu plus haute que l'autre, c'est le puy de Lassolas, aussi nommé puy de la Gravouse, qui atteint 1,198 mètres, tandis que le point culminant du puy de la Vache ne dépasse pas 1,181. On voit que cette différence n'est pas bien grande, et ne peut nuire à leur ressemblance. Nous abordâmes d'abord le puy de Lassolas, et nous montâmes lentement, marchant sur les scories mouvantes dont il est composé ; nous parvînmes enfin au sommet, et nous vîmes une énorme montagne entièrement formée de matières incohérentes, de cendres, de pouzzolane et de rapilli. Çà et là, des masses de scories agglutinées paraissaient au-dessus des matières meubles, dans lesquelles leur base était encore enfouie. Tout

le nord de la montagne était gazonné, mais le sud n'offrait qu'un énorme cratère dans lequel la végétation cherchait vainement à s'établir. Des bandes étroites de gazons descendaient sur ce sol fortement incliné ; quelques buissons avaient implanté leurs racines dans le sable du volcan ; à peine cependant ces végétaux pouvaient-ils résister à une pluie d'orage qui entraînait le terrain où ils étaient faiblement attachés, ou à une sécheresse prolongée qui brûlait leurs tissus délicats. Nous aperçûmes au nord-ouest un reste de cratère, d'où s'échappe une lave très-dense qui va se confondre avec celle des puys voisins ; mais cette éruption latérale ne pouvait être comparée à cette lave bouillonnante qui sortait du grand cratère, formait plusieurs étages, et qui dut présenter autrefois une immense cascade de feu qui s'écoulait dans la plaine. Nous abordâmes ensuite le puy de la Vache, « immense cratère dont le puy n'est qu'un segment, et dont le bord s'est écroulé en entier du côté où la lave s'est fait jour. Ici, comme à Lassolas, tout se montre à découvert, et l'on prend en quelque sorte la nature sur le fait. Les murailles du cratère conservées jusqu'au haut de son enceinte, marquent le point où le bain de matières fondues s'est

pierre avant que son poids lui ait ouvert une issue. Au fond de l'entonnoir, on voit la cheminée du volcan indiquée par la calotte de lave qui en bouche l'orifice. La nudité des parois intérieures, la fraîcheur des scories, la couleur ardente que ces antiques ruines ont conservée, attirent de loin les regards quand on aborde la chaîne par sa face occidentale. Les puys de la Vache et Lassolas sont les premiers que l'on visite (1)». Ajoutez à cette description fidèle, que nous descendions la montagne dans le cratère tourné au midi, par une de ces journées chaudes qui précèdent un orage, abrités du moindre souffle de vent par les parois du demi-cercle qui nous entourait, et vous pourrez facilement vous figurer que l'illusion était complète. Nous croyions marcher encore sur des parois brûlantes, et le puy de la Vache était pour nous un volcan que de longues années devaient enfin refroidir. Tout en effet concourait à entretenir cette idée. La plupart des scories, couvertes d'oxide rouge de fer, offraient la teinte vive de masses incandescentes; d'énormes bombes volcani-

---

(1) Ramond, Nivellement barométr. des monts Dores et des monts Dômes, p. 97.

ques gisaient sur le flanc de la montagne ou s'étaient arrêtées à sa base; des lames de fer oligiste sublimées dans toutes les fissures, étincelaient aux rayons du soleil, tandis qu'ailleurs des pouzzolanes jaunies, des laves décolorées, attestaient la puissance des acides violens qui se dégagent en abondance pendant les éruptions. Rien ne manquait au spectacle de ce vaste incendie, car les laves des deux volcans venaient se confondre à nos pieds; leurs flots, quoique figés, semblaient couler encore; leur surface refroidie nous paraissait brûlante, et sans les arbres qui s'étaient emparés d'une portion de ce désert, nous eussions pu croire que nous avions assisté à cette grande éruption.

Un autre volcan était très-rapproché de ceux que nous venions de quitter, c'était le puy Noir ou puy de la Meye, adossé au puy de Lassolas, et remarquable par la couleur noire intense de tous ses produits. Cette teinte fixa notre attention, et nous vîmes que le puy Noir, en partie gazonné, n'était aussi qu'un segment d'un immense cratère qui, lorsqu'il était complet, devait avoir au moins 550 pieds de profondeur. Ce cratère a été entièrement renversé du côté du levant, et son fond est de niveau avec la plaine. Le puy

de la Meye offre plusieurs déchirures toutes couvertes de scories noires, et d'une grande quantité de pouzzolane dont la couleur est aussi foncée que celle des scories et des blocs de lave qui sont épars à sa surface. Ce volcan a répandu tout autour de lui une grande quantité de ces pouzzolanes, et elles couvrent la petite route du Mont-Dore. En les examinant avec attention, on y trouve beaucoup de noyaux ou bombes volcaniques d'un beau noir, et atteignant à peine la grosseur d'une amande. On y rencontre aussi des cristaux de pyroxène qui paraissent grillés à la surface, qui sont d'un noir mat, et qui présentent plusieurs formes cristallines bien distinctes.

De la base du puy Noir, part une large coulée qui s'étend jusqu'à Fontfreide ; là, sortent des sources abondantes qui jaillissent entre deux nappes de lave de nature différente ; la première est évidemment felspathique et se taille facilement ; la seconde paraît à Fontfreide sous la première, coule en nappe uniforme jusqu'à Teix, et de là à Julia, où elle finit son cours, à deux grandes lieues de son point de départ. Ces deux laves sortent du puy Noir ; mais la dernière seule offre des rapports de couleur et de composition avec

les produits qui sont épars à la surface du puy.

Couverts de sueur et de cendres volcaniques, nous vînmes nous reposer dans le joli bois de bouleau qui a changé le courant de lave du puy de la Vache en un véritable jardin; la route le traverse, sablée dans toute son étendue par les sables noirs du puy de la Meye, et les pouzzolanes rouges du puy de la Vache. Çà et là s'élèvent des obélisques de lave aux formes bizarres ou imitatives, qui simulent tantôt des ruines et des créneaux, tantôt des tours et des remparts. Sur leur fond noir ou rouge, se dessinent les branches pendantes du bouleau, ses feuilles mobiles et son écorce blanche. Ailleurs, des touffes de noisetiers ombragent des gazons d'œillets, dont les fleurs délicates s'unissent aux bouquets du chèvre-feuille pour embaumer les environs. On rencontre çà et là de petites pelouses d'un beau vert, où la pâquerette vient aussi fleurir; puis des espaces arides, où la lave blanchie par les lichens refuse une végétation plus brillante, et conserve toute son âpreté. Nous eussions, sans doute, découvert quelque site remarquable dans ce joli bosquet, si notre voiture n'était pas venue aussi exactement. Nous la retrouvâmes avec

plaisir, et nous eûmes bientôt traversé les plaines couvertes de bruyères qui nous séparaient du village de Laschamp.

C'est une commune située à 976 mètres d'élévation, à une lieue du Puy-de-Dôme. Ses maisons solidement bâties, sont entourées de vastes prairies, de terres cultivées et de champs de genêt que l'on distingue de loin, pendant toute la durée du printemps, à la couleur dorée de leurs fleurs. De petits chemins garnis d'arbres des deux côtés, aboutissent au village. Le frêne, l'orme et le bouleau y dominent; on y voit aussi le saule, le noisetier et l'aubépine qui conserve jusqu'à la fin de juin les girandoles de fleurs dont elle se couvre chaque année, le chèvrefeuille et l'érable champêtre, dont une variété à fruit rouge, y produisait encore un effet magnifique.

Les prairies étendues que nous vîmes à Laschamp ne ressemblaient en rien à celles de la plaine. A peine y rencontrait-on quelques graminées. Les plantes subalpines étaient les espèces dominantes. Le meum couvrait de son feuillage un espace très-considérable. Des scabieuses fleurissaient en abondance près de la grande gentiane; le cerfeuil sauvage et la brancursine mêlaient leurs om-

belles blanches aux aigrettes légères des pissenlits.

Nous laissâmes à notre gauche et au sud du village deux vastes montagnes, dont l'une est le puy de Mercœur et l'autre le puy de Leschamp. Le premier est couvert de broussailles ; le second offre encore les restes d'une belle forêt. Ce dernier est le plus élevé des volcans modernes de la chaîne des puys de Dôme ; il atteint 1,271 mètres. Sa masse est considérable, mais ses pentes sont douces. Son sommet élargi offre en face du puy de Dôme, un cratère très-large et peu profond, dans lequel on trouve des fragmens de lave, de scories et surtout de domite, dont plusieurs échantillons semblent avoir été altérés. Ce cratère est couvert de pelouse qui cache les restes d'un vieil édifice entièrement ruiné, et qui paraît avoir été construit avec des matériaux très-divers, comme la chapelle qui existait au sommet du Puy-de-Dôme.

De vieux hêtres sont disséminés dans ce cratère. Leurs branches sont dirigées du même côté par la violence du vent, et l'on y remarque un grand nombre de fractures et de cicatrices dues à la foudre et aux ouragans.

Le point culminant du puy offre un dôme parfaitement arrondi et très-large, caché



vous une pelouse uniforme. On trouve cependant en face du puy de Lamoreno, une déchirure assez profonde, toute couverte de débris de domite et de scories. On observe bien aussi, sur les flancs de la montagne, quelques amas de pouzzolane noire, mais il est rare de les rencontrer. Une végétation active cache le sol sur tous les points. Les hêtres sont les arbres dominans, et il paraît qu'autrefois ils formaient une forêt presque impénétrable, retraite assurée des loups des environs. Quoique en partie détruite, elle est encore belle aujourd'hui; le sol est couvert d'une couche épaisse de terre végétale qui nourrit un grand nombre de fougères en touffes magnifiques, qui se mêlent aux ancolies, aux geranium, à l'alchimille, et du milieu desquelles on voit encore sortir les têtes de fleurs de l'ail à feuilles de plantain, et les panicules serrées de la luzule blanc de neige. Plus haut, le bunium dénudé, le genêt soyeux, croissent au milieu des mayanthèmes et du muguet.

On ne voit aucune grande coulée sortir de cette montagne; cependant de gros blocs de lave sont épars du côté du village, et tout porte à croire qu'ils proviennent d'une petite éruption qui s'est fait jour au pied du cône volcanique.

Ces détails que je racontais à mes compagnons de voyage, ne purent les décider à gravir le puy de Laschamp, et j'étais moi-même trop fatigué pour ne pas applaudir intérieurement à cette résolution. La journée était d'ailleurs trop avancée pour exécuter ce dernier projet; nous devions même nous féliciter de ne pas avoir souscrit au désir de l'un d'eux, qui eût voulu, en partant de Randanne, passer à Pasredon, puis à Teddc, route plus courte, qui lui eût permis de voir en passant le curieux volcan de Gravenoire, mais impraticable le soir pour les voitures.

Nous sortîmes bientôt des pelouses de Laschamps, et nous retrouvâmes, au pied du puy de Dôme, la grande route que nous avions suivie, un mois auparavant, pour aller au Mont-Dore. Notre voyage était à peu près terminé, et nous allions bientôt nous séparer. L'un était rappelé à Paris par ses occupations, et devait quitter l'Auvergne le lendemain; l'autre voulait rester encore et employer quelques jours à visiter le puy de Dôme et le puy de Pariou, Royat, Volvic, Gravenoire, et plusieurs autres sites dont il avait trouvé la liste dans l'*Indicateur d'Auvergne*. Nous nous donnâmes rendez-vous pour l'année 1836, et pendant que nous dis-

[illegible] dans la ville.

BIBLIOGRAPHIE.

[illegible] d'un Cours de multiplication et de perfectionnement des principaux animaux domestiques, par [illegible], professeur à l'École vétérinaire de Lyon, membre correspondant de l'académie de [illegible], etc., etc. ; 1 vol. in-8° de plus de 500 p. Paris, M [illegible], rue de l'Éperon, n° 7 ; Lyon, chez l'auteur, à l'École vétérinaire ; Babeuf, libraire, rue St-Dominique ; Barret, libraire, place des Terreaux.

On répète tous les jours que les lois de l'hygiène doivent être appliquées aux animaux domestiques, que sans elles il n'y a point de produits avantageux, les races dégénèrent, et finissent par donner un produit si faible, qu'il suffit à peine pour balancer la dépense de leur entretien. Comment se fait-il donc que ces lois sont le plus souvent méconnues des cultivateurs, et que ceux qui les connaissent les laissent, comme ils le disent, aux agriculteurs de cabinet, sans chercher eux-mêmes à profiter des avantages de leur application ?

La raison en est facile à trouver. C'est que la plus grande partie de nos animaux ne valent pas la peine qu'on les soumette à un régime qui exige quelques dépenses et quelques peines de plus. Ne voyons-nous pas les animaux de prix toujours soumis aux règles plus ou moins bien connues de l'hygiène. Et en laissant même de côté les chevaux de luxe, nous trouverons les forts chevaux de brasseur, les moutons anglais et espagnols, traités le plus souvent avec soins

et dépenses, tandis que le pauvre cheval de bât, l'âne, la vache chétive de malheureux paysans ne reçoivent qu'une nourriture à peine suffisante et aucuns soins de propreté, parce que la dépense et les soins dépasseraient bientôt leur valeur.

Aussi ne verrons-nous les lois de l'hygiène mises en pratique, que lorsque nous aurons amélioré nos races à un point suffisant pour que les dépenses occasionées par la nourriture et les soins puissent se balancer avec leur valeur.

L'ouvrage que vient de publier M. le professeur Grognier n'est donc que le complément du volume d'hygiène que nous avons déjà annoncé, tome 7, p. 257, et peut-être aurait-il dû le précéder, si les matières dont il traite ne nécessitaient pas elles-mêmes de fréquentes excursions dans le domaine de l'hygiène.

Avant d'améliorer nos races, il faut les connaître, ainsi que celles qui peuvent par leur croisement leur donner plus de valeur. L'auteur les examine, non pas en suivant les circonscriptions géographiques, comme on l'a fait trop long-temps; mais en classant celles des chevaux, à l'exemple de M. Hazard fils, suivant les différens genres de services dont sont susceptibles les animaux qui les composent; celles de l'espèce bovine, suivant qu'on les élève principalement pour le travail ou les produits, et enfin les races ovines, selon la longueur ou la brièveté de leur laine; caractères qui lui ont paru les plus propres pour l'établissement des groupes généraux.

Les races étant connues, M. Grognier étudie les qualités à rechercher dans les reproducteurs, l'influence produite par les croisemens, et l'acclimatation des races étrangères, et termine cette partie par les soins à donner aux mères et à leurs produits. Il suit ensuite ceux-ci de l'enfance à l'âge adulte, et indique les soins qu'ils exigent suivant les différens genres de services auxquels on les destine.

L'ouvrage est terminé par l'exposé du régime qu'exigent les vaches laitières, des détails sur le laitage, et des considérations très-instructives sur le pacage des moutons, et l'engraissement des animaux destinés à la boucherie.

Dans tout le cours de son livre, M Grognier met constamment en parallèle pour chaque partie nos trois principales espèces domestiques, et réunit ainsi en un tableau synoptique des détails épars dans un grand nombre d'ouvrages, et auxquels il ajoute le fruit de ses propres observations. C'est surtout par les données sur l'espèce bovine que se fait remarquer cet ouvrage, et l'auteur ne pouvait manquer de traiter avec avantage un sujet qu'il a été à même de bien observer dans l'Auvergne, son pays natal, et dans le Lyonnais, qui est devenu son pays adoptif.

Partout, comme dans son volume d'hygiène, nous trouvons un style clair et concis, des définitions courtes et exactes, sans que cette brièveté nuise en rien à un livre qu'il eût été bien facile de grossir sans ajouter à son mérite.

Un point de cet ouvrage doit surtout fixer l'attention des cultivateurs auvergnats Ce sont les détails dans lesquels entre l'auteur sur les *fruitières d'association*.

« On donne ce nom à des sociétés de cultivateurs, qui mettent en commun le lait de leurs vaches, pour en retirer du fromage

ainsi que du beurre, et du sérai au prorata de leurs fournitures respectives.

» On appelle encore fruitière la fromagerie banale où chaque associé apporte son lait du matin et du soir.

» Ce lait est reçu par un *fromager*, autrement dit *laitier*, qui, après en avoir constaté la bonne qualité, le mesure et le met sur le compte de celui qui le fournit.

» Le cultivateur qui a apporté le plus de lait a droit au produit de la fabrication du jour en fromage, beurre et serai, et il devra à ses coassociés compte du surplus de lait, à chacun selon sa fourniture.

» Ses coassociés étant soumis à la même condition, il en résulte que chacun se trouve tour à tour créancier et débiteur de la société.

» Il sera créancier tant qu'il aura fourni du lait sans rien recevoir du produit de ses préparations, et sera débiteur quand il aura reçu de ces produits en sus de sa fourniture.

» Une commission nommée par la société surveille les opérations de la fruitière, et veille à ce que chaque associé remplisse ses engagemens, et reçoive ce qui lui revient. Elle a le droit d'éliminer les sociétaires qui contreviendraient aux statuts de l'association, statuts qui sont consentis par tous par un acte authentique.

» Cette combinaison n'est pas ancienne : elle fut établie d'abord sur les montagnes de la Suisse, où ses avantages ont été reconnus au point qu'il n'existe pas au moment actuel, dans tout le pays de Vaud, un seul village qui n'ait pas sa fruitière d'association. »

Les Francs-Comtois ont imité les Suisses, et les Bressans les Francs-Comtois; et ceux-ci, il faut l'espérer du moins, auront à leur tour des imitateurs de proche en proche, partout où il convient de diriger l'économie bovine vers la production du fromage; car le beurre et le serai ne peuvent être dans ces établissemens que des produits secondaires.

D'autres chapitres sont destinés à démontrer les avantages et calculer les produits de ces associations, qui diminuent beaucoup les frais de la main-d'œuvre, et permettent de fabriquer de grandes masses de fromages, avec du lait qui n'a pas plus de vingt-quatre heures de traite.

En résumé, nous devons remercier M. le professeur Grognier d'avoir doté les éleveurs de bestiaux d'un ouvrage qui leur manquait, et dont le mérite égale, s'il ne surpasse pas, celui de son volume d'hygiène, si favorablement accueilli par tous ceux qui s'occupent du gouvernement des animaux domestiques.

F. Lecoq,

Professeur d'anatomie à l'École vétérinaire de Lyon.

L'INDICATEUR D'AUVERGNE,

OU

GUIDE DU VOYAGEUR

AUX LIEUX ET MONUMENS REMARQUABLES

SITUÉS DANS LES DÉPARTEMENS DU PUY-DE-DÔME, DU CANTAL ET DE LA HAUTE-LOIRE.

On trouve dans tous les Guides du Voyageur en France la description, ou au moins l'indication des principaux lieux remarquables de l'Auvergne ; mais on y trouve aussi ce qui ne peut manquer de se rencontrer dans des ouvrages aussi généraux, l'omission complète de plusieurs d'entre eux. Il est cependant bien peu de contrées qui présentent autant d'intérêt que les trois départemens du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire, dont la majeure partie était autrefois comprise dans l'Auvergne: aussi un grand nombre des lieux que nous allons citer dans cette liste, ont-ils déjà été convenablement décrits. Les autres le seront sans doute par la suite, et notre but,

en publiant ces pages, est d'exposer en quelque sorte le canevas des travaux à exécuter pour avoir une description complète des curiosités que présente cette partie de la France centrale.

Le premier soin d'un étranger qui arrive dans une ville est de s'informer des objets ou des lieux qui valent la peine d'être visités. Il n'en trouvera ici que la liste ; mais elle sera aussi complète que possible. Nous lui indiquerons où il pourra trouver de plus amples renseignemens, et nous essayerons par la suite de donner la description d'une partie des lieux qui n'ont pas encore eu d'historiens.

Nous diviserons notre catalogue en trois parties, dont chacune comprendra un des départemens que nous avons cités plus haut. Cependant nous ne nous astreindrons pas avec rigueur à des limites politiques ; et si quelques sites remarquables en sont peu éloignés, nous aurons soin de les indiquer.

On nous reprochera peut-être d'avoir accordé trop facilement une mention à des objets qui n'en valaient pas la peine ; nous avons préféré ce reproche au défaut opposé, auquel cependant nous ne nous flattons pas d'avoir échappé. Nous avons tout signalé : points de

vue, centres de panorama, vieilles forêts, cascades, fontaines, sources minérales, églises et vieux châteaux; ruines des monumens des hommes et de ceux de la nature. Nous appelons sur tous ces lieux les méditations du savant, les recherches et l'érudition de l'historien, et surtout les pinceaux de l'artiste. En les visitant, on en verra d'autres plus curieux peut-être; on nous reprochera de la partialité; nous acceptons d'avance le blâme, si nous sommes assez heureux pour être la cause première de ces nouvelles découvertes.

Quoique une simple liste n'exige pas de grands soins de classification, nous devons cependant prévenir que nous avons groupé, autant que possible, nos indications autour des villes ou villages les plus fréquentés, adoptant les divisions d'arrondissemens, de cantons, de communes, etc., quand elles ne nous gênaient pas, sans nous croire obligés de nous y soumettre aveuglément.

En classant ensuite dans chaque département les villes et principaux lieux par ordre alphabétique, nous avons trouvé le moyen de faciliter les recherches, et de nous dispenser d'une table.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

CLERMONT.

La Cathédrale construite en lave, ses vitraux de couleur, la balustrade extérieure et la vue magnifique du sommet. — L'église du Port, sa chapelle souterraine, l'image de la Vierge. — La fontaine de la place Delille, ses figures et ses arabesques. — Le château d'eau adossé à la salle de spectacle; beau volume d'eau arrivant de Royat. — Les établissemens scientifiques; le jardin de botanique et la belle vue dont on y jouit; la bibliothèque; le cabinet de minéralogie; la statue de Pascal, par Ramey; le buste de Delille, par Flatters; l'école de dessin. — L'hôtel-Dieu; la vue de sa colonnade extérieure. — L'hôpital-général. — La halle au blé. — Le collége. — La halle aux toiles. — Les places du Taureau et de la Poterne; perspective étendue de ces deux places

sur les montagnes volcaniques et la Limagne. — Les eaux minérales de Jaude. — Celles de Ste-Claire. — Les eaux incrustantes de Saint-Alyre; le pont de pierre formé par elles; le pont commencé; le cabinet de Clémentel, et les divers produits des eaux.

Environs. L'église de Montferrand. — La vue de Clermont prise de la Roddade.

La caverne du pont de Naud. — La pierre plantée ou pierre druidique, près le pont d'Aubière. — Gergovia; son plateau où l'on suppose qu'a existé l'ancienne Gergovie; ses ravins et ses escarpemens; ses minéraux et sa constitution géologique. — Montrognon, pic basaltique, et les ruines de son château; perspective du sommet. — la Roche-Blanche; habitations creusées dans le calcaire; fissures de la montagne.

Le parc et les grottes méphitiques de Montjoli. — Le volcan de Gravenoire; sa coulée de lave; ses belles scories. — Le village de Boissejoux construit sur la lave.

Saint-Vincent; ses belles sources, et la coulée de lave dont elles sortent. — Nohanent; ses sources et ses buanderies; son parc et ses environs. — La vue du plateau de Chanturgue. — Châteaugay; sa tour à créneaux, et du sommet, la vue magnifique qui

[illegible] longue. — Le plateau [illegible]

[illegible]

[illegible] de la Poix; sa source de bitume. — La pierre [illegible], ou pierre druidique, près de la grande route. — Le puy de Crouel; sa végétation en mai et en juin; le magnifique panorama dont il est le centre.

Les eaux thermales de Saint-Marc et les bains. — Fontmort, dernier flot de la coulée de lave de Pariou; belles sources qui s'en échappent. — La voie romaine sous le plateau de Prudelles. — La cheire ou désert de lave de Villars. — Le puy de Chateix; la vue du sommet et les greniers de César. — Royat; sa grotte, ses belles eaux, ses ombrages; ses moulins et leurs chutes d'eau; la vue du puy de Dôme en arrivant à Royat; son église et sa crypte; le ravin creusé dans la lave par le ruisseau de Fontanas; la grotte fermée qui contient les sources de la ville. — La belle vallée qui conduit à Fontanas. — Fontanas; ses sources, ses prairies, ses moulins; son aqueduc romain et les boules de granite. — Le parc de M. Juge de Solagniat.

La vue et les basaltes de Prudelles. — Le puy de Pariou, volcan éteint; son beau cratère et la longue coulée de lave qui sort de sa base. — Le petit puy de Dôme composé de

scories; son joli cratère appelé *Nid de la poule*; en juin et juillet, la végétation des bois qui sont à sa base. — Le puy de Dôme; la nature de la roche qui le compose; sa végétation alpine; la perspective du sommet; effets de nuages et de lumière.

Sarcouy, montagne analogue au puy de Dôme; sa forme singulière; ses carrières de pierre à filtrer. — Clierzou, montagne de même nature que Sarcouy; ses cavernes ou grottes artificielles dont on a extrait des sarcophages (emporter de la lumière). — Le puy de Côme, volcan moderne; ses deux cratères placés l'un dans l'autre; la végétation qui en couvre les flancs; son immense coulée, désert de lave qui s'étend jusqu'à Pontgibaud.

L'étang du Fung. — La cascade de Saillins, chute d'eau sur des prismes de basalte. — Les moulins à foulon au-dessous de la cascade.

AIGUEPERSE.

La Sainte-Chapelle. — La statue du chancelier de L'Hospital. — L'Hôtel-Dieu. — Le tableau du martyre de St-Sébastien dans l'église.

Environs. Les carrières de Chaptuzat, le bois et le château de la Roche. — Les eaux minérales de St-Myon.

La perspective de la butte de Montpensier.

— La source d'acide carbonique. — Effiat; son château, son parc et son hôpital. — La chapelle, près St-Priest; ses modillons et sculptures extérieures.

AMBERT.

L'église de Saint-Jean. — Les papeteries. — Les filatures.

ENVIRONS. Le dolmen ou autel druidique sur la route de Clermont. — La montagne de Pierre-sur-Haute; vue des Alpes. — Le panorama du mont Fournol; vue du Cantal, du mont Dore, du Mezenc et du puy de Dôme.

AMANT-TALLENDE (SAINT-).

ENVIRONS. Les papeteries et les vergers de Tallende. — Les belles sources de Pagnat.

L'église de Saint-Saturnin. — Le ravin de la Mône. — Les rochers d'Olloix. — Le parc du château de Travers. — Les faisceaux de prismes de Saint-Sandoux, et le groupe placé dans le parc du château de Travers.

La coulée de basalte de la Serre. — Le puy de Nadaillat et le lac de la Cassière. — Le vieux château du Crest.

ARDES.

ENVIRONS. Le vieux château de Roche-Marquet. — Le village de Rentières et son éboulement arrivé en 1783. — Le joli village de

la Roche et ses habitations creusées dans le tuf. — La colonnade basaltique de Chausse-Basse.

BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE.

La belle vue dont on jouit près du bourg. — La lanterne des morts dans le cimetière de Culhat. — L'église de ce village. — Les eaux minérales de Médagues, près Joze.

BESSE.

Voyez Mont-Dore.

BILLOM.

L'église de Saint-Cerneuf, remarquable par l'élégance de sa coupole. — La peinture de la voûte qui recouvre le chœur de l'église du collége.

Environs. Les ruines du château de Turluron. — Celles du château de Montmorin. Les ruines du château de Mozun; la belle vue du sommet de ces ruines. — L'exploitation agricole de M. Saulnier d'Anchald. — Le château de Semiers; la Limagne vue du sommet de la vieille tour. — La pierre branlante et les boules de granite, près du château de Semiers. — Le village rouge de Royac. — Le puy de Cordelou, entièrement formé de tronçons de prismes basaltiques.

CHAMPEIX.

Les ruines de son vieux château.

Environs. Le Montrose et le puy de la Vèle. — Les ruines du château de Saint-Cirgues. — Celles du château de Montaigut. — La tour de Rognon. — Les caves ou grottes de Jonnas, village entier, mais abandonné, creusé dans le tuf volcanique, au-dessus du joli hameau de Coteuge.

Le pont et le village de Verrières. — La Roche-Longue, belle pyramide de lave à Verrières. — Le vieux château et les basaltes de Saint-Diéry. — Les ruines du château de Crest. — La cascade de Saillans, chute de la Couze sur la lave du Tartaret. — Les sources minérales et la végétation maritime de Saint-Nectaire. — L'établissement destiné aux incrustations. — Les anciennes cuves découvertes en 1827. — Le dolmen ou autel druidique, au-dessus des bains de Boise. — Le nouvel établissement thermal. — Les grottes du mont Cornadore. — Les sources de Sachat et la cascade des Granges. — Le village et le château de Murol. — Le volcan du Tartaret et sa coulée hérissée de monticules de lave. — Le lac Chambon; ses îles; la Dent du Marais. *V.* Mont-Dore.

COUDES.

Environs. La tour de Montpeyroux et la perspective des sommes. — Les carrières de

meules de moulins. — Saint-Yvoine; son rocher; ses carrières de granite et la coupure faite par l'Allier dans le terrain primitif.

GERMAIN-LEMBRON (SAINT-).

Environs. Le pic basaltique de Montcelet et son vieux château. — Nonette; les ruines de son château; la vue prise du sommet de ces ruines; les carrières de marbre. — Les houillères de Brassac.

Boudes; la vallée des Saints dans l'argile rouge et verte. — Le puy de Lavoiron et sa perspective. — Les ruines du château, le village et les catacombes de Saint-Hérem. — Les eaux minérales et bitumineuses de Barre. — Les mines de fer de la Brugère.

ISSOIRE.

L'église; ses décorations extérieures.

Environs. La tour de Boulade; ses argiles rouges et vertes dégradées par les eaux. — Le pont de Parentignat. — Usson; les ruines de son château, prison de Marguerite de France; les colonnes de basalte du sommet de la butte.

Le plateau du Broc, belle coulée de basalte. — Le vieux château de Villeneuve; la chambre de François I[er]. — Le puy d'Isson ou de Solignat; la perspective du sommet. — Le plateau du Perrier. — Le village avec

ses habitations souterraines. — La tour de Maurifolet. — Le gisement des ossemens fossiles. — L'éboulement de Pardines, arrivé le 23 juin 1737.

MANZAT.

Environs. La carrière des pinites. — Le gour de Thazanat, cratère-lac creusé dans le terrain primitif et scorifié d'un côté. — Le puy de Chalard et sa coulée de lave.

MENAT.

Son église, ses chapiteaux ; les carrières de tripoli et de schiste bitumineux. — La fabrique de noir à clarifier. — Les poissons fossiles.

Environs. Les ruines de Château-rocher, et la vue prise de ce sommet. — Les eaux minérales de Châteauneuf, et les escarpemens des bords de la rivière de Sioule.

Les eaux minérales de Néris ; le grand bassin, le nouvel établissement, etc. — La houillère de la Bouiche, autrefois embrasée.

MONT-DORE.

L'établissement thermal. — La vue de la vallée.

Environs. La grande cascade. — Le ravin des Égravats. — Le roc de Cuzeau.

La cascade du Serpent. — La cascade et le marais de la Dore. — Le pic de Sancy.

Le Capucin. — Le Vallon de la Cour. — Le Val ou la Gorge des Enfers.

Le Salon de Mirabeau. — Les prairies de Rigolet. — La cascade de la Vernière. — Murat-le-Quaire.

La Bourboule-les-Eaux. — Les bois de Charoude. — La roche des Fées. — La grotte de la Bonne Femme.

Le ravin de l'Eau Salée. — La roche Vendeix. — Les forêts de sapins de Bozat et les moulins à scie.

Le Pessis. — Genestoux. — La cascade de Quereilh.

Le puy Gros. — La banne d'Ordenche. — Le lac de Guéry et sa cascade. — La cascade de la roche Sanadoire. — Les roches Tuillière et Sanadoire. — Le lac de Servières. — La roche branlante.

Les puys de Mareilh, de l'Angle, etc. — La Croix-Morand. — Le bois de la Chaneau.

La chapelle de Vassivières. — Le lac Pavin et le creux de Soucy. — La ville de Besse.

Le lac Estivadou. — Le lac Chauvet. — Le lac de Chambedaze. — Le puy et le lac de Montsineire. — La Godivelle et son lac.

Environs. L'église de Mozat, son architecture, ses inscriptions. — Les eaux minérales de Châtelguyon; les ruines du château. — Le château de Chazeron.

L'église d'Ennezat; ses sculptures et ses inscriptions; ses chapiteaux.

Saint-Genès-l'Enfant et ses sources. — Volvic et ses carrières. *V.* Volvic.

THIERS.

Ses fabriques. — Le ruisseau de la Durolle. — Ses jolis points de vue.

Environs. Le village de Saint-Rémy; le grand filon de quarz blanc situé un peu au-dessus. — Le grun de Chignor, grande montagne primitive; ses rochers, la belle vue de son sommet. — La pierre milliaire de Vollore. — Montoncelle, vaste montagne granitique; ses forêts, la vue du sommet.

VEYRE.

Environs. Le puy de Corent, grand plateau basaltique; la vue admirable du sommet. — Le village de Corent et ses habitations souterraines. — La belle vallée des Martres à Tallende; ses prairies et ses vergers.

Les eaux du Tambour. — Le plateau de la Roche-Noire et son éboulement. — La boule de basalte de la Roche-Noire (Legrand

d'Aussy, t. 3, p. 115). — La sucrerie de Lavaure.

Le puy de Marman, remarquable par ses belles mésotypes. — Le village de Monton, ses habitations souterraines et le panorama auquel le sommet de la montagne sert de centre.

VIC-LE-COMTE.

La Sainte-Chapelle avec les statues des apôtres en terre cuite. — La statue de Jeanne de Bourbon. — Les collections minéralogiques de MM. Cuel et Duvernin-Montcervier.

Environs. La vallée de Bouriquet. — La fontaine incrustante de Laps. — Le puy de Saint-Romain; ses boules et faisceaux basaltiques au sommet. — Les eaux de Sainte-Marguerite. — La cascade de la Raquette.

La vue du Mont-Dore prise de la grande route, près Pignol. — Mercurol et ses tumulus. — Le puy Saint-Hippolyte. — Le pic de Buron; ses faisceaux de prismes basaltiques et les ruines de son château.

VOLVIC.

Son église. — Sa source, dont l'eau s'échappe entre deux coulées de lave.

Environs. Les carrières de lave. — Le puy de la Nugère; son grand cratère et ses bou-

chés latérales ; sa belle coulée, dans laquelle les carrières sont ouvertes. — Le puy de Louchadière ; son grand cratère à bords inégaux ; sa grande coulée de lave. — Le puy Chopine et le puy des Gouttes. — Le bois et le volcan de Channat.

Le puy de Bannière. — Le château de Tournoël avec sa chapelle, sa grande tour et ses oubliettes.

Enval, ses rochers, ses cascades ; le Bout du monde.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

AURILLAC.

L'église de St-Geraud. — Celle de Notre-Dame aux Neiges ; sa voûte ; ses tableaux. — Le château de St-Etienne. — Le collége. — Le bassin de serpentine de la fontaine de la halle au blé. — L'hippodrome.

Environs. Le gisement des coquilles fossiles à la côte de Veaurs. — Le site du château de Carlat. — La vallée de Raulhac. — Les eaux

minérales de Gropières. — Les châteaux de Valducces et de Missiliac. — Les eaux minérales de Teissières-les-Boulies.

Les restes de l'ancien château d'Espinassol, près Ytrac. — La pierre druidique de Prentegarde, près St-Paul-des-Landes. — Celles de Pierre-Levée, et du bois du Mont, appelée Tombe des Huguenots.

La vallée de Marmagnac. — Le paysage qui entoure le château de Sedaiges. — Le château de la Voûte. — L'ancien fort de Roquenatou. — Laroquevieille ; ses rochers pyramidaux et ses grottes. — Le souterrain de Tidernat.

ALLANCHE.

Son église. — Sa fontaine et le château.

ENVIRONS. La source minérale du hameau de Batifoil, près Marcenat. — Les eaux minérales de Trémisseau, entre Marcenat et Condat. — Condat ; le paysage qui l'entoure. — Les eaux minérales de Saouto-Vedel. — Les ruines de l'abbaye de Fenier, et la grotte qui est sur le bord de la rivière. — Les ruines de plusieurs châteaux, aux environs de Lagarde, Marchastel et St-Amandin.

CERNIN (SAINT-).

Son église.

ENVIRONS. Les sources minérales, entre St-Cernin et St-Martin. — Plusieurs châteaux aux environs de St-Alyre, de St-Martin et de St-Cirgues. — La vallée de Tournemire. — Le château d'Anjony.

L'église de St-Chamand et la tour Pralat. — — Le château de St-Chamand. — Les grottes de Loubejeac et la colonnade basaltique au-dessus du hameau.

Saint-Martin-Valmeroux. — Son église; ses sculptures extérieures. — Les eaux minérales de la Font-Sainte. — Les ruines des châteaux de Nozières et de Crève-Coeur.

CHAMPS.

ENVIRONS. Les ruines des châteaux de Val, Gimazanne et Rochemaure. — Les lacs de Granchier, Dulac, et le lac Noir.

CHAUDESAIGUES.

Les eaux thermales; la source du Par, dont la température s'élève à quatre-vingts degrés centigrades; celle de la grotte et du moulin du Ban; le chauffage des maisons au moyen des eaux; les sources et les étuves de M. Felgère. — Le ruisseau de Remontalou et ses sources chaudes.

ENVIRONS. La côte de Lanoau. — Le saut

du Loup. — Le four de Clujel. — La gorge de la Thruyère.

Les ruines du château de Rochegonde, près Neuvéglise. — Les eaux minérales sur le bord du Bes, près Magnac. — Les eaux minérales de la Condamine.

CHAZES (LES).

Environs. Le ravin de Vialin, près des Gardes; gisement d'obsidienne. — Les deux cascades appelées *le Bordelou*. Le Col-de-Cabre. — Le puy Mary; sa belle végétation et la perspective du sommet. — Le Griounau et le puy Griou; la vue du vaste cirque ou cratère de soulèvement au centre duquel il s'élève.

La font de Cère et le commencement de la vallée. — La vue du Plomb et du puy Griou. — La chaîne du Plomb; le Plomb du Cantal; sa perspective. — Le pic de la Croix.

FLOUR (SAINT-).

La cathédrale. — L'église des Jacobins. — La perspective du cours Chazerat. — La belle colonnade basaltique sur laquelle la ville est bâtie.

Environs. Roffiac. — La vue du village et

les ruines de l'ancien château. — Les ruines du château de Saillant. — La belle cascade de Saillant et celle qui est au-dessus du hameau.

Chaliers. — Son vieux château. — Les eaux minérales de Clavières-d'Outre, et celles du hameau du Terreau.

Faverolles. — Son église. — Ses vieux châteaux. — Le rocher de Montchanson et ses eaux minérales.

Alleuze. — Les ruines du château d'Alotze ou de Louise. — Lavastrie, où est un dolmen ou autel druidique. — Les puys de Bennac et de Montbrun.

ROQUEBROU (LA).

Environs. Son vieux château. — Le roc Cobolaire, espèce de dolmen dans le bois de la Margide.

MASSIAC.

Environs. La vallée de Massiac. — Les plateaux de la Magdeleine et de Saint-Victor. — La belle perspective de la côte de Massiac.

Les ruines du château de Colombines, près Molèdes. — Les eaux minérales de Conches. — Les ruines du château d'Aurouze, près Molompise. — L'église de Molompise et la

chapelle de Vauclair. — Les ruines du château de Charmensac.

Peyrusse-le-Château, les ruines de sa forteresse. — Celles de l'ancien château d'Aubégeas.

Saint-Mary-le-Cros, son église. — La chapelle de Notre-Dame-de-Chasteloup et les ruines du château qui en est voisin. — Le rocher appelé la Chaire de Saint-Mary sur Montjournal. — Chapelle Laurent, Saint-Poncy, les ruines des châteaux de Chariac, du Fayet, de Beaucastel, de Verteserre.

MAURIAC.

L'église de Notre-Dame-des-Miracles; le chœur, la porte d'entrée, le zodiaque, les tableaux. — La pierre plantée de la Roussille. — La lanterne des morts à l'entrée du cimetière.

Environs. Vallée de Drugeac. — L'église de Drugeac; sa voûte, ses vitraux. — Le tableau au-dessus de l'autel. — Les deux tilleuls. — Celui de la cour du château. — L'ancien château de Scorailles. — Les eaux minérales de Saint-Geraud.

La vallée de Salins. — Le château de Mazerolles. — Les ruines du château de Cham-

bre. — La chute de la rivière d'Auze, ou la cascade de Salins. — La fontaine des Druides. — La seconde cascade de Salins.

Les tumulus près du hameau d'Albo. — Les ruines du château de Miremont. — La source minérale de Jaleyrac. — Les tumulus du communal d'Ortriges. — La pierre de la Pendue. — La tour de l'Herm. — Le château de Montbrun. — La tour de Marlat. — Le château de Valens. — Celui de Veysset. — Les châteaux de Chavaroche et de la Veissière. — Les ruines de celui de Cheyrouse. — L'ancienne ville de Cotteughe dans le bois de Merliou. — La cascade du ruisseau de Sivière. — La font Bourdoire. — La vieille tour auprès d'Arches. — Le pic de Charlus. — Les ruines de Chastel-Marlhac. — La grotte des Fées.

Bort (Corrèze). La montagne des Orgues. — Le saut de la Saule, magnifique cascade, dans un site horriblement sauvage.

MONTSALVY.

L'église. — L'hôtel-de-ville. — Le mur du Diable.

Environs. — La vue du puy de l'Arbre. — Les ruines de plusieurs châteaux, près de Cassaniouze.

MURAT.

Environs. Le rocher de Bonnevie et ses belles colonnes de basalte. — La Tuillière. — La vue générale en quittant la Planèze pour descendre à Murat. — Les ruines du château de Chaylanes, et la vue de Murat prise de cet endroit.

Le château d'Auteroche et ses grottes. — Les grottes situées au-dessus de Fraisse-Haut et de la Veyssière, dont l'une servit de retraite à saint Calupan. — Le bois du Lioran et toute la vallée. — La cascade et le pont de Pierre-Taillée.

Bredon, ses habitations souterraines. — Son église et la montagne curieuse sur laquelle elle est construite. — La perspective du sommet de la montagne. — Les sources minérales du moulin de Stalapos.

La vallée de Dienne. — Le rocher basaltique de Laqueuille. — L'église de Dienne.

Le château de Jarousset, près la chapelle d'Allagnon. — Le rocher de Muratel. — Les vallons de Chavagnac et de Pille, près Virargues. — Chalinargues ; son église et son château. — Les restes de l'ancien château de Cheylard et le rocher qui les supporte. — La belle cascade à l'est du château. — La forêt de

pins de Chalinargues. — Joursac ; son église. — Les ruines du château de Merdogne et la perspective des environs. — La cascade du Batein, entre Servière et Joursac, et ses prismes de basalte. — Les rochers basaltiques de Laval, près Moissac. — Fonostre ; ses étangs et les ruines des châteaux de Fonostre, de Méjean et de Capel.

PIERREFORT.

Environs. Les eaux minérales de Rouvelet, près Sainte-Marie. — Celles du hameau de Fontaines, commune de Paulhenc. — L'ancien château de Turlande. — Le château et l'église de Pierrefort.

Brezons ; sa situation pittoresque. — Le rocher et le château de Lavoix. — Le château de Griffaul. — Ceux de Perpezat et de Neyrebrousse, près Cézens.

RIOM-ÈS-MONTAGNES.

Environs. Les ruines du château de Saint-Angeau.

Vallée de la Véronne. — L'église de Collandre. — La route de la Reine-Blanche. — La pierre druidique de Pierre-Grosse, et les vestiges d'habitations romaines. — La cascade du Gour, près d'Albanies.

Vallée de Cheylade. — Le château de Chey-

ladé. — Ceux des Curières, du Cayre et du Sartre. — La grotte du Cayre. — La source minérale de Chamalières. — Le rocher et les ruines du château d'Apchon.

Vallée de la Sumène. — La source minérale de Clidelle. — Celle de Revante, près du Pont-al-Bas. — Les châteaux de Murat-l'Arabe et de la Clidelle. — Les ruines du château du Châtelet et celles de la Roche-Hubert. — Le lac de Bouboulie. — Le zodiaque de l'église d'Ydes, et ses autres sculptures. — La collection archéologique de M. Derribier, au château du Châtelet. — La source minérale de Montfouilloux. — Celle d'Embelle, près de la Baraquette. — Le lac de Madic. — Le saut de la Saule.

SALERS.

La tour de l'horloge et la porte de la Martille. — L'église et le Saint-Sépulcre. — La chapelle de Notre-Dame-de-Lorette.

Environs. La belle vallée de Fontanges. — La roche du Malle et les filons basaltiques des environs. — Le paysage de Cledar. — Fontanges; son église, ses blanchisseries; les ruines de son ancien château. — La cascade de Cuzol-Bas. — Le village et les grottes de Cuzol. — Les cascades de Salins. — Saint-

sement des résinites. — Les eaux de la Bastide. — Le bois Noir.

Vallée de Chavaspre. — La cascade de Pissa del Coin et celle qui est à côté. — La vallée de Chavaroche. — Les troncs fossiles et la grotte au-dessous de la Peyre-Delcros. — La cascade près de la grotte. — Les quatre cascades près le buron *du Roussel*. — Le puy de Chavaroche et la vue du sommet. — Le puy Violent.

Vallée du Rieux. — Sa cascade et ses eaux minérales.

La vallée du Falgoux. — Ses magnifiques paysages. — Le roc des Ombres. — Les éboulemens près du rocher du Merle. — Le tilleul du Falgoux. — La grotte de l'Homme Noir. — L'éboulement et la cascade qui en sont voisins. — Les grottes et les cascades du hameau d'Espinouse. — Les ruines du château de Seyret.

La vallée de Saint-Paul. — La cascade entre les hameaux de Couldère et de Laubenie.

VIC.

Le paysage environnant les eaux minérales.

Environs. La magnifique vallée de la Cère. Thiézac et son éboulement en face. — Le pas

de Compains, un des plus beaux sites du monde; ses éboulemens, ses brèches, ses forêts, ses cascades. — Le pas de la Cère, énorme coupure du rocher opérée par les eaux. — Le pont du Tournant-Blanc. — Les deux cascades de Vaurs. — Le rocher de Muret. — Le paysage et la cascade de Laprade.

Le château de Comblat. — Les grottes de Chabanusse. — L'ancien château de Polminhac. — Ceux de Murat, de Lagasse, de Clavier, de Vixouze.

Mandailles; le bassin de Mandailles et toute la vallée de la Jourdanne. — La mine d'alun, près des hameaux de Raimond et de Beneix. — La belle cascade de Liadouze. — Les eaux minérales de Perruchès. — Le saut de la Menette et ses deux cascades.

Saint-Cirgues et Lacelle. — Les ruines du château de la Peyre et les cavernes creusées dans le roc. — Les basaltes de Casmeyrolles et des Chambrettes, au-dessus des hameaux de Soulage et de Bonigues. — Le château d'Oyet.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

L'ÉGLISE cathédrale de Notre-Dame-du-Puy; l'image de la Vierge. — L'église de Saint-Laurent. — L'Hôtel-Dieu. — L'Hôpital-Général. — Le collége. — L'hôtel-de-ville. — La préfecture. — Le musée du Puy. — Les collections d'histoire naturelle. — Le rocher de Corneille.

ENVIRONS. La perspective de la ville du Puy et le bassin dans lequel elle est située. — Le village d'Aiguilhe et le rocher qui le domine. — L'église de Saint-Michel. — La chapelle de Sainte-Claire; les ruines de la Borne. — Les sources qui fournissent l'eau à la ville. — Les carrières de plâtre.

Vals; l'ancien couvent d'Augustines et son église.—La vue prise de l'ancien ermitage de Saint-Benoît. — Ceyssac; son rocher et son château. — Ses grottes, et son église souter-

raine, creusée dans le rocher. — Le gisement des Zircons, près du ruisseau de Riou-Pezouilloux. — Espaly-Saint-Marcel ; les ruines de son château, habité par Charles VII. — Ses carrières de brèches volcaniques.

Polignac ; les ruines de son château et le rocher sur lequel il était construit. — La source minérale des *Estreix*. — Saint-Quentin ; les ruines de l'église et du château.

Le point de vue du sommet d'Ours et Mons. — Saint-Germain-Laprade ; ses prairies. — La roche Rouge. — Les Rochettes. — La montagne de Peynastre et la belle vue du sommet. — La carrière à meules de Blavozy. — Coubon ; la vue des environs et des bords de la Loire. — Les ruines du château de Bourols. — La tour de Jandriac et le rocher qui la supporte. — Les grottes de la Terrasse.

Le château de Saint-Vidal. — Les grottes sur la rive droite de la Borne. — Le Roc-Parti ou Rocher fendu. — Loudes ; la vieille tour du château fort. — Le lac de Collange. — La grotte près du moulin de Loudes. — La source minérale de [illegible]. — Le pic de la Durande, près Saint-Jean-de-Nay. — Le lac de Limagne. — Les ruines du château de Sa-reys. — A Sanssac, l'église, la colonne mil-

litaire dans la cour du château de Barret. — Les châteaux de Thiolent et de Vergezac.

BLESLE.

Les mines d'antimoine de la Chirèze et de la Faye. — Les eaux minérales de Chantegeal, près la Chapelle-Allagnon. — A Espalem, les lacs de la Pénide.

BRIOUDE.

L'église de Saint-Julien. — La vieille horloge.

Environs. Vieille-Brioude; les ruines de son pont et le nouveau. — A Javaugues, la belle vue du château de Cumignat. — La Roche; son rocher et les ruines de son château.

Paulhac; son château; ses eaux minérales. — Sainte-Florine; ses mines de houille. — A Vergongheon, les mines des Barthes. — Le chantier de construction pour les bateaux, à Vezézoux.

CAYRES.

Environs. Le lac du Bouchet. — L'ancien château de Saint-Didier-d'Allier.

La source minérale des Salles, près le Brignon. — Solignac; son château et son église. — La cascade de la Baume.

CHAISE-DIEU (LA).

L'ancienne abbaye. — L'église abbatiale.

Environs. La source gazeuse de la Soucheyre.

CRAPONNE.

Sa tour carrée et sa vieille porte.

Environs. Les eaux minérales de la Soucheyre. — Les eaux minérales de Lapras, près Saint-Julien-d'Ance. — Les anciennes mines de plomb. — Tiranges; les deux ponts de pierre sur l'Ance. — Les ruines de l'ancien château de Chalançon.

JULIEN-CHAPTEUIL (SAINT-).

Les ruines du château fort — Le rocher de l'église et les prismes basaltiques.

Environs. Les grottes de Saint-Pierre-Eynac. — Les ruines du château d'Eynac. — Celles de celui d'Ardeyroles et la belle vue de ces ruines.

Queyrières; les ruines de son château et la butte de basalte prismatique sur lequel il était bâti.

Fay-le-Froid; la carrière de phonolite ou pierres tégulaires de Chaudeyroles. — Les ruines du château fort, près de la cime du Mézenc. — Les grottes taillées dans le roc à

Saire d... ...minérales des en-
Les ...

... meules à aiguiser.
... de Marsanges. -- A
... — La montagne de
...; le paysage des en-
... église, ancien prieuré; le
... sous la roche qui la

... le pont sur la Dège. — La po-
... de la vieille abbaye de Chan-
... Arcons-d'Allier; les basaltes
... sur la rive droite de l'Allier et
...

... Julien des Chazes; l'ancienne abbaye.
... les ruines du pont sur l'Allier.
... paysage des environs. — La source mi-
... au bord d'un ruisseau. — Charraix;
... carrière de pierre de taille. — Le château
de Chamblève et les ruines de celui de Besc.

MONASTIER (LE).

Les sculptures au-dessus de la porte de l'église. — Les grottes au-dessus et près de la ville.

Environs. La carrière de lignites de l'Aubépin, près Lausonne. — Lantriac; ses grottes

et celles de Couteaux. — Les eaux minérales des Pandraux, et le filon de basalte dans le granite, près de la source.

A Saint-Martin-de-Fugères, les eaux minérales des Salles. — Celles de la rive droite de la Loire. — Goudet; les ruines de Châteauviel, et celles du château de Beaufort. — Arlempdes; les grottes et les basaltes. — Les ruines du château. — Le temple naturel de Masclaux. — Barges; les ruines d'un château fort.

Près les Estables, le lac d'Arcône ou de Saint-Front. — Les grottes des Estables et celles de Bournac. — Le mont Mézenc.

MONISTROL.

L'ancien château, l'église et l'hospice.

ENVIRONS. Les ruines du château de Roche-Baron, près Bas. — Les eaux minérales. — Les fabriques de poterie.

Saint-Maurice-de-Lignon; les ruines du château de Maubourg et d'un autre sur le Lignon.

Sainte-Sigolène; les ruines du château de Latour. — Le château de Villars. — Le filon de basalte dans le granite. — Le village de Rochouse sur le basalte, au milieu des granites. — Les mines abandonnées de Chanteloube,

près Saint-Pal-de-Mons. — Le château de la maison Dupeloux, de Saint-Romain.

Saint-Didier ; les fabriques de rubans et les filatures de soie. — Les bâtimens de l'abbaye de la Séauve. — Saint-Victor-Malescours ; les souterrains dans le granite.

MONTFAUCON.

ENVIRONS. Les vestiges d'une voie romaine à Raucoules. — Les carrières de granite, près Lapte.

Dunières ; ses fabriques de soie et de rubans. — La vieille tour. — La montagne de Fultin, près Saint-Julien-Molhesabate. — Riotord ; l'ancienne abbaye de Clavas.

PAULHAGUET.

ENVIRONS. La Chomette ; les carrières de brèches volcaniques. — A Saint-Didier-sur-Doulon, le mamelon volcanique, au milieu du granite, vis-à-vis Maison-Neuve.

Saint-Privat-du-Dragon ; le château d'Alleret, et le bel établissement agricole de M. le comte de Macheco. — Chillac ; ses basaltes et ses laves. — Lavoûte-Chilhac ; l'église. — Le pont sur l'Allier. — A Alfy, les mines d'antimoine.

PAULIEN (SAINT-).

ENVIRONS. Borne ; les grottes dans la brèche

argileuse. — Les grottes et le château de la Rochelambert. — Le gisement de lignites.

La Voûte; le pont sur la Loire. — Les ruines du château — Les anciennes mines de plomb. — A Saint-Vincent, l'ancien prieuré de Viaye.

Près Allègre, le beau cratère au sommet du bois de Bar.

SAUGUES.

La tour du clocher; sa sonnerie. — Le monument du général anglais. — Les fabriques d'étoffe.

ENVIRONS. Les eaux minérales d'Andruejols, sur la Seuge. — Grèses; la tour octogone et les ruines du château fort à la Clause. — A Chanaleilles, les ruines du Pont-sur-Allier.

A Monistrol d'Allier, l'effet pittoresque des masses basaltiques. — Les perles de la Virlange. — Les caves de l'Esclusel. — La chapelle de Ste-Magdeleine, creusée dans le basalte. — A St-Privat-d'Allier, les grottes basaltiques, près des bords de l'Allier. — La tour de Rochegude.

La Besseyre-St-Mary; l'ancien château du Besset. — A Nozeyrolles, la verrerie de Colany.

TENCE.

Les fabriques de blonde. — La papeterie. — Le moulin à soie.

VOREY.

Environs. Les eaux minérales de Margeaix, sur la Loire, près Beaulieu. — Rozières ; les filons de mines de plomb et de chaux fluatée.

La montagne de Miaune, près Roche-en-Regnier. — St-Pierre-Duchamps ; les ruines du vieux château d'Arzon. — Chomelix ; sa colonne milliaire. — Les ruines du château fort.

YSSINGEAUX.

Environs. La forêt et l'ancienne abbaye de Bellecombe. — La montagne de Testevoyre, près Araules. — La carrière du mont Clarel. — Le pic de Lizieux. — Les ruines du fort de Bonas. — St-Jeure ; les châteaux de la Rochette, du Fort, du Bouchet, de Salecrup et de la Borie.

Glavenas ; les ruines d'un château fort. — Les dragées calcaires. — St-Julien-du-Pinet ; l'ancien château. — Le pont de l'Enceinte. — Les ruines du château d'Artias, près Retournac. — Le château où naquit le comte de Vaux. — Le chantier pour la construction des bateaux.

CATALOGUE

DES

DIVERS OUVRAGES,

MÉMOIRES, CARTES OU DESSINS

RELATIFS A L'AUVERGNE.

Nous avons cru convenable de partager cette liste d'ouvrages en quatre séries ; dans la première se trouvent tous ceux qui concernent l'ancienne province d'Auvergne en général ; la seconde contient ceux qui regardent spécialement le département du Puy-de-Dôme ; dans la troisième sont rangés ceux qui sont relatifs au département du Cantal ; et enfin, la quatrième renferme ceux qui appartiennent au département de la Haute-Loire. Chacune de ces séries offre elle-même quelques divisions destinées à faciliter les recherches.

Une partie de ces ouvrages, et principalement les modernes, se trouvent à Clermont chez les libraires : d'autres sont devenus extrêmement rares ; et enfin, quelques-uns existent seulement en manuscrit. On peut, du reste, consulter la majeure partie de ceux qui sont indiqués dans ce catalogue, à la bibliothèque publique de Clermont-Ferrand, où ils ont été réunis par le zèle infatigable de M. Gonod, son bibliothécaire. C'est à sa complaisance et à son amitié que je dois presque entièrement la liste indicative que je publie : elle peut être considérée comme le cadre d'une bibliographie d'Auvergne, dont il possède en grande partie les matériaux, et qu'il publiera probablement un jour, avec tous les développemens qu'exige un tel ouvrage. Je le prie d'agréer mes remercîmens pour l'obligeance et le désintéressement avec lesquels il a bien voulu me communiquer ce travail (1).

(1) Les personnes qui ne voulant pas étudier l'Auvergne, désireraient seulement connaître les ouvrages où elles trouveront les renseignemens les plus nécessaires, pourront se procurer : pour le Puy-de-Dôme, l'*Itinéraire du département avec la carte*, par MM. Lecoq et Bouillet ; la *Statistique du département*, par M. Gonod ; pour le Cantal, la *Description scientifique et historique de la Haute-Auvergne*, par M. Bouillet ; pour la Haute-Loire, la *Statistique du département*, par M. Deribier de Cheissac.

PREMIÈRE SÉRIE.

OUVRAGES RELATIFS A L'AUVERGNE EN GÉNÉRAL.

§ Ier. — *Ouvrages généraux.*

Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne, publiées par l'Académie de Clermont, et rédigées par *H. Lecoq*, 1828 à 1834. 7 volumes in-8°.

Mémoire concernant la province d'Auvergne, dressé par M. l'intendant de la province (*Lefebvre d'Ormesson*), en 1698; manuscrit à la bibliothèque de Clermont, imprimé en partie dans le tome II de l'*Etat de la France*, par M. le comte de *Boulainvilliers*.

Supplément au précédent, par M. de *Balainvilliers*, intendant de la province, en 1762. Manuscrit.

Journal de la cour royale de Riom.

Collection du *Journal du Puy-de-Dôme*, continué sous le titre de *Gazette d'Auvergne*; années 1807 et suivantes. A la bibliothèque de Clermont.

Collection du journal *l'Ami de la Charte*, depuis sa fondation. A la bibliothèque de Clermont.

Collection du journal *le Patriote*, depuis sa fondation. A la bibliothèque de Clermont.

Tableau de la ci-devant province d'Auvergne, suivi d'un précis historique, etc., par *Rabany-Beauregard* et *Gault*. Paris, 1802, in-8°, avec planches.

Cosmographie de *Belle-Forest*, tome I.

Nouvelle description de la France, par *Piganiol de la Force*, tome VI.

Le Voyageur français, etc., par l'abbé *de la Porte* et *Domairon*, tome XXXI.

Mélanges tirés d'une grande bibliothèque (par le marquis *de Paulmy* et *Contant d'Orville*), tom. *mm*.

Dulaure. Description de la France, tome V; Auvergne, in-18.

Voyage en Auvergne, par *Legrand d'Aussy*; 3 volumes in-8°.

Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne Auvergne, par MM. *Ch. Nodier*, *J. Taylor* et *de Cailleux*; in-folio.

Voyage en Auvergne et aux rives du Lignon, par *Joachim Coubert-Detruchat*. Paris, 1810, in-18.

§ II. — *Topographie.* — *Histoire naturelle.* — *Agriculture.*

CARTES. Auvergne, Paris, in-folio.

Auvergne, par *Jean du Bouchet.* Paris, 1645; Amsterdam, 1613, in-folio.

La même, par *Amable du Fretat*, en deux feuilles, gravée à la Flèche. Paris, 1672, in-folio.

La même, ou généralité de Riom, par *Jaillot*, 1715, in-folio.

Carte chorographique de la généralité d'Auvergne (dressée par *Dulaure*). 1786, plusieurs fois réimprimée.

Certificat authentique, et notes historiques sur icelui, au sujet des anciennes limites du pays de Velay, avec celles des provinces d'Auvergne et Forez, et autres éclaircissemens relatifs audit pays de Velay, et à l'illustre et ancienne maison de Polignac, par M. *Dominique Carde des Fauchers.* Montpellier, 1777, in-4°.

Calendrier d'Auvergne pour 1759, in-24; *idem* pour 1762, in-12; contenant des notions topographiques sur les villes et bourgs de cette province.

Observations sur les volcans de l'Auvergne, par M. *Lacoste.* Clermont, an 11, in-8°.

Lettres minéralogiques, par M. *Lacoste.* Clermont, 1805, in-8°.

Essai sur les volcans d'Auvergne, par M. *de Montlosier*, pair de France. 1789—1802, in-8°.

Observations sur les volcans d'Auvergne, par *Dolomieu.* Voyez Journal des Mines, tome VII, p. 393, 394.

Observations de *Muthuon* sur les rapports de Dolomieu; *ibid.*, t. VIII, p. 869.

Observations sur les volcans d'Auvergne, par *Léopold de Buch*; *ibid.*, t. XIII, p. 249.

Lettres de M. *Léopold de Buch* sur l'Auvergne, en allemand. — Traduction française, par Mme *de Kleinchrood.* Manuscrit.

Dufresnoy et *Elie de Beaumont.* Mémoire sur les groupes du mont Dore et du Cantal, et sur les soulèvemens auxquels ces montagnes doivent leur relief actuel. Annales des mines, juillet 1833.

Poulett Scrope. Memoir on the geology and volcanic formations of central France, 1827, in-4°, planches.

Burat. Description des terrains volcaniques de la France centrale, in-8°, avec planches.

Discours sur le climat de la province d'Auvergne, par M. *Duvernin*, médecin. Clermont-Ferrand, Boutaudon, 1748, in-8° de 29 pages.

Mémoire sur la minéralogie d'Auvergne, par *Guettard*. (Académie des sciences, année 1759, pages 24 et 338.)

Mémoire sur la liaison des volcans d'Auvergne avec ceux du Gévaudan, etc., par *Pasumot*. (Observations sur la physique, 1782, tome XX, page 217.)

Mémoire sur quelques montagnes de la France qui ont été volcans, par *Guettard*. (Académie des sciences, 1752, page 27.)

Mémoire sur l'origine et la nature du basalte en Auvergne, par *Desmarest*..... (Collection académique, tome XV, page 101; et Académie des sciences, année 1771, page 705.)

Mémoire sur la formation des basaltes d'Auvergne, par *Delarbre*. (Observations sur la physique, 1787, tome 31, page 133.)

Passages de colonnes ou prismes de basalte à l'état de boules, par *Besson*. (Observations sur la physique, 1787, page 149.)

Dessins représentant des basaltes en boules et en colonnes, par *Besson*. Paris, chez Basset, rue St-Jacques, nº 64.

Observations de *Mossier* sur le basalte d'Auvergne. Voy. Journal des Mines, tome XVI, page 486.

Extrait d'un mémoire sur les volcans et les basaltes de l'Auvergne, par *J.-F. Daubuisson*. (Journal de physique, tome 58, page 310.)

Mémoire sur les basaltes, par *Desmarest*. (Académie des sciences, 1773. Histoire, pages 89 et suiv. — Mémoires, p. 599.)

Description des mines de l'Auvergne, par *le Monnier*. (Observations d'histoire naturelle. V. Mém. Acad. des sc., 1740.)

Rapport fait à l'institut sur ses voyages en Auvergne et aux Alpes, par *Dolomieu*. Journal de physique, 1798.

Dissertation sur les débris des volcans d'Auvergne, et sur les roches qui s'y trouvent, par *Monnet*, chanoine de la Sainte-Chapelle de Vic-le-Comte, in-4°.

Des eaux minérales d'Auvergne et du Bourbonnais, par *J.-B. Chomel*. Mém. de l'Académie des sciences, 1708, page 89.

Description des sources minérales de l'Auvergne, par *le Monnier*. (Observ. d'hist. nat; Mém. Acad. des sciences, 1740.)

Description des eaux minérales, bains et douches du Mont-Dore et de divers lieux de l'Auvergne, avec leur analyse, vertu et usage, par *J.-F. Chomel*. Clermont-Ferrand, 1733, in-12.

Analyse des eaux minérales d'Auvergne, par *Vauquelin*, au mois d'août 1799. Manuscrit.

Mémoire renfermant des détails sur la lithologie de l'Auvergne et des environs, par M. *Cocq*. Voyez Journal des Mines, 1806, tome XIX, page 409.

Lettre sur la constitution du sol de l'Auvergne, par le marquis *de Laizer*. *Ibid.*, tome XXIII, page 407.

Mémoire sur les petits volcans dans les anciennes montagnes volcaniques, et en particulier sur celui de la montagne de Coran (Puy-de-Dôme), par *Monnet*. Journal des Mines, t. XI, p. 273.

Flore d'Auvergne, par *Delarbre*, 2 volumes in-8°.

Description des plantes qui croissent sur les montagnes d'Auvergne, par M. *le Monnier*. Mém. de l'Acad. des sciences. (Obs. sur la mérid.) 1740.

Histoire des plantes d'Auvergne, par *J.-B. Chomel*. Histoire de l'Académie des sciences, 1702, page 44; 1703, page 57; 1704, page 41; 1705, page 69; 1706, page 87.

Mémoire pour servir à l'histoire des plantes en Auvergne, etc., par *Charles*, médecin, avec des additions, par *Chomel*; manusc.

Essai zoologique sur l'Auvergne, par *Delarbre*.

Dissertation sur le tempérament des Auvergnats, par *Duvernin*; manuscrit.

Recherches sur les épidémies qui ont ravagé l'Auvergne, par M. le docteur *Peghoux*, in-8°, 1834.

Observations économiques et politiques sur les montagnes de l'Auvergne, par *Brieude*, médecin, 1802, in-8°.

Voyage agronomique en Auvergne, par M. *de Pradt*. Paris, 1804, in-8°.

Excursion agronomique en Auvergne, par *Yvart*. 1819, in-8°.

Lettre à M. Tiolier, par M. *François de Neufchâteau*, sur l'agriculture de l'Auvergne. (Voy. Mémoires de la société d'agriculture, année 1815.)

Voyage d'*Arthur Young*. Ses remarques sur l'agriculture d'Auvergne.

Dissertation sur le mûrier blanc, et sur la bonté de la soie que l'on peut recueillir en Auvergne, par M. *Ternier*. Manuscrit.

Observations sur la maladie qui attaque les bêtes à cornes et les chevaux dans la généralité d'Auvergne. Merc. 1731, octobre, p. 2396; et Bibliothèque de médecine, in-4°, tome III, page 19.

§ III. — *Administration de la province.*

Coutumes générales et locales de la Haute et Basse-Auvergne; leur explication, par M. *Chabrol*. Riom, 1786, 4 vol. in-4°.

Recueil des arrêts, déclarations, etc. de la cour des Grands-Jours tenus à Clermont en 1665 et 1666. Clermont, 1666, in-4°.

Dissertation historique sur la distribution des siéges de justice de l'Auvergne, par D. *Verdier-Latour*. Manuscrit de la bibliothèque de Clermont.

Dissertation sur le franc-aleu de la province d'Auvergne, et sur divers articles de la Coutume, par *P. Andraud*, in-8°.

La practique de Masuer, ancien jurisconsulte et practicien de France, mise en françois par *Antoine Fontanon*. Paris, 1606, dernière édition, in-4°.

Discours sur l'origine du partage de l'Auvergne en pays de droit écrit et en pays coutumier, par M. *Vixier* jeune, avocat. Clermont-Ferrand, Boutaudon, 1748, in-8° de 16 pages.

Recueil concernant la juridiction consulaire, etc., par *Cortigier*. 1722, in-4°.

Collection de jurisprudence relative à la Cour des aides de Clermont-Ferrand, par M. *Etienne Huguet*. Manuscrit de la bibl. de Clermont.

Essai sur la nature et la répartition de l'impôt en Auvergne, 1787, in-8°.

Doléances sur les surcharges que les gens du peuple supportent en toute espèce d'impôts, etc., par Me *J.-F. Gauthier de Biauzat*. 1788, in-8°.

Administration et améliorations d'utilité publique, adaptées à l'Auvergne, etc., par M. de *Sistrières-Murat*. 1786, in-4°.

Recherches historiques sur les états-généraux, et sur l'origine, l'organisation, etc., des états provinciaux d'Auvergne, par *Bergier* et D. *Verdier-Latour*. 1788, in-8°.

Recherches historiques et politiques sur l'origine des assemblées d'état, et en particulier de ceux de l'Auvergne, par M. *de Tournemine*. 1789, in-8°.

Procès verbal des séances de l'assemblée provinciale tenue à Clermont en 1787, 88, 89 et 90, in-4°.

Coup d'œil sur l'Auvergne, ou lettre à M. Per..... (Perron), avocat au parlement de Paris, par M. le B....... (*le Bouvier des Mortiers*). 1789, in-8°.

§ IV. — *Documens historiques.*

Dissertation sur l'origine des Arvernes ou Auvergnats, par M. *Cortigier*; manuscrit. Extr. Merc. 1759, avril, page 162.

Mémoire de M. Beaumesnil sur les antiquités de l'Auvergne, déposé à la bibliothèque de l'Institut. Manuscrit.

Recueil de dessins d'antiquités trouvées en Auvergne, et recueillies par les soins de M. *de Laizer*. Manuscrit de la bibliothèque de Clermont.

Dissertation sur l'étendue de l'ancien royaume des Auvergnats, etc., par *Dufraisse de Vernines*. Manuscrit.

Dissertation sur le royaume d'Auvergne, par *D. Deschamps*. Manuscrit. Extr. Merc., 1765, mars, page 116.

Dissertation sur les familles sénatoriales des Gaules et de

l'Auvergne en particulier, par *Cortigier.* Manuscrit. Extr. Merc., 1762, avril, page 129.

Dissertation sur les familles sénatoriales de l'Auvergne, par M. *Martinon*, curé d'Auson. Manuscrit.

Chronologie historique des comtes et des dauphins d'Auvergne, par D. *Fr. Clément*, bénédictin ; dans l'*Art de vérifier les dates.*

Histoire des dauphins d'Auvergne, par *Lequien de la Neuville.* 2 volumes in-8°.

Mémoire sur les dauphins d'Auvergne, par M. *le Masson.* Manuscrit.

Préliminaires de l'histoire d'Auvergne, par M. *de Sistrières-Murat.* Paris, 1782, in-12.

Résumé de l'histoire d'Auvergne, par un Auvergnat (M. *Talandier*). Paris, 1826, in-18.

Histoire de l'Auvergne, par *Audigier.* 12 volumes in-4°. Manuscrit de la bibliothèque royale.

Recueil de pièces relatives à l'histoire ecclésiastique de l'Auvergne. (Plusieurs volumes à la bibliothèque de Clermont.)

Origine du titre de dauphin dans la maison d'Auvergne. (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome VIII, page 708.)

Discours historique sur la féodalité et l'allodialité, suivi de dissertations sur le franc-aleu des Coutumes d'Auvergne, du Bourbonnais, du Berry, de Champagne, etc., par M. *Chapsal.* Paris, 1789, in-8° de 403 pages.

Projet de l'histoire d'Auvergne, in-4°, 16 pages.

Recherches et mémoires sur l'histoire d'Auvergne, par M. *Chabrol.* 1761, in-8° et in-4°.

Dissertation sur l'époque de l'établissement du christianisme en Auvergne, par M. *Ribaud de la Chapelle.* Manuscrit.

Mémoire concernant les rois d'Aquitaine, ... les comtes d'Auvergne, les vicomtes de Carlat et de Murat, etc., par *Jean de Lugnat*, avocat au bailliage et siége présidial du Haut-Pays d'Auvergne. Manuscrit. (Ecrit vers 1630.)

Narration historique et topographique des couvens de l'ordre de Saint-François, par *J. Fodéré.* Lyon, 1619, in-4°.

Etrennes ecclésiastiques, et pouillé de la province d'Auvergne, par M. *Chardon.* In-12.

Hist. S. Calmini, seu monasterii sancti Theofredi, in diœcesi Aniciensi, auctore Bernardo Guidonis, episc. Lodovens. Labbe, Nov. bibl. I, p. 636.

Histoire de la vie de saint Calmin, duc d'Aquitaine, fondateur des monastères de Saint-Chaffre en Velay, et de Mozac en Auvergne, etc., par le P. *Thomas d'Aquin.* Tulle, 1646, in-8°.

La vie des saints et saintes d'Auvergne et de Velay, par F. Branche. Au Puy, 1652, in-8°.

Histoire des guerres des Anglais en Auvergne, par D. Verdier-Latour. Manuscrit de la bibliothèque de Clermont.

Titres concernant l'Auvergne, pour sa défense contre les Anglais. In-folio.

Histoire de la vie, faits héroïques, etc., de Louys, duc de Bourbon, par *d'Orronville*. Paris, 1612, in-8°.

Mémoire de Jean Vernyes, président en la cour des aides de Montferrand, sur l'état politique de l'Auvergne en 1589, adressé à Henri IV. Manuscrit.

Les divers genres de célébrités de l'Auvergne, par M. *P.-Q. Aigueperse*. Clermont-Ferrand, 1831, in-8°.

Biographie ou dictionnaire historique des personnages d'Auvergne, illustres ou fameux par leurs écrits, leurs exploits, etc., par *P.-Q. Aigueperse*. 1834, 2 volumes in-8°.

Mémoire sur la vie de l'empereur Avitus, par M. *Teillard de Beauvezeix*. Manuscrit. Extr. Merc., 1759, décembre, page 32.

Mémoire sur la vie d'Ecdicius, par le même. Manuscrit. Extr. Merc., 1761, avril, page 117.

Les vies de plusieurs savans et hommes illustres de la province d'Auvergne, par M. *Chardon* (*Guillaume*), Clermont, 1767, in-12.

Notices historiques, géographiques et généalogiques sur la Haute et Basse-Auvergne. In-folio. Manuscrit de la bibliothèque de Clermont.

Remontrances au roi pour la noblesse et tiers-état de la province d'Auvergne, sur la proposition de donner l'Auvergne au duc de Bouillon, etc. 1649, in-4°.

Armorial d'Auvergne, Bourbonnais et Forez; in-folio, à la bibliothèque royale.

Stemma arvernicum, seu genealogia comitum Arverniæ, ducumque Aquitaniæ primæ, et comitum Claromontensium, à Christ. *Justel*. Parisiis, 1644, in-folio.

Généalogie des anciens comtes et vicomtes d'Auvergne. *Voyez* Simplicien, tome VIII, page 47.

Généalogie de la famille d'Auvergne. *Voyez* Histoire de Berry, par *de la Thaumassière*, page 1133.

Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, etc., par *Justel*. Paris, 1645, in-folio.

Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, etc., par *Baluze*, Paris, 1708, 2 vol. in-folio.

Mémoire de Sorin, examinateur de l'histoire composée par M. Baluze, in-4°.

Observations critiques sur l'histoire publiée par M. Baluze, par *François de Camps*, abbé de Sagny. Manuscrit. *Voyez* Journal des savans, juin 1709; Journal de Verdun, juillet 1709; Nicéron, tome I, page 200; Lenglet, Méth. hist., in-4°, tome IV, p. 439.

Inventaire général de toutes les maisons nobles de la province d'Auvergne qui comparurent, 1°. en 1656; 2°. en 1666; in-folio. Manuscrit de la bibliothèque de Clermont.

Production des titres de la noblesse d'Auvergne, 5 volumes in-folio. Manuscrit de la bibliothèque de Clermont.

Nobiliaire d'Auvergne, par *D. Coll*, 1782, in-4°. Manuscrit de la bibliothèque de Clermont.

DEUXIÈME SÉRIE.

OUVRAGES RELATIFS AU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

---

§ Ier. — *Ouvrages généraux et voyages.*

Itinéraire du département du Puy-de-Dôme, par MM. *Lecoq* et *Bouillet*. 1 volume in-8°, contenant l'indication des principales curiosités, avec une carte coloriée.

Statistique du département du Puy-de-Dôme, par M. *Gonod*. Paris, 1834, in-8°, avec une carte.

Notice sur l'Auvergne, et sur la ville de Clermont, par *Delarbre*, 1805, in-8°.

Crayon du Puy-de-Dôme, par M. *de Vayny*, 1826, in-8°.

Statistique du département du Puy-de-Dôme, par M. *Ordinaire*, manuscrit rédigé vers 1804.

Annuaires du département du Puy-de-Dôme.

Dialogo pio et speculativo, etc., di M. *Gabriël Symeoni Fiorentino*, *in Lione*, 1560, in-4°.

Description de la Limagne d'Auvergne, en forme de dialogue, etc., trad. de l'italien, de Gabriël Siméoni, par *Antoine Chappuys*. Lyon, 1561, in-4°.

Voyage dans le département du Puy-de-Dôme, par *Lavallée*, an 4, in-8°.

Itinéraire de Clermont au Puy-de-Dôme, et retour par la vallée de Royat, par *H. Lecoq*.

La Druidesse ou la Fée de Royat, poëme par M. *Raymond*.

Dix jours au Mont-Dore, [illegible] de M. [illegible]. [illegible], 1830, in-8°.

Promenades à Royat, et [illegible] du Mont-Dore, [illegible] pittoresques dessinées et lithographiées par [illegible].

§ II. — Topographie. — Histoire naturelle. — Agriculture.

Cartes du Puy-de-Dôme, par *Chaslaire*, *Dauty*, etc.

Puy-de-Dôme divisé en huit districts, par [illegible], ingénieur (en médaillon de trois pouces).

Cartes du département du Puy-de-Dôme, comprenant les cantons de Rochefort, Herment, Bourg-Lastic, Pontgibaud, Riom, Ennezat, Maringues et Lezoux, par M. *Busset*.

Dictionnaire topographique des communes du département du Puy-de-Dôme, extrait des Annuaires de 1814 et 1817, in-18.

[illegible] dans le département du Puy-de-Dôme.

Vues générales sur l'histoire naturelle des environs de Clermont, par M. *Mossier*, médecin, an 4, in-8°.

Recherches sur l'ancien état de la Limagne, par M. *Ordinaire*, Clermont, 1787, in-8°.

Mémoire sur la plaine [illegible] de la Limagne, par M. [illegible]. Voyez Journal des Mines, tome [illegible].

Carte de la Limagne d'Auvergne, par *Gabriel Symeoni*, 1560, 1[illegible], 1[illegible]3, 1637.

Desmarest. Cartes géologiques d'une partie du département du Puy-de-Dôme, 7 feuilles.

Vues et coupes des principales formations géologiques du département du Puy-de-Dôme, [illegible] et un atlas, par MM. *Lecoq* et *Bouillet*.

— Les mêmes, accompagnées de 200 échantillons de roches et minéraux représentant la constitution du sol de l'Auvergne.

Topographie minéralogique du département du Puy-de-Dôme, par M. *Bouillet*.

[illegible] de *Clermont*, ou souvenirs du congrès géologique de 1833, par M. *Lecoq*.

Souvenirs d'un congrès scientifique (tenu à Clermont en 1833), par M. [illegible]. In-8°.

Communication faite à la société géologique de France, dans la séance de [illegible] 1835, relative à la réunion de la société géologique en Auvergne en 1833, par M. le comte *de Laizer*.

Recherches sur les ossemens fossiles du département du Puy-de-

Dôme, par MM. *Bravard*, *Croizet* et *Jobert*. In-4°, avec planches.

Essai géologique et minéralogique sur les environs d'Issoire, par MM. *Devèze* et *Bouillet*. 1 volume in-folio, avec planches.

Monographie de la montagne de Perrier, par M. *Bravard*, in-8°.

Considérations sur des ossemens fossiles la plupart inconnus, trouvés et observés dans les bassins de l'Auvergne; par M. *Geoffroy-Saint-Hilaire*. Voyez Revue encyclopédique, 1833.

Aperçu géologique sur une partie de l'Auvergne, spécialement sur les environs de Clermont-Ferrand, par M. de *Kleinschrood*, journal Herta, xiv° vol., en allemand. — *Idem*, traduction française, par M. *L. Ramond*. Manuscrit.

Description du volcan de Pariou, par M. *H. Lecoq*, avec planches.

Lettre sur le puy Chopine, par le marquis *de Laizer*. 1808, in-8°.

Sur le corindon et l'haüyne, par le même. Annales des Mines, 1808, n° 136.

Sur la géognosie de la Limagne d'Auvergne, avec une carte des environs de Clermont, par le même. Annales des Mines, 1808, n° 158.

Notice sur les formations bitumineuses, etc., par M. le comte *de Laizer*. Annales des Mines, de M. Leonhard (en allemand).

Notes communiquées à la société philomatique sur la dusodyle, etc., par le même. Annales des sc. nat., octobre 1828.

Essai sur l'entomologie du département du Puy-de-Dôme, par M. *Baudet-Lafarge*, in-8°.

Carte du Mont-Dore, par MM. *Sauty* et *Grenier*.

Recherches sur les eaux du Mont-Dore, par M. le docteur *Bertrand*. 1 vol. in-8°, avec planches.

Le Mont-Dore et ses environs. Description pittoresque par *H. Lecoq*. 1 vol. in-8°., avec 16 vues lithographiées.

Coup d'œil sur les monts Dores, par MM. *Lecoq* et *Bouillet*, avec planches.

— Le même, avec une caisse contenant 50 échantillons de minéraux recueillis au Mont-Dore.

Du mont Dore, de sa formation, de sa composition et de son origine, par M. le comte *de Montlosier*, in-8°, 1834.

Mémoire sur la mine d'alun du Mont-Dore, par M. *Cordier*. 1826, in-8°.

Deux promenades aux monts Dores, pour l'étude de la question des cratères de soulèvement, par M. *N. Boubée*, in-18.

Merveilles des eaux naturelles et fontaines médicinales les plus

célèbres de France (Vichy, Mont-Dore, ...), par *J. Banc*, 1805, in-8°.

Observations sur les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault, de Vichy et du Mont-Dore, par *Brieude*. Paris, 1788, in-8°.

Examen des eaux minérales du Mont-Dore, par *le Monnier*. Mémoires de l'Académie des sciences, 1744, page 157.

Observations sur les eaux du Mont-Dore, par M. *Chomel*. Hist. de l'Acad. des sc., 1702, page 44.

Mon voyage au Mont-Dore, par l'auteur du voyage à Constantinople (M. *de Salaberry*). Paris, 1802, in-8°.

Mémoire sur le puy de la Poix, par M. *de Caldaguès*, chantre et chanoine de Montferrand. Manuscrit.

Analyse du bitume du puy de la Poix, par *Ozy*. Manuscrit. — Voyez aussi Journal des Mines, tome I, page 63.

Extrait d'un mémoire sur la nature et la formation du fer spéculaire de Volvic, du puy de Dôme, du mont Dore, etc., par M. *Delarbre*, médecin. (Journal de physique, août 1786.) In-4° de 10 pages.

Mémoire sur le tripoli de Menat, par M. *Guettard*. (Académie des sciences, année 1755, page 177.)

Examen du schiste bitumineux de Menat, son analyse, etc. Voyez Annales de l'Industrie nat. et étr., n° 48 (1822).

Analyse des eaux minérales de la Bourboule, par *Ozy*. Mercure, 1756.

Observations sur les eaux thermales et minérales de la Bourboule, par M. *Choussy*. 1828, in-8°.

De la vertu et puissance des eaux médicinales de Vic-le-Comte près Billom, et de Saint-Myon près Riom, par *Jean Landrey*. Orléans, 1614, in-12.

Bref discours des fontaines de Vic-le-Comte, par *Fr. de Villefeu*. Lyon, 1616, in-8°.

Analyse des eaux minérales de Châteauneuf (Puy-de-Dôme), par *Vallet*.

Essai sur les eaux minérales de Châteauneuf, et leurs propriétés physiques, chimiques et médicinales, par M. *Salneuve*, in-8°, 1834.

La fontana di Roiag in Arvernia, da *Gab. Symeoni*, et topographia ad unguem expressa mirandi sub Rubiaco Arvernorum fontis. *Voyez* La natura e effetti della luna nelle cose humana..... *Gabr. Symeoni*. In-4°.

Promenade à Royat, par M. Rabany-Beauregard. Clermont, 1823, in-8° de 32 pages.

Analyse des eaux minérales de Saint-Alyre, par *Ozy*. 1749, in-8°, 8 pages.

Analyse des eaux minérales de Saint-Mart, près Chamalières et Clermont, par *Ozy*. Manuscrit.

Discours de M. *Fleury*, sur la topographie médicale du département du Puy-de-Dôme, 1829, 1833, in-4°.

Essai sur la topographie physique et médicale de la Limagne, par M. *Tachard*. 1828, in-4°.

Coup d'œil rapide sur l'agriculture du Puy-de-Dôme, par M. *Laporte*. An 9, in-8°.

Quelques observations concernant l'agriculture dans les montagnes du Puy-de-Dôme, par M. *Lacoste*. An 9, in-8°.

Voyage agronomique en Beaujolais, Fores et dans la Limagne d'Auvergne, par M. *Paris*. 1821, in-8°.

Observations sur les moyens d'améliorer les races des bœufs dans le département du Puy-de-Dôme, par M. *Baudet-Lafarge*. Clermont, 1825, in-8°.

Le Compatriote, ou du luxe dans la Limagne, par *Chabrit*, avocat. 1779, in-8°.

Opuscules de M. *Bernard* : Pont de la nature; Panorama de Mouton; Chanturgue.

Emploi des domites, par M. *Ledru*, in-4°; par M. *Roger*, in-8°.

Mémoire sur les irrigations dans le département du Puy-de-Dôme, par M. *Baudet-Lafarge*. Manuscrit.

Mémoire sur le même sujet, par M. *Dalmas*. Manuscrit.

Mémoire sur les avantages et la possibilité de la culture du mûrier blanc dans ce département, pour l'éducation des vers à soie, par M. *Lacroze* fils. 1827, in-4° de 10 pages (autographie).

§ III. — *Administration locale.*

Évaluation du comté d'Auvergne, de la baronie de Latour, in-f. Manuscrit.

Recueil des pièces produites à la chambre des comptes pour l'évaluation du comté de Clermont-Ferrand (comme faisant partie de l'apanage de Mgr le comte d'Artois); 1774. Manuscrit in-folio, avec plans.

Observations sur la fixation des limites des départemens du Bourbonnais et de la Basse-Auvergne, par un député d'Auvergne. In-8°.

Mémoire présenté à la commission d'enquête commerciale par la chambre de commerce du département du Puy-de-Dôme. Janvier, 1819, in-4°.

Rapport fait à la chambre de commerce de Clermont-Ferrand, sur le projet d'un canal latéral à l'Allier, par M. *Blanc*. Clermont, avril 1827, in-4°.

Quelques observations sur le projet de canal latéral à l'Allier, par M. *J. Baudet-Lafarge*. Clermont, 1827, in-4°.

Opinion contre le projet de canal latéral à l'Allier, par M. *Lamy*. 1828, in-4°.

Essai sur la navigation de la rivière d'Allier et le projet d'un canal latéral, par M. *Devèze de Chabriol*, 1831. Manuscrit.

Mémoire sur le balisage et la navigation descendante de la Dordogne, de Bort à Argentat, par M. *Mignot*. Clermont-Ferrand, 1830, in-8°.

Recueil des actes administratifs du département du Puy-de-Dôme, depuis 1806 — 1835. 19 vol. in-8°.

§ IV. — *Documens historiques.*

Observations sur les travaux qui doivent être faits pour la recherche des objets d'antiquité dans le département du Puy-de-Dôme, par l'abbé *Lacoste*. 1824, in-8°.

Discours mémorable du siége mis par César devant Gergovie, ancienne et principale ville d'Auvergne, et de la mort de Vercingentorix, roi des Auvergnats, par *Isaac Villevaux*. *Item*, les Antiquités de Clermont. Paris, 1589, in-8°.

Recherches sur Gergovia, par *Lancelot*. Mémoires de l'Académie des insc., tome VI.

Opinion de l'abbé *Lebeuf* relative à Gergovia. Mém. de l'Acad. des inscr., tome XXV.

Dissertation sur la position de Gergovia, par *le Masson*, prieur de Saint-André. Manuscrit.

Mémoire sur la position de Gergovia, par M. *Dufraisse de Vernines*. Manuscrit.

Autre, par M. *Martinon*. Manuscrit.

Autre, par M. *Rudel du Miral*. Manuscrit.

Remarques sur l'ancienne ville de Gergovia, par M. de *Caylus*. Recueil d'antiquités, tome V.

Mémoires géographiques de *Pasumot* sur Gergovia, 1765, in-12.

Dissertation sur Gergovia. Authenticité de la charte de l'abbaye de Saint-André, contre l'assertion de MM. *Justel*, *Baluze* et *Lancelot*. Manuscrit.

Le Siége de Gergovia, ou les chants d'un Barde, par M. *Hervier*, 1833, in-8°.

Dissertation sur le lieu où était situé, en Auvergne, le château d'Avitacus de Sidoine-Apollinaire, par M. *Nicolon*. (Il place Avitacus à Aydat.) Manuscrit. Voir aussi les Recherches sur les eaux du Mont-Dore, par le docteur *Bertrand*, qui place Avitacus au lac du Chambon.

Dissertation sur le temple de Vasso. Manuscrit.

Mémoire sur les ruines d'un temple à Joze sur l'Allier, par M. *Gonod*. Manuscrit.

Dissertation sur les monumens anciens qu'on trouve au Mont-Dore en Auvergne; par M. *Dufraisse*. Manuscrit.

Mémoire sur un cadavre embaumé, trouvé aux Martres-d'Artières, en 1756, par M. *Ozy*. Manuscrit.

Notice de quelques antiquités trouvées dans le canton de Pontgibaud, par M. *Bouyon*. Mémoire de la société des antiquaires, tome VII, page 220.

Dissertation sur le camp des Chazaloux, par M. *Hervier*, de Pontgibaud. Manuscrit.

Notice sur le château de Villeneuve (près Saint-Germain-Lembron), par M. *Gonod*. Manuscrit.

Notice sur l'église d'Orcival, par M. *Gonod*. Manuscrit.

Notice sur l'église d'Ennezat, par M. *Gonod*. Manuscrit.

Notice sur le château de Tournoël, par B. *Gonod*. 1831, in-8°.

La description historique de la ville de Riom en Auvergne, composé (sic) par M. *G. M. P.*, à Riom, 1711 (probablement par M. *Guillaume Majour, prêtre*). Manuscrit en lettres rondes, renfermant quelques notions sur l'origine de Riom, sur l'abbaye de Mozat, beaucoup de détails sur saint Amable, et la canonisation de saint Félix, capucin.

Histoire de Riom, chef d'Auvergne, trad. du latin en fr., par *Claude-Barthélemy Bernard*, de Riom. Lyon, Ogerolles, 1559, in-16.

Mémoire statistique sur la ville de Thiers. Manuscrit.

Recherches sur Randan, par M. *[illegible]*. 1830, in-8°.

L'origine des Eglises de France, prouvée par la succession des évêques, avec la vie de saint Austremoine, par *Dufraisse*. Paris, 1688, in-8°.

Chronologie des évêques de Clermont et des principaux événemens de l'hist. eccl. de l'Auvergne, par *B. Gonod*. 1833, in-4°.

De sanctis ecclesiis et monasteriis Claromontii, libellos duos recensuit ac notis illustravit *J. Savaro*. Paris, 1608, in-8°.

Dissertation sur les 6,266 martyrs dont les reliques sont conservées dans l'église de Saint-Alyre de Clermont, par D. *Chevalier*, bénédictin. Manuscrit.

Haema-Christi-latrie, ou traité du culte et vénération du précieux sang de J. C., spécialement de celui qui est à Billom en Auvergne, par *J. Séguin*. 1619, in-8°.

Requête de *P. Fayolle*, [illegible] de l'église de Saint-Jean de Riom, etc., in-4°.

Dissertation sur le concile tenu à Clermont au sujet de la première croisade, par M. *de la Chapelle*. Manuscrit.

Statuta à *Guillermo de Prato*, de novo ordinata, anno 1537. Claromonti, 1538, in-4°.

Statuts renouvelés par *Fr. de la Rochefoucauld*, et publiés au synode tenu à Clermont en 1599. In-8°.

Canons synodaux, statués par *Joachim Destaing*, en 1620, in-8°.

Canons synodaux du diocèse de Clermont, renouvelés et augmentés, par *Joachim Destaing*, au synode de 1647. In-8°.

Idem. 1653.

Rituel à l'usage du diocèse de Clermont, publié par l'ordre de Mgr *Duvalk de Dampierre*. 1833, in-4°.

Discours sur la tenue des conciles, servant à combattre les prétentions des gens d'église d'Auvergne, qui tiennent le parti de la ligue, par *Fr. Dinstruires*. Clermont, 1594, in-12.

Vita S. Menelei, abbatis Menatensis in Arverniâ. Manuscrit de la bibl. de Clermont, imprimé en partie dans Labbe, Nov. Bibl., tome II, page 591, et dans les Acta SS. ord. S. Ben., tom III, page 404.

La vie de saint Amable, prêtre et curé de la ville de Riom en Auvergne, par l'abbé *Faydit*. 1702, in-12.

Histoire de saint Amable, prêtre, confesseur et patron de la ville de Riom en Auvergne, par *Chevalier*. Lyon, 1701, in-12.

Apologie des chanoines de la cathédrale et des citoyens de Clermont, contre les égaremens de l'abbé Faydit, par *Guillaume Majour*. 1713, in-8°.

Défense de Savaron, des chanoines de la cathédrale et des citoyens de la ville de Clermont, contre les égaremens tant de M. Chevalier, chanoine de Riom, que de M. l'abbé Faydit, par *Guillaume Majour*. Clermont, 1702, in-8°.

La vie de sœur Marie Paret, du tiers-ordre de S. Dominique, par le P. *Richard Guillouson*. Clermont, 1683, in-12.

Vie et miracles de S. Bonnet, évêque de Clermont, à l'occasion des reliques trouvées dans la chapelle de S. Bonnet dit le Froid, avec les antiquités de cette chapelle, par M. *du Bosc*, prêtre. Lyon, 1668, in-12.

Annales de la ville d'Issoire. Manuscrit.

Le vrai discours du siége tenu devant la ville d'Issoire, par Mgr le duc d'Anjou, et la prise d'icelle. Paris, 1577, in-8°.

Rerum in Arverniâ gestarum, præcipuè in Amberti et Issoduri obsidione, luctuosa narratio, per *L. Villebois*. 1577, in-8°.

Deux mémoires pour servir à l'histoire du siége d'Issoire, en 1577 et 1590, par M. *de Féligonde*. Manuscrit.

Notice sur l'histoire de la ville de Clermont-Ferrand, le siége d'Issoire, et la bataille de Cros-Rolland, précédée d'un rapport de M. le maire (André d'Aubières), sur les sépultures publiques. Clermont, 1816, in-8° de 24 pages.

Histoire de Vercingétorix, par M. *Jacques Riband de la Chapelle*, publiée par P.-B. Peigne, en 1834, in-8°.

Mémoires très-amples pour servir à l'histoire de Pascal. Bibl. de M. le duc de Charost.

Mémoire sur la vie de Bl. Pascal et sur celle de Mlle Pascal, sa sœur, avec quelques anecdotes sur la famille et les ouvrages de ce savant, par M. *Tortier*, de la société littéraire de Clermont. Manuscrit.

Éloges de B. Pascal, par *Dalembert*; *Alexis Dumesnil*, 1813 *de Beline*, 1816; *G.-M. Raymond*, 1816. In-8°.

Essai sur Pascal, par *J.-H. Monier*, 1822; par *Montel*, 1823. In-8°.

Eloge historique de Michel de l'Hospital, par *Guibert*, 1777, in-8°.

Eloge de Jean Domat, par M. *Mandet-des-Lamis*. Riom, 1835, in-8°.

Désaix, poëme, par M. *Alex. Guillaume*, 1830, in-8°.

Oraison funèbre de M. de Lagarlaye, par *Solignat*. Clermont, 1776.

Oraison funèbre de Mgr Ch.-Ant.-H. Duvalk de Dampierre, évêque de Clermont, par M. l'abbé *Gannat*, 1833, in-8°.

Éloge de M. de Balainvilliers, par le P. *Sauvade*, minime. Clermont, 1768. 28 pages in-8.

Éloge de M. Michel Pellissier de Féligonde, par le R. P. *Sauvade*, minime, Clermont-Ferrand, Viallanes, 1767, in-8° de 27 pages.

Éloges de MM. de Moras, Tournadre, Sauvade, Guerrier, de Garmage, de Lagarlaye, Duvernin, par M. l'abbé *Micolon de Blanval*. In-12.

Éloge historique de M. Bergier, par M. *Chasteau-Dubreuil*.

§ V. — *Clermont*.

Plan de la ville de Clermont, dressé vers l'an 1730. Manuscrit, Bibliothèque de Clermont.

Plan de Clermont, avec la vue du pont de pierre et de la cathédrale, par M. *Sauty*. 1834.

Mémoires des officiers de la sénéchaussée de Clermont-Ferrand et des officiers de la sénéchaussée d'Auvergne et du présidial de Riom, au sujet de la prévôté d'Issoire, contenant des observations et recherches sur l'histoire d'Auvergne et des tribunaux qui

Recherches sur le bétail de la Haute-Auvergne, etc., par M. *Grognier*. Paris, 1831, in-8°.

Analyse et description topographique agricole et commerciale du département du Cantal, par M. *de Sistrières-Murat*. In-12.

Procédés et mécanismes nouveaux ou rectifiés sur l'art de la fromagerie, appropriés au fromage du Cantal, par le même. In-12.

§ III. — *Documens historiques.*

Lettre au sujet de quelques antiquités ecclésiastiques du diocèse de Saint-Flour. Merc., 1742, avril, page 701.

La vie de saint Géraud, comte d'Aurillac, écrite en latin par *J. Odon*, 2e abbé de Cluny, et traduite en français par M. *Compaing*. Aurillac, 1715, in-8°.

Promenade au Cantal, par le docteur *Peghoux*, 1833, in-8°.

Breve chronicon Aurillacensis abbatiæ, in diœcesi Arvernensi, ab anno 972 ad ann. 1118, autore anonymo. Mabill. analecta, page 237; Hist. litt. de la France, tome X, page 408.

L'histoire parænétique des trois saints protecteurs du Haut-Auvergne, par le R. P. *Dominique* de Jésus, carme déchaussé; 1635, in-8o.

Éloge funèbre de Marie (de S. Marsal) de Conros, abbesse de S.-Jean-du-Buis-lès-Aurillac, (par M. *Froquières*). Aurillac, 1754, in-4° de 18 pages.

Discours de *Ch.-J.-F. Raulhac*, premier adjoint du maire d'Aurillac, sur les hommes de l'arrondissement de cette ville qui se sont distingués, etc. Aurillac, 1820, in-8°.

Discours sur le développement de l'industrie dans le Cantal, par *Ch.-J.-F. Raulhac*. Aurillac, 1822, in-8°.

Mémoires sur les fouilles et recherches d'objets d'antiquités faites dans le canton de Sagnes (Cantal), en 1821 et 1822, par M. *Deribier*, maire d'Ides. Mémoires de la société des antiquaires, tome V, page 309.

Extrait d'un mémoire sur les fouilles et découvertes faites dans l'arrondissement de Mauriac (Cantal), et particulièrement dans le canton de Sagnes, en 1822, 1823, 1827, par *J.-B. Deribier*. *Ibid.*; tome VIII, page 157.

Essai sur l'origine des fiefs de la noblesse de la Haute-Auvergne, et sur l'histoire naturelle de cette province, par le comte de *Rochegonde de la Bastide*. 1784, in-8°.

Annuaires du Cantal.

§ II. — *Histoire naturelle.* — *Agriculture.*

Du Cantal, du Basalte et des révolutions de la terre, par M. le comte *de Montlosier*, in-8°, 1834.

Article Haute-Auvergne, de l'Encyclopédie méthodique (géographie physique), par *Desmarest*.

Mémoire sur les dépôts lacustres tertiaires du Cantal. Annales des sciences naturelles, 1829, par *Lyell* et *Murchison*.

Dissertation sur le feu et la lumière, avec quelques particularités d'un écho singulier qui se trouve dans la Haute-Auvergne, lue par le P. *Monestier*, à l'assemblée publique de la société littéraire de Clermont, en 1749. Manuscrit.

Analyse des eaux minérales de Chaudes-Aigues, par *Ozy*. Mérel, 1748.

Mémoire sur les eaux de Chaudes-Aigues, in-4°, par *Chevallier*.

Analyse des eaux minérales de Péruchès, près Aurillac, avec le rapport du jugement du collége de médecine de Clermont, par *Duvernin*. Manuscrit.

Recherches analytiques des eaux minérales de Vic, par *J.-N. Réquéron*. Aurillac, 1718, in-12.

L'entéléchie des eaux de Vic en Carladès, par *J. Manté*. Aurillac, in-8°.

Dessarts. Analyse des eaux de Vic en Carladès (Dict. minéral. et hydrol., II, 483).

De l'étiologie et de la prophylactique de la maladie scrofuleuse dans le département du Cantal, par *Basson*, 1832, in-4°.

Topographie médicale de la Haute-Auvergne, par M. *Brieude*. 1822, in-8°.

Quelques considérations sur l'hygiène de la Haute-Auvergne, par *Loubeyre*. Paris, 1829, in-4°.

Rapport fait à la société d'agriculture sur un projet de classification des terres cultivées du Cantal, par M. *Héricart de Thury*, suivi de l'Essai sur les terres cultivées, par M. *Devèze de Chabriol*, 1821, in-8°.

Observations sur les bêtes à laine du Cantal, par M. *Devèze de Chabriol*, 1818, in-8°.

Observations sur les bêtes à cornes du Cantal, par le même, 1820, in-8°.

à *Marbodo*, Redonensi episcopo. Bolland., 24 avril ; acta SS. ord. S. Bened., tome IX, page 183.

Dissertatio de anno et die obitûs ejusdem, auctore *Ægidio Lacarry*. Claromontii, 1674, in-4°.

Dissertation sur l'emplacement du *castrum victoriacum*, c'est-à-dire, de la forteresse du comte Victorius, aujourd'hui S. Ferréol, près Brioude, par M. *Martinon*. Manuscrit.

Hist. dedicationis ecclesiæ Podii Aniciensis in Vellaviâ, sacræque Mariæ Virginis, etc., auctore *Jacob David*. Avenione, 1516, in-4°.

Histoire de Notre-Dame du Puy en Velay. Manuscrit : Bibl. du roi, n° 1340.

Discours de la dévotion de Notre-Dame du Puy en Velay, et plusieurs remarques concernant l'histoire des évêques de Velay, par *Odo de Gissey*, jésuite. Lyon, 1620, in-12 ; au Puy, 1644, in-8°.

La Vélayade ou délicieuse merveille de l'image de Notre-Dame du Puy en Velay, décrite en vers, par *Hugues Davignon*, avocat. Lyon, 1630, in-8°.

Histoire de l'église angélique de Notre-Dame du Puy, par *Fr.-Théodore Bochart de Sarron de Champigny*. Au Puy, 1693, in-8°.

Mémoire sur la noblesse du chapitre de St-Julien, de Brioude. Riom, 1766, in-4°.

Notice historique sur l'église et le chapitre de Brioude, par M. *de Talayrat*. Au Puy, 1829, in-8°.

Chronologie du ci-devant chapitre de St-Julien, de Brioude. Paris, 1805, in-8°.

Recherches sur les églises de Langeac, diocèse de Clermont, par *Jacques Branche*.

Histoire du Velay, par M. *A.-M. Arnaud*, D. M. 1816, 2 v. in-8°.

Stephani Guyonii orationes duæ, de veteri Aniciensium pietate et de priscâ consulatûs Aniciani dignitate. Lugd., 1593. In-8°.

Observations sur les premiers vicomtes de Polignac. *Voyez* Histoire du Languedoc, tome II, note 10.

Des comtes du Velay et d'Auvergne. *Voyez* Histoire du Languedoc, par D. *Vaissette*. Tome II, note 17.

Histoire du canton du Puy, par M. *Dulac*.

Antiquités du Puy en Velay, par M. l'abbé *J. Lebeuf*. Histoire de l'Académie des inscrip. et belles-lettres, tome XXV.

Mémoire sur la ville de St-Paulien en Velay, et sur des monumens antiques trouvés dans le Velay. (Mercure, 1727, décembre.)

Réfutation du mémoire précédent. *Ibid.*, 1728, juillet.

Description du canton de Blesle, par M. *Barrès* père; in-8°.

APPENDICE.

Mareschal (*C.*). Physiologie des eaux minérales de Vichy en Bourbonnais. Lyon, 1636; Moulins, 1642, in-8°.

Rotheli. Poëma encomiasticum aquarum Vichiensium. Claromonti, 1652, in-4°.

Jolly (*A.*). Descr. des eaux minér. de Vichy. Paris, 1676, in-12.

Le Rat (*F.*). An thermæ Borbonienses-Anselmienses minorem noxam inferant ægrotis, quam Arcimbaldicæ et Vichienses? Præs. D. Puylon. Parisiis, 1677, in-4°.

Fouet (*C.*). Le secret des bains et des eaux minérales de Vichy en Bourbonnais. Paris, 1679, in-12.

— *Idem*. Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy, fondé sur plusieurs expériences et sur la doctrine de l'acide et de l'alcali. Paris, 1686 et 1696, in-12.

Geoffroy. Examen des eaux de Bourbon et de Vichy (Mémoire de l'Acad. roy. des sciences, 1702; Hist., page 43).

Burlet (*C.*). Examen des eaux de Vichy et de Bourbon-l'Archambault (Mémoire de l'Académie royale des sciences, 1707; Mém., pages 97 et 112). — Traité des eaux minérales de Vichy. Clermont-Ferrand, 1734, in-12.

Delassone. Observations physiques sur les eaux thermales de Vichy (Mémoire de l'Académie roy. des sciences, 1753; Hist., p. 167; Mém., page 106).

Tardy. Dissert. sur le transport des eaux de Vichy, 1755, in-12.

Desbrest. Sur les eaux minérales de Vichy en Bourbonnais (Gaz. d'Epidaure, 14 avril 1762, page 236).

— *Idem*. Traité des eaux minérales de Châteldon, de celles de Vichy et Hauterive en Bourbon., etc. Moulins et Paris, 1778, in-12.

Josse. Extrait d'un procès verbal d'analyse d'une eau de Vichy puisée à une fontaine particulière, et comparée avec les autres (Précis périodique de la société de médecine de Paris, I, 133).

Mossier. Mémoire sur l'analyse des eaux minérales de Vichy, du Mont-Dore et de Néris (Voyez Précis périodique de la société de Paris, VIII, 431).

Lucas. Notice médicale sur les eaux de Vichy....

Longchamp. Analyse des eaux minérales et thermales de Vichy, faite par ordre du gouvernement. Paris, 1825, in-8°.

Noyer (*R.*). Discours sur le mode d'action des eaux minérales de Vichy (thèse). Strasbourg, 1832, in-4° de 14 pages.

— *Idem*. Réflexions sur le mode d'action des eaux minérales de Vichy. Vichy, 1832? in-8°.

à *Marbodo*, Redonensi episcopo. Bolland., 24 avril; acta SS. ord. S. Bened., tome IX, page 183.

Dissertatio de anno et die obitûs [illegible], auctore *Ægidio Lacarry*. Claromontii, 1674, in-4°.

Dissertation sur l'emplacement du *castrum victorianum*, *c'est-à-dire*, de la forteresse du comte Victorius, aujourd'hui S. Ferréol, près Brioude, par M. *Martinon*. Manuscrit.

Hist. dedicationis ecclesiæ Podii Aniciensis in Vellaviâ, sacræque Mariæ Virginis, etc., auctore *Jacob David*. Avenione, 1516, in-4°.

Histoire de Notre-Dame du Puy en Vélay. Manuscrit : Bibl. du roi, n° 1340.

Discours de la dévotion de Notre-Dame du Puy en Velay, et plusieurs remarques concernant l'histoire des évêques de Velay, par *Odo de Gissey*, jésuite. Lyon, 1620, in-12 ; au Puy, 1644, in-8°.

La Vélayade ou délicieuse merveille de l'image de Notre-Dame du Puy en Velay, décrite en vers, par *Hugues Davignon*, avocat, Lyon, 1630, in-8°.

Histoire de l'église angélique de Notre-Dame du Puy, par *Fr.-Théodore Bochart de Sarron de Champigny*. Au Puy, 1693, in-8°.

Mémoire sur la noblesse du chapitre de St-Julien, de Brioude. Riom, 1766, in-4°.

Notice historique sur l'église et le chapitre de Brioude, par M. *de Talayrat*. Au Puy, 1829, in-8°.

Chronologie du ci-devant chapitre de St-Julien, de Brioude. Paris, 1805, in-8°.

Recherches sur les églises de Langeac, diocèse de Clermont, par *Jacques Branche*.

Histoire du Velay, par M. *A.-M. Arnaud*, D. M. 1816, 2 v. in-8°.

Stephani Guyonii orationes duæ, de veteri Aniciensium pietate et de priscâ consulatûs Aniciani dignitate. Lugd., 1593, in-8°.

Observations sur les premiers vicomtes de Polignac. *Voyez* Histoire du Languedoc, tome II, note 10.

Des comtes du Velay et d'Auvergne. *Voyez* Histoire du Languedoc, par D. *Vaissette*. Tome II, note 17.

Histoire du canton du Puy, par M. *Dulac*.

Antiquités du Puy en Velay, par M. l'abbé *J. Lebeuf*. Histoire de l'Académie des inscrip. et belles-lettres, tome XXV.

Mémoire sur la ville de St-Paulien en Velay, et sur des monumens antiques trouvés dans le Velay. (Mercure, 1727, décembre.)

Réfutation du mémoire précédent. *Ibid.*, 1728, juillet.

Description du canton de Blesle, par M. *Barrès* père; in-8°,

APPENDICE.

Mareschal (*C.*). Physiologie des eaux minérales de Vichy en Bourbonnais. Lyon, 1636; Moulins, 1642, in-8°.

Rotieti. Poëma encomiastium aquarum Vichæensium. Claromonti, 1652, in-4°.

Jolly (*A.*). Descr. des eaux minér. de Vichy. Paris, 1676, in-12.

Le Rat (*F.*). An thermæ Borbonienses-Anselmienses minorem noxam inferant epotæ, quàm Arcimbaldieæ et Vichienses? Præs. D. Puylon. Parisiis, 1677, in-4°.

Fouet (*C.*). Le secret des bains et des eaux minérales de Vichy en Bourbonnais. Paris, 1679, in-12.

— *Idem*. Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy, fondé sur plusieurs expériences et sur la doctrine de l'acide et de l'alcali. Paris, 1686 et 1696, in-12.

Geoffroy. Examen des eaux de Bourbon et de Vichy (Mémoire de l'Acad. roy. des sciences, 1702; Hist., page 43).

Burlet (*C.*). Examen des eaux de Vichy et de Bourbon-l'Archambault (Mémoire de l'Académie royale des sciences, 1707; Mém., pages 97 et 112). — Traité des eaux minérales de Vichy. Clermont-Ferrand, 1734, in-12.

Delassone. Observations physiques sur les eaux thermales de Vichy (Mémoire de l'Académie roy. des sciences, 1753; Hist., p. 167; Mém., page 106).

Tardy. Dissert. sur le transport des eaux de Vichy, 1755, in-12.

Desbrest. Sur les eaux minérales de Vichy en Bourbonnais (Gaz. d'Epidaure, 14 avril 1762, page 236).

—*Idem*. Traité des eaux minérales de Châteldon, de celles de Vichy et Hauterive en Bourbon., etc. Moulins et Paris, 1778, in-12.

Josse. Extrait d'un procès verbal d'analyse d'une eau de Vichy puisée à une fontaine particulière, et comparée avec les autres (Précis périodique de la société de médecine de Paris, I, 133).

Mossier. Mémoire sur l'analyse des eaux minérales de Vichy, du Mont-Dore et de Néris (Voyez Précis périodique de la société de Paris, VIII, 431).

Lucas. Notice médicale sur les eaux de Vichy....

Longchamp. Analyse des eaux minérales et thermales de Vichy, faite par ordre du gouvernement. Paris, 1825, in-8°.

Noyer (*F.*). Discours sur le mode d'action des eaux minérales de Vichy (thèse). Strasbourg, 1832, in-4° de 14 pages.

— *Idem*. Réflexions sur le mode d'action des eaux minérales de Vichy. Vichy, 1832? in-8°.

— *Idem*. Lettres topographiques et médicales sur Vichy, ses eaux minérales et leur action thérapeutique sur nos organes. Paris, 1833, in 8° de 208 pages. (Analysées, Revue médicale, 1833, IV, 154.)

Petit (*C.*). Du traitement médical des calculs urinaires, et particulièrement de leur dissolution par les eaux de Vichy et les bicarbonates alcalins. Paris, 1834, in-8°.

— *Idem*. Traitement de la goutte par les eaux de Vichy. In-8°, Paris, 1835.

Giraudet. Topographie médicale des environs de Cusset, in-8°.

Michel. Description et analyse des eaux minérales de Néris (Ancien Journal de médecine, août 1766, page 159).

Philippe. Mémoire sur les eaux thermales de Néris (*Ib.*, janvier 1786).

Boirot-Desserviers (*P.*). Notice sur les eaux thermales et minérales de Néris, etc., brochure in-8°, sans indication de date ni de localité (8 pages).

— *Le même*. Recherches et observations sur les eaux minérales de Néris. Paris, 1817, in-8° (155 pages).

— *Le même*. Recherches historiques et observations médicinales sur les eaux thermales et minér. de Néris, etc. Paris, 1822, in-8°, avec 20 planches et un tableau (XII, 494 pages).

MÉLANGES.

NOUVELLES DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE.

ÉCONOMIE RURALE. — NOUVELLE RUCHE.

M. *Gillot de Grandmont* a présenté une ruche qu'il vient d'importer en France, et qui a été imaginée par M. *Nutt*, de Linscolnshire; dix années d'expériences faites avant de rendre la découverte publique, et une grande quantité de ruches répandues depuis deux ans sur toute la surface de l'Angleterre, et qui toutes prospèrent, ne peuvent guère laisser de doutes sur la supériorité de ce système. La mé-

thode qu'il emploie est simple et fondée sur l'observation des faits : c'est au moyen de la ventilation, dirigée et réglée par l'emploi du thermomètre, que l'auteur est parvenu à régulariser le travail des abeilles, à régler plus fructueusement le temps qu'elles consacrent à leur récolte, et à la rendre constamment abondante. C'est en disposant aux abeilles une habitation plus convenable, c'est en facilitant, par une heureuse disposition, l'accroissement de la population, que M. *Nutt* est parvenu à recueillir dans une seule ruche, en 1826, plus de 150 livres de miel, et à laisser encore aux abeilles une abondante nourriture pour leur provision d'hiver. L'an dernier, il a été constaté publiquement qu'avec huit de ces ruches, un habitant des environs de Londres a obtenu plus de 1,000 livres de miel, et tous ceux qui élèvent des abeilles par cette méthode obtiennent d'aussi beaux résultats. Cette ruche est composée de quatre parties, savoir : d'un pavillon central, surmonté d'un autre pavillon, qui renferme une grande cloche en verre; et de deux pavillons latéraux, fixés contre le pavillon central. Ces diverses parties communiquent entre elles à volonté (et c'est là le principal mérite de l'invention), selon l'intention de l'inventeur et les besoins des insectes. Une chose digne de remarque, c'est que le pavillon central inférieur est consacré par les abeilles elles-mêmes à la reproduction de la colonie : jamais encore on n'a trouvé de

nymphes ou de couvain dans les autres parties de la ruche ; ce qui assure un miel toujours très-pur. La récolte s'opère aussi dans le temps où les abeilles le ramassent, et alors que la campagne est couverte de fleurs, c'est-à-dire depuis le 15 mai jusqu'au 15 juillet. Le miel s'enlève sans danger pour celui qui pratique cette opération, et sans jamais détruire un seul insecte. Une colonie, une fois peuplée, n'essaime jamais qu'à la volonté de l'agriculteur. Depuis douze ans l'auteur a une ruche qui donne constamment une riche récolte et n'a jamais essaimé. M. *Gillet de Grandmont* a présenté également une petite ruche, dans laquelle M. *Nutt* recueille successivement et à sa volonté, dans des cloches en verre, du miel d'une grande beauté : cette facilité que donne l'appareil pour faire la récolte, permet d'obtenir celui que fournit telle ou telle plante, et à mesure de la floraison. Il eût été facile en France, pour cette ruche, d'obtenir un brevet d'importation : M. *Gillet de Grandmont* a préféré le livrer sans restriction au public. Il l'offre complète au prix de 80 fr., et l'on peut, à cet effet, s'adresser à lui, faubourg Poissonnière, n° 14, à Paris.

(*Mémorial encyclopédique*, où se voit un dessin détaillé de cette ruche.)

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DE CLERMONT.

19 juin 1835.

En l'absence de M. le comte de Montlosier, président, M. Gonod, vice-président, a ouvert la séance par le discours suivant :

Messieurs,

Si jamais j'ai senti le poids des fonctions que vous m'avez imposées, c'est sans doute aujourd'hui que l'absence de l'homme célèbre qui a coutume de diriger nos travaux, m'appelle à présider cette solennité. Avec vous, je regrette l'éclat qu'un grand talent, un savoir profond, un nom illustre jetaient sur nos réunions. Mais, au défaut de tous ces avantages, que ma docilité à céder à vos volontés me soit un titre à toute votre indulgence.

Messieurs, le but de toutes les sociétés lit-

téraires et industrielles est incontestablement l'utilité; c'est même la condition de leur existence, et du jour où elles ne peuvent y satisfaire, elles ne sont plus.

Celle de Clermont, depuis dix ans qu'elle a été réorganisée, s'est soutenue avec avantage, malgré toutes les préoccupations politiques, et le compte rendu de ses travaux annuels a paru, d'année en année, acquérir plus d'importance; il est toujours venu témoigner de vues et d'efforts inspirés par l'amour du bien public.

Mais, Messieurs, ce n'est pas seulement par ce qu'elle fait elle-même qu'une académie peut être utile; c'est encore et surtout par les travaux, les recherches, les améliorations qu'elle provoque et sait encourager. Ainsi, appeler les méditations des hommes studieux et instruits sur des questions intéressantes, donner de la publicité aux résultats de leurs recherches, exciter le zèle et l'émulation en proposant des couronnes, et fournir par là, soit à de jeunes talens l'occasion de se produire, soit à ceux qui ont eu quelques idées utiles celle de les réaliser ou de les publier; voilà, Messieurs, les principaux moyens d'influence et d'action des sociétés dont nous parlons.

Sous ce point de vue, l'Académie de Clermont a fait tout ce que lui permettaient les faibles ressources dont elle peut disposer.

Elle avait proposé, pour cette année, trois prix consistant en trois médailles d'or, de la valeur de 300 fr. chacune.

Un de ces prix était destiné « au maire de » la commune rurale du département du » Puy-de-Dôme, qui, selon les besoins et » les ressources de sa commune, aurait le » plus fait pour l'assainissement et la salu- » brité d'un village, depuis le 1er avril 1833 » jusqu'au 1er avril 1835. »

Le simple énoncé de ce sujet, Messieurs, manifeste les intentions de l'Académie, et rien n'était plus facile que de satisfaire aux conditions de son programme. Pareil prix avait déjà été décerné, en 1833, à M. le maire de Chauriat, qui eut encore le bon esprit d'employer à de nouveaux travaux d'assainissement la trop faible somme dont l'Académie avait jugé à propos de récompenser son zèle.

Cette année, Messieurs, nous avons été moins heureux, et de plus de quatre cents maires qui auraient pu entendre notre appel, nul n'y a répondu, nul n'a fait constater la moindre amélioration entreprise et exécutée par ses soins. Cela accuserait-il l'insouciance

du bien public dans ceux qui en devraient faire le principal objet de leur sollicitude? ou bien, n'y a-t-il plus, dans ce département, de village qu'il soit possible d'assainir, d'où l'on puisse bannir des dépôts perpétuels d'immondices? N'y en a-t-il point où l'on puisse amener des eaux plus salubres, ou procurer l'écoulement de celles qui croupissent?

Nous voudrions pouvoir nous arrêter à cette dernière alternative. Toutefois, nous avons cru devoir maintenir ce sujet sur le programme des prix que l'Académie décernera en 1837.

Un second prix, Messieurs, avait été proposé « à l'auteur de la meilleure histoire des » guerres religieuses en Auvergne, au sei- » zième siècle. »

Il y avait à peindre une époque féconde en malheurs de toute espèce, et surtout en utiles leçons. — Sans les témoignages les plus irrécusables, croirait-on que, dans ces temps de profonde et générale misère, le nombre des mendians était devenu presque l'égal de celui des personnes qui pouvaient encore vivre de leurs ressources acquises ou de leur travail; que les mariages furent plus d'une fois interdits pour arrêter le développement de la population, déjà horriblement décimée

par le fer, par le feu, par les maladies, par la faim ; que les principaux habitans de la seconde ville de la province furent vendus pour n'avoir pu payer une imposition de 3 ou de 400 livres dont les avaient frappés les chefs de leur propre parti ?

Je ne parle pas des circonstances diverses de ces guerres qui offrent un intérêt tout dramatique, ni des hommes qu'il y aurait à peindre et à faire connaître. Mais à la vue de ces luttessi acharnées, et si funestes au bonheur de tous, quelle éloquente leçon de tolérance civile et religieuse ! que de motifs pour défendre des conquêtes qui ont coûté si cher à nos pères ! Et, dans la comparaison du passé avec le présent, quelle satisfaction de voir les progrès de la raison publique, que d'espérances pour l'avenir !

Ce grave sujet était tout à fait national ; il aurait dû tenter quelques-uns de ces nombreux jeunes gens qui ont appris à manier la plume, et dont le talent, trop souvent, ou se consume dans l'inaction, ou s'exhale en productions futiles ou pernicieuses. Pour faciliter ce travail, nous avions pris soin d'indiquer les principales sources où ils pourraient puiser, et la Bibliothèque de Clermont aurait fourni beaucoup de documens précieux

et peu connus, que nulle part ailleurs on ne trouve réunis.

Cet ouvrage bien exécuté, eût été un monument pour l'Auvergne; combien de villes, de villages, de familles y auraient trouvé des pages de leur histoire! Et de quel secours, j'ose le dire, il aurait été pour l'histoire générale, qui, jusqu'à présent, n'a tenu presque aucun compte des événemens dont l'Auvergne a été le théâtre!

Sur ce point, Messieurs, nos espérances ont été complétement déçues; pas un seul mémoire ne nous est parvenu. Mais le sujet était par lui-même trop intéressant pour que nous ne nous soyons pas déterminés à le remettre au concours. Il sera donc inscrit sur le programme de 1836, et nous ne désespérons pas, malgré les difficultés qu'il peut présenter, de compter un jour un bon ouvrage de plus sur l'histoire de cette province, et pour l'histoire de France.

Le troisième sujet que nous avions proposé n'était pas moins intéressant, ni moins digne d'attirer l'attention, je ne dis pas seulement des jeunes gens studieux de ce pays, mais de tous les hommes qui s'occupent de l'étude et de l'histoire du droit. Il s'agissait de faire l'éloge historique d'un homme dont le génie

a su coordonner les immenses travaux des jurisconsultes des quinzième et seizième siècles, et dont les ouvrages justement admirés ont exercé la plus heureuse et la plus puissante influence sur notre législation actuelle, et même sur celle des principaux peuples de l'Europe : il s'agissait de ce Domat que la ville de Clermont a vu naître, mais que la France entière réclame comme une de ses plus grandes illustrations, et auquel néanmoins on n'a pas encore accordé les honneurs d'un éloge.

Les concurrens avaient à faire connaître un grand jurisconsulte, un magistrat distingué, un citoyen ferme et courageux, et tous les détails possibles d'une vie un peu obscure, il est vrai, mais consacrée à l'étude et à la pratique des vertus civiles et religieuses ; ils avaient surtout à apprécier ces ouvrages immortels, desquels on a dit que « telle est leur » importance, telle est la lumière qu'ils ont » répandue sur la science du droit, que si, » par un prodige funeste, toutes les lois et » tous les traités de jurisprudence qui existent, se trouvaient à la fois détruits et effacés de la mémoire des hommes, il suffirait » que les œuvres de Domat eussent échappé » à cet immense désastre, pour qu'il fût bientôt réparé. »

La tâche était grande et difficile, sans doute; mais était-elle impossible? Nous ne saurions nous le persuader. Deux fois nous avons proposé le même prix; deux fois il ne s'est présenté qu'un seul aspirant pour l'obtenir. L'éloge présenté en 1834, après mûr examen, ne parut pas à la hauteur du sujet. Celui de 1835, nous le disons à regret, n'a pas non plus satisfait aux conditions du programme, ni répondu à l'attente de l'Académie.

Une commission d'hommes spéciaux a été chargée de l'examen de ce manuscrit; elle s'est acquittée de sa tâche avec tout le zèle et le soin que l'on pouvait attendre d'hommes aussi habiles et aussi consciencieux. Elle a su gré à l'auteur de ses laborieuses recherches, et même de la découverte de quelques faits ou de quelques pièces qui concernent Domat; elle a loué quelques passages; mais l'appréciation des ouvrages de ce grand homme a été jugée incomplète, inexacte, et quelquefois sévère jusqu'à l'injustice; le jugement porté sur les célèbres jurisconsultes des quinzième, seizième et dix-septième siècles, a paru tout à fait erroné et exprimé en termes peu mesurés; des digressions ou des hors-d'œuvres coupent trop souvent le récit ou la pensée dominante de l'ouvrage; il s'y trouve aussi

quelquefois des plaisanteries dont on blâme l'inconvenance ; enfin, le style en est défectueux.

La commission a appuyé son jugement de nombreuses citations, et, sur ses conclusions, l'Académie a pensé que l'éloge de Domat était encore à faire ; en conséquence, elle a maintenu ce riche sujet sur son programme de 1836.

Quoique l'Académie n'ait pas été assez heureuse pour trouver une occasion de décerner ses couronnes, cependant elle ne se rebute point et ne perd pas espérance. Au contraire, Messieurs, elle veut ouvrir aux concurrens un champ plus vaste.

Elle propose encore deux médailles d'or, chacune de la valeur de 300 fr., pour deux mémoires sur deux questions qui intéressent ce pays, et sur lesquelles nous appelons l'attention publique.

Le premier aura pour objet le commerce et l'industrie en Auvergne. L'auteur devra rechercher ce qu'ils sont, ce qu'ils pourraient être ; faire connaître les obstacles qui les entravent et les moyens de les surmonter. Il sera libre toutefois de ne traiter que de l'industrie, ou de ne s'occuper que du commerce.

Le second mémoire demandé par l'Aca-

démie a pour objet une question d'agriculture. Les concurrens auront à rechercher quel est, dans la Limagne, le mode le plus convenable d'assolement des terres et d'aménagement des prairies. Ils n'auront point à s'occuper des parties où la vigne est principalement cultivée.

Nous avons lieu de penser que cette variété de sujets littéraires, historiques, agricoles, industriels, amènera dans la lice un plus grand nombre de concurrens; et que, chacun choisissant selon la spécialité de son talent et de ses connaissances, nous aurons enfin, à un nouvel anniversaire de la naissance de Pascal, d'utiles travaux à faire connaître et des couronnes à décerner.

L'Académie de Clermont n'a pas encore borné là ses soins et ses prévisions. On sait qu'il existe souvent dans des maisons particulières des documens plus ou moins intéressans, et qui y restent ensevelis, sans profit pour l'histoire ou la science, et même sans intérêt pour les possesseurs. Trop souvent, au décès de ces derniers, des documens précieux sont vendus à vil prix, *vont*, comme certains poëmes dont parle Boileau, *habiller le sucre et la cannelle*; et sont perdus sans ressource. C'est dans l'intention de soustraire,

s'il est possible, quelques matériaux de cette nature, à une perte assurée, que l'Académie propose

« Plusieurs médailles d'or ou d'argent, ou » d'autres récompenses, à ceux qui lui pré- » senteront des mémoires ou documens iné- » dits, relatifs à l'Auvergne ou à quelques- » unes de ses localités, et recommandables » par leur mérite littéraire ou leur utilité. »

Voilà, Messieurs, ce que, dans le cercle où nous sommes circonscrits, nous pouvons faire pour la prospérité d'un pays qui nous est bien cher à tous. Voilà les objets que nous proposons aux méditations des hommes studieux et zélés; tel est l'aliment que nous voudrions donner à l'activité de leurs esprits.

Puissions-nous trouver dans la jeunesse qui nous écoute, des hommes aussi disposés à seconder nos vues, qu'ils seraient capables de le faire! Puissiez-vous aussi, Messieurs, vous associer à nos intentions et à nos efforts, et les payer de cette estime qui en est la plus douce récompense!

RAPPORT *sur les travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, depuis le 19 juin 1834 jusqu'au 19 juin 1835 ; par M.* BAYLE-MOUILLARD, *secrétaire.*

MESSIEURS,

Lorsque le voyageur pénètre pour la première fois dans cette belle contrée, il porte d'abord son œil sur nos hautes montagnes, il l'abaisse ensuite sur nos coteaux verdoyans, sur nos plaines jaunissantes. Émthan de cet aspect, étonné de ces contrastes, il s'arrête, il interroge ; il veut savoir quelles catastrophes élevèrent nos pics aigus ou creusèrent nos vallées, embrasèrent nos volcans, desséchèrent ce lac immense devenu la Limagne ; et sur des fossiles amoncelés ou des laves éteintes, étendirent une éblouissante parure de prairies, de moissons et de fleurs. Il demande ensuite quelles sont ces plantes dont la végétation est si vivace ; quels animaux se cachent dans ces riches guérets, sous ces frais ombrages aux mille couleurs, planent sous ce beau ciel, ou nagent dans ces eaux si brillantes et si pures. Il veut apprendre ce que la science a fait pour féconder encore mieux

cette riche nature, ou pour dompter ce qui lui reste de rigueurs.

Passant ensuite du pays à ses habitans, il désire connaître leurs mœurs et leurs besoins, leur bonheur et leurs peines ; à l'aspect de ces vieux châteaux placés aux sommets des montagnes, ruines de monumens humains, ajoutées aux ruines de la nature, il remonte dans sa pensée le cours des âges, demande ce qu'étaient sur cette terre les hommes d'autrefois, ce qu'ils ont souffert, ce qu'ils ont cru, ce qu'ils ont aimé.

Il questionne, il cherche, il rêve ; et son âme s'électrisant au choc de ces grandes pensées, s'il est poëte, il chante ; s'il est peintre, il saisit ses pinceaux.

Ce qu'éprouve une fois le voyageur qui vient ici pour y passer un jour, vous, Messieurs, vivant sur cette terre privilégiée, au sein de cette race énergique, vous l'éprouvez sans cesse ; et sans cesse excités par l'aspect de la nature ou le contact des hommes, vous sentez le besoin d'observer ou de peindre. Cette émotion si vive se modifiant suivant vos diverses aptitudes, soutient le géologue dans ses courses lointaines, anime les patientes investigations du naturaliste, excite l'antiquaire, échauffe l'historien, enflamme le lit-

[illegible] inspiré tous les [illegible] compte, et ces [illegible] pouvez vous en [illegible] un tribut offert

[illegible] RELLES.

[illegible] M. Lecoq, a voulu que les [illegible] en arrivant dans ces lieux, trou[illegible] un guide dans son *Indicateur* [illegible] autour de chaque point de quel[illegible], il groupe tous les lieux [illegible] du voisinage. A la suite de [illegible], il a placé, avec l'aide de M. [illegible], la liste des ouvrages nom[illegible] qui ont été consacrés à l'Auvergne. [illegible] petit livre est en quelque sorte le canevas [illegible] complète du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire; c'est la table [illegible] d'un grand ouvrage, et l'index [illegible] qui doivent servir à le faire. [illegible] vous convie tous à cette œuvre pa[illegible], et pour vous donner l'exemple, il [illegible] l'une des parties les plus impor[illegible] les plus difficiles en même temps, la [illegible] du Mont-Dore et de ses environs. [illegible] collègue a pu donner un libre essor à [illegible] talent; mettre la théorie du soulè-

vement appliquée au Mont-Dore, sous la sauvegarde d'une élocution toujours facile et séduisante; emprunter à la langue de la science un style plus coloré; faire valoir tour à tour le naturaliste par l'écrivain, l'écrivain par le naturaliste. Décrivant les montagnes, les mœurs, les animaux, la végétation et les sites les plus divers, il est exact et ingénieux, persuasif à force d'être clair, pittoresque à force d'être vrai.

Le Mont-Dore a inspiré un écrit d'un autre ordre à M. de Montlosier. Le but du savant géologue n'est pas de décrire mais d'expliquer. A ses yeux, la masse du mont Dore, telle qu'elle se présente en relief au-dessus des plaines qui l'environnent, n'a point été produite par soulèvement; cette masse est toute volcanique, et pourtant ne présente pas de cratère. Il y en avait autrefois, mais ils ont disparu dans les grands cataclysmes qui ont inondé le globe et creusé nos profondes vallées. L'érosion des eaux a facilement effacé la trace de ces foyers bordés de scories et de matières pulvérulentes; mais elle a forcément respecté ces encroûtemens de laves, ces chaussées de basalte, ces pics de phonolite groupés en sens divers, et qui constituent le mont Dore.

térateur et l'artiste. Elle a ... ans nos
travaux dont je dois ren ... 1. Elie de
travaux, Messieurs, vo ... qué un se-
enorgueillir, car tous ... er, sous ce
à votre pays. ... les *anciennes*

SCIENCES ... ésident a fait

... ie des soulè-

L'un de vous, ... er encore mieux
étrangers, en ... s et les nouveaux
vassent toujo ... aractères propres
d'Auvergne ... ets de la puissance
que imp ... enfin quelles sont
remar ... eprises, ont pu agir
cette ... et y faire des révo-
de
b

... s luttes ; votre prési-
... porte une grande auto-
... n de nos cratères ; il a
... x de l'Europe ; aucun
... n'est plus apte que lui
... rrais appeler la géologie
... il fit entendre son pre-
... ans ; et ce n'est pas son
... viens d'analyser ; cette
... fécondée par une imagi-
... ane, fera éclore plus d'une

... étude des masses rocheuses

des grandes catastrophes à cette minutieuse
ation, que d'autres concentrent sur la
l'une fleur ou les métamorphoses
e. Mais c'est encore étudier la na-
ous préparer d'autres plaisirs. N'a-
as pas appris avec une vive satisfaction
M. Baudet-Lafarge vous avait livré le
atalogue des coléoptères qui vivent en Auvergne? C'est le résultat des loisirs de toute une vie, consacrés à ces insectes les plus curieux de tous, qui cachent leurs ailes de gaze irisée sous des étuis d'ébène ou de nacre, d'or ou de bronze, d'écarlate ou d'azur. A cette tribu, se rattachent presque tous les insectes que vous avez le plus souvent admirés: ces carabes émaillés de vert et d'or, ces bousiers si étrangement chaperonnés, ces cerf-volans gigantesques, ces coccinelles d'écarlate finement ponctuées de noir, la chrysomèle aux vives couleurs, tantôt rouge et bleue, noire, azurée ou cuivreuse, et la cétoine qui vient si souvent étaler sur les pétales de nos roses son corselet vert, et les blanches ondulations de ses élytres d'émeraude.

Livré à des études analogues, M. Culhat-Chassis a lu, dans la dernière séance publique, une curieuse observation sur cette noc-

tuelle (1) qui, en 1826, abandonna les luzer-nes et les trèfles, sa nourriture ordinaire, pour dévorer uniquement nos chanvres : anomalie remarquable chez une chenille déjà signalée par une autre anomalie, puisque, contre l'usage des crépusculaires, son papillon voltige en plein midi sur les fleurs.

Nous pouvons, Messieurs, à côté de cette violation de l'affinité qui existe entre quelques animaux et certaines plantes, placer un remarquable exemple d'antipathie. M. le docteur Blatin a constaté, par plusieurs essais, que la présence de quelques pieds d'euphorbia latyris, dans un jardin, suffit pour en éloigner les taupes.

Cette observation sur un végétal vous rappelle, Messieurs, celui de nos collègues qui, dans ces contrées, est le doyen des botanistes. M. Dubois, curé de St-Nectaire, a mis fin à ses explorations. Parvenu à un grand âge, il n'a pas voulu que son riche herbier, que ses notes, si laborieusement recueillies, fussent perdues pour la science. Sur votre invitation, il vous a transmis ce précieux résultat de ses longues études. L'âge et les infirmités

---

(1) Phalena noctua gamma, de Linnée.

l'avertissent, nous a-t-il dit, qu'il est temps pour lui de se préparer à mourir. Espérons, Monsieur, que cette séparation sera différée bien long-temps. Une vie pure, de douces études, d'honorables actions méritent à notre vénérable collègue de nombreuses affections, d'heureux souvenirs, une longue et paisible vieillesse.

Mais, si l'air des champs, l'activité, la paix de la conscience prolongent la vie, et dispensent souvent de recourir à la science médicale, il est encore bien des maux que l'art seul peut soulager. Tels sont les ganglions synoviaux. M. Missoux a indiqué un nouveau procédé opératoire pour en obtenir la prompte guérison.

Un de ses confrères, M. le docteur Cellier, sentant tout l'avantage que fournira un moyen de réchauffer graduellement les malades, vous a communiqué un appareil nouveau, qui permet à la médecine d'employer la chaleur comme agent thérapeutique. Le procédé est simple, bien conçu, heureusement exécuté. Tout semble avoir été prévu dans cette heureuse application des plus sages théories. Vous n'avez eu qu'à féliciter notre compatriote de l'approbation que l'Académie de médecine a donnée à ce lit-caléfacteur.

[illegible] l'agriculture, [illegible] attachent un grand [illegible] météorologiques sai-[illegible]. Telles sont celles que [illegible] à Cheissac, sur les con-[illegible]. Il serait bien à dési-[illegible] plus près de nous quelques [illegible] -Chassis leur a préparé [illegible] encore cette année un [illegible] pour le département du [illegible]

[illegible] instrument que la météoro-[illegible] pour mesurer la pesanteur de [illegible] baromètre, M. Burdin a pensé [illegible] trouver un moteur applicable à l'industrie. Cette idée, quelques [illegible] non moins nouvelles, ont [illegible], dans une de nos réunions, [illegible] ingénieur.

[illegible] mois avant, il avait lu en séance [illegible] un Mémoire encore trop présent à [illegible] souvenirs, pour que je doive l'ana-[illegible], et dans lequel il s'attachait à peindre [illegible] des sciences et de l'industrie en [illegible]

[illegible] ! Messieurs ; c'est un des grands [illegible] siècle ; il domine quelques-unes [illegible] plus puissantes intelligences. Les uns

s'efforcent de populariser le savoir ; et parmi eux nous devons placer M. Desnanot, qui vient de publier, pour la deuxième fois, son excellente *Pratique du toisé géométrique ;* les autres se dévouent à rendre la science, applicable à transformer les produits. Dans leurs mains, la vapeur est devenue l'agent le plus énergique ; et dès lors vous ne devez pas être étonnés si, dans notre département, où l'on trouve à peine deux machines à basse pression, on s'est néanmoins occupé de l'explosion des chaudières.

Il est un phénomène qui avait vivement frappé l'attention des physiciens, mais qu'ils n'ont pu expliquer d'une manière satisfaisante. Quelquefois, au moment où la chaleur diminue, où les soupapes viennent de jouer, lorsque l'on semble avoir le moins à craindre, on voit éclater la chaudière, M. Lassasseigne a cherché à découvrir la cause de ce phénomène. Son explication est ingénieuse, mais laisse place encore à bien des doutes. C'est ce que M. Bertrand a parfaitement établi dans un rapport remarquable, où, d'ailleurs, il rend pleine justice à la haute instruction et au mérite de M. Lassasseigne.

Telles sont, Messieurs, parmi nous les nouvelles productions des sciences.

A la suite de ces analyses trop succinctes, je dois placer comme un intermédiaire entre la science et la littérature, la statistique du département du Puy-de-Dôme que M. Gonod a publiée. Ceux de vous, Messieurs, qui ont lu ce livre avec le plus d'attention peuvent à peine se faire idée du long travail qu'il a exigé, des innombrables recherches qu'il a rendues nécessaires; mais, grâce à lui, nous pouvons nous flatter de connaître notre pays. N'y trouvez-vous pas en effet ce que la géologie a découvert de plus positif dans nos contrées, accompagné d'un bref inventaire de nos richesses en minéralogie et en botanique, de notre savoir en météorologie? Après le tableau du mouvement et des progrès de notre population, vient l'histoire la plus exacte, la plus sommaire et pourtant la plus complète de nos aïeux. Notre vieil état politique et notre organisation nouvelle, l'ancienne situation des finances, et le tableau des impositions actuelles y sont clairement retracés. Là, comme dans tous les chapitres, nous pouvons puiser d'utiles leçons, apprendre, par exemple, que la centralisation qui nous prend neuf millions et demi ne nous en rend

que six ; que l'impôt sur les vins nous a arraché à grand'peine 246,000 fr. en 1832, mais que nous avons payé paisiblement plus du double pour l'impôt des tabacs ; enfin, que tous les ans nous perdons 20,000 fr. au moins au noble jeu de la loterie. Cet extrait du chapitre que l'on pouvait considérer comme le plus aride, doit vous donner une idée de l'intérêt que l'on éprouve à la lecture des chapitres suivans, consacrés à l'état moral, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, et qui sont suivis d'un dictionnaire topographique, de courtes notices sur tous nos grands hommes, et d'une bonne bibliographie nationale. L'auteur s'était tracé un cadre complet et l'a pleinement rempli. Dans un mince volume, il a renfermé un grand ouvrage.

M. Gonod a satisfait ainsi parmi nous à un besoin d'investigations locales, de géographie et d'histoire provinciale qui se fait partout sentir.

Un de vos correspondans, M. Ragon, a voulu aussi le satisfaire ; il s'occupe de publier une série de courtes histoires de nos provinces. Cette année, il vous a transmis l'Alsace, la Franche-Comté, la Lorraine. Il y a joint un livre qui sera plus utile encore, c'est une histoire de France destinée à l'en-

seignement primaire. Ce petit volume aura-t-il tout le succès qu'il mérite? détrônera-t-il le détestable ouvrage de Le Ragois? ébranlera-t-il la menteuse renommée d'Anquetil? Je le désire et n'ose l'espérer. Il est trop sage, trop exact et trop plein pour obtenir un si brillant succès. . . . .

Lorsque l'histoire de France aura pris une place réelle dans l'enseignement primaire, la science profitera de tous les efforts qu'elle aura faits pour se répandre. Nos monumens seront mieux respectés, nos antiquités plus promptement découvertes, nos médailles échapperont plus aisément au creuset de l'orfèvre, au marteau qui les façonne en gros sous. Chaque jour, les traces des anciens temps disparaissent : une inscription que M. de Chazelle avait copiée sur les murs de l'église de Romagnat est déjà effacée. M. Tailhand n'a sauvé qu'à grand'peine quelques vieilles pièces d'or qu'il nous a présentées. Cependant elles sont curieuses ; c'est la monnaie de l'abbé de Souvigny, adoptée plus tard par les seigneurs de Bourbon, qui accolèrent leurs fleurs de lis à l'image de St-Mayeul, et s'associèrent avec l'abbé pour faire battre monnaie à moité perte, à moitié gain.

Il est des monumens qui résistent mieux

aux années; tel est ce cippe funéraire de Marsat, dont M. Matthieu vous a donné une bonne description; telle est aussi cette voie ancienne qui, dès l'année dernière, avait donné lieu entre MM. Missoux et Matthieu à une controverse qui s'est continuée cette année, et dans laquelle tous deux ont fait preuve de savoir et de talent.

Mais parmi tous nos antiquaires, aucun n'a témoigné plus d'ardeur que M. Croizet. Vous savez avec quel zèle il a recueilli les ossemens fossiles de nos contrées; vous savez que sa riche collection amène à sa modeste cure de village tous les savans qui viennent visiter ces lieux. Un jour qu'à Gergovia il scrutait, suivant son habitude, les antiquités de la nature, il vint à songer que l'humanité avait aussi ses ruines; que notre Auvergne, si féconde en minéraux et en fossiles, n'était peut-être pas moins riche pour l'archéologie. Soudain, il se mit en course, parcourant ceux de nos plateaux où l'on avait pu asseoir quelque oppidum, recherchant les men-hirs, les dolmens, les pierres branlantes, recueillant des médailles, des statuettes, des haches en pierre, des monnaies ou des anneaux, recherchant avec un égal intérêt les traces des Gaulois, des Romains et des Francs,



seignemen·
t-il to·
t-il le
lera-
Je l·
tre
bi

p
l

...un naturaliste,
...un antiquaire.
...sultat de ses re-
... sur ces plateaux,
... dans ces bois soli-
...s habitations, des
... des huttes sans che-
..., formées de quatre
... épaisseur à la base sur
... hauteur, grossier assem-
... de basalte ou de blocs de
... a jamais façonnés, qu'au-
... ciment. Ici, des retraites
...s sauvages, plus anciennes
... rottes, des cavernes percées
... disposées d'étage en étage, es-
... che, dont les cellules creusées
... montagne étaient habitées par des

... avez apprécié, Messieurs, toute l'im-
... de ces nombreuses découvertes.
... Montlosier, heureux d'avoir peuplé
... tudes de Randanne, et fait pousser des
... sons dans les sables volcaniques, est fier,
à juste titre, d'avoir ajouté un village à la carte
de France. M. Croizet a fait quelque chose
d'analogue, il a rempli de nombreuses lacu-
nes dans la carte des temps anciens.

Mais il n'a pu observer que des ruines ; M. Gonod a mieux aimé s'occuper d'un monument intact. Il a décrit en antiquaire l'église d'Orcival, Orcival si pittoresque un jour de fête, si curieux pour le savant, si beau pour l'artiste, pour le poëte. Avez-vous visité cette élégante église byzantine, qui étale au pied d'un rocher, au bord d'un ruisseau fleuri, ses gracieuses tourelles, sa marqueterie de lave, ses sculptures mutilées par un ciseau trop sévère?

Avez-vous, le jour de fête, observé cette foule, où se confondent tous les âges et tous les goûts, où se déploient tous les désirs, où s'exhalent toutes ces croyances et toutes ces joies populaires; entendu ici les vœux fervens, là de mystérieuses prières; à droite, les cantiques de l'église, à gauche, les chants du cabaret. Comme elle était sombre à minuit cette basilique pavée de pèlerins, éclairée par quelques lampes obscures, quelques restes de chandelles fumantes; au jour, elle resplendit de mille costumes aux mille couleurs. Voyez comme la pompe se déploie, s'allonge, se replie sur les flancs de la montagne. Les chants s'élèvent en liberté vers le ciel....; ils s'arrêtent, les fronts s'inclinent, les genoux fléchissent. Du haut de son rocher

de granit, la Vierge orientale a béni sa vieille église, son cortége de jeunes et vieux croyans. Ce soir, ce rocher sacré, que Nodier a pris pour un monument celtique, sera réduit en poudre; pris en tisane, il guérira la fièvre et l'imagination... En attendant ces prodiges, vous venez de jouir d'un miracle... Vous avez vécu un jour de la vie de vos pères... Plaisirs et prières, foi et superstition, le peuple et le temple, tout était du moyen âge.

Ce n'est pas seulement à Orcival que vous trouvez ces traces inévitables de notre filiation. A votre dernière séance publique, M. Culhat-Chassis vous a rappelé, dans un piquant récit, qu'on avait exorcisé, il y a peu d'années, les chenilles dévastatrices de nos campagnes. Jadis l'assignation, le jugement précédaient cette exécution; l'arrêt en bonne forme vous a été produit. Quelques doutes élevés mal à propos sur l'authenticité du titre, ont amené des recherches sur l'époque où le papier timbré fut employé en Auvergne. La date, trouvée d'une manière approximative par M. Culhat-Chassis, a été fixée d'une manière précise, par une note qu'un de vos collègues avait extraite des archives de Saint-André.

Tandis que MM. Croizet, Matthieu, Go-

nod et Culhat-Chassis s'étudiaient à reconnaître ou à conserver quelques-uns de nos anciens titres, M. Aigueperse rendait hommage à nos anciennes gloires. Sa Biographie des grands hommes d'Auvergne, renvoyée à l'examen de M. Thevenot, a obtenu ses éloges: ce sera un monument utile.

La presse l'a rendu éternel. Combien de travaux sont perdus qu'elle aurait conservés. M. Bonafoux vous en a présenté l'affligeante nomenclature. Son mémoire sur les causes de destruction des monumens littéraires de l'antiquité, et sur la manière dont ils ont été conservés au moyen âge, est un de ceux que vous avez écoutés avec le plus d'intérêt. Il vous a rendus témoins de ces grandes calamités littéraires; puis, au moyen âge, il vous a montré la religion mettant la science sous sa sauvegarde, enseignant à de pauvres moines à expier leurs péchés en copiant des chefs-d'œuvre qu'ils ne comprenaient pas; ensuite l'ignorance reprenant le dessus, détruisant ce qu'elle avait conservé, râclant le parchemin de ces divins manuscrits pour les transformer en psautiers ou en agnus; et enfin, le réveil de l'esprit humain, la découverte du nouveau monde intellectuel, la conquête du savoir ancien, tout le génie de l'antiquité ve-

nant à la fois féconder le génie moderne; Boccace et ses recherches dans les monastères, Pétrarque et son enthousiasme; Gifanius, aussi jaloux de ses livres que de sa femme, et cet admirable Antonio de Palerme, qui vendait son unique maison pour acheter Tite-Live. Ainsi, dès cette époque, on avait senti toute la puissance de la pensée. Rome aussi avait su la comprendre; elle plaça sa première bibliothèque dans le temple de la liberté!

C'est sous une influence quelquefois bien différente que nos anciens législateurs ont tracé les lois criminelles. M. Meilheurat a fait le tableau de leurs vices et de leurs lentes améliorations dans l'excellent rapport qu'il a consacré à la *Pratique du Code pénal* de M. Garnier-Dubourgneuf. Clair, précis, complet, le résumé dont il vous a entretenus fera pénétrer dans tous les rangs les plus saines doctrines; à côté de lois sévères, il renferme presque toujours un précepte inspiré par l'humanité; pour mieux les répandre, il concentre en quelques lignes les doctrines les plus saines des Beccaria, des Filangieri, des Bentham, de ces étrangers dont les noms nous sont chers. Leurs paisibles conquêtes, a dit M. Meilheurat, épargnent au monde plus de larmes et de sang que la

gloire des Gengis et des Tamerlan n'en avait fait répandre.

Aux travaux de législation se rattachent encore un écrit sur la juridiction de la cour des pairs, dans lequel M. de Montlosier a fait preuve de prévision ; et quelques fragmens sur la contrainte par corps, premières pages d'un écrit plus volumineux qu'un de vos collègues vous communiqua par anticipation.

Après cette analyse de vos travaux les plus sérieux, il me reste peu de chose à vous dire sur vos écrits purement littéraires. Ce n'est pas que nos muses soient restées muettes ; mais vous connaissez presque toutes leurs inspirations : ce conte ingénieux dans lequel M. Raymond a encadré un élégant panégyrique de Julien ; cesvers touchans, inspirés à M. Toulouzet par une admirable élégie d'Alexandre Soumet. La sage et judicieuse comparaison que M. Largé a établie entre les divers récits de la mort d'Hippolyte, ne peut être soumise à l'analyse.

Il me reste donc seulement à vous parler de la traduction d'Horace par M. Lecamus.

Croyez-vous, Messieurs, qu'il soit possible de traduire les odes d'Horace, de reproduire tour à tour et vers pour vers, la grâce

de la chanson, le mouvement de l'ode, l'entraînement du dythirambe; de refléchir, dans une langue moderne, cette poésie si pleine et si pittoresque, si gracieuse et si élevée, tout ce luxe mythologique, toutes ces merveilles de la langue ancienne! Je ne le croyais pas jadis...; aujourd'hui je commence à le croire, et vous partagerez mon opinion quand vous aurez entendu quelques vers de la traduction nouvelle:

Heureux qui, loin du monde, étranger aux affaires,
Cultive avec ses bœufs ses champs héréditaires,
Ainsi qu'au siècle d'or de nos premiers aïeux.
Il ne calcule point d'intérêts onéreux;
Il n'est point éveillé par le clairon sonore,
Ne court point affronter les fureurs du Bosphore,
Evite le Forum, et n'assiége jamais
Des puissances du jour les superbes palais.
Tantôt vous le verrez, de la vigne nouvelle,
Au noble peuplier remettre la tutelle,
Ou, d'un œil satisfait, des troupeaux mugissans,
Au penchant des vallons suivre les pas errans;
Tantôt son fer courbé coupe un bois inutile,
Ou sur un tronc sans fruit greffe un rameau fertile;
Ses vases d'un miel pur reçoivent les rayons,
Ou ses faibles brebis lui livrent leurs toisons.
Quand l'automne, joyeux des trésors de l'année,
Elève sur les champs sa tête couronnée,
Quel bonheur de cueillir la pourpre des raisins,
Ou le fruit savoureux qu'il greffa de ses mains.
Sylvain, dieu protecteur du champêtre héritage;
Priape, c'est à vous qu'il en va faire hommage!

Au pied d'un chêne antique il goûte le repos ;
Ou sur un vert gazon, rafraîchi par les eaux :
Le fleuve qui murmure en ses profondes rives,
L'oiseau qui, dans les bois, dit ses chansons plaintives;
La source qui jaillit et qui gronde en fuyant,
Tout l'invite aux douceurs d'un sommeil bienfaisant.
Quand l'hiver, annoncé par le Dieu du tonnerre,
De neiges et de pluie au loin couvre la terre,
Escorté de sa meute, il vole sur les pas
Du sanglier fougueux qu'il pousse dans ses lacs.
Armant de fils légers une perche polie,
Il guette les larcins de la grive étourdie;
Il surprend dans le piége ou l'oiseau voyageur,
Ou le lièvre craintif, digne prix d'un chasseur!

Ces vers sont élégans; ils marchent et s'enchaînent avec aisance; rien n'y trahit la contrainte, rien n'y révèle la difficulté vaincue, et pourtant ils reproduisent presque toutes les beautés d'une des odes les plus célèbres. Par son voisinage, le berceau du traducteur de Virgile a porté bonheur au traducteur d'Horace.

Il y a de l'analogie entre les traducteurs et les peintres. Les uns s'étudient à reproduire les chefs-d'œuvre du génie dans une langue nouvelle; les autres s'attachent à fixer sur la toile les beautés toujours changeantes de la terre, de la mer et des cieux; les uns luttent contre les plus hautes intelligences; les autres contre la nature, et cependant ces derniers embellissent quelquefois leurs modèles.

M. Degeorge y est parvenu. Vous avez tous admiré ce beau tableau, dans lequel il a reproduit un des groupes vulgaires de nos campagnes, en l'embellissant par le plus heureux mélange de grâce et de force, de réalité et de poésie.

Notre église du Port lui a inspiré aussi l'esquisse d'une fresque qui serait admirable.

Le même édifice a échauffé le talent d'un autre artiste. M. Mallet vous a soumis le projet de sa restauration complète. Les additions modernes disparaîtraient entièrement; une façade élégante compléterait la basilique. De ce point, une rue large irait à la Poterne, et ce plan qui, sans trop de dépense, ferait un de nos plus beaux quartiers de tant de ruelles ignobles, prouve dans l'auteur un talent exercé, un goût sûr, une parfaite intelligence de son art.

Tels sont, Messieurs, vos travaux de cette année. Ils étaient plus rares à votre début; mais tous les ans ils ont augmenté de nombre et d'importance. Cette fois, pour les examiner, j'ai été forcé de parcourir le cercle presque complet des connaissances humaines. J'ai passé en revue beaucoup d'œuvres utiles, plusieurs qui seront durables; j'ai acquis la conviction que notre département est un de ceux qui fournissent le plus de grands ouvrages à la presse provinciale.

Marchons encore, Messieurs; persévérons dans cette voie brillante. Que les esprits s'électrisent, que les âmes s'échauffent; que le flambeau que vous voulez élever sur l'Auvergne se ranime au feu de toutes les intelligences! Puisse-t-il un jour, réfléchissant tous les rayons dispersés, vivifiant et concentrant toutes les lumières éparses, briller comme un phare immense sur notre belle patrie!

M. Meilheurat, conseiller à la cour royale de Riom, nommé membre non résidant de l'Académie, dans la séance du 5 février 1835, a prononcé, pour sa réception, le discours suivant:

Messieurs,

Vous m'avez pénétré de la plus vive reconnaissance en m'admettant parmi vous. Quoiqu'il n'y ait rien de plus banal et de plus rebattu que les remercîmens d'un nouvel académicien, je crois qu'il est de mon devoir de vous exprimer combien je suis touché de la faveur que vous m'avez accordée, et je viens m'acquitter de ce devoir, aimant mieux encourir le reproche de dire des choses communes et usées, que d'être accusé d'ingratitude. J'apprécie, dans toute son étendue,

l'honneur de faire partie d'une société où je vois réunis les hommes les plus distingués d'un pays qui a produit tant d'illustrations dans tous les genres. Comment ai-je mérité de prendre place dans cette enceinte où se trouvent si dignement représentés les sciences, les arts, la littérature, la médecine et le barreau? Quels étaient mes titres à vos suffrages? J'ai le bonheur de compter parmi vous quelques amis dont la mémoire fidèle s'est rappelée peut-être que j'étais l'auteur d'un ouvrage dramatique, oublié depuis long-temps. Mais cet essai d'un jeune homme de vingt ans est un titre dont je ne me dissimule pas toute la faiblesse. Je suis forcé de reconnaître que je ne dois ma nomination à l'Académie de Clermont qu'à votre extrême bienveillance. Je sens toutes les obligations que cette bienveillance m'impose. Mon penchant me porte à ne rien négliger pour les remplir. Avec quel empressement, avec quelle ardeur je reprendrais les travaux littéraires qui ont fait le bonheur de ma jeunesse! Mais des occupations plus sérieuses auxquelles je me suis voué tout entier m'en ont détourné pendant vingt années, et je prévois qu'elles m'empêcheront encore de m'y livrer avec cette suite et cette persévérance sans les-

quelles le succès est impossible. Je ne pourrai leur consacrer que les momens fugitifs qu'il me sera permis de dérober à l'étude des lois. J'ai profité de l'un de ces momens de loisir pour m'occuper de l'examen d'une question à la fois morale et littéraire. J'ai examiné quelle est l'influence de la littérature actuelle sur les mœurs et le bonheur des Français. Permettez-moi de vous soumettre les observations que cette question importante m'a suggérées, et daignez les accueillir avec indulgence.

Si la littérature doit servir à récréer notre esprit, à le délasser des travaux pénibles qui le fatiguent quelquefois; si elle doit contribuer à amuser les loisirs des gens du monde, et à rendre plus léger pour eux le poids de l'oisiveté, ce n'est pas le seul but qu'elle ait à se proposer. Borner ainsi sa mission, ce serait la rabaisser. Cette mission est plus noble et plus élevée. Elle a pour objet non-seulement de plaire aux hommes, mais encore de les éclairer, de les rendre meilleurs et plus heureux. Tel est le double but qui a été atteint par ces écrivains immortels qui feront dans tous les temps la gloire de la France.

Je me rappelle encore avec transport l'im-

[illegible] que produisait sur la jeunesse de mon temps la représentation des chefs-d'œuvre de nos poëtes tragiques. D'abord on écoutait leurs beaux vers avec une attention et un silence religieux ; on n'osait pas respirer de peur d'en perdre un seul mot ; bientôt une vive émotion venait nous saisir, elle croissait de moment en moment. Nos larmes coulaient ; enfin, mille cris d'admiration s'échappaient à la fois de nos bouches, et la salle était ébranlée par les applaudissemens de l'assemblée entière. Que ceux d'entre vous qui ont assisté à ces représentations, consultent leurs souvenirs, ils avoueront que je n'ai point exagéré le tableau. Et le soir, en regagnant notre modeste retraite, nous répétions avec chaleur les vers les plus saillans que nous venions d'entendre ; nous cherchions à imiter le ton du grand acteur qui les avait prononcés. Que d'heures rapides et douces se sont ainsi écoulées ! Quelle reconnaissance j'en ai toujours conservée pour les auteurs qui me les ont procurées ! Le charme qu'ils répandaient sur nos soirées n'était pas le seul avantage que nous leur devions ; ils avaient un autre mérite bien supérieur ; ils agrandissaient nos idées, élevaient nos sentimens, nous faisaient admirer

les actions louables et généreuses, et chérir la vertu.

Pourrions-nous oublier les momens délicieux que nous avons si souvent passés avec nos auteurs comiques? Les traits piquans, les saillies spirituelles et de bon goût, la gaîté intarissable dont ils étincellent, dissipent les idées tristes et sombres qui viennent quelquefois nous assaillir; ils disposent à la bonne humeur, ils éclaircissent les fronts les plus nébuleux, ils excitent ce rire franc et communicatif qui éclate en explosions bruyantes, et qui fait tant de bien. Si j'avais l'honneur d'être médecin, il est des malades auxquels je n'ordonnerais pas d'autre remède que la lecture ou la représentation d'une bonne comédie. Je suis bien trompé si ce remède n'a pas été quelquefois employé avec succès. Ce n'est pas à vous, Messieurs, qu'il est nécessaire de faire sentir quelles leçons se trouvent renfermées dans ces ouvrages charmans, dont le seul but apparent est de nous égayer. Il n'est aucun de vous, qui, en applaudissant à la peinture fidèle des travers et des ridicules de la société, n'ait reconnu la vérité de cette devise de la comédie : *Castigat ridendo mores.*

Qui de nous n'a pas lu et relu vingt fois

[illegible] cet ouvrage inspiré [illegible], ce divin Téléma-[illegible] pour l'éducation d'un [illegible], pour toutes les con-[illegible] des exemples et des pré-[illegible]

[illegible] n'a pas aussi puisé des leçons [illegible] chefs-d'œuvre de finesse et de [illegible] malice et de bonhomie dont l'au-[illegible] amuse et nous instruit, en mettant [illegible] et en faisant parler des animaux?

La plupart de nos bons romans, sans oc-[illegible] dans l'estime des lecteurs un rang aussi [illegible] que la littérature dramatique, ne nous [illegible]-ils pas une partie de ses avantages?

Les uns, par une fable attachante, par une peinture savante du cœur humain, nous émeu-vent, nous intéressent, nous font verser de [illegible] larmes. Les autres, par leurs détails plaisans et ingénieux, par la vérité des por-traits et des caractères qu'ils nous retracent, par le ridicule qu'ils jettent sur nos faiblesses, nous procurent les plus agréables distractions, et sont loin d'être pour nous sans utilité. C'est par là que Gilblas a mérité d'être placé auprès de nos meilleures comédies.

Si nous parcourions de la même manière toutes les branches de la littérature française,

nous verrions que, dans toutes, les auteurs dignes d'être proposés pour modèles se sont appliqués à être utiles à leurs contemporains autant qu'à leur plaire. Leurs écrits ont exercé sur les mœurs et le caractère de notre nation la plus heureuse influence. Ils ont contribué plus que toute autre chose à nous mériter cette réputation de courtoisie, d'élégance et d'urbanité qui n'est pas notre gloire la moins précieuse, et qui a concouru avec les traits d'héroïsme de notre histoire militaire, à faire du peuple français le premier peuple du monde.

Après avoir arrêté un moment notre vue sur le tableau riant que présente notre ancienne littérature, jetons les yeux sur le tableau bien différent que nous offre la littérature actuelle.

Lorsque J. J. Rousseau a composé, contre les sciences et les arts, cette boutade éloquente qui lui a valu tant de critiques et de réfutations, on croyait généralement que ce grand écrivain n'avait cherché qu'à se singulariser, en soutenant un paradoxe bizarre qui prêtait à de brillantes déclamations. La plupart des littérateurs de nos jours semblent avoir pris à tâche de justifier son opinion, qui naguère encore paraissait si étrange. Ces

avec un nouveau plaisir cet [illegible]
par la sagesse et les grâces. [illegible] roient
que qui fut composé po[illegible] le de
prince, et qui contient [illegible] ure des
ditions de la vie, des [illegible] nous
ceptes admirables? [illegible] nous font

Qui de nous n'a [illegible] siècles de
dans ces petits ch[illegible] des Bossuet,
naïveté, de mal[illegible] des Racine, est
teur nous amu[illegible] rampe terre
en scène et [illegible] Le [illegible] eur est tout

La plup[illegible] donner de la cou-
euper da[illegible] se surchargent d'épi-
élevé [illegible] et de figures outrées.
prés[illegible] ridicules dont
[illegible] se mettent
p[illegible] s'éloigner du natu-
[illegible] travestissent
[illegible] mécon-
[illegible] eux ce que le
[illegible] d'un savant de
[illegible]
[illegible] répond à
[illegible] créé une
[illegible] des caractères
[illegible] Peu soucieux
[illegible] et de toucher notre
[illegible] adroitement préparées

...pées avec art, ils ne cherchent qu'à ...ndre, à nous étourdir, à nous ... des événemens inattendus, ..., impossibles.

...! ô Molière! quels seraient ...ement et votre affliction, si, rap... à coup à la vie, vous assistiez à la ...sentation des chefs-d'œuvre de vos suc...sseurs! Où sont ces vers sublimes, ces pensées généreuses qui faisaient verser des larmes au grand Condé? Que sont devenues ces scènes délicieuses où les mœurs de toutes les classes de la société étaient peintes avec tant de profondeur, de finesse et de vérité?

En sortant aujourd'hui de nos théâtres, quelles pensées a-t-on retenues? quels sentimens en a-t-on rapportés? Si vous avez vu ce qu'on appelle une tragédie, vous revenez mécontent, le cœur triste et serré, la tête remplie d'idées sombres et lugubres. Vous ne voyez partout que du sang, des échafauds, des bourreaux, des cimetières, des cercueils. Il faut la nuit toute entière pour chasser les noires vapeurs dont ces images funèbres ont obscurci votre cerveau : heureux si, au milieu de votre sommeil, un affreux cauchemar ne vient pas vous saisir, et prolonger le supplice que vous avez subi pendant que vous étiez éveillé!

[illegible] comédie elle-même n'inspire pas des [illegible] plus riantes. Si, de temps en temps, quelques lueurs de gaîté, quelques rares plaisanteries viennent exciter un moment d'hilarité, le rire qui commençait à naître est bientôt comprimé par une scène lamentable. Mais, que dis-je? la comédie n'existe plus, elle a cédé la place au drame bourgeois. Ce drame a envahi la scène française, et il a fait dans son genre les mêmes progrès que la tragédie. Ce n'est plus le drame de Lachaussée, de Diderot, de Sédaine. Il veut du sang et non des larmes. Son dénouement obligé est le suicide. Tantôt le héros se frappe d'un poignard, tantôt il se brûle la cervelle d'un coup de pistolet, tantôt il met un terme à ses malheurs en se précipitant dans les flots. J'ai vu des héroïnes se jeter par une fenêtre, j'en ai vu d'autres préférer le poison. Enfin, le dénouement ne varie jamais que par le genre de mort.

Ce drame cynique et effronté a foulé aux pieds ce précepte du législateur de notre Parnasse :

> Il est certains objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille et dérober aux yeux.

On ne peut, sans les avoir vus, se former une idée de la crudité des tableaux qu'il offre

au spectateur. Il l'introduit dans les lieux de débauche et de prostitution. Il fait entendre à son oreille le langage de ces lieux immondes. La nature abjecte et dégradée est celle dont il affectionne surtout la peinture. Ses personnages n'inspirent que le mépris et le dégoût. Ils rabaissent tellement l'humanité, qu'ils feraient rougir d'être homme, si l'on n'était pas convaincu que de pareils êtres ne sont que des exceptions.

L'imagination de nos romanciers n'est pas moins sombre que celle de nos auteurs dramatiques. On dirait qu'ils ne puisent leurs inspirations qu'au milieu des tombeaux. Vous voulez vous distraire d'un travail sérieux par une lecture attachante; vous ouvrez un roman, qu'y voyez-vous? des scènes de meurtre et de désespoir, dans lesquelles la vertu aux prises avec le vice finit toujours par succomber. L'amour n'est plus ce qu'il était autrefois; c'est aujourd'hui une passion fougueuse, frénétique, qui conduit toujours et nécessairement à la démence ou au crime. Autrefois, la conclusion banale de tous les romans était le mariage, aujourd'hui c'est la mort. Sur vingt héroïnes, ornées des plus rares qualités, vous en trouverez à peine une seule qui ne soit condamnée à périr misérablement.

Vous fermez avec dépit un livre qui vous attriste, au lieu de vous procurer le délassement agréable que vous cherchiez.

On juge ordinairement des mœurs et de la société d'une époque par sa littérature. Si, dans un siècle ou deux, les ouvrages littéraires de nos jours trouvent encore des lecteurs, quelle idée nos descendans auront-ils de nous? Assurément ils en auront une bien fausse; car, sans être optimiste, il est permis de ne pas voir un tableau fidèle de notre siècle dans les horreurs et les monstruosités qu'enfantent chaque jour des imaginations en délire.

Plût à Dieu que cette littérature ne produisît pas sur d'autres un effet plus dangereux que sur moi! Je lui pardonnerais volontiers ses torts et ses imperfections; j'en serais quitte pour lire plus souvent mes auteurs favoris. Elle me ferait apprécier encore davantage leurs beautés; elle augmenterait mon admiration pour eux. Mais par malheur elle exerce l'influence la plus funeste sur une grande partie de la génération actuelle, et je ne puis lui pardonner tout le mal qu'elle fait à beaucoup de jeunes gens d'aujourd'hui. C'est peu de fausser leur goût, de corrompre leur jugement, de les rendre insensibles aux

beautés véritables, elle porte le trouble et le désordre dans leurs têtes ardentes, dans leurs cœurs faciles à exalter; elle les remplit de sentimens exagérés et d idées extravagantes. En leur peignant le monde et la société non tels qu'ils sont, mais tels qu'elle les a inventés, en leur montrant toujours le vice triomphant, la vertu foulée aux pieds, elle leur inspire le mépris et la haine pour cette société, qui ne leur paraît qu'un ramas d'hommes injustes, trompeurs et pervers. Nourris d'une pareille lecture, comment pourraient-ils conserver l'abandon, la franchise et la gaîté de leur âge? Ils deviennent défians, soucieux, moroses. Le présent est pour eux sans attraits, sans plaisirs, sans jouissances. L'avenir ne s'offre à leur imagination que sous des couleurs encore plus rembrunies. Les infortunés prennent en dégoût cette vie dans laquelle ils n'aperçoivent qu'une longue suite de chagrins. Ainsi, Messieurs, cette littérature dangereuse, au lieu de remplir une haute et belle mission, a pour effet de dénaturer le caractère français, de lui ôter cette légèreté, cette douceur, cet enjouement qui en faisaient autrefois le charme, pour leur substituer la mélancolie, l'aigreur, le mécontentement de soi-même et des autres.

Mais ce n'est pas encore son seul tort à mes yeux. Elle en a un autre qui n'est que la conséquence du premier. Elle a contribué à importer chez nous un fléau qui autrefois était relégué chez nos voisins d'outre-mer. Cette maladie cruelle, connue sous le nom de consomption, qui conduit si souvent au suicide, s'est acclimatée en France d'une manière effrayante. Les Anglais l'attribuent à leur atmosphère triste et nébuleuse, qui les dispose au découragement et au marasme; mais nous, habitans du plus beau pays de l'univers, à quoi devons-nous l'imputer? Notre climat est toujours aussi doux, notre air aussi pur, notre soleil aussi brillant; il n'y a que nos idées qui se soient obscurcies. Les observations que j'ai faites sur les suicides sans nombre dont le récit remplit chaque jour les colonnes de nos journaux, les réflexions qu'elles m'ont inspirées, m'ont amené à penser qu'on doit en accuser, avant tout, notre littérature moderne. On ne saurait douter que la lecture de Werther n'ait fait commettre plus d'un suicide. Plus d'une fois, ce livre trop célèbre a été trouvé près du cadavre d'un malheureux qui avait imité son héros. S'il en est ainsi, quel ravage ne doit pas causer cette multitude de romans et de pièces de théâtre qui s'accor-

dent à présenter le suicide comme la chose la plus simple et la plus naturelle, comme la suite presque toujours inévitable des passions malheureuses, qui appellent sur lui l'intérêt et la pitié, et qui lui accordent, pour ainsi dire, les honneurs de la vertu? Nous en voyons tous les jours les résultats déplorables. Un jeune homme est-il contrarié dans ses amours? une jeune fille est-elle abandonnée par un infidèle? un ambitieux voit-il renverser ses projets de fortune et de grandeur par un revers inattendu? ils n'ont pas la force et le courage de supporter leur malheur. Ils n'aperçoivent qu'un seul moyen d'y mettre un terme. Ils ne songent pas que l'avenir est à eux; que le temps est le plus grand des consolateurs; qu'il est peu de maux qu'il ne répare, peu de douleurs qu'il ne calme, peu de blessures qu'il ne guérisse. Aucune considération ne les arrête; ni la crainte du déshonneur, ni les anathèmes de la religion, ni le désespoir de leur famille. Ils font tranquillement et froidement les apprêts de leur mort, comme ils feraient les préparatifs d'un voyage. Quelques charbons allumés les délivrent en un moment de ce qu'ils appellent les tourmens de la vie.

Il n'est aucun de nous qui n'ait donné

quelques regrets à la mémoire d'Escousse et de Lebras, de ces deux jeunes amis que leur éducation et des talens précoces semblaient appeler à de meilleures destinées. Ils étaient l'espoir de leurs parens. Peut-être qu'un jour ils auraient honoré leurs noms et leur pays. L'affreux suicide a borné dès le début la carrière qui s'ouvrait devant eux. Un écrit, dépositaire de leurs dernières pensées, a fait connaître pourquoi ils s'étaient donné la mort. La vie était pour eux un fardeau, parce qu'ils ne pouvaient pas y trouver le bonheur et la gloire qu'ils s'étaient promis. Et ceux qui parlaient ainsi étaient des jeunes gens de vingt ans, qui avaient à peine essayé de la vie, qui venaient d'entrer dans le monde, qui ne l'avaient qu'entrevu, et ne pouvaient le juger que par les livres qu'ils avaient lus ! Il est impossible de méconnaître ici les fruits amers de cette littérature désolante qui étouffe les sentimens de la nature, dessèche le cœur, flétrit le présent, désenchante l'avenir, enlève jusqu'à l'espérance, et ne fait désirer que le néant. Je ne citerai plus qu'une seule de ses victimes. Les journaux nous ont parlé récemment d'un jeune militaire qui a tourné contre lui-même les armes dont il n'aurait dû se servir que contre les ennemis de sa

patrie. Il a déclaré, dans son testament de mort, quelle était la cause de la fatale résolution qu'il a exécutée. Cette cause était le désordre que la littérature actuelle avait mis dans ses idées. En voyant les effets meurtriers qu'elle produit, on n'est pas surpris qu'elle ait déjà attiré l'attention du gouvernement. Si le législateur prend des mesures contre les poisons, pourquoi n'en prendrait-il pas contre un poison d'une nouvelle espèce, poison d'autant plus pernicieux qu'il attaque principalement la fleur de la population? Mais ici les lois seraient impuissantes. Peut-être même qu'au lieu d'être un remède contre la contagion, elles ne feraient qu'en augmenter la force et l'activité. Tel est l'esprit du siècle, qu'il suffirait de défendre le suicide pour doubler le nombre de ses partisans.

Puisqu'il faut recourir à d'autres moyens pour combattre le mal, il est du devoir de toutes les sociétés savantes et de tous les bons citoyens de s'élever contre lui avec énergie. Si leurs protestations universelles parviennent à en délivrer la France, ils auront bien mérité de leur pays.

Pourquoi faut-il que des hommes d'un mérite incontestable aient fait un usage si funeste des brillantes facultés que la nature

leur avait départies? Pourquoi faut-il qu'ils n'aient pas consacré la puissance de leur talent à composer des ouvrages avoués par la raison, utiles à leurs concitoyens et dignes de passer à la postérité? Peut-être n'auraient-ils pas eu besoin de plus d'efforts pour produire des chefs-d'œuvre que pour enfanter des monstres? Ils ont cru que le règne des Racine, des Corneille, des Molière était à jamais passé ; qu'à l'avenir on ne réussirait que par des peintures bizarres, terribles, qui frapperaient vivement les esprits, et exciteraient l'étonnement, l'horreur et l'épouvante. La vogue qu'ils ont d'abord obtenue les a entretenus dans cette erreur. Elle l'a fait partager à d'autres écrivains qui, avec moins de talent, sont venus renchérir encore sur les défauts de leurs modèles.

Mais parmi les auteurs de notre époque, il en est quelques-uns qui ne se sont pas laissé entraîner par le torrent. Grâces leur soient rendues ! On peut leur appliquer justement ces vers de la Henriade :

Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée
Roule au sein furieux d'Amphitrite étonnée
Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs,
Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.

Tôt ou tard ils en recevront la récompense.

Le succès récent des *Enfans d'Édouard*, de *Bertrand et Raton*, et de quelques autres pièces de théâtre que je pourrais citer, prouve que le bon sens, la gaîté, le naturel ne sont pas détrônés sans retour. Le public semble revenir avec plaisir aux ouvrages où brillent quelques étincelles de ces qualités devenues si rares. Il traite avec une faveur marquée les écrivains qui cherchent à rentrer dans la bonne voie. Qu'on lui présente une comédie ou une tragédie qui, sans être irréprochable, contienne quelques-unes des beautés que nous admirons dans Racine ou Molière, je prédis à son auteur un triomphe éclatant; tandis que peut-être le moment n'est pas loin où le genre monstrueux qu'on a applaudi avec fureur, ne sera plus accueilli que par des huées et des sifflets. Puisse cette réaction littéraire que je prévois ne pas tarder trop long-temps à s'accomplir! Je ne cesserai de la hâter de tous mes vœux par amour pour la bonne littérature, et par attachement pour mon pays.

M. Gonod, vice-président, a répondu au récipiendaire par le discours suivant :

Monsieur,

Les applaudissemens que vous venez de recevoir, vous disent mieux que je ne saurais faire, avec quel intérêt nous avons tous entendu le discours, si remarquable, que vous venez de prononcer. Il était impossible d'exprimer avec plus de bonheur des pensées à la fois plus graves et plus justes.

Vous avez peint, Monsieur, comme un homme qui les a senties, les jouissances du cœur et de l'esprit que procure la lecture ou la représentation de ces ouvrages qu'approuvent également la morale et le goût; et vous déplorez bien éloquemment les conséquences du genre monstrueux qui, depuis trop longtemps, a envahi notre littérature, et, à la honte du goût et des mœurs, y a fait de si funestes progrès.

Nous partageons, Monsieur, vos sentimens ; comme vous, nous déplorons ces aberrations de l'art; et, dans son intérêt aussi-bien que dans celui des plus nobles jouissances de l'humanité, nous voudrions que votre voix pût franchir cette enceinte, et être entendue et comprise de tant de jeunes

talens qui, en croyant faire avancer l'art, le font visiblement rétrograder.

Du reste, le mal dont nous nous plaignons, Monsieur, est déjà fort ancien. Plus d'un siècle s'est écoulé depuis que celui que nous avons nommé l'Eschyle français, essaya de substituer l'horreur à la terreur qui avait été, jusqu'à lui, le ressort de la tragédie. Il montra sur la scène Atrée avec une coupe pleine de sang, et fit éprouver un frémissement jusque là inconnu des spectateurs, qui, dès lors, s'accoutumèrent par degré à voir, sans frémir, toute sorte d'atrocités. Voltaire eut beau crier, au nom du goût, qu'il ne fallait pas révolter la nature; du Belloy renchérit sur Crébillon; il alla jusqu'à faire paraître sur la scene un jaloux furieux qui présente à l'épouse qu'il croit infidèle le cœur de l'infortuné Raoul nageant dans le sang. Depuis, est-il forfait, est-il atrocité capables d'épouvanter la nature, qui n'aient été représentés sur le théâtre, aux grands applaudissemens de spectateurs blasés et devenus avides de sensations violentes.

Depuis long-temps aussi les doctrines les plus désastreuses, après s'être furtivement glissées dans les romans, se sont audacieuse-

ment produites au théâtre; et qui n'a vu avec douleur le poëte qui introduisit en quelque sorte la philosophie sur la scène, qui lui fit souvent tenir un si beau langage, qui contribua ainsi à populariser tant de belles maximes et tant de nobles sentimens; qui n'a vu, dis-je, avec douleur, l'auteur de Zaïre et de Mahomet, prêcher lui-même ouvertement ce suicide qui, ainsi que vous l'observez fort bien, Monsieur, semble aujourd'hui s'acclimater parmi nous, et s'être introduit dans nos mœurs. Peut-on s'en étonner lorsque le théâtre a si long-temps retenti de maximes pareilles à celles-ci :

« Les mortels généreux disposent de leur sort....
» De nos voisins altiers imitons la constance ;....
» De la nature humaine ils soutiennent les droits,
» Vivent libres chez eux et meurent à leur choix.
» Un affront leur suffit pour sortir de la vie,
» Et plus que le néant ils craignent l'infamie ;.
» Sachons mourir comme eux........ (1) ».

On ne peut nier, Monsieur, que de pareils exemples, que de pareilles doctrines n'exercent la plus funeste influence sur la moralité, et par conséquent sur le bonheur des hommes, surtout lorsqu'on les produit au théâtrequi, selon l'expression d'un poëte

(1) *L'Orphelin de la Chine*, acte V, scène 5.

du jour, *est devenu pour les multitudes ce qu'était l'église au moyen âge, le lieu attrayant et central*; car, il faut en convenir, le poison renfermé dans les romans, fait de moindres ravages, ne s'adressant qu'à un petit nombre de lecteurs oisifs. Mais « c'est une grande et » sérieuse chose que le théâtre... Le drame » a une mission nationale, une mission so- » ciale, une mission humaine... Il ne faut » pas que la multitude sorte du théâtre sans » emporter avec elle quelque moralité aus- » tère et profonde... Le théâtre est une » chose qui enseigne et qui civilise... La fonc- » tion du poëte dramatique est plus qu'une » magistrature et presque un sacerdoce; il » peut faillir comme homme; comme poëte » il doit être digne, pur et sérieux. »

Qui, Monsieur, a tenu ce langage *digne, pur* et *sérieux*? C'est l'auteur de *Le Roi s'amuse*, et de *Lucrèce Borgia*.

Pour expliquer cette contradiction, qui trop souvent existe entre les principes et la conduite des écrivains, plutôt que pour l'excuser, il faut reconnaître qu'ils sont eux-mêmes soumis à l'influence de la société où ils vivent. A des lecteurs, à des spectateurs corrompus, blasés, et qui demandent toujours du nouveau, *n'en fût-il plus au monde*,

comment feraient-ils goûter des tableaux purs, chastes, et puisés dans la simple nature? comment pourraient-ils, sans recourir aux monstres qu'elle produit trop souvent, éveiller des sentimens, produire des émotions dans des cœurs dégradés et endurcis? comment, d'ailleurs, par l'expression des sentimens et des passions ordinaires, agir sur des imaginations long-temps et fortement ébranlées par de violentes secousses politiques?

Il est donc juste de tenir compte aux écrivains de la nécessité qu'ils subissent, tout en déplorant un état de choses qui présage à tous ceux qui ont étudié l'histoire des diverses littératures, une véritable décadence de l'art et même de la civilisation parmi nous, et annoncerait leur ruine dans un avenir plus ou moins éloigné.

Ce double mal devons-nous le craindre sérieusement? Sous les auspices de la liberté, et avec ce merveilleux instrument que le moyen âge, avant d'expirer, nous a légué pour multiplier, propager, conserver les chefs-d'œuvre de la pensée humaine, ne pouvons-nous pa espérer que le goût du beau et du bon ne désertera jamais notre belle patrie, et que celui de la saine littérature se perpétuera avec les œuvres que la presse et le temps ont

consacrées? Ce serait une pensée douce et consolante, mais ce pourrait bien n'être qu'une illusion.

Toutefois, il est du devoir de quiconque aime son pays, aime ses semblables, de lutter avec constance, avec énergie, contre les prétentions et les envahissemens toujours croistans du mauvais goût, avant-coureur de la barbarie, quand ce ne serait que pour en retarder les progrès.

C'est ce que paraissent avoir généralement compris aujourd'hui presque toutes les sociétés littéraires, et plusieurs des organes les plus accrédités de la publicité. Vous vous êtes, Monsieur, associé à cette lutte courageuse. Pouvait-on attendre autre chose de l'homme d'esprit et de goût, qui, tout jeune encore, débuta dans la carrière des lettres par une de ces productions que l'on peut avouer dans l'âge mûr. Plusieurs d'entre nous, Monsieur, se souviennent d'avoir, il y a plus de vingt ans, applaudi la pièce dont vous parlez avec tant de modestie, mais qui obtint sur le théâtre de l'Odéon un succès incontesté et durable, et annonçait déjà les théories sages que vous avez développées aujourd'hui à notre grande satisfaction.

Après cela, ne demandez pas, Monsieur,

quels sont vos titres à être admis parmi nous. D'ailleurs les prétentions aux noms de savans, de poëtes, d'auteurs, nous sont tout-à-fait étrangères. Nul de nous n'aspire à tant d'honneur ; mais mettre en commun nos faibles lumières, réveiller un peu le goût des lettres, des arts, ainsi que celui des recherches scientifiques et historiques, qui annoblissent l'homme et embellissent son existence, exciter, autant que possible, ou entretenir le feu de l'émulation dans la jeunesse de ce pays : voilà notre but ; et, pour nous aider à l'atteindre, nous appelons à nous tous ceux en qui nous voyons la volonté et les moyens d'y concourir. Telle est la pensée qui dirige nos choix ; et celui que nous avons fait de vous, Monsieur, ne démentira pas mes paroles.

STATUE ROMAINE,

Découverte, en 1833, entre Veyre et Authezat, avec une tête de Mercure.

NOTICE, par P. P. MATHIEU, Professeur de troisième au collége royal, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.

L'ARCHÉOLOGIE doit presque toujours ses découvertes au hasard. En 1833, des ouvriers

de la Sauvetas exhumèrent, entre Veyre et Authezat (1), parmi des décombres enfouis depuis des siècles, une grande Statue représentant une femme, et une grosse tête de Mercure ayant le nez cassé. La Statue est habillée en romaine ; elle pèse au moins 500 kilogrammes. Persuadés qu'ils avaient, là, l'effi-

(1) C'est sur la légère convexité qu'on voit à cinquante pas au Sud-Ouest du pont établi sur le canal de desséchement de la Narse, à la droite et à quelques mètres du point où s'embranche la nouvelle route de Champeix avec la grande route de Clermont à Issoire. J'insiste sur la détermination de cet endroit, parce que ce ne sont pas les seuls objets qui y aient été enfouis. Sans parler des grès taillés, des murs en compartimens, des espaces pavés en grosses briques, que les ouvriers y rencontrèrent ce jour-là, l'un d'eux y avait déjà trouvé des flacons carrés en verre vert, des vases en argile rouge élégamment façonnés et d'une pâte très-fine. Je les ai vus chez M. Monestier à la Sauvetas ; il y en a de grands et de petits ; tous, sans avoir la même forme, sont généralement bien conservés C'est de la poterie romaine, ou plutôt fabriquée sous la domination romaine, et sortie des ateliers de Lezoux, comme on peut s'en convaincre en la comparant avec quelques pièces semblables de la belle collection de M. Constantias. Je dois ajouter que M. Quesne, notaire à la Sauvetas, m'a envoyé un assez gros tronçon de chêne ou de châtaignier, dans un état parfait de pétrification ; il a été retiré d'un champ voisin de celui où gisait la statue. Sa forme annonce qu'il était employé dans une construction. Car, outre le temple dont je parle dans cette Notice, il est évident qu'il y avait encore un établissement privé ou public. Etait-ce une de ces hôtelleries qui se trouvaient sur les voies stratégiques, et qu'on nommait *Mansiones* ? L'étendue de terrain sur lequel on rencontre, de ce côté, des débris d'édifices, semble donner à cette conjecture le caractère d'une vérité historique.

gie d'une Madone, ils la destinaient à remplir une niche dans l'église du village, qui est l'ancienne chapelle de la commanderie, quand M. l'abbé Marnat, informé que ces deux objets ont été trouvés dans sa propriété, les envoie chercher, et les fait déposer, à Veyre, dans son jardin. C'est là que je les ai vus. Ils sont en grès blanc, et proviennent, sans doute, des carrières de Montpérou, comme le pensent M. Lecoq et M. l'abbé Croizet.

Le dessin et le travail de la Statue sont d'une belle exécution; sa pose noble et majestueuse, et le bel état de conservation dans lequel elle nous est parvenue, font vivement regretter qu'elle soit brisée dans la partie inférieure. Il lui manque les pieds, l'extrémité des jambes et le fragment de draperie qui les recouvrait. Malgré cette mutilation, il lui reste encore un mètre cinquante centimètres de hauteur. Il paraît qu'on la voyait à distance et à une certaine élévation : elle se présentait en trois quarts et par le flanc droit. Le corps porte sur la jambe gauche; l'autre, en repos, fléchit négligemment au genou, et commence à se dessiner sous les ondulations d'un ample vêtement.

La tête, en ronde-bosse, est coiffée en cheveux; seulement un bandeau ou diadême

assez apparent, serre, autour des tempes, la chevelure dont plusieurs tresses ou touffes saillantes descendent, par étages, de chaque côté, jusqu'aux os maxillaires. Exclusivement à l'usage des matrones, ce bandeau se nouait par derrière, et l'on en laissait tomber les bouts de côté et d'autre. Ici, ils sont cachés sous un pan de manteau, qui remonte sur la tête, et la couvre comme un voile rejeté en arrière et flottant sur les épaules.

La tunique, remarquable par sa légèreté, est de celles qu'on appelait RALLA ou RARA, parce que le tissu en était clair. Les manches couvrent à peine les coudes. Le brasdroit, nu dans les trois quarts de sa longueur, descend, avec aisance, le long du fémur, et la main, qui suit l'inflexion de la jambe, saisit, entre le pouce et l'index, plusieurs plis du manteau, qui vont, en contournant l'abdomen, passer sur le poignet gauche, d'où ils retombent, de l'autre côté, en draperie jusqu'à la brisure.

Comme la tunique était le vêtement extérieur des femmes, et qu'elle avait une grande ampleur, une ceinture, *strophium*, la ramenait autour du buste, et accusait ainsi une forme qu'on était fière de montrer, quand elle avait quelque grâce. On attachait

tant d'importance à ce futile avantage, que les mères, dit un comique du temps, s'efforçaient d'abattre les épaules de leurs jeunes filles et de leur rétrécir la poitrine, afin qu'elles eussent une taille élancée. «S'en trouve-t-il quelqu'une, continue-t-il, qui ait un peu trop d'embonpoint, on dit que c'est un athlète; on lui retranche de sa nourriture, et, en dépit de la meilleure constitution, elle devient, par excès de soins, effilée comme un roseau.» Térence ne se serait pas exprimé de la sorte, s'il eût parlé du personnage que représente notre Statue. Elle a, il faut en convenir, une tournure un peu athlétique; la ceinture, quoiqu'à demi cachée sous les ondoiemens supérieurs du corsage, fait, au premier coup d'œil, naître cette réflexion. C'était le défaut du modèle; mais en voici d'exécution.

Bien qu'à Rome le luxe eût placé les boucles et les pendans au nombre des ornemens indispensables à la toilette, ce qui faisait dire à Sénèque qu'une femme portait quelquefois deux ou trois patrimoines pendus à ses oreilles, la Statue de Veyre n'en a point. Le collier, dont les perles, s'écriait saint Jérôme, devaient servir d'égide au cœur des chrétiennes, manque également. Cette omission est d'autant plus frappante, que les pay-

mmes mêmes de la Gaule Transpadane en avaient, selon Pline, en boules de succin. Toutefois l'artiste n'a pas oublié le symbole de l'indissolubilité de l'hymen, l'anneau, que le fiancé donnait pour gage de sa promesse à sa future, et que celle-ci portait au quatrième doigt de la main gauche, à cause, disait-on, de la veine qui, de ce doigt, communique directement au cœur. Une légère brisure circulaire en atteste ici l'existence. S'il a été emporté en même temps que l'attribut qui se trouvait dans la main gauche, le bras droit conserve encore un énorme bracelet rond; ce qui suppose, dans le dessin, les autres accessoires; mais il sera difficile de rien conclure de cette grosse boucle qui brillait plus ou moins riche sur le poignet du guerrier et du Céladon comme sur celui de l'impératrice et de la courtisane.

Comme le bon ton exigeait, à Rome, d'aller ordinairement nu-tête, on se couvrait de son manteau pour se garantir du soleil, du froid et de la pluie. Il existe des bronzes de Faustine la jeune, de Salonine et d'un grand nombre d'autres, sur lesquels elles paraissent voilées comme l'est la Statue de Veyre. Cet usage d'aller nu-tête ne doit pas étonner, quand on sait que la coiffure d'une femme

étincelait de l'éclat des rubis et des perles de l'Orient, et que la main d'une esclave industrieuse épuisait toutes les ressources de la coquetterie, pour relever en boucles, en dômes, en tresses mêlées d'or et de soie, la chevelure de sa maîtresse. Cela nous explique pourquoi les dames romaines ne faisaient porter souvent le pan du manteau que sur l'extrémité de la coiffure, de même qu'en France on laisse échapper un bout du schall pour découvrir une taille svelte. Ce goût pour la parure, qui inspira de si beaux vers à la muse d'Ovide, et, plus tard, une éloquente élégie à la vigoureuse indignation de saint Grégoire de Nazianze, ce goût tenait à la condition des femmes : il doit, aux yeux de la philosophie, trouver une excuse puissante dans une législation qui méconnaissait les droits les plus saints de l'humanité. Esclave des volontés du mari, et souvent victime de ses caprices, une femme, que la loi ne protégeait qu'à demi, et qu'elle considérait à peu près comme objet mobilier, cherchait, dans l'art, les moyens d'échapper à cette injustice de la civilisation. Elle ne pouvait régner sous le toit domestique que par les charmes de la beauté et les autres apanages de son sexe. Aussi les cosmétiques furent-ils,

sous l'empire, d'un usage général. Le minium, la céruse, la craie servirent *à réparer des ans l'irréparable outrage.* Fabulla, dit Martial, a peur de la pluie, et Sabella du soleil; on en vint même jusqu'à s'interdire la faculté de se moucher et de cracher en public. Un rhume retenait une romaine dans son appartement, et pouvait devenir une cause de divorce. Juvénal parle d'un époux qui fait signifier à sa femme l'ordre de sortir de la maison, parce qu'elle avait le défaut de se moucher trop souvent : « Faites votre paquet, Madame, partez : il nous faut un nez sec. »

Maintenant que j'ai décrit cette intéressante Statue, on me permettra, j'espère, quelques conjectures sur l'époque de son érection, sur le personnage qu'elle représente, et sur le lieu d'où elle a été retirée.

Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de préciser une date. Cependant la beauté du travail, la tunique et le manteau appartiennent évidemment aux temps où la domination romaine faisait fleurir les arts de l'Italie sous le ciel de la Gaule. Avant l'invasion, des figures grotesques, ordinairement nues, telles que le Tireur d'épines qu'on voit au-dessus de la porte d'entrée du Musée du Puy, et des monumens qui n'ont de remar-

quable que leur masse, composent tout l'héritage de ces temps reculés. Après l'établissement du christianisme, vers le milieu du troisième siècle, l'architecture et la sculpture prirent un autre caractère : la pensée religieuse domina dans toutes les productions monumentales; et celle qui nous occupe n'a pas été faite sous cette inspiration. Elle remonte donc à la période qui s'écoula depuis César jusqu'à Valérien. La manière même dont le manteau est relevé, est de la première moitié du deuxième siècle. Plus tard, la mode, aussi capricieuse à Rome qu'à Paris, nous représente les impératrices ou tout entières enveloppées de leur *peplum*, ou voilées du *mafortium*, grand voile qui couvrait la tête et les épaules, et que les vierges chrétiennes adoptèrent dans la primitive église.

D'après ce rapprochement, ne serait-t-il pas permis de croire, avec quelque probabilité, que nous possédons la statue d'une impératrice romaine, représentée sous le vêtement d'une matrone de distinction, et portant, dans la main gauche, le fragment d'un attribut de Diane ou de Cérès? Ces sortes d'inaugurations étaient communes. Montfaucon en cite plusieurs exemples, notamment de la période des Flaviens et des Anto-

nins, ce qui coïncide avec l'époque que je viens d'indiquer. Dans l'opinion d'un peuple simple et confiant, le prestige de la grandeur suffisait pour donner droit à l'apothéose; aussi Vespasien disait-il, en mourant : « Je sens que je deviens dieu. » Les femmes elles-mêmes, par décret du prince, passaient, sans opposition, de la cour impériale à la cour céleste; le ciseau du sculpteur ou le pinceau de l'artiste leur donnait rang, quelquefois pendant leur vie, à côté des immortels; et là, sous les insignes des déesses du premier ordre, elles partageaient avec eux l'encens et les hommages des peuples. En 1776, on découvrit, à Néris, les restes d'un temple dédié aux chefs du gouvernement et à leurs épouses. L'inscription en a été recueillie par Barailon. La voici : *Numinibus Augustorum et Junonibus Vicani Neriomagienses :* A la divinité des empereurs et des impératrices, les habitans du bourg de Néris.

Ne serait-ce pas à quelque cause semblable que l'Auvergne devrait la Statue dont il s'agit? Elle se rattache probablement au souvenir d'un événement local, et voici comment : Parmi les empereurs qui visitèrent cette province, Claude et Adrien sont les seuls qui y aient laissé des monumens durables de leur

munificence. On sait que ce dernier vint dans la Gaule, l'an 120 ou 121 de l'ère vulgaire. « Nul prince, dit Crévier, ne paraît avoir égalé Adrien pour la multitude et la magnificence des ouvrages publics. Il visita toutes les provinces de l'empire, et il n'est presque aucune ville où il n'ait laissé des preuves subsistantes de son attention aux avantages et à la commodité des habitans. Il réparait les anciens édifices, il en construisait de nouveaux, des bains, des aqueducs, des ports, etc. » En effet, la colonne qui porte son nom, à Pérignat, nous atteste que l'Auvergne eut part à ses bienfaits. Dès-lors y aurait-il invraisemblance à lui attribuer quelques travaux d'art dans le bassin de la Sauvetas, dont une partie gisait, comme naguère Sarliève et Randane, sous des eaux croupissantes ? Une tentative d'assainissement était bien dans les goûts d'Adrien. L'hypothèse en est d'autant moins hasardée, que la voie stratégique, qui passait à Authezat, fut réparée, environ un siècle plus tard, sur la lisière du Velay, par les deux Maximins.

Si à ces considérations nous ajoutons qu'après avoir bâti la Maison Carrée de Nîmes à l'honneur de Plotine, sa bienfaitrice, il fit une divinité de Sabine, sa femme, en recon-

naissance, non pas des douceurs de son hymen, car jamais union ne fut plus malheureuse, mais de la couronne que lui avait apportée en dot la petite-nièce de Trajan, nous trouverons peut-être le mot de notre énigme. Un prince qui dressait des tombeaux aux chiens et aux chevaux qu'il aimait, pouvait bien accorder des autels à sa femme. Je n'étaierai pas cette assertion de la conformité du costume que porte notre Statue avec celui de deux autres effigies de Sabine, dont le P. de Montfaucon a donné les dessins, parce que la comparaison est facile pour quiconque voudra la faire; j'ajouterai seulement que l'état de conservation où elle nous est parvenue, dénote assez qu'elle ne fut pas abattue très-long-temps après son érection. On ne pourrait pas en dire autant de celle de Mercure, si l'on en juge par la tête que nous connaissons.

Je m'explique. Ensevelis dans un même lieu, ces deux monumens figuraient ensemble; ils ont dû, lors de la prédication de saint Austremoine, subir la destinée de tout ce qui appartenait à l'idolâtrie, alors que les bois sacrés, les idoles, les sanctuaires où s'accomplissaient, au fond des forêts, les hor-r... les mystères du druidisme, furent coupés,

renversés, détruits. « Les citoyens d'Auvergne, dit le biographe de saint Austremoine, traduit et cité par Savaron, catéchisés en la créance chrétienne, détruisaient en 262 et 263, les temples et les autels auxquels, deparavant, ils avaient sacrifié aux démons. » Qu'on se figure alors l'enthousiasme des néophytes; qu'on se les représente dans un de ces paroxysmes de ferveur, lorsqu'ils brisaient une vieille idole, et l'on s'expliquera pourquoi Mercure, antique divinité des Celtes, dut, indépendamment de sa configuration et de son attitude aérienne, être impitoyablement mutilé, tandis qu'ils ne virent dans le simulacre, debout à ses côtés, qu'une espèce de monument votif.

Il n'est pas besoin, je crois, de chercher d'autre date ni d'autre motif pour expliquer ces mutilations. On pourrait m'objecter les ravages de Chrocus; mais, quand ce barbare féroce parcourait l'Auvergne, la torche d'une main et le glaive de l'autre, il y avait déjà un siècle et demi que le christianisme y florissait. Dans cet intervalle, les monumens sacrés du paganisme avaient successivement disparu, ou étaient convertis en églises, comme paraît l'avoir été celui où se montraient nos deux Statues : car, Mercure, di-

vinité très- révérée de nos pères, ainsi que l'observe César, ne pouvait être placé que dans un temple ou *sacellum*, de ceux qu'on lui érigeait sur les grands chemins ou sur les marchés publics dont il était le protecteur. Nul doute que ce *sacellum* ne s'élevât sur la voie romaine qui, de la capitale du Velay, descendait à la capitale de l'Auvergne, au point où débouchait le chemin de communication avec la ville ou grosse bourgade gauloise de Soulasse. La preuve matérielle de son existence, ce sont les murs, les pavés, les urnes et tous les autres objets qu'on y a mis au jour, sans parler de ce qu'une nouvelle fouille pourrait encore nous révéler. D'un autre côté, il suffirait pour motiver l'idée d'une enceinte, d'observer les sculptures de la Statue; elles sont toutes sur le devant: la partie postérieure est à peine dégrossie. L'hypothèse de la conversion de cet édifice en église, reposerait sur la découverte, en cet endroit, de sept squelettes humains, rangés côte à côte et enfermés dans des bières dont on a trouvé tous les clous suivant la direction des planches.

D'aileurs, s'il faut avoir égard aux traditions populaires, il y aurait eu, près d'Authezat, un temple où les païens offraient leurs

sacrifices, et, dans la plaine, une ville appelée Rousselet. De pareilles assertions ne sont pas d'un grand poids dans la balance de la critique; cependant il est bon de ne pas les rejeter sans examen. S'il est vrai que tous les souvenirs s'altèrent en traversant les générations, ceux qui tiennent aux croyances religieuses, parce qu'ils se rattachent à l'espoir instinctif d'une autre vie, jettent dans le cœur humain de plus profondes racines et se sauvent presque toujours du naufrage des temps. D'après ces idées, le *sacellum* ne se serait-il pas conservé, sous une invocation plus réelle, dans le petit oratoire carré qu'on voit à Authezat sur le bord de la grande route? Bien qu'à trois hectomètres environ de l'emplacement du temple de Mercure, la petite chapelle vient à l'appui de cette vérité, que les fondateurs du christianisme, convaincus qu'il n'est pas de puissance humaine capable de détruire, sans transition, des usages séculaires, reproduisirent, sous la forme ordinaire, des objets sensibles qui devaient, par une pente douce, ramener les esprits aux pratiques de la liturgie catholique; c'était le plus sûr moyen de porter coup à la doctrine des mythes anciens, et d'introduire, sans secousse, la religion qui a régénéré la

terre. Combien d'églises, en France, ont été des temples consacrés aux idoles! La cathédrale de Clermont est probablement construite en partie et à la place des débris du fameux temple Wasso.

Quant à la ville de Rousselet, son existence me paraît bien problématique. Les murs, les tuiles à gros rebords, les ustensiles que les cultivateurs découvrent, çà et là, dans la plaine, sont, il est vrai, des faits étonnans à côté du silence des écrivains, et surtout de Sidoine et de Grégoire-de-Tours; mais il y a, sans doute, erreur dans l'acception du mot Ville; cette expression doit être ici la traduction de *Villa*. Le vaste bassin de la Sauvetas, couronné de riches côteaux, terminé au Nord-Ouest par un grand lac, et arrosé, au Sud, par des sources abondantes, réunissait tous les agrémens que les Romains aimaient à voir groupés autour de leurs maisons de campagne. Si j'ajoute que, près des sources, le bas du côteau qui domine, au Midi, toute la plaine, a retenu le nom de ville, et qu'on y rencontre des fragments de marbre, de la poterie et d'autres débris d'édifice, j'aurai peut-être résolu le problème. L'habitation ne pouvait être dans un site plus agréable. On sait d'ailleurs quelle étendue

embrassaient en jardins, en bosquets, en thermes, en bâtimens, ces sortes de lieux de plaisance. *Villæ in modum provinciarum* nos villa ressemblent à des provinces, dit Ammien Marcellin. Elles étaient ordinairement à la proximité d'une grande route; et j'en ai déjà signalé une dans le voisinage.

Voilà bien des conjectures sur un sujet enveloppé de tant d'obscurité, et sur lequel l'histoire ne jette qu'une lueur incertaine! Mais, dussent-elles tomber devant quelque autre découverte, on me les pardonnera, j'espère, en considération du sentiment qui m'a guidé, celui de mettre, au moins, sur la voie de la vérité, si je ne l'ai pas suivie moi-même. Que pouvais-je faire, sans fil conducteur, sans emblème, sans inscription? Cependant il était utile de porter à la connaissance de mes compatriotes un monument qui a déjà fixé les regards de quelques membres étrangers de la Société géologique : ils l'ont dessiné; et des copies de ce dessin ornent, sans doute, en ce moment, les cabinets des antiquaires de Paris et de Londres, tandis que l'original a été, jusqu'à ce jour, à peine connu en Auvergne.

N. *B*. Un membre de l'Académie, M. Thévenot, qui réunit à la littérature le talent du dessinateur, a bien voulu enrichir cette Notice du dessin lithographié de la Statue. On le trouvera à la fin de ce cahier.

M. Le Camus, ancien élève de l'Ecole polytechnique, et receveur particulier des finances à Riom, élu membre de l'Académie, dans la séance du 5 février 1835, a lu le discours qui suit :

Quand parmi vous, Messieurs, vous m'avez donné place,
Sur le bruit indiscret d'un essai sur Horace,
Encor tout étourdi de cet excès d'honneur
Qui m'est venu chercher, moi, pauvre traducteur,
Réclamé par Barème et les lois de finance,
Avec le doux tribut de ma reconnaissance,
Je vous apporte encore, en toute humilité,
L'aveu naïf et franc de mon indignité.
Que puis-je, membre obscur de votre Académie?
Il m'en souvient, j'aimai la douce poésie;
De nos chantres divins, jeune enfant de Paris,
Nuit et jour feuilletant, dévorant les écrits,
Mêlant l'eau du Pont-Neuf au nectar de Surène,
Je croyais m'enivrer aux sources d'Hippocrène ;
Et je faisais des vers, et je vivais heureux,
Et la gloire et l'amour souriaient à mes vœux.
Tout changea : les devoirs sont venus avec l'âge,
Et l'art des financiers vit mon apprentissage ;
Me voici tel enfin que les bureaux m'ont fait,
Travaillant en silence aux gloires du budget.
Aussi-bien si j'avais, écrivain famélique,
Poursuivi follement la palme poétique,
Quels mécomptes pour moi, que de regrets amers !
Nous avons renié le culte des beaux vers;
Boileau n'a plus de temple et ne rend plus d'oracles;

D'autres dieux sont venus... Attendons leurs miracles :
Racine est bien passé..... ; le café restera.
De la perte du goût qui nous consolera ?
Au milieu des débris de ce vaste naufrage,
Sur un esquif léger faut-il braver l'orage,
Lorsqu'aux chants novateurs Paris s'étourdissant,
Sur la foi du Progrès, s'abandonne au torrent ?
Depuis long-temps Paris à nos destins préside ;
De nos mœurs, de nos rois c'est Paris qui décide :
Ce n'est plus seulement la forme d'un chapeau,
La coupe d'une robe, ou le ruban nouveau
Qu'à la mode, en Province, impose la grand'ville.
De nos départemens si le bourgeois tranquille
Épelle, au coin du feu, les droits du citoyen,
Ou bâtit un procès sur un mur mitoyen,
Tout à coup son journal, à l'heure accoutumée,
Lui dit que Bonaparte a perdu son armée ;
Que les chefs ont trahi ; que l'empereur François,
Étrange conquérant ! nous dicte enfin des lois ;
Que tout va pour le mieux, depuis que les Cosaques
Ont, près de notre Louvre, élevé leurs baraques.
O patrie ! ô douleur ! ce fut donc vainement
Que protesta si haut notre courage enfant,
Lorsqu'aux doctes leçons des Lagrange et des Monge,
Tous arrachés soudain, par un horrible songe
Qui nous montrait la France en proie à ses malheurs,
Et notre saint drapeau, veuf de ses trois couleurs,
Nous courions, amoureux de vengeance et de guerre,
Du dernier mot des rois allumer le tonnerre :
L'airain brûlant servit notre jeune courroux ;
Le donjon de Vincenne applaudit à nos coups,
Et du sang des Germains vit ses champs plus fertiles.

Nous combattions trois cents... à d'autres Thermopyles !
Ah ! si derrière nous Paris s'était levé,
Par la main de ses fils Paris était sauvé !
Aux barbares du nord notre haine unanime
Eût creusé, sous ses murs, un effroyable abîme;
Un seul n'eût pas resté, parmi tant de soldats,
Pour porter jusqu'au Rhin le récit des combats.
Il nous fallut céder : leurs innombrables hordes
S'éclairaient, dans leur marche, au feu de nos discordes;
Ces héros, froids buveurs du Danube et du Don,
Semblaient, en avançant, implorer leur pardon;
De revers en revers ils fuyaient..... vers la gloire.
J'ai vu légitimés ces fils de la victoire
Sous de lâches lauriers cacher leurs fronts honteux,
Et devant nous vaincus n'oser lever les yeux.
Eh bien ! Paris tombant, la France était conquise;
En vain de notre armée indignée, et surprise,
Encor le fer en main, d'abdiquer ses grandeurs,
Les rives de la Loire écoutaient les douleurs.
Comme elle a protesté sous le knout du Cosaque,
Nous aussi protestons, aujourd'hui qu'on attaque
Les noms chers à la France, et partout révérés,
Que depuis deux cents ans la gloire a consacrés.
A nos dieux en déroute, à Racine, à Molière
Offrons une retraite amie, hospitalière;
Pascal de son berceau leur fera les honneurs.
Peut-être verrons-nous bientôt des jours meilleurs.
En attendant, Messieurs, que dans la capitale
Un goût plus pur ait fait justice du scandale,
Suivez avec amour vos paisibles travaux;
Evoquez les esprits des antiques châteaux;
Cherchez dans la poussière, au milieu des ruines,

De vos lois, de vos mœurs les nobles origines;
Fouillez avec respect ce sol où nos aïeux
Osèrent arrêter César victorieux,
Quand de nos libertés la dernière étincelle
Brillait encore au front de l'Auvergne fidèle;
Des siècles écoulés avant les premiers jours,
Sur les pas de Cuvier, qu'on remonte le cours.
Esprit vaste et profond, dont les savans ouvrages
Ont, loin derrière nous perçant la nuit des âges,
Du globe, rajeuni par ses hôtes nouveaux,
Par delà six mille ans débrouillé le chaos;
Toi qui, reconnaissant les faits seuls pour arbitres,
Dans le sein de la terre as retrouvé ses titres,
Alors que, d'un œil froid, tu poursuivais en vain
Sur le sol primitif les pas du genre humain,
Que, rendant l'existence aux ossemens antiques,
Tu semblais leur prêter des formes fantastiques
Dont ton génie exact nous démontrait les lois,
Et que l'affreux mammouth, renaissant à ta voix,
En l'absence de l'homme, ébauche encor grossière
Revendiquait ses droits, et l'empire et la terre;
Cuvier, que ton flambeau nous guide à sa lueur;
Arrache sur nos fronts le bandeau de l'erreur;
Que des volcans éteints la cendre refroidie
Du sol arvernien nous dise l'incendie;
De la terre avec nous sonde la profondeur,
Et sois du monde ancien le second créateur.

Mais c'est encore peu : d'autres soins vous attendent.
Le riche, l'indigent ensemble vous demandent
Que la science enfin réponde à leurs besoins.
Depuis que l'on sait plus, faudra-t-il jouir moins?
Ah! consultez vos cœurs, et songez au bien-être

De ce peuple, fidèle aux lieux qui l'ont vu naître ;
Qui, sans cesse courbé sous de rudes labeurs,
Féconde à peine un champ que baignent ses sueurs.
Pour qu'il soit plus heureux montrez-lui la lumière ;
De son maillot natif déchirez la lisière ;
Il sera plus humain s'il est moins ignorant :
Non, qu'il faille d'abord, trop tôt l'émancipant,
Sans l'avoir préparé, l'admettre aux saints mystères :
Ne le repaissons point d'inutiles chimères.
Avant de savourer notre drame nouveau,
Et la moralité du conte in-octavo,
Du facile alphabet qu'il goûte la lecture ;
Qu'il puisse, au pied d'un bail, mettre sa signature ;
Que du champ qu'il achète, et qu'il a mesuré,
Il sache ce que vaut chaque mètre quarré.
Vous pourrez, à ce prix, sur la carte de France,
Bien sombre encore, hélas ! éclaircir la nuance
Dont, à l'encre de Chine, et sans ménagement,
Un savant a noirci notre département.
Non contens de chercher sur nos monts, dans nos plaines,
Les routes que foulaient les cohortes romaines,
Faites plus : indiquez à nos blés, à nos vins
Des débouchés plus prompts et de plus sûrs chemins ;
Du commerce agrandi réclamez les largesses ;
Excitez le travail par l'appât des richesses.
Dictés par la science et l'amour du pays,
Vos projets trouveront des promoteurs amis.
De vos dignes élus la voix municipale
Vaincra des préjugés la routine fatale,
Et les arts, l'industrie, éclos par vos efforts,
Sur la belle Limagne épandront leurs trésors.
Moi, parmi vous, Messieurs, inutile confrère,

En Auvergne vivant une vie étrangère,
Je me contenterai de suivre de mes vœux
Vos utiles travaux, vos essais généreux;
Mon cœur, sans jalousie, applaudit à la gloire;
Comme il a ses plaisirs, il aura sa mémoire :
Guidez mes faibles pas; heureux s'il m'est permis
Dans mes juges un jour de trouver des amis.

NOTICE *sur* EMMANUEL *baron* D'AUBIER, *par* *M.* BAYLE-MOUILLARD, *Secrétaire*.

MESSIEURS,

Vous avez perdu cette année le plus ancien de vos collègues; il faisait partie depuis soixante-un ans de l'ancienne ou de la nouvelle Académie, et vous avez justement voulu qu'un dernier hommage fût rendu à la mémoire de celui qui vous avait légué de précieux souvenirs ou d'honorables exemples. Je le remplaçai quand son âge le contraignit à relâcher les liens qui l'unissaient à vous. Dès lors une de ces différences d'opinion que l'on oublie toujours au pied d'un cercueil, ne m'avait pas empêché d'éprouver pour lui une estime profonde; et je me trouve heureux de pouvoir vous transmettre, sans arrière-pensée, toutes les impressions que m'ont fait jadis éprouver ses confidences, de

pouvoir retracer aujourd'hui l'histoire de sa vie puisée toute entière dans des documens authentiques.

Emmanuel d'Aubier naquit le 20 septembre 1749. Fils aîné d'Antoine d'Aubier, avocat du Roi au présidial de Clermont, il descendait d'une famille dont l'ancienneté ne ſut jamais contestée.

Il entra dans l'ordre judiciaire, et devint avocat du Roi avant d'avoir atteint sa majorité. Cette investiture précoce était due à la retraite de son père. Lorsqu'en 1771, à la suite de la suppression des anciens parlemens, un parlement nouveau ſut établi dans nos murs sous le titre de conseil supérieur, le jeune magistrat resta seul au parquet de la sénéchaussée ; et seul, à l'âge de vingt ans, il résista à la magistrature improvisée dont son père faisait pourtant partie. Il ne se soumit à ceux qu'on regardait alors comme des usurpateurs qu'après avoir été condamné à une amende par chaque jour de retard. En 1774, quand les anciennes juridictions ſurent rétablies, les collègues d'Emmanuel d'Aubier le députèrent à Paris pour féliciter le parlement.

Ainsi ses premiers pas dans le monde ſurent marqués par un acte de fidélité. Il embrassa avec le dévouement de son âge la cause

de ces vieux magistrats proscrits par des courtisans. Il lutta pour eux pendant l'orage qui les avait un moment emportés, ne soupçonnant pas encore qu'il combattait pour une puissance révolutionnaire.

Son nom se rattacha ainsi dès le principe à l'histoire judiciaire de notre pays. Plus tard, l'énergie qu'il déploya dans un procès, influa sur le sort de notre magistrature provinciale. Un procès en lui-même est peu de chose, et dans celui dont je dois vous parler, on agitait une question qui nous intéresse fort peu aujourd'hui; il s'agissait de savoir si Antoine d'Aubier était ou n'était pas noble de race.

Mais la vivacité de la lutte fit bientôt perdre de vue le sujet du différent. Ce procès devint le combat à mort d'un homme contre une corporation, et vous savez, Messieurs, combien était alors une corporation, combien peu était un homme.

Dans un Mémoire imprimé, à propos de je ne sais quelle insignifiante contestation soumise à la sénéchaussée, Antoine d'Aubier, père de notre collègue, et alors avocat du Roi honoraire, avait pris un titre de noblesse: son adversaire en demanda la suppression, et, à ce propos, s'engagea un incident. Il fallait

que cette guerre faite à un titre parût alors bien peu fondée, puisque sur quarante-trois avocats inscrits au tableau, pas un seul ne voulut soutenir l'attaque; et le procès allait mourir en naissant, lorsque la cour des aides fut appelée à l'examen du fait par une dénonciation.

La cour des aides était instituée pour juger les difficultés en matière d'impôt, et comme les nobles étaient affranchis de la taille, elle prétendait par suite avoir le droit de juger les questions de noblesse. En conséquence, sans avoir égard à ce que ce litige était déjà pendant en la sénéchaussée, sans s'inquiéter de la production des titres que les parties y avaient faite, des débats commencés, elle se saisit de la contestation. Les gens du Roi furent mandés, et reçurent ordre de poursuivre. Les refus du parquet, l'intervention de la sénéchaussée, celle du procureur-général à la cour des aides de Paris, enfin un arrêt du parlement qui évoquait l'affaire, et plaçait Antoine d'Aubier sous sa sauvegarde, rien n'arrêta les magistrats de la fiscalité. Ils voulaient juger, ils voulaient condamner. Un nouvel arrêt enjoignit aux gens du Roi de conclure; un second arrêt rendu par défaut le même jour, punit de 2,000 fr. d'amende l'usurpa-

tion prétendue ; ordonna, dans tous actes, la radiation des titres de noblesse et le bris des armoiries.

Cette déchéance ainsi prononcée *ab irato* était terrible ; une famille était dégradée, privée tout à la fois de l'honneur et des honneurs ; elle avait bien un recours au conseil du Roi, et en définitive, au parlement. Mais là, comment trouver grâce ? Comment triomphera-t-elle des démarches actives d'une magistrature entière, elle dont le chef a été membre de ce conseil supérieur, si odieux à tous les anciens parlementaires ? Le fils comprit le péril de son père ; il sentit qu'il l'affaiblirait en le partageant, et déjà connu des vieux magistrats qu'il était allé jadis complimenter sur leur triomphe, il intervint personnellement dans l'instance. Il obtint tour à tour au parlement une défense d'exécuter l'arrêt de la cour des aides, au conseil du Roi un règlement de juges. Renvoyé enfin au parlement, il plaida lui-même sa cause contre le procureur-général de la cour des aides, prouva que dès le seizième siècle sa famille possédait fiefs et maisons nobles, établit sa généalogie, à partir de 1589, par pièces authentiques, et gagna complétement son procès, par arrêt du 26 février 1780, qui main-

tint sa famille dans le droit et possession de leur ancienne noblesse. Un pourvoi au conseil d'état fut tenté inutilement par le procureur-général près la cour des aides, et l'arrêt du parlement fut affiché et publié à son de trompe, par décision expresse des juges, qui, dans cette cause étrange, s'écartant des règles ordinaires, frappèrent le procureur-général à la cour des aides d'une condamnation aux dépens.

Il y avait donc réparation complète; mais dans les luttes acharnées, on s'en tient rarement à la réparation; et trop souvent, lorsque justice a été faite, l'irritation du parti qui succombe lui prépare de nouveaux revers, et complète la satisfaction du vainqueur.

Après avoir été battue devant les tribunaux, la cour des aides voulut recourir à l'opinion publique, et, dans une brochure publiée sans nom d'imprimeur, sous le titre de: *Très-humbles et très-respectueuses itératives remontrances*, elle s'attacha à prouver que seule elle était compétente pour juger les questions de noblesse; que la famille d'Aubier avait usurpé ses titres.

Nous sommes trop loin de cette époque pour savoir avec certitude quel effet produisit d'abord ce factum de 58 pages in-4°. Mais il était

étrange de voir ces magistrats signaler au public leurs adversaires comme usurpateurs de noblesse, et réclamer en même temps le droit de les juger, c'est-à-dire de les condamner.

C'était un oubli complet des plus simples convenances ; la cour des aides le sentit ; elle vit qu'elle s'était compromise au dernier degré ; et, chose étrange, elle n'y trouva pas d'autre remède que de se condamner elle-même.

Par arrêt du 24 décembre 1781, sur la demande de son procureur-général, la cour des aides prononça la suppression de ses propres remontrances ; mais en même temps se laissant aller à son ressentiment, elle inséra dans l'arrêt quelques expressions outrageantes contre la famille d'Aubier, à qui elle imputait encore d'avoir usurpé la noblesse. C'était porter une nouvelle atteinte à l'autorité de la chose jugée ; c'était ajouter un nouvel outrage aux outrages rétractés.

En se condamnant elle-même, la cour des aides avait voulu prévenir une condamnation plus humiliante ; mais cette soumission n'avait été ni assez prompte ni assez complètè. Aussi le coup qu'elle voulait détourner la frappa.

Le Roi, par déclaration donnée à Versailles,

le 19 février 1782, prononça la suspension de la cour. M. de Montboissier vint à Clermont présider une dernière séance, véritable lit de justice, et là, deux huissiers du conseil d'état, dépêchés exprès de Paris, se présentèrent vêtus de leurs robes de soie et toques de velours, avec franges, cordons et glands d'or, ayant au cou chaînes et médailles aussi d'or (1). Ils signifièrent à la cour des aides les lettres patentes qui la frappaient d'interdiction, en donnèrent lecture, la tête couverte; puis la cour fut dissoute, et de nouvelles lettres patentes, du 5 mars 1782, étendirent à nos contrées la juridiction de la cour de Paris, jusqu'au 3 août suivant, époque où l'interdiction fut levée.

Ainsi Emmanuel d'Aubier triomphait; et s'il y avait quelque chose de triste à voir la magistrature fléchir dans cette lutte contre un intérêt privé, du moins on était forcé de reconnaître que les juges avaient succombé parce qu'ils avaient cessé d'être justes.

Quelque temps après, Emmanuel d'Aubier quitta l'Auvergne, et dégoûté de la magistrature qui convenait peu à son infatigable ac-

---

(1) Expressions du procès verbal, du 28 février 1782.

tivité, il acheta une charge de gentilhomme ordinaire du Roi. Il revenait néanmoins assez souvent dans nos murs, prenait part aux travaux de l'ancienne Académie de Clermont, qui l'avait reçu en 1773, et dont il était à vingt-quatre ans un membre distingué.

Une circonstance solennelle le ramena encore parmi nous. Les États-Généraux avaient été convoqués. Emmanuel d'Aubier assista à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Clermont, fut nommé secrétaire, rédigea les procès verbaux. Plus tard, il fut chargé de présenter au Roi une délibération du 6 juillet 1789, par laquelle la noblesse de Clermont, donnant un exemple qui ne fut pas imité, adhérait à cette fameuse déclaration du 23 juin, première, mais imparfaite concession faite au peuple par la royauté !

A Paris, les premiers orages de la révolution firent donner à notre compatriote une mission nouvelle. Souvent un décret était voté d'urgence par l'assemblée. Les ministres le portaient immédiatement au Roi, et celui-ci pris au dépourvu, craignait de commettre une faute en donnant comme en refusant sa sanction. Il fut arrêté alors que l'un des gentilshommes du Roi qui, à raison de leurs fonctions, pouvaient l'approcher à toute heure,

assisterait régulièrement aux séances, et viendrait lui rendre compte de tous les incidens remarquables. Une mémoire facile, une manière précise et nette de transmettre les débats, firent charger Emmanuel d'Aubier de ce service de confiance.

Cependant les partisans de l'ancienne monarchie quittaient la France. Ils allaient au delà du Rhin pour sauver la royauté! Votre collègue crut qu'on pouvait servir la royauté auprès du Roi, et refusa de quitter Louis XVI.

Ce poste lui devenait de jour en jour plus cher, car de jour en jour le danger augmentait. Enfans d'un siècle nouveau, quelques-uns de nous ont souri peut-être en apprenant qu'après treize ans de magistrature, d'Aubier avait quitté son siége pour acheter le droit de servir à la cour. Ne rions plus maintenant; au bruit du tocsin populaire, le vêtement brodé du gentilhomme s'est changé en uniforme ensanglanté..... Ne rions plus; il faut combattre.....; bientôt peut-être il faudra mourir.

Le 10 août est arrivé. Après avoir passé la nuit couché à la porte du Roi, Emmanuel d'Aubier a reçu de Pétion l'ordre de repousser la force par la force; il l'a notifié aux troupes; il a été reconnaître au dehors la marche des

Marseillais, les dispositions de l'arsenal, les préparatifs des bataillons restés fidèles, et n'a pu rentrer aux Tuileries qu'en abandonnant son cheval. Il a accompagné Louis XVI dans sa dernière revue; il est prêt à combattre; alors on lui dit de céder et il cède... Louis XVI se rend à l'Assemblée, et il accompagne Louis XVI; et du fond de la loge obscure du logographe, il assiste à la chute de la monarchie.

Un rapport fait à l'Assemblée apprend à Marie-Antoinette que quelques dames attachées à son service sont restées aux Tuileries où leur vie est en danger. Elle fait un signe de désespoir. D'Aubier a compris qu'il faut les sauver, et il s'élance; il court dans les sections les plus fidèles, et ne trouve que des révoltés! Il arrive aux premiers postes des Tuileries; là encore tout est changé. Des [redacted]

femmes ont été respectées par le peuple en fureur.

Le soir, escorté de Marseillais armés de piques sanglantes, et à la triste lueur de quelques chandelles enfoncées dans les canons des fusils, Louis XVI, abreuvé d'outrages, fut conduit aux Feuillans. Sa femme et sa sœur l'accompagnaient. Emmanuel d'Aubier portait le dauphin dans ses bras.

Après avoir rendu le fils à sa mère, le courtisan fidèle remplit encore une fois les devoirs de sa charge auprès du Roi détrôné ; il veilla une dernière nuit à ses pieds. Louis XVI avait dormi tranquille au bruit du tocsin et des menaces populaires. A son réveil, il envoya celui qu'il regardait comme un ami, s'informer de la disposition des esprits. Emmanuel d'Aubier, avant de partir, parvint à faire accepter un prêt de 50 louis à la Reine, dont la bourse et la montre avaient été volées dans le trajet de la veille. Elle hésitait à recevoir ce secours. Qui peut savoir si je vous reverrai, lui dit-il? — Alors elle accepta ; elle ne voulait pas attrister, par un refus, cet adieu déjà si triste.

Il revint cependant ; il revint annoncer que tout était perdu, que l'ordre même était donné d'arrêter tous les serviteurs restés au-

près du Roi. La famille royale, résignée à tout, était alors dans la loge du logographe. Le soulier de la Reine s'était brisé au point que le pied sortait entièrement..... Vous ne croyiez pas, disait-elle en plaisantant, que la Reine de France manquerait de souliers. Emmanuel d'Aubier recueillit et conserva jusqu'à sa mort ce fragile monument de tant de malheur uni à tant de vertu et à tant de beauté!

Les prisonniers (car le Roi l'était déjà) furent ramenés aux Feuillans. D'Aubier avait fait de vains efforts pour obtenir d'être enfermé au Temple; il recevait les derniers adieux et les dernières instructions de la famille royale, quand des gardes se présentèrent pour arrêter et transférer à l'Abbaye tous ceux qui étaient restés fidèles au malheur.

D'Aubier paya d'audace, prit le nom du député Calon, et s'évada. Après avoir erré dans les rues de Paris, après avoir échappé, par miracle, à plusieurs patrouilles, il se sent saisir au bras par un de ses voisins. C'était un loueur de chevaux, propriétaire de celui qui avait été abandonné la veille. — Je suis président du comité de surveillance de la section, lui dit celui-ci. — Et vous venez m'arrêter. — J'en ai l'ordre; mais je viens vous sauver; il y a deux heures que je vous guette

pour vous empêcher de rentrer chez vous. — Mais, si je n'y rentre pas, je ne peux payer votre cheval. — J'aime mieux le perdre... Sauvez-vous.

D'Aubier lui remit un bon de 15 louis, écrit au crayon, sur une carte, à la lueur d'un réverbère. Le loueur de chevaux le renvoya le surlendemain. Il annonçait que le cheval était retrouvé, mais qu'un mandat d'arrêt était décerné, et qu'un plus long séjour à Paris était une condamnation à mort.

Il fallut bien se décider, franchir les murs de Paris entre la barrière Popincourt et celle des Amandiers; traverser la France, à l'aide d'un vieux passe-port qu'une dame avait rajeuni en y mettant de faux visas; enfin passer la frontière.

Emmanuel d'Aubier vivait à Dusseldorf, de cette triste vie des émigrés, quand il apprit que Louis XVI, traduit à la barre de la convention, était principalement accusé d'avoir donné, le 10 août, l'ordre de tirer sur le peuple. Or, c'était Pétion qui avait signé l'ordre; c'était de lui que d'Aubier l'avait reçu. Bien d'autres le connaissaient comme lui; mais ils gardaient le silence. Il compta néanmoins sur un reste d'honneur, et pensa que, s'il pouvait, à la barre de la convention, les

sommer de dire la vérité, leur déclaration tardive, mais sincère, sauverait Louis XVI. A cette idée, tout son courage se réveille. Le 12 décembre il se présente aux avant-postes français, sur la Roer, avec un courrier palatin que lui avait fourni M. Lilien. Ne pouvant, malgré son désir, aller trouver Dumourier à Liége, il obtint que le courrier porterait à ce général une lettre par laquelle il demandait à être reçu prisonnier civil et transféré à la barre de la convention pour une déclaration importante. Dumourier lui répondit de Liége le 16 décembre :

« Je n'ai point qualité, Monsieur, pour accepter votre offre de vous constituer prisonnier civil, et pour déférer à la réquisition de vous faire transférer à Paris.... C'est chose étrangère aux opérations militaires dont je suis chargé ; elle regarde les agens civils ou les agens diplomatiques de la république. D'ailleurs je doute du succès de votre démarche qui prouve votre sensibilité, et vous donne des droits à mon estime. »

Même réquisition fut alors transmise au chargé d'affaires de la Haie. En même temps, notre collègue écrivait à M. de Malesherbes pour lui annoncer sa démarche et lui faire parvenir à toutes fins sa déclaration écrite.

« S'ils me font massacrer, lui disait-il, la justification de ce fait ne sera que plus constante pour le public. On ne croira jamais qu'un homme sorte d'un asile sûr et vienne jouer sa vie pour soutenir un mensonge. »

De la Haie la demande avait été transmise au ministre des affaires étrangères; le temps s'écoulait; le 21 janvier était passé quand Emmanuel d'Aubier reçut la réponse de Malesherbes. Elle était datée du 12 janvier.

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 17 décembre; je ne puis que vous en accuser réception. Je puis seulement vous dire qu'elle est arrivée dans le temps où un des gens que vous aimez le plus et qui vous estiment le plus, me dit qu'il était très-inquiet de vous, parce qu'il ne savait ce que vous êtes devenu depuis le 10 août, et qu'il tremblait que vous n'eussiez été une des victimes des grands massacres. Cet homme s'adressa à moi parce qu'il savait que dans les recherches que je ferais au sujet de l'affaire dont je suis chargé, je pourrais entendre parler de vous. Je l'ai rassuré en lui lisant votre lettre; et après l'avoir lue, il a exigé que je vous mandasse qu'il vous conjure de ne pas vous compromettre; on rejetterait votre témoignage comme celui d'un homme à qui votre attachement ne per-

met pas d'être impartial. Je m'acquitte de la commission que m'a donnée votre ami, sans vous donner en mon nom aucun conseil; cela ne m'est pas permis avec la fonction dont je suis chargé. »

Alors tout dévouement était devenu inutile, et notre compatriote vivait de plus en plus isolé à Dusseldorf, quand il reçut l'ordre de se rendre auprès du roi de Prusse. Un duplicata de la lettre de Malesherbes était tombé entre les mains du souverain. Roi, il avait voulu payer la dette du roi malheureux, et lui proposa d'entrer à son service. Emmanuel d'Aubier répondit qu'il n'était pas militaire. Le Roi demanda à quoi il pourrait l'employer. — Je ne me crois bon à rien, Sire. — Vous êtes, repartit Frédéric-Guillaume, le premier Français qui ait parlé de la sorte.

Le lendemain, le Roi de Prusse lui transmit cette clé de chambellan qu'avait jadis portée Voltaire; il y joignit le brevet d'une pension de six cents écus sur la caisse de la cour: afin, disait-il dans sa lettre autographe, qu'à l'abri de l'infortune qui poursuit vos compagnons d'exil, vous puissiez consacrer des jours plus tranquilles à la mémoire de Louis XVI, à celle de ses vertus, de ses bienfaits, de ses malheurs.

A partir de ce moment, la carrière politique d'Emmanuel d'Aubier fut remplie. Il se retira dans un village de Westphalie, vivant dans la solitude et ne pouvant, sans douleur, paraître dans une cour. Là, il apprit tour à tour que son père avait fini de vivre en réclusion, que son frère était mort révolutionnairement à Lyon, que tous ses biens étaient confisqués. En 1798, il fut nommé membre de l'académie de Berlin.

En 1801, il obtint la permission de rentrer en France, prouva qu'on n'avait pas dû le porter sur la liste des émigrés, parce qu'il n'était parti que comme fugitif, et à l'époque où déjà on l'avait frappé d'un mandat d'arrêt. Il obtint une amnistie, s'occupa de recueillir et d'assurer à ses trois enfans les débris de sa fortune, consacra les revenus de ses biens à payer en argent les créanciers de son père, qui, pendant la révolution, avaient été payés en assignats.

Après avoir ainsi réglé ses affaires, il fit un voyage à Paris; il revit chez madame Campan le général Duroc qu'il avait connu à Berlin. Celui-ci lui offrit, au nom de Napoléon, la place de préfet du palais. Notre collègue fut surpris; il ne comprenait rien à cette avance; néanmoins il refusa. J'ai trop aimé Louis XVI, répondit-il au général, pour

qu'il me soit possible de rentrer aux Tuileries.

Il repartit donc pour la Prusse, vivant de sa pension, et s'occupant d'assurer, par une sévère économie, l'avenir de sa famille.

En 1810, il revint en France avec le titre de baron et la décoration de l'Aigle-Rouge.

En 1814, il rejoignit Louis XVIII, et reprit ses anciennes fonctions de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi; fut mis en surveillance en 1815 et envoyé à Lyon; en 1816, il reçut le grade de colonel et la croix de Saint-Louis. A partir de cet instant il vécut tranquille, habitant presque toujours l'Auvergne, allant quelquefois faire son service à la cour, où la duchesse d'Angoulême l'aimait en mémoire de son père, et où Louis XVIII se montrait encore jaloux de son ancienne fidélité pour Louis XVI.

Lorsque l'académie de Clermont fut réorganisée, il reprit son ancienne place, et la mérita par quelques travaux littéraires.

Il a fait imprimer 1°. une lettre à Malet-Dupan sur le 10 août;

2°. Une note justificative sur la principale accusation faite à Louis XVI;

3°. Des observations critiques sur les mémoires de madame Campan (Trouvé, 1823, 70 p. in 8°);

4°. Une brochure en réponse à M. de Bo-

[illegible] sur les droits et l'autorité de la chambre des pairs.

Presque tous ces écrits sont consacrés à défendre la royauté ou à justifier la mémoire de Louis XVI.

Ainsi s'écoulaient ses dernières années. Sa vie était retirée et paisible; il avait beaucoup d'amis, et l'on se plaisait à entendre sa conversation toujours simple, mais toujours animée par de curieuses anecdotes. En 1828, il se crut trop infirme pour conserver parmi nous une place active, et fut inscrit, à sa demande, sur la liste des membres honoraires de l'Académie. Néanmoins son esprit avait encore de la force, sa santé était robuste A l'âge de 83 ans il fit, dans les montagnes du Mont-Dore, une chute de cheval; après un long évanouissement il reprit connaissance, sans aucun secours, et revint à son auberge. Les années ne pouvaient vaincre ni son âme ni son corps.

Quelques coups de sang l'avertissaient cependant d'une fin prochaine. Il voyait venir la mort avec calme, et se préparait si bien à la recevoir, qu'elle pût le frapper subitement mais non pas à l'improviste. Il me disait dans les premiers jours de janvier : Je vais finir par une attaque; mais j'ai 85 ans et j'en souhaite autant à tous mes amis. Peu de jours après il s'éteignit sans souffrance, au moment où il

venait de terminer quelques lettres. Chargé d'années, il n'avait connu ni la maladie ni la vieillesse. Il avait apporté dans la vie un esprit éclairé, un jugement sain, un caractère calme, une âme ferme; il les conserva toujours, resta le même jusqu'à sa dernière heure, et mourut, pour ainsi dire, tout d'une pièce. Il emporta les regrets de ses amis et le respect de tous. Un trait frappant domina dans son caractère, la fidélité. Tout changeait, tout chancelait, tombait autour de lui; les opinions, les trônes, les croyances; lui restait inébranlable, toujours prêt à donner sa vie, sa fortune pour ses opinions et pour la mémoire de ce roi devenu son ami.

WATERLOO.

BALLADE HÉROÏQUE, par M. VAISSIÈRE.

Air de la Cavale.

I.

Soldat de toutes nos guerres,
Qui, naguères,
Suivis le grand Empereur,
Quand l'éclair de son épée
Bien trempée
Au loin semait la terreur;
Toi qui quitta ton échoppe,
Quand l'Europe
Tremblait du Nord au Midi,
Grenadier de Sambre-et-Meuse
La fameuse,
Qu'on trouve encore à Lodi;

Toi que tant de capitales,
Nos vassales,
Ont salué radieux :
Madrid, reine de Castille,
Et Séville
Aux concerts mélodieux ;

Toi qui connais Barcelonne,
Naple, Ancône,
Hambourg, Mayence et Berlin ;
Dont le pied foula les salles
Colossales
De Schœnbrunn et du Kremlin ;

Toi qui vis les Pyramides,
Tombes vides,
Qu'éclaire un soleil si beau,
Et Jérusalem la sainte,
Dont l'enceinte
Du Christ garde le tombeau ;

Laisse aujourd'hui les chroniques
Héroïques
De ce temps miraculeux ;
Où des bannières conquises,
Aux églises,
Pendaient les plis onduleux.

Conte-nous cette journée
Burinée
Dans un lugubre écusson,
Journée éclatante et sombre,
Où le nombre
S'aida de la trahison.

II.

—Mon cœur s'emplit d'amertume,
Quand j'exhume
Les malheurs de mon pays :
La fièvre encor me transporte ;
Mais n'importe,
Vous le voulez, j'obéis.

Nous n'étions pas plus de mille
Dans cette île
Dont les rois firent le fief
De celui qui fut leur maître,
Et put mettre
Leurs couronnes à son chef.

—Enfans, la France fidèle
Me rappelle,
Nous dit-il un soir. —Demain
Nous déploîrons notre voile,
Mon étoile
Aplanira le chemin.

Trois jours après, le pilote,
A la flotte,
Montrait le but désiré,
Et faisant force de rames,
Nous pleurâmes
En touchant le sol sacré.

—C'est lui ! c'est lui ! Des bourgades
Les peuplades
L'entourent de toutes parts ;
Grenoble, cité guerrière,
La première,
Le reçoit dans ses remparts.

Puis c'est Lyon, c'est Auxerre
Qui se serre
Autour de l'homme immortel,
Puis sur le pavé, qui tremble,
Tous ensemble
Nous rentrons au Carrousel.

III.

Bouillant d'une ardeur magique,
En Belgique,
Deux mois après nous campions
Dans cette poudreuse plaine,
Toute pleine
Des débris de fiers champions.

Oh! mon Dieu! la belle armée
Qu'a formée
Ce génie aux grands efforts!
La Russie, et l'Allemagne,
Et l'Espagne
Nous rendraient-elles nos morts?

Là, roulés dans leur capote,
Côte à côte
Dorment de jeunes héros,
Qui de la troupe de ligne,
Brave et digne,
Illustrent les numéros.

Plus loin la garde s'éveille;
C'est merveille
De voir ces teints basanés
Ces hauts bonnets aux poils fauves,
Ces fronts chauves
Par tant d'exploits sillonnés.

Voici l'artilleur qui traîne
Sur l'arène
Son formidable attirail;
Le génie, arme savante,
Dont on vante
Le courage et le travail.

Cavaliers, le boute-selle
Vous harcèle :
Honneur au plus diligent !
C'est le hussard vif et leste
Dont la veste
Porte des tresses d'argent.

Le léger chasseur l'imite :
Mais plus vite
Manœuvre encor le lancier,
Qui, fier de sa banderolle,
Caracole
Près du pesant cuirassier.

Voyez sur sa double file,
Qui défile,
Le dragon au noir cimier;
Le carabinier-colosse,
Qui se hausse
Tout couvert d'or et d'acier.

IV.

Tout à coup de groupe en groupe,
Dans la troupe,
Court une immense clameur :
— Soldats, notre père arrive;
Vive! vive!
Vive! vive l'Empereur!

Sous un sévère uniforme
Dont la forme
Rappelle tant de combats,
Il vient passer la revue :
A sa vue,
Tressaillent les vieux soldats.

Sa seule capote grise
Electrise
Le cœur le moins raffermi :
— Vite attaquons dans les règles,
Car nos aigles
Ont soif du sang ennemi.

Ecoutez, la charge sonne
Que personne
N'aille tirer hors du rang;
Que notre mousqueterie
Bien nourrie
Des Prussiens vise le flanc!

Bien! le sifflement des balles
Des cymbales
Couvre le bruyant fracas;
Le canon gronde et la bombe
Flambe et tombe
En vomissant ses éclats.

Morbleu! de ces canonnades,
Camarades,
Vous méprisez le danger;
Si l'ennemi se retranche,
L'arme blanche
Saura bien le déloger.

Malgré l'effroyable averse
Que nous verse
Un horizon rembruni,
Fleurus, nom d'heureux présage,
Est le gage
Du triomphe de Ligny.

Lorsque survint la nuit noire
La victoire
Avait béni nos drapeaux,
Et dans ces heures trop brèves,
De beaux rêves
Charmèrent notre repos.

V.

Le surlendemain encore,
De l'aurore
Les feux étaient obscurcis;
Soudain le ciel se dégage
Du nuage;
Place au soleil d'Austerlitz!

Oh! quelle ardeur magnanime
Nous anime,
Et que ce moment est doux
Où nous avons la cartouche
Dans la bouche
Et des Anglais devant nous!

L'empereur, dont l'œil embrasse
Tout l'espace,
A dit au maréchal Ney:
— L'ennemi veut nous surprendre,
Allez prendre
Ce mont qu'il a couronné.

Aussitôt on s'échelonne
En colonne,
Et les yeux étincelans,
Nous marchons sur la redoute,
Qui nous coûte
Trois assauts des plus sanglans.

Eh! qu'importe? Notre élite
Met en fuite
Ces soldats gorgés de rhum;
Les cloches de Notre-Dame,
Sur mon âme,
Sonneront le *Te Deum* !!!

Lorsqu'il voit tomber les files
Immobiles
De ses géans écossais
Wellington, versant des larme
De nos armes
Trahit l'éclatant succès.

VI.

Mais le jour baisse et tout change.
Sort étrange!
Blucher s'avance à grands pas,
Tandis que notre réserve,
Qui l'observe,
A notre aide ne vient pas.

Gérard frémit de colère;
Mais que faire,
Lorsque son chef a dit: Non.
Un guerrier couvert de gloire
N'osait croire
A l'appel sourd du canon.

Lors le vaincu de la veille
Se réveille
De sa profonde terreur;
A son tour il nous assaille,
La bataille
Recommence avec fureur.

Cette fois c'est de la rage;
Le carnage
Vient enivrer le soldat;
Au cœur la pitié s'est tue :
Meurs ou tue;
Tel est le cri du combat.

Anglais, Prussiens et Bataves
Sont bien braves
Trois contre un seul, et pourtant,
Dans la suprême balance,
Pour la France,
Napoléon pèse autant..

Il vaincrait encor peut-être,
Mais un traître
De sa tente était parti;
O douleur! le cri du lâche,
Sans relâche,
Dans nos rangs a retenti.

L'Empereur, la lèvre pâle,
D'un ton mâle,
Rappelle en vain les fuyards;
La panique les entraîne
Par centaine,
Loin de nos saints étendards.

En vain, pour qu'ils se rallient,
Se récrient
Soult, Davoust, d'Erlon, Lobau :
— Soldats, que dira le monde ?
Qu'il réponde
Qu'ici fut notre tombeau !

Des bois la lisière verte
S'est couverte
De deux cents bouches de fer ;
L'insulaire, ivre de joie,
Nous foudroie
Du sein de ce vaste enfer.

Mais, sous la pluie enflammée,
Notre armée
Doit trouver un beau trépas.
La garde au poste demeure ;
Qu'elle meure !
Elle ne se rendra pas.

Bien que l'ardente mitraille
La travaille,
Balayant ses rangs serrés,
Toujours sa pique aiguisée
S'est croisée
Pour reformer ses carrés.

Au plus fort de la tempête,
Ney s'arrête
Près de nous. — Je l'entendis
Dire : Je voudrais qu'il m'entre
Dans le ventre
Vingt de ces boulets maudits !

Dieu ! quelle triste campagne !
    La campagne
N'offre que morts et blessés,
Des dards, des lances coupées,
    Des épées
Que pressent des doigts glacés.

Le coursier, errant sans maître,
    Cherche à paître
A travers ce sol glissant ;
Soudain l'animal s'effare,
    L'herbe rare
Est encor rouge de sang.

VII.

Oh ! dans ces plaines funèbres
    Tant célèbres,
Que ne suis-je aussi resté
Près des nobles frères d'arme
    Que mes larmes
N'ont pu rendre à la clarté !

Sur les rives de la Loire,
    A la gloire
Je n'aurais pas dit adieu ;
J'eusse ignoré Sainte-Hélène
    Où sa chaîne
Fit mourir un demi-dieu.

Mais, à la place Vendôme,
    Le grand homme.
Sur son socle est érigé ;
L'oriflamme tricolore
    Brille encore,
Waterloo sera vengé !



Statue

SUR LES ÉPIDÉMIES

Qui ont ravagé l'Auvergne depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours.

AVANT-PROPOS.

DANS un moment où l'attention publique est tournée vers les faits curieux que les maladies épidémiques nous présentent dans leur marche, leurs causes et les dangers dont elles menacent les populations, j'ai pensé que des recherches sur les épidémies qui, à diverses reprises, ont désolé notre province, pourraient fournir un bon sujet de discours médical (1). Ce sont ces recherches dont j'expose ici le tableau.

(1) Ces recherches ont effectivement fait le texte d'un discours lu le 26 août 1834, dans la séance de distribution des prix aux élèves de l'école secondaire de médecine de Clermont, et ont été déjà imprimées dans le procès verbal de cette séance. Nous nous sommes fait un devoir de les recueillir dans nos Annales, destinées à reproduire toutes les études et tous les travaux faits sur l'Auvergne.

(*Note du Rédacteur.*)

Je ne les offre pas comme complètes, mais comme un ensemble de matériaux dont quelques-uns pourront être utilement consultés pour l'histoire générale des épidémies.

Tous les faits que je relate sont exacts, puisés qu'ils sont dans des documens authentiques que j'ai compulsés moi-même. Une observation est à faire sur la description des maladies qui régnèrent dans les premiers siècles du christianisme. Quoique ces descriptions soient présentées avec la forme crédule et superstitieuse des récits de ce temps-là, j'en regarde le fond comme présentant un degré suffisant de certitude, par la raison qu'elles sont rapportées par des auteurs dignes de foi, comme Grégoire de Tours, et qu'elles sont en harmonie avec les lois générales qui président à l'origine et à la propagation des épidémies. Ces vieilles chroniques, ainsi naïvement racontées, ont bien aussi leur charme; je n'ai pas cru devoir les en dépouiller. — Dans des siècles postérieurs, lorsque j'ai tiré mes

indications des registres et des archives des mairies, je n'ai pas craint non plus de voir la tournure de mon style se ressentir des sources où j'avais puisé. — Enfin, plus tard, ne pouvant plus donner à mon travail ni une sorte de parfum d'antiquité, ni l'attrait que certains bibliophiles trouvent dans la poussière des vieux papiers, il m'a été permis de m'emparer d'un autre mode d'intérêt, en rapprochant quelques documens de statistique, en donnant aussi des détails plus circonstanciés sur la nature de maladies plus rapprochées de notre époque, et nous parvenant par conséquent avec un cortége de renseignemens moins incomplets.

Les auteurs anciens accordaient une grande importance à l'observation des signes célestes et des mouvemens atmosphériques qui précédaient l'apparition des épidémies. Je les ai rapportés avec eux, tout en appréciant convenablement la valeur et la portée de ces signes; et, pour mettre de la concordance entre les dernières parties de mon

travail et les premières, j'ai continué à noter l'apparition des comètes, les froids extraordinaires, ainsi que les changemens remarquables des saisons.

J'ai trouvé beaucoup de complaisance dans les personnes qui m'ont fourni des renseignemens. Ne pouvant ici les nommer toutes, je me borne à offrir des remercîmens à MM. Delalo, procureur du roi à Mauriac, et Gonod, bibliothécaire de la ville de Clermont.

M. Delalo ne m'a pas seulement fourni des faits, mais d'excellentes idées sur l'origine des épidémies. J'en ai fait mon profit dans les *réflexions générales* par lesquelles j'ai terminé ce mémoire, et que j'ai placées après le *relevé chronologique* de toutes les maladies contagieuses ou épidémiques dont j'ai pu découvrir et suivre la trace.

P.

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE.

Nos chroniques ont perdu le souvenir des maladies épidémiques qui ont sans doute sévi en Auvergne avant le cinquième siècle. Ce n'est qu'en 475 (1) environ qu'elles commencent à 475.
parler d'épidémies et de contagions. De graves maladies, accompagnées d'une grande mortalité, succédèrent alors à la famine qui désola les Gaules et la ville d'Auvergne sous Sidoine-Appollinaire, à la suite des dévastations des Goths (2).

Selon le témoignage de Grégoire de Tours, saint Gal, évêque de Clermont, préserva cette ville par ses prières de la ruine dont la menaçait un épouvantable tremblement de terre (3), ainsi que de la peste d'Orient (4),
qui sévissait en 546 dans diverses contrées, 546.
et dépeuplait notamment le pays d'Arles.

Mais, en 570, la peste s'établit en Auver- Peste de 570.

(1) Des secousses de tremblemens de terre avaient ébranlé notre sol en 448 et en 465. (*Desc. de la H.-Auv.*, par J.-B. Bouillet, p. 161.)

(2) Appoll. Sidon. Epistol., lib. IV, ep. XII.

(3) Savaron, *Orig. de Clairmont*, p. 51.

(4) *Lues illa quam inguinariam vocant*, etc. Greg. Tur., l. IV, 5

gne et à Clermont, et y exerça de grands ravages. Empruntons-en le récit à Grégoire de Tours, et sachons de lui par quels présages sinistres elle fut annoncée.

On aperçut du fort de Tauredunum (1), vers les Alpes, une montagne qui, après avoir rendu un mugissement étrange pendant plus de soixante jours, se sépara de la montagne voisine, et s'abîma avec les hommes, les églises, les habitations qu'elle supportait. Les débris de ces collines arrêtèrent le cours du Rhône, et avec un grand cortége de dévastations firent remonter les eaux de ce fleuve jusqu'à Genève. Dans le même moment, des prodiges terrifiaient toute la contrée d'Auvergne. Trois ou quatre points lumineux étant subitement apparus autour du soleil, les habitans de la campagne disaient : Voilà trois ou quatre soleils au ciel. Puis, le premier jour d'octobre, le soleil s'obscurcit tellement qu'il parut enveloppé d'un voile sombre. Une étoile, de celles que quelques-uns appellent une comète, apparut pendant une année entière, faisant planer au-dessus de la terre un rayon semblable à une épée flamboyante. Plusieurs autres signes se manifestèrent. Dans une église

(1) Aujourd'hui Fort de l'Écluse, entre Seyssel et Genève.

de Clermont, au moment où l'on célébrait les Matines, une alouette étant entrée, frappa les lumières de ses ailes, et les éteignit avec tant de vélocité, qu'on eût pu croire qu'une seule main les eût simultanément plongées dans l'eau. Un autre oiseau en fit semblablement des lumières qui brillaient dans l'église de Saint-André.

Bientôt après, l'épidémie se mit à se répandre dans toute la contrée, et fit périr une quantité innombrable de personnes. Les sarcophages manquant, on ensevelissait les cadavres pêle-mêle dans de grandes fosses. Un certain dimanche, on compta trois cents corps de défunts dans la seule église de Saint-Pierre. Alors le prêtre Caton mourut. Pendant que le plus grand nombre avait fui le lieu du désastre, Caton n'abandonna jamais son poste, ensevelissant le peuple, disant courageusement des messes. L'évêque, au contraire, Cautin, craignant la contagion, s'était transporté en divers lieux; mais ayant voulu rentrer en ville, il fut saisi de la maladie, et succomba le vendredi de la Passion.

Dans le même temps, l'épidémie frappait le monastère de *Randan*, et dépeuplait les villes de Lyon, de Dijon, de Bourges, de Châlons-sur-Saône.

Les symptômes de la maladie, d'après la chronique, se rapportent à la peste. La mort était presque subite. Lorsque des plaies livides naissaient aux aines et aux aisselles, une grande prostration survenait, les sens s'émoussaient, et les malades rendaient le dernier soupir le second ou le troisième jour après l'apparition de ces points gangréneux (1).

Une nouvelle épidémie se déclara dix ans plus tard, à la suite de troubles atmosphériques remarquables, et de circonstances physiques bien propres à déterminer de semblables fléaux.

Épidémie de 581. L'an cinquième du règne de Childebert, des pluies qui durèrent douze jours consécutifs couvrirent l'Auvergne d'un déluge d'eau; la Limagne fut tellement inondée, qu'un grand nombre d'habitans ne purent y ensemencer leurs champs. La Loire et l'Allier, ainsi que les torrens qui se rendent dans ces rivières, grossirent tellement qu'ils dépassèrent des limites qu'ils n'avaient jamais atteintes. Beaucoup de troupeaux périrent; beaucoup de cultures furent anéanties; un grand

(1) Greg. Turon. Hist., lib. IV, 31.

nombre d'édifices fut submergé. La même cause fit que le Rhône, excédant ses rives, porta un grand dommage aux populations, et détruisit une partie des murs de la ville de Lyon. Cependant les pluies s'arrêtant, les arbres fleurirent enfin : on était au mois de septembre. En Touraine, dans le cours de la même année, un matin un peu avant que le jour ne vînt à paraître, une lueur avait été vue traversant le ciel, et s'était perdue vers l'Orient; et en même temps, un bruit semblable à celui de la chute d'un arbre, fut entendu dans un espace de plus de cinquante milles. Dans la même année (580), la ville de Bordeaux est ébranlée par un tremblement de terre; la plupart des habitans, craignant d'être ensevelis avec leurs maisons, se refugièrent dans d'autres villes. Cette secousse se propagea jusqu'en Espagne en s'affaiblissant; cependant elle fit détacher des Pyrénées d'immenses quartiers de rochers qui écrasèrent des hommes et des animaux. Dans la campagne bordelaise, les maisons et les granges pleines de récolte se mirent à prendre feu subitement, sans qu'on pût assigner à ces incendies aucune autre cause qu'une cause divine. Dans la ville d'Orléans, qui fut aussi dévorée

hommes sages pensèrent que cela ne put se faire sans péché (1).

L'année suivante, nouveaux troubles dans l'air, nouveaux dérangemens dans les saisons; nouvelle épidémie.

Épidémie de 582. Dans le mois de janvier, la pluie et des orages survinrent, de grands coups de tonnerre se firent entendre; des fleurs se montrèrent aux arbres. Une comète apparut; entourée d'un grand cercle noir, elle n'en était que plus scintillante; il s'en détachait un rayon d'une admirable grandeur qui semblait de loin la trace prolongée d'un incendie. Cet astre se voyait vers l'occident à la première heure de la nuit. A Soissons, le saint jour de Pâques, le ciel s'embrasa tout à coup de deux lueurs, l'une plus grande, l'autre plus petite, qui, deux heures après, s'étant réunies, et ayant fait comme un grand phare, s'évanouirent. A Paris, une pluie de sang véritable (2) se détacha de la nue, tomba sur les vêtemens de plusieurs personnes, qui rejetèrent avec horreur des habits maculés de semblables souillures : ce prodige se ma-

---

(1) Greg. Turon. Hist., lib. V, 33, 34, 35.

(2) *In Parisiaco verò termino, verus sanguis ex nube defluxit*, etc. (Greg. Turon.)

nifesta dans l'enceinte de cette ville, en trois quartiers différens. Dans le territoire de Senlis, une maison fut trouvée le matin aspergée de sang. Cette année-là, une grande maladie se répandit dans le peuple, et fit périr beaucoup de monde. C'étaient des affections variées, malignes, avec des pustules, des *phlictènes* et des mortifications gangréneuses. Plusieurs en réchappèrent à l'aide d'un traitement approprié. On apprit aussi que la même année la peste (*inguinarius morbus*) sévissait à Narbonne d'une manière si terrible, qu'il n'y eut presque personne qui ne fût plus ou moins grièvement saisi par le mal (1).

Ici, nos vieilles légendes m'ont fait défaut jusqu'au 14e siècle. Ce n'est pas que cette période de notre histoire soit exempte de grandes calamites humaines; au contraire, ce fut l'époque des plus grandes famines, des famines de sept ans, des famines pendant lesquelles des hommes dévorèrent des hommes : ce fut une époque de mortalités effroyables et d'hivers très-rigoureux(2); mais la barbarie de ces temps

(1) Greg. Turon. *Hist.*, lib VI, 14, 15,

(2) Voici la liste des grands froids qui se sont manifestés dans cet intervalle de sept siècles : An 763, froid extraordinaire en Auvergne, depuis le 1er octobre jusqu'à la fin de février (*Annuaire*

malheureux, l'instabilité et la vicissitude des événemens, la destruction par le pillage et l'incendie des documens recueillis dans les 10e, 11e et 12e siècles, n'ont pas permis de conserver beaucoup de détails sur ces lugubres péripéties. Je n'ai même pas trouvé dans les annales particulières de l'Auvergne, des indices de ces vastes épidémies qui désolèrent la France et l'Aquitaine dans le cours du 10e siècle, et notamment en 927 (1), 934 (2), 956 (3), et en 994 (4). Ce n'est qu'en

---

du Puy-de-Dôme, de 1826). — 860, le Rhône gèle par un froid de 18 à 20 degrés centigrades. — 1133, le Pô gèle depuis Crémone jusqu'à la mer. — 1234, des voitures chargées traversent l'Adriatique devant Venise. — 1305, toutes les rivières de France gèlent. — 1324, on va du Danemarck à Lubeck et à Dantzick sur la glace. — 1334, tous les fleuves de France et d'Italie gèlent; à Paris, la gelée dure deux mois vingt jours (*M. Arago*).

(1) *Acies igneæ Remis in cœlo visæ quâdam dominicâ die in martio mense. Cui signo pestis evestigiò successit, quasi febris et tussis, quæ prosequente quoque mortalitate, per cunctas Germaniæ Galliæque gentes desævit.* (Ex Hist. Frodoardi, ap. scr. fr., VIII, 164.)

(2) ..... *Sed et serpens igneus (Remis) per cœlum cœleri deferri meatu: moxque subsecuta pestis diversis affecit humana corpora morbis.* (Ibid., *p.* 166.)

(3) *Moxque pestilentia super Germaniam omnemque Galliam effusa, interiere nonulli, plures gravi sunt languore confecti.* (Chronicon. Frodoardi. *Ibid.*, p. 210.)

(4) *His temporibus signa in astris; siccitates noxiæ, nimiæ pluviæ, nimiæ pestes, et gravissimæ fames, defectiones multæ solis et lunæ apparuerunt, et vincenna fluvius per tres noctes*

1335 (1), que je découvre l'indication d'une maladie contagieuse qui se déclara à Mauriac (2), et qui paraît être un écho expirant des grandes épidémies des siècles précédens; du moins on lui donna le nom de *mal chaud*, comme on avait donné à celles-ci le nom de *mal des ardens*. 1335.

Pourquoi aussi n'ai-je vu dans les souvenirs de notre province, aucunes traces de la fameuse peste noire du 14ᵉ siècle, qui pénétra à Avignon et dans d'autres villes du midi de la France en 1348? Cette grande épidémie eut cela de commun avec celle du choléra-morbus, que, venue de l'Asie, elle

---

aruit lemovicæ per duo milliaria. (Aquitan. Historiæ fragmentum, apud Chesnium, t. IV, p 81.)

(1) Dans le mois d'octobre de l'année 1329, il y avait eu une pluie extraordinaire en Auvergne; le village d'Aubière avait été inondé et plusieurs maisons renversées (*Annuaire du Puy-de-Dôme*, de 1826).

(2) *Une grande et contagieuse maladie se congéra à Mauriac, que l'on appelait trosse-galand et mal chaud; de la maladie terrible plusieurs gens de la ville mourusrent, qu'estait grand perte, et ce l'année* 1335 *et environ Sainte-Catherine en hyver se esctingua ladite maladie.* Extrait d'un manuscrit intitulé : *La thopographie, antiquité, construction et discours de la ville et prévôté de Mauriac, aux hautes montagnes d'Auvergne, par* D. P. Montfort, *prêtre*, 1560. M. Delalo en possède une copie qu'il a prise sur le manuscrit autographe.

se répandit sur l'Europe toute entière, et y causa une énorme dépopulation ; mais c'était évidemment la peste d'Orient, caractérisée par ses bubons gangréneux, avec un épiphénomène qui lui est tout spécial, qui la suit dans ses longues migrations, la gangrène du poumon (1).

Je l'ai déjà dit, ce n'est qu'au 14e siècle qu'on peut ressaisir la chaîne des faits relatifs aux épidémies, et on ne trouve pas toujours ces faits bien liés entre eux. On n'a pas toujours des résultats d'ensemble qui résument tout ce qui se passe dans la contrée ; souvent ce ne sont que de simples indications ou des relations isolées, spéciales à certaines villes. Mais il y a toujours de l'intérêt à les recueillir, soit à cause des rapprochemens auxquels elles donnent lieu, soit à cause de la singularité des mœurs de l'époque. Il m'arrivera quelquefois, faute de renseignemens suffisans, de ne lier mes documens que par l'ordre chronologique que j'ai adopté.

L'aisance et la population de la province d'Auvergne se trouvaient diminuées par des

---

(1) Der Schwarze tod im 14 Iahrhundert, par le doct. *Hecker*, et analysé dans la *Gaz. médic.*, du 31 mai 1832.

guerres continuelles (1) : c'était une grande prédisposition aux épidémies. Aussi vingt ans environ après que la peste noire eut cessé de désoler l'Europe, une maladie, par causes locales, se déclara à Aiguëperse, à la suite du pillage de cette ville, par Robert de Ventadour, en l'année 1373. Les registres de la ville d'Aigueperse apprennent que, pour fuir les troubles civils, une bonne partie des habitans avait émigré, et que l'autre partie était morte de la maladie contagieuse. Les habitans survivans étaient dans un tel état de dénûment et de misère, que de 1378 à 1388, il y eut une suite de lettres de Jean, duc de Berry, à l'effet de diminuer successivement les tailles dues par la ville d'Aigueperse (2). 1373.

L'affliction ne s'arrêta pas là. La fin de ce siècle fut marquée par une continuation de

(1) Le 11 mai 1370, en vertu de lettres patentes de Charles V, le nombre des feux de la ville de Clermont, qui avait été précédemment de 492, ne fut trouvé que de 267, sans y comprendre les pauvres et misérables personnes *pain quérants*, ni le clergé et la noblesse. (*Annuaire du Puy-de-Dôme*, de 1826.)

(2) Le nombre de 230 feux auquel la ville d'Aigueperse était cotisée, fut successivement réduit par ces lettres à celui de 58. (*Titres des archives de la ville d'Aigueperse*, page 12.)

calamités qui sévirent à la fois sur l'Auvergne. Guerres, mortalité, tempêtes, stérilité de la terre, tous ces fléaux arrivaient de cortége, ou comme conséquences inévitables les uns
1391. des autres. L'année 1391 fut une des plus malheureuses (1).

Les mêmes alternatives de malheurs publics, de disettes et de pestes, continuèrent pendant la première partie du siècle suivant, et on en suit la trace jusqu'en 1443. — En
1414. 1414, les habitans d'Aigueperse font une requête à Jean, duc de Berry, à l'occasion de toutes les misères que nous venons d'énumé-
1431. rer (2). En 1431, la peste ravagea la ville de
1433. Riom (3). En 1433, nouvelle apparition de maladies contagieuses dans la Basse-Auvergne et à Saint-Flour. Les états de cette dernière ville, chassés par la *peste*, allèrent se réunir

---

(1) Par lettres patentes du roi Charles VI, du 18 août 1391, la ville d'Aigueperse fut encore réduite à 30 feux, pour la répartition des impôts; les habitans ayant exposé *que s'ils n'étaient soulagés, ils seraient obligés de quitter le pays pour aller demeurer ailleurs ou mendier leur pain* (Titres, etc., de la ville d'Aigueperse, page 13.)

(2) Titres, etc., d'Aigueperse, pages 13 et 14.

(3) Chabrol, *Coutumes d'Auvergne*, t. IV, p. 447.

à Coltines (1). La même année, il y eut une maladie épidémique à Aigueperse (2). 1443.

En l'année 1464, la ville de Clermont avait des appréhensions au sujet de la *pestilence* et de la *mortalité* qui régnaient en Languedoc (3). 1464.

Des tremblemens de terre eurent lieu en Auvergne en 1478, et une horrible famine régna en 1481.

Une maladie pestilentielle, qui se manifesta à Clermont en 1482, empêcha le *noble* 1482.
et puissant seigneur, *Claude de Montfaucon*, *chevalier*, *gouverneur d'Auvergne*, *bailly de Montferrand*, *et lieutenant-général du roi au Haut et Bas pays d'Auvergne*, de venir prendre possession de son poste.

Parmi les mesures de sûreté que l'on prit en cette occasion, on remarque la résolution qui fut arrêtée de rejeter hors de Clermont

---

(1) *En 1433, les états de la prévôté de Saint-Flour se réunirent à Coltines, la peste étant à St-Flour.* (Histoire d'Auvergne, par l'abbé Teillard, curé de Virargues. — Manuscrit autographe qui appartient à M. Delalo.)

En 1434, nouvelles doléances des habitans d'Aigueperse à Charles de Bourbon, duc de Bourbon, toujours au sujet de la *mortalité et de la stérilité*. (Titres, etc., page 14)

(2) Titres, etc, d'Aigueperse; art., *Anciens comptes des consuls.*

(3) Registre des délibérations de la ville de Clermont, 8 juillet 1464.

à Mauriac ; tel est le nom que lui donne le prêtre Monfort (1). La maladie, après avoir envahi une maison du quartier du *Barri-Neuf*, se propagea dans les autres parties de la ville. Les habitans effrayés se répandirent hors de son enceinte, dans les forêts, dans les villages environnans, et établirent des baraques en pleine campagne. Il ne demeura que quatre ou cinq personnes à Mauriac pour garder les biens de la communauté. Après Pâques, les habitans fugitifs, pensant que la peste était éteinte, voulurent rentrer dans la ville ; mais la maladie se ranima plus vive et plus meurtrière que jamais, et ne cessa que
1506. l'année suivante, en 1506.

Pendant que cette maladie désolait Mauriac, les habitans de Salers, petite ville voisine, faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour se préserver de la contagion. On lit en effet dans les registres de la ville de Salers, que, *pour la crainte que la ville eût de mortalité et aussi pour la conservation des fruits de terre, que soit le plaisir de Dieu et de Notre-Dame donner la santé nécessaire et garder les-*

---

clocher de l'église de Saint-Amable, à Riom. Ce clocher comptait 200 pieds de sa pointe jusqu'au sol. (*Registres de la ville de Riom*)

(1) Manuscrit cité.

dits fruits (qu'est grande cherté de blés), et y a grande abondance de pauvres, la ville fit vœu de faire procession..... Ce qui a esté fait le samedi, veille de Quasimodo, 29e mars, l'an 1505 (1).

Salers ne put cependant opposer une digue efficace à la contagion qui l'envahit en 1520. Cette peste, pour la désigner d'après le langage du temps, se déclara d'abord dans la maison d'Antoine de Saint-Dier, bourgeois de Salers, et tout incontinent le même jour, se manifesta au village de Malaprangière, *à la maison des hoirs feu Jehan Destaing.* Les habitans s'enfuirent et s'écartèrent en plusieurs villes et villages; il ne resta qu'un petit nombre de personnes, dont les deux principaux étaient *Jehan Dubois et messire Jehan Châtonnier, prestre,* auxquels on promit quatre-vingts livres pour leurs peines. Malgré la fuite précipitée des habitans, quatre cents succombèrent, et une des dernières victimes fut le vicaire, Jean Veyssier. Un des consuls mourut aussi. Au milieu de cette horrible confusion, les élections municipales ne purent

Peste à Salers en 1520.

(1) Extrait du registre déposé aux archives de la ville de Salers, contenant les délibérations du corps commun.

avoir lieu cette année-là en la ville de Salers. La délibération du corps commun qui nous a fourni les détails intéressans qui précèdent, se termine ainsi : *Et nous Pierre Delaroche et Guillenc Mathieu, pour ce que la ville ne se peust assembler pour les consuls nouvaulx, demeusrames consuls de ladite ville, l'an 1521 amprés ensuyvant.* Signé *Delaroche et Mathieu* (1).

Il est bon de faire remarquer que Salers est situé à plus de mille mètres au-dessus du niveau de la mer.

La Haute-Auvergne fut encore ravagée dans le cours du même siècle. La maladie, que les chroniques continuent à appeler la
1530. peste, se manifesta, en 1530, au Vigean, à Mauriac, et aussi à Massalon et à Verliac. Dans cette dernière ville, les habitans maintinrent le bon ordre et firent bonne garde (2).

Vingt-huit ans plus tard, la peste s'établit de nouveau dans la Haute-Auvergne, en la paroisse d'Anglards et au village de Pradelles, *par accident*, dit le manuscrit de Montfort, *par accident d'un prêtre qui l'apporta de Tholose, tellement que la ville de Mauriac par bonnes*

(1) Registre de la ville de Salers.

(2) *La thopographie, antiquité, construction, etc.*, par Montfort, prêtre.

gardes et diligences de nuit et de jour, tant ès passages, portes que murailles, en fut préservée grâces à Dieu, et ce fut l'année 1558. 1558.

1564 et 1565 furent marquées par des épidémies dans la Basse-Auvergne. 1564 et 1565.

La chronique manuscrite d'Issoire renferme le passage suivant sur celle de ces épidémies qui régna dans cette ville :

La grande peste à Issoire.

L'an 1564, environ le mois d'avril, le roi ayant donné la paix à ceux de la religion, les régimens du sieur de Sarlabous gascon, passèrent à Issoire pour aller trouver M. le maréchal d'Anville en Languedoc, et logèrent dans la ville où ils laissent la peste si contagieuse qu'il mourut, de compte fait par Jean Berme, consul, 2400 personnes, le nom desquels fut écrit par ledit Berme qui n'abandonna jamais la ville, et se faisant nommer par les corbeaux qui enterraient les morts tous les soirs les noms de ceux qui étaient morts. Cette peste si grande fut presque générale en France. Elle fit mourir en cette ville un grand nombre de ceux de la religion, parce que n'ayant aucune maison, ou maiterie ès champs ils étaient contraints de se retirer dans les cabanes qui étaient en si grand nombre qu'on

eût dit que c'étaient des tentes de soldats qui assiégeoient la ville (1).

A Aigueperse, l'épidémie de 1565 dura huit à dix mois. La plupart des habitans abandonnèrent leurs maisons, leurs affaires et la ville. On compta des riches parmi le grand nombre de ceux qui périrent (2).

La même maladie enleva à Riom quatre mille habitans (3).

Les divisions intestines et les guerres de religion qui troublèrent la fin du 16e siècle, eurent de funestes retentissemens dans nos provinces.

Les registres qu'il m'a été possible de consulter dépeignent bien l'état de trouble dans lequel vivaient les cités entourées de remparts : il n'y est question que d'armemens, d'emprunts, de réparations de murailles, d'habitans des campagnes qui viennent se réfugier dans les enceintes fortifiées (4).

(1) Annales de la ville d'Issoire lors de la ligue et des siéges qu'elle a soutenus sous le règne de Henry III.

(2) *Titres, etc., de la ville d'Aigueperse*, p. 18, *verso*. La maladie y est désignée sous le nom de *peste*.

(3) Chabrol. *Cout. d'Auv.*, t. IV, p. 447.

(4) Registre des délibérations de la ville de Riom, 1567; novembre 1568; avril, juin, septembre 1569; 1573; 1574; 1583; 14 mai 1535.

Le pays était couvert de bandes de soldats, passant et repassant, vivant aux dépens des villes, commettant toutes sortes d'exactions, de pillages, de meurtres et d'incendies. Les habitans redoutaient autant l'arrivée des troupes de leur parti que l'approche de leurs ennemis ; il leur fallait servir, aussi somptueusement que l'époque le permettait, la table des grands seigneurs et des princes qui commandaient les armées (1). Après avoir rudement marqué leur séjour dans nos cités, ces soldats aventuriers ne manquaient pas d'enlever en chaque lieu le bétail ainsi que les chevaux ; et les terres restaient incultes. Les mouvemens militaires qu'avait nécessités le siége d'Issoire, occupé par les Huguenots, avaient augmenté surtout ces terribles perplexités (2). Des maladies devaient naturellement être la suite de tant d'angoisses, de tant de privations; aussi commencèrent-elles à se manifester en l'année 1579 ; elles régnèrent De 1579 à 1588.
presque sans discontinuité, mais avec des exacerbations diverses, jusqu'en 1588. La pre-

(1) Les archives de la ville d'Aigueperse renferment les *Mémoires de la dépense faite par les habitans pour le prince de Condé, tant en pain, en volaille, qu'en vin blanc et vin clairet.* 1576.

(2) *Titres, etc., de la ville d'Aigueperse*, p. 19 *verso* et 20 *recto*.

mière période de la maladie comprit les trois premières de ces années, et eut son maximum d'intensité en 1580. Puis la maladie assoupie se réveilla avec une plus grande fureur en 1585, et continua de sévir en 1586, 1587 et 1588. Dans ce long intervalle, la contagion reparut jusqu'à deux et trois fois dans les mêmes cités qu'elle avait précédemment décimées. Aigueperse fut envahi par la première période de la maladie, qui y fut terrible, et frappé de nouveau en 1583, en 1586 avec les villages environnans (septembre, octobre et novembre), et en 1588. Riom ne fut atteint qu'en 1580; c'est en 1585 que le fléau y fit le plus de ravages; il s'y montra encore avec violence en 1587 et 1588 (1). Ces deux dernières années furent des années de disette (2), et, pendant leur cours, la maladie se propagea de la Limagne à la Haute-Auvergne, et notamment à Salers (3), à Mu-

---

(1) *Titres, etc., de la ville d'Aigueperse*, page 20 *recto et verso*. — Chabrol. *Cout.*, tome IV, page 447.

(2) En 1588, tremblement de terre dans la Haute-Auvergne. (*Description de la Haute-Auvergne*, par M. Bouillet, p. 161.)

(3) *Sous ces consuls* (ceux de 1587), *la ville fut affligée de peste qui dura toute l'année et l'année ensuyvant* 1588, *de laquelle maladie moururent force peuple. Dieu nous en veuille préserver. Et y avait grande disette de blé.* (Registre de la ville de Salers.)

rat (1), à Maurs, à Saint-Flour, à Riom (montagnes) (2).

Cette longue période de maladies pestilentielles produisit une énorme dépopulation. Il serait fastidieux de répéter avec des détails à peu près semblables, ce qui advint dans chacune des villes que la contagion visita; je me bornerai à dire ce qui se passa à Aigueperse et à Riom, pendant les années où la maladie y éclata avec plus de violence.

A. La maladie d'Aigueperse, née en 1579, eut sa plus grande fureur en 1580, et ne s'éteignit que dans l'automne de l'année suivante. Peste à Aigueperse, en 1579, 1580 et 1581.

---

(1) « *Fait et passé près ladite ville de Murat au lieu où l'on tient communément le foiral des foires de ladite ville et audevant la cabane où ledit testateur était le 27e jour du mois de juillet, environ huit heures du soir l'an* 1588, *en présence, et pour tesmoings appelés et requis, n'en ayant pu recouvrer d'autres à cause du temps pestiféré, et othement de honnorables hommes.... et le testateur n'a pu signer à cause de lad^e contagion.* » (Extrait d'un testament reçu Danty, notaire royal, dont M. Delalo a une expédition.

(2) *Le* 6 *octobre* 1588, *le comte de Randan mit une garnison de* 100 *soldats en la ville de Maurs*, *de* 60 *à Saint-Flour*, *de* 150 *à Riom* (montagnes), *par le motif que ces villes avaient été dépeuplées par la contagion.* Histoire manuscr. d'Auvergne, par l'abbé Teillard.) — *Henri IV ordonna, le* 30 *avril* 1589, *la suspension du paiement des dettes de Riom, sur l'exposé que la plus grande partie des habitans avait succombé.* (Chabrol. *Coutum. d'Auv.*, tome IV, page 447.)

Les consuls eurent beau prendre des mesures de propreté, faire sortir de la ville les étrangers, distribuer des secours aux pauvres pestiférés, faire *parfumer la maison de ville et les maisons des habitans infectés de la peste, avec du soufre et du vinaigre, du verjus et de la parrousine;* malgré ces nécessités rigoureuses, malgré ces moyens, les uns qui nous paraissent maintenant ridicules, les autres bons, mais insuffisans; poussée par une impulsion supérieure, la maladie continuait ses ravages, et ne put, pour ainsi dire, se consumer que par la destruction de ses propres alimens; aussi mille à douze cents personnes en furent-elles victimes.

Ce fut un spectacle déchirant que celui que présenta la ville à la fin de 1581 : ici, des maisons en ruines et démolies; là, des maisons entièrement vides de meubles et d'habitans; partout des orphelins parcourant les rues désertes.

Peste à Riom, en 1585.

B. Nous avons dit que ce fut en 1585 que Riom éprouva les plus grands désastres. Il paraît cependant qu'au mois d'avril de cette année, la maladie n'occupait pas encore l'intérieur de la ville, mais qu'elle sévissait à Ennezat, Prompsat, Chirac, Lussat, Thuret, St-Pourçain, Pontgibaud, La Moutade, Cham-

bon et dans d'autres lieux. En conséquence, on établit des portiers pour ne laisser entrer aucunes personnes venant des localités infectées; il n'y avait que les principaux habitans d'Ennezat qui avaient la faculté d'entrer, et encore en présentant des passe-ports pour attester qu'ils n'étaient point atteints de maladie contagieuse (1).

Riom était en proie à plus d'une grave préoccupation. Cette ville était rentrée sous l'autorité du roi, et vivait dans des alarmes continuelles, au sujet des entreprises des ligueurs. Les registres des délibérations de cette époque sont entièrement remplis par les actes de prudence et les mesures de sûreté, inspirés par ce qui-vive permanent.

Cependant la maladie se rapprochait de Riom. Dans le mois de mai, elle se déclara à Mozac. On arrêta que l'entrée de la ville serait refusée aux habitans de cette commune, comme elle l'avait précédemment été à ceux des communes environnantes.

Le 2 juin, deux personnes sont frappées dans la ville même, et succombent. Ce jour-

---

(1) Parmi les précautions qui furent prises alors, il y eut une décision du 8 avril 1585, *prescrivant que les porte-faix et chirurgiens, dans l'intérêt de la santé publique, seront habillés aux frais de la ville* (Registres de la ville de Riom)

là, plusieurs maisons sont déclarées suspectes et cadenassées, et ceux qui sont présumés affectés de la maladie contagieuse, sont séquestrés et privés de toute communication. On prohibe l'introduction des fils, laines, cuirs en poils, linges, meubles, ainsi que des champignons. On prend des mesures de salubrité. On établit des cabanes hors de la ville, pour y placer, pour y *traîner* (c'est l'expression du registre des délibérations) les malades auxquels on ne laissait pas la faculté d'emporter avec eux leurs meubles; ceux-ci étaient brisés et les maisons fermées, au fur et à mesure de leur évacuation.

M. Bertrand, prieur de St-Jean, et son vicaire, sont atteints de la maladie; on leur enjoint de commettre un autre prêtre pour remplir les fonctions de leur ministère *à leurs frais et dépens;* on les fait même *assigner* à cet effet devant le sénéchal, tant les formes de la justice étaient rigoureuses à Riom, dans ces temps reculés.

Les administrateurs de la ville et les médecins, réunis en assemblées presque permanentes, continuent à prendre de sages mesures pour faire nourrir les pauvres malades et les soupçonnés de contagion, avoir un prêtre pour les confesser et admonester, assurer l'ensevelissement des morts, défendre

les sermons pour s'opposer aux trop grandes agglomérations des fidèles, et faire parfumer les maisons de ceux qui ont succombé.

Le nombre des malades mis dans les cabanes hors de la ville, augmentant, on décide de préposer un chirurgien à ce service spécial; on fut obligé de faire venir, pour cette mission, de Clermont et de Montferrand, un chirurgien, et avec lui un pharmacien chargé de purifier les habitations. Dans le même but de purification et de désinfection, on écrit aux consuls d'Ussel d'accorder le parfumeur établi dans leur ville; ceux-ci font savoir qu'ils ne le laisseront aller qu'autant que les consuls de Riom *le leur rendront, et feront leur soumission écrite;* cette condition acceptée, le parfumeur arrive à Riom.

Les consuls enjoignent au chapitre de St-Amable de fournir un ecclésiastique pour administrer les sacremens aux malades, et, en cas de refus, le menacent de faire saisir le revenu temporel du chapitre. Les prêtres ayant refusé leur ministère, une action judiciaire avec *appel interjeté*, s'ensuivit. Un ecclésiastique de Clermont se dévoua.

L'épidémie est en progrès (1). Les étrangers

(1) Mi-juin

sont renvoyés de la ville. Plusieurs habitans désertent; car le conseil n'avait permis que la sortie des femmes et des enfans, toutefois *après qu'ils auraient acquitté leurs contributions*. Quant aux chefs de maisons, ils ne peuvent sortir, sous le prétexte qu'ils pourraient décrier la ville, en répandant l'annonce de la contagion.

La convocation des villes ayant été faite à Clermont, et celle de Riom n'ayant pas été appelée, trois consuls, assistés d'un notaire, se rendent à Clermont, pour signifier *que, grâces à Dieu, la ville de Riom et ses habitans sont en bonne santé, et qu'il ne peut y avoir lieu, dès lors, à ce que ceux de Riom ne soient pas admis à Clermont*. La vérité était que tout était faiblesse et découragement dans la ville de Riom; un consul même avait abandonné son poste avec son secrétaire, et les trésoriers de France se disposaient à transporter leurs bureaux dans une autre ville. Le présidial alla tenir ses séances à Cebazat. De leur côté, les habitans se refusaient à faire le service des postes et à monter la garde.

La maladie parut s'amortir dans les premiers jours de juillet, mais elle sévit bientôt avec plus de force. Le trouble et la confusion augmentèrent en proportion. L'émigration

devint presque générale; la dispersion des magistrats et des membres du conseil devint telle, que le 18 octobre, une assemblée de ville se trouva réduite à cinq habitans.

En novembre, l'épidémie diminua beaucoup; et il paraît qu'elle avait entièrement cessé à la fin de décembre (1). Il est difficile d'évaluer le nombre des personnes qui succombèrent; il paraît qu'il fut considérable. Les renseignemens manquent aussi sur la nature de la maladie; dans les registres de la ville, elle est désignée sous le nom de *peste*, et on parle d'une dame qui fut affectée du charbon dans le cours de l'épidémie. On pourrait penser que cet accident se présenta rarement chez les malades, puisqu'on en prit note. Il est présumable que la maladie était un typhus, accompagnement presque obligé des malheurs de ce temps-là, des guerres civiles, des agglomérations d'hommes enfermés dans d'étroites enceintes pour leur défense personnelle, du manque de propreté, et des privations de tous genres.

La fin du 16ᵉ siècle, si fécond en épidé-

---

(1) *Registres de la ville de Riom*, dont les détails de cette épidémie ne sont qu'une espèce d'analyse.

mies, fut encore marquée par bien des misères
1592. qui pesèrent sur les populations. En 1592, nos
routes étaient infestées de pillards et d'assas-
1597. sins. Une grande détresse régnait en 1597.
1606. Une épidémie qui régna à Riom en 1606, dut son origine au fait suivant, d'après les registres de cette ville. Un sieur Sirmond, d'Arlanc, arrivé chez un sieur de Varenne, meurt subitement. Les médecins déclarent que le malade avait un charbon *sur* l'épaule. Aussitôt on séquestre chez eux les personnes qui ont communiqué avec lui; des notables sont placés à leurs portes. Malgré ces précautions, la maladie fit quelques progrès; mais la saison étant avancée, elle étendit peu ses ravages.

Une forte disette de grains existait en Au-
1610. vergne en 1610. Un fait fera connaître ses résultats: les consuls de la seule ville de Riom avaient à pourvoir chaque jour à la nourriture de 550 mendians.
1613. Clermont fut affligé de la peste en 1613 (1),
1615. et Riom eut, en 1615, des malades atteints de *fièvres chaudes, dont plusieurs, couverts de pourpre, décédèrent* (2).

(1) Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont, par l'abbé Delarbre. (*Table des matières.*)

(2) Registres de Riom.

Le 17e siècle eut plus tard une période presque continue d'épidémies, de 1628 à 1632.

Cette période fut précédée par une grande misère qui régna dans la Limagne en 1627. 1627.
J'en ai acquis la preuve en consultant les registres de la ville de Riom, où sont relatées les mesures qui furent prises dans le mois de mai de cette année, pour faire nourrir par les habitans les pauvres et les étrangers qui encombraient la ville. Parmi les divers moyens d'obvier à cette calamité publique, j'ai remarqué la précaution que prirent les habitans de se tenir chaque jour, à tour de rôle, aux portes de la ville, pour donner du pain et de l'argent aux malheureux passans, et en les aidant ainsi à continuer leur chemin, les empêcher d'entrer dans la ville même (1); et cependant, s'il faut en croire les registres, il y eut, pendant deux mois et demi, 1500 nécessiteux répartis et à la charge de 1200 familles aisées.

L'année suivante, une maladie contagieuse 1628.
se répandit en Auvergne (2). Je ne possède aucun détail particulier sur cette épidémie,

(1) Registres des délibérations de la ville de Riom, 28 mai 1627.

(2) Annales manuscrites, déposées dans les archives de l'hôtel de ville d'Aurillac.

si ce n'est qu'elle sévit avec force à Aurillac (1), et fit périr à Mornat, commune de St-Victor, Antoine Brugière, seigneur de Barante, ainsi que sa femme (2), qui avaient fui de Thiers, emportant le germe de la maladie à laquelle ils ne tardèrent pas à succomber. Quant à la nature du mal, le médecin Lyonnet désigne par le nom de *fièvre rouge, la maladie qui précéda l'atroce peste de*
1629. 1629.

La contagion vint ensuite à se généraliser et à gagner les diverses parties du royaume; et cette espèce de *peste*, qui rendit les champs vides de colons, les villes les plus populeuses privées de citoyens, et envahit presque toute l'Europe, n'était pas encore entièrement éteinte dix ans après (3). Notre pays ne fut pas à l'abri de ce désastre; la maladie se manifesta dans plusieurs villes de la province d'Auvergne, à St-Flour, à Thiers (4), à Mau-

---

(1) Annotations sur l'histoire d'Aurillac et de ses environs, par Raulhac, page 16.

(2) C'étaient les ancêtres de la famille de Barante actuelle.

(3) Roberti Lyonnet Aniciencis, Λοιμογραφία : *Seu Reconditarum pestis, et contagii causarum curiosa disquisitio, ejusdemque methodica curatio.* In-8°. Lugduni, 1639. (Epître dédicatoire.)

(4) Marcellin Bompart; *Nouveau Chasse-Peste*; Paris, 1630; p. 2, épître dédicatoire, et p. 8.

riac (1), et se propagea avec une grande violence dans le Velay ainsi qu'à Lyon (2).

Robert Lyonnet, à l'instar des auteurs anciens, s'est plu à énumérer longuement les divers présages qui furent observés avant l'apparition de la contagion de 1629. Il parle de fréquentes éclipses de lune et de soleil, de la foudre qui fit périr plusieurs personnes, et *n'épargna pas les lieux et les personnes brillans par leur sainteté*; de nuages épais portant un *indice fétide de putridité*, et aussi d'une grande épizootie. *Une quantité innombrable de poissons morts se montrèrent à la surface des rivières, etc.* L'épidémie commença au printemps, et on vit régner, pendant son cours, des fièvres typhoïdes (*febres malignæ purpuratæ*), des affections charbonneuses, des

(1) « Illud autem insigne in multis fuit, quod cum anno Domini millesimo sexcentesimo vigesimo nono, pestifera lues vicinas urbes et circumpositos undique pagos vastaret; jamque Mauriacum cœpisset invadere, publico antè Virginis aram emisso voto, pestis ita continuo depulsa est ut civem nullum deinceps afflixerit. Voto rei, Mauriacenses singulis annis, festo Conceptionis die, solemnes supplicationes instituunt, accepti beneficii, gratias referentes, et perpetuum sibi immaculata Virginis patrocinium postulantes. » (*Officium in festo miraculorum sanctæ Mariæ Virginis. Tolosæ*, 1658.)

(2) Marcellin Bompart; *Nouveau Chasse-Peste*; Paris, 1630, page 8.

suppurations de glandes, et chez les enfans des éruptions varioleuses (1).

1630. Une grêle en 1629, et une disette qui régna en 1630 (2), furent sans doute pour beaucoup dans le développement de l'épidé-

Peste de 1631. mie de l'année 1631, qui fut, relativement à l'Auvergne, celle de ce siècle sur laquelle nous avons recueilli les renseignemens les plus remarquables. Elle fut plus meurtrière et plus générale que celle de 1585.

Dès le mois de janvier, elle existait à Clermont, à Thiers, à Cusset, à Montaigut, à Usson, à St-Pourçain, et dans d'autres lieux de la province.

Au mois d'avril, l'épidémie était en période d'accroissement à Clermont; les habitans abandonnaient la ville. La résolution fut prise de transférer momentanément la cour des aides au Pont-du-Château, le siége présidial à Vic-le-Comte, et les religieuses de Ste-Claire au Ronzet (3). Cette maladie enleva dans Clermont cinq à six mille personnes (4).

---

(1) Λοιμογραφια, etc., p. 219 et suiv.

(2) Annales d'Aurillac.

(3) Extrait d'un registre particulier de la ville de Riom, destiné à la relation de cette épidémie.

(4) M. Gonod, *Chronologie des Évêques*, page 50.

A Riom, les consuls arrêtent des mesures de salubrité, dans le cours du mois de juin; on ordonne des prières, des jeûnes et des aumônes publiques. On fait des présens aux églises : on donne à Notre-Dame des Ardeliers une statue de saint Amable, en argent, du prix de 400 livres; à Notre-Dame de Marsac, une lampe de même métal, de la valeur de 150 livres. On dresse au milieu des Taules un autel sur lequel on expose l'image du patron de la ville.

L'épidémie s'annonça néanmoins le 7 juillet, par la mort presque subite de quelques personnes. Pour bien juger des causes locales qui pouvaient faciliter son extension, il est nécessaire de se représenter la ville de Riom de cette époque, hermétiquement fermée par une enceinte de murailles de 45 pieds de hauteur, entourée de fossés, et ayant à ses portes une vaste stagnation d'eau, moitié lac, moitié marécage, espace aujourd'hui desséché, et formant ce qu'on appelle la *prairie de Miliau*.

Les précautions devenaient de plus en plus sévères, et la sollicitude des consuls augmentait à mesure que le mal faisait des progrès plus effrayans. On prit, comme en 1585, le parti de construire des cabanes hors de la ville. Les cadavres étaient enlevés la nuit, et

portés dans des chariots faits exprès, au lieu qu'on appelle encore les Fosses, où ils étaient inhumés dans des excavations de 12 pieds de profondeur. Dans le but de purifier l'air, on contraignit chaque propriétaire à allumer, soir et matin, du feu devant sa maison. Telles étaient les craintes sur la propagation de la contagion, qu'il fut défendu aux meuniers de faire moudre des grains appartenant à des gens étrangers, ou venant de lieux suspects.

Les choses en vinrent à ce point que les médecins et chirurgiens de la ville se refusaient à donner leurs soins aux malades; on se trouva dans la nécessité de prendre des mesures pour les y contraindre. Un seul d'entre eux, Germain Coquery, offre ses services, et demande qu'il lui soit adjoint un chirurgien étranger, son ami, le sieur Laframboisière, de Thiers; ses offres généreuses sont acceptées. Plus tard, on fut encore obligé de faire venir un chirurgien de la ville de Lyon. Le chapitre de Saint-Amable et les autres communautés s'étaient enfuis. L'abnégation des religieux de l'ordre des capucins fut seule admirable; vrais disciples des apôtres, leur dévouement et leur résignation se soutinrent jusqu'à la cessation complète de l'épidémie, soit au milieu des scènes funèbres de la ville,

soit dans les campagnes, où on les voyait accourir auprès des habitans dispersés, et porter les sacremens à ceux que leur fuite n'avait pu préserver de la contagion.

Dans le mois de septembre, la disette vint ajouter ses misères à tant de désolation. Le blé était rare; le combustible même pour faire cuire le pain, manquait; et cependant la ville était pleine de pauvres et d'étrangers. C'est alors que le désordre et la confusion se mirent dans toute la cité: plus de chefs pour donner des ordres, ou plus de subordination parmi les habitans pour les exécuter. Alors aussi la maladie devint générale, et ce fut le tour des personnes riches qui n'avaient pas quitté leur domicile, d'être frappées et de succomber. Le pillage s'organisa dans la ville. Hors de la ville, dans les cabanes, les préposés à la garde des malades dévalisaient ces malheureuses victimes avant qu'elles eussent rendu le dernier soupir; et, croira-t-on à de pareilles horreurs, un ramassis d'aventuriers parcouraient ces cabanes pestilentielles pour y ravir l'honneur des jeunes filles et des femmes; l'atrocité allait quelquefois jusqu'à brûler les malades avec les frêles planches qui les abritaient. En face de si grands crimes, les ordres de l'autorité deve-

naient de plus en plus barbares, et semblaient inspirés par le désespoir. Un seul sentiment consolateur resta : chacun tendait les mains au ciel, et implorait la clémence du Tout-Puissant, attendant de lui le terme de tant de désastres.

La plupart des membres du conseil ayant émigré, ainsi que beaucoup de principaux habitans, toutes séances régulières des conseils de la ville furent suspendues. Ce ne fut qu'en décembre que, pour le soin des affaires publiques, on eut recours à des assemblées dites générales, qui eurent lieu dans les prés au-dessous des murs d'enceinte ; à cette époque, l'épidémie touchait à sa fin.

Les délibérations du corps commun disent que la maladie commença par la mort de deux filles, domestiques d'un sieur Martin, lesquelles furent affectées d'un *charbon pestilentiel au-dessous du menton* (1). Quelques jours après, la femme du sieur Martin succombe. Le frère de cette dame, ses enfans et deux autres personnes de la ville sont ensuite atteints de la maladie. Il résulte des renseignemens acquis qu'une de ces dernières, la

(1) Parotides ou gangrènes des glandes sous-maxillaires. Je me suis servi des expressions du registre.

femme Duchariol, avait fréquenté la maison Martin.

Parmi les personnes qui furent saisies du mal, ou périrent dans le cours du second mois de l'épidémie, plusieurs offrirent des tumeurs charbonneuses sous l'aisselle.

On remarqua aussi que, pendant la maladie, la mortalité atteignit la volaille des basses-cours.

Les habitans attribuaient l'importation de la contagion à l'entrée et à la vente d'une balle de coton ; mais les registres de la ville ne renferment à ce sujet aucun fait précis.

On estime que cette épidémie fit périr, dans l'espace de sept mois, environ trois mille cinq cents personnes, un peu plus du tiers de la population.

Le dépouillement des registres fournit aussi quelques renseignemens, susceptibles de faire apprécier l'influence du fléau sur les naissances, dont le chiffre fut de 213 cette année-là, de 192 l'année suivante, et de 208 en 1661, vingt-neuf ans plus tard.

En prenant le détail des divers mois de 1631 et de 1632, on voit d'abord que le nombre des naissances a été de 154 dans les six premiers mois de 1631, et seulement de 59 dans les six derniers mois de la même année ;

Savoir : 1631.

Janvier......	26	Juillet.....	20
Février......	28	Août......	22
Mars........	32	Septembre..	13
Avril........	26	Et dans les	
Mai.........	22	trois derniers	
Juin.........	20	mois.......	4
Total.....	154	Total....	59

L'action de l'épidémie, si bien marquée sur les derniers mois de l'année, s'est fait sentir jusqu'en août de l'année 1632, comme on peut le voir par le relevé suivant :

1632.

Janvier...........	3
Février............	3
Mars..............	4
Avril..............	5
Mai...............	14
Juin..............	[illegible]
Juillet............	14
Total pour 7 mois.......	46

Les autres mois reprennent leur nombre normal, néanmoins sensiblement plus élevé que celui des six premiers mois de 1631, ainsi qu'il suit :

Août..............	18
Septembre..........	29
Octobre............	31
Novembre..........	37
Décembre..........	29
Total pour 5 mois..	144

D'après ce relevé, l'année épidémique, relativement aux naissances, étant comptée de septembre 1631 à septembre 1632, ne donne que 83 naissances, un peu moins du tiers du nombre ordinaire, et ce nombre exceptionnel de 83 naissances correspond à celui de la mortalité (*Voir* à la page 462), laquelle (il faut prendre cette donnée en considération) porta en partie sur des individus étrangers à la ville. Pour compléter ces renseignemens statistiques, j'ajouterai que les registres des mariages contractés en 1632, indiquent que sur environ 90 mariages qui eurent lieu, les deux tiers furent contractés par des veuves.

Le dôme de la grande horloge, à Riom, et celui de l'église du Marthuret, sont renversés par un ouragan des plus violens, dans la nuit du mercredi au jeudi, 13 décembre 1646 (1). 1646.

(1) Registres de la ville de Riom.

Nous avons vu que même au travers des plus grandes souffrances, les habitans de Riom conservaient un esprit d'ordre et de régularité remarquable, ainsi qu'une grande activité pour les affaires publiques: cette prudente prévoyance ne les abandonna dans aucune
1653. circonstance. Dans le printemps de 1653, époque de grande disette, les pauvres étrangers, affluant considérablement à Riom, on fait des emprunts, des quêtes, et les sommes qui en proviennent sont converties en aumônes ; des commissaires, pris dans chaque quartier, sont chargés par le corps de ville de ces distributions, qui sont continuées jusqu'au 22 juillet, époque de l'ouverture des moissons. Ceux d'entre ces indigens qui se trouvaient valides furent employés aux réparations des chemins vicinaux (1). Il y eut cette année-là une très-grande mortalité à Riom, et des maladies épidémiques dans plusieurs autres villes de France (2).

A la suite des guerres de Louis XIV, une

(1) Extrait des registres des délibérations de la ville de Riom.

(2) En juillet 1653, les consuls d'Aurillac furent, au nom des citoyens de cette ville, offrir des secours aux habitans de Figeac, affligés de la peste. (*Extrait du registre des délibérations de la ville de Figeac, rapporté dans les annotations sur Aurillac, par* Raulhac, p. 99, 100.)

nouvelle disette se répandit dans tout le royaume : les habitans des campagnes arrivaient en foule dans les villes, espérant y trouver des alimens, mais le plus souvent leurs espérances étaient vaines. Cet état de détresse fit que la mortalité fut très-forte parmi les habitans de Clermont en 1692 (1) et 1692 et en 1693. Dans la seule paroisse de la Cathé- 1693. drale, où il se faisait de quatre à huit enterremens chaque année, on en compta vingt-trois en 1692, et quatorze en 1693 (2). A Riom, on prit les plus sages précautions pour éviter les effets pernicieux de l'encombrement des étrangers ; nonobstant, la maladie contagieuse se manifesta sur la fin de septembre 1693, et se soutint jusque dans le mois de juillet de l'année suivante. Les individus 1694 sans asile se réfugiaient dans les anciens

(1) Tremblement de terre dans le Cantal.

(2) *Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures de* 1692 *jusqu'à* 1746, en dépôt à la mairie de Clermont. J'en ai extrait le tableau de ces deux années comparé à celui des deux suivantes :

ANNÉES :

1692.	Enterremens. . 23	Baptêmes . . 1	Mariages . . 0
1693.	E. 14	B. 2	M. 0
1694.	E. 9	B. 3	M. 2
1695.	E. 0	B. 1	M. 0

Il est bon de faire remarquer que la paroisse de la Cathédrale était très-petite, et principalement composée de personnes aisées, beaucoup moins accessibles aux privations de ces années stériles.

corps-de-garde des portes de la ville, où on les trouvait morts d'inanition : on en inhumait jusqu'à trente par jour au cimetière de la Chaumette. Il périt trois cent une personnes dans les mois d'octobre, novembre et décembre, et dix-sept cent quarante-deux dans les six mois de l'année suivante. On suppute que, sur ce nombre, la moitié au moins appartenait à des étrangers (1).

Dans les campagnes, des hommes mouraient de faim sur les routes ; et souvent leurs cadavres abandonnés, étaient dévorés par les chiens (2).

---

(1) Extrait des registres de la ville de Riom. — En 1692 et 1693, il y avait des prisonniers de guerre espagnols répartis dans les villes de la Limagne. La présence et l'agglomération de ces étrangers ont eu sans doute de l'influence sur la grande mortalité de ces deux années.

(2) *Registre des actes mortuaires de la paroisse de Dorat, depuis* 1674 *jusqu'en* 1750, dressé par M. Gaillard, curé.

Nous avons vu, en compulsant ce registre, l'effet produit sur la mortalité dans cette petite commune, par la détresse de l'année 1694.

Cette commune de Dorat, située sur la rive droite de la Dore, à une lieue au-dessous de Thiers, possède environ 560 habitans. Dans le 17e siècle, il y mourait, dans les années ordinaires, de 6 à 11 personnes adultes (les actes mortuaires des enfans ne sont pas relatés dans ce registre). En 1694, le nombre des morts s'éleva à 38. Les cinq années suivantes, le chiffre fut, pour chacune de ces années, 6, 4, 8, 1 et 7, un peu moins que dans le cours des années qui précédèrent 1694.

En 1697 et 1708, nouvelles famines (1). 1697 et 1708.

Les scènes désastreuses de l'année 1692 et suivantes se renouvelèrent d'une manière uniforme à la suite du grand hiver de 1709. Des 1709. gelées fortes et continues, survenues dans les premiers jours de janvier, après une pluie des plus abondantes, firent périr tous les noyers de la Limagne et tous les blés (2). On fut obligé de renouveler les semailles au mois de mars, ce qui fit donner à cette année calamiteuse le nom d'*année des orges*. Le blé renchérit de suite outre mesure, et la famine régna sur toute la contrée. Les pauvres et les habitans des campagnes se mirent à affluer dans les villes, et on voyait de ces malheureux enlever et dévorer au milieu des rues des lambeaux de la pâte que l'on portait cuire aux fours. Quelques-uns trouvèrent un asile dans nos plaines ; un grand nombre y trouva la mort.

Voici quelques relevés statistiques que j'ai pu recueillir sur l'année 1709. — Le froment, dont le prix moyen, depuis 1701, n'avait pas excédé 6 livres 8 sous le septier, s'éleva jus-

(1) *Annuaire du Puy-de-Dôme*, de 1826.

(2) L'Adriatique, la Méditerranée à Marseille et à Gênes gelèrent (M Arago).

qu'à 36 livres. — A Riom, depuis le mois d'avril 1709 jusqu'à la mi-janvier 1710, on constata dans les différens corps-de-garde et dans les hôtelleries, plus de 300 décès d'individus désignés sous la dénomination de *pauvres ou mendians inconnus*. La totalité des décès, dans l'intervalle de douze mois, fut de 1,100, au lieu de 560, année commune. — A Clermont, la mortalité fut très-considérable aussi ; on peut en juger par le relevé fait dans la seule paroisse populeuse du Port (1). Cette paroisse, qui, en l'année 1708, avait compté 81 décès, en compta 181 en 1709 (2). Outre les aumônes demandées ou imposées aux compagnies et communautés, le conseil municipal de Clermont décida de prélever, chaque mois, jusqu'à concurrence de 600 livres sur les deniers de l'octroi, pour faire face aux besoins des pauvres, et de taxer les individus qui refuseraient de contribuer volontairement. Les étrangers durent être renvoyés dans leurs paroisses respectives, par les soins des maire et échevins. L'année était tellement malheureuse, qu'on décida des prières publi-

(1) Il y avait à Clermont 15 paroisses, y compris les hôpitaux, dont chacun comptait pour une paroisse.

(2) Registres de la paroisse du Port.

ques et une procession solennelle à Notre-Dame-du-Port (1). — Dans la paroisse de Dorat, que nous avons citée plus haut, le nombre des décès, qui avait été de 6 en 1708, s'éleva à 39 l'année suivante; et dans le répertoire du curé, on lit, à la suite de la plupart des noms, *mort de misère; mort subitement de misère, etc.* On peut juger de l'influence de cette année calamiteuse (1709) sur les naissances, par le tableau suivant, tiré du registre de la même paroisse de Dorat :

Ann.	1707. .	36 naiss.	Ann.	1712. .	16 naiss.
	1708. .	30		1713. .	12
	1709. .	31		1714. .	14
	1710. .	5		1715. .	26
	1711. .	10			

Tout le monde a entendu parler de la fameuse peste de Marseille de 1720; ce qui s'est passé dans ces dernières années, lors de l'apparition du choléra, peut donner une idée de l'effroi qu'elle inspira dans nos contrées. Pendant près de trois ans, ce ne furent que transes perpétuelles, mesures de précautions sans cesse renouvelées; mais heureusement la maladie ne franchit pas nos limites.

(1) Délibérations du cons. munic. de Clermont, 30 mars 1709.

Dans cette grande circonstance, c'est encore la ville de Riom qui fait les premières dispositions. Dès le mois d'août, on lui voit défendre l'entrée des étrangers et des pauvres, prohiber les marchandises provenant des lieux soupçonnés. Les brèches des murailles sont réparées; on fait murer une des portes et on n'en laisse qu'une de libre. La garde bourgeoise monte la garde.

Les premiers actes du gouvernement et des autorités supérieures de la province, pour interrompre les communications avec le Midi et avec le Gévaudan, ne sont que du 14 septembre 1720 (1).

Le 21 octobre suivant, Gilles Brunet d'Evry, intendant d'Auvergne, enjoint aux habitans de Clermont de monter la garde à cinq portes désignées, pour empêcher la communication de cette ville avec toutes choses venant de Marseille.

Les précautions et instructions se renouvellent au printemps de l'année suivante.

Par un avis au public, on lui donne la composition et dose d'un parfum destiné à

---

(1) Promulgation de l'arrêt du conseil d'état du roi, au sujet de la maladie contagieuse de la ville de Marseille.

purifier les maisons, les chambres et les meubles. Ce composé, plein de soufre, d'antimoine, de poudre à canon, de genièvre et de bien d'autres drogues, était le chlorure de 1720, chlorure tout aussi efficace que l'a été celui de 1832.

Par arrêté du 30 juin 1721, l'intendant de la province institue un conseil de santé, dans lequel on voit figurer MM. de St-Aigne, conseiller en la cour des aides ; Champflour, lieutenant particulier de la sénéchaussée et siége présidial ; Dauphin, président en l'élection ; Favard, subdélégué de l'intendant ; Sadourny, avocat, ancien premier échevin. Entre autres mesures, ce conseil suspend l'usage de certaines denrées qui peuvent donner lieu à des incommodités que le peuple pourrait regarder comme un commencement de contagion ; fait défendre l'usage du cidre, du poiré, de la viande de porc frais.

Dans une des dispositions prescrites par l'autorité, il est dit que *comme les médecins et chirurgiens se sauvent souvent, ou ne veulent pas servir les malades, si on ne peut les rappeler à leur devoir par les sentimens de religion ou d'honneur, ou par la promesse d'une honneste récompense, il faudra les y contraindre, en cas de nécessité, par la crainte d'une mort*

plus sûre et plus prompte que celle qu'ils veulent éviter (1).

Ce n'est que dans le mois de novembre 1722 qu'on voit cesser les mesures de sûreté, et que se dissipèrent toutes les craintes qu'avait suscitées l'épidémie de Marseille.

Après cette digression sur l'émoi que la peste de Marseille produisit dans nos contrées, digression qui prend quelque intérêt du rapprochement que chacun peut faire avec les mesures que les autorités ont prises, avec les terreurs que les populations ont manifestées lorsque le choléra est venu envahir l'Europe, je reprends la série des épidémies propres à notre sol et à notre climat. Nous trouvons d'abord une grave épidémie de suette miliaire, qui se manifesta à Brioude
1761. en 1761, et s'y reproduisit avec moins d'intensité les trois ou quatre années suivantes. Je puiserai des détails très-précis sur la maladie, dans un mémoire envoyé, en 1771 (16 janvier), à la société de correspondance pour les épidémies, par M. Couguet, médecin de Brioude.

---

(1) *Instructions* sur les précautions qui doivent être observées dans les provinces où il y a des lieux attaqués de la maladie contagieuse, etc. — Clermont, imprimerie de Jacquard.

La maladie commença au mois de février de l'année 1761 ; elle se manifestait par un point de côté, fièvre violente et crachement de sang, précédés de frissons. Du 3e au 5e jour, au plus tard le 7e, il survenait une sueur très-abondante et très-fétide, pendant laquelle se faisait une éruption de petits boutons *ressemblant à la rougeole*, jamais au visage, plus abondans sur la poitrine que sur le reste du corps. Quand la sueur continuait après l'éruption, les malades guérissaient ; mais il arrivait souvent que, dans le fort de l'éruption, la suppression de la sueur survenait avec la rentrée ou affaissement des pustules, et les malades tombaient dans un délire violent ou en léthargie, et mouraient peu d'heures après ; et nul n'en réchappait. Cela dura de même jusqu'au mois de mai ; il n'y eut plus alors de point de côté ni crachement de sang. Dans cette nouvelle nuance, la maladie commençait ordinairement par un léger frisson, accompagné d'une fièvre plus ou moins vive, continue, à laquelle se joignait une sueur des plus abondantes, et encore plus fétide qu'auparavant. Le même jour commençait souvent l'éruption, laquelle dans peu devenait vésiculaire, et formait une vraie fièvre miliaire, *telle que les femmes en couches*

en ont, mais extrêmement plus maligne, puisque presque tous ceux à qui l'éruption se faisait de si bonne heure périssaient par une suppression de sueur comme dessus, et avec les accidens que nous avons indiqués. Plutôt l'éruption se faisait, plus de danger il y avait; aucun malade ne périt après le septième jour. Le danger était aussi proportionné à la confluence de l'éruption. Une desquamation abondante s'opérait pendant la convalescence. Il ne parut ni parotides, ni bubons ou charbons.

Par l'ouverture qu'on fit de plusieurs cadavres, on trouva les poumons enflammés, l'estomac et les intestins de même, avec disposition à la gangrène. Le cerveau l'était également, si plusieurs points rouges qu'on y voyait peuvent être regardés comme des signes certains de l'existence de l'inflammation.

Il est à remarquer qu'aucun enfant ni sujets au-dessous de vingt ans n'en furent attaqués, et que de ceux qui avaient passé soixante ans nul ne périt....

1766 et 1767. Une grande disette, préparée par deux hivers très-rigoureux (1), fit développer le ty-

(1) Le froid de 1766 dura sept semaines sans relâche ; il fit périr les arbres fruitiers, presque toutes les vignes ; des troncs de chêne

phus à Clermont, en 1767. Deux membres de la famille Féligonde furent emportés par cette épidémie. L'un, Michel Pélissier de Féligonde, était administrateur de l'Hôpital-Général. On me saura gré d'emprunter le récit de sa mort à une plume vigoureuse et hardie. « Vint enfin cet hiver désastreux, précédé d'un hiver encore plus dur, qui suspendit la fécondité de la terre, et fit tarir les sources de l'abondance. Le pauvre habitant de la campagne, pour se soustraire aux cruels assauts du froid et de la faim, quitta une patrie devenue ingrate, et vint promener dans nos rues sa misère et son désespoir. Quel spectacle pour des hommes sensibles! Nos citoyens ne purent en soutenir la vue; chacun mit sa fortune à contribution, et M. de Féligonde se chargea de lever ces impôts volontaires.

» Les pauvres dont les membres vigoureux avaient résisté au poids de l'indigence, furent employés aux travaux publics. On logea les autres sous les toits que la charité a

---

éclatèrent. L'été avait été marqué par des inondations, des grêles et de fréquens orages. (*Registre des décès de la paroisse de Saint-Pierre, à Lezoux*, tenu par M. Chambige, vicaire.)

élevés à la misère humaine. M. de Féligonde établit, pour ainsi dire, son domicile parmi ces derniers. Il leur faisait des exhortations salutaires, contenait les esprits indociles, faisait les distributions, et se livrait aux plus vils ministères.

» Malgré tous ses soins, la malpropreté invincible de ces malheureux, et les miasmes putrides qu'exhalaient leurs corps malsains, infectèrent l'air. Les maladies contagieuses ne rebutèrent pas le généreux administrateur; il redoubla au contraire ses soins.

» L'atmosphère, chargée d'odeurs infectes et d'exhalaisons empestées, porta bientôt le poison dans le cœur du héros chrétien. Dès qu'il se sentit malade, il reconnut que Dieu l'appelait; il rassembla toute sa ferveur et reçut les sacremens. Il vit avec une espèce d'allégresse arriver ce terrible moment où l'homme se dissout, et le dixième jour d'avril mit fin à cette vie, que la vertu semblait avoir empruntée, pour se rendre palpable. »

La veille, M. de Féligonde, son frère, chanoine de la Cathédrale, qui avait avec lui une singulière conformité de mœurs et de vertus évangéliques, avait rendu le dernier soupir; il avait puisé à la même source le

germe de la mort, et mourut victime de la même charité (1).

L'année suivante, l'épidémie se montra à Lezoux. Dans la paroisse de Saint-Pierre de cette ville, il y eut 1200 malades, sur le nombre desquels 200 moururent.

Dans le *registre des décès* de cette paroisse, où j'ai pris la note de cette épidémie, j'ai recueilli les élémens du tableau suivant de mortalité, qui prouve que l'influence des froids et des maladies des années 1766 et suivantes s'était fait sentir à Lezoux comme dans le reste de la Limagne :

Années	1765. . . .	79 décès.
	1766. . . .	109
	1767. . . .	106
	1768. . . .	200
	1769. . . .	78

CONCLUSIONS.

Telles sont les maladies épidémiques qui ont régné jusqu'à la fin du 18e siècle. Je n'ai

(1) Éloge de M. Michel Pélissier, écuyer, seigneur de Péligonde, etc., par le R. P. Sauvade, minime, secrétaire de la Société littéraire de Clermont-Ferrand. Clermont, 1767.

multiplicité des causes de maladies dans ces temps malheureux, alors que des hordes dévastatrices balayaient tout sur leur passage, détruisaient les moissons, semaient l'effroi et répandaient une alarme générale. La disette régnait d'une manière presque permanente; la misère, la malpropreté et le fréquent encombrement d'individus malsains apportaient le contingent de leurs effets pernicieux. Pendant un intervalle de soixante-treize ans, il y eut en France une reproduction extraordinaire de famines suivies d'épidémies, et leur simple énumération parlera plus haut que toutes les réflexions que l'on pourrait faire. An 987, grande famine et épidémie. — 989, grande famine. — 990-994, famine et mal des *Ardens*. — 1001, grande famine. — 1003-1008, famine et mortalité. — 1010-1014, famine, mal des *Ardens*, mortalité. — 1027-1029, famine (anthropophages). — 1031-1033, famine atroce. — 1035, famine, épidémie. — 1045-1046, famine en France et en Allemagne. — 1053-1058, famine et mortalité pendant cinq ans. — 1059, famine de sept ans, mortalité (1). Glaber (2)

(1) Michelet, *Histoire de France*, t. II, p. 135.
(2) Livre IV, c. 4.

décrit énergiquement une de ces famines, celle de 1033. « La famine, dit-il, commença à se répandre dans tout l'univers, et la destruction du genre humain sembla devenir imminente. La pâleur et la maigreur étaient sur tous les visages; les voix humaines, devenues grêles, imitaient le cri des oiseaux mourans. »

Les guerres civiles, l'imperfection de l'art de guérir, les inhumations dans l'intérieur des cités, les habitudes de la vie sociale rendaient au moyen âge les épidémies bien plus meurtrières qu'elles ne le sont aujourd'hui. L'air et la lumière pénétraient difficilement dans des villes entourées de hautes murailles, composées de rues étroites et tortueuses. Les maisons à la campagne ne se trouvaient pas dans des conditions plus avantageuses. L'habitation du pauvre n'avait qu'une seule ouverture; le plus souvent le même toit mettait à couvert le berger et son troupeau; la chaumière, privée de cheminée, était noircie par la fumée. La maison du riche ou le château présentait des murs épais et massifs, percés de rares et fort petites ouvertures; chaque pièce était voûtée, l'air s'y renouvelait peu, le jour n'y pénétrait qu'avec peine; quelquefois, des fossés, remplis d'une eau

stagnante, formaient autour de cette résidence une ceinture malsaine, et toujours les immondices étaient répandues autour. Il en résultait que l'air était vicié en dedans comme en dehors, et qu'à l'intérieur il était presque constamment humide. Il ne fallait rien moins que le tempérament robuste de nos ancêtres, aidé de la force de l'habitude, pour résister à des causes aussi nombreuses de maladies. Le haut baron n'avait pas pour les commodités de la vie ce que possède le petit bourgeois d'aujourd'hui : son luxe, il le mettait dans ses armes, ses chiens, ses chevaux; pourvu que son château fût fort, peu lui importait qu'il fût commode. Accoutumé de bonne heure aux fatigues, il bravait l'intempérie des saisons, et ne cherchait pas à s'en mettre à l'abri. Cette éducation, qui avait pour but et pour résultat de développer ses forces, neutralisait jusqu'à un certain point l'influence des causes physiques qui infectaient sa demeure. Mais cette circonstance favorable n'était qu'une exception dans l'état général du pays, et encore, bonne dans les circonstances ordinaires, elle devenait de bien peu de valeur, lorsque des épidémies venant à se manifester, trouvaient tant d'alimens favorables à une rapide extension.

Dans ce concours de dispositions désavantageuses, il y a plus de causes accumulées et réunies qu'il n'en faut, pour expliquer à la fois, et la nature de la plupart des épidémies, et leur origine dans le sol même qui les a vues naître. Encore que dans nos chroniques, il y ait très-peu de renseignemens sur les symptômes des maladies, il nous suffit de la connaissance parfaite des conditions où elles se sont développées, pour préciser les résultats qui ont pu s'ensuivre. Or, nous savons que les causes que nous avons précédemment énumérées sont celles qui donnent lieu au développement du typhus, affection que nous voyons encore de nos jours se reproduire à la suite des armées, dans les hôpitaux, dans les camps, dans les prisons, avec les agglomérations de prisonniers de guerre, partout où l'air se vicie, où la misère abonde, où les privations de tout genre et les souffrances morales brisent les ressorts de l'organisation. Nous ne nous en laisserons pas imposer par ce nom bannal de *peste*, que les anciens avaient coutume de donner aux maladies contagieuses. Ces tumeurs charbonneuses, ces anthrax, dont il est fait mention chez quelques malades, ne seront pas pour nous des preuves sûres que les contagions, dans le cours des-

[illegible] a vus survenir, s'étaient propagés vers nos contrées des confins de l'Orient. Maintes observations nous ont appris que, dans les maladies typhoïdes, ces phénomènes gangréneux ne sont pas rares. En ne quittant pas les voies de l'induction et de l'analogie, on peut aussi faire la conjecture très-plausible que les typhus de ces temps reculés, amenés par des causes aussi intenses, pouvaient s'élever à une nuance grave qui en rapprochait les caractères de ceux de la peste d'Orient elle-même (1); ce qui faisait que les populations pouvaient facilement confondre des maladies évidemment nées sur notre sol, avec celles dont l'Égypte paraît être depuis long-temps le berceau.

Il faut cependant placer dans un autre cadre les deux grandes contagions dont j'ai fait mention d'après Grégoire de Tours, celle d'Arles, en 546, et celle de Clermont, en 570 (*V. p.* 421 *et suiv.*). J'ai eu soin, en les décrivant, d'in-

(1) En envisageant la chose sous un autre point de vue, on peut encore se faire cette question : La peste n'a-t-elle pas pu s'impatroniser en Europe comme l'a fait la variole, comme plusieurs médecins pensent que le choléra pourrait le faire ? Ou son influence, acquise à nos pays, n'a-t-elle pas été susceptible d'imprimer une modification aux maladies typhoïdes, de manière à rapprocher davantage leurs symptômes de ceux de la peste ?

diquer leurs rapports avec la véritable peste d'Orient. Il paraîtrait même, s'il faut en croire plusieurs auteurs (1), que ce fut la première apparition sur la terre de cette maladie, et cette apparition fut horrible. Procope (2) nous apprend quels furent son point de départ, sa progression et ses symptômes. Née dans la ville de Peluse en 542, elle se répandit de là par une double migration, d'une part, à Alexandrie et dans le reste de l'Egypte, et de l'autre, dans la Palestine; et par suite de ces envahissemens successifs, le monde entier fut ravagé. Elle n'épargna pas une île, pas une caverne, pas une sommité habitée, sans distinction d'âge, de sexe, de tempérament et de profession. Les saisons ne pouvaient arrêter les progrès de sa course funéraire. Allant d'un peuple à l'autre, disparaissant pour reparaître encore, ce fléau désola pendant cinquante-deux années l'humanité entière. Les auteurs qui décrivent cette maladie dans les lieux les plus éloignés, s'accordent, avec une remarquable uniformité de langage, à lui donner le même caractère et

(1) *Recherches sur l'origine de la peste*, etc., par le docteur Lagasquie. Mémoire inséré dans la *Revue médicale*, janvier 1834.
(2) De Bello Persico, liv. II, c. 22.

les symptômes spécifiques que j'ai relatés d'après Grégoire de Tours (*pag.* 484). L'abattement, la terreur étaient ses prodromes ordinaires; l'invasion était le plus souvent insidieuse, sans fièvre; mais dans la journée même, le lendemain, ou après plusieurs jours, des bubons se manifestaient aux aines, plus rarement aux aisselles; une prostration subite accablait les forces, et les malades succombaient le deuxième ou le troisième jour après l'apparition des points gangréneux.

Il est une maladie qui, chez les anciens, a occasioné des épidémies célèbres, et dont la forme ni la nuance ne s'observent plus dans les temps modernes. C'est une sorte de fièvre *bilioso-ataxique*, dans un degré extrême d'exaspération, qui ravagea Athènes pendant les guerres du Péloponèse, et qui se reproduisit plusieurs fois en Europe et en Asie. Thucydide en fait le tableau suivant : Invasion soudaine, violentes chaleurs à la tête; yeux rouges, enflammés, bouche et langue sanguinolentes, haleine extraordinairement fétide; quelquefois nausées, vomissement bilieux, hoquet répété, convulsions; peau rougeâtre, couverte de phlyctènes; sentiment d'ardeur intérieure qui portait le ma-

lade à se précipiter dans l'eau froide ; soif dévorante et inextinguible ; mort arrivant ordinairement le septième ou le neuvième jour. Sur ceux qui en réchappaient, le mal laissait aux extrémités, aux parties génitales, des traces profondes, suite de gangrène et de sphacèle. Il me paraît que l'épidémie qui affligea l'Aquitaine, dans le 10e siècle, a beaucoup d'analogie avec cette *peste d'Athènes*, et elle est énergiquement décrite par la chronique, qui raconte qu'elle *dévorait*, *incendiait et consumait des corps ;* on l'appelait *Mal des Ardens*. Ainsi fut dénommée une grande épidémie dans le 11e siècle (*page* 480). La maladie contagieuse qui se déclara à Mauriac, en 1335, est encore désignée dans le manuscrit sous le nom de *Mal chaud* (*p.* 430 *et* 431). On pourrait peut-être aussi rapporter à la même maladie, les affections qui firent le fond de l'épidémie de 582 (*p.* 429), et qui sont dépeintes par Grégoire de Tours, comme des fièvres malignes avec des *pustules*, des *phlictènes* et des *mortifications gangréneuses*.

Il faut également remarquer dans les anciennes épidémies, celles qui sont en relation immédiate avec de grandes perturbations dans le cours des saisons ; nous en avons eu un exemple remarquable dans l'année 581. Des pluies

continuelles, qui se prolongèrent tout l'été, retardèrent la floraison jusque dans le mois de septembre; des orages et des tremblemens de terre agitèrent tout le midi et le centre de la France; des incendies se manifestaient en même temps avec une soudaineté qui faisait naturellement supposer aux populations superstitieuses une cause divine. Et relativement à ces incendies que l'on voit se renouveler d'une manière si extraordinaire à certaines époques, qui nous dit qu'il n'y a pas une cause physique, électrique ou autre, qui les fait naître au moindre accident, et peut même les rendre spontanés; mais le vulgaire ignorant, tantôt y voit l'intervention de Dieu, ou tantôt veut trouver des incendiaires, comme à la première apparition du choléra, décimé par une sorte de main invisible, il découvrait et déchirait des empoisonneurs publics.

Quoi qu'il en soit, les désordres atmosphériques de 581 déterminèrent l'explosion d'une maladie caractérisée par des vomissemens de matières jaunes et verdâtres, une fièvre violente, des brisemens des membres; symptômes auxquels se joignait parfois un état typhoïde plus ou moins prononcé : c'était une sorte de fièvre bilioso-ataxique, suivant l'expression des anciens, qui étaient surtout frap-

pés des symptômes extérieurs, ou la gastro-céphalite de plusieurs médecins actuels, que les phénomènes d'inflammation préoccupent; mais ces deux dénominations, justifiables jusqu'à un certain degré, ne se rapportant qu'à certaines faces de la maladie, isolant certains de ses caractères, n'en présentent pas à l'esprit le tableau complet, n'indiquent pas le vice caché qui circule avec les humeurs, ni la détérioration générale qui a porté sur l'économie toute entière. Evidemment produite par la longue action de la chaleur humide, par la décomposition des matières végéto-animales que cet état atmosphérique et la reproduction des orages rendaient plus active, par la rareté et la mauvaise qualité de la nourriture, cette maladie est-elle seule de son espèce, ou se lie-t-elle aussi par des degrés ménagés avec d'autres affections? D'abord, on ne peut méconnaître les affinités qu'elle a avec le typhus par ses caractères ataxo-adynamiques. La chronique nous apprend également qu'elle régnait concurremment avec la dyssenterie, que l'on regardait comme comprise dans la même épidémie. On conçoit, en effet, très-bien comment, suivant les prédispositions individuelles, la fluxion irritative se portant chez les uns, vers les parties supé-

rieures du tube intestinal, déterminait des vomissemens abondans; et, chez les autres, les évacuations douloureuses de la dyssenterie lorsque le travail morbide prenait son cours vers le gros intestin. Voulez-vous voir sous vos yeux ce que c'est qu'une épidémie semblable, tout à fait affaiblie, dans son degré le plus bénin, et qu'il serait difficile de rattacher à d'autres, si la chaîne intermédiaire était rompue? Etudiez la constitution médicale de cette année même (1834) : hiver extraordinaire par une température qui excitait la végétation dès le mois de janvier; au printemps, sécheresse prolongée qui a fait craindre vivement pour les récoltes; ensuite pluies abondantes, chaleurs fortes et prolongées pendant deux mois, orages presque continuels; qu'en résulte-t-il? un dérangement presque général dans les fonctions du tube digestif; nausées et vomissemens dans certains cas; diarrhée ou dyssenterie dans d'autres; cholérine ou léger choléra du pays chez quelques-uns, lorsqu'il y a en même temps vomissemens et déjections alvines. On voit que si, sous le simple rapport anatomique, sous l'impression superficielle des symptômes extérieurs, on peut distinguer bien des formes dans les maladies, bien des variétés, il appartient au médecin

philosophe de reconnaître quelles nuances variées et secrètes les rattachent les unes aux autres, et à quelles causes modificatrices générales il faut les faire remonter.

Parmi les maladies dues à des dérangemens atmosphériques, n'oublions pas de mentionner celles qui ont été produites par l'action des froids extraordinaires. Cette action, en définitive, avait beaucoup d'analogie avec celle des dévastations qui suivaient les troubles civils, en faisant périr tous les fruits de la terre, en déterminant des encombremens d'individus dans les villes où ils venaient chercher du pain et un asile, en faisant planer sur toutes les populations souffrantes la grande influence des passions tristes. C'était donc aussi le typhus que devaient engendrer ces agens extérieurs, comme nous en avons vu des exemples en 1692, 1767, etc.

Si nous rentrons dans ce qui ressort de l'ordre moral, nous serons frappés des impressions soudaines que les peuples manifestent à l'invasion des épidémies, et les modifications des habitudes sociales ne seront pas moins sensibles que les modifications dans la violence des symptômes morbifiques.

Dans les premiers siècles du christianisme, la première idée, l'idée dominante, c'est de

s'adresser à Dieu, pour demander la cessation du fléau ; l'homme s'abandonne entièrement à la Providence et à la fatalité religieuse. Loin de fuir, la foule s'entasse dans les églises et s'accumule autour de leurs portiques. Laissons parler la chronique : *En ce temps-là* (an 994), *une épidémie très-grave dévorait le Limousin, incendiant et consumant les corps, jusqu'à ce que les évêques de l'Aquitaine, réunis à Limoges, montrèrent à tous les regards le corps de saint Martial sorti du fond des sépulcres, et bientôt la peste cessa* (1).

Plus tard, soit diminution de la foi religieuse, soit violence plus formidable des épidémies, aussitôt que la contagion se manifestait, la terreur était grande ; les habitans prenaient la fuite, laissant leurs frères, leurs enfans, leurs épouses, livrés aux mains de quelques mercenaires. S'il se trouvait quelques-unes de ces âmes généreuses, quelques-uns de ces hommes héroïques qui se dévouent pour le salut de leurs semblables, ils périssaient bientôt victimes de leur zèle, ou ils étaient en si petit nombre qu'ils ne pouvaient suffire à tous les besoins. Les malheureux at-

---

(1) Aquitan. historiæ fragmentum; apud Ghesnium, tome IV, page 80.

teints de la contagion, privés de secours, délaissés par les leurs, étaient une proie qu'on abandonnait à la maladie. Il est facile de se représenter les scènes de désolation qui devaient suivre ces temps d'ignorance. Néanmoins, quelques tableaux de la foi vive et pure des premiers temps, viennent reposer l'esprit. Dans des lieux bien reculés, au sein de ces montagnes où les vieilles traditions se conservent intactes, des populations se pressent encore autour de l'image de la Mère du Sauveur, et puisent dans la conviction du miracle la force d'âme qui suspend les contagions.

Dans les siècles suivans, les émigrations sont moins générales; ceux des membres de l'autorité qui restent à leur poste, cherchent à maintenir l'ordre; on leur voit prendre des mesures de précautions et de salubrité; les habitans font bonne garde et exercent une surveillance. Les mesures de sûreté se sentent, pour la plupart, de la barbarie des âges précédens; la foi dans la contagion domine, et les yeux prévenus ne voient que des faits qui la prouvent. Les suspects de contagion sont cadenassés dans leurs maisons, et on donne l'ordre de tirer sur eux s'ils veulent en sortir. Si, par hasard, quelques habitans échappent à la vigilance des postes qui les tiennent bloqués, il est prescrit de les rame-

ner dans leur territoire (*tertòir*), et de leur faire casser la tête devant leurs compatriotes : exemple, ajoute l'ordonnance, absolument nécessaire pour les contenir : la circulation de toutes marchandises que l'on croit susceptibles de transmettre l'infection, est prohibée.

Dans les temps modernes, le scepticisme sur la contagion comme sur tout, ainsi que l'extension des transactions commerciales et des communications intellectuelles, rendraient l'interruption des communications impossible aux gouvernans. La terreur des épidémies est moins profonde, et n'agit pas sur nos esprits comme sur ces têtes du moyen âge, continuellement troublées par des visions fantastiques du démon et de la fin du monde. La conscience d'une amélioration sociale, qui a pénétré dans toutes les classes de la société ; l'aisance plus générale ; les soins hygiéniques et de propreté mieux appliqués aux villes, aux maisons, aux personnes ; une nourriture meilleure ; des vêtemens plus chauds ; le perfectionnement de l'art de guérir, et le nombre augmenté des hommes instruits qui le pratiquent, tout concourt à donner un sentiment de sécurité qui conserve aux populations plus de sang-froid et plus de calme.

Au temps de la féodalité, les hommes, parqués de baronies en baronies, étrangers les

uns aux autres dans leurs habitudes de tous les jours, s'éloignaient bien plus facilement dans ces grandes crises où l'égoïsme s'empare irrésistiblement du cœur de chaque individu. Mais aujourd'hui que la France ne fait qu'un seul corps, agité des mêmes intérêts et des mêmes émotions, les souffrances deviennent communes, et une sympathie plus générale enfante plus de dévouemens. Chaque siècle aussi a sa vertu. Le courage militaire était la première vertu lorsque tout se résolvait en violences, en guerres perpétuelles, et que la force régnait souveraine. Peu à peu, ce courage guerrier, incohérent, individuel, dompté par la science et par la tactique, a pris quelque chose du caractère régulier du courage civil. Le courage civil est devenu une des vertus des temps modernes. Dans la dernière et grande expérience que nous en avons faite, personne n'a quitté son poste, roi, hommes d'état, magistrats, médecins, nous tous, peuple, tant que nous sommes. Casimir Perrier, peu de jours après avoir visité les cholériques de l'Hôtel-Dieu, voit atteindre par la maladie un corps déjà fatigué de veilles et de soucis. Cuvier, comme Archimède qui ne s'aperçoit pas que la ville est prise, reste à ses études; il est saisi à son tour.

Il paraît que ces deux grands hommes, supé-

ricurs à tous les événemens humains, avaient encore le pouvoir d'être supérieurs aux influences les plus hostiles et les plus meurtrières. Le choléra ne pouvait pas les atteindre d'une manière vulgaire, et les immoler comme la foule tombant autour d'eux. Perrier lutta contre ce génie d'un mal nouveau, comme il avait lutté contre le génie de l'anarchie. Long-temps, dans son délire, il se livra à ses invocations pour l'ordre, pour l'ordre que sa main puissante avait fixé à la liberté; ce n'est qu'après toutes ces alternatives, tantôt fatales, tantôt d'espérances, qu'il expira. Sa tâche était remplie. Cuvier, intelligence calme et sublime, qui avait plané sur l'univers entier, qui avait créé le monde antique, Cuvier, tu devais, à ce moment suprême, analyser les signes successifs d'une inévitable destruction; tu devais présider à cette fatale décomposition de toi-même. L'enchaînement de ces horribles effets, ton esprit en suivait les fils, mais la cause échappait à ton âme divine. Où trouver une preuve plus grande, que les causes ne sont point du domaine de l'homme sur la terre?

NOTICE

Sur un lit caloriducteur destiné à rappeler la chaleur dans le choléra-morbus, dans l'asphyxie par submersion, et pour administrer des bains de vapeurs soit sèches soit humides.

Par M. F. Cellier, docteur-médecin.

Dans les premiers temps du choléra-morbus en Europe, les praticiens avaient pensé qu'une des premières et des plus importantes indications à remplir était de rappeler la chaleur à la périphérie du corps. Les uns avaient proposé de couvrir les membres et le tronc des malades avec des sachets de sable chaud ou des briques chauffées, d'appliquer à la plante des pieds des bouteilles de grès pleines d'eau bouillante, des fers à repasser, etc., etc.

Les autres préféraient envelopper le corps du malade d'une vapeur aqueuse de calorique.

Plusieurs appareils, pour atteindre ce but, ont été proposés par des médecins français ainsi que par des médecins étrangers.

En examinant successivement ces divers moyens de réchauffement, j'ai cru remarquer que les uns et les autres n'atteignaient pas

leur but, et présentaient des inconvéniens plus ou moins graves. Aussi les praticiens de la capitale, n'obtenant que peu de succès de ces procédés calorifiques dans la période algide du choléra-morbus, parurent les abandonner et donner la préférence à des méthodes qu'ils crurent plus propres à obtenir la réaction salutaire qu'ils espéraient de la chaleur.

Toutefois, plusieurs faits recueillis avec bonne foi et exactitude, ayant prouvé qu'avec ces mêmes moyens on avait obtenu un retour complet à la chaleur naturelle, je cherchai un procédé plus simple pour appliquer cette chaleur avec plus de facilité, de sûreté, de promptitude et de continuité.

Les principes fondamentaux et invariables, d'après lesquels le thermomètre, généralement attribué à Réaumur, a été construit, m'ont donné l'idée que toute la chaleur dont cet instrument est l'appréciateur, pouvait être déposée dans l'eau, et en quelque sorte y être isolée entre les deux limites de son échelle, et que ce précieux modificateur de notre économie pouvait être pris, selon le besoin, dans ce fluide aqueux à tous les degrés du thermomètre.

L'expérience suivante démontre la vérité de ce fait.

Le réservoir du thermomètre, plongé dans la glace fondante exposée à l'action du calorique, le sommet de la colonne de mercure qu'elle renferme, s'élève en parcourant successivement tous les degrés placés dans l'intervalle des deux limites de son échelle (*la glace fondante et l'eau bouillante*), à mesure que ce fluide, pénétré de calorique, s'élève en température jusqu'à celle de l'eau bouillante.

Cette démonstration n'a pas besoin de commentaire : en effet, on voit dans cette expérience l'eau d'abord à l'état solide absorbant le calorique, devenir liquide, s'élever ensuite graduellement en température jusqu'à celle de l'eau bouillante, et, dans sa parfaite ébullition, offrir une masse de calorique sous forme liquide dont le médecin peut disposer.

Mais, pour utiliser cette chaleur dont l'eau est en quelque sorte le véhicule, il est indispensable de pouvoir l'introduire dans un conducteur à capacité, c'est-à-dire qui ait une cavité propre à la recevoir, qui ait aussi une forme et des dimensions qui permettent de transmettre la chaleur sur les diverses parties du corps, et confectionné de telle sorte, que le médecin puisse non-seulement varier à volonté la température, en fixer avec conti-

nuité à peu près constamment le même degré pendant la durée du besoin, mais encore de manière à ce que la chaleur puisse être entretenue dans la capacité du caloriducteur à mesure que cet instrument la cède, et, à vaincre par là, pour ainsi dire, la tendance continuelle du calorique à mettre en équilibre de température les corps environnans.

Cette tendance du calorique à établir l'équilibre de température entre les corps, est un obstacle à l'émission continue de la chaleur libre, qu'on ne peut surmonter avec les moyens réchauffans ordinairement employés jusqu'ici.

L'appareil caloriducteur que j'ai imaginé, dont je vais donner la description, me paraît remplir mes vues.

Le praticien peut, en effet, avec cet instrument, disposer de toute la chaleur dont il peut avoir besoin; il pourra élever, abaisser, fixer et varier à volonté la température de l'air dans l'appareil; le thermomètre, placé sous sa voûte, indiquera la marche de la chaleur sous l'influence de laquelle il est directement placé avec le malade.

Ces faits me parurent assez importans pour présenter à l'académie de médecine (en 1832) mon caloriducteur. J'ai d'ailleurs été déter-

miné par d'autres motifs : il m'a semblé qu'il devait remplacer les corps chauds mis en usage pour rappeler la chaleur normale dans le choléra-morbus, l'asphyxie par submersion surtout, et il m'a semblé également que les chirurgiens célèbres de nos jours doivent y avoir recours après l'opération de l'anévrisme, de l'artère principale d'un membre, pour y maintenir la chaleur jusqu'à ce que la circulation artérielle soit parfaitement rétablie dans sa partie inférieure.

DESCRIPTION DU LIT CALORIDUCTEUR.

L'appareil que je propose pour appliquer la chaleur comme un des premiers secours à administrer à un asphyxié par submersion ou à un cholérique, se compose de trois pièces distinctes : d'un demi-cylindre, d'une pièce, demi-circulaire mobile, et d'un plateau.

Le demi-cylindre est en fer-blanc; ses parois sont doubles, laissant entre elles un intervalle de quatre lignes, destiné à recevoir de l'eau chauffée. La convexité de ce demi-cylindre présente trois douilles : celle du centre, surmontée d'un entonnoir, sert à l'introduction de l'eau; une deuxième donne issue à l'air à mesure que l'eau pénètre, et la troisième s'enfonce sous la voûte du demi-

cylindre en traversant l'épaisseur de ses parois, et sert de support au thermomètre. La longueur du demi cylindre est de quatre pieds, sa largeur de deux pieds deux pouces, et sa hauteur de treize pouces. Les deux côtés offrent une ouverture ou fenêtre longue de dix-huit pouces, et large de sept.

Ces fenêtres sont destinées à faciliter les rapports ou communications du médecin avec le corps du malade; elles permettent les applications médicamenteuses, le massage, les frictions, ou autres moyens thérapeutiques jugés nécessaires.

On peut aussi, à la faveur des fenêtres, passer sous les fesses du malade un drap plié en plusieurs doubles, pour recevoir les déjections alvines qui peuvent être fréquentes surtout dans le choléra-morbus.

Deux tringles traversent quatre anneaux à la partie supérieure de la voûte du demi-cylindre.

Ces tringles ont pour usage de fixer à cette partie de la voûte la couverture en laine du malade, qui pourrait gêner les applications cutanées.

La pièce demi-circulaire mobile est une espèce de vase aussi en fer-blanc, ayant un gouleau qui sert à introduire l'eau, et un tube

donnant passage à l'air. Cette pièce, à raison de la facilité de son déplacement, permet d'appliquer aux extrémités inférieures, dont elle réchauffe les pieds, les topiques jugés utiles.

Enfin, ces deux parties du lit caloriducteur sont complétées par deux robinets évacuateurs, dont l'un est fixé à un angle du demi-cylindre, où aboutissent les conduits d'évacuation de l'eau, et l'autre à l'angle de la pièce demi-circulaire avec lequel il est en contact.

Le plateau est composé de deux feuilles de zinc ; un espace de quatre lignes les sépare ; la longueur de ce vase est égale à celle du demi-cylindre ; sa largeur a un pouce de plus : chaque extrémité d'un grand côté du plateau est munie d'une douille, l'une servant à l'introduction de l'eau, l'autre à livrer passage à l'air. Un robinet d'évacuation est placé à un autre angle du grand côté opposé, de manière à rencontrer celui du demi-cylindre et celui de la pièce demi-circulaire.

A l'intérieur de ce plateau, et dans le sens de sa longueur, des lames de zinc de quatre lignes de largeur sont soudées de champ sur l'une des feuilles métalliques, à deux pouces de distance les unes des autres ; le bord soudé

de ces lames est découpé de distance en distance pour laisser parvenir l'eau jusqu'au robinet. Ces lames sont placées pour prévenir le rapprochement des parois de ce vase par le poids du corps du malade.

A la faveur des robinets du caloriducteur, l'eau sera évacuée en partie ou en totalité lorsqu'on voudra élever, abaisser ou varier la température de l'air sous la voûte de l'appareil, ce qu'on obtiendra facilement par l'introduction d'une autre eau plus ou moins saturée de calorique. A l'aide du thermomètre on fixera le degré de chaleur.

C'est à la faculté d'introduire à volonté de l'eau dans laquelle du calorique est accumulé, qu'est dû l'avantage qu'a le caloriducteur d'entretenir dans sa capacité une chaleur évidente à peu près constamment la même, et par conséquent d'éluder, en quelque sorte, comme je l'ai déjà dit, la tendance qu'a le calorique à établir un équilibre de température entre les corps environnans.

Cet équilibre de température est une loi à laquelle tous les corps obéissent selon les rapports qui s'établissent entre eux, à raison du calorique qui les pénètre.

Aussi, sans les dispositions de mon appareil, la chaleur libre qui en émane finirait

par s'épuiser comme elle s'épuise dans les moyens de calorification employés dans le choléra-morbus, l'asphyxie par submersion, ou chaque fois qu'il faut réchauffer une partie du corps d'un malade.

Je ne sais si je me fais bien comprendre. Il ne faut pourtant pas oublier que chaque être vivant a une température qui lui est propre, que le foyer d'où cette température émane est indépendant de celui où les corps privés de la vie puisent la leur.

Les êtres organisés vivans ont encore l'admirable faculté de conserver une température à peu près constamment la même, quelle que soit celle du milieu dans lequel ils vivent, et, par conséquent, de résister à la loi du calorique, pour n'obéir qu'à l'influence du principe qui les anime.

L'homme reçoit la chaleur en même temps que la vie dans le sein maternel. Cette chaleur est continuée et entretenue dans son économie par les fonctions de ses organes; elle s'affaiblit ou s'augmente lorsque les fonctions se ralentissent ou augmentent d'énergie, elle s'éteint avec les actes de la vie.

Le choléra-morbus offre un exemple remarquable de cette vérité physiologique.

Ne voit-on pas, en effet, dans la période

algide de cette épouvantable maladie, dans cette période d'affaissement des forces vitales, le corps du malade frappé d'un froid en quelque sorte cadavérique, coïncider avec la défaillance de la vie?

Ne voit-on pas aussi, dans la période de réaction, lorsque les efforts conservateurs triomphent de la cause qui tend à détruire la vie, la chaleur renaître avec le rétablissement des fonctions de l'organisme?

La température de l'homme est donc, ainsi que celle des autres êtres organisés vivans, spécialement sous la dépendance de la puissance de la vie.

MISE EN EXERCICE DU LIT CALORIDUCTEUR.

Lorsqu'on veut se servir du lit caloriducteur, il faut que son plateau soit placé sur une table très-horizontale, longue de cinq pieds six pouces, large de deux pieds et demi, haute de dix-huit pouces, dont les bords garnis de liteaux, excepté à l'angle sur lequel portent les robinets, lui servent de cadre. Une étoffe en laine, ayant les dimensions de la table, sera mise sous le plateau. Un chevet large, dur et élevé occupera toute la partie de la table qui dépasse ce plateau, et servira à augmenter la longueur du

lit. Une couverture en laine couvrira le plateau ainsi que le chevet, ensuite huit litres d'eau seront versés dans ce vase à la température qu'on jugera convenable.

Cela fait, on couchera le malade nu sur ce lit, observant de lui tenir la tête élevée. Le demi-cylindre, à la voûte duquel sera fixée par les tringles une deuxième couverture en laine, qui doit s'étendre depuis la plante des pieds jusqu'au front, couvrira le submergé; enfin, une troisième couverture aussi en laine, percée de quatre trous pour laisser passer les quatre douilles, sera amplement jetée sur tout l'appareil, s'étendra jusqu'à la bouche du malade. Alors la couverture qui va jusqu'au front, sera renversée sur cette dernière pour passer, ainsi réunies, sous son menton, autour du cou et des épaules; le thermomètre sera ensuite placé dans son support, et de l'eau calorifère sera introduite dans la capacité du demi-cylindre et la remplira.

La pièce demi-circulaire sera mise en place si on la juge nécessaire au réchauffement des pieds.

Il est essentiel de ramasser le long du corps du malade, ainsi qu'à ses pieds, la couverture de laine qui doit le couvrir lorsqu'on

place le demi-cylindre, afin d'éviter que cet instrument porte dessus, ce qui serait un obstacle aux applications médicamenteuses, aux soins de propreté et aux communications indispensables du médecin avec le malade.

S'il s'agissait de réchauffer un submergé, on ne saurait assez promptement le déshabiller et aussi le débarrasser des mucosités, ou autres corps étrangers qui pourraient s'être introduits dans sa bouche.

Je viens de faire connaître mon procédé de réchauffement; je vais maintenant indiquer les moyens employés jusqu'à ce jour pour rappeler la chaleur normale chez les submergés.

L'homme asphyxié par submersion est dans un état de mort apparente : la vie semble avoir abandonné ses organes; son corps est froid, la calorification ne se fait plus. Mais il est encore viable, et de prompts secours sagement administrés peuvent le retenir à la vie.

Le plus puissant moyen pour obtenir ce résultat est la chaleur artificielle prudemment dirigée vers le corps de l'asphyxié. Je ne parlerai pas des autres secours auxiliaires qu'on doit employer en même temps, et qui trouvent leur à-propos dans le traitement de

l'asphyxie par submersion, tels que l'insufflation pulmonaire, les frictions sur la peau avec des étoffes de laine chauffées, des lavemens de fumée de tabac, etc., etc.

On conseille, pour réchauffer un submergé, de placer son corps dans un lit chaud, qui sera entretenu dans cet état par des bassinoires, des étoffes en laine chauffées et souvent renouvelées.

D'autres conseillent de couvrir le noyé de sable chaud ou de cendres chaudes.

A Paris, dans un dépôt, en face du Louvre, destiné à donner des soins aux noyés, après avoir mis une chemise de laine, ouverte sur les côtés, à celui qu'on vient de retirer de l'eau, on le couche entre deux couvertures de laine, sur un lit fait exprès; on applique ensuite au submergé, sur la région du cœur, une plaque métallique chargée de calorique.

En Angleterre, on applique des sachets de sel sec et chaud sous la plante des pieds, sur les genoux, aux aisselles, sur les mains et sur les organes reproducteurs.

En ajoutant à ces méthodes de réchauffement, les procédés dont on a fait usage dans le traitement du choléra, on aura l'ensemble des conducteurs dans lesquels on accumule

du calorique pour des applications théra-peutiques.

Je n'ai pas cru devoir faire mention du fumier, des peaux d'animaux fraîchement dépouillés, dont on conseille d'envelopper le corps du noyé, ni de l'application du corps vivant sur cette espèce de cadavre, ces moyens étant tombés en désuétude.

Il est évident qu'avec ces méthodes de réchauffement, le médecin ne peut administrer la chaleur avec discernement, puisqu'il ne peut avec le thermomètre, apprécier la quantité de calorique contenu dans ces corps chauffés.

Il est évident également que l'action de la chaleur qui émane de ces corps chauds, est fugace, inégale, décroissante, alternative et intermittente, n'étant pas confectionnée de manière à ce que la chaleur puisse se continuer en eux, à mesure qu'elle est soustraite, ce qui oblige de les remplacer souvent par d'autres corps pénétrés de calorique, lorsqu'ils ont cédé celui qu'ils contenaient.

Comment pouvoir, avec cette chaleur de détail, de pièces et de morceaux, envelopper le corps du noyé d'une manière continuee? Ces agens calorifères étant imposés seulement par la partie antérieure du corps, la chaleur

y est en quelque sorte limitée, et le système nerveux rachidien sur lequel il serait si nécessaire de la diriger, en est privé.

Pour rappeler rationnellement la chaleur vitale chez un noyé, il faut qu'il soit plongé dans une chaleur égale à celle du sang artériel, qui est la chaleur normale de l'homme.

Les sachets, les cendres, le sable chaud, gênent l'administration des insufflations pulmonaires, des frictions, des lavemens de fumée de tabac, etc., etc., et doivent se déplacer pendant l'application de ces secours auxiliaires.

L'opération seule de la chaleur exige le concours de beaucoup de personnes et beaucoup de précautions pour ne pas brûler ou rubéfier quelques parties de la peau; avec ces moyens trop élevés en température, on peut détruire un reste de vie dans un noyé dont le corps est frappé d'un froid glacial, et qu'on aurait pu rendre à la vie avec une chaleur graduée.

J'en ai dit assez pour faire comprendre combien il serait avantageux dans le traitement de l'asphyxie par submersion, d'avoir un conducteur de calorique qui pût faire rayonner sur le corps de l'asphyxié une chaleur rationnelle.

L'administration de la chaleur artificielle, cette partie si essentielle du traitement de l'asphyxie par submersion, est encore une lacune à remplir, tant en France qu'à l'étranger, dans les établissemens destinés à donner des secours aux noyés.

Encore deux mots sur mon caloriducteur pour administrer des bains de vapeur.

C'est surtout depuis que M. Darcet a fait connaître son ingénieux appareil à bains de vapeurs par encaissement, que les médecins obtiennent de très-bons effets de ce moyen thérapeutique dans le traitement des affections cutanées, dans plusieurs maladies du système lymphatique, des syphilis anciennes, dans les rhumatismes, dans les engorgemens chroniques articulaires, dans le lumbago, dans les gibbosités récentes, dans certaines hydropisies, etc., etc.

M. Darcet, ainsi que les autres savans qui ont modifié son appareil, n'ont pas évité les inconvéniens que je vais signaler, non dans l'intention d'en faire la critique, mais bien dans l'intérêt de la science.

Dans ces appareils à bains de vapeurs, il est impossible d'en régler la température, qu'on peut d'ailleurs élever à un très-haut degré d'intensité; mais on ne peut ni l'a-

baisser, ni la varier à volonté selon le besoin, on ne peut non plus disposer de la chaleur.

Le médecin ne peut se mettre en communication avec le malade renfermé dans la caisse. Dans cette boîte on ne peut pratiquer le massage, ni des frictions, ni administrer des douches de vapeurs sur les parties qui peuvent en réclamer l'emploi, sans détruire la continuité de l'action de la chaleur.

La caisse à vapeur ne se transporte pas facilement à domicile, à raison de sa grande dimension, qui s'oppose souvent à son entrée dans les portes d'un appartement.

Dans ces appareils à bains de vapeurs, le malade est assis et est privé de la faculté de pouvoir changer de position et de prendre celle qui convient le mieux à son état anxieux.

Dans mon lit caloriducteur le malade est couché, il peut y varier sa position, y recevoir des soins de propreté, des applications médicamenteuses, sans le priver de la chaleur qui lui est nécessaire. On peut introduire sous la voûte du demi-cylindre des vapeurs médicamenteuses, soit sèches, soit humides, pourvu toutefois qu'elles ne puissent pas irriter les poumons ou altérer les feuilles métalliques qui composent l'appareil.

Avec mon procédé de réchauffement, le

médecin est maître de la chaleur; il peut provoquer une transpiration abondante, s'il la juge avantageuse; il peut administrer des douches de vapeurs, et en même temps pratiquer le massage ou des frictions.

Le caloriducteur est facilement transportable à domicile.

Des reproches sont aussi adressés à mon caloriducteur; ces reproches partent de personnes placées très-haut dans les sciences médicales: ce sont des membres de l'Académie de Médecine. Reconnaissant mon infériorité, c'est avec hésitation que je me décide à y répondre.

Dans la séance du 2 du mois de janvier 1833, l'Académie de Médecine a entendu la lecture du rapport sur mon caloriducteur, que sa commission avait été chargée de faire; les conclusions de ce rapport sont (paroles du rapport), « de répondre à M. le » ministre du commerce et des travaux » publics que l'appareil pour lequel il a » demandé votre avis, satisfait aux condi- » tions qui l'ont fait imaginer, et que vous » lui accordez votre approbation. »

Dans le même rapport, MM. les membres de l'Académie de Médecine, pensant » que l'avantage qu'a le caloriducteur de

» mettre la chaleur à la disposition du mé-
» decin, semble être contre-balancé par un
» inconvénient assez grand, celui de ne pou-
» voir le mettre promptement en action,
» puisqu'il faut au moins vingt-cinq litres
» d'eau bouillante, ce qui, en supposant des
» conditions favorables, exige un temps assez
» long, et qu'on ne trouve pas toujours sous
» sa main un vase d'une grande capacité
» pour faire chauffer un volume d'eau assez
» considérable, me donnent le conseil bien-
» veillant et consciencieux, pour y remédier
» et perfectionner doublement mon inven-
» tion, d'élever la température de mon ca-
» loriducteur, non avec de l'eau liquide,
» mais bien avec de l'eau réduite en vapeur
» au moyen d'une lampe à l'alcool, et d'un
» ou deux récipiens de grandeur modérée. »

La commission de l'Académie de Médecine me paraît supposer ou un cas d'asphyxie par submersion, éloigné d'un asile destiné à secourir les submergés, ou un cas de choléra pour lequel le demi-cylindre seul ne pourrait suffire au réchauffement du malade.

Dans la première supposition, le lit caloriducteur manquera presque toujours, et il en sera par conséquent de même de la lampe à l'alcool et des récipiens; mon appareil étant

destiné spécialement pour les lieux ouverts aux noyés, aux hospices, aux établissemens publics, aux établissemens orthopédiques, qu'il ne se trouvera que rarement ailleurs, et que dans tous ces endroits il est toujours facile de se procurer de l'eau bouillante dans un court délai. Ainsi, dans le cas d'asphyxie par submersion, on ne pourra administrer au malade d'autres secours que ceux que la localité pourra offrir.

Si MM. les membres de la commission de l'Académie ont entendu parler d'un cas de choléra-morbus, je conviens qu'il pourrait être très-difficile de se procurer promptement vingt-cinq litres d'eau bouillante partout où l'appareil serait réclamé. Je conviens également qu'on serait souvent privé de ce secours, parce que, dans une épidémie telle que celle surtout qu'on a vue, il y a peu de temps, on ne pourrait s'en procurer une assez grande quantité.

Mais il n'en serait pas de même si, pour appliquer la chaleur à un cholérique, on se servait seulement du demi-cylindre et de la pièce demi-circulaire, comme je l'ai conseillé dans ma notice adressée à l'Académie de Médecine, ou du plateau : on pourrait se procurer un de ces deux vases facilement en

nombre qui fût à peu près en rapport avec celui des malades, ce qui ne serait ni d'un prix élevé et n'exigerait pas beaucoup d'eau bouillante, puisqu'il n'en faudrait que quinze litres pour le demi-cylindre, et seulement dix pour le plateau.

L'emploi du moyen proposé par MM. les commissaires de l'Académie de Médecine exigerait la présence d'une personne assez instruite, non-seulement pour mettre en place les récipiens et la lampe à l'alcool, pour diriger convenablement leurs fonctions, mais encore pour parer aux accidens qui pourraient se montrer pendant l'émission de la chaleur, tandis qu'avec de l'eau chauffée à un degré modéré, dont on élèvera ensuite la température, une personne même peu intelligente fera fonctionner le caloriducteur sans qu'on ait un accident à redouter.

En suivant l'avis de la commission de l'Académie, le médecin ne peut plus disposer de la chaleur, il ne peut plus régler la température dans l'appareil, il ne peut plus ni l'élever, ni l'abaisser, ni la varier à volonté; il lui manque un régulateur.

En suivant les conseils de l'Académie, j'ôterais à mon caloriducteur sa simplicité, sa facilité de mise en fonctions; je le compliquerais : en un mot, il partagerait avec les

appareils à bains de vapeurs les inconvéniens que j'ai signalés.

Mon appareil caloriducteur est placé dans l'établissement de bains publics de M. Trève; son application m'a confirmé la vérité des avantages que j'ai cru lui reconnaître et que j'ai énoncés.

Cependant je dirai franchement que je suis éloigné de penser que tout est parfait dans mon appareil, qu'il n'y a rien à changer, à ajouter ou à modifier; mais je suis fondé à croire que mon procédé de réchauffement est préférable pour rappeler la chaleur chez les noyés, aux moyens calorifères dont on se sert ordinairement; qu'avec mon lit caloriducteur l'on rappellerait à la vie un plus grand nombre de ces malheureux, en agissant sur tout le corps avec une chaleur rayonnante et graduelle; avec mon appareil, le praticien, maître de la chaleur, peut en disposer, selon l'opportunité, d'une manière lente et graduelle. Il peut l'abaisser, la varier à volonté, comme aussi en fixer avec continuité à peu près le même degré pendant la durée de l'indication.

Mon appareil peut aussi être très-utile dans le choléra-morbus.

Je viens d'exposer avec bonne foi, et sans prétention, dans cette notice, les faits tels

que je les ai vus, avec les réflexions qu'ils m'ont fait naître.

Je ne me suis livré à ces recherches, qui m'ont été dispendieuses, que dans un intérêt général. Je crois, comme médecin, avoir rempli un devoir.

Je désire que les praticiens fassent l'application comparative de mon procédé de réchauffement, qu'ils fassent subir à mon caloriducteur les changemens que l'expérience leur aura appris, indispensables, nécessaires ou utiles au but que je me suis proposé, qui est de faire admettre ce lit caloriducteur dans les dépôts ouverts aux noyés, comme étant un moyen sûr et prompt de les réchauffer.

P. S. Si le médecin pense que la chaleur libre, qui se dégage du plateau, puisse seule suffire à l'indication qu'il se propose de remplir, ce conducteur du calorique, sur lequel on aura mis une couverture en laine épaisse, et dans lequel on aura versé de l'eau chauffée, sera placé très-horizontalement dans un lit, de manière à ce que le robinet en dépasse le bord pour faciliter l'évacuation de l'eau; ensuite le malade sera couché sur le plateau.

Le médecin décidera s'il doit conserver ses couvertures habituelles, ou s'il faut leur en substituer d'autres en laine.

Si au contraire le médecin donne la pré-

férence au demi-cylindre et à la pièce demi-circulaire mobile, il se conduira, pour l'application de cet instrument, de la manière que je l'ai indiqué lorsque j'ai parlé de la mise en exercice du lit caloriducteur; il est indispensable aussi que les robinets soient en dehors du lit.

Lorsqu'on voudra donner issue à l'eau en partie ou en totalité, il faut placer sous les robinets un chéneau en fer-blanc dont la cuvette aura cinq pouces de longueur, quatre de largeur, deux de profondeur, au fond de laquelle un tube d'un pouce de diamètre sur un pied de long, vient s'ouvrir pour transmettre l'eau dans un autre vase.

Le caloriducteur destiné à maintenir la chaleur dans un membre, après l'opération de l'anévrisme, offre une analogie parfaite avec le lit caloriducteur, et n'en diffère que par ses dimensions.

Cet appareil doit avoir deux pieds et demi de longueur, un pied de largeur et un pied de hauteur, et chaque côté doit être muni de robinets évacuateurs, afin que le même appareil puisse être appliqué sur un membre du côté gauche comme sur un membre du côté droit.

CATALOGUE

Des espèces et variétés de mollusques terrestres et fluviatiles observés jusqu'à ce jour à l'état vivant, dans la Haute et la Basse-Auvergne [départemens du Cantal (1), du Puy-de-Dôme et partie de celui de la Haute-Loire (2);]

Suivi d'un autre catalogue des espèces fossiles recueillies récemment dans les diverses formations tertiaires des mêmes départemens;

PAR J.-B. BOUILLET.

DEPUIS long-temps les savans ont senti que pour arriver à une statistique scientifique générale de la France, il était indispensable que les naturalistes de chaque localité s'occupassent de travaux spéciaux sur les produits locaux de

(1) On remarquera, et je crois devoir le signaler ici, que le département du Cantal est moins riche en coquilles vivantes que celui du Puy-de-Dôme, et qu'il ne m'a pas fourni, au moins quant à présent, d'espèces que l'on ne trouve dans le Puy-de-Dôme.

(2) Comme l'arrondissement de Brioude (Haute-Loire) faisait partie de l'ancienne province d'Auvergne, je l'ai étudié aussi sous le rapport conchyliologique; mais les recherches que j'y ai faites ne m'ont rien procuré que l'on ne trouve dans le département du Puy-de-Dôme.

chacune des branches de l'histoire naturelle.

L'Auvergne est assurément l'une des provinces de France les plus riches et les plus intéressantes pour les productions naturelles. Peu de départemens sont aussi-bien connus aujourd'hui pour la géologie et la minéralogie que ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal. Pour la botanique et la zoologie, nous avons les ouvrages de l'abbé Delarbre. MM. Culhat-Chassis et Baudet-Lafarge fils ont publié séparément, dans nos Annales, des catalogues des oiseaux qui habitent l'Auvergne ou qui y ont été observés. M. Baudet-Lafarge père fait imprimer en ce moment le catalogue des insectes coléoptères. Il avait déjà publié en 1809 un *Essai sur l'Entomologie du département du Puy-de-Dôme* (*les lamelli-antennes*).

Recherchant depuis plusieurs années dans les départemens qui forment l'ancienne province d'Auvergne, les coquilles vivantes et fossiles qu'elle pro-

duit, je veux les décrire, afin de concourir, autant qu'il est en moi, à la description de cette belle contrée; mais je ne puis, quant à présent, pour contribuer à l'œuvre générale des naturalistes, qu'imiter mes honorables et laborieux collègues, MM Millet, d'Angers; Charles Desmoulins, Grateloup et Collard des Cherres (1), en donnant le catalogue des espèces et variétés de mollusques que j'ai observées à l'état vivant. Je joins à ce catalogue, en attendant qu'il me soit possible de décrire, comme elles méritent de l'être, les

---

(1) *Tableau méthodique des mollusques terrestres et fluviatiles vivans observés dans le département de Maine-et-Loire, par* M. Millet, *d'Angers.* *

Catalogue des espèces et variétés de mollusques testacés terrestres et fluviatiles, observés jusqu'à ce jour à l'état vivant, dans le département de la Gironde, par M. Charles Desmoulins. *

Tableau méthodique des mollusques terrestres et fluviatiles vivans, observés dans l'arrondissement de Dax (Landes), par M. Grateloup. *

Catalogue de testacés terrestres et fluviatiles des environs de Brest et Quimper (Finistère), par M. Collard des Cherres. *

M. Bouchard-Chantereau vient de publier aussi le *Catalogue des mollusques marins* observés jusqu'à ce jour à l'état vivant sur les côtes du Boulonnais. Bientôt il nous donnera le catalogue des espèces terrestres et fluviatiles du Pas-de-Calais. *

(* *Bull. d'hist. nat. de la Société linnéenne de Bordeaux.*)

nombreuses espèces fossiles que j'ai recueillies dans les calcaires, les argiles, les sables anciens et les travertins de nos divers bassins, un catalogue des espèces que je possède, et dont un très-petit nombre seulement ont déjà été décrites par M. Al. Brongniart ou par MM. Lyell et Murchisson.

J'ai publié dans les Annales d'Auvergne de 1832, un premier catalogue des espèces vivantes du département du Puy-de-Dôme. Depuis cette époque, quoique seul occupé en Auvergne des recherches de cette branche intéressante de l'histoire naturelle, et tout en considérant cette province comme encore bien peu connue sous ce rapport, je suis cependant parvenu à en doubler à peu près le nombre.

Pour ma classification, j'ai suivi principalement celle adoptée par MM. Draparnaud et Michaud, et sans m'attacher à la synonymie bien connue aujourd'hui, je donne cependant celle des espèces décrites par M. de Férussac,

parce que les beaux ouvrages de ce savant sont aussi autorité.

J'indique avec soin pour chaque espèce, et notamment pour celles qui se rencontrent rarement, les localités où elles vivent, où elles se plaisent, et où on pourra se les procurer; pour les fossiles, j'indique avec le même soin et la même fidélité leurs gisemens, persuadé que ces renseignemens seront agréables aux personnes qui voudront explorer l'Auvergne pour des recherches semblables, et qu'ils leur épargneront des courses pénibles.

Ayant étudié soigneusement le plus grand nombre de nos espèces vivantes, je consigne dans mon catalogue les observations que j'ai faites sur les animaux et sur les coquilles; heureux si, par ces observations que je crois nouvelles, je puis être utile aux hommes qui font une étude approfondie de cette science! Que mes amis, MM. Michaud et Terver, qui préparent un grand ouvrage sur les mollusques ter-

restres et fluviatiles, et qui ont si puissamment contribué à me donner le goût de cette branche de l'histoire naturelle, veuillent particulièrement y voir le désir que j'ai de leur être agréable, et de leur prouver ma vive reconnaissance!

ORDRE I.

GASTÉROPODES (*Cuv.*).

Famille des Limaciens (*Lam.*).

§ 1. *Corps nu.*

1er genre.

2. 1. **ARION DES CHARLATANS. — *ARION EMPIRICORUM.***

De Féruss. (1), hist. nat. des moll., pag. 60, pl. 1, fig. 1 et 2.
Arion roux. — *A. rufus.* Mich.
Limace rousse. — *L. rufus.* Drap., p. 123, pl. 9, fig. 6.

Très-variable dans la taille et les couleurs, mais plus ordinairement orangé. Sur les bords de l'Allier, près Cournon, quelques individus atteignent quelquefois jusqu'à 13 et 14 centimètres de longueur. Il est commun dans les lieux ombragés, sur les bords des rivières de la Limagne, dans le bassin d'Issoire, et notamment sur les bords de la Couze. Sur les hautes montagnes du Cantal et quelquefois au Mont-Dore, où l'on trouve aussi cette espèce, elle est généralement plus petite et plus effilée.

---

(1) Ce genre, créé par M. de Férussac, diffère du genre *Limace* par la position de la cavité pulmonaire, et par l'absence de l'osselet calcaire, qui est remplacé dans l'*Arion* par une certaine quantité de petits grains pulvérulens de même nature.

Nota. Je dois répéter ici que jusqu'à ce jour personne que moi ne s'est occupé des mollusques d'Auvergne, et que les genres *arion* et *limax* sont encore peu étudiés. La température si variée des diverses parties de cette vaste contrée, me fait présumer que je suis loin de connaître toutes les espèces de ces deux genres, qui y vivent.

2. II. ARION BRUNATRE. — *A. subfuscus* (De Fér.).

Limax subfuscus. Drap., p. 126, pl. 9, fig. 8.

Plusieurs variétés de couleurs. L'espèce qui se trouve communément dans nos jardins et le long des murs et des haies de la Limagne, est beaucoup plus forte que celle décrite et figurée par Draparnaud; elle dépasse quelquefois la longueur de 15 cent.

3. III. ARION NOIRATRE. — *A. ater* (De Fér.).

Limax ater. Drap., p. 122, pl. 9, fig. 3.

Très-variable pour la taille.

Habite nos jardins; il est assez semblable, pour la taille et les nuances de couleurs, à celui décrit par Draparnaud; mais dans nos bois et nos montagnes où il abonde, il est très-ordinaire de le trouver de 14 à 15 centimètres de longueur.

Ses œufs ont quatre millimètres et demi de diamètre. Il en fait beaucoup.

4. IV. ARION DES JARDINS. — *A. hortensis.*

De Férussac, hist. des moll., page 65, pl. 2, fig. 4-6, et pl. 8 A, fig. 2, 3, 4.

Longueur, 3 à 3 centimètres et demi.

Sa couleur est ordinairement d'un bleu sale (bleu de Prusse pâle), plus clair sur les côtés que sur le dos; quelquefois assez foncé, presque noir. Sur les variétés pâles, on aperçoit de chaque côté une bande plus foncée, une autre bande encadre le manteau, et une espèce de point allongé, aussi plus foncé, est placé au milieu du manteau. Ces bandes sont moins visibles, et ne s'aperçoivent quelquefois pas du tout sur les individus de couleur foncée. Les bords du plan locomoteur sont bleuâtres chez les jeunes individus. Les individus adultes les ont d'un jaune orangé. Le *mucus* que laisse cet arion en marchant, est aussi d'un beau jaune.

Sans être bien commun, on le trouve cependant assez facilement sur plusieurs des montagnes qui avoisinent Clermont, et notamment sur celles de l'ouest. Il se rencontre aussi dans la Haute-Loire et dans le Cantal.

Habite sous les pierres et sous le gazon, où il se tient presque toujours.

Je dois croire que cette espèce, qui est

incontestablement un arion, n'est pas celle dont M. Michaud a fait le *Limax hortensis*.

5. v. ARION COULEUR DE SUCCIN. — *A. succineus*. Nobis.

Animal ordinairement d'un jaune de succin, de la taille et assez souvent de la couleur jaunâtre de la *Testacelle ormier;* longueur 6, au plus 7 centimèt.; largeur 9 à 10, et au plus 11 millimètres; tentacules peu allongés (6 à 7 millimètres), d'un gris pâle, ou quelquefois d'un gris foncé, de même que le dessus du cou; yeux noirs; mucus souvent d'un beau jaune; bords du pied jaunes marqués transversalement de petites lignes brunes.

Il existe de cet arion plusieurs variétés de couleur jaunâtre, tirant sur le gris, et d'autres fois sur le fauve; quelques-unes des variétés ont le dos tout à fait gris foncé, presque noir. J'ai remarqué qu'un individu très-jaune que l'on conservait 24 ou 30 heures dans une boîte, perdait son éclat. La partie antérieure de la cuirasse et les côtés, sur le bord du pied, restent presque toujours d'un très-beau jaune.

Habite les bois de la Haute et de la Basse-Auvergne. Il se trouve aussi abondamment dans les bois de nos montagnes peu élevées que dans ceux des hautes montagnes du

Cantal et du Mont-Dore. La garenne du château de Theix, près Clermont, en contient beaucoup. Il est commun aussi dans l'arrondissement de Brioude, notamment à Alleret, dans les bois de M. le comte de Macheco. Il se tient beaucoup sous les grands champignons dont il fait principalement sa nourriture.

Cet arion ne semble pas être l'*A. flavus* de Muller (De Férussac, Hist. nat. des moll. p. 96, β). Ce n'est pas non plus l'*A. melanocephalus*, trouvé dans le Dauphiné par M. Faure-Biguet (De Fér., pag. 18 et 96, β). Il diffère beaucoup aussi de l'*A. subfuscus* (De Feruss., page 17). Je le crois entièrement différent de toutes les espèces décrites jusqu'à ce jour. Le *Limax succineus* de Muller et de Gmelin est l'*Arion empiricorum*, et non pas celui-ci.

2e GENRE.

LIMACE. — *LIMAX.*

6. 1. Limace cendrée. — *L. cinereus.*

Drap., hist. nat. des mollusq. terrestres et fluviatiles de France, pag. 124, pl. 9.
L. antiquorum de Fér., pag. 68, pl. 4.

Cette espèce, la plus grande de toutes, atteint souvent 18 à 19 centimètres de longueur. Elle est commune auprès des habitations, dans les jardins, le long des murs, et en général dans les lieux frais.

Nota. On obtient facilement le rudiment que les limaces portent dans leur intérieur, sous le manteau ou cuirasse, en faisant avec des ciseaux, une incision vers la partie postérieure du manteau.

7. II. LIMACE MARGINÉE. — *L. marginatus.*

Drap., pag. 124, 125, pl. 9, fig. 7.

Quoique beaucoup moins commune que l'espèce précédente, celle-ci se rencontre souvent en Auvergne; mais il est rare de la trouver de la grosseur de celle figurée par Draparnaud; cela tient probablement à la variation de la température de notre climat, et notamment aux fraîcheurs particulières à l'Auvergne.

8. III. LIMACE AGRESTE. — *L. agrestis.*

Drap., pag. 126, pl. 9, fig. 9.
De Féruss., pag. 73, pl. 5, fig. 7-10.

Longueur au plus 5 à 5 1/2 centimèt.

Très-commune dans les jardins et dans les champs du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. Dans les montagnes, où elle est aussi très-commune et très-variée, elle devient plus grande que dans la plaine.

Nous possédons très-certainement le *L. sylvaticus* de Draparnaud, et le *L. bilobatus*

de M. de Férussac; mais je ne crois pas devoir en faire, quant à présent, des espèces distinctes du *L. agrestis;* ce ne sont, suivant moi, que des variétés de cette dernière.

9. IV. LIMACE TACHETÉE. — *L. variegatus.*

Drap., pag. 127.
De Féruss., pag. 71, pl. 5, fig. 1-3.

Elle est assez commune dans nos caves, d'où elle ne sort que la nuit ou de très-grand matin.

10. V. LIMACE DES SAULES. — *L. salixium.* Nob.

Ce *Limax* très-commun dans les environs de Clermont a bien quelque ressemblance avec le *L. valentianus* de M. de Férussac (Hist. natur. des moll., page 96, pl. 8 A, fig. 5,6); mais comme la figure qui représente ce dernier n'a été prise que sur un individu plongé dans la liqueur, il est difficile de le comparer parfaitement. Le *L. valentianus* a des taches disposées un peu différemment que sur le *L. salixium;* il paraît aussi plus grand. Le mien a 7 à 8 cent. de longeur, et paraît plus gris. L'espèce à laquelle il me semble se rapprocher le plus pour la couleur, c'est au *L. cinereus;* mais il est, comme on le voit, plus de moitié moins grand.

Son rudiment testacé est très-petit et très-mince. Ce Limax paraît se plaire sur les arbres, sur les saules notamment. On le trouve toujours en temps de sécheresse sous l'écorce ou sous la mousse des arbres; après une pluie chaude, il monte le long du tronc et le long des branches. Il est très-commun dans les sau saies et dans les forêts de hêtres.

3e GENRE.

TESTACELLE. — *TESTACELLUS.*

11. 1. TESTACELLE ORMIER. — *T. haliotideus.*

Drap., pag. 121, pl. 8, fig. 43-48, pour la coquille; pl. 9, fig. 12-14, pour l'animal.
De Féruss., pl. 8, fig. 8.

Ce curieux animal, dont la partie postérieure porte un test qui recouvre son orifice respiratoire et son anus, est commun en Auvergne; mais il est difficile à rencontrer. Il ne sort ordinairement que dans le milieu de la nuit, ou de grand matin à la rosée, et rentre en terre aussitôt que paraît le grand jour. Après une forte pluie, et lorsque le ciel est couvert, il reste plus long-temps à la surface de la terre.

Il n'est pas rare de trouver des individus de couleur blanchâtre, ou d'un jaune serin.

Habite dans la terre et sous les pierres, le

long des murs gazonnés, dans la plaine et sur nos montagnes peu élevées.

Nota. J'ai depuis long-temps indique à M. le baron de Férussac et à plusieurs autres savans conchyliologistes, le moyen que j'emploie pour obtenir une certaine quantité de Testacelles : Je me procure à l'avance, en été notamment, de très-gros vers (Lombrics), que l'on aperçoit accouplés à la surface de la terre, de grand matin, à la rosée ; après une pluie, je coupe ces vers par petits morceaux ; je les dépose à la nuit tombante le long des murs, sur le gazon, où je présume qu'il y a des Testacelles, en ayant soin de planter à côté, pour reconnaître la place, un petit morceau de bois ou une paille. Lorsque je retourne sur les lieux, dans le milieu de la nuit, avec une lanterne, ou à la pointe du jour, j'ai l'assurance de voir les Testacelles mangeant ou emportant l'appât ainsi préparé. Je dois ajouter que ce moyen m'a toujours parfaitement réussi.

4e GENRE.

VITRINE. — *VITRINA.*

12. 1. VITRINE TRANSPARENTE. — *V. pellucida.*

Drap., pag. 119, pl. 8, fig. 34-37.
De Féruss. *Helicolimax vitrea*, pl. 9, fig. 4.

Hauteur, 3 à 3 1/2 millim.

[illegible]

[illegible] millimètres.

DESCRIPTION DE L'ANIMAL.

[illegible] tentacules supérieurs assez allongés, les intermédiaires courts. Yeux noirs. Le manteau [illegible] jaunâtre [illegible] taches noires [illegible] presque jusqu'à la base des tentacules postérieurs, et recouvre le cou. On voit [illegible] de ce manteau, part postérieurement un appendice allongé en forme de spatule, qui s'applique en dehors sur la coquille, parvient jusqu'au centre de la spire, et y manifeste toujours un léger mouvement ondulatoire, lors même que l'animal est

[redacted]

13. II. VITRINE ALLONGÉE. — *V. elongata*.

Drap., pag. 120, pl. 8, fig. 40-42.
De Fér., *Helicolimax elongata*, hist. des moll., pl. 9, fig. 1.

Hauteur, 2 millim.
Diamètre du dernier tour, de 4 à 5 mill.

Cette Vitrine est, pour sa coquille, en tout semblable à celle décrite par Draparnaud; seulement je ferai remarquer qu'elle a ordinairement des taches d'un blanc opaque, et qu'il s'en trouve quelquefois une variété tout à fait diaphane.

Son *Animal* est allongé, et trois ou quatre fois plus grand que la coquille. Le manteau, plus foncé que l'animal, a des rides transversales et des points noirs; il recouvre les deux tiers du cou. L'extrémité de l'animal est plus foncée que la tête. Tentacules assez épais; mais moins allongés que ceux du *Vitrina pellucida*: yeux noirs peu apparens. Comme cette dernière espèce, celle-ci a une spatule qui sort du côté droit, et qui recouvre les tours de la coquille. Sa marche est rapide; ses pulsations sont très-visibles vers le côté gauche, et vers l'extrémité de la coquille.

Elle est commune, après une forte pluie, sur la base du tronc des arbres, et sur les feuilles sèches; dans le bois du puy de Côme,

et dans ceux des Bannières, au nord du puy de Louchadière.

14. III. VITRINE GLOBULEUSE. — *V. subglobosa.*

Michaud, compl., pag. 10, pl. 15, fig. 18, 19, 20.
De Fér., *Helicolimax annularis*, hist. des moll., pl. 9, fig. 7.

Hauteur, 4 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 6 millimètres.

La coquille de cette Vitrine est le plus ordinairement diaphane; et dans ce cas elle est plus épaisse, et conséquemment plus solide.

Habite principalement les bois avec les deux espèces précédentes; elle y est commune.

ORDRE II.

TRACHÉLIPODES (*Lam.*).

(*Mollusques conchilifères.*)

Famille des COLIMACÉES (*Lam.*).
GÉOPHILES (*De Féruss.*).

(Terrestres.)

§ 1. TÉTRACÈRES (*De Féruss.*).

(4 tentacules.)

5e GENRE.

HÉLICE. — *HELIX.*

Coquille conique, imperforée.

15. 1. HÉLICE FAUVE. — *H. fulva.*

Drap., pag. 81, pl. 7, fig. 12 et 13.
Mich., compl., pag. 15.

Hauteur, 2 1/2 à 3 mill.
Diamètre du dernier tour, 3 mill. 1/2.
Habite les bois, les buissons. On la trouve communément dans les bois des montagnes de la chaîne des monts Dômes, notamment dans celui de Côme, après une pluie, sur les mousses, les troncs d'arbres et sur les feuilles mortes.

§ 2. *Coquille globuleuse.*

A. Ombiliquée.

16. II. HÉLICE DES ROCHERS. — *H. rupestris.*

Drap., pag. 82, pl. 7, fig. 7-9.
De Féruss., pl. 80, fig. 2.

Hauteur, un mill. à peu près.

Diamètre du dernier tour, 1 mill. 1/2.

Habite la montagne, sur les pierres, dans les *Cheires*, le long des murs. Dans la *Cheire* de Pariou, près les Goules. — Rare.

17. III. HÉLICE HÉRISSÉE. — *H. aculeata.*

Drap., pag. 82, pl. 7, fig. 10-11.

Hauteur, 2 mill. 1/2.

Diamètre du dernier tour, 2 millimètres à 2 mill. 1/2.

Animal blanchâtre ou gris cendré, plus foncé en dessus qu'en dessous. Tentacules foncés, assez longs; les supérieurs très-rapprochés vers la base. Yeux noirs, quelquefois peu apparens, même à la loupe. Il porte sa coquille élevée lorsqu'il marche.

Plutôt commune que rare, dans les bois de la chaîne des montagnes du Puy-de-Dôme; dans les bois auprès de Mauriac (Cantal).

Habite dans les bois, au milieu des mousses, des feuilles mortes.

18. IV. HÉLICE STRIGELLE. — *H. strigella*.

Drap., pag. 84, pl. 7, fig. 1, 2 et 19.
Mich., compl., pag. 15.

Hauteur, 10 à 11 millimètres,
Diamètre du dernier tour, 15 à 16 mill.

Animal gris, orné de petits points noirs, irréguliers, qui paraissent à travers la coquille. Tentacules cylindriques peu allongés, de couleur plus foncée que le corps de l'animal.

La coquille, chez les jeunes individus, est très-transparente et couverte de poils.

Elle est commune dans beaucoup de localités de la Basse-Auvergne ; à l'ouest-sud-ouest de Clermont, aux Roches Galouby, à Chamalières ; à Nonnette, près d'Issoire ; à Pontgibaud : dans cette dernière localité, de même que sur les montagnes sud de la chaîne du Puy-de-Dôme, l'espèce plus petite que l'on y trouve, n'a pas plus de 8 ou 9 mill. de hauteur, et dans le dernier tour, 13 à 14 mill.

Elle se trouve aussi dans la Haute-Loire ; à Alleret, le long des murs qui existent dans le beau et vaste cratère d'éruption, où M. le comte de Macheco a créé l'un des plus beaux établissemens agricoles de France.

Habite de préférencc dans les feuilles mortes, le long des murs et sous les buissons.

B. Perforée.

19. v. Hélice vigneronne. — *H. pomatia.*

Drap., pag. 87, pl. 5, fig. 20-22.
De Féruss., pl. 21 et 24, fig. 2.

Hauteur, 4 1/2 à 5 centim.

Diamètre du dernier tour, 4 cent. 7 à 8 mill.

Cinq à six variétés de couleurs ou de formes, plus ou moins allongées.

Extrêmement commune en Auvergne; beaucoup plus cependant dans la Basse-Auvergne que dans le Cantal. Je l'ai observée dans la vallée du Mont-Dore, et je l'ai rencontrée dans les montagnes du Cantal, à plus de 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer; là le plus ordinairement la coquille a perdu son épiderme.

A la montagne de Gergovia, près Clermont, principalement sur les faces méridionale et septentrionale, on trouve des variétés assez allongées.

Habite les jardins, les vignes, les prés, les bois, dans les haies.

20. vi. Hélice porphyre. — *H. arbustorum.*

Drap., pag. 88, pl. 5, fig. 18.
Mich., pag. 17.
De Féruss., pl. 27, fig. 5-8, et pl. 29, fig. 1-3.

Hauteur de la plus grande variété, 2 cent.

Diamètre du dernier tour, 2 cent. 2 mill.

Hauteur de la plus petite, 15 mill.

Diamètre du dernier tour, 18 mill.

Plusieurs variétés de couleurs ou de grosseurs.

Animal assez allongé, granulé, gris brunâtre, quelquefois jaunâtre; d'autres fois, et cela le plus souvent, très-foncé, presque noir. Tentacules de la couleur du corps, longs et écartés. Yeux noirs, peu apparens.

La coquille de la principale variété, décrite par Draparnaud, est rare en Auvergne. Celle que l'on trouve au Mont-Dore, dans les bois de sapins, sur les herbes, le long des petits ruisseaux et autour des sources, est généralement d'un brun foncé, transparente et plus petite. Elle se fait aussi remarquer de la même espèce des autres contrées, par un test infiniment plus mince.

C. Imperforée.

21. VII. HÉLICE CHAGRINÉE. — *H. aspersa.*

Drap., pag. 89, pl. 5, fig. 23.
De Féruss., pl. 18 et pl. 19.

Hauteur, environ trois centimètres.

Diamètre du dernier tour, 3 centimètres à 3 cent. 1/2.

Les variétés que j'ai trouvées jusqu'à présent

dans les jardins de la ville de Thiers, et dans la partie méridionale du département du Cantal, auprès de Saint-Mamet, sont généralement de moyenne grosseur.

22. VIII. HÉLICE NÉMORALE. — *H. nemoralis*.

Drap., pag. 94, pl. 6, fig. 3-5.
De Fér., pl. 32, A, fig. 2, pl. 33, pl. 34 et pl. 39, A, fig. 3-4.

Hauteur de la plus grande espèce, 2 cent.
Diamètre du dernier tour, 25 à 28 millimètres (1).
Hauteur de l'espèce moyenne, 17 à 18 mil.
Diamètre du dernier tour, 22 à 23 mill.
On rencontre souvent des individus qui n'ont pas plus de 18 à 19 mill. de diamètre.

Cette espèce d'Hélice est excessivement commune en Auvergne. Je possède au moins 90 variétés en couleurs, en grosseurs, et par la disposition et la couleur des bandes.

Les localités de Billom, de Lezoux et d'Aigueperse (2), en fournissent de belles variétés à fond rose. A Clermont, les variétés sont plus généralement jaunes; à Pontgibaud, les

---

(1) Je possède un individu de 2 centim. et demi de hauteur et de 3 centim. de diamètre, trouvé à Billom. Je le dois à l'amitié du bon et vénérable M. Constantias, de Lezoux, connu par son beau cabinet d'antiquités recueillies dans ses environs.

(2) J'ai dans ma collection un individu à bouche à gauche, qui provient d'Aigueperse.

couleurs du fond sont plus foncées ; à saint Nectaire, elles sont au contraire très-claires : il n'est pas rare d'y en trouver de toutes blanches avec des bandes brunes.

En général, les variétés à cinq et à trois bandes sont les plus communes ; viennent ensuite les variétés à deux, à une et à quatre bandes. J'ai fait la même observation pour l'*H. hortensis*.

23. IX. HÉLICE DES JARDINS. — *H. hortensis*.

Drap., pag. 95, pl. 6, fig. 6.
De Féruss., pl. 35 et 36.

Hauteur de la plus grande variété, 2 cent.
Diamètre du dernier tour, 24 à 25 mill.
Hauteur de la variété moyenne, 15 à 16 mil.
Diamètre du dernier tour, 2 centimètres environ (1).

On trouve en Auvergne un très-grand nombre de variétés en couleurs de l'épiderme, en grosseur, et par la disposition, le nombre et la couleur des bandes. La vallée du Mont-Dore en fournit une variété bien remarquable par sa petite taille. Quelques individus n'ont pas plus d'un centimètre de hauteur,

(1) Je dois à la complaisance de M. Culhat-Chassis un individu scalaire qu'il a trouvé dans son jardin, à Montferrand. Sa hauteur et le diamètre de son dernier tour sont de 18 millim.

et de 14 à 15 millimètres de diamètre. Cette dernière variété a très-souvent le péristome brun, ou bordé d'un petit liséré brun ou roux.

Habite dans les jardins, dans les haies.

§ 3. *Coquille subdéprimée.*

A. Perforée.

24. x. Hélice marginée. — *H. limbata* (1).

Drap., pag. 100, pl. 6, fig. 29.
Mich., compl., page 24.

Hauteur, 10 à 12 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 10 à 16 mill.

Commune dans la vallée du Mont-Dore, et dans plusieurs vallées du département du Cantal. Au Mont-Dore on trouve une jolie variété fauve, avec une bande blanche qui existe sur le dernier tour seulement; et trois ou quatre variétés jaune-grisâtre, avec ou sans bande blanche, et de plusieurs grosseurs.

Au Cantal, dans la vallée de Tournemire, auprès du château d'Anjouy, il existe une autre très-belle variété, d'un jaune pâle, et plus grande que les variétés du Mont-Dore.

---

(1) Dans mon premier catalogue, j'ai donné par erreur à cette espèce le nom d'Incarnata.

B. Ombiliquées.

25. XI. Hélice hispide. — *H. hispida.*

Drap., page 103, pl. 7, fig. 20-22.

Hauteur, 4 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 7 à 8 mill.

Commune en Auvergne. On y remarque au moins les deux variétés décrites par Draparnaud.

Habite les champs, dans les lieux humides, le long des ruisseaux; dans les herbes, les orties, le long des murs, des haies, etc.

26. XII. Hélice striée. — *H. striata.*

Drap., page 106, pl. 6, fig. 18-20.
Mich., compl., page 32.

Hauteur, de 5 à 8 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 10 à 13 mill.

Animal d'un gris plus ou moins cendré, foncé en dessus et en dessous; tentacules noirâtres.

Cette espèce, l'une des plus communes de l'Auvergne, y est très-variée par ses couleurs, par la disposition des bandes, par les accidens des tours de sa spire et par sa taille; elle ne se rencontre cependant que dans la plaine ou sur les montagnes très-peu élevées.

Habite les jardins, les bosquets, les lisiè-

res de fossés, le long des murs; dans les herbes et sous les pierres.

27. XIII. HÉLICE INTERROMPUE. — *H. intersecta.*

Mich., compl., page 30, pl. 14, fig. 33-34.

De même que plusieurs conchyliologistes avec lesquels je suis en relations, j'ai bien de la peine à passer à mon estimable ami Michaud cette espèce, de Poiret et de Lamarck, qui n'est, selon moi, qu'une variété grande de *l'H. striée.* Il existe en Auvergne, et notamment aux environs de Clermont, une variété très-belle de cette espèce, avec bourrelet rose dans l'intérieur, qui ne diffère en rien de l'espèce type de *l'H. striée.* J'ajouterai de plus que le bourrelet rose, principal caractère de son espèce, se rencontre très-souvent chez des individus petits, qu'il n'est pas possible de séparer de *l'H. striée.*

28. XIV. HÉLICE BLANCHATRE. — *H. candidula.*

Mich., compl., page 32.
De Férus., prod., page 44.

Hauteur, 5 à 6 millimètres.
Diamètre du dernier tour, 8 à 9 mill.
Animal gris blanchâtre, granulé, cou très-allongé. Tentacules supérieurs assez longs, plus foncés que le corps; yeux noirs.
Elle existe communément, et assez variée,

dans la vallée d'Issoire, sur les gazons du chemin de Périer, et sur la montagne de la tour de Boulade, rive droite de l'Allier. On la trouve aussi au village de la Sauvetas, et quelquefois, mais rarement, auprès de Clermont.

Habite sur les gazons, le long des murs, et dans les fissures des murs.

29. xv. HÉLICE RUBAN. — *H. ericetorum.*

Drap., page 107, pl. 6, fig. 12.

Hauteur, 10 à 11 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 15 à 18 mill.

Variété déprimée, dont la hauteur est de 8 à 9 millimètres.

Cette espèce, dont on trouve deux ou trois variétés, n'est bien commune que dans les environs de Clermont, à l'ouest.

Habite dans les lieux secs, sur les gazons, le long des murs.

30. xvi. HÉLICE DES GAZONS. — *H. cespitum.*

Drap., page 109, pl. 6, fig. 14-17.
Mich., compl., page 36.

Hauteur, 11 à 12 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 20 à 23 mill.

Animal allongé, d'un blanc transparent, ayant quelquefois une teinte jaunâtre. Tentacules grisâtres, yeux noirs.

Toutes les variétés décrites par Draparnaud existent en Auvergne, où cette coquille est très-commune et très-belle.

Habite sur les bords des chemins, sur les gazons, dans les vignes, dans les prairies artificielles.

§ 4. *Coquille aplatie.*

A. Péristome réfléchi.

31. XVII. HÉLICE CORNÉE. — *H. cornea.*

Drap., page 110, pl. 8, fig. 1-3.

Hauteur, 8 à 9 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 14 à 15 mill.

Je présume que cette espèce est commune en Auvergne, je ne l'ai cependant rencontrée que dans le bois taillis qui existe sur la rive gauche de la rivière d'Auze, à côté des sources d'eaux minérales de Saint-Géraud, près Mauriac (Cantal); et dans les bois au-dessous de Pontgibaud, sur les bords de la Sioule.

Habite les bois, les côteaux, dans les lieux ombragés, sur les pierres et dans les fentes de rochers.

32. XVIII. HÉLICE LAMPE. — *H. lapicida.*

Drap., page 111, pl. 7, fig. 35-37.

Hauteur, y compris le bord du péristome, 7 à 8 millimètres (1).

Diamètre du dernier tour, 18 à 19 mill.

Commune en Auvergne. On y trouve les variétés décrites par Draparnaud; et de plus, on trouve dans la vallée du Mont-Doré et sur les montagnes voisines, une petite variété plus foncée, bien remarquable, dont le diamètre du dernier tour est d'environ 14 mill.

Habite principalement sur les vieux murs, dans les fentes des rochers et sur les pierres.

33. XIX. HÉLICE PLANORBE. — *H. obvoluta.*

Drap., page 112, pl. 7, fig. 27-29.
Mich., compl., page 41.

Hauteur, 5 à 6 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 10 à 11 mill.

Habite.....

Je n'ai encore rencontré cette jolie Hélice qu'une fois, sur les murs de l'ancien château de Buron, entre Clermont et Issoire; je la crois très-rare en Auvergne.

---

(1) On rencontre quelquefois des coquilles de cette espèce d'Hélice dont le dernier tour est plus ou moins séparé de l'avant-dernier. J'en possède une à peu près scalaire.

34. XX. HÉLICE MIGNONNE. — *H. pulchella.*

Drap., page 112, pl. 7, fig. 30-34.

Hauteur, 1 millimètre 1/2.

Diamètre du dernier tour, 5 millimètres.

La variété décrite par Draparnaud se rencontre facilement dans nos montagnes comme dans nos plaines, où cette Hélice est on ne peut plus commune. Je crois que la disparition des côtes sur la coquille n'est due qu'à l'usure occasionée par l'âge; comme cela se voit sur la coquille de l'*Helix aculeata*, que l'on trouve quelquefois tout à fait dépourvue des lames longitudinales qui la recouvrent.

Habite dans les herbes, sous les pierres, le long des murs et aux pieds des arbres.

B. Péristome simple.

35. XXI. HÉLICE PYGMÉE. — *H. pygmæa.*

Drap., page 114, pl. 8, fig. 8-10.
Mich., compl., page 43.
De Féruss., pl. 80, fig. 1.

Hauteur, environ 1 millimètre.

Diamètre du dernier tour, 1 millim. 1/2.

Animal vif dans ses mouvemens, blanc, transparent en dessus. Le cou et les tentacules grisâtres. Tentacules courts et forts, comparativement à la taille du corps de l'a-

nimal. Yeux noirs; mais à peu près imperceptibles, même à la loupe.

Cette coquille est peut-être commune dans nos contrées; mais on la rencontre difficilement à cause de l'excessive petitesse de sa taille. Je l'ai rencontrée plusieurs fois dans les bois de Laschamp, de Côme et dans la *Cheire* du puy de Pariou, au-dessous de la Baraque, près Clermont.

Habite les bois, dans les feuilles mortes et sous les pierres.

36. XXII. HÉLICE BOUTON. — *H. rotundata.*

Drap., page 114, pl. 8, fig. 4-7.

Hauteur, 3 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 7 à 8 mill.

Elle est commune en Auvergne, et se trouve à peu près partout dans la plaine, dans les hautes montagnes et dans les bois. Il est facile de se procurer les deux ou trois variétés décrites par Draparnaud.

Habite dans les bois, dans les haies, le long des murs, au pied des arbres, dans les feuilles mortes, dont elle se nourrit.

37. XXIII. HÉLICE LUCIDE. — *H. lucida.*

Drap., page 103, pl. 8, fig. 11-12.

Hauteur, 3 à 3 1/2 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 6 à 7 mill.

Animal noir, grêle, granulé ; tentacules filiformes assez longs.

Commune sur les bords de nos rivières, où l'on trouve deux jolies variétés ; l'une dont la coquille est d'un brun foncé, l'autre de couleur de corne claire.

Habite dans les lieux humides et marécageux, sous les pierres, les herbes, aux pieds des arbres.

38. xxiv. Hélice luisante. — *H. nitida*.

Drap., page 117, pl. 8, fig. 23-25.

Hauteur, 6 à 7 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 12 et jusqu'à 14 millimètres.

Animal, quelquefois noirâtre.

Coquille, ombilique peu évasé.

N'est pas rare en Auvergne. Je l'ai trouvée même dans les bois des montagnes.

Habite dans les haies et le long des murs humides, sous les pierres, sous les feuilles mortes.

39. xxv. Hélice brillante. — *H. nitens*.

Mich., compl., page 44, pl. 15, fig. 1 à 5.

Hauteur, environ 4 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 6 à 10 mill.

J'ai bien de la peine à faire de cette coquille une espèce différente de l'*Helix nitida*. Si véritablement elle doit former une espèce particulière, elle est aussi commune dans nos contrée que l'*H. nitida*, avec laquelle elle se rencontre toujours.

40. XXVI. HÉLICE NITIDULE. — *H. nitidula*.

Drap., page 117, pl. 8, fig. 21-22.

Hauteur, 2 millimètres.
Diamètre du dernier tour, 4 millimètres.

Animal gris de perle, quelquefois assez foncé, tacheté de points noirs et blancs; le pied est plus clair, souvent cendré. Le cou très-allongé est foncé.

Cette espèce n'est rare qu'à cause de la petitesse de sa coquille, qui empêche de l'apercevoir au milieu des feuilles mortes et des mousses de nos bois, où elle vit. Je l'ai trouvée dans la plupart des montagnes de la chaîne des monts Dômes. Je l'ai vue aussi dans plusieurs bois des montagnes basses du Cantal.

41. XXVII. HÉLICE CRYSTALLINE.
H. crystallina.

Drap., page 118, pl. 8, fig. 13-20.
Mich., compl., page 46.

Hauteur, 2 millimètres.
Diamètre du dernier tour, 3 à 3 1/2 mill.

Commune dans les montagnes de la chaîne des monts Dômes.

Habite dans les mousses et les feuilles mortes de nos bois.

6e GENRE.

AMBRETTE. — SUCCINEA.

COCHLOHYDRA (De Féruss.).

42. I. AMBRETTE AMPHIBIE. — *S. amphibia.*

Drap., page 58, pl. 3, fig. 22-23.
De Féruss., pl. 11, fig. 4.

Longueur des plus grandes, 15 millim.
Diamètre du dernier tour, 8 millim.
Longueur de l'ouverture, 11 millim.
Plus grande largeur, 6 millim.

Sa couleur est ordinairement d'un jaune verdâtre.

Une variété d'un jaune orangé ou d'un jaune de succin.

Très-commune en Auvergne. Habite le long des fontaines et des ruisseaux, sur les joncs, les roseaux, et en général, sur les plantes dont les feuilles et les branches surmontent le niveau de l'eau.

43. II. AMBRETTE OBLONGUE ALLONGÉE.

S. oblonga.

Drap., page 59, pl. 3, fig. 24-25.
De Féruss., pl. 11, fig. 1-3.

Longueur, 8 à 9 millim.

Diamètre du dernier tour, 5 millim.

Longueur de l'ouverture, 5 millim.

Plus grande largeur, 3 à 3 1/2 millim.

Animal court et fort; la tête et les tentacules grisâtres; le pied blanchâtre transparent. Tentacules supérieurs courts, mais forts, ayant un renflement à leur base. Les tentacules inférieurs sont à peine visibles; yeux noirs.

Coquille plus verdâtre que celle décrite par Draparnaud.

Je n'ai encore rencontré cette ambrette que dans le parc d'Allagnat et dans le milieu du bois du puy de Côme, près le puy de Dôme, à plus de 950 mètres au-dessus du niveau de la Limagne; elle n'y est pas absolument rare. On la trouve presque toujours recouverte d'une couche d'au moins un millimètre d'épaisseur de terre ou d'humus, qui lui procure probablement la fraîcheur dont elle a besoin.

Habite au pied des arbres et sous les feuilles mortes.

7e GENRE.

BULIME. — *BULIMUS.*

HELIX (COCHLICELLA et COCHLOGENA). De Fér.

44. 1. BULIME RADIÉ. — *B. radiatus.*

Drap., 73, pl. 4, fig. 21.

Longueur, 2 centim. 2 à 3 millim.

Diamètre du dernier tour, 9 à 11 millim.
Longueur de l'ouverture, 9 à 10 millim.
Largeur, 7 à 8 millim.

Cette espèce de bulime est généralement très-commune et très-variée en Auvergne, dans la partie basse notamment.

A. Variété à bandes longitudinales brunes, d'à peu près un millimètre de largeur.

Habite les premières vignes, au sud de Clermont; entre Coudes et Montpeyroux, sur l'escarpement de travertin appelé le Gazon; à la montagne de Gergovia, au-dessus du domaine qui porte ce nom.

B. Variété flambée irrégulièrement dans le sens de la croissance, plus commune que la variété précédente. Habite à peu près à tous les aspects de Clermont, et généralement tout le pays vignoble de la Basse-Auvergne.

C. Variété flambée, avec le premier tour noir ou gris foncé.

Habite plus particulièrement le sud du voisinage de Clermont.

D. Variété toute blanche.

Habite à Chanturgues, aux Côtes et à Montjuzet, près Clermont.

E. Belle variété jusqu'ici particulière à l'Auvergne, d'un jaune corné, brunâtre, transparente, de la même grosseur que les autres variétés.

Habite les premières vignes au sud de Clermont.

F. Variété d'un blanc laiteux, transparente.

Habite les mêmes localités que la variété précédente; elle provient, selon toute apparence, du croisement des variétés B et E.

L'animal de ces deux dernières variétés est tout à fait semblable à celui des variétés A et B.

45. II. Bulime obscur. — *B. obscurus.*

Drap., page 74, pl. 4, fig. 21.

Longueur, 8 à 9 millim.

Diamètre du dernier tour, 3 à 3 1/2 mill.

Largeur de l'ouverture, 2 à 2 1/2 millim.

Animal gris pâle, pointillé en dessus et sur les côtés de points plus foncés. Tentacules supérieurs grêles et allongés.

Assez commun en Auvergne, dans les plaines; se trouve aussi dans les montagnes.

Habite le long des murs gazonnés et au pied des arbres.

8e genre.

AGATHINE. — *ACHATINA.*

46. I. Agathine brillante. — *A. lubrica.*

Drap., *Bulimus lubricus*, page 75, pl. 4, fig. 24.
Mich., compl., page 51.
De Féruss., *Helix* (*cochlicopa*).

Longueur, 5 à 6 millim.

Diamètre du dernier tour, 2 1/2 millim.

Commune dans la Limagne.

Habite sous les pierres et au pied des arbres, principalement au pied des saules dont le tour est gazonné.

47. II. Agathine aiguilletté. — *A. acicula.*

Drap., *Bulimus acicula*, page 75, pl. 5, fig. 25-26.

Longueur, 4 à 6 millim.

Diamètre du dernier tour, un peu plus d'un millimètre.

N'est pas rare, mais difficile à apercevoir.

Habite les gazons qui recouvrent nos montagnes calcaires, et se cache souvent profondément dans les fissures du calcaire.

Elle se trouve quelquefois abondamment dans les bois morts, les pailles et la poussière entraînées par l'eau, et déposées sur les bords des rivières lors des débordemens.

SUITE DU CATALOGUE

Des espèces et variétés de mollusques terrestres et fluviatiles observés jusqu'à ce jour à l'état vivant, dans la Haute et la Basse-Auvergne (départemens du Cantal, du Puy-de-Dôme et partie de celui de la Haute-Loire);

PAR J.-B. BOUILLET.

9e GENRE.

CLAUSILIE. — *CLAUSILIA.*

HELIX (COCHLODINA), De Fér.

48. 1. CLAUSILIE LISSE. — *C. bidens.*

Drap., page 68, pl. 4, fig. 5-7.
Mich., page 54.

Longueur, 16 à 17 millimètres.

Diamètre du tour le plus large, 4 mill.

Coquille ordinairement d'un brun clair.

Une variété d'un vert clair, semblable à celle que l'on trouve à la Grande-Chartreuse (1).

Assez commune dans les bois, et notamment dans ceux de la chaîne des montagnes, dont le puy de Dôme forme le centre.

(1) J'ai recueilli dans le parc d'Allagnat, près le puy de Dôme, un individu dont la coquille est scalaire.

Habite sous les feuilles mortes, au pied des arbres et sous l'écorce des arbres morts.

Il n'est bien facile de rencontrer les Clausilies, dans les bois, qu'après une forte pluie.

Nota. Les coquilles de ce genre sont très-communes en Auvergne, dans les montagnes comme dans la plaine. Je n'en indique provisoirement que cinq espèces.

49. II. CLAUSILIE DOUTEUSE. — *C. dubia*.

Drap., page 70, pl. 4, fig. 10.
Mich., compl., page 54.

Longueur, 9 à 10 millimètres.

Diamètre du tour le plus large, 3 mill.

Commune dans les bois, notamment dans ceux des montagnes de la chaîne du puy de Dôme.

Habite sous les feuilles mortes, et au pied des arbres.

50. III. CLAUSILIE VENTRUE. — *C. ventricosa*.

Drap., page 71, pl. 4, fig. 14.
Mich., compl., page 56.

Longueur, 12 à 14 millimètres.

Diamètre du tour le plus large, 3 à 3 1/2 millimètres.

Moins abondante que les deux espèces précédentes, avec lesquelles elle se trouve, notamment dans le bois de Côme, près le puy de Dôme.

51. IV. CLAUSILIE RUGNEUSE OU RIDÉE.
C. rugosa.

Drap., page 73, pl. 4, fig. 19-20.

Longueur, 10 à 11 millimètres.
Diamètre du tour le plus large, 3 mill.
Moins commune que la *C. parvule* avec laquelle elle se trouve.
Habite, comme cette dernière, les mousses et le long des murs.

52. V. CLAUSILIE PARVULE. — *C. parvula.*

Mich., compl. de Drap., page 57, pl. 15, fig. 21-22.

Longueur, 7 à 8 millimètres.
Diamètre du tour le plus large, 2 mill.
C'est l'espèce de Clausilie que l'on observe le plus communément en Auvergne; elle se trouve à peu près sur tous les vieux murs, auprès de Clermont.
Habite les mousses, et le long des murs.

10e GENRE.

A. Coquille ovale ou cylindrique et obtuse.

MAILLOT. — *PUPA.*

HELIX (COCHLODONTA). De Fér.

53. I. MAILLOT BORDÉ. — *Pupa marginata.*

Drap., page 61, pl. 3, fig. 36-38.

Longueur, 4 millimètres.
Diamètre du dernier tour, 2 millimètres.

Une variété plus petite.

Animal gris noirâtre sur la tête et sur le cou. Le reste du corps blanc transparent. Tentacules courts, yeux noirs.

Extrêmement commun auprès de Clermont, et dans plusieurs autres localités de l'Auvergne où je l'ai observé.

Habite dans les mousses, ou sous les feuilles mortes; dans les haies et le long des murs.

B. Coquille oblongue, cylindrique et un peu conique.

54. II. MAILLOT GRAIN. — *Pupa granum.*

Drap., page 63, pl. 3, fig. 45-46.

Longueur, 5 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 2 millimètres.

Animal très-court, gris jaunâtre ou gris brunâtre; granulé et sillonné sur le cou. Tentacules courts, transparens et assez rapprochés. Yeux noirs.

On le trouve assez communément sur la petite montagne de Montaudoux, très-près de Clermont; et au sud de la montagne de Gergovia, sud de Clermont.

Habite sous le gazon et sous les pierres.

55. III. MAILLOT QUATRIDENTÉ.
Pupa quatridens.

Drap., page 67, pl. 4, fig. 3.

Longueur, 9 à 10 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 3 à 3 1/2 mill.

Animal extrêmement lent dans son développement et dans sa marche; d'un gris pâle; granulé de petits points allongés plus foncés, sillonné sur le cou; tentacules foncés, peu allongés. Yeux noirs, à peine apparens, même à la loupe.

Commun aux aspects est et sud de la petite montagne de Montaudoux, près Clermont.

Habite, comme l'espèce précédente, sous le gazon et sous les pierres.

56. IV. MAILLOT TRIDENTÉ. — *Pupa tridens*.

Drap., page 67, pl. 3, fig. 57.

Longueur, 10 à 12 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 4 à 5 millim.

Assez rare; se trouve auprès des eaux minérales du Tambour et du pont de Longue; sur le bord de l'Allier, entre les Martres-de-Veyre et Vic-le-Comte. Il se trouve aussi à Lezoux, au sud et à l'ouest de la ville.

Habite sous le gazon et sous les pierres; le long des murs.

57. V. MAILLOT FRAGILE. — *Pupa fragilis*.

Drap., page 68, pl. 4, fig. 4.
Mich., compl., page 67

Longueur, 8 à 9 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 3 millimètres.

Très-commun en Auvergne, principalement à la base des montagnes, à l'ouest de Clermont.

Habite dans les haies, le long des murs, et principalement au pied des vieux saules. Après une pluie il monte le long du tronc.

§ 2. *Deux tentacules.*

Dicères terrestres (*De Féruss.*).

11e genre.

VERTIGO. — *VERTIGO.*

A. Ouverture dentée.

58. I. Vertigo mousseron. — *V. muscorum.*

Drap. (*Pupa muscorum*), page 59, pl. 3, fig. 26-27.
Mich., compl., page 70.
De Féruss. (*Vertigo cylindrica*).

Longueur, 2 à 2 1/2 millimètres.
Diamètre, 1 millimètre.

Assez commun à l'ouest de Clermont, le long des murs qui avoisinent les Roches-Galouby.

Habite sous le gazon et sous les pierres.

59. II. Vertigo pygmée. — *V. pygmæa.*

Drap. (*Pupa pygmæa*), page 60, pl. 3, fig. 30-31.
Mich., compl., page 71.
De Féruss. (*Pupa pygmæa*).

Longueur, 2 à 2 1/2 millimètres.
Diamètre, 1 1/2 millimètre.

Sans être bien commun, il n'est pas rare : on le trouve au-dessous du grand tournant de la Barraque, près Clermont, dans les ravins qui conduisent à Durtol ; à la base des Côtes, au nord de Clermont.

Habite sous le gazon, et principalement sous les pierres.

60. III. Vertigo pusille. — *V. pusilla.*

Drap. (*Pupa vertigo*), page 61, pl. 3, fig. 34-35.

Longueur, 2 millimètres environ.

Diamètre, 1 millimètre.

Animal pâle, transparent ; les tentacules et le cou grisâtres.

Je ne l'ai encore rencontré que dans la garenne du château de Theix, au sud-ouest de Clermont, où il est assez commun.

Habite dans les mousses et les feuilles mortes ; sous les pierres, etc.

B. Ouverture sans dents.

61. IV. Vertigo édenté. — *V. edentula.*

Drap. (*Pupa edentula*), page 59, pl. 3, fig. 28-29.

Longueur, 3 millimètres.

Diamètre, 1 1/2 millimètre.

Animal grisâtre, cendré foncé ou pâle ; l'extrémité antérieur moins foncé que la tête. Tentacules courts ; yeux noirs, placés un peu en arrière de l'extrémité des tentacules.

Coquille. La spire est composée de cinq à six tours, etc. (V. Drap.)

Habite, avec le précédent, dans la garenne du château de Theix ; il n'est pas précisément rare.

12ᵉ GENRE.

CARYCHIE. — *CARYCHIUM.*

Ouverture dentée.

62. 1. CARYCHIE PYGMÉE. — *C. minimum.*

Drap. (*Auricula minima*), page 57, pl. 3, fig. 18-19.

Longueur, à peu près 2 millimètres.
Diamètre, 1 millimètre.

Je ne crois pas que cette coquille soit rare en Auvergne ; mais elle est si petite, que l'on ne la trouve guère que par hasard. Je l'ai rencontrée dans la garenne du château de Theix, dans le bois de Villars et sur le gazon, le long de plusieurs murs des environs de Clermont.

Habite dans les mousses, les feuilles mortes et sous le gazon.

13e GENRE.

CYCLOSTOME. — *CYCLOSTOMA.*

Spire courte ou médiocre.

63. 1. Cyclostome élégant. — *C. elegans* (1).

Drap., page 32, pl. 1, fig. 5-8.

Hauteur, 14 à 16 millimètres.

Plus grande largeur de l'ouverture, 6 à 7 millimètres.

Animal. Les yeux, au lieu d'être placés à l'extrémité des tentacules supérieurs, comme chez les *Hélix* et la plus grande partie des autres espèces terrestres, existent de chaque côté de la tête, à la base des tentacules.

Cette espèce est on ne peut plus commune dans le pays vignoble de l'Auvergne; on la trouve aussi dans le Cantal, auprès d'Aurillac.

J'en possède huit à dix variétés de couleurs, dont quelques-unes sont rares.

Habite dans les haies et le long des murs gazonnés.

---

(1) J'ai indiqué, dans mon premier catalogue, le *C. sulcatum* comme se rencontrant en Auvergne; c'est une erreur.

TRACHÉLIPODES AQUATIQUES.

Dicères fluviatiles.

§ I. TRACHÉLIPODES NAGEURS.

(Respirent à la surface de l'eau.)

14e GENRE.

PLANORBE. — *PLANORBIS.*

64. I. PLANORBE ENTORTILLÉ. — *P. contortus.*

Drap., page 42, pl. 1, fig. 39-41.

Hauteur, 2 1/2 à 3 millimètres.

Diamètre de toute la coquille, 5 et au plus 6 millimètres.

Commun dans les fossés de la Limagne, où il habite.

65. II. PLANORBE CORNÉ. — *P. corneus.*

Drap., page 43, pl. 1, fig. 42-44.

Hauteur, à l'extrémité du dernier tour, 12 millimètres.

Diamètre de toute la coquille, 3 centim.

Commun dans beaucoup de fossés de la Limagne, où il habite. Il est généralement très-beau dans la tranchée de desséchement appelée *grande rase* de Sarliève, près Clermont. Il se trouve aussi dans quelques fossés et dans quelques étangs du Cantal.

66. III. Planorbe dentelé. — *P. cristatus.*

Drap., page 44, pl. 2, fig. 1-3.

Hauteur, un peu plus d'un millimètre.

Diamètre de toute la coquille, 3 à 3 1/2 mill.

Commun auprès de la ville de Lezoux, dans les eaux stagnantes, les fossés.

67. IV. Planorbe tuilé. — *P. imbricatus.*

Drap., page 44, pl. 1, fig. 49-51.

Je ne comprends vraiment pas comment Draparnaud a pu faire de ce Planorbe une espèce particulière du *P. cristatus*. J'ai examiné avec le plus grand soin, et la coquille et l'animal, et n'y ai trouvé d'autre différence que la disparition des lames ou dents qui ont existé sur la carène. Cette disparition des lames est due probablement au frottement ou à l'âge. La couleur et la dimension sont les mêmes.

Si le *P. imbricatus* est réellement une espèce distincte, il habite avec le *P. cristatus*, et se trouve en Auvergne dans les mêmes localités. Il y est plus rare.

68. V. Planorbe contourné. — *P. vortex.*

Drap., page 44, pl. 2, fig. 4-7.

Hauteur, 2 milimètres.

Diamètre de toute la coquille, 9 mill.

Très-commun dans plusieurs localités de la Haute et de la Basse-Auvergne, notamment auprès de Lezoux; sur le bord de l'Allier, près Gondole ; dans les prairies de Pontgibaud, et dans celles de Marmagnac, près Aurillac; dans les fossés à l'est et auprès de la ville de Brioude, et dans ceux du voisinage de Vieille-Brioude (Haute-Loire).

69. VI. PLANORBE SPIRORBE. — *P. spirorbis*.

Drap., page 45, pl. 2, fig. 8-10.

J'ai bien de la peine à distinguer les caractères de l'animal et de la coquille de ce Planorbe, d'avec ceux du *Planorbis hispidus*. Les pointes coniques qui hérissent la coquille de ce dernier, remarquées par Draparnaud, tombent toujours après la mort de l'animal, ou à sa sortie de l'humidité.

L'animal est noirâtre ou grisâtre, plus foncé en-dessus qu'en dessous; le mufle est allongé. Les tentacules sont cylindriques et filiformes, plus clairs et plus transparens que le corps. Yeux noirs assez apparens.

70. VII. PLANORBE HISPIDE. — *P. hispidus*.

Drap., page 43, pl. 1, fig. 46-48.

Hauteur de l'extrémité du dernier tour, 2 millimètres.

Diamètre de toute la coquille, 7 millim.

Si ce Planorbe est véritablement une espèce distincte de l'espèce précédente, il est commun dans les fossés, les ruisseaux de la Limagne où il habite. Il est aussi très-commun à la montagne, dans les étangs de Chancelade et de Tix, dans les prairies du Montel-de-Gelat (Puy-de-Dôme), etc.

71. VIII. PLANORBE MARGINÉ. — *P. marginatus.*

Drap., page 45, pl. 2, fig. 11, 12 et 15.

Hauteur de l'extrémité du dernier tour, 3 1/2 à 4 millimètres.

Diamètre de toute la coquille, 14 à 15 mill.

Commun dans les fossés de la Limagne.

Il arrive souvent de trouver des monstruosités, des individus qui ont la coquille très-concave, ou dont les tours de la coquille reposent les uns sur les autres; j'en possède plusieurs.

72. IX. PLANORBE CARÉNÉ. — *P. carinatus.*

Drap., page 46, pl. 2, fig. 13, 14-16.

Hauteur, à l'extrémité du dernier tour, 4 millimètres 1/2.

Diamètre de toute la coquille, 17 à 19 mill.

Il existe, mais rarement, dans les fossés de la Limagne. Sa carène est, je dois le dire, moins bien prononcée que dans l'espèce qui se trouve à Dax, à Angers et en Italie.

73. X. PLANORBE APLATI. — *P. complanatus.*

Drap., page 47, pl. 2, fig. 20-22.

Hauteur, 1 millimètre 1/2.
Diamètre, 5 millimètres.
Commun dans les fossés de la Limagne.

74. XI. PLANORBE LUISANT. — *P. nitidus.*

Drap., page 46, pl. 2, fig. 17-19.

Hauteur, 1 millimètre 1/2.
Diamètre, 5 millimètres.

Animal gris foncé ou noirâtre, rougeâtre sur le cou. Il sort peu de sa coquille lorsqu'il marche. Tentacules cylindriques, filiformes, noirâtres, transparens sur les bords et au sommet. Yeux noirs peu apparens.

Habite dans les fossés bourbeux de la Limagne, avec le *P. complanatus*; mais il y est moins commun. Il se trouve aussi dans les ruisseaux de la montagne, auprès de l'étang de Chancelade (Puy-de-Dôme), etc.

15e GENRE.

PHYSE. — *PHYSA.*

75. I. PHYSE DES MOUSSES. — *Ph. hypnorum.*

Drap., page 55, pl. 3, fig. 12-13.

Longueur, 12 à 14 millimètres.
Diamètre du dernier tour, 5 millimètres.

Longueur de l'ouverture, 7 à 8 millim.

Largeur de l'ouverture, 3 millimètres.

Commune dans plusieurs fossés des saussaies, sur le bord de l'Allier, près Gondole; sur le plateau à l'est et au-dessus du village du Grand-Pérignat; commune aussi dans la Haute-Loire.

Habite dans les ruisseaux, les fossés, sur les plantes aquatiques, les mousses.

76. 2. Physe des fontaines. — *Ph. fontinalis.*

Drap., page 54, pl. 3, fig. 8-9.

Longueur, 12 à 13 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 7 à 8 millim.

Longueur de l'ouverture, 9 à 10 millim.

Largeur de l'ouverture, 5 millimètres.

Commune plutôt que rare dans les fossés de la Limagne, à l'est de Clermont et à l'est de Riom.

16e genre.

LIMNÉE. — *LIMNEA.*

A. La longueur de l'ouverture excédant la moitié de la longueur de la coquille.

77. 1. Limnée ventrue. — *L. auricularia.*

Drap., page 49, pl. 2, fig. 28-29-32.

Longueur, 25 à 28 millimètres.

Diamètre du dernier tour, environ 2 cent.

Longueur de l'ouverture, 23 millimètres.

Largeur de l'ouverture, 15 à 16 millim.

Elle n'est pas très-commune en Auvergne; on la trouve cependant dans plusieurs localités. A Lezoux, dans les ruisseaux et dans l'ancienne pièce d'eau du château de Ligone; dans l'étang supérieur du château de Theix; dans les fossés au-dessous des Martres-de-Veyre, près de l'Allier; dans l'étang de Giat, au-dessus de St-Agoulin, etc.

78. II. LIMNÉE OVALE. — *L. ovata.*

Drap., page 50, pl. 2, fig. 30-31-33.

Longueur, 15 à 16 millimètres.
Diamètre du dernier tour, 12 à 13 millim.
Longueur de l'ouverture, 13 millim.
Largeur de l'ouverture, 9 à 10 millim.

Animal verdâtre, parsemé de petits points jaunâtres; mufle très-large; tentacules aplatis, ressemblant plutôt à des oreilles; yeux noirs, très-petits, placés au côté interne des tentacules.

Une variété beaucoup plus petite habite les bassins et les réservoirs des jardins de Clermont. Sa longueur n'excède pas 10 à 11 mill.

La *Limnée ovale* est assurément la coquille la plus abondante de l'Auvergne. Elle se rencontre partout, dans les ruisseaux de la Limagne et dans ceux de la montagne.

Habite les fossés, les ruisseaux, les étangs, etc.

79. III. LIMNÉE VOYAGEUSE. — *L. peregra.*

Drap., page 50, n° 4, pl. 2, fig. 34-35.

Longueur, 15 à 17 millimètres.
Diamètre du dernier tour, 9 à 11 millim.
Longueur de l'ouverture, 11 à 12 millim.
Largeur de l'ouverture, 8 à 9 millim.

Dans les bassins des fontaines très-fraîches, on en trouve une variété, dont la coquille beaucoup plus épaisse est souvent corrodée, rongée par des insectes. Il ne faut cependant pas attribuer ce fait à la fraîcheur des eaux, car je l'ai vu plusieurs fois se représenter dans des mares, dans des eaux stagnantes.

Commune en Auvergne, dans la Limagne et dans la montagne; mais beaucoup moins cependant que l'espèce précédente avec laquelle elle habite.

Elle est très-abondante dans les ruisseaux des prairies et des champs d'Alleret, près Brioude (Haute-Loire).

80. IV. LIMNÉE STAGNALE. — *L. stagnalis.*

Drap., page 51, pl. 2, fig. 38-39.

Longueur, 5 à 6 centimètres.
Diamètre du dernier tour, 3 centimètres.

Longueur de l'ouverture, 28 à 32 millim.
Largeur de l'ouverture, 15 à 17 millim.
Elle varie beaucoup pour la taille et l'épaisseur de la coquille.

Animal gris jaunâtre, plus clair sur la tête que sur le cou, couvert de taches jaunes formées de petits points parfaitement visibles à la loupe. Les yeux noirs, très-petits, sont placés sur le côté, à la naissance des tentacules; tentacules aplatis, de 10 à 12 millimètres de longueur.

Elle est très-commune dans les étangs des environs de Lezoux, et dans les ruisseaux de la Limagne. L'étang de Giat, près St-Agoulin, et le lac de Tazenat, en produisent de beaucoup plus grandes que celle figurée par Draparnaud.

Habite les ruisseaux, les fossés, les étangs.

81. v. Limnée des marais. — *L. palustris.*

Drap., page 52, pl. 2, fig. 40-42, et pl. 3, fig. 1-2.

Longueur, 25 à 30 millimètres.
Diamètre du dernier tour, 12 à 13 millim.
Longueur de l'ouverture, 12 à 13 millim.
Largeur de l'ouverture, 6 à 7 millim.

Animal gris foncé ou noir bleuâtre, tirant un peu sur le violet; tentacules courts, apla-

tis et très-séparés à leur base; yeux noirs, très-petits.

On trouve en Auvergne à peu près les mêmes variétés que celles décrites par Draparnaud. Elle est très-commune. La Limagne en produit de sensiblement plus grande que la montagne. A la montagne, à Pontgibaud, à St-Priest-des-Champs, etc., la coquille est plus foncée, plus épaisse, et souvent rongée, corrodée.

Habite les ruisseaux, les fossés, les marais.

82. VI. LIMNÉE LEUCOSTOME. — *L. leucostoma*.

Drap. (*L. elongatus*), page 53, pl. 3, fig. 3-4.

Longueur, 18 à 20 millimètres.
Diamètre du dernier tour, 5 à 6 millim.
Longueur de l'ouverture, 5 à 6 millim.
Largeur de l'ouverture, 3 millimètres.

Animal noirâtre, plus foncé cependant en dessus qu'en dessous; tentacules courts, un peu aplatis, plus clairs et plus transparens que le corps de l'animal; yeux noirs, très-petits.

Pas très-commune en Auvergne; on la trouve cependant dans la Limagne et à la montagne. Dans la Limagne, dans les ruisseaux ou fossés, le long de la route de Lezoux à Thiers, et dans ceux de la route de Riom à

Volvic, au-dessous du village de Crouzol.

A la montagne, dans les ruisseaux des prairies, entre l'étang de Chancelade et St-Priest-des-Champs.

Habite les fossés, les ruisseaux, les étangs.

83. VII. LIMNÉE PETITE. — *L. minuta.*

Drap., page 53, pl. 3, fig. 5-7.

Longueur des plus grandes, 10 à 11 mill.
Diamètre du dernier tour, 5 à 5 1/2 mill.
Longueur de l'ouverture, 5 à 5 1/2 mill.
Largeur de l'ouverture, 3 millimètres.

Commune plutôt que rare en Auvergne. Elle se trouve à la montagne et dans la plaine.

Habite dans les fossés, les ruisseaux.

17e GENRE.

ANCYLE. — *ANCYLUS.*

84. I. ANCYLE DES LACS. — *A. lacustris.*

Drap., page 47, pl. 2, fig. 25-27.

Longueur de l'ouverture, 5 à 6 millimètres.
Largeur, 4 millimètres.

Il est présumable que cette espèce n'est pas rare en Auvergne, où il existe, avec toutes les températures, une multitude de lacs, d'étangs, de rivières, de fontaines, etc.

Je ne l'ai encore aperçue que dans une seule localité, dans une petite fontaine près de la maison appelée Chez-la-Faye, entre l'étang de Chancelade et Saint-Priest-des-Champs, à côté du hameau de Chez-Vialle.

Habite sur les pierres.

85. II. ANCYLE FLUVIATILE. — *A. fluviatilis*.

Drap., page 48, pl. 2, fig. 23-24.

Longueur de l'ouverture, 8 à 9 millim.
Largeur, 6 à 7 millimètres.

Très-commun dans la Haute et dans la Basse-Auvergne, dans les rivières, les ruisseaux, les fontaines, les bassins, sur les pierres et les plantes aquatiques.

Il en existe une jolie variété, peut-être une espèce, dont l'intérieur est d'un nacré violet, et dont l'ouverture est sensiblement plus allongée. L'épiderme est aussi constamment d'une couleur plus foncée. Elle se trouve dans un petit ruisseau entre Cournon et les Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme).

18e GENRE.

§ 2. TRACHÉLIPODES MARCHEURS.

(Respirant dans l'eau.)

Famille des PÉRISTOMIENS.

PALUDINE. — *PALUDINA.*

86. I. PALUDINE SALE. — *P. impura.*

Drap. (*Cyclostoma impurum*), page 36, pl. 1, fig. 19 20.

Longueur, 14 à 15 millimètres.
Diamètre du dernier tour, 8 à 9 millim.
Commune dans la Limagne ; habite les ruisseaux, les fossés, les eaux stagnantes.

87. II. PALUDINE VERTE. — *P. viridis.*

Drap. (*Cyclostoma viride*), page 37, pl. 1, fig. 26-27.

Longueur, 4 et jusqu'à 5 millimètres.
Diamètre du dernier tour, 2 à 2 1/2 mill.
Animal gris bleuâtre en dessus. Le pied d'un gris clair transparent, arrondi sur le derrière; le devant est pourvu de deux lobes arrondis qui l'élargissent ; les tentacules ont quelquefois des raies longitudinales d'un gris foncé ; le mufle est allongé en forme de trompe ; les yeux placés sur le côté, à la base des tentacules, sont noirs et saillans.

L'opercule rentre assez profondément dans l'ouverture de la coquille.

La *coquille* est rarement verte, habitant des eaux chargées des mollécules ferrugineuses, elle en est presque toujours recouverte. Ses caractères se rapprochent beaucoup de ceux de l'espèce de Bavière et de ceux de la *paludina rubiginosa* des Pyrénées, décrites par M. N. Boubée. Elle est plus forte que les variétés de la *P. viridis* de Montpellier, de Gange, de Verdun, etc.; son ouverture est plus arronrondie. Serait-ce une espèce non décrite par Draparnaud et Michaud? Je ne le pense pas.

Je n'ai encore rencontré cette jolie Paludine que dans deux localités, dans les fossés d'une seule prairie de la vallée du Mont-Dore, auprès du hameau de Queureilh, et dans les petits ruisseaux des prairies du beau cratère d'éruption qui existe entre les hameaux de Villars et du Cheix, près Clermont. Elle n'est pas absolument commune.

19e GENRE.

VALVÉE. — *VALVATA.*

88. 1. VALVÉE PISCINALE. — *V. piscinalis.*

Drap. (*Cyclostoma oblusum*), page 33, pl. 1, fig. 14.

Hauteur, 5 à 6 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 6 millimètres.

Elle est commune dans les ruisseaux et dans les fossés de la Limagne, principalement en se rapprochant du village de St-Beauzire.

Habite les ruisseaux, les fossés, dans les herbes, les racines.

89. 2. VALVÉE PLANORBE. — *V. planorbis.*

Drap., page 41, pl. 1, fig. 34-35.

Épaisseur, 2 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 3 à 3 1/2 mill.

Se trouve dans la Limagne, notamment auprès de Lezoux.

Habite les fossés, les eaux stagnantes, dans les herbes, les racines.

20e GENRE

NÉRITINE. — *NERITINA.*

Il ne m'a pas encore été possible de découvrir la Néritine en Auvergne.

Un naturaliste de mes amis croit en avoir vu dans les sables de la rivière de Morges, près de Riom ; j'y ai cherché à plusieurs reprises, mais jusqu'ici sans succès.

Je n'ai pas aperçu non plus cette espèce à l'état fossile en Auvergne.

ORDRE III.

MOLLUSQUES ACÉPHALÉS.

Lamellibranches dimyaires.

Famille des NAYADES.

21e GENRE.

ANODONTE. — *ANODONTA.*

90. 1. ANODONTE DES CANARDS.
A. anatina (1).

Drap., page 133, pl. 12, fig. 2.

Plusieurs variétés de couleurs.

Très-commune dans les fossés et dans les petites rivières de la Limagne, ainsi que dans beaucoup d'étangs de la montagne. On trouve souvent des individus qui atteignent jusqu'à 4 pouces 1/2 à 5 pouces de longueur transversale (1 décim. 3 à 4 centim.), et que l'on ne peut pas confondre avec l'*A. cygnea*, attendu que sa coquille est moins épaisse que

(1) Il n'est pas possible, selon moi, de confondre l'espèce *Anodonte* avec l'espèce *Mulette*; non-seulement la coquille est très-différente, mais encore les branchies de l'animal ne ressemblent pas à celles de l'animal de la Mulette.

celle de cette dernière, avec laquelle néanmoins je lui trouve, comme M. Michaud, beaucoup de ressemblance.

Habite les parties vaseuses des fossés, des rivières, des étangs.

91. II. Anodonte des cygnes. — *A. cygnea.*

Drap., page 134, pl. 11, fig. 6, et pl. 12, fig. 1.

Longueur transversale, 1 décim. 7 à 8 cent.
Hauteur, 8 à 9 centimètres.
Épaisseur, 5 à 6 centimètres.

Les grands ruisseaux et quelques rivières de la Limagne en fournissent quelques-unes; mais c'est surtout dans les étangs de la montagne, et notamment dans ceux de l'arrondissement d'Ambert, que l'on observe les plus grands individus.

Habite, comme l'espèce précédente, les parties vaseuses des rivières, des étangs, etc.

92. III. Anodonte mitoyenne.
A. intermedia (Millet).

Longueur transversale, de 7 à 9 centim.
Hauteur, 4 à 5 centimètres.
Épaisseur, 15 à 18 millimètres.

Il n'est pas possible de ne pas séparer cette espèce de l'*Anodonta anatina*. Son test est évi-

demment et constamment plus épais et plus foncé extérieurement.

Je lui trouve aussi quelque analogie avec l'*A. palustris* d'Angleterre, décrite par MM. d'Orbigni et de Férussac. (Dict. class. d'hist. natur., tom. 1, pag. 397.)

Elle se trouve assez communément avec l'*A. anatina*, dans les rivières de la Limagne, notamment dans celle de *Bédat*, auprès du village de Saint-Beauzire, et dans celle de Morges, auprès du pont du Cheix.

22ᵉ GENRE.

MULETTE. — *UNIO.*

Moules d'eau douce.

93. I. MULETTE DES PEINTRES. — *U. pictorum.*

Drap., page 131, pl. 11, fig. 1, 2 et 4.

Longueur, 6 à 7 centimètres.

Hauteur, 3 centimètres environ.

Épaisseur, 2 centimètres environ.

Commune en Auvergne, dans les rivières de la plaine et dans celles de la montagne.

94. II. MULETTE ROSTRÉE? — *U. rostrata?*

Mich., compl., page 108, pl. 16, fig. 25.

Longueur transversale des plus grands individus, 8 à 8 1/2 centimètres.

Hauteur, 4 centimètres.

Épaisseur, 3 centimètres.

Je crois devoir rapporter, au moins quant à présent, l'espèce de Mulette que j'ai appelée long-temps *M. de la Limagne*, à la *M. rostrée* ou à la *M. de Requien* (Mich. compl., page 106, pl. 26, fig. 24); elle en a tous les caractères. Elle se distingue de la *M. des peintres* par sa taille souvent plus grande, et par une dépression, une arcuation assez constante au centre de sa coquille, vers le bord inférieur, Les jeunes individus portent les mêmes caractères.

Elle varie beaucoup pour la nacre intérieure, qui passe du blanc irisé, au rosé, à l'orangé, etc.

L'animal est généralement jaunâtre; le pied d'un beau jaune est quelquefois brun vers la partie postérieure. Le devant du manteau est, comme chez les autres mulettes, brun et frangé; il enveloppe l'animal et tapisse l'intérieur des valves auxquelles il adhère.

Cette espèce n'est bien commune en Auvergne que dans la petite rivière de *Bedat*, auprès de St-Beauzire, dans la Limagne.

95. III. MULETTE LITTORALE. — *U. littoralis*.

Drap., page 133, pl. 10, fig. 20.

Longueur transversale, 8 à 9 centimètres.

Hauteur, 5 centimètres environ.

Épaisseur, 3 centimètres.

Animal grisâtre, pied d'un gris jaunâtre sale; extrémité antérieure du manteau d'un brun noir.

Commune dans la Limagne, notamment dans la rivière de *Bédat*, auprès de Saint-Beauzire.

Nota. On remarquera facilement, par la taille de cette Mulette, que l'Auvergne fournit une des plus belles variétés de France.

96. IV. MULETTE ALLONGÉE. — *U. elongata.*

Mich., compl., page 113, pl. 16, fig. 19.

Longueur transversale, 9 à 10 centimètres.

Hauteur, 4 centimètres 1/2 environ.

Épaisseur, 2 centimètres 1/2 environ.

Animal d'un blanc nacré, couvert près de la partie supérieure d'une légère pellicule d'un jaune rosé; deux branchies ou lames de chaque côté l'enveloppent et vont se réunir aux points d'attaches antérieurs. Les pellicules ou lobes du manteau qui tapissent l'intérieur de la coquille, et qui y adhèrent, sont aussi d'un jaune rosé; leurs extrémités antérieures bordées d'une frange double, sont d'un brun foncé presque noir. Le pied en

forme de lame est d'un blanc jaunâtre sale, lorsqu'il est allongé hors des valves de la coquille; du haut partent des sillons ramifiés de couleur brune, qui lui donnent, lorsqu'il est retiré, un ensemble de même couleur brune, mais plus foncée.

Elle abonde dans les ruisseaux qui se jettent dans la Dordogne, auprès de Bourg-Lastic.

97. v. Mulette margaritifère?
U. margaritifera?

Drap., page 132, pl. 10, fig. 17-19.

Si les figures 17, 18 et 19 de la planche 10 de Draparnaud, se rapportent à la *M. sinuée*, comme le croient quelques conchyliologistes, et s'il faut s'en rapporter à la détermination de M. de Férussac, nous aurions la *M. margaritifère* avec la *M. allongée*, dans les ruisseaux qui se jettent dans la Dordogne, auprès de Bourg-Lastic.

98. vi. Mulette ovale. — *U. ovata.*

De Blainv., *Dict. des scienc. nat.* de Levrault.
Lamarck.

Il existe, dans la petite rivière de *Bédat*, au milieu de la Limagne, une variété de la

M. des peintres, qui se distingue parfaitement de la *M. rostrée*, et qui a tant de rapport avec la *M. ovale* de la Dordogne, près Bergerac, que je n'hésite pas à la mettre dans cette espèce. Le sommet de la coquille est placé plus en avant que dans la vraie *M. des peintres*.

23e GENRE.

CYCLADES. — *CYCLAS*.

99. I. **Cyclade riverine.** — *C. rivalis.*

Drap., page 129, pl. 10, fig. 4-5.

Longueur, 10 à 11 millimètres.
Hauteur, 8 à 9 millimètres.
Épaisseur, 6 à 7 millimètres.
Quelques variétés de couleurs.

Se trouve dans quelques ruisseaux ou fossés de la Limagne, auprès de Clermont et auprès de Riom. Elle n'est pas très-commune.

Habite dans les fossés, dans les herbes ou dans la vase.

100. II. **Cyclas des lacs.** — *C. lacustris.*

Drap., page 130, pl. 10, fig. 6-7.

Longueur, 1 centimètre 2 à 3 millimètres.
Hauteur, environ 1 centimètre.
Épaisseur, environ 1 centimètre.

Une variété cornée foncée.

Une variété jaunâtre plus transparente et beaucoup plus aplatie.

Animal. Pied blanc jaunâtre transparent, duquel part un appendice allongé, aussi blanchâtre et transparent.

Commune dans la Haute et dans la Basse-Auvergne, dans le bassin de la Limagne, et dans la plaine auprès d'Aurillac.

Habite les fossés, les ruisseaux, dans les herbes, dans la vase.

101. III. CYCLADE DES FONTAINES.
C. fontinalis.

Drap., page 130, pl. 10, fig. 8-12.

Longueur des plus grands individus, 5 à 6 millimètres.

Hauteur, 4 à 5 millimètres.

Trois ou quatre variétés, une brunâtre, une blanche jaunâtre, une plus petite (2 à 3 millimètres de long).

Commune dans les ruisseaux et dans les fossés des montagnes, dans la vallée du Mont-Dore, dans le lac du puy de Chopine, etc.

Habite dans la vase des ruisseaux, des fossés, etc.

RÉCAPITULATION

POUR SERVIR DE COMPARAISON AUX DIFFÉRENS CATALOGUES PUBLIÉS JUSQU'A CE JOUR.

Auvergne,

(Ou mieux encore le département du Puy-de-Dôme.)

		Genres	Espèces
Arions		1 genres.	5 espèces.
Limaces		1	5
Testacelle		1	1
Univalves	terrestres	10	52
	fluviatiles	6	26
Bivalves		3	12
		22 genres.	101 espèces.

Environs de Paris, suivant l'ouvrage de Brard, publié en 1815, et les observations plus récentes de M. de Férussac.

		Genres	Espèces
Limaces et Arions		2 genres.	7 espèces.
Univalves	terrestres	7	32
	fluviatiles	7	25
Bivalves		3	5
		19 genres.	69 espèces.

Département de la Gironde, suivant le catalogue de 1828, de M. Ch. des Moulins.

		Genres	Espèces
Limaces et Arions		2 genres.	5 espèces.
Testacelle		1	1
Univalves	terrestres	10	49
	fluviatiles	7	31
Bivalves		3	9
		23 genres.	95 espèces.

Arrondissement de Dax (département des Landes), suivant le catalogue de 1829, de M. Grateloup.

Limaces et Arions		2 genres.	8 espèces.
Testacelle		1	1
Univalves	terrestres	10	48
	fluviatiles	7	54
Bivalves		3	10
		23 genres.	101 espèces.

Environs de Brest et de Quimper (Finistère), suivant le catalogue de 1831, de M. Collard des Cherres.

Limaces et Arions		2 genres.	3 espèces.
Testacelle		1	1
Univalves	terrestres	9	43
	fluviatiles	6	18
Bivalves		3	9
		21 genres.	74 espèces.

Département de Maine-et-Loire, suivant le catalogue de 1833, de M. Millet.

Arions		1 genres.	3 espèces.
Limaces		1	3
Testacelle		1	1
Univalves	terrestres	10	43
	fluviatiles	7	31
Bivalves		3	16
		23 genres.	97 espèces.

Environs de Montpellier, suivant le relevé fait par M. Grateloup des espèces de Draparnaud.

Univalves	terrestres, dans lesquels se trouvent compris les Limaces, les Arions et la Testacelle.	16 genres.	82 espèces.
	fluviatiles.		34
Bivalves		3	10
		19 genres.	126 espèces.

CATALOGUE

DES COQUILLES FOSSILES DE L'AUVERGNE (1).

Comme j'ai l'assurance qu'il me reste encore beaucoup de précieuses découvertes à faire, je ne veux donner, quant à présent, ainsi que je l'ai déjà dit, qu'un simple catalogue des coquilles fossiles que j'ai recueillies dans les calcaires, les argiles, les couches anciennes de sable et dans les travertins de l'Auvergne. Dans quelque temps, lorsque je connaîtrai mieux toutes nos couches à fossiles, et lorsqu'il m'aura été possible d'étudier plus particulièrement les dé-

(1) M. Deshayes publie en ce moment-ci la *Description des coquilles fossiles des environs de Paris.*

M. Marcel de Serres a donné, dans la *Géognosie des terrains tertiaires du midi de la France* (1829), la description des nombreuses espèces fossiles que ces terrains contiennent.

M. B. de Basterol a publié la *Description géologique et conchyliologique du bassin tertiaire du sud-ouest de la France*, dans les Mémoires de la société d'histoire naturelle de Paris (*1825, t. II, p. 1*).

M. Grateloup a donné, dans les Mémoires de la société linn. de Bordeaux, le *Tableau des coquilles fossiles du terrain tertiaire des environs de Dax (Landes).*

pôts tertiaires d'eau douce contenus dans les divers bassins du centre de la France, je figurerai et je décrirai ces précieux restes, ces témoins des différentes révolutions que notre sol a éprouvées, et qui, pour la plupart, appartiennent à un temps bien éloigné de nous, et à une époque où l'espèce humaine ne paraît pas avoir existé.

Ces fossiles dédaignés pendant si longtemps, méritent assurément, aussi-bien que les restes fossiles des animaux d'un ordre supérieur, de jouer un rôle dans l'histoire des animaux disparus de la surface du globe.

Déjà, dans la *Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne* que j'ai publiée en 1834, j'ai décrit et figuré les coquilles que renferme le calcaire de cette contrée; mais seulement pour faire connaître, sous le rapport géologique, cette curieuse et remarquable formation d'eau douce.

Je suis, dans ce catalogue, à peu près le même ordre que celui que j'ai adopté

pour les espèces vivantes; et, pour être mieux compris dans ce travail, que je ne considère que comme une première indication, je me suis attaché à donner, le moins possible, de noms nouveaux; j'ai rapporté, toutes les fois que je l'ai pu, mes espèces fossiles aux espèces vivantes qui ont de l'analogie avec elles.

5e GENRE DE MICHAUD.

HÉLICE. — HELIX.

1. HÉLICE DE RAMOND.

HELIX RAMONDI.

Alex. Brong. (*Mémoire sur des terrains qui paraissent avoir été formés sous l'eau douce.* — Ann. du Muséum, t. XV (1810), pl. 23, fig. 5.

Cette Hélice, très-bien décrite par M. Al. Brongniart, est commune dans le calcaire de la Limagne. A Machal, près le Pont-du-Château; sur la rive gauche de l'Allier, en face de Dallet; à St-Maurice, à la base du puy de St-Romain; à Jussat; entre Davayat et Combronde, dans les carrières ouvertes pour l'extraction de la pierre à chaux. A ces derniers gisemens, on ne trouve que le moule de la coquille. Celle des carrières de Davayat est généralement plus conique, et paraît avoir beaucoup de rapports avec l'*H. nemoralis affinis* de M. de Férussac (Annal. du Musée d'hist. nat., tom. 19, p. 242). — A *Machal*, et en face de Dallet, le test qui paraît avoir été blanc est quelquefois conservé; mais le plus ordinairement il est remplacé par du bitume. — A St-Maurice, le test est passé à l'état de

chaux carbonatée cristalline, et l'on voit parfaitement, de même que sur quelques échantillons de Machal, les fortes stries obliques un peu sinueuses qui caractérisent cette espèce.

Les plus beaux individus ont cinq tours de spire.

Hauteur, environ 25 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 25 et jusqu'à 30 millimètres.

Les plus petits n'ont quelquefois que 18 à 20 millimètres de diamètre.

2. II. HÉLICE DE LE COCQ.

HELIX COCQUII.

Alex. Brong., *Mémoire cité*, pl. 23, fig. 6.

On trouve rarement cette coquille avec son test. Il paraît cependant, par le peu que j'en aperçois, qu'elle était striée assez profondément dans le sens de la croissance.

Sa taille a plus de rapport, selon moi, à l'*H. hortensis* qu'à l'*H. carthusiamella*. Elle est aussi plus globuleuse.

Les tours de la spire sont au nombre de cinq ou de cinq et demi.

Hauteur, 12 à 15 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 16 à 18 millim.

Comme l'espèce précédente avec laquelle elle se rencontre souvent, mais dont elle est

parfaitement distincte par sa taille plus petite; cette Hélice est commune dans les calcaires de la Limagne; on la trouve notamment à Machal, près le Pont-du-Château; à Chaptuzat, près d'Aigueperse; à Jussat, au sud-ouest de Gergovia; au puy de Marman, près Veyre; à Nonette, près d'Issoire; à la Roche-Blanche, etc.

3. 11. Hélice blanche.

Helix alba. Nobis.

Cette *Hélice* a été aperçue depuis longtemps à Gergovia par plusieurs naturalistes. Les uns ont proposé de lui donner le nom d'*H. arbustorum*, à cause de la ressemblance qu'ils lui trouvent pour la taille (2 centim. de hauteur, 12 à 14 millim. de diamètre) et pour la forme avec cette espèce. M. de Férussac lui donne le nom d'*H. de Gergovia*. D'autres ont pensé que le nom de *candidissima* lui conviendrait mieux. Comme je la crois tout à fait distincte des *H. arbustorum* et *candidissima*, et comme on la trouve toujours avec un test conservé et constamment d'un beau blanc, je pense que le nom qui lui convient le mieux est celui que je lui donne.

Elle existe dans le calcaire du bas des grands ravins de la base sud-est de Gergovia. On la

trouve aussi sur la rive gauche de l'Allier, en face du village de Dallet ; mais elle y est presque toujours déformée.

4. IV. HÉLICE DÉPRIMÉE (1).
HELIX DEPRESSA. Nobis.

H. de Gergovia, Brard, 2ᵉ espèce, 4ᵉ mémoire.
De Fér., *Consid. gén. sur les moll.*, etc., page 58, nº 13.

Par sa forme aplatie, cette Hélice ressemble beaucoup à l'*H. Raspalii* de Corse.

Son épaisseur est de 10, 12 à 14 millim.

Son diamètre, d'environ 25 millimètres.

Elle a cinq tours de spire et est un peu striée.

On la trouve quelquefois dans les carrières du calcaire compacte que l'on exploite pour pierre à bâtir, auprès de la ville du Pont-du-Château. Elle existe aussi dans les calcaires verdâtres des ravins de la base sud-est de Gergovia.

---

(1) M. Grateloup, dans son *Tableau des coquilles fossiles des environs de Dax*, donne aussi une *H. déprimée*. J'ignore si nos deux espèces sont semblables ; la mienne est plus grande.

5. v. HÉLICE RABOTEUSE.

HELIX CARIOSA. Nobis.

Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne, pl. 18, fig. 1, 2.

Cette Hélice, ainsi que je l'ai dit dans ma *Description de la Haute-Auvergne*, a beaucoup trop de ressemblance avec l'*H. cariosa* ou *cariosula*, de Palma et d'Oran, décrite par Olivier et par Lamarck, pour l'en séparer et lui donner un nom nouveau. Comme cette espèce, celle-ci est ombiliquée et carénée; ses tours de spire sont au nombre de cinq.

Elle se rencontre, mais rarement, dans le calcaire des champs d'Estang, près Marmagnac, et dans ceux de Vergnols, près Aurillac (Cantal). M. de Boissy, à Paris; M. Dubuisson, à Aurillac, et moi, sommes encore les seuls qui possédons cette charmante espèce.

6. vi. HÉLICE DES TOMBEAUX.

HELIX TUMULORUM. Nobis.

Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne, pl. 18, fig. 3.

Semblable à l'*H. tumulorum* des îles Canaries, qui sera bientôt publiée par M. Webb. Elle ressemble beaucoup aussi à l'*H. rotula* de Porto-Santo, décrite par M. Lowe.

Elle provient du calcaire de Vergnols, près Aurillac. M. Dubuisson, qui l'a trouvée et qui n'en possède qu'un seul exemplaire, a bien voulu me le communiquer.

7. VII. HÉLICE PORCELAINE.
HELIX CANDIDISSIMA. Nobis.

Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne, pl. 18, fig. 4.

Semblable à la variété petite de l'*H. candidissima* de Draparnaud.

Elle a été trouvée dans le calcaire de la vallée de Marmagnac, près d'Aurillac, par M. Dubuisson. Je la crois très-rare.

8. VIII. HÉLICE MOYENNE.
HELIX MEDIA. Nobis.

Cette Hélice, d'à peu près un centimètre de diamètre, a quatre tours de spire. Sa forme est celle de l'*H. carascalensis* de Michaud. Comme cette dernière, elle paraît striée irrégulièrement.

J'en possède deux échantillons que je dois à la complaisance de M. Dubuisson, qui les a recueillis auprès de la carrière de Font-Rouge, à côté d'Aurillac.

9. IX. HÉLICE LAMPE.

HELIX LAPICIDA (1).

Il n'est pas possible de séparer cette espèce fossile de l'espèce vivante. Elle est en tout semblable. Son test a conservé les taches brunes qui sont particulières à sa coquille.

L'individu, le plus grand de ceux que je possède, a 18 millimètres de diamètre.

Elle est abondante dans le travertin cellulaire et dans l'aragonite qui existe entre Coudes et Montpeyroux (Puy-de-Dôme) (2).

10. X. HÉLICE LAMPE PETITE.

HELIX LAPICIDA MINIMA, Nobis.

Cette charmante petite espèce a tous les

---

(1) M. Ménard de la Groye a recueilli aussi cette espèce d'Hélice dans les brèches de Nice (de Férus., *Considérations générales sur les moll.*, page 58. — Brard, 4e *Mémoire sur les moll.*). Elle se rencontre aussi dans les brèches osseuses de Nismes.

(2) A côté de ce curieux gisement, dans lequel on trouve plusieurs espèces d'*Hélices*, des *Clausilies*, etc., il existe des grottes ou plutôt des cavités à ossemens. J'ai retiré de l'une de ces cavités notamment, et cela depuis long-temps, une grande quantité d'ossemens fossiles de plusieurs espèces de *ruminans*, de *rongeurs*, de *carnassiers* et d'*oiseaux*, dont je me proposais de publier la description; mais comme M. l'abbé Croizet s'occupe d'une manière toute spéciale de ces sortes de fossiles, et comme il a le projet de continuer son ouvrage sur les ossemens fossiles de l'Auvergne, j'ai cru devoir lui communiquer ma découverte, et lui laisser le soin de la décrire.

caractères de l'*H. lapicida*; elle n'en diffère que par sa petite taille. Comme elle, elle est composée de cinq tours de spire. Son test très-fragile est d'un beau blanc.

Hauteur, 4 millimètres.

Diamètre, 9 à 10 millimètres.

Elle est commune dans le calcaire des ravins de la base sud-est de Gergovia, près Clermont.

11. XI. HÉLICE DES VIGNES.

HELIX POMATIA. Nobis (1).

Semblable à l'espèce vivante.

Cette Hélice qui aurait pu, mieux que beaucoup d'autres espèces de France, résister à une forte pression dans nos couches à fossiles, ne s'y trouve pas. Il faut qu'elle soit arrivée très-tard à la surface de la terre. Elle n'existe que dans le travertin celluleux et dans l'aragonite du grand escarpement appelé le Gazon, entre Coudes et Montpeyroux (Puy-de-Dôme).

Je la crois très-rare, même dans ce gisement qui est un de nos moins anciens.

---

(1) Cette Hélice, ainsi que beaucoup d'autres espèces de coquilles que j'accompagne d'un *Nobis*, ont été décrites à l'état vivant; mais elles n'ont pas encore été, à ma connaissance, trouvées à l'état fossile.

12. XII. HÉLICE LENTICULE.

HELIX LENTICULA. Nobis.

Hauteur, de 4 à 5 millimètres.

Diamètre, de 10 à 12 millimètres.

Cette *Hélice* est plus grande, comme on le voit, que l'espèce vivante décrite et figurée par Michaud (Compl. de Drap.); elle est aussi un peu plus conique, mais elle lui ressemble beaucoup pour les autres caractères. Sa spire est composée de cinq tours à cinq tours et demi. Le test a à peu près entièrement disparu; on ne trouve guère que le moule intérieur, mais d'une très-belle conservation. Elle est commune dans le calcaire compacte de la rive droite de l'Allier, auprès de Machal. On la trouve aussi, mais rarement, dans le calcaire verdâtre, au-dessus de Cournon, rive gauche de l'Allier.

13. XIII. HÉLICE DE TRISTAN?

HELIX TRISTANI. Al. Brong.

Alex. Brong., *Mém. cité*, pl. 2, fig. 8.

M. Lefroy, directeur de l'école des mines, que j'ai consulté, il y a fort long-temps, sur plusieurs coquilles fossiles, a rapporté une de mes Hélices, dont la taille paraît être celle de l'*H. cinctella* de Drap. à l'*H. tristani*. Elle a en

effet beaucoup de rapport avec la figure que M. Brongniart en a donnée.

Elle se trouve, mais rarement, dans le calcaire des ravins du bas de la montagne de Gergovia, au sud-est.

14. XIV. HÉLICE NÉMORALE.
HELIX NEMORALIS.

Cette espèce se trouve assez communément dans les travertins compactes des eaux du Tambour, sur la rive gauche de l'Allier, auprès des Martres-de-Veyre; dans ceux du hameau de Bard, près St-Germain-Lembron, et dans les argiles verdâtres que recouvre ce dernier travertin. Elle n'a absolument perdu que son épiderme; ses bandes sont parfaitement conservées; son péristome a également conservé sa couleur brune (1).

15. XV. HÉLICE MARGINÉE?
HELIX LIMBATA? Nobis.

Cette Hélice a la taille, la forme et la fragilité de l'*helix limbata*. Elle est perforée comme elle; mais elle n'a jamais plus de

(1) L'*H. nemoralis*, avec son test, ses bandes et ses couleurs, a déjà été trouvée dans le Quercy, dans l'Agenois, auprès de Lyon, à Sancats, près Bordeaux, et auprès de Dax (Landes).

quatre et demi à cinq tours de spire, tandis que l'*H. limbata* en a constamment six. Je lui impose, quant à présent, ce nom pour en donner une juste idée.

Les couches friables du plateau calcaire de Chaptuzat, près Aigueperse, en contiennent beaucoup. On la trouve toujours grossièrement encroûtée d'une couche très-dure de calcaire mamelonné.

16. XVI. HÉLICE LUISANTE.
HELIX NITIDA, Nobis.

Il n'est pas possible de séparer non plus cette espèce fossile de l'espèce vivante. Elle est en tout semblable.

Elle existe dans le travertin celluleux de l'escarpement qui existe entre Coudes et Montpeyroux, et dans les sables du fond de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont (1).

---

(1) Les espèces que je vais donner dans ce catalogue, et qui proviennent du gisement de Sarliève, ne sont assurément pas d'une époque aussi ancienne que celles de nos calcaires; mais on ne peut néanmoins se dispenser de les admettre dans la catégorie des fossiles. Le lac de Sarliève, desséché par des travaux de mains d'hommes depuis plus d'un siècle, a laissé des couches puissantes de sable primitif, recouvertes dans quelques parties d'une couche d'argile ferrugineuse et de terre végétale. J'ai recueilli, dans la couche d'argile, des dents et des fragmens d'os de cerfs.

17. XVII. HÉLICE STRIÉE.

HELIX STRIATA. Nobis.

On ne peut pas non plus séparer cette espèce de l'espèce vivante.

Elle existe dans le travertin gris sale des bords de l'Allier, près le pont de Longue; dans celui de Coudes et dans celui de Bard, près St-Germain-Lembron. On la trouve aussi très-abondamment dans les sables du fond de l'ancien lac de Sarliève.

18. XVIII. HÉLICE BLANCHATRE.

HELIX CANDIDULA. Nobis.

Semblable à l'espèce vivante.

Elle est commune dans le travertin de Coudes et dans les sables du fond du lac de Sarliève.

19. XIX. HÉLICE STRIGELLE.

HELIX STRIGELLA. Nobis.

Entièrement semblable à l'espèce vivante.

On la trouve assez communément dans le travertin blanc compacte des eaux du Tambour, près les Martres-de-Veyre, et dans le travertin celluleux jaunâtre de l'escarpement qui existe entre Coudes et Montpeyroux.

20. XX. Hélice mignonne.

Helix pulchella. Nobis.

Semblable à l'espèce vivante.

Elle est assez commune dans les diverses variétés de travertin du voisinage du pont de Longue, près les Martres-de-Veyre, et dans celui de Coudes. On la trouve aussi communément dans les couches de sable du fond de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont.

21. XXI. Hélice ruban.

Helix ericetorum. Nobis.

Semblable à l'espèce vivante.

Elle est commune dans les sables du fond de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont.

6e genre de Michaud.

AMBRETTE. — *SUCCINEA*.

22. 1. Ambrette amphibie.

Succinea amphibia. Nobis.

On reconnaît aisément que cette espèce ne diffère pas de l'espèce vivante.

Elle est commune dans le travertin jaune compacte du hameau de Bard, près Saint-Germain-Lembron, et dans les couches de sable du fond de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont.

7e GENRE DE MICHAUD.

BULIME. — *BULIMUS.*

23. I. BULIME RADIÉ.
BULIMUS RADIATUS. Nobis.

Semblable à l'espèce vivante.

Se trouve dans les couches de sable du fond de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont.

J'ai donné d'une manière dubitative, dans ma *Descript. histor. et scientif. de la Haute-Auvergne*, pl. 18, fig. 15, le dessin d'une coquille qui a tout à fait l'apparence d'un Bulime; mais comme les échantillons que je possède ressemblent beaucoup aussi à la *Limnée des marais*, je dois douter encore.

Je possède un échantillon de silex jaune brun, dans lequel on croit voir des fragmens du *Bulime radié*; mais ce fait est trop incomplet pour le donner d'une manière certaine.

24. II. BULIME PYGMÉ.
BULIMUS PYGMÆUS. Lyell et Murch.

Je crains bien que le *B. pygmæus*, que MM. Lyell et Murchisson disent, dans leur Mémoire sur le Cantal, avoir découvert dans

la marne siliceuse de la coupe calcaire de la rive gauche de la Jourdanne, près Aurillac (17e couche de leur coupe), ne soit qu'une espèce de Paludine. Je l'ai beaucoup cherchée, mais toujours en vain.

Je présume aussi que leur *Bul. conicus* de la même localité, n'est autre chose que la Paludine que je donne sous le nom de *P. Dubuissonii*.

25. III. BULIME EN TARRIÈRE.

BULIMUS TEREBRA ou *TEREBELLATUS*. Lyell et Murch.

J'ai cherché avec beaucoup de soin des coquilles un peu parfaites dans le calcaire de la Veissière, près Murat (Cantal), je n'y ai trouvé que des moules ou des empreintes qui semblent appartenir à des Planorbes et à des Lymnées. MM. Lyell et Murchisson assurent y avoir rencontré des *Pl. cornu*, des *Pl. rotundatus*, et notamment des *Bulimus terebra*, qui ont été déterminés par M. Sowerby, de Londres. J'ai trop de respect pour ce qu'avancent ces savans, pour douter de cette découverte, et comme j'aurai très-certainement occasion de retourner à la Veissière, je serai peut-être plus heureux dans de nouvelles recherches.

8e GENRE DE DRAPARNAUD.

AGATHINE. — *ACHATINA*.

26. I. AGATHINE BRILLANTE.
ACHATINA LUBRICA (1).

Semblable à l'espèce vivante.

On la trouve quelquefois dans le calcaire du bassin d'Aurillac, et assez souvent dans le travertin des eaux du Tambour, près les Martres-de-Veyre, et dans celui de Coudes, entre Clermont et Issoire. Elle est très-commune dans les couches de sable du fond de l'ancien lac de Sarlièvе.

27. II. AGATHINE AIGUILLETTE.
ACHATINA ACICULA.

Semblable à l'espèce vivante.

Commune dans les couches de sable du fond de l'ancien lac de Sarlièvе.

---

(1) M. Grateloup indique aussi cette espèce, ainsi que l'*A. acicula*, dans les faluns de Saint-Paul, près de Dax (Landes).

9e GENRE DE MICHAUD.

CLAUSILIE. — *CLAUSILIA.*

28. 1. CLAUSILIE RUGUEUSE.
CLAUSILIA RUGOSA. Nobis.

Semblable à l'espèce vivante.

Elle est très-commune dans le travertin cellulaire de l'escarpement qui existe entre Coudes et Montpeyroux, et dans celui de Bard, près St-Germain-Lembron. A Bard, les individus sont un peu plus forts que ceux de Coudes.

10e GENRE DE MICHAUD.

MAILLOT. — *PUPA.*

29. 1. MAILLOT BORDÉ.
PUPA MARGINATA, Nobis.

Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne, pl. 18, fig. 10.

Ce Maillot, commun à l'état fossile en Auvergne, ressemble tout à fait à l'espèce vivante.

On le trouve dans le calcaire du Cantal, à Veyraguet, près Aurillac, dans les travertins du département du Püy-de-Dôme, à Coudes et aux eaux du Tambour. On le trouve aussi en grande quantité dans les couches de sable

du fond de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont.

30. II. MAILLOT TRIDENTÉ.
PUPA TRIDENS. Nobis.

J'ai trouvé ce Maillot une fois dans le calcaire compacte de St-Maurice, à la base du puy de St-Romain, et une autre fois dans les couches de sable du fond de l'ancien lac de Sarliève. Il ressemble tout à fait à l'espèce vivante.

31. III. MAILLOT VARIABLE.
PUPA VARIABILIS. Nobis.

Assez semblable à l'espèce vivante.

Il se trouve assez souvent dans le calcaire de Machal, près du Pont-du-Château, et dans celui des ravins du bas de la montagne de Gergovia, au sud-est.

32. IV. MAILLOT ALLONGÉ.
PUPA ELONGATA. Nobis.

Ce *Pupa* a des caractères qui le font distinguer de ses congénères vivans et fossiles. Il est sénestre et très-allongé; la spire est composée de sept tours à peu près réguliers et striés assez visiblement. Comme il se trouve empâté dans un travertin très-compacte, et

qu'il n'a de parfaitement visible que le dos, je ne pourrai parler de sa bouche, que si le hasard me favorise pour en rencontrer d'autres individus. Je n'en possède jusqu'à présent qu'un très-bel échantillon, qui provient du travertin de la rive droite de la Couse, près de Coudes, entre Clermont et Issoire.

Longueur, 4 millimètres et demi.

Diamètre, un peu plus d'un millimètre.

11° GENRE DE MOLLUSQUE.

VERTIGO. — *VERTIGO.*

33. 1. VERTIGO MOUSSERON.
VERTIGO MUSCORUM.

Pupa muscorum, de Férus., *Considérations générales sur les moll.*, etc., page 59, n° 21.

Semblable à l'espèce vivante.

On le trouve quelquefois, mais rarement, dans le travertin des eaux du Tambour, près des Martres-de-Veyre (1).

---

(1) MM. Alex. Brongniart, C. Prévost et Desmarest, ont aussi trouvé cette coquille dans les travertins des eaux du Tambour, lors de leur voyage en Auvergne, en mai 1810.

34. 11. Vertigo pusille.

Vertigo pusilla. Nobis.

Semblable à l'espèce vivante.

Dans les travertins des eaux du Tambour, près les Martres-de-Veyre. — Rare.

13e genre de Michaud.

CYCLOSTOME. — *CYCLOSTOMA.*

35. 1. Cyclostome élégant.

Cyclostoma elegans. Al. Bron.

Semblable à l'espèce vivante.

Je n'en ai encore trouvé qu'un seul individu dans les couches de sable du fond de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont. Je le crois très-rare.

14e genre de Michaud.

PLANORBE. — *PLANORBIS.*

36. 1. Planorbe corné.

Planorbis corneus.

Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne, pl. 18, fig. 5.

Ce Planorbe ressemble beaucoup, comme je l'ai dit dans ma *Descript. de la Haute-Auvergne*, au *Planorbis corneus* de nos marais.

Hauteur du dernier tour, 1 centimètre.

Diamètre, 30 à 35 millimètres.

Il provient de Vergnols et de la côte de Veaurs, près Aurillac (Cantal). Il y est commun.

Le *Pl. corneus* ne se rencontre guère de cette taille, à l'état vivant, que dans les environs d'Angers.

Il existe à l'état fossile plus ou moins grand, dans presque tous les calcaires d'eau douce de la France.

37. II. PLANORBE ARRONDI.

PLANORBIS ROTUNDATUS. Al. Br.

Alex. Brong., *Ann. du mus.*, tome XV, page 370, pl. 22, fig. 4 et 5.

Desh., *Description*, etc., t. II, page 83, pl. 9, fig. 7-8.

Bouill., *Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne*, pl. 18, fig. 6 et 7.

Cette espèce, constamment plus petite que l'espèce précédente, se trouve aussi dans la seconde formation d'eau douce des environs de Paris.

Elle est commune dans le Cantal, aux mêmes gisemens que l'espèce précédente, mais principalement à Vergnols.

38. III. Planorbe cornet.

Planorbis cornu. Al. Brong.

Alex. Brong., *Ann. du mus.*, tome XV, page 371, pl. 22, fig. 6.
Desh., *Description*, etc., t. II, page 85, pl. 9, fig. 5-6.

Ce Planorbe, que je considère comme le jeune individu du *Pl. rotundatus*, se rencontre très-souvent dans les calcaires du Cantal, principalement dans celui de Vergnols, près Aurillac, et dans l'argile du fond de l'ancien lac qui existait au nord de Gergovia, près du sommet.

39. IV. Planorbe lentille.

Planorbis lens. Al. Brong.

Alex. Brong., *Ann. du mus.*, tome XV, page 372, pl. 22, fig. 8.
Desh., *Description*, etc., t. II, pag. 87, pl. 9, fig. 11, 12, 13.

Mon espèce ressemble beaucoup à la figure donnée par M. Deshayes, seulement elle paraît un peu plus carénée.

Ce Planorbe se trouve assez communément dans les couches inférieures de la formation d'eau douce de la Limagne, aux fours à chaux du Petit-Pérignat, et à ceux du voisinage de Cournon. A ces derniers, le test est passé à l'état de fer sulfuré.

40. v. PLANORBE MARGINÉ ANCIEN.
PLANORBIS MARGINATUS ANTIQUUS. Nobis.

Ce Planorbe est beaucoup plus grand que le *Pl. lens*. Son diamètre est de 20 à 21 millimètres. Il a tout à fait les caractères de la variété grande du *Pl. marginatus* vivant. L'angle de la carène est peu ou pas du tout prononcé.

Il se rencontre avec le *Pl. lens* dans les couches inférieures du calcaire de la Limagne, aux fours à chaux du Petit-Pérignat et à ceux de Cournon. Son test est aussi très-souvent changé en fer sulfuré.

On le trouve aussi dans les couches argileuses qui formaient le fond d'un ancien lac détruit par une sortie de basalte, au nord de Gergovia, près du sommet.

41. vi. PLANORBE MARGINÉ MODERNE.
PLANORBIS MARGINATUS RECENS. Nobis.

La différence de ce Planorbe avec l'espèce précédente, c'est sa parfaite ressemblance avec le *Pl. marginatus* vivant. Il est aussi plus plat en dessous, et l'angle de la carène placé inférieurement est parfaitement prononcé.

Il se trouve souvent dans les sables du fond de l'ancien lac de Sarlîève, près Clermont. Dans les argiles du fond du lac bien plus ancien, qui existait au nord de Gergovia, près du sommet, j'ai trouvé un Planorbe qui a beaucoup d'analogie avec celui-ci ; mais j'ai besoin d'en voir d'autres exemplaires, avant de me prononcer sur son espèce.

42. VII. PLANORBE A ANNEAUX.
PLANORBIS ANNULATUS. Nobis.

Ce Planorbe a bien un peu de ressemblance avec les espèces qui précèdent ; mais il doit, selon moi, en être tout à fait séparé. Il est moins gros que le *Pl. rotundatus*, auquel il se rapporte le plus. Les tours de sa spire sont au nombre de quatre à quatre et demi ; et un caractère qui l'accompagne à peu près toujours, ce sont des anneaux convexes ou concaves qui existent sur son dernier tour.

Hauteur du dernier tour, 6 millimètres.
Diamètre, 16 à 18 millimètres.

Cette espèce est commune dans le calcaire de Machal, près le Pont-du-Château. On la trouve aussi à Jussat, près Gergovia, dans un grès calcaire ; auprès du village de Corent ; et à Vergnols (Cantal).

43. VIII. PLANORBE LENCOSTOME.

PLANORBIS LENCOSTOMA. Nobis.

C'est au *Pl. lencostoma* de M. Michaud (*Compl.*, pag. 8, pl. 16, fig. 3, 4, 5), que mon espèce fossile se rapproche le plus. Son diamètre est de 6 à 7 millimètres. Le dernier tour paraît seulement un peu plus fort que dans l'espèce vivante. Ses tours de spire sont ordinairement au nombre de quatre et demi à cinq.

On le trouve assez souvent dans le calcaire de Vergnols, près d'Aurillac.

44. IX. PLANORBE D'ÉPERNAY?

PLANORBIS SPARNACENSIS? Desh.

Mon espèce a beaucoup d'analogie avec celle de M. Deshayes (*Descrip. des coq. foss. des environs de Paris*, t. II, pag. 86, pl. 10, fig. 6, 7). Il n'est pas possible de la confondre avec les autres espèces de ce genre ; ses tours sont nombreux, la suture est profonde, et le dernier tour n'est qu'un peu plus gros que les autres. M. Deshayes, dans sa description, donne à ce Planorbe 9 millimètres de diamètre ; le mien en a 14.

On le trouve, mais rarement, dans les cal-

caires exploités pour la chaux, à Cournon, près Clermont.

45. x. PLANORBE ENTORTILLÉ.
PLANORBIS CONTORTUS. Nobis.

Malgré que le Planorbe auquel je crois devoir donner ce nom, n'ait de visible que le dessous, sa forme et sa taille sont absolument les mêmes que celles du *Planorbis contortus* de Draparnaud.

Il provient du calcaire de Vergnols, près Aurillac.

46. XI. PLANORBE SPIRORBE.
PLANORBIS SPIRORBIS. Nobis.

Il n'est pas possible de ne pas reconnaître ce Planorbe pour le *Pl. spirorbis* ou le *Pl. hispidus* décrit par Draparnaud.

On le trouve dans le calcaire de Vergnols, près d'Aurillac, dans celui qui existe au-dessous du village de Corent (Puy-de-Dôme), dans l'argile du fond de l'ancien lac du nord de Gergovia, et dans les sables du fond de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont.

47. XII. PLANORBE LUISANT.
PLANORBIS NITIDUS. Nobis (1).

Semblable à l'espèce vivante, et parfaitement caractérisé.

Dans l'argile du fond de l'ancien lac qui existait avant la sortie du basalte, au nord de Gergovia. On trouve aussi communément cette espèce dans le calcaire des environs de la ville du Puy (Haute-Loire).

48. XIII. PLANORBE CONTOURNÉ.
PLANORBIS VORTEX. Nobis.

Cette espèce ressemble trop au *Pl. vortex* vivant, pour que je ne lui donne pas le même nom. La seule raison qui pourrait m'en empêcher, c'est qu'il se trouve dans les couches calcaires les plus inférieures que nous connaissons dans le bassin de la Limagne, avec d'autres Planorbes et des Limnées qui n'ont pas d'analogues vivans (2).

---

(1) M. de Férussac croit avoir trouvé aussi ce Planorbe dans un silex caverneux de l'Agenois (*Notice sur les terrains d'eau douce*, etc.; 1812).

(2) On connaît cette loi remarquable de la nature, annoncée pour la première fois par Cuvier (*Discours préliminaire*) « que les » animaux fossiles diffèrent d'autant plus des êtres qui vivent actuellement, qu'ils sont enveloppés dans des couches plus anciennes du globe. »

La spire est composée de quatre tours ou quatre tours et demi.

Son diamètre est de 4 millimètres.

Je ne l'ai encore aperçu que très-rarement dans le calcaire (pierre à chaux) que l'on extrait des puits profonds, à Cournon, près de Clermont.

49. XIV. PLANORBE APLATI.
PLANORBIS COMPLANATUS.
Nobis.

Assez semblable à l'espèce vivante.

J'ai trouvé ce Planorbe dans les couches argileuses verdâtres qui formaient le fond d'un ancien lac, au nord de Gergovia. Je l'ai trouvé une autre fois dans un bloc de calcaire empâté, dans le tuf volcanique de la montagne de la Tour de Boulade, près d'Issoire. Ce même calcaire est pétri de Limnées et de Planorbes, et contient aussi beaucoup de *gyrogonites*, graines fossiles d'une espèce de charagne (*chara*), que l'on retrouve souvent dans la tourbe.

50. 15. PLANORBE DISJOINT.
PLANORBIS DISJUNCTUS. Nobi

Ce Planorbe ressemble un peu à mon *Pl. marginat usantiquus;* seulement il est plus

petit, les tours de la spire sont plus arrondis, et le dernier tour (le troisième), est séparé de l'avant-dernier d'au moins 2 millim. Est-ce une monstruosité ?

J'en possède deux individus assez bien caractérisés, qui proviennent des couches argileuses du très-ancien lac qui existait près du sommet de Gergovia, au nord.

16e GENRE DE MICHAUD.

LIMNÉE. — *LIMNEA.*

51. 1. LIMNÉE GRANDE.

LIMNEA MAXIMA. Nobis.

M. Sowerby fils, de Londres, a donné la description d'une Limnée très-grande dont je ne connais ni la figure ni les proportions. La mienne, dont on ne trouve le plus ordinairement que le moule, a à peu près la taille du *L. stagnalis* vivant, environ 4 à 4 1/2 centimètres de longueur, et le dernier tour à peu près 22 à 24 millimètres.

On la trouve, mais rarement et peu parfaite, dans les calcaires exploités pour la pierre à chaux, au Petit-Pérignat et à Cournon, près Clermont.

52. II. LIMNÉE PYRAMIDALE.

LIMNEA PYRAMIDALIS. Brard.

Brard, *Ann. du Mus.*, tome XV, pl. 24, fig. 1, 2.

La Limnée, que je rapporte à cette espèce de Brard, ressemble beaucoup plus à celle du même nom, figurée par M. Deshayes, dans sa *Descript. des coq. foss. des environs de Paris*, t. II, pl. 20, fig. 14, 15. Cette dernière figure ne ressemble guère à celle de l'ouvrage de Brard, cité plus haut.

Mon espèce a six tours et demi de spire, 40, et quelquefois jusqu'à 48 millimètres de longueur, et 17 à 18 millimètres dans sa plus grande largeur.

Elle se trouve à la côte de Veaurs, et dans les champs de Vergnols, près d'Aurillac.

53. III. LIMNÉE STAGNALE.

LIMNEA STAGNALIS. Nobis.

Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne, pl. 19, fig. 2.

Malgré que cette Limnée n'ait pas absolument tous les caractères de la *L. stagnale*, c'est à cette espèce cependant qu'elle a le plus de ressemblance. La spire a le même nombre de tours. Le dernier est seulement moins évasé.

Longueur, 4 centimètres.

Plus grande largeur, 2 centimètres.

Elle est commune dans les calcaires de Vergnols et de Veaurs, près Aurillac. Dans ceux du puy de Corent, de Pérignat et de Cournon, elle se rencontre, je crois, quelquefois, mais sans le test. A Vergnols, le test est d'une belle conservation; il est souvent tout à fait siliceux.

34. IV. LIMNÉE COURTE.

LIMNEA BREVIS. Nobis.

Cette Limnée est celles que j'ai données dans ma *Descrip. de la Haute-Auv.*, pl. 19, f. 5 et 6, sous les noms de *L. fabula* et de *L. inflata*; sa taille n'est pas la même que la taille de celles décrites sous ces noms, par M. Alex. Brongniart. Ce n'est pas non plus le *L. fabula* de M. Deshayes (*Descrip.*, etc., t. II, p. 96, pl. 11, fig. 11, 12). On ne peut pas prendre cette espèce pour de jeunes individus de l'espèce précédente; elle est beaucoup plus globuleuse, et elle a au moins six tours de spire.

Longueur, 25 à 30 millimètres.

Largeur, 15 à 18 millimètres.

Elle est commune dans les calcaires de Vergnols, de Veyraguet et de Veaurs, près d'Aurillac, et quelquefois dans ceux de Cournon, près de Clermont. A Vergnols, le

test est parfaitement conservé ; à Veyraguet, il est le plus ordinairement siliceux.

MM. Lyell et Murchisson l'indiquent sous le nom de *L. inflata*, dans le calcaire de Veaurs, près d'Aurillac.

55. v. LIMNÉE CORNÉE.

LIMNEA CORNEA. Brong.

Al. Brong., *Ann. du Mus.*, t. XV, page 372, pl. 22, fig. 12.
Desh., *Description*, etc., t. II, page 94, pl. 11, fig. 13, 14.

Cette espèce est parfaitement distincte des autres Limnées. Elle est composée de cinq tours à cinq tours et demi ; le dernier forme les deux tiers de la longueur totale.

Longueur, 52 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 14 à 16 millim.

Elle est assez commune dans le calcaire de Vergnols, près d'Aurillac, où elle a, comme toutes les espèces de ce gisement, conservé son test.

56. vi. LIMNÉE EFFILÉE.

LIMNEA LONGISCATA. Al. Brong.

Al. Brong., *Ann. du Mus.*, t. XV, page 372, pl. 22, fig. 9.
Desh., ouvr. cité, tome II, page 92, pl. 11, fig. 3, 4.

Cette Limnée se rapporte entièrement à la description qu'en donne M. Deshayes.

Longueur, 35 à 38 millimètres.

Elle abonde dans le calcaire de Vergnols,

près Aurillac. Elle existe aussi dans celui de Veaurs, mais en petite quantité. C'est à ce dernier gisement que MM. Lyell et Murchisson, dans leur Mémoire sur le Cantal, l'indiquent.

57. VII. LIMNÉE EFFILÉE PETITE.

LIMNEA LONGISCATA MINUTA. Nobis (1).

Il n'est guère possible de considérer cette Limnée comme appartenant à l'espèce précédente, ni même de la regarder comme un jeune individu. Les jeunes *L. effilées* ne lui ressemblent pas du tout. Elle aurait plus de rapport avec le *L. fusiformis*; mais elle doit aussi en être distinguée.

Longueur, 18 à 20 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 6 à 8 millim.

Elle se trouve dans les calcaires de Corent, de la Sauvetat et de Monton (Puy-de-Dôme).

58. VIII. LIMNÉE FUSIFORME.

LIMNEA FUSIFORMIS. L. et M.

Lyell et Murch., *Mém. sur les dépôts lacustres du Cantal.*

La Limnée que je nomme ainsi est probablement la même que celle signalée par

(1) Cette Limnée est peut-être le *L. acuminata* de MM. Lyell et Murchisson. Je ne l'ai pas aperçue dans le Cantal.

MM. Lyell et Murchisson. Elle est extrêmement étroite et allongée, composée de six à sept tours de spire.

Longueur, 3 et jusqu'à 4 centimètres (1).

Diamètre du dernier tour, 10, et au plus 13 millimètres.

Elle se rencontre assez souvent dans les calcaires de Vergnols et de Veaurs, près Aurillac. Je l'ai aussi trouvée dans ceux de la base est du puy de Monton, et entre le village de Chidrac et le domaine de la Ronzière (Puy-de-Dôme).

59. IX. LIMNÉE DES MARAIS.

LIMNEA PALUSTRIS. Al. Brong.

Alex. Brong., *Ann. du Mus.* cité, pl. 22, fig. 15.
Desh., *Description*, etc., t. II, page 95; pl. 11, fig. 10.
Bouill., *Descr. histor. et scientifique de la Haute-Auvergne*, pl. 19, fig. 7.

Ainsi que je l'ai dit dans ma *Description de la Haute-Auvergne*, cette Limnée ressemble trop à celle qui vit dans nos marais, pour ne pas donner à l'espèce fossile le nom de l'espèce vivante.

J'en possède un grand nombre de variétés,

(1) Le *L. fusiformis* du calcaire d'eau douce de l'île de Wight, décrit par M. Sowerby, pl. 169, a à peu près cette taille (18 lign. anglaises).

desquelles je pourrai peut-être, plus tard, tirer des espèces.

Longueur au plus, 30 à 31 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 11 à 14 millim.

Cette espèce, que l'on rencontre à peu près dans toutes les formations de calcaire d'eau douce de l'Europe, est très-commune en Auvergne. On la trouve à Vergnols, à Veyraguet et à Veaurs, près d'Aurillac; dans la Haute-Loire, auprès du Puy; et dans le Puy-de-Dôme, à Corent, à la Sauvetat, à Cournon, à Chadeleuf, à Chidrac, etc.

60. x. LIMNÉE AVELINE.

LIMNEA AVELLANA. Michelin.

Cette Limnée a la forme de la L. faverolle (*L. fabula*) de M. Alex. Brong. (*Mém. cité*, pl. 22, fig. 16), mais elle a plus du double de longueur. M. Michelin, qui l'a trouvée en ma présence, et qui possède le seul échantillon que je connaisse, a bien voulu, sur ma demande, lui donner le nom qu'elle portera désormais.

Longueur, 27 millimètres.

Largeur, 15 millimètres.

Elle provient des couches arénacées tertiaires du plateau de Chaptuzat, près d'Aigueperse : comme les autres espèces de co-

quilles de ce gisement, celle-ci est encroûtée, mais elle a parfaitement conservé ses formes.

61. XI. LIMNÉE SUBSTRIÉE.
LIMNEA SUBSTRIATA. Desh.

Desh., *Description*, etc., t. II, page 94, pl. 11, fig. 5-6.

Cette Limnée à stries fines et longitudinales, est ovale. Elle ressemble en tous points à la figure qu'en donne M. Deshayes, et ne peut guère être confondue avec ses congénères.

Longueur, 15 millimètres.

Largeur, 12 millimètres.

Elle provient du calcaire des champs de Vergnols, près d'Aurillac.

62. XII. LIMNÉE STRIÉE GLOBULEUSE.
LIMNEA STRIATA GLOBULOSA. Nob.

Les caractères que l'on remarque sur cette Limnée la font facilement distinguer des autres espèces; elle est globuleuse, fortement striée, et sa bouche paraît plus arrondie que celle de la Limnée ovale vivante, à laquelle on pourrait la comparer pour la taille.

Longueur, 15 à 18 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 1 centimètre.

On la trouve assez communément dans les calcaires de Cournon et dans ceux des soubas-

semens de la montagne de Gergovia, auprès du Petit-Pérignat.

63. 15. Limnée ovoïde.
Limnea ovum. Alex. Brong.

Alex. Brong., mém. cité, pl. 22, fig. 23, A, B.
Desh., *Description*, etc., t. II, page 97, pl. 11, fig. 15, 16.

Mon espèce se rapporte parfaitement à la description et aux figures que donnent ces deux auteurs.

Longueur, 25 à 28 millimètres.

Diamètre, 12 à 13 millimètres.

Elle est commune dans les calcaires de Vergnols, de Veyraguet et de la côte de Veaurs, près d'Aurillac. On la trouve aussi dans ceux que l'on exploite pour la pierre à chaux, à la Sauvetat, entre Clermont et Issoire.

64. xiv. Limnée obtuse.
Limnea obtusa. Brard.

Brard, *Ann. du Mus.*, t. XV, pl. 24, fig. 3, 4.
Desh., *Descript.*, etc., t. II, page 96, pl. 10, fig. 16, 17.

La figure que donne Brard de cette Limnée, se rapporte plutôt à mon espèce que la figure donnée par M. Deshayes ; cette dernière est plus petite.

Longueur, 23 à 28 millimètres.

Largeur, 15 millimètres.

Elle existe dans le calcaire que l'on exploite, pour la chaux à bâtir, à Cournon et au Petit-Pérignat.

65. XV. LIMNÉE A BELLE BOUCHE.

LIMNEA CALLOSTOMA. Nobis (1).

Les caractères de cette Limnée sont si distincts et si faciles à apercevoir, qu'il n'est pas possible de la confondre avec les autres espèces de ce genre. Les bords de sa bouche, épais et recourbés avec grâce, lui donnent une forme des plus élégantes. Son ouverture est généralement étroite.

Longueur, depuis 20 jusqu'à 31 millim.

Largeur, depuis 7 jusqu'à 10 millimètres.

Dimension de la bouche d'un individu de 26 millimètres de longueur, 18 millimètres.

Largeur, au plus 6 millimètres.

Cette jolie Limnée n'est pas précisément rare dans les calcaires de Vergnols et de Veyraguet, près Aurillac; mais elle est très-fragile et très-difficile à conserver entière, à cause des rebords de sa bouche.

---

(1) Cette Limnée pourrait bien être l'espèce que MM. Lyell et Murchison ont appelée *Limnée columellaris?*

66. XVI. LIMNÉE VOYAGEUSE.
LIMNEA PEREGRA. Nobis.

Semblable à l'espèce vivante.

Je n'en possède qu'un échantillon très-parfait, provenant des couches de sable calcaire du plateau de Chaptuzat, près d'Aigueperse.

Cet échantillon est encroûté comme la plus grande partie des espèces de coquilles que fournit ce curieux gisement.

67. XVII. LIMNÉE PETITE.
LIMNEA MINUTA. Nobis.

Semblable à l'espèce vivante.

Commune dans les couches de sable du fond de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont.

Les calcaires du Cantal contiennent beaucoup de petites Limnées que l'on pourrait rapporter à cette espèce; mais je crois que ce ne sont que des jeunes individus, des nombreuses espèces que l'on y observe.

68. XVIII. LIMNÉE OVALE.
LIMNEA OVALIS. Nobis.

Semblable à la variété petite de la L. ovale vivante.

Commune, mais difficile à recueillir, à cause

de sa grande fragilité, dans les sables de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont.

69. XIX. LIMNÉE AMPULLAIRE.
LIMNEA AMPULLARIA. Nobis.

Cette espèce est on ne peut mieux caractérisée; mais elle est très-variable pour la taille. J'en possède qui n'ont pas plus de 14 millim. de longueur, et d'autres qui en ont au moins 30. Elle est plus arrondie que la L. obtuse, la seule avec laquelle on pourrait la comparer. Les tours de la spire sont au nombre de cinq ou cinq et demi. Le dernier est considérablement plus gros que les autres. Sur un individu de 28 millim. de longueur, le dernier tour a 23 millim. de hauteur, et 22 de largeur.

Elle est très-commune dans les calcaires exploités pour la chaux à bâtir, à Cournon et au Petit-Pérignat, près Clermont.

70. XX. LIMNÉE CYLINDRIQUE.
LIMNEA CYLINDRICA. Brard.

Brard, *Journ. de phys.*, 1811, pl. 2, fig. 6-7.
Bouill., *Descr. hist. et scient. de la Haute-Auvergne*, pl. 19, fig. 8.

Cette Limnée est bien distincte aussi des autres espèces; on ne peut la comparer qu'à

la précédente, avec laquelle elle a un peu d'analogie; elle en diffère cependant par sa taille beaucoup moins forte, par les tours supérieurs de la spire qui sont plus détachés et plus allongés, et par le bord de la bouche, qui forme presque toujours un bourrelet au lieu d'une tranche mince.

Longueur, 8 à 11 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 5 à 7 millim.

Elle est assez commune dans les calcaires et dans les silex de Vergnols et de Veyraguet, près Aurillac; on la trouve aussi, plus rapprochée de la même ville, dans le calcaire et le silex, aux environs de la carrière de Font-Rouge.

71. XXI. LIMNÉE DOUTEUSE.

LIMNEA DUBIA. Nobis.

Malgré la ressemblance que cette Limnée a avec la précédente, on ne peut cependant la confondre; celle-ci est plus petite, plus allongée; le dernier tour est moins enflé, et la columelle a un pli bien prononcé. Sa taille est à peu près celle du *L. minuta*, mais elle en diffère par le dernier tour qui est plus bombé. Les tours de la spire ont aussi une suture plus forte, et l'avant-dernier est moins allongé.

Longueur, 8 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 5 millimètres.

Elle se trouve avec la précédente dans les calcaires et les silex de Vergnols et de Veyraguet, près Aurillac.

Nota. Je regrette beaucoup, pour mon compte, que MM. Lyell et Murchisson, qui ont recueilli des coquilles fossilles dans le Cantal, n'aient pas donné les moyens de reconnaître les espèces qu'ils n'ont fait que nommer. Dans le nombre de leurs Lymnées, il en est deux que je crois ne pas connaître : ce sont la *L. fabulum* et le *L. strigosa*.

Indépendamment des vingt-une espèces que je donne dans ce catalogue, j'en possède plusieurs autres dont la forme semble s'éloigner plus ou moins des espèces vivantes ou fossiles connues; mais, comme je ne suis pas assez sûr que ce ne sont pas de jeunes individus des espèces décrites, je préfère en retarder la publication.

17e GENRE DE MICHAUD.

ANCYLE. — *ANCYLUS*.

72. 1. Ancyle fluviatile.

Ancylus fluviatilis. Nobis.

Je ne vois pas de différence entre cet Ancyle et une variété petite de *A. fluviatilis* de Draparnaud. Il ne me paraît pas aussi déprimé que l'*A. depressus* de M. Deshayes, *Descrip.*, etc., t. II, pag. 101, pl. 10, fig. 13.

Longueur, 3 millimètres.

75. 11. PALUDINE ATOME.

PALUDINA ATOMUS. Desh.

Desh., *Descr.*, etc., t. II, page 130, pl. 16, fig. 1, 2.
Bulimus atomus, Alex. Brong., mém. cité, pl. 23, fig. 4.

Malgré que mon espèce ne ressemble pas absolument à la Paludine atome de M. Deshayes, c'est cependant celle avec laquelle elle a le plus d'analogie. La mienne a cinq tours de spire, et sa bouche est un peu plus ovale et un peu plus anguleuse inférieurement. Sa forme est à peu près celle de l'espèce de M. Deshayes, seulement le dernier tour est un peu moins bombé. N'étant pas assez satisfait des caractères des échantillons que je possède, je préfère leur donner le nom de *Paludine atome*, en attendant que de nouveaux échantillons me permettent d'y trouver, s'il en existe, des différences plus tranchées qui puissent l'en faire séparer.

Sa longueur est de 5 1/2 millimètres.

Son plus grand diamètre, de 3.

On la trouve dans le calcaire siliceux et dans le silex des environs de la ville d'Aurillac.

76. III. PALUDINE DE DUBUISSON.
PALUDINA DUBUISSONII. Nobis.

Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne, pl. 18, fig. 14, 15.

Cette Paludine a beaucoup de ressemblance avec le *Paludina acuta* vivant. Elle en a aussi beaucoup avec le *Paludina pusilla* des environs de Paris et de Bordeaux, publié par MM. Brongniart, Brard et Basterot. Cependant on doit se garder de la confondre, car elle est suffisamment distincte. Le *P. Dubuissonii* est plus uniformément conique; ses tours de spire, au nombre de cinq et au plus de six, sont séparés par une suture plus prononcée. Son dernier tour est plus gros, et son ouverture plus grande est moins arrondie.

Longueur au plus, 4 millimètres 1/2.

Diamètre du dernier tour, 2 millimètres.

Elle se trouve en quantité extraordinairement abondante auprès d'Aurillac, au petit Puy-Blanc, entre le hameau de Messac de Crandelle et le château de Leybros; elle y forme des couches de 8 à 10 millim. d'épaisseur. Son test parfaitement conservé est passé à l'état d'agate, d'un blanc nacré. On la trouve aussi très-souvent disséminée dans le calcaire et dans le silex des environs d'Aurillac, à

Lombrade (1) ; à la base du puy Courny ; à Vialenq, etc.

J'ai donné à cette jolie Paludine le nom de M. Dubuisson, d'Aurillac, en reconnaissance des nombreux témoignages d'intérêt que j'ai reçus de lui, non-seulement pendant mes longues recherches dans le Cantal, mais encore après. M. Dubuisson, qui s'occupe d'histoire naturelle avec un zèle tout à fait digne d'éloges, a acquis de nouveaux droits à ma reconnaissance pour toutes les communications qu'il a eu la bonté de me faire depuis la publication de mon ouvrage sur cet intéressant département; je le prie de nouveau de vouloir bien en recevoir ici l'expression sincère.

77. IV. PALUDINE DIAPHANE ANCIENNE.

PALUDINA DIAPHANA ANTIQUA. Nobis.

[redacted]

c'est cependant l'espèce à laquelle elle se rapproche le plus. Elle a cinq tours de spire. Sa longueur ne dépasse pas 2 1/2 millimètres, et son dernier tour, tout au plus un millimètre.

Il n'est pas possible de confondre cette petite Paludine avec les jeunes individus du *Paludina Dubuissonii;* ceux-ci sont proportionnellement moins allongés.

Elle se trouve avec cette dernière au petit Puy-Blanc; mais elle y est très-rare.

78. V. PALUDINE DENTÉE.

PALUDINA DENTICULA. Ch. des Moulins.

Ch. des Moulins, *Actes de la Soc. linnéenne de Bordeaux*, t. VII, 1835, page 154, pl. 2, fig. 1, 2, 3.

Je connaissais cette singulière coquille; mais je ne pouvais me décider, à cause de la dent qui la caractérise, à en faire une espèce operculée. Je l'avais classée comme douteuse dans les *Pupas*. Ayant eu le plaisir d'adresser des fossiles à M. Charles des Moulins, si connu dans les sciences naturelles par ses nombreux travaux, ce savant la découvrit, et eut la générosité de m'en adresser la description et le dessin pour les comprendre dans mon travail. Sachant que M. des Moulins se proposait aussi

de publier des espèces de mollusques nouvelles ou peu connues, et pensant qu'il lui serait agréable de faire entrer cette coquille dans son Mémoire, je la lui renvoyai en le priant de la publier lui-même.

Cette Paludine, comme l'a dit M. Charles des Moulins, n'a aucun rapport réel avec les espèces de ce même genre, et la dent constante qu'elle porte à l'angle supérieure de l'ouverture, est un caractère bien marqué.

Spire composée de quatre tours.

Longueur, 2 1/2 millimètres.

Diamètre au plus, 1 1/2 millimètres.

Elle abonde dans le calcaire des environs d'Aurillac, et notamment dans celui de Vergnols.

79. VI. PALUDINE D'AUVERGNE.

PALUDINA ARVERNENSIS. Nob.

Le nom d'*Arvernensis* donné à cette Paludine lui convient parfaitement. C'est M. Huot qui, le premier, l'a proposé, sans cependant décrire la coquille.

Elle est parfaitement distincte des espèces connues. Sa forme est à peu près celle de la *Paludine semi-carénée*, mais infiniment plus petite. Elle n'a que quatre tours de spire qui vont toujours en s'élargissant; le quatrième

est quelquefois plus du double du troisième.

Longueur, 3 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 3 millimètres.

Cette Paludine est excessivement abondante en Auvergne, et notamment sur les montagnes de calcaires concrétionnés qui entourent le vaste bassin de la Limagne. Dans quelques endroits, les tuyaux de friganes, *Indusia tubulosa* de Bosc (1), recouverts entièrement de cette petite coquille qui a très-rarement conservé son test, sont agglutinés et forment à eux seuls des masses considérables.

Les principales localités où on la trouve, près de Clermont, sont à Montjuzet; à l'ouest de Gergovia; au puy de Mur; au puy de la Piquette, etc.

80. VII. PALUDINE OVALE.
PALUDINA OVATA. Nobis.

Voici encore une Paludine qui ne ressemble nullement aux espèces connues. Sa forme est un peu celle de la *Paludine* dentée de M. Ch. des Moulins, excepté qu'elle est un peu plus allongée, un peu plus ovale, et que

(1) *Journ. des mines*, t. XVII, n° 101, page 3..

son ouverture est plus relevée. Comme cette dernière, elle a quatre tours de spire.

Longueur, 2 1/2 à 5 1/2 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 2 millimètres.

Cette espèce de Paludine forme presque à elle seule une couche de plusieurs pieds d'épaisseur, sur le flanc méridional du puy de Marman, près Veyre (Puy-de-Dôme). Sur quelques points, la couche qui a perdu son horizontalité par un effet volcanique, est tout à fait siliceuse; sur d'autres, les coquilles sont mêlées à une argile cimentée par du fer oxidé.

81. VIII. PALUDINE RÉGULIÈRE.

PALUDINA REGULARIS. Nobis.

Au milieu du calcaire à friganes du plateau de Chaptuzat, près d'Aigueperse, existe une petite Paludine que, sans beaucoup d'examen, et par sa position dans la roche calcaire, on peut prendre pour le *P. arvernensis*. Elle n'en a pas la forme, et doit en être séparée. Elle doit être séparée aussi du *P. ovata*, attendu qu'elle est un peu moins forte, que sa bouche est moins ovale, et que les quatre tours de sa spire sont plus réguliers.

Longueur, 2 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 1 et 1/2 millim.

Elle est très-commune. Le plus ordinairement, elle entoure les tuyaux de friganes empâtés dans le calcaire.

82. IX. PALUDINE INCERTAINE.
PALUDINA INCERTA. Nobis.

A la première vue, on prendra peut-être cette Paludine pour le *P. Dubuissonii*, attendu que, ne rencontrant le plus ordinairement que le moule extérieur, on ne pourra pas la très-bien déterminer; mais si on y apporte un peu d'attention, on s'apercevra facilement qu'elle n'en approche que par la forme. Sa spire a sept tours; le *P. Dubuissonii* n'en a que cinq, et au plus six. Elle a aussi plus d'uniformité dans les tours de sa spire que dans celle de cette dernière. Elle en diffère encore par sa taille, qui est de 6 millim. de longueur, et de près de 3 millim. de largeur.

Le calcaire de l'escarpement de Lombrade, près Aurillac, en renferme beaucoup. Elle se trouve aussi, je crois, près de là, dans le calcaire, au-dessous du rocher de Coissy, sur la route d'Aurillac à Clermont.

19e GENRE DE MICHAUD.

VALVÉE. — *VALVATA.*

83. 1. Valvée planorbe.

Valvata planorbis. Nobis.

Semblable à l'espèce vivante.

Se trouve dans l'argile qui formait, avant l'époque volcanique basaltique de l'Auvergne, le fond d'un lac, au nord de Gergovia, près Clermont.

22e GENRE DE MICHAUD.

MULETTE. — *UNIO.*

84. 1. Mulette ventrue.

Unio ventricosa (1). Nobis.

Cette belle coquille ne ressemble non-seulement à aucune des espèces de ce genre, qui

---

(1) M. Sowerby a décrit et figuré, dans son ouvrage sur les fossiles d'Angleterre (*Min. conch.*), plusieurs espèces d'Unios fossiles.

M. Marcel de Serres en a trouvé aussi plusieurs espèces dans les couches tertiaires du Midi de la France.

Il n'y a pas plus de vingt ou vingt-cinq ans que l'on n'avait pas encore reconnu la moindre trace de coquille bivalve dans les formations d'eau douce. M. Alex. Brongniart le premier en a fait la remarque. M. de Férussac, quelques années plus tard, le fait remarquer aussi dans ses *Considérat. générales sur les moll. terrestres et fluviat.*, page 6[illegible] 1814.

vivent actuellement en France; mais encore je n'en trouve aucune parmi le grand nombre que je possède d'Amérique et d'autres contrées, qui ait un peu d'analogie avec elle. Sa forme est le plus ordinairement bombée ventrue, un peu triangulaire. Son écusson est presque toujours saillant, quelquefois aussi élevé que les natices ou crochets, et sa charnière diffère un peu de celles de ses congénères. Le sommet des valves n'est pas ordinairement décortiqué.

Longueur, depuis 5 jusqu'à 8 1/2 centim.

Hauteur, 4 à 4 1/2 centimètres.

Épaisseur, 5 1/2 centimètres.

Cette Mulette est commune dans l'argile verdâtre du fond d'un ancien lac, qui existait, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, au nord de la montagne de Gergovia, et qui a été détruit, selon toute apparence, par la sortie d'un filon de basalte. Elle se trouve là avec des Mélanies, des Mélanopsides, des Planorbes, etc., qui n'ont pas d'analogues vivans en France.

Les échantillons sont parfaitement conservés; mais ils se décomposent facilement au contact de l'air.

23[e] GENRE DE MICHAUD.

CYCLADES. — *CYCLAS.*

85. I. CYCLADE RIVERAINE.
CYCLAS RIVALIS. Nobis.

Je ne vois absolument pas de différence entre la Cyclade fossile que je possède et l'espèce vivante du *Cyclas rivalis*.

Longueur, 5 à 6 millimètres.

Hauteur, 5 millimètres.

Elle se rencontre assez souvent dans le calcaire siliceux de St-Santin, de Maurs, près d'Aurillac.

86. II. CYCLADE DES FONTAINES.
CYCLAS FONTINALIS. Nobis.

Je crois devoir rapporter cette espèce fossile au *C. fontinalis* plutôt qu'à de jeunes individus d'une autre espèce.

Longueur, 5 millimètres.

Hauteur, 4 millimètres.

Elle est assez commune dans les sables du fond de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont.

3e GENRE DE MICHAUD (1).

TESTACELLE. — *TESTACELLUS.*

87. 1. TESTACELLE ORMIER.
TESTACELLUS HALIOTIDEUS. Nob.

Semblable à l'espèce vivante.

Elle se trouve, mais rarement, dans les couches de sable du fond de l'ancien lac de Sarliève, près Clermont.

20e GENRE DE DESHAYES (UNIVALVES).

MÉLANIE — *MELANIA.*

88. 1. MÉLANIE SOUILLÉE.
MELANIA INQUINATA. Desh.

Desh., *Description*, etc., tome II, page 105, pl. 12, fig. 7, 8, 13, 14, 15 et 16.

Malgré que mon espèce ne ressemble parfaitement à aucune de celles figurées et décrites par M. Deshayes, on ne peut cependant la séparer du *Melania inquinata*. Elle a du rapport avec les fig. 7, 8, pl. 12 de l'ouvrage cité, pour les stries saillantes, et avec les fig. 13 et 14, même pl., même ouvrage,

(1) J'ai préféré mettre ce genre à la fin des genres de Michaud, plutôt que d'en faire le sujet du premier article de ce catalogue.

pour la rangée de tubercules qui existe vers le bord supérieur de chaque tour. Elle est couverte de stries longitudinales saillantes, séparées d'un millimètre, ou au plus 1 millimètre 1/2.

Longueur, au plus 6 centimètres.

Plus grand diamètre, 2 centimètres.

Elle est assez commune dans les couches argileuses verdâtres du très-ancien lac qui a existé au nord de Gergovia, près Clermont.

L'analogue vivant de cette jolie Mélanie se trouve aux Philippines. M. Deshayes l'a décrit et figuré dans le *Magasin de zoologie de Guérin* (*Conchyliologie*), 1re *année* (1830), nº 13.

21e GENRE DE DESHAYES (UNIVALVES).

MÉLANOPSIDE. — *MELANOPSIS.*

89. 1. MÉLANOPSIDE BUCCINOÏDE.

MELANOPSIS BUCCINOIDEA. De Fér.

De Féruss., *Monog. du genre Mélanop.* (*Mém. de la Société d'hist. nat. de Paris*, tome I, page 148, pl. 7, fig. 1 à 11, et pl. 8, fig. 1 à 4.

Desh., *Description*, etc., t. II, page 120, pl. 14, fig. 24 à 27, et pl. 15, fig. 3, 4.

Je n'ai pas hésité à nommer ainsi mon espèce, en voyant la figure 6, pl. 7, et la fig. 3, pl. 8 de la Monographie citée ci-dessus. Les

individus que je possède ressemblent tout à fait à ces figures.

Cette Mélanopside, dont on ne trouve d'analogues vivans qu'en Orient, en Allemagne et en Andalousie, se rencontre assez communément à l'état fossile et de toutes tailles, depuis 4 jusqu'à 28 millim., au nord de Gergovia, près Clermont, dans les couches d'argiles du fond de l'ancien lac que j'ai souvent cité. On la trouve encore à l'opposé de ce gisement, sur le revers méridional de la même montagne de Gergovia, dans un calcaire vert, qui contient aussi des poissons, et une multitude d'empreintes de plantes très-intéressantes pour la Flore souterraine de l'Auvergne.

22e GENRE DE DESHAYES (BIVALVES).

CYRÈNE. — *CYRENA.*

90. 1. CYRÈNE APLATIE.
CYRENA DEPRESSA. Desh.

Desh., *Desc.*, etc., t. I, page 121, pl. 18, fig. 16, 17, 18.

L'espèce de Cyrène que l'on trouve en quantité innombrable dans plusieurs localités de la Basse-Auvergne, paraît se rapporter plus particulièrement à la *Cy.* aplatie de M. Deshayes. Elle varie beaucoup pour

la taille. Les plus grandes que je connaisse jusqu'à présent ont 35 millim. de largeur, et 25 de hauteur.

Elle est abondamment répandue dans les grès et les calcaires de la base nord de Nonnette, près d'Issoire. On la trouve aussi, mais beaucoup moins bien conservée, dans des grès argileux fins, sur le versant ouest de la montagne de Fourlabrouque, entre Clermont et Issoire (1). Auprès d'Ebreuil (Allier), limite de l'Auvergne, cette même espèce de coquille forme à peu près à elle seule une couche très-épaisse.

91. II. CYRÈNE TELLINOÏDE.
CYRENA TELLINOIDEA. Nobis.

Je ne puis pas rapporter mon espèce à la *Cyrène tellinelle* de M. Deshayes (*Descrip., etc.*, t. I, p. 123, pl. 19, fig. 18, 19), parce qu'elle en diffère par moins d'épaisseur, par une taille plus grande et par une forme plus irrégulière.

Il n'est pas possible de la confondre avec l'espèce qui précède. Je ne lui vois d'analogue, pour la forme seulement, qu'avec le *Cy.*

(1) Je dois l'indication de ce gisement à M. l'abbé Croizet, curé de Neschers.

cuneiformis de Férussac. (*Desh.* l. c., pag. 122, pl. 19, fig. 12).

Hauteur, 15 millimètres.

Largeur, 25 millimètres.

Epaisseur, 6 millimètres.

Je n'ai pu encore retirer qu'un seul échantillon bien caractérisé de cette espèce, des couches qui contiennent, à la base de Nonnette, le *Cy. depressa* en immense quantité.

92. III. Cyrène pois.

Cyrena pisum. Desh.

Desh., *Desc*, etc., t. I, page 117, pl. 19, fig. 10 à 13.

Cette Cyrène, plus globuleuse que les deux espèces précédentes, paraît se rapporter assez à la *Cy. pois* de M. Deshayes. Elle est cependant plus grande de 4 à 5 millimètres.

On la trouve assez abondamment à Nonnette, dans le calcaire qui existe immédiatement au-dessous de la couche de grès, dans laquelle sont empâtées les deux autres espèces de Cyrènes.

41e GENRE DE DESHAYES (UNIVALVES).

CÉRITE. — *CERITHIUM.*

93. 1. CÉRITE DE LAMARK.

CERITHIUM LAMARKII. Desh.

Desh., *Descr.*, etc., t. II, page 410, pl. 59, fig. 27, 28.
Polamides Lamarkii, Alex. Brong., mém. cité, tome XV, page 468, pl. 22, fig. 3.
Polamides Lamarkii, Bouill., *Descr. historique et scient. de la Haute-Auvergne*, pl. 18, fig. 11, 12.

M. Alex. Brongniart avait créé le genre *Potamide* pour une espèce recueillie en 1810 dans nos contrées, à Aurillac et à Nonnette. Mais peu de temps après, ce savant naturaliste a pensé que l'on ne pouvait guère séparer ce genre de celui des Cérites; et M. Deshayes l'y a réuni définitivement.

Que l'on ne s'imagine pas cependant que les Cérites que nous trouvons dans nos formations calcaires, dépourvues de toute espèce de corps organisés marins, n'ont vécu que dans les eaux de la mer; il est bien établi que le genre Cérite, reconnu pour être essentiellement marin, remonte assez haut dans les courans d'eau douce, s'y établit et y vit. Nos espèces ont pu vivre dans des lacs, des pièces d'eau alimentées par des sources minérales; car, indépendamment du grand bassin

de la Limagne, il nous reste des traces d'anciens lacs, dans les couches desquels on trouve plusieurs espèces de coquilles univales et bivales, très-différentes des espèces qui vivent aujourd'hui dans les eaux douces de l'Europe. Ces espèces ne se sont multipliées, à ce qu'il paraît, que dans les eaux minérales qui semblent avoir alimenté ces lacs.

Le *Cerithium Lamarckii* est excessivement abondant dans de certaines parties de l'Auvergne, et notamment dans le Cantal. Il se trouve dans le nombre des variétés bien tranchées qui pourraient peut-être former des espèces; mais je crois devoir les réunir encore, jusqu'à ce que des comparaisons indispensables que je ne puis faire quant à présent, et un examen plus approfondi, me permettent de les séparer.

Sa longueur varie depuis 20 jusqu'à 32 millimètres.

Il se trouve répandu à peu près dans tout le calcaire du Cantal; mais nulle part il n'est aussi beau et aussi abondant qu'au petit Puy-Blanc, entre le hameau de Messac de Crandelle et le château de Leybros. Dans le département du Puy-de-Dôme, il existe aussi, mais moins beau, dans le travertin de Nonnette, près d'Issoire; dans les grès de Bard, près Saint-

Germain-Lembron ; dans le grès micassé du nord du plateau de Pardines, près St-Yvoine.

94. II. CÉRITE ALÈNE.

CERITHIUM SUBULA. Desh.

[illegible] Desh., *Descr.*, etc., t. II, page 339, pl. 52, fig. 16, 17.

Cette coquille, qui est, je crois, celle à laquelle MM. Lyell et Murchisson ont donné le nom de *Potamide lisse*, a le plus grand rapport avec les figures et la description que donne M. Deshayes pour le *Cerithium subula*. Je crois donc devoir, quant à présent, lui donner ce même nom, malgré que je ne considère mon espèce que comme une variété bien tranchée du *C. Lamarckii*.

Sa longueur n'atteint pas plus de 23 à 24 millimètres, et le diamètre de son dernier tour, 6 1/2 millimètres.

On le trouve au petit Puy-blanc, près Messac de Crandelle (Cantal), avec le *Cerithium Lamarckii*; mais il y est beaucoup plus rare. Sa couleur est plutôt blanche que jaune.

95. III. CÉRITE MICROSTOME.

CERITHIUM MICROSTOMA. Desh.

Desh., *Descr.*, etc., t. II, page 412, pl. 59, fig. 32, 33, 34.

Si M. Deshayes n'avait pas fait de cette coquille une espèce distincte, il ne me serait

pas venu en idée de la séparer du *C. Lamarckii*; je n'y vois pas assez de différence. Mais comme je possède des individus tout à fait semblables à ses figures, et identiques à la description qu'il a donnée du *C. microstome*, je me soumets à sa détermination.

La longueur de mon espèce est de 22 mill., et le diamètre du dernier tour, de 9 millim.

Je ne l'ai encore aperçue que très-rarement au milieu du *C. Lamarckii*, du petit Puy-Blanc, au-dessous de Messac de Crandelle.

96. IV. CÉRITE ÉTROITE.

CERITHIUM ANGUSTUM. Desh.

Desh., *Descr.*, etc., t. II, page 340, pl. 59, fig. 1, 2, 3.

Je crois devoir rapporter ma petite espèce de Cérite au *Cerithium angustum* de M. Deshayes. La description de cet auteur s'y rapporte parfaitement, et d'après mes observations, cette espèce ne paraît pas appartenir à de jeunes individus des deux espèces qui précèdent.

Longueur, 9 à 12 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 3 à 5 1/2 mill.

Ce Cérite existe assez communément dans le voisinage d'Aurillac, et notamment auprès de Veyraguet, dans un calcaire très-compacte et très-pesant.

97. v. Cérite étagé.
Cerithium gradatum. Desh.

Desh., *Descr.*, etc., t. II, page 330, pl. 48, fig. 9, 10.

Les échantillons que j'ai recueillis n'étant pas détachés de la roche, ne se voient pas assez complétement pour être bien déterminables; mais cependant, comme ils ont la taille et la forme du *C. gradatum* de M. Deshayes, et que, comme cette espèce, ils sont couverts de fines granulations, je pense pouvoir, sans trop m'exposer, les rapporter, quant à présent, au *Cy. gradatum*.

Leur longueur est d'environ 35 millim.

On les trouve à la base nord de Nonnette, près d'Issoiré, dans le grès à Cyrène. Ils n'y sont pas absolument bien communs.

98. vi. Cérite des pierres.
Cerithium lapidum. Lam.

Desh., *Descr.*, etc., t. II, page 421, pl. 60, fig. 21 à 24.

Mon espèce se rapporte parfaitement pour la taille et la forme à la variété, figure 23, pl. 60 de l'ouvrage de M. Deshayes, et je n'hésite pas à lui donner ce nom.

Longueur, 35 à 38 millimètres.

Diamètre du dernier tour, 12 millimètres.

Il provient d'un bloc isolé de calcaire, que j'ai trouvé près de la ville d'Aurillac, entre Lombrade et Fontrouge. Le bloc ne contient que des moules extérieurs, mais qui sont suffisamment conservés pour laisser apercevoir les stries longitudinales et transversales qu'indique M. Deshayes pour cette espèce.

99. VII. CÉRITE SEMI-GRANULEUX.
CERITHIUM SEMI-GRANULOSUM. Lam.

Desh., *Descr.*, etc., t. II, page 360, pl. 54, fig. 3 à 5.

Je pense que les figures et la description que M. Deshayes donne de ce joli Cérite, se rapportent suffisamment à mon espèce, pour me dispenser de lui imposer un nom nouveau.

Il se trouve assez abondamment dans le calcaire compacte qui existe entre St-Floret et Saurier (Puy-de-Dôme), mais plus près de ce dernier village.

CRUSTACÉ.

CYPRIS FÈVE.
CYPRIS FABA. Desmarest.

Au milieu de nos couches de calcaire co-

RÉCAPITULATION

Des espèces de coquilles fossiles connues jusqu'à ce jour en Auvergne.

Genre Hélice		21 espèces.
	Ambrette	1
	Bulime	3
	Agathine	2
	Clausilie	1
	Maillot	4
	Vertigo	2
	Cyclostome	1
	Planorbe	15
	Limnée	21
	Ancyle	2
	Paludine	9
	Valvée	1
	Mulette	1
	Cyclade	2
	Testacelle	1
	Cyrène	3
	Mélanie	1
	Mélanopside	1
	Cérite	7
	Crustacé	1
	Total	100

Dans ce nombre, 60 espèces au moins appartiennent à des espèces perdues, ou n'ont plus d'analogues vivans en France.

J'ai dit précisément à la Société géologique de France, dans sa séance du 18 mai 1835, en consultant ses membres sur le meilleur mode de publication pour

la science, que je possédais au moins CENT espèces de coquilles fossiles. Indépendamment de ces espèces, j'ai cru devoir réserver pour l'époque où je pourrai figurer et décrire plus longuement ces fossiles, un nombre assez grand d'échantillons encore peu déterminables, mais qui ne ressemblent nullement aux espèces dont je donne les noms dans ce catalogue.

La grande quantité de matériaux qu'il m'a fallu réunir pour ce travail, me met à même de pouvoir offrir de fort belles choses aux conchyliologistes et aux géologues qui voudront faire avec moi des échanges, pour des espèces des formations *d'eau douce seulement* des autres contrées.

. . . .



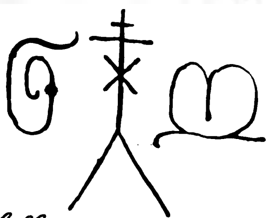
Fragment du Vitrail
de St Georges.
(Abside)



Armes de Jacques de
(Croisée de la N



Jacques
(N



Chiffre ou monogramme peint sur verre, (Croisée du Chœur).



France et Castille, (Croisée de l'Abside).

DE LA PEINTURE SUR VERRE,

OU

NOTICE HISTORIQUE SUR CET ART, DANS SES RAPPORTS AVEC LA VITRIFICATION;

Par E. Thibaud.

Lu le 4 décembre 1835, à l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, qui en a voté l'impression.

I.

Notre époque est décidément en progrès: ce fait trouve maintenant peu de contradicteurs; quant à moi, je le crois exact, et le signale au moins pour tout ce qui se rattache aux arts. Que ce mouvement artistique soit peu sensible, toujours est-il qu'il existe; il nous enveloppe de toutes parts, il s'infiltre dans nos mœurs avec nos monumens, nos livres, nos croyances, et chacun, sans s'en apercevoir, travaille à cette œuvre de régénération. Le passé est fouillé sans relâche; on relève avec vénération des débris que, hier encore, on méprisait; c'est ce qui a fait dire que l'art actuel se traînait dans une servile imitation, et que ses produits n'étaient que de faibles pastiches; comme si les siècles

que nous désignons comme types ne s'étaient pas inspirés de souvenirs ; le moyen âge par ceux de l'Orient et de l'Égypte ; la renaissance par les chefs-d'œuvre des Grecs et de l'Italie.

Dans ce pêle-mêle de réédification, j'ai voulu aussi apporter mes matériaux ; la route où je les cherchais était presque inconnue et peu fréquentée ; j'ai été heureux d'y rencontrer un ami (1), voué aussi à l'étude et à l'art, qui a voulu associer ses travaux aux miens, et faire en commun des recherches longues et pénibles.

Après des essais souvent infructueux, mais enfin couronnés d'un plein succès, nous avons résolu d'utiliser nos travaux en vitrification, en les faisant servir à décorer nos monumens religieux, et contribuer ainsi à leur rendre, avec leurs belles verrières colorées, le caractère distinctif de l'époque éminemment religieuse qui les éleva.

Depuis quelques années, la peinture en couleurs vitrifiables est pratiquée avec succès à Paris, et notamment à la manufacture royale de Sèvre ; la verrerie de Choisy-le-Roi produit aussi de très-beaux verres colorés ; néan-

(1) M. Thevenot, membre de la société académique de Clermont.

moins le préjugé, né d'un siècle de mauvais goût, que le *secret* de peindre sur verre était perdu à tout jamais, est encore enraciné partout, et des hommes, du reste fort éclairés, le partagent avec la foule. Il était donc de notre intérêt de préparer le public à juger avec connaissance de cause des produits que nous allions mettre sous ses yeux.

C'est ce motif qui m'a porté à publier quelques notions historiques sur l'art de la peinture sur verre, ou plutôt de la peinture vitrifiée.

Les restaurations dont nous avons été chargés pour l'église cathédrale de Clermont, et nos recherches sur ce qui nous reste des monumens de la peinture sur verre, m'ont mis à même de joindre à cette notice des dessins exacts, auxquels j'ai laissé, autant que possible, toute la naïveté de composition de ces premiers âges de la peinture.

II.

ORIGINE ET ANTIQUITÉ DU VERRE.

L'art de la vitrification est presque aussi ancien que le monde, ou du moins sa découverte a dû suivre de près celle des métaux et de la poterie. Des recherches fort curieuses

et de longues dissertations ont été faites à ce sujet. Pline (et tous ceux qui sont venus après lui l'ont répété), a fait un conte peu croyable sur la manière dont le verre fut découvert sur les bords du Bélus. Des marchands phéniciens, arrêtés dans cet endroit, et voulant faire cuire leurs alimens, se servirent pour entourer le foyer de quelques morceaux de nitre; l'action du feu les ayant fait fondre et incorporer avec le sable ou d'autres matières vitrifiables qui se trouvaient dans le foyer, procurèrent de petites masses de verre. Merret (1), en homme expérimenté dans son art, assure qu'il est impossible de faire jamais du verre en brûlant ainsi en plein air, toute plante ou matière propre à cet usage, en telle quantité que ce puisse être, quand on y emploîrait l'action du feu le plus violent. Tout ce qu'on peut induire de ces récits, c'est que le sable du Bélus a pu se trouver plus propre que tout autre à produire de beau verre. Cependant, sans pouvoir, plus que tous ceux qui ont écrit sur cette matière, assigner une date certaine à cette découverte, je me contenterai de rapporter l'opinion commune,

(1) Merret, Art de la verrerie, trad. par d'Holback

qui l'attribue aux Phéniciens, qui exerçaient cet art il y a plus de trois mille ans. « Ils le portèrent, dit-on, à la dernière perfection, et avaient d'immenses verreries, dans lesquelles on fabriquait des verres colorés imitant parfaitement les pierres précieuses. »

Les Grecs, par leurs relations avec les peuples de l'Asie, surent de bonne heure apprécier l'usage du verre et connaître les moyens de le fabriquer. Les Romains connurent tout le prix de cet art long-temps avant de le mettre en pratique. Les dernières pages de leur histoire nous apprennent que tous les produits de la vitrification étaient un des plus grands objets de luxe pour les plus opulens d'entre eux. La coupe que Néron brisa, dans un mouvement de colère, avait coûté 6,000 sesterces (environ 1,200 fr.; Pétrone, avant de mourir, fit briser un vase d'un plus grand prix encore, de peur de le voir passer à l'usage du tyran. Cependant les verreries romaines se multiplièrent d'une manière prodigieuse sous les empereurs, et M. de Caylus, dans son Recueil d'antiquités, nous apprend que les verriers romains avaient porté leur art au plus haut degré de perfection. « Ils profilaient le verre, le tournaient et le gra-

vaient avec une adresse admirable ; le nombre des procédés qu'ils connaissaient pour l'employer et l'embellir est très-étendu, et nous sommes bien éloignés de connaître toutes leurs opérations. » On conserve dans les cabinets des curieux une foule de leurs ouvrages qui viennent appuyer cette opinion. M. Ledru, architecte du département, possède, parmi un grand nombre d'objets précieux, recueillis par ses soins dans le pays, plusieurs fragmens de vases coulés avec beaucoup d'art, et dont les couleurs variées et les veines factices imitent assez bien les agates. Ces vases provenaient des ateliers romains, puisqu'ils furent trouvés avec d'autres objets portant évidemment le cachet de ces maîtres du monde.

III.

LE VERRE EMPLOYÉ AUX FENÊTRES.

Malgré l'usage bien répandu du verre parmi les anciens, rien ne nous apprend qu'ils aient su l'appliquer à leurs fenêtres. On a cru comprendre, d'après différens passages de leurs écrivains, qu'ils se servaient pour garnir les compartimens des fenêtres d'une pierre diaphane, *lapis specularis*, qui approchait du verre par sa transparence et son éclat. Ce-

pendant on serait tenté, d'après Lactance (1) et saint Jérôme (2), de faire dater cet emploi du verre de la fin du troisième siècle. Toujours était-il en vigueur au sixième siècle; car (3) Fortunat de Poitiers ne tarit pas d'éloges pour les évêques qui ornaient leurs églises de grandes fenêtres vitrées, et ses poésies rappellent souvent l'effet merveilleux qu'elles produisaient aux rayons du soleil levant.

Mais aucun auteur ne nous apprend positivement si les verres employés dans les églises étaient blancs ou colorés, et il faut s'en tenir à des inductions. Le verre de couleur fut toujours plus estimé des anciens; les Romains, qui fabriquaient du verre blanc défectueux, eurent surtout une préférence marquée pour le bleu; les Égyptiens, qui produisaient de très-beaux ouvrages en verre blanc, préféraient aussi le verre coloré. Nous pourrions donc conjecturer que dès l'épo-

---

(1) Lactance. *De opificio Dei*, cap. 8.

(2) *St. Jérome*, cité par Ducange, Glossaire, au mot *vitræ*: Fenestræ quæ *vitro* in tenues laminas fuso obductæ erant.

(3) *Fortunat*, Carmin. lib. 2.

Prima caput radios vitreis oculata fenestris,
Artificisque manu clausit in arce diem.
Cursibus auroræ vaga lux laquearia complet.
Atque suis radiis et sine sole micat.

que où écrivait Fortunat de Poitiers, les vitres des églises étaient colorées. Son enthousiasme pour le bel effet qu'y produisaient les premiers rayons du soleil ne peut s'expliquer que par des verres colorés ; et Grégoire de Tours, en prenant la peine de parler d'un vol de vitres commis dans une église, vol qui rapporta quelque profit au coupable, doit faire penser que ces vitres étaient colorées, et pouvaient seules exciter au larcin et offrir quelque valeur. Ce passage et plusieurs autres du même auteur n'offrent cependant que des probabilités un peu hasardées (1).

C'est des Français, et vers le septième siècle, que les Anglais apprirent l'art de la verrerie et de la vitrerie. Ils répandirent cet art pendant le huitième chez les nations germaniques, d'où il pénétra dans le nord.

IV.

ORIGINE ET PREMIÈRE MANIÈRE DE LA PEINTURE SUR VERRE.

La peinture sur verre prit naissance de la peinture en mosaïque. Ce dernier art, poussé si loin chez les Romains, était très en vogue

(1) *Grégor. Turon.* De gloria martyrum, lib. 1, cap. 59 ; lib. 6, cap. 10 ; et lib. 7, cap 29.

dans les premiers siècles de l'Eglise pour en orner les murs intérieurs. L'usage s'en étendit même jusques aux murs extérieurs. Les églises du Port, d'Issoire et de St-Saturnin, nous offrent encore des exemples de ces constructions polychromes. Les morceaux de verre coloré qui étaient employés dans la mosaïque et ce genre de peinture, durent nécessairement donner l'idée de l'imiter dans les compartimens des fenêtres. Il ne nous reste malheureusement aucun monument de ces premières vitres peintes, et ce n'est probablement aussi que plusieurs siècles après que l'on pratiqua la peinture sur verre proprement dite. L'origine des plus anciens vitraux que nous ayons en France remonte aux onzième et douzième siècles; ils se voyaient à St-Denis. Il est remarquable que ce genre de peinture commença et prit le plus d'extension pendant les siècles où on dessina le plus mal : on comprendra facilement, d'après cela, que le travail des premières vitres peintes dut être très-grossier.

Les peintres chimistes de ce temps-là durent chercher une couleur vitrifiable qui, s'incorporant avec les autres, rendît leurs travaux indestructibles, autant que pouvait le permettre la fragilité de la matière. Une

couleur noire ou bistre, indiquant d'un simple trait les contours des objets à représenter, suffit alors pour atteindre ce but. Telle fut la première manière de la peinture sur verre, et, sauf les perfectionnemens qu'elle a reçus, c'est ainsi qu'elle est arrivée jusqu'à nos jours.

V.

PRATIQUE DE LA PEINTURE SUR VERRE.

Voici quel était le mécanisme de cet art pendant les siècles dont nous avons pu étudier les produits, et tel qu'il se pratique encore, sauf quelques variations.

Les artistes chargés d'exécuter les vitraux d'une église, avaient d'abord à pourvoir leurs ateliers de plomb, d'étain et de tables de verre de toute sorte de couleurs, qu'ils fabriquaient eux-mêmes ou qu'ils tiraient des verreries. Ils réglaient aussi, d'après le plan des fenêtres et les intentions des fondateurs, l'ordre des ornemens et sujets d'histoire qu'ils devaient y faire entrer. Il fallait ensuite arrêter ces dessins en couleur sur les *cartons* (1), et les *profiler*

(1) Le mot *carton*, dans cette acception, vient de l'italien *cartone*, très-grand papier sur lequel les peintres à fresque étaient obligés d'arrêter leurs compositions de la grandeur même qu'elles devaient être exécutées.

avec une exactitude telle, que les pièces innombrables dont chaque panneau devait être composé, pussent remplir parfaitement l'espace donné, lorsqu'elles étaient réunies au moyen de verges de plomb cannelées et très-minces. Ces cartons étaient conservés avec soin par les entrepreneurs, et servaient probablement à l'exécution des vitraux de différentes églises de France. C'est du moins ce que ferait croire la ressemblance des vitres peintes de nôtre cathédrale avec celles de Cambrai et de Limoges. Le travail du carton est extrêmement long, puisqu'il doit être triple; le premier pour servir de modèle dans l'exécution; le second pour être découpé en autant de parties que les figures ou ornemens demandent de morceaux de verre taillés de différentes formes, et le troisième pour établir ces morceaux dans leur ordre, suivant les contours du dessin.

Avant le seizième siècle, on n'avait point encore l'usage du *diamant;* on se servait alors, pour couper le verre, d'une pointe de fer rouge que l'on promenait au revers d'un trait formé avec une pointe d'acier, qui attaquait légèrement le verre. On faisait disparaître les imperfections de la coupe, au moyen d'un instrument nommé *gresoir* ou *grisoir:* c'est

une espèce de griffe en fer, avec une entaille à l'extrémité.

Après ces premiers préparatifs, il fallait, comme je l'ai dit, tracer avec du noir vitrifiable, les contours du dessin, puis ombrer les draperies, et rehausser le tout par des clairs, suivant absolument en cela le genre de travail de la gravure; colorer ensuite les carnations et les ornemens d'or. Venait enfin la partie la plus difficile, la *cuisson*; il s'agissait de faire passer toutes ces pièces au feu, pour y parfondre les couleurs qu'on y avait appliquées. On les étendait pour cela dans un plateau en fer, sur plusieurs lits de cendres et de chaux bien recuite; ce plateau était porté dans un fourneau où le feu, dirigé par gradation et avec le plus grand soin, faisait entrer les couleurs en fusion de manière à faire corps avec le verre.

A la sortie du fourneau, après un entier refroidissement, les pièces étaient réunies sur le troisième carton, et jointes ensemble au moyen de verges de plomb soudées à chaque jointure. Tous les panneaux qui devaient former l'ensemble de la croisée une fois terminés, il restait à les assembler et assujettir, ce qui était extrêmement simple : une barre de fer scellée horizontalement dans la pierre

était placée à chaque division; cette barre était armée de quatre tenons percés de manière à recevoir des clavettes. Les panneaux étaient ainsi retenus latéralement par les rainures pratiquées dans la pierre, et à leur jonction par les tenons et les petites clavettes. On a essayé depuis de remplacer cette charpente de fer par des armatures en tôle plus délicates, mais beaucoup moins solides et plus dispendieuses.

VI.

MONUMENS DES DIFFÉRENS AGES DE LA PEINTURE SUR VERRE EXISTANT EN AUVERGNE.

Il entrait dans mon sujet de compléter l'historique de la peinture sur verre par des exemples pris sous nos yeux, et l'Auvergne, si riche en souvenirs et en monumens du moyen âge, ne pouvait manquer de nous en fournir. Les bornes de cette notice ne m'ont permis que de donner des indications fort abrégées, un travail plus étendu devant d'ailleurs être fait sur ce sujet.

XIIIe SIÈCLE.

J'ai déjà fait connaître l'état de la vitrification aux onzième et douzième siècles; elle fit peu de progrès dans le suivant, où seule-

ment le goût du dessin commença à s'améliorer. La cathédrale de Clermont possède un des monumens les mieux conservés de la peinture sur verre à cette époque; ce sont les vitres peintes des chapelles qui entourent le chœur. On les doit certainement à la munificence de saint Louis; nous avons une foule de preuves à l'appui de cette assertion.

La cathédrale actuelle fut commencée en 1248, sur l'emplacement de l'ancienne, et sous les auspices de Hugues de Latour, évêque de Clermont, peu de temps avant son départ pour la Terre-Sainte, où il mourut; les plans furent donnés par Jean Deschamps, qui y fut enterré en 1280, et c'est durant le pontificat de Guy de Latour que la construction en fut achevée, c'est-à-dire en trente-sept ans environ. On n'est plus étonné du peu de temps qu'il a fallu pour élever un pareil édifice, lorsqu'on sait avec quelle rapidité s'élevaient les monumens religieux à cette brillante époque du christianisme en France. La sainte chapelle de Paris, fondée en 1242 par saint Louis, fut achevée en 1247, et se trouva close et en état d'être dédiée au mois d'avril 1248.

En 1262, saint Louis vint à Clermont pour le mariage de son fils Philippe; on sait qu'à

cette occasion une quête fut faite parmi les seigneurs de sa suite, pour aider à la construction de l'église, et saint Louis voulant donner l'impulsion, offrit une très-forte somme d'argent. On ne peut douter que les vitraux des chapelles de l'abside ne soient le fruit de ses libéralités; tout y rappelle cette époque, les costumes, les formes encore naïves du dessin, et surtout les armes de France et de Castille, ou, pour employer le style héraldique, le semé de France et de Castille, qui se remarque dans les vitres de la chapelle du chevet de l'église (1).

Chaque chapelle était sous la protection d'un ou plusieurs saints, et les vitraux donnaient leur histoire selon les légendes du temps. Les traditions écrites et ce qui reste de ces vitres, autant endommagées par la maladresse des vitriers que par les siècles, font encore reconnaître le sujet du vitrail, et par conséquent la véritable dédicace de la chapelle. Celle qui forme le milieu du chevet,

---

(1) Les armes de Castille étaient une tour donjonnée d'argent au champ de gueules. Il est probable que la longue régence de la reine Blanche avait habitué à joindre ses armes à celles du roi, ou peut-être avait-elle contribué avant sa mort, par ses pieuses libéralités, aux premières constructions de la cathédrale. Du reste, plusieurs vitres d'églises de ce siècle ont ce même *semé*.

derrière le chœur, était dédiée à saint Jean-Baptiste; puis en partant de celle-ci, du côté du midi, la première à saint Jacques et à sainte Anne, la deuxième à saint Bonnet, la troisième à sainte Foy et à sainte Marguerite, la quatrième à sainte Agathe, la cinquième à saint Arthême; et du côté du nord, en partant de la chapelle de saint Jean, se trouvent la première dédiée à sainte Marie-Magdeleine et aux saints Agricole et Vital, la seconde à saint Austremoine, et la troisième à saint Georges, le patron des chrétiens en croisades. Tous les vitraux des autres chapelles de la nef qui avaient aussi leurs dédicaces, et qui devaient être exécutés dans le même style, ont été détruits, on ne sait à quelle époque.

Entre autres dommages causés à la cathédrale par la grêle du 28 juillet 1835, on doit citer celui qu'éprouvèrent les vitres de la chapelle de saint Georges, et une partie de celle de saint Austremoine. Je joins à cette notice un dessin restauré de tout le vitrail de la chapelle de saint Georges (1); il est le plus remarquable par la dimension des sujets et

---

(1) Il ne m'a été possible que de joindre à cette notice quelques extraits lithographiés de cet immense fac-simile, qui contient environ cinquante sujets.

par la richesse de ton des mosaïques qui leur servent d'encadrement.

La croisée est divisée en quatre croisillons séparés par trois meneaux, et terminés en ogive ; chaque croisillon contient dix panneaux de 0,87 de large sur 0,66 de haut chacun (environ quatre pieds huit pouces sur deux pieds) ; chaque panneau renferme un trait de la vie du saint, les tourmens de son glorieux martyre, ses miracles et son apothéose (1). Les amortissemens de la croisée

---

(1) Les décrets des conciles et les bulles des papes ont peu à peu fait disparaître les vieilles légendes de l'histoire des martyrs, et il serait, je crois, fort difficile de les retrouver intactes ; c'est ce qui a lieu surtout pour la vie de St. Georges. Pie V supprima entièrement sa *Leçon* dans le bréviaire romain. Cependant Louis Lipoman, évêque de Véronne, a fait traduire et mis en lumière deux vies de St. Georges, martyr, écrites en grec ; l'une par Métaphraste, l'autre par Pasicrates, serviteur de St. Georges. C'est sans doute à cette source qu'on pourrait trouver l'explication du vitrail. Certaines vies des saints en rappellent bien quelques sujets ; on reconnait les différentes persécutions du saint, ses miracles, entre autres celui où il chasse le démon des idoles ; on le voit ailleurs précipité dans un puits de chaux vive ; dans un autre médaillon, le bourreau lui met aux pieds une chaussure de fer chaud, qu'un ange lui rafraîchit aussitôt ; plus loin il est attaché à un poteau et déchiré avec des peignes de fer.

L'un des médaillons représente un personnage portant le bras, un autre la tête du martyr, ce qui rappelle probablement la découverte de ces deux reliques qui furent rapportées en France et à Rome.

Je ne hasarderai aucune explication sur les autres panneaux avant de plus amples recherches.

contiennent trois rosaces, autour desquelles serpentent d'admirables nervures; la grande rose du milieu représente saint Georges armé de toutes pièces, et revêtu de la tunique blanche à la grande croix rouge des chevaliers croisés. Le cheval est entièrement caparaçonné de blanc avec les croix rouges. Chaque découpure de la rose contient un portrait; celui du bas serait probablement le portrait de saint Louis.

Il est facile de se convaincre que ces vitres avaient été endommagées et restaurées avec habileté au quinzième ou seizième siècle; plus tard, de nouveaux accidens furent réparés sans intelligence par les vitriers modernes. C'est aussi au mauvais goût du dix-huitième siècle que l'on doit la perte de tous les panneaux inférieurs de ces belles verrières (1); il fallait de la lumière à tout prix, comme si le jour mystérieux qui autrefois venait éclairer ces autels, ne convenait pas mieux au recueillement et surtout aux cendres qui reposaient sous les dalles.

XIV[e] ET XV[e] SIÈCLES.

Ce qui reste des vitraux peints des croisées

(1) Ces panneaux ne sont cependant pas entièrement perdus, on en retrouve des debris employés dans les restaurations d'autres croisées.

supérieures du chœur, devrait appartenir à peu près à la même époque, du moins à en juger par les lettres qui forment le nom de chaque personnage, tandis que la disposition des sujets ferait croire qu'ils ont été peints au quatorzième siècle.

Au quinzième siècle, la peinture sur verre s'était déjà ressentie des heureuses révolutions opérées dans les sciences et les arts du dessin. Jean Eyck, mieux connu sous le nom de Jean de Bruges, avait découvert en même temps que la peinture à l'huile, les émaux ou couleurs métalliques vitrifiables, propres à teindre la surface du verre d'une manière aussi solide et aussi transparente que si elles étaient fondues dans la masse. Ce fut là l'origine de la seconde manière de la peinture sur verre proprement dite, et telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous. Presque en même temps, Albert Durer établissait les règles de la perspective et du clair-obscur. Pendant ce siècle, on abandonna pour le vitrail le genre de la mosaïque et les petits sujets; les artistes se plaisaient à représenter des figures colossales presque toujours isolées; elles occupaient le tiers environ d'une des trois ou quatre ouvertures des croisées gothiques. Les panneaux du bas étaient réservés aux armoi-

ries des fondateurs ; elles étaient soutenues ordinairement par des anges. Les panneaux supérieurs étaient toujours terminés par des flèches gothiques d'un style plus ou moins élégant.

C'est au milieu du quinzième siècle et dans ce goût, que furent peintes les grandes fenêtres de la nef à la cathédrale, par les soins de Jacques de Combort, évêque de Clermont. Ces vitres, assez mal exécutées pour cette époque, avaient éprouvé un premier accident, réparé d'une manière grossière avec des verres blancs badigeonnés à l'huile, lorsque l'orage du 28 juillet les détruisit presque entièrement. La première, qui se trouvait plus abritée, laisse encore distinguer la figure de saint Jacques, patron du fondateur ; dans les amortissemens de l'ogive, son nom en lettres de cinq pouces, et dans le bas son écu, de trois lions de gueule au champ d'or, porté par des anges. Je ne parlerai pas des vitres grossièrement peintes à l'huile au commencement de ce siècle, et qui font face à celles-ci; elles n'ont pas même en leur faveur le mérite d'une exécution passable. Les armoiries de Jacques d'Amboise, évêque de Clermont en 1510, et celles de la ville, qui se trouvent mêlées dans les raccommodages de ces croi-

sées, feraient penser qu'il a existé dans l'église des vitres peintes au seizième siècle; mais il n'en reste pas d'autres traces.

Les vitraux de la Sainte-Chapelle de Riom datent de la fin du quinzième siècle; on les doit à Pierre de Bourbon, duc d'Auvergne, et Anne de France, sa femme, fondateurs du chapitre. On est porté à croire que ce sont eux qui sont représentés sur les vitres du fond, à genoux, les mains jointes, et leurs patrons placés derrière eux. Ces vitraux, peints dans le style que j'ai indiqué plus haut, sont remarquables par le fini de leur exécution, et peuvent servir de transition entre le quinzième et le seizième siècle.

XVI[e] SIÈCLE.

Tout le monde sait que le seizième siècle est la page la plus brillante de l'histoire des arts; les souverains de l'Europe rivalisaient d'efforts et de largesses, pour attirer dans leurs états les artistes distingués, qui les ont immortalisés en s'immortalisant eux-mêmes. La peinture sur verre ne fut pas la dernière à suivre cet élan général; les plus grands maîtres du temps s'en occupèrent, soit en fournissant des cartons arrêtés et coloriés, soit en exécutant eux-mêmes leurs composi-

tions. Enfin elle fut portée, à cette époque, au plus haut degré de perfection, surtout en France et dans les Pays-Bas, et il nous en reste encore une foule de chefs-d'œuvre.

C'est à ce siècle qu'appartiennent les belles vitres de la Sainte-Chapelle de Vic-le-Comte, élevée par Jean Stuart, comte d'Auvergne. Dulaure qui, dans tout le cours de sa *Description d'Auvergne*, ne fait aucune mention des vitres des autres églises, fait cependant l'éloge de celles de Vic-le-Comte, et en donne la description suivante :

« Les vitraux de la chapelle offrent encore des peintures magnifiques. Ceux du côté droit représentent tous les mystères de la passion, et ceux du côté gauche, toutes les figures de l'Ancien Testament, qui y ont rapport ; ainsi la manne du désert correspond au mystère de l'Eucharistie, etc.

» Un des principaux vitraux représente, dans sa partie la plus élevée, David avec ses descendans jusqu'à la Vierge ; au-dessous, sont les portraits de *Jean Stuart* et d'*Anne de la Tour d'Auvergne*, sa femme, fondateurs du chapitre ; ils sont l'un et l'autre représentés à genoux devant un prie-dieu chargé de leur blason. Jean Stuart a sur ses épaules un camail sur lequel est le collier de l'ordre

de Saint-Michel, et son épouse porte au bras un aumusse (1). »

On trouve à l'église de Notre-Dame du Marthuret, à Riom, deux ou trois fragmens assez remarquables de vitres peintes à des époques différentes du même siècle; d'autres églises et quelques châteaux en possèdent aussi, qui sont à peine connus.

Le nombre des peintres [illegible] verre qui se distinguèrent alors, est considérable, et la quantité d'ouvrages remarquables qu'ils ont laissés demanderait un volume pour en faire la description. Je citerai cependant Robert Pinaigrier, Jean Cousin et Bernard de Palissy comme les plus célèbres.

VII.

DÉCADENCE DE L'ART PENDANT LES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.

Les temps de troubles et de divisions intestines n'ont jamais été favorables aux sciences et aux arts; aussi les troubles de religion commencés sous François Ier, et continués avec

---

(1) Ces deux figures sont gravées dans l'histoire de la Maison d'Auvergne, par Baluze. La plus grande partie des vitraux a disparu, et des mutilations toutes récentes ont même eu lieu dans d'autres parties de l'édifice.

bien plus d'acharnement pendant plus de cinquante ans, contribuèrent-ils pour beaucoup à la décadence d'un art dont le catholicisme était le principal soutien. Les priviléges accordés par différens rois aux peintres sur verre, s'éteignirent ainsi que les verreries, qui autrefois ne suffisaient pas à fournir le verre coloré. Néanmoins il se fit encore au dix-septième siècle de fort beaux ouvrages, et on comptait quelques artistes distingués, parmi lesquels je suis heureux de pouvoir citer un Auvergnat, Jacques de Paroy, qui vivait en 1612, époque à laquelle il terminait les vitres de Saint-Méry. Voici ce que Audicquer de Blancourt, dans son Traité de la verrerie, nous apprend de cet artiste: il le fait naître à St-Pourçain, et le donne pour un des plus habiles que nous ayons eus pour la peinture sur verre. Il a écrit sur son art; mais son manuscrit est réputé introuvable. Son génie le portait naturellement au dessin et à la peinture; il crut ne pouvoir mieux se perfectionner qu'en entreprenant le voyage de Rome, où il étudia très-long-temps sous le célèbre Dominique Zampini, dit le Dominicain. Après avoir acquis beaucoup d'habileté sous un tel maître, de Paroy passa à Venise, où il a fait quantité de très-beaux ou-

vrages. De retour en France et en Auvergne, son pays natal, il en fit encore de fort beaux dans le château du comte de Catignac, et depuis à Paris dans l'église de St-Méry. On voit encore de lui, à Gannat, dans l'église de Ste-Croix, des vitres peintes où sont représentés les quatre pères de l'Eglise latine, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin et saint Grégoire. Les têtes de saint Ambroise et de saint Augustin y sont reconnues pour être les portraits de MM. de Filhol; dont un était archevêque d'Aix. Cet habile peintre décéda âgé de cent deux ans, dans la ville de Moulins.

A la fin du dix-huitième siècle, la peinture sur verre était presque entièrement abandonnée. En 1768, il n'existait plus qu'un seul artiste en ce genre, Pierre Le Viel, qui a laissé sur son art un traité fort précieux. La tourmente révolutionnaire vint achever l'extinction de cet art, en détruisant une partie de ses chefs-d'œuvre.

VIII.

RENAISSANCE ET ÉTAT ACTUEL DE LA PEINTURE SUR VERRE.

Le mauvais goût du Directoire, la nudité et la monotonie des monumens de l'Empire, n'étaient guère propres à faire revivre la pein-

ture sur verre; d'ailleurs, à cette époque, le préjugé sur la perte de ces secrets était fortement répandu dans toutes les classes. Aussi les premiers essais un peu remarquables ne parurent-ils que vers 1825, en même temps que s'annonçait une réaction artistique, littéraire et religieuse bien remarquable.

Ces heureuses réminiscences des beaux temps de la peinture firent à peine sensation, tant le public était habitué à passer outre; et ces essais, il faut bien le dire, laissaient encore beaucoup à désirer. Cependant nos artistes ne se rebutèrent pas, et bientôt des travaux, habilement dirigés à la manufacture de Sèvre, offrirent d'excellens résultats. En 1832, on exposa un vitrail destiné à la chapelle du château d'Eu. Il était peint par MM. Vatinel et Berenger, d'après le tableau de M. Delaroche, et les cartons de M. Chenavard. Ce vitrail était la meilleure preuve que l'on pût donner que les procédés de la peinture sur verre, bien loin d'être perdus, étaient arrivés au point que, sous ce rapport, elle n'avait plus rien à envier au moyen-âge, ni aux plus beaux temps de la renaissance. Néanmoins quelques critiques ont porté sur ce vitrail et sur la peinture sur verre actuelle un jugement fort remarquable, que nous adoptons sans restriction.

Nos peintres sur verre ont le défaut de vouloir dépasser les bornes de leur art, et de chercher à lutter avec la peinture à l'huile, pleine de ressources nombreuses, inaccessibles à la peinture sur verre, « qui ne doit être qu'une peinture de décoration à tons pleins et francs, un assemblage de verres de couleurs constamment brillantes, disposés de manière à représenter un sujet; en un mot, une mosaïque transparente. Tel est aussi le caractère distinctif des vitraux du moyen-âge: des figures dans le style naïf du Giotto et de Cimabue; des lignes simples, des teintes plates, des couleurs vives et antithétiques. Au lieu de cela, que fait-on aujourd'hui à Paris et à Londres, des imitations en verre de peintures à l'huile, qui rentrent tout à fait dans le domaine de la peinture de trompe l'œil(1). »

A l'appui de cette opinion, je ne puis mieux faire que de citer les vitres peintes à Sèvre, qui ont été placées dans l'église de Notre-Dame-du-Port; ce sont de petits médaillons de quatre pouces, représentant cha-

(1) De Couche, *de l'Etat actuel des Arts en Europe*. Le même auteur parle d'un tableau de quatre pieds carrés, peint sur verre, et représentant Josué arrêtant le soleil, d'après Martin, qui s'est vendu à Londres 200 guinées.

étan un oiseau imaginaire, et autour desquels circule un lacis de feuillage; tout cela est exécuté avec beaucoup de finesse et d'habileté, mais ne peut pas supporter un éloignement de plus de dix pas, et rentre complétement dans les produits des manufactures de papiers peints. Il n'existe dans ce travail aucune entente de l'effet que doit produire un vitrail placé à vingt-cinq ou trente pas de distance, ni rien qui rappelle une idée religieuse, condition de rigueur dans un édifice consacré au culte.

On reproche également aux vitres de la chapelle de Randan, peintes à Sèvre, de sortir du véritable genre de la peinture sur verre, qui ne peut rivaliser avec la peinture à l'huile, sans perdre quelque chose de la richesse de ses tons. Quelques personnes m'ont même assuré que le soleil avait singulièrement affaibli les couleurs de ce vitrail; ce qui est impossible, si, comme je le pense, il est peint avec les couleurs vitrifiables qu'employaient les anciens et que nous employons nous-mêmes.

Le peintre sur verre, maître de ces procédés si difficiles, n'a donc plus qu'à se pénétrer de ces principes, et, sous ce rapport, les admirables ouvrages des Jean Cousin, des

Pinaigrier et autres célèbres artistes, seront toujours des modèles dont il ne saurait guère s'écarter.

Enfin, la peinture sur verre, long-temps restée dans l'oubli, va reparaître plus brillante que jamais ; elle n'attendait plus, pour devenir aussi populaire qu'au moyen-âge, que la protection et les encouragemens accordés, à cette époque, aux artistes qui la pratiquaient. Ces encouragemens ne lui ont pas manqué ; ses brillans produits commencent à être recherchés avec empressement ; on s'occupe avec activité de restaurer ou rétablir les antiques verrières de nos monumens religieux, et le moment n'est pas éloigné où la peinture sur verre viendra, soutenue par la mode, orner nos édifices publics et peut-être nos demeures.

On nous saura gré, j'ose l'espérer, d'avoir essayé, dans cet élan général, de doter notre pays d'une nouvelle industrie, en nous livrant avec zèle et persévérance à cet art si difficile et si attrayant, ainsi qu'à tous ceux qui tiennent à la vitrification.

LETTRE

DE

M. BAUDET-LAFARGE PÈRE A M. LECOQ.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser le Catalogue des insectes coléoptères (de ma collection) trouvés dans notre département. J'ai la certitude qu'il en fournit un bien plus grand nombre; mais, livré à moi-même, seul dans mes investigations, mes diverses explorations n'ont pu produire les résultats qu'il pouvait m'être permis d'espérer si j'eusse été secondé. D'un autre côté, diverses circonstances m'ayant, à différentes époques, appelé et retenu hors de mon domicile, ont nui à mes recherches, à la conservation d'un assez grand nombre d'espèces.

Dans cette position, je n'ai pas et je ne pouvais avoir la prétention de mentionner toutes les espèces du département du Puy-de-Dôme;

ce qui exigerait le concours de plusieurs et de nombreuses explorations dans toutes ses localités.

Il est incontesté que la plupart des productions varient selon le degré d'élévation ou de température, selon la nature du sol qui les nourrit ou leur sert d'*habitat*. Ainsi, les plaines et les montagnes offrent des espèces particulières à leurs positions respectives; il en est de même des produits des montagnes volcaniques et de celles qui ne le sont pas, offrant des espèces propres à chacune d'elles. Nos plaines participent aussi de ces différences, selon que leur sol est sec ou humide, découvert ou boisé, riche ou pauvre. Ainsi donc il est essentiel d'explorer avec soin et constance ces diverses localités, pour obtenir des résultats satisfaisans et complets. Il ne m'a pas été donné d'atteindre ce but; je fournis une ébauche, c'est tout ce qu'il m'est permis de faire; cependant, tel qu'il est, vous avez pensé que mon Catalogue pouvait être utile, en appelant des recherches nouvelles et plus étendues, et exciter l'étude de l'entomologie: je le désire, je serais heureux de pouvoir contribuer à ces résultats.

Mais il ne suffit pas de recueillir beaucoup d'insectes, chose cependant indispensable, il

faut encore déterminer l'espèce, le genre, la famille, la section, l'ordre auxquels chaque individu appartient.

L'adepte, travaillant isolément, éprouve toujours un grand embarras pour arriver à une classification satisfaisante; il doit se prémunir contre le désir assez naturel d'arriver promptement au but; et plus encore contre les motifs de découragement, résultat de difficultés nombreuses et trop souvent renaissantes.

Ces inconvéniens se modifient par des comparaisons entre chacune des espèces, et plus encore peut-être par les communications bienveillantes entre les personnes se livrant aux mêmes recherches, à la même étude.

Dans ce sens, et pour la partie dont je m'occupe particulièrement, j'offre avec plaisir la communication de ma collection (sans déplacement, à cause de la fragilité des objets qui la composent), comme aussi des renseignemens que j'ai pu recueillir dans ma longue carrière.

Veuillez, etc.

BAUDET-LAFARGE père.

EXTRAIT

D'UN MÉMOIRE SUR LA CHASSE AUX COLÉOPTÈRES ET SUR LA MANIÈRE DE LES CONSERVER. — REVUE ENTOMOLOGIQUE, PAR M. G. SILBERMANN, DE STRASBOURG (1).

Il y a, pour prendre les coléoptères, ou pour faire la chasse à ces insectes, des procédés particuliers qu'il est bon de connaître, parce qu'ils rendent cette chasse moins pénible et plus productive. L'expérience les enseigne, et leur connaissance est d'une véritable utilité pour l'entomologiste.

Avant de décrire ces procédés, jetons un coup d'œil sur les objets et les instrumens nécessaires à l'entomologiste.

Le choix des épingles est l'objet le plus essentiel ; elles doivent être longues de seize à

(1) Cet ouvrage paraît par livraisons mensuelles. La première année, 1833, a paru. ~~Le prix de l'abonnement est de~~ 36 fr. par an. On ne peut s'abonner pour moins de 12 livraisons

On s'abonne chez Lequien fils, libraire, quai des Augustins, nº 47, à Paris.

dix-huit lignes, bien argentées, et aussi solides que le comporte leur longueur (1).

Il faut en avoir de quatre grosseurs : les plus fortes servent à piquer les très-grands insectes, tels que le *cerf-volant*, les *priones*, etc. ; les secondes serviront pour les *carabes*, les *dytiques*, etc. ; les troisièmes, pour les coléoptères de la grandeur des *cicindèles* et des petites espèces de hannetons ; enfin, les quatrièmes, pour ceux d'une taille encore moindre. On évitera cependant de piquer de trop petits insectes, on risquerait de les casser ou de détériorer le dessin des élytres.

Ces petits insectes, et l'on peut désigner ainsi tous ceux qui ont moins de deux lignes de longueur, seront fixés, avec un peu de gomme arabique délayée dans de l'eau, sur de petits morceaux de cartes blanches découpés en triangle très-allongé, ayant trois lignes environ de longueur, et une ligne de largeur à sa base. On collera l'insecte par l'anus, à l'extrémité du sommet du triangle, de manière à laisser les pattes libres, et à mettre en évidence le dessous du corps ; l'épingle traversera la base du triangle.

---

(1) On trouve ces épingles chez M. Dupont, marchand naturaliste, quai St-Michel, n° 25, à Paris.

Les autres coléoptères, d'une taille plus forte, doivent être piqués avec des épingles proportionnées à leur grandeur, à travers l'élytre droite, assez près du corselet pour que l'épingle passe entre les pattes moyennes et postérieures.

On aura soin de les piquer tous à égale hauteur, et de les fixer environ aux deux tiers de l'épingle, en partant de sa pointe. Cette distance, qui sépare le corps des insectes de la boîte ou du cadre dans lequel ils sont renfermés, permet d'apercevoir plus facilement la vermine, et contribue ainsi à maintenir la propreté et l'intégrité de la collection.

Outre les épingles, l'entomologiste doit encore avoir les objets suivans :

1°. Un filet *faucheur*. On se fera préparer, en fil de fer très-fort, un anneau ayant huit à neuf pouces de diamètre; au point où se rencontrent les deux bouts du fil de fer, sera adapté un manche creux en cuivre ou fer blanc, d'une forme un peu conique, et de trois pouces de longueur environ. Ce manche pourra s'emboîter au bout d'une canne, dont le chasseur sera muni. Autour de cet anneau on fixera une poche en toile blanche et très-molle, ayant au moins quinze à dix-huit pouces de profondeur, et plus étroite vers sa base qu'à son sommet.

dessous de l'endroit où l'insecte est fixé, vers la pointe, pour ne point la courber.

6°. Un *poinçon* très-effilé, qui sert à arranger les antennes et les pattes de coléoptères, lorsqu'ils sont à demi-secs, et qu'on veut leur rendre leur position naturelle. Ce poinçon est aussi utile pour gratter un insecte, lorsque quelque corps étranger, tel que de la terre, de la boue ou de la poussière, y adhère.

7°. Divers *pinceaux*, les uns roides, les autres plus doux, pour nettoyer les coléoptères lorsqu'ils sont couverts de poussière ou de moisissure, ou lorsqu'ils sont attaqués.

8°. De *ciseaux* pour découper les étiquettes et les cartes sur lesquelles on colle les petits insectes.

Pour compléter l'attirail d'instrumens nécessaires à l'entomologiste, il devra se munir de bons verres à grossir, d'un microscope, de quelques morceaux de liége bien lisses, de cinq à six pouces carrés, et de plusieurs flacons qui contiendront de l'alcohol et de l'éther. Ces flacons devront être d'un verre blanc très-épais, à large goulot, et hermétiquement fermés par des bouchons de liége. Je parlerai tout à l'heure de leur usage.

Pour faire avec quelque fruit la chasse aux insectes, il faut préférer, pour s'y livrer, les

promenades solitaires, ou ne s'entourer que d'amateurs.

On pourra se munir d'une gibecière pour y déposer tous les objets nécessaires à la chasse, tels que les filets, la spatule, les flacons d'alcohol et d'éther, du papier et des boîtes: celles-ci devront être de diverses espèces. Il en faut une grande, dont le fond soit recouvert de liége, pour y placer aussitôt les insectes qu'on aura piqués; une autre plus petite, dont le couvercle ait une ouverture circulaire fermée par un bouchon de liége: elle sert à renfermer les insectes non carnassiers, qu'on ne pourrait tuer de suite dans l'alcohol, sans endommager leurs couleurs; enfin, quelques autres petites boîtes, pour y mettre les pièces plus rares qu'on désire isoler des autres, ou des larves et des nymphes.

Il faut choisir une belle journée pour aller à la chasse; les brouillards, le vent, la pluie ne sont guère favorables. On se mettra en route de grand matin, pour arriver aux endroits où l'on veut chasser, dès que la rosée aura disparu. Une attention soutenue est nécessaire. Il faut tout voir, tout observer, fureter partout; car ces insestes sont partout, et souvent le hasard fait découvrir les espèces les plus rares et les plus précieuses, là où l'on ne

s'attendait guère à les trouver. Les chemins, les fleurs, les broussailles, les troncs d'arbres, les pierres, les tas d'excrémens, les murs des jardins et des maisons, tout doit être scrupuleusement examiné.

Dès qu'on trouve un coléoptère, on l'examine pour savoir si on peut le jeter dans l'alcohol (1); c'est à la fois la manière la plus expéditive de le tuer et de le transporter, car on peut en mettre une grande quantité dans un petit flacon. Lorsqu'on fait une halte, ou après la chasse, on retire de l'alcohol tous les insectes qu'on a pris; on les dépose sur du papier gris pour les faire sécher un peu, puis on les pique et on les place dans des boîtes.

Les coléoptères qui se détérioreraient dans l'alcohol, devront être mis dans les petites boîtes dont on est nanti, et qui ne contiendront aucun insecte carnassier (*carabiques*, *hydrocauthares*, *brachélytres*, *trichodes*), ou bien dans de petites capsules en papier, ou bien enfin, on peut les piquer immédiate-

(1) Un peu d'habitude fera saisir cette distinction avec facilité. En règle générale, il faut s'abstenir de plonger dans l'alcohol tous les insectes recouverts de poils ou de poussière; ceux à couleur rouge, jaune, grise; enfin, quelques-uns à couleur bleue.

ment, sauf à les tuer à la première halte. Voici comment on s'y prend : lorsque l'insecte est piqué, on enfonce l'épingle dans la partie inférieure du bouchon qui ferme le flacon. Ce dernier ne devra contenir que fort peu d'éther, afin que ni l'insecte ni l'épingle ne puissent y plonger. On laisse ainsi l'insecte pendant un quart-d'heure ; il se couvre quelquefois d'un peu d'éther évaporé ; mais quand on le retire du flacon, ce dépot d'éther se volatilise aussitôt.

Si un ou plusieurs insectes sont renfermés dans une capsule de papier, on attache celle-ci au bas du bouchon, de la même manière qu'on y fixe les insectes piqués. En retirant la capsule, on peut piquer les insectes, ou les coller sur des cartes.

En mettant ainsi à mort les insectes au moment où on les prend ou peu de temps après, on leur évite des souffrances d'autant plus cruelles qu'elles sont souvent très-longues ; on se ménage aussi beaucoup de place dans les boîtes, et on ne risque pas de voir quelque insecte se détacher et détruire souvent tout le fruit de longues et pénibles recherches.

Les grosses pierres, éparses dans les champs ou dans les forêts, sont presque autant de

bonnes fortunes pour l'entomologiste : en les retournant précipitamment, il est rare de ne pas faire quelque capture, surtout au printemps et à l'automne. Ce sont principalement des *carabiques* et des *brachélytres* qui se tiennent dans ces réduits.

Le bois carié ou pourri doit fixer particulièrement l'attention du chasseur. Au printemps, en automne, en hiver, il sert d'asile à un grand nombre d'insectes. Dans les forêts, on rencontre souvent des troncs entiers qui sont pourris; on enlève d'abord la première écorce, c'est là que se tiennent d'ordinaire les insectes, dans les petites cavités que leur larve s'est formée. Souvent aussi on trouve des larves qu'on peut recueillir et élever, en les déposant dans du bois pourri de même nature que celui dans lequel on les a prises. Après les premières écorces, en enlève successivement les autres parties du tronc qui contiennent cependant moins d'insectes. Des *carabiques*, des *xylophages*, des *elater* et des *silpha*, etc., s'y trouvent cachés. La spatule de fer est très-utile alors, et sert à bien fouiller dans le bois.

Mais ce n'est pas seulement sous l'écorce des arbres morts qu'on trouve des insectes; les arbres c ouverts de feuillages doivent aussi

être explorés avec soin. En étendant une nappe blanche sous un arbre, et en le secouant légèrement, il en tombe souvent beaucoup d'insectes, que la couleur de la nappe permet de distinguer aussitôt (1).

On ne doit pas négliger non plus de creuser la terre qui entoure la racine des arbres : au printemps et en automne beaucoup d'espèces s'y réfugient. En été, c'est sur le tronc même des arbres que s'arrêtent ordinairement les insectes.

Les champignons méritent aussi l'attention de l'entomologiste ; plusieurs genres, tels que les *strongylus*, les *sphærites*, les *anobium*, les *cis*, plusieurs espèces de petits *brachélytres*, etc., etc., y vivent presque exclusivement.

Enfin, les fleurs (et plus particulièrement les ombellifères dans les prés, sur les bords des ruisseaux, dans les vallons), les buissons, les broussailles, tout doit être minutieusement examiné.

---

(1) L'usage de la nappe est sans doute utile, lorsque le but de la chasse est uniquement l'exploration des arbres; mais dans les chasses ordinaires elle serait d'un très-grand embarras. On y supplée par un parasol blanc, dont le ressort est fixé presque au milieu d'un manche assez long; l'un des bouts sert à secouer les petite branches. B. L.

Pour prendre les insectes aquatiques, il faut rechercher les eaux stagnantes, surtout celles dans lesquelles croissent beaucoup de plantes; c'est ordinairement sous ces plantes qu'ils se réfugient : on glisse le filet au-dessous d'elles avec vitesse, on le retire, on laisse écouler l'eau, et l'on fouille dans les fragmens de plantes que contient le filet.

Les *donacies* et les *psélaphes* se tiennent sur les roseaux; on peut les prendre également avec le filet pêcheur.

D'autres espèces vivent sur les terrains humides (les *chlænius*, les *agonum*, les *bembidium*, les *stenus*, etc.); dans la fange, au bord des eaux stagnantes (les *elmis æneus* et *georissus pygmeus*); dans le sable humide, le long des torrens) l'*omophron limbatum*).

Le printemps est l'époque la plus favorable à la chasse aux insectes. Dès que les premiers rayons du soleil de mars ramènent quelque chaleur, et viennent vivifier la nature, les insectes apparaissent sur les prés, les fleurs, les arbres. Les *meloe*, les *timarcha*, plusieurs *carabiques*, des *hydrocanthares*, quelques *aphodies*, etc., se montrent avant tous les autres. Les mois d'avril et de mai sont, dans notre climat, les plus féconds de toute l'année.

OBSERVATIONS.

Les dernières observations de M. Silbermann, faites dans le pays qu'il habite (le Bas-Rhin), sont susceptibles de modifications, selon les différences des climats ou de la température. Dans notre département, par exemple, les époques ordinaires d'apparition des insectes suivent assez régulièrement ces différences de température. Ainsi, dans notre Limagne, nous voyons paraître les premiers insectes terrestres dès le mois de février; en avril, dans la chaîne du Dôme; en mai, dans nos montagnes méridionales; en juin, dans celles les plus élevées, et chacune de ces zones présente aussi des différences, suivant les localités, l'exposition ou les abris.

Dans notre Auvergne, ce ne sont pas seulement les mois d'avril et de mai qui sont les plus féconds en insectes coléoptères; c'est dans les mois de juin et juillet que nous trouvons les *buprestis*, les *longicornes*, une grande partie des *chrysomélines*. Les mois de juillet et août nous offrent deux espèces de *ripiphora*, les *sitaris*, un petit nombre de *mylabris*, la *zonitis præusta*, et quelques autres *hétéromères*.

BAUDET-LAFARGE.

CATALOGUE

D'INSECTES COLÉOPTÈRES TROUVÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

PREMIÈRE SECTION.

PENTAMÈRES.

Cinq articles à tous les tarses.

CARABIQUES.

Cicindela, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Campestris. Lieux sablonneux ; bords des eaux.
Idem var.
Hybrida. Lieux sablonneux. Bords des rivières.
Idem var.
Sylvicola. Bords de l'Allier et de la Dordogne. Hybrida var. B. L. Au Mont-Dore.
Idem var.
Sylvatica. Trouvée dans les bois de Lezoux. Rare.
Lugdunensis. Sur les bords de la Dore. Rare.
Germanica. Dans les blés et les prés. Rare.

Drypta, Fabr., Latr., Dej. ; *Cicindela*, Oliv.

Emarginata. Bords de l'Allier.

Polistichus, Dej. ; *Zuphium*, Latr. ; *Carabus*, Fabr., Oliv.

Fasciolatus. Trouvé dans les bois de Laveine.

Dromius, Latr., Dej. ; *Demetrias*, Dej. ; *Carabus*, Fab., Ol.

Les *Dromius* se trouvent en général dans les bois et sous l'écorce des arbres.

Atricapillus.
Elongatus.
Linearis.
Melanocephalus.
Quadrisignatus.
Quadrinotatus.

Idem var. Apicatis. B. L.
Quadrimaculatus.
Agilis.
Idem var. Bimaculatus. B. L.
Fenestratus.
Punctatellus.

Lebia, Latr., Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.

Dans les champs et les bois, et sous les pierres.
La deuxième espèce a été trouvée dans les environs du Puy-de-Dôme.
La cinquième aux environs de Pontgibaud.

Cyanocephala.
Cœruleocephala.
Cyathigera.
Crux minor.
Nigripes.
Turcica.
Hæmorrhoïdalis.

Brachinus, Fabr, Latr., Dej.; *Carabus*, Oliv.

Se trouvent dans les champs et sous les pierres.

Crepitans.
Explodens.
Crepitans var. B. L.
Sclopeta.

Cymindis, Latr., Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.

Cette espèce m'a été donnée comme ayant été trouvée aux environs d'Issoire.

Homagrica.

Clivina, Latr., Dej.; *Scarites*, Fabr., Oliv.

Dans les lieux sablonneux.

Arenaria.
1 var. Collaris.
2 var. Discipennis.
Nitida.
1 var. Polita? Dej., Nitida? Dej.
Gibba.

Cephalotes, Dej., Latr.; *Carabus*, Fabr.; *Scarites*, Oliv.
Vulgaris. Sous les pierres.

Ditomus, Dej.; *Aristus*, Latr.; *Carabus*, Fab.; *Scarites*, Ol.
Bords de l'Allier.
Fulvipes.
Sulcatus.
Stomis, Dej.; *Harpalus*, Latr.; *Carabus*, Oliv.
Pumicatus. Lieux humides.
Cychrus, Fabr., Latr., Dej.; *Carabus*, Oliv.
Se trouvent au Mont-Dore, sous les pierres, les mousses, et dans le tronc des sapins cariés.
Rostratus.
Attenuatus.
Carabus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.; *Procrustes*, Dej.
Les *Carabus* se trouvent dans les champs, les bois et sous les pierres.
Coriaceus.
Catenulatus.
Monilis.
Consitus.
Vagans. Mont-Dore.
Cancellatus.
Idem 3 var.
Amœnus. B. L. Mont-Dore. Trouvé au-dessus de la Grande-Cascade.
Granulatus.
Idem var.
Auratus.
Festivus. Trouvé au Mont-Dore par M. Chevrolat. Je ne l'ai jamais rencontré.
Auronitens. Montagnes.
Purpurasceus.
Idem var.
Hortensis.
Idem var.
Convexus.
Alpinus. Mont-Dore.
Cyaneus. Environs de Pontaumur.
Calosoma, Fabr., Latr., Dej.; *Carabus*, Oliv.
Se trouvent dans les bois et dans le tronc des arbres cariés.
Sycophanta.
Indagator.

Nebria, Latr., Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.

Sur les bords des eaux vives et sous les pierres.
Les 2e, 3e et 4e espèces se trouvent au Mont-Dore.

Brevicollis.
Gylenhalii.
Rubripes. B. L.
Idem 3 var.
Olivieri.
Negripes. B. L.
Foudrasii. Bords de la Dore.
Marginata. B. L.
Brevicollis var.?

Leistus, Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.; *Pogonophorus*, Latr.

Lieux humides, sous les pierres et les écorces des arbres.

Spinibarbis.
Fulvilabris.
Nitidus.
Idem var. Mont-Dore.
Spinilabris.

Panagœus, Latr., Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.

Dans les champs et les bois, et sous les pierres.

Crux major.
Quadripustulatus.

Licinus, Latr., Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.

Silphoides. Dans les champs, sous les pierres.
Cassideus. Lieux élevés, sous les pierres.
Depressus. *Idem*, *idem*.

Badister, Dej.; *Licinus*, Latr.; *Carabus*, Fabr., Oliv.

Bipustulatus. Sous les pierres.
Humeralis. *Idem*.

Loricera, Latr., Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.

Pilicornis, Dej. Ænea var. Sur les bords des eaux vives.

Callistus, Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.

Lunatus. Lieux humides, sous les pierres.

Chlænius, Latr., Dej.; *Carabus*, Fabr., Ol. *Harpalus*, Lat.

Velutinus. Bords de l'Allier; sous les pierres.

Agrorum. Dans les champs, sous les pierres.
Vestitus. *Idem.*
Schrankii. Lieux élevés, sous les pierres.
Melanocornis. *Idem.*
Tibialis. *Idem.*

Oodes, Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.; *Harpalus*, Latr.

Helopioides. Lieux humides, sous les pierres.

Amara, Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.; *Harpalus*, Latr.

Se trouvent généralement dans les champs et sous les pierres.
Les 2, 3, 4, 5, 6 et 8 ne me paraissent être que de légères variétés les unes des autres.

Eurynota.
Idem var.
Obsoleta.
Similata.
Vulgaris.
Trivialis.
Plebeja.
Communis.
Familiaris.
Bifrons. Montagnes.
Montana? Mont-Dore.
Ingenua. *Idem.*
Eximia. Montagnes.
Consularis.
Patricia.
Apricaria.
Crenata. Montagnes.
Fulva.
Aulica.

Patrobus, Dej.; *Carabus*, Fabr.

Rufipes. Montagnes, sous les pierres.

Anchomenus, Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.; *Harpalus*, Latr.

Angusticollis. Bords des eaux.
Prasinus. Lieux humides, sous les pierres.
Pallipes. *Idem.*
Oblongus. *Idem.*

Agonum, Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.; *Harpalus*, Latr.;
Olisthopus, Dej.

Lieux frais et humides, sous les pierres.

Marginatum.

Modestum.
Sexpunctatum. Rare dans la plaine.
Parum punctatum.
Idem 2 var.
Viduum.
Lugens.
Lugubre.
Nigrum.
Idem 2 var.
Pelidnum.
Idem 2 var.
Fuliginosum.
Obscurum. Mont-Dore. Montagnes.
Rotundatum.

Sphodrus, Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.; *Harpalus*, Latr.

Planus. Lieux sombres et frais; les celliers, les cuvages, etc.

Calathus, Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.; *Harpalus*, Latr.

Se trouvent dans les champs et sous les pierres.

Cisteloides.
Frigidus. Fabr. Cisteloides var. Dej.
Fulvipes.
Fuscus. Dej.
Ambiguus. Oliv.
Erytrocephalus. B. L.
Melanocephalus.

Feronia, Latr., Dej.; *Carabus*, Fabr., Ol.; *Harpalus*, Latr.

(*Argutor*, *Pœcilus*, *Omaseus*, *Platysma*, *Pterostichus*, *Abax*, *Steropus*, *Molops*, Dej.)

Se trouvent dans les champs et sous les pierres.

(Argutor.)

Vernalis.
Erudita.
Strenua.
Pusilla. Mont-Dore.

(Pœcilus.)

Punctulata.
Cuprea.
Idem var.

Dimidiata.
Idem var. Æenea.
Peregrina. B. L. Montagnes. An Viatica. Dej. var.?
Lepida.

(Omaseus.)

Melanaria.
Nigrita.
Anthracina.

(Platisma.)

Nigra.

(Pterostichus.)

Parumpunctata.
Honoratii. Mont-Dore.
Montana. B. L. Mont-Dore. Honoratii var. ?
Rufitarsis. B. L.
Femorata, B. L.
Idem var.

(Abax.)

Striola.
Ovalis.
Parallela.

(Steropus.)

Concinna.
Madida.

(Molops.)

Elata. Montagnes.
Terricola.

G. *Zabrus*, Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.; *Harpalus*, Latr.

Gibbus. Dans les champs, sous les pierres.
Idem var.

G. *Acinopus*, Dej.; *Carabus*, Fabr.; *Scarites*, Oliv.; *Harpalus*, Latr.

Megacephalus. Sous les pierres.

G. *Harpalus*, Latr., Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.
(*Anisodactylus.—Ophonus*). Dej.

Les insectes du genre Harpalus se trouvent dans les champs et sous les pierres.

(Anisodactylus.)

Signatus.

Binotatus.
Spurcaticornis.
Gilvipes.

(Ophonus.)

Columbinus. Sabulicola var.?
Sabulicola.
Chlorophanus.
Azureus. Chlorophanus var.?
Punctulatus.
Subcordatus.
Puncticollis.
Brevicollis.
Fuscipennis. B. L.
Maculicornis.
Signaticornis.
Mendax.
Fulvipennis.
Germanus.
Dorsalis.

(Harpalus.)

Ruficornis.
Griseus.
Æneus.
Idem 3 var.
Cyanipennis. B. L.
Æneus var.
Cupreus ? Fabr.
Honestus.
Variabilis. B. L.
Confinis.
Consentaneus.
Neglectus.
Pygmæus.
Perplexus.
Calceatus.
Conformis.
Ferrugineus.
Castaneus-Satyrus. Montagnes.
Limbatus.

Rubripes.
Idem var.
Semiviolaceus.
Impiger.
Melancholicus.
Tardus.
Anxius.
Idem var.
Picipennis vernalis.
Idem var.

G. *Stelonophus*, Dej.; *Carabus*, Fabr., Ol.; *Harpalus*, Lat.

Dans les champs et sous les pierres.

Vaporarium.
Vespertinus.

G. *Acupalpus-Trechus*, Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.; *Stenolophus*, Dej.; *Harpalus.*

Dans les champs et sous les pierres.

Consputus.
Ziegleri.
Dorsalis.
Atratus.
Meridianus.
Humeralis. B. L. Meridianus var.?
Harpalinus.

G. *Trechus*, Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.

Dans les champs et sous les pierres.

Rubens.
Quadristriatus.

G. *Bembidium*, Latr., Dej.; *Carabus*, Fabr., Oliv.

(*Tachis*, *Notaphus*, *Leja*, *Lopha*, *Tachypus*), Dej.

Tous les insectes du genre *Bembidium* se trouvent dans les lieux humides, ou sur le bord des eaux courantes, sur la grève ou sous les pierres.

(Tachys.)

Bistriatum,
Virens-Pumilio.

(Notaphus.)

Articulatum.
Ustulatum.

(Bembidium.)

Paludorum.
Impressum.
Foraminosum.
Orichalcicum.
Striatum.
Quadripunctatum.
Bipunctatum.

(Periphus.)

Eques.
Tricolor.
Modestum.
Rupestre. *Idem* var.
Fluviatile.
Cruciatum.
Femoratum.
Obsoletum.
Deletum.
Cœruleum.
Decorum.
Rufipes.
Brunnipes. B. L. Rufipes var.?
Stomoides. Mont-Dore.

(Leja.)

Chalcopterum.
Celere.
Normannum.
Pusillum.
Doris.
Biguttatum.

(Lopha.)

Quadriguttatum.
Quadripustulatum.
Quadrimaculatum.
Articulatum-Pæcilum.

(Tachypus.)

Picipes.
Flavipes.

Elaphrus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Sur les bords des eaux courantes et sur le sable.

Uliginosus.
Biguttatus.
Riparius.

Notiophilus, Dej.; *Elaphrus*, Fabr., Oliv., Latr.

Sur le sable, au bord des eaux.

Aquaticus.
Biguttatus.

Omophron, Oliv., Latr., Dej.; *Xolitus*, Fabr.

Limbatum. Dans le sable, sur le bord des eaux courantes.

247 Carabiques.

HYDROCANTHARES.

Les Hydrocanthares se trouvent presque tous dans les eaux stagnantes.

Dytiscus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Marginalis.
Circumflexus.
Dimidiatus.
Roeselii.
Punctutatus.
Sulcatus.
Hybneri.
Fuscus.

Colymbetes, Latr., Dej.; *Dytiscus*, Fabr., Oliv., Latr.

Bipustulatus.
Chalconatus.
Ater.
Quadriguttatus.
Fenestratus.
Fuliginosus.
Binotatus. B. L.
Notatus.
Dydimus.

Bipunctatus.
Adspersus.
Sturmii.
Oblongus. G. *Liopterus*, Dej.

Laccophilus, Dej.; *Dytiscus*, Fabr., Oliv., Latr.

Minutus. *Idem* var.

Noterus, Latr., Dej.; *Dytiscus*, Fabr., Oliv., Latr.

Crassicornis.
Capricornis.

Hydroporus, Latr., Dej.; *Dytiscus*, Fabr., Oliv.

Sexpustulatus.
Idem var.
Planus. *Idem* 2 var.
Nigritus.
Granularis.
Flavipes.
Geminus.
Lineatus.
Confluens. *Idem* var. *Litturatus*?
Flavipes.
Unistriatus.

Hyphidrus, Latr., Dej.; *Dytiscus*, Fabr., Oliv.

Ovatus.

Hygrobia, Latr., Dej.; *Dytiscus*, Fabr., Oliv.

Hermannii. Je l'ai trouvé assez souvent dans les fossés.

Haliplus, Latr., Dej.; *Dytiscus*, Fabr., Oliv.

Obliquus.
Elevatus.
Impressus.
Cœsus.

Gyrinus. Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Natator.
Lineatus.
Marinus.
Bicolor.

44 Hydrocanthares.

BRACHÉLITRES.

Staphilinus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Les espèces de ce genre et du suivant se trouvent dans toutes sortes d'excrémens, dans la matière en putréfaction; quelques-unes sous les pierres.

Maxillosus.
Hirtus.
Nebulosus.
Virescens. B. L.
Chloropterus var.?
Pubescens.
Murinus.
Idem var.
Erythropterus.
Stercorarius.
Fossor.
Castanopterus.
Æneocephalus.
Niger. B. L.
Oleus.
Cyaneus.
Cæruleus. B. L. Cyaneus var.?
Similis 2 var.
Morio 1 var.
Erythropus. B. L.
Fuscicornis. B. L. Discoideus? Gyllenhal.
Ruficornis. B. L.
Maculicornis. B. L.
Nitidus.
Impressus.
Limbatus.
Splendens?
Chaliboeus.
Laminatus.
Æneus.
Metallicus.
Politus.
Æneipennis.
Attenuatus.
Varians. Latr.
Fulvipes, Latr.

Rubripennis. B. L.
Terminalis. B. L.
Semilineatus. B. L.
Flavipes-Lepidus? Dej.
Brunneus.
Tennis.

Xantholinus, Dej.; *Staphilinus*, Fabr., Oliv., Latr.

Fulgidus.
Pyropterus.
Elegans.
Ochraceus.

Lathrobium, Latr., Dej.; *Pæderus*, Fabr., Oliv.

Elongatum. Dans les fumiers et sous les pierres.

Astrapæus, Latr., Dej.; *Staphilinus*, Fabr., Oliv.

Ulmineus. Sous l'écorce des ormes.

Pæderus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Se trouvent dans les lieux humides, sur les bords des eaux vives et sous les pierres.

Riparius.
Littoralis.
Ruficollis.
Ochraceus.
Orbiculatus.
Angustatus.

Stenus, Fabr., Latr., Dej.; *Pæderus*, Oliv.

Se trouvent sur les bords des eaux.

Juno.
Biguttatus.
Cicindeloides.
Oculatus.
Opticus.
Buphtalmus-Opticus var.
Clavicornis.
Fulvipes. B. L.

Oxyporus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Rufus. Dans les agarics et bolets en décomposition.

Oxitelus, Latr., Dej.; *Staphylinus*, Fabr., Oliv.

Se trouvent dans les excrémens et les fumiers.

Pallipes.

Piceus.
Morsitans.
Carinatus.
Flavipes.
Depressus.
? Melanocephalus.

Anthophagus, Dej.; *Lesteva*, Latr.; *Staphylinus*, Fabr., Ol.

Se trouvent dans les lieux humides et sur les fleurs.

Dichrous.
Testaceus.
Caraboides.
Punctulatus. Latr. *idem* var.
Ater. B. L.
Obscurus.

Omalium.

Même habitation que le genre précédent.

Rugosum.
Rivulare.
Testaceum.
Florale.
Fuscum. B. L.

Proteinus, Latr., Dej.

Brachypterus. Trouvé près d'un moulin auprès de Riom, dans un agaric en décomposition.

Tachinus, Latr., Dej.; *Oxyporus*, Fabr.; *Staphylinus*, Ol.

Les espèces de ce genre et des trois suivans se trouvent dans les fumiers, les agarics et les bolets en décomposition. Sous l'écorce des arbres et sous les pierres.

Atricapillus.
Melanocephalus.
Humeralis. Latr.
Suturalis. Latr.
Bipustulatus. Latr.
Lunulatus.
Analis.
Sordidus. Latr.
Rufipes. Latr.
Lateralis. Latr.

Tachyporus, Latr., Dej.; *Oxiporus*, Fab., *Staphylinus*, Ol.

Marginatus.
Rufipes.
Humeralis.
Lunulatus.
Ruficollis. Latr.
Chrysomelinus.

Aleochara, Latr., Dej.; *Staphylinus*, Oliv., Latr.

Fuscipes.
Tristis.
Bipunctata.
Ruficornis.
Alternans.
Boleti.

Lomechusa, Dej.

Paradoxa.

103 Brachélitres.

STERNOXES.

Buprestis. Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Octoguttata. Coteaux des environs de Thiers. Rare.
Berolinensis. Environs de Châteldon. Rare.
Rutilans. Environs de Thiers, sur le tilleul.
Novemguttata. Près des bois de Laveine, sur le prunier épineux.
Decostigma. Près des bords de l'Allier, sur le peuplier.
Chrysostigma. Sur le chêne nouvellement coupé.
Manca. *Idem*, et sur les échalas neufs.
Salicis. Rare. Dans les prés.
Nitidula. Commun sur les radiées.
Undata. Sur le chêne nouvellement coupé.
Biguttata. Lieux humides, sur le peuplier.
Sexguttata. Ne me paraît être qu'une variété du précédent. Se trouve avec lui.
Sinuata. Sur le *Mespillus-Oxyacantha*.
Viridis. Sur la ronce.
Cyanea. Sur l'aubépine et le chrysanthême commun.
Angustula. Sur la ronce.
Idem var.
Linearis. Sur la ronce et l'aubépine.

Trachys. Fabr., Latr., Dej.; *Buprestis*, Oliv.

Minuta. Dans les bois taillis.

Melasis. Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Flabellicornis. Sur le peuplier.

Drapetes, Dej.; *Elater*, Fabr.

Equestris. Rare. Je l'ai trouvé dans le bois de Laveine.

Eucnemis, Dej.; *Elater*, Fabr.

Deflexicollis. Sous les pierres, près des bords de l'Allier.

Elater, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Les *Elater* se trouvent dans les champs, sous les pierres, sur les fleurs et sous les écorces des arbres.

Filiformis.
Obscurus.
Brunnipes.
Niger.
Fulvipes. B. L.
Bicolor. B. L.
Murinus.
Rhombeus-Ziegleri. Je l'ai trouvé trois ou quatre fois dans mon jardin.
Hirtus.
Aterrimus.
Longicollis.
Hæmorrhoidalis.
Crassicollis.
Subfuscus. Lieux élevés.
Similis.
Villosus.
Vittatus.
Linearis. Rare. Trouvé sur les buissons, près des bois de Laveine.
Idem var. Cantharoides. Oliv.
Mesomelas. Très-rare. Montagnes.
Cylindricus.
Nigripes.
Minutus.
Lythroides. Dej.

Bructeri. Près les bords de l'Allier.
Bipustulatus.
Thoracicus. Dans le tronc carié des saules et sous leur écorce.
Biguttatus.
Equiseti. Lieux humides.
Ruficornis. B. L.
Rufipes. Sous l'écorce des ormes.
Sanguineus. Sur le saule et dans le tronc carié des arbres.
Præustus. Dans les bois.
Crocatus. *Idem.*
Elongatus. *Idem.*
Balteatus.
Austriacus.
Sanguinicollis. Environs d'Ambert.
Megerlei. Dans les bois de Laveine.
Flavipes. B. L. *Idem.*
Riparius. Sur les bords de l'Allier.
Pulchellus. Trouvé sur le tronc d'un orme.
Quadrimaculatus.
Minutissimus. Sur les arbres et sous leur écorce.
Ferrugineus. Sur les saules.
Pectinicornis.
Hæmathodes. Sur les pins. Environs d'Ambert.
Tessellatus. Dans les bois.
Castaneus. *Idem.*
Holosericeus.
Æneus.
Latus. *Idem* a var.
Metallicus.
Bimaculatus. Sur les ormes et sous leur écorce.
Idem var.
Pilosus-Obscurus. Oliv.
Bicolor-Fulvescens? Dej.
Gallicus.
Gilvellus.
Fusculus-Gilvellus var.
Variabilis.
Sputator.
Vilis. B. L. Sputator var.
Gibbus.

Brunneus. Dans les bois de Laveine.
Fugax. *Idem* var. Sur le léontodon et autres plantes.
Marginatus. *Idem* 2 var.
Nigricollis-Marginatus var.?
Lateralis. Oliv. *Idem*.
Limbatus. *Idem* var. Suturalis.
Pallens. Fabr.; Limbatus var.?

90 Sternoxes.

MALACODERMES.

Atopa, Fabr., Dej.; *Dascillus*, Latr.; *Cistela*, Oliv.

Trouvés au-dessus de Volvic, sur les arbrisseaux qui bordent la route de Pontgibaud.

Cervina.
Cinerea.

Cyphon, Fabr., Dej.; *Elodes*, Latr.

Au printemps, dans les lieux humides, sur les arbustes.

Pallidus.
Niger. B. L.
Griseus.
Idem var. Fucescens. Latr.

Scyrtes, Latr., Dej.; *Cyphon*, Fabr.

Hæmisphericus. Lieux humides, sur les arbustes et sous les pierres.

Lycus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Sur le vieux bois.

Sanguineus.
Minutus.

Omalisus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Suturalis. Dans les bois de Laveine.

Lampyris, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Noctiluca. Se trouve, le soir, sur les haies, sous les pierres. Femelles aptères.
Splendidula. *Idem*.
Hemiptera. Dans les prés et les champs, sous les pierres.

Drilus, Oliv., Dej., Latr.; *Ptilinus*, Fabr.

Flavescens. Dans les bois. La femelle aptère dépose ses œufs dans la coquille d'une hélice.

Cantharis, Fabr., Dej.; *Telephorus*, Oliv., Latr.

Se trouvent dans les champs, sur les blés, les buissons et les fleurs.

Antica.
Fusca. *Idem* var.
Fulvicornis. B. L. Fusca var.
Dispar.
Idem 3 var.
Abdominalis. Mont-Dore.
Cyanea. B. L. *Idem* Abdominalis var.?
Pellucida.
Tristis. Mont-Dore.
Nigricans.
Obscura.
Lateralis.
Fulvicollis. Thoracica? Oliv.
Fulvipes. B. L.
Livida.
Rufa?
Bicolor.
Melanura.
Fuscicornis.
Clypeata.
Testacea. *Idem* 2 var.
Pallipes.
Pallida.
Atrata.
Paludosa.

Malthinus, Latr., Dej.; *Cantharis*, Fabr.

Sur les fleurs.

Flavus.
Fasciatus.
Biguttatus.
Marginatus.
Minimus. Montagnes.

Malachius, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Sur les fleurs.

Æneus.
Bipustulatus.
Elegans.
Viridis? Lieux élevés.

Dilaticornis ? *Idem.*
Marginellus.
Pulicarius.
Marginalis?
Rubricollis.
Equestris.
Fusciatus.
Thoracicus.
Pallipes.
Pedicularius.

Dasytes. Fabr., Latr., Dej., *Melyris*, Oliv.

Ater. *Idem* var. Albipillus.
Bipustulatus.
Niger.
Nobilis.
Cœruleus.
Subæneus.
Flavipes.
Plumbeus.
Pallipes.

66 Malacodermes.

TÉRÉDYLES.

Tillus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Dans les bois.

Elongatus.
Unifasciatus.

Notoxus, Fabr., Dej.; *Clerus*, Oliv.; *Opilus*, Latr.

Sur les fleurs et sous les écorces des arbres.

Mollis.
Pallidus.

Trichodes, Fabr., Dej.; *Clerus*, Oliv., Latr.

Sur les fleurs.

Alvearius.
Apiarius.
Idem var. Arcuatus. B. L.

Clerus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.; *Thanasimus*, L.

Mutillarius. Lieux élevés, et, comme les suivans, sur les arbres et le bois carié.
Formicarius.
Quadrimaculatus.

Corynetes, Fabr., Latr., Dej.; *Necrobia*, Oliv., Latr.

Dans les bois, les champs, les maisons.

Chalybeus.
Violaceus.
Rufipes.

Lymexylon, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Navale. Environs d'Ambert.

Hylecœtus, Latr., Dej.; *Lymexilon*, Oliv., Fabr.

Dermestoides. Lieux élevés.
Marci. — Proboscideus.

Ptilinus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Bois cariés, vieux boisemens.

Pectinicornis.
Flabellicornis.

Dorcatoma. Fabr., Latr., Dej.

Dresdense. Dans les bois.

Ochina, Dej.

Hederæ. Dans les bois.

Anobium, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

C'est en général dans les bois cariés qu'on trouve les *Anobium*.

Tersellatum.
Striatum.
Rufipes.
Pertinax.
Castaneum.
Molle.
Paniceum.
Brunneum.
Bidentatum.
Pini.
Lævigatum.
Minutum. B. L. Pygmæum? Oliv.

Ptinus. Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Ces insectes se trouvent dans le bois mort et carié.

Imperialis.
Rufipes. — Elegans.
Fur.
Latro. Fabr., Oliv.

Germanus. Fabr., Oliv.
Fuscus. Dej.
Testaceus. Fabr.

Gibbium, Latr., Dej.; *Ptinus*, Fabr., Oliv.

Scotias. Il m'a été apporté vivant. Je ne l'ai jamais rencontré.

38 Térédyles.

CLAVICORNES.

Necrophorus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Se trouvent dans les cadavres d'animaux.

Germanus.
Humator.
Vespillo.
Sepultor.
Vestigator.
Mortuorum.

Silpha, Fabr., Oliv., Latr., Dej.; *Necrodes*, Dej.

Les insectes de ce genre se trouvent généralement dans les matières animales en putréfaction.

Littoralis. Bords de l'Allier.
Simplicipes. *Idem.*
Thoracica.
Rugosa.
Sinuata.
Tomentosa. Lieux élevés.
Quadripunctata. Dans les bois.
Reticulata.
Granulata.
Tristis.
Obscura. Bords de l'Allier.
Lævigata. *Idem*, et dans les champs.
Atrata. *Idem.*
Idem var. Pedemontana.

Catops, Fabr., Dej.; *Cholera*, Latr.

Dans les lieux humides.

Testaceus. B. L.
Rufescens.
Præustus. B. L.
Niger. B. L.
Morio.

Rufipes. B. L.
Sericeus, Fabr.
Agilis.
Villosus-Truncatus, var.

Thymalus, Latr., Dej.; *Peltis*, Fabr.; *Silpha*, Oliv.

Limbatus. Sur les sapins, au Mont-Dore.

Colobicus, Latr., Dej.; *Nitidula*, Fabr., Oliv., Latr.

Marginatus. Sur le chêne.

Ips, Fabr., Latr., Dej.; *Nitidula*, Oliv.

Sous les écorces des arbres.

Ferruginea.
Quadripustulata.
Quadriguttata.

Strongylus, Dej.; *Nitidula*, Oliv., Latr.; *Sphæridium*, Fab.

Dans les bois, sur diverses plantes.

Luteus.
Ferrugineus.
Punctatus. B. L. Ferrugineus var.?

Nitidula, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Ces insectes se trouvent en général dans les champs, les bois, et sous les écorces des arbres.

Varia.
Marginata.
Decemguttata.
Deleta.
Æstiva.
Obsoleta.
Bipustulata.
Obscura.
Rufipes.
Pedicularia.
Ænea.
Viridescens. Ænea var.
Litura. Fabr.
Limbata. Fabr., Oliv.

Cercus, Latr., Dej.; *Nitidula*, Oliv.; *Sphæridium*, Fabr.

Se trouvent sur diverses plantes et leurs fleurs.

Atratus.

Pulicarius.
Urticæ.

Micropeplus, Latr., Dej.

Sulcatus. Lieux sablonneux.

Byturus, Latr., Dej.; *Dermestes*, Fabr., Oliv.

Tomentosus.
Fumatus, Fabr.
Tomentosus var.? Dej.

Engis, Fabr., Dej.; *Dacne*, Latr.; *Erotylus*, Oliv.

Se trouvent sur le tronc et dans les plaies des arbres cariés.

Humeralis.
Rufifrons.
Ruficollis. B. L.
Pallida. B. L.

Cryptophagus, Dej.; *Ips*, Oliv., Latr.; *Dermestes*, Fabr.

Se trouvent dans les lieux frais et humides.

Caricis.
Cellaris.
Pallidus. B. L. Dermestes variabilis. Fabr.?
Testaceus.

Dermestes, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Se trouvent dans toutes sortes de matières en putréfaction.

Lardarius.
Vulpinus.
Murinus.
Roseiventris.
Tesselatus.
Idem var. Vulpecula.
Ater.

Attagenus, Latr., Dej.; *Dermestes*, Fabr., Oliv.

Trifasciatus. Dans les bois.
Undatus. *Idem*.
Viginti punctatus. Sur l'aubépine.
Bipunctatus. B. L. *Idem*. Viginti punctatus var.?
Pellio. Dans les champs et les maisons.
Macellarius. *Idem*.

Megatoma, Latr., Dej.; *Dermestes*, Fabr., Oliv.

Serra. Sur les arbres, dans les lieux frais.

Anthrenus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.; *Trinodes*, Fabr., Dej.

Se trouvent sous les fleurs.

Scrophulariæ.
Pimpinellæ.
Verbasci.
Varius.
Musæorum. La larve de cette espèce fait de grands dégâts dans nos collections entomologiques.
Obscurus. Oliv., Latr.
Hirtus (Trinodes).

Hister, Fabr., Oliv., Latr., Dej.; *Hololepta*, Dej.

C'est presque toujours dans les matières en putréfaction et les excrémens qu'on trouve ces insectes.

Lunatus.
Unicolor.
Cadaverinus.
Quadrimaculatus.
Sinuatus.
Bis sex striatus.
Bimaculatus.
Bipustulatus.
Duodecim striatus.
Nitidulus.
Nitens.
Purpurasceus.
Erythropterus ?
Nitidulus var.
Coriaceus B. L.
Speculifer.
Æneus.
Virescens.
Affinis.
Rufipes.
Conjungens.
Rotundatus.
Striato punctatus. B. L.
Picipes.

Flavicornis.
Striatus.
Depressus (G. Hololepta). Sous l'écorce des arbres.
Throscus, Latr., Dej.; *Dermestes*, Fabr.; *Elater*, Oliv.
Adstrictor. Sur diverses plantes.
Byrrhus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.
Dans les prés, les champs, les lieux sablonneux et humides.
Major. B. L. Lieux humides. Environs d'Ambert. Gigas?
Fabr., Dej.
Dianæ.
Pilula.
Arcuatus.
Dorsalis.
Ater, Fabr., Oliv.
Varius.
Æneus.
Nitens. Bords de l'Allier.
Pygmæus.
Rufipes. B. L.
Nosodendron, Latr., Dej.; *Sphæridium*, Fab.; *Byrrhus*, Ol.
Fasciculare. Sur les arbres. Dans les plaies des ormes.
Elmis, Latr., Dej.
Sous les pierres, au bord des eaux.
Volckmari.
Æneus.
Parnus, Fabr., Dej.; *Driops*, Oliv., Latr.
Bords de l'Allier et sur les bateaux.
Prolifericornis.
Idem var.
Heterocerus, Fabr., Latr., Dej.
Le soir, sur les bords de l'Allier.
Marginatus.
Idem var.
127 Clavicornes.
PALPICORNES.
Elophorus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.; *Hydrocus-Octebius*, Dej.
Se trouvent dans les lieux aquatiques.
Grandis.

Hispanicus.
Grandis var.
Minutus.
Idem var. Flavipes. Fabr., Oliv.
Nubilus.
Costatus.
Elongatus.
Marinus.

Hydrophilus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Dans les eaux stagnantes.

Piceus.
Caraboides.
Picipes.
Scarabæoides.
Idem var.
Fulvipes. B. L.
Melanocephalus.
Affinis.
Griseus.
Luridus.
Signaticollis.
Lividus, Oliv.
Orbicularis.
Æneus.
Globulus.
Bipunctatus.
Idem var. Striatulus ? Fabr.
Minutus.
Idem var.

Sphæridium, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Dans les bouses, les fumiers, sous les pierres.

Scarabæoides.
Idem var. Lunatum. Fabr.
Bipustulatum.
Idem var. Marginatum. Fabr.
Lugubre.
Hæmorrhoidale.
Idem var. Rufipenne.
Aquaticum.
Atomarium.
Unimaculatum.
Centrimaculatum.

Stercoreum, Fabr.
Fimetarium, Fabr.
Dorsale. B. L.

34 Palpicornes.

LAMELLICORNES.

Copris, Fabr., Oliv., Latr., Dej.; *Ateuchus*, Fabr., Latr., Dej.; *Gymnopleurus*, Dej.; *Scarabæus*, Oliv.

Dans les fientes.

Pilularia.
Flagellata.
Lunaris.
Emarginata.

Sisyphus, Latr., Dej.; *Ateuchus*, Fabr.; *Scarabæus*, Oliv.

Schœfferi. Dans les excrémens.

Onthophagus, Latr., Dej.; *Copris-Ateuchus*, Fabr.; *Scarabæus*, Oliv.; *Oniticellus*, Dej.

Dans les bouses.

Medius. Nuchicornis-Vacca. Oliv.
Vacca.
Cœnobita.
Nuchicornis.
Xiphias.
Nutans.
Lemur.
Taurus.
Capra.
Schreberi.
Idem var.
Furcatus.
Ovatus.
Idem var.
Flavipes. (G. Oniticellus, Dej.)

Aphodius, Fabr., Latr., Dej.; *Scarabæus*, Oliv.; *Psammodius*, Dej.

Les *Aphodius* se trouvent dans toutes sortes d'excrémens.

Fossor.
Idem var.

Fœtens.
Idem var.
Fimetarius.
Scybalarius.
Conflagratus. Scybalarius var. Dej.?
Anachoreta. Lividus var.
Rufescens.
Ferrugineus. B. L. Rufescens var.
Sordidus.
Idem var. 4 punctatus.
Idem var. Unicolor.
Immundus.
Merdarius.
Porcus.
Prodromus.
Consputus.
Contaminatus.
Conspurcatus.
Inquinatus.
Luridus.
Pecari.
Rufipes. *Idem* var.
Nigripes. *Idem* var.
Erraticus. *Idem* var. Pallidus. B. L.
Subterraneus. *Idem* var.
Hæmorrhoidalis.
Terrestris.
Carbonarius.
Granarius.
Humeralis. B. L. Granarius var.
Pusillus.
Bimaculatus.
Arenarius.
Quadrimaculatus. *Idem* var.
Quadripustulatus.
Sus.
Testudinarius.
Scrofa.
Asper. *Idem* var.
Porcatus.
Cæsus.

Trox, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Se trouvent dans les lieux sablonneux.

Perlatus. *Idem* var. *Crenatus*. B. L.
Sabulosus.
Arenarius.

Geotrupes, Latr., Dej.; *Scarabæus*, Fabr., Oliv.

Se trouvent dans toutes sortes d'excrémens.

Typhæus.
Stercorarius. *Idem* var.
Hypocrita.
Sylvaticus. Dans le bois pourri et les champignons en décomposition.
Vernalis.
Montanus. B. L. Montagnes. Vernalis var.?

Scarabæus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.; *Oryctes*, Latr., Dej.

Nasicornis. Dans le vieux tan et les vieilles couches de jardins.

Melolontha, Fabr., Oliv., Latr., Dej.; *Anomala*, *Anisoplia*, Dej.; *Hoplia*, Latr., Dej.; *Omaloplia*, Dej.

Se trouvent sur les arbres.

Fullo. *Idem* var.
Vulgaris.
Albida. Mont-Dore, montagnes.
Hippocastani.
Villosa.
Æstiva.
Atra.
Solstitialis.
Rufescens.
Pagana. Je l'ai toujours trouvée sur les seigles, près des bords de l'Allier.

(Anomala. Dej.)

Sur les arbres et les fleurs.

Aurata.
Vitis. *Idem* var.
Julii. *Idem* var. Frishii.

(Anisoplia, Dej.)

Sur les graminées.

Fruticola.

Agricola. *Idem* variétés.
Circumscutellata. B. L.
Agricola var.
Horticola. Sur les arbres et les fleurs.
Idem var. Alni. B. L. *Idem* var.

(Omaloplia. Dej.)

Brunnea. Sur les arbres.
Variabilis. Lieux sablonneux.
Idem var.
Ruricola. Pacages des bords de l'Allier.

(Hoplia.)

Formosa. Sur les arbustes et plantes. Lieux humides.
Squamosa. Sur le saule et le peuplier. Lieux humides.
Argentea. Sur diverses plantes. Bords de l'Allier.
Idem var.

Trichius, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Eremita. Dans le tronc des vieux arbres.
Nobilis. Sur le rosier.
Fasciatus. Mont-Dore. Sur la *Jasione montana*.
Gallicus. Sur diverses fleurs de nos jardins.
Hemipterus. Sur les vieux arbres et sur les fleurs.

Cetonia, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Affinis. Sur le chêne.
Ænea. Sur le chêne.
Marmorata. Sur le chêne et dans les blés.
Aurata. La plus commune sur la rose, l'aubépine et autres fleurs.
Idem var.
Morio. Sur le peuplier.
Idem var. *4 punctata*.
Hirta. Commune dans les prés et les champs.
Stictica. Sur les fleurs de chardon.

Lucanus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Sur le chêne.

Cervus.
Capreolus.
Parallelipipedus.

Platicerus, Latr., Dej.; *Lucanus*, Fabr., Oliv.

Caraboides. Sur le hêtre. Montagnes.

Æsalus, Fabr., Latr., Dej.

Scarabæoides. Trouvé aux environs de Lezoux.

Sinodendron, Fabr., Latr., Dej.

Cylindricum. Dans le tronc carié des hêtres et des châtaigniers. Lieux élevés.

108 Lamellicornes.

856 espèces Pentamères.

HÉTÉROMÈRES.

Cinq articles aux quatre tarses antérieurs, quatre articles aux deux tarses postérieurs.

Asida, Latr., Dej.; *Opatrum*, Fabr., Oliv.

Grisea. Lieux arides.

Blaps, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Obtusa. Lieux obscurs.

Pedinus, Latr., Dej.; *Blaps*, Fabr.; *Helops*, Oliv.

Femoralis. Lieux sablonneux.

Opatrum, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Sabulosum. Lieux sablonneux et arides.

Arvernense. B. L. Sur le sable, bords de l'Allier. Viennense var.

Tibiale. Lieux arides, et sous les pierres.

Crypticus, Latr., Dej.; *Blaps*, Fabr.

Glaber. Commun sur le sable; bords de l'Allier.

Idem var. Rufitarsis. B. L.

Tenebrio, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Obscurus. Lieux sombres.

Molitor. Dans les greniers et les boulangeries.

Hypophlæus, Fabr., Latr., Dej.; *Ips*, Oliv.

Sur les arbres et sous leur écorce.

Castaneus.

Bicolor.

Depressus.

Sarrotrium, Fabr., Dej.; *Orthocerus*, Latr.

Muticum. Lieux sablonneux. Hirticornis, Latr.

Phaleria, Latr.; *Uloma*? Dej.; *Tenebrio*, Fabr.

Livida. Dans les boulangeries.

Idem var.

Diaperis, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Boleti. Dans les agarics en décomposition.

Tetratoma, Fabr., Latr., Dej.

Fulvipes. B. L. Je l'ai trouvé, en septembre, dans un fossé.

Boletophagus, Fabr., Dej.; *Diaperis*, Oliv.; *Eledona*, Latr.

Agaricicola. Dans les agarics et sous l'écorce du peuplier.
Spinosulus. Dans les agarics et sous l'écorce du peuplier.

Orchesia, Latr., Dej.; *Dircæa*, Fabr.

Micans. Dans l'agaric du noyer.

Melandrya, Fabr., Latr., Dej.

Serrata. Sur le frêne et sous son écorce.

Helops, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Se trouvent dans les bois et sous les écorces d'arbres.

Lanipes.
Caraboides.
Ater. Se trouve dans les bois, sous les écorces d'arbres et sous les pierres.

Allecula, Dej.

Morio? Lieux humides.
An G. Cistela?

Mycetophila, Dej.; *Helops*, Latr.; *Cistela*, Oliv., Fabr.; *Melandrya*? Fabr.

Sous l'écorce des arbres et surtout du frêne.

Barbata.
Quadriguttata.

Cistela, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Ceramboides. Dans les bois.
Lepheroides. Dans les bois et sur les blés.
Picipes. Dans les bois et sur les blés.
Rufipes. Dans les bois et sur les blés.
Fulvipes. Mont-Dore.
Sulphurea. Sur les ombelles et la spirée ormière.
Varians. Dans les bois.
Murina. Dans les bois et sur les haies.

Lagria, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Sur les haies, dans les bois, sur les fleurs.

Hirta.

Pubescens.
Fulvicornis. B. L.

Pyrochroa, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Coccinea. Assez rare dans les haies, au pied des buissons.
Rubens. Sur le peuplier et dans les blés.

Anthicus, Fabr., Dej.; *Notoxus*, Oliv., Latr.

Monoceros. *Idem* var. Lieux un peu humides, sur les plantes.
Cornutus. *Idem.*
Formicarius. Sur les fleurs.
Antherinus. *Idem.*
Bifasciatus. *Idem.*
Floralis. *Idem.*
Bicolor. Oliv. *Idem.*
Quadripustulatus. *Idem.*
Unimaculatus. *Idem.*
Ater. Sur les haies.
Populneus. Sur le peuplier.

Scraptia, Latr., Dej.

Fusca. Dans les prés.

Rhipiphorus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Paradoxus. Rare sur l'orme.
Angulatus. *Idem.*

Mordella, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Se trouve sur les fleurs.

Biguttata.
Fasciata.
Aculeata.
Fusca. B. L.
Abdominalis.
Humeralis.
Variegata.
Fulva. B. L. Testacea? Dej.
Brunnea.

Anaspis, Latr., Dej.; *Mordella*, Fabr., Oliv.

Sur les fleurs.

Frontalis.
Nigra.
Flava.

Humeralis.
Ruficollis.
Lateralis.
Thoracica.
Fusca.

Cerocoma, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Schœfferi. Dans les blés, sur la camomille puante.

Mylabris, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Cichorii, var? Sur des graminées, bords de l'Allier.
Decem punctata. *Idem*.
Geminata. Sur l'*Eryngium vulgare*. *Idem*.
Idem a var.

Lytta, Fabr., Dej.; *Cantharis*, Oliv., Latr.

Vesicatoria. Sur le frêne.
Idem var. Mont-Dore.

Meloe, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Dans les champs.

Proscarabæus.
Gallicus? Dej.
Cyanea.
Tecta.
Autumnalis.
Brevicollis.

Zonitis, Fabr., Latr., Dej.; *Apalus*, Oliv.

Præusta. Sur l'*Eryngium vulgare*; bords de l'Allier.

Sitaris, Latr., Dej.; *Necydalis*, Fabr.; *Cantharis*, Oliv.

Sur les fleurs.

Humeralis.
Melanura. B. L. Apicalis var.
Apicalis.

Œdemera, Oliv., Latr., Dej. *Necydalis*, Fabr.

Dans les bois, les champs, sur diverses plantes et arbustes

Melanura.
Ustulata.
Sanguinicollis.
Cœrulescens.
Thalassina.
Viridissima.

Podagraria.
Flavescens.
Abdominalis.
Cærulea.
Virescens.
Lurida.
Biguttata. B. L.

Rhinosimus, Oliv., Latr., Dej.; *Anthribus*, Fabr.
Sous l'écorce des arbres.

Planirostris.
Rufirostris.
Roboris.

101 espèces Hétéromères.

TETRAMÈRES.

Quatre articles à tous les tarses.

CHARANSONITES.

Anthribus, Fabr., Latr., Dej.; *Macrophalus*, Oliv.
Sur le tronc et sous les écorces des arbres.

Albinus.
Latirostris. Mont-Dore.
Albirostris.
Niveirostris.
Varius.
Scabrosus.

Bruchela, Latr., Dej.; *Bruchus*, Fabr., Oliv.
Sur les fleurs.

Suturalis.
Rufipes.

Bruchus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.
Sur les fleurs des plantes légumineuses et dans leurs siliques.

Pisi.
Idem var., Rufimanus. Dej.
Granarius.
Seminarius.
Villosus.
Nebulosus.
Cisti.
Varius. Oliv.
Unicolor. Oliv.; Seminarius var.?

Apoderus, Oliv., Dej.; *Attelabus*, Fabr., Latr.

Dans les bois et sur le noisetier.

Coryli.
Idem var.
Avellanæ.

Attelabus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Curculioides. Dans les bois.

Rhynchites, Oliv., Dej.; *Attelabus*, Fabr., Latr.

Se trouvent sur diverses plantes, sur les arbres et dans les bois.

Bacchus.
Betuleti.
Idem var.
Populi.
Æquatus.
Cupreus.
Alliariæ.
Pubescens.
Comatus.
Nanus.
Betulæ. Lieux élevés.

Apion, Oliv., Dej.; *Attelabus*, Fabr., Latr.

Sur diverses plantes.

Frumentarium. Sur les graminées.
Ferrugineum. Dans les bois.
Malvæ.
Vernale.
Rufirostre.
Apricans.
Flavipes.
Vorax.
Pomonæ.
Craccæ.
Gravidum.
Æneum.
Radiolum.
Cyaneum.
Fasciatum. Oliv.
Novum. B. L.
Onopordi.
Albo Vittatum.

Brachicerus, Fabr., Oliv. Latr., Dej.

Undatus. Je ne l'ai rencontré que deux fois, il ne me souvient plus où.

Ramphus, Oliv., Latr., Dej.

Flavicornis. Sur le prunier épineux.

Orchestes, Latr., Oliv., Dej.; *Curculio*, Oliv.; *Rhynchœus*, Fabr.

Se trouvent sur divers arbres et plantes.

Alni.
Melanocephalus.
Rufus.
Viminalis.
Pilosus.
Calcar.
Iota.
Alboscutellata.
Salicis.
Hortorum.
Segetis.
Populi.

Cionus, Latr., Oliv., Dej.; *Rhinchœnus*, Fabr.

Sur les fleurs.

Scrophulariæ.
Verbasci.
Thapsus.
Olens.
Blattariæ.

Cleopus, Dej., Latr.; *Cionus*, Oliv.; *Rhynchœnus*, Fabr.

Presque tous les noms spécifiques de ces insectes sont tirés des plantes sur lesquelles on les trouve plus spécialement.

Fraxini.
Solani.
Linariæ.
Campanulæ.
Salicariæ.
Teter.
Veronicæ.
Beccabungæ.

Sibinia, Dej.; *Rhynchœnus*, Fabr., Oliv., Latr.

Viscariæ.

Picirostris.
Sparsuta.
Quinque punctata.
Venusta.
Tomentosa.

Orobitis, Dej.; *Attelabus*, Fabr.

Sur diverses plantes.

Lythri.
Ulmi-Lythri var.?
Fuscirostris.

Falciger, Dej.; *Rhynchænus*, Fabr., Oliv.; *Curculio*, Latr.

Sur diverses plantes.

Pseudo-Acori.
Echii.
Trimaculatus.
Cruciger.
Guttula.
Marginatus.
Didymus.
Iota.
Suturalis.
Horridus.
Troglodytes.
Boraginis.
Napi.
Sulcicollis.
Villosus. B. L. Sulcicollis var. Chevrolat.
Rufitarsis. B. L. *Idem*.
Quercus.
Rubicundus.
Subrufus. Oliv.
Assimilis.
Erysimi.
Geranii.
Hæmorrhoidalis.
Globulus.
Floralis.
Ericæ.
Sysimbrii.

Campylirhinchus, Dej.; *Rhychænus*, Fabr., Oliv.; *Curculio*, Latr.

Sur diverses plantes.

Inconspectus.
Pericarpius.

Chryptorhynchus, Dej.; *Rhynchænus*, Fabr., Oliv.; *Curculio*, Latr.

Lapathi. Dans les saussaies, où il est commun.

Balaninus, Dej.; *Rhynchænus*, Fabr., Ol.; *Curculio*, Latr.

Sur plusieurs plantes et arbustes. La larve vit dans les noyaux.

Nucum.
Gulosus. Fabr. Nucum var. Dej. an?
Esuriens. Fabr.
Cerasorum.
Villosus.
Crux.
Salicivorus.

Dorytomus, Dej.; *Rhynchænus*, Fabr., Ol.; *Curculio*, Latr.

Se trouvent sur les arbres; leurs larves dans les feuilles roulées; dans les bois.

Vorax. *Idem* var. Ventralis.
Tortrix.
Tremulæ.
Tæniatus.
Flavipes.
Pectoralis.
Dorsalis.
Ferrugineus. B. L. Repandus? Dej.

Rhynchænus, Fabr., Oliv., Dej.; *Curculio*, Latr.

Sur diverses plantes et arbrisseaux.

Equiseti.
Bimaculatus.
Acridulus.
Rhamni.
Carbonarius.
Brunnirostris. B. L. *Festucæ* var. Dej.

Anthonomus, Dej.; *Rhynchænus*, Fab., Ol.; *Curculio*, Latr.

Sur divers arbres. Leurs larves vivent dans l'intérieur de divers fruits.

Druparum.

Pomorum.
Avarus.
Fraxini.
Creutzeri.
Ellescus, Dej.; *Rhynchænus*, Fabr., Oliv.; *Curculio*, Latr.
Sur diverses plantes et dans les bois.
Bicolor.
Bipunctatus.
Plantaginis.
Pissodes, Dej.; *Rhynchænus*, Fabr., Oliv.; *Curculio*, Latr.
Pini. Sur les pins.
Hylobius, Dej.; *Rhynchænus*, Fabr., Oliv.; *Curculio*, Latr.
Dans les bois de sapins.
Fatuus.
Abietis.
Liparus, Oliv., Dej.; *Rhynchænus*, Fabr.; *Curculio*, Latr.
A terre et sous les pierres.
Germanus.
Fuscomaculatus. Mont-Dore.
Bajulus.
Cribrum.
Lepyrus, Dej.; *Rhynchænus*, Fabr., Oliv.; *Curculio*, Latr.
Sous l'écorce des arbres, et à terre sous les pierres.
Colon.
Bimaculatus.
Triguttatus.
Meleus, Dej.; *Curculio*, Fabr., Oliv.; *Brachyrinus*, Latr.
Variolosus. A terre et sous les pierres.
Hypera, Dej.; *Curculio*, Fabr., Oliv.; *Brachyrinus*, Latr.
Sur diverses plantes.
Repanda.
Nigrirostris.
Pallida.
Poligoni.
Murina.
Rumicis. Oliv.
Variabilis.
Acetosæ.

Suspiciosa. Oliv.
Punctata.
Dauci.
Pastinacæ.

Bagous, Dej.; *Curculio*, Fabr., Oliv.
À terre et sous les pierres.

Lunatus.
Atrirostris.

Merionus, Dej.; *Curculio*, Fabr., Oliv.; *Brachyrinus*, Latr.
Obscurus. A terre.

Gastrodus, Dej.; *Curculio*, Fab., Oliv.; *Brachyrinus*, Latr.
Nubilus. A terre.

Pachygaster, Dej.; *Curculio*, Fabr., Ol.; *Brachyrinus*, Lat.
Aptères. A terre, sous les pierres.

Tenebricosus.
Unicolor.
Puncticollis. B. L. Unicolor var.
Aterrimus. B. L. *Idem*.
Pimeloides.
Clavipes. Oliv.
Geniculatus. B. L.
Clavipes var.?
Coriaceus. B. L.
Lævigatus.
Orbicularis.
Sulcatus.
Melas. B. L.
Punctatus. B. L.
Brunnipes.
Ligustici.
Raucus.
Impressifrons. B. L.
Picipes.
Singularis.
Cordifer. B. L.
Griseus.
Idem var.
Parisiensis.
Nigrita. Fabr. Parisiensis var.

Rugifrons.
Ovatus.
Tenuicornis. B. L.

Brius, Dej.

Cuprifer. Sous des pierres.

Chlorima, Dej.; *Curculio*, Fabr., Oliv.; *Brachyrinus*, Lat.
A terre et sous les pierres.

Pollinosa.
Viridis.

Polydrusus, Dej.; *Curculio*, Fabr., Ol.; *Brachyrhinus*, Lat.
Sur les arbres, les arbrisseaux et diverses plantes.

Pyri.
Prasinus.
Vespertinus. Fabr.
Alneti. Fabr. Vespertinus var. Dej.
Argentatus.
Betulæ.
Smaragdinus.
Planifrons.
Impressifrons.
Flavipes.
Fulvipes.
Perplexus.
Atomarius.
Micans.
Mali.
Niger-Mali var.
Iris.
Parvulus.
Oblongus.
Undatus.

Tanimecus, Dej.; *Curculio*, Fabr., Ol.; *Brachyrhinus*, Lat.

Palliatus. A terre.

Sitona, Dej.; *Curculio*, Fabr., Oliv.; *Brachyrhinus*, Latr.
A terre et sous les pierres.

Gressoria.
Canina.
Lineata.
Tibialis.
Regensteinensis.

Crinita.
Hispidula. Fabr.
Villosa.

Eusomatus, Dej.; *Curculio*, Fabr., Ol.; *Brachyrhinus*, Lat.
A terre et sous les pierres.
Ovulum.
Sabulosus.

Naupactus, Dej.; *Curculio*, Fab., Ol.; *Brachyrhinus*, Lat.
Lusitanicus. Dans les bois de pins. Environs d'Ambert.
Incanus. A terre, sous les pierres.

Thylacites.
Sur les arbres; le plus souvent à terre et sous les pierres.
Limbatus.
Geminatus.
Albicans.
Griseus.
Coryli. *Idem* var.
Squamulatus.
Rufipes. B. L.

Omias, Dej.; *Curculio*, Fabr., Oliv.; *Brachyrhinus*, Latr.
Hirsutulus. A terre et sous les pierres.

Tachyphlaeus, Dej.; *Curculio*, Fabr., Oliv.; *Brachyrhinus*, Latr.
A terre, sous les pierres.
Scabriculus.
Echinatus.

Cleonis, Dej.; *Lixus*, Oliv., Latr.; *Curculio*, Fabr.
A terre et sous les pierres.
Distincta-Ophtalmicus. Oliv. *Idem* var.
Cinerea.
Plicata.
Glauca.
Excoriata.
Obliqua.
Sulcirostris.
Morbillosa.
Alternans.
Albida.

Transversa. B. L.
Marmorata.
Palmata.

Lixus, Oliv., Latr., Dej.; *Curculio*, Fabr.

A terre, et sur différentes fleurs, principalement sur les cynarocéphales.

Angustatus.
Ferrugineus. Oliv.
Ascanii.
Bicolor.
Tigrinus.
Spartii. Scoparii? Oliv.
Filiformis.
Paraplecticus.
Anguinus.
Atriplicis.

Rhinobatus, Dej.; *Lixus*, Oliv., Latr.; *Curculio*, Fabr.

Sur les fleurs cynarocéphales.

Jaceæ.
Carlinæ.
Odontalgicus.

Rhinodes, Dej.; *Rhina*, Latr., Oliv.; *Rhynchænus*; Fabr.

Sur différens arbres.

Pruni. *Idem* var.
Cerasi.
Aterrimus.
Carbonarius.
Violaceus.

Mecinus, Dej.

Hæmorrhoidalis? Dej.

Baris, Dej.; *Rhynchænus*, Fabr., Oliv.; *Curculio*, Latr.

Sur différentes plantes.

Timida.
Artemisiæ.
Absinthii.
Chloris. Sur le choux.
Atriplicis.

Calandra, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Picea. Sur les arbres.
Abbreviata. A terre, sous les pierres.
Granaria. Sur les blés et dans les greniers.

Cossonus, Oliv., Latr., Dej.; *Curculio*, Fabr.

Sous les écorces des arbres.

Linearis.
Ferrugineus.

Rhyncolus.

Sous les écorces des arbres.

Chloropus?
Cylindrirostris.

284 espèces de Charansonites.

XYLOPHAGES.

Les Xilophages se trouvent principalement dans le bois carié ou mort, et sous les écorces.

Hylurgus, Latr., Dej.; *Hylesinus*, Fabr.; *Scolytus*, Oliv.

Ligniperda.
Piniperda.
Striatus. B. L.

Hylesinus, Fabr., Latr., Dej.; *Scolytus*, Oliv.

Varius.
Fraxini.

Scolytus, Oliv., Latr., Dej.; *Hylesinus*, Fabr.

Destructor.
Pygmæus.

Bostricus, Fabr., Dej.; *Scolytus*, Oliv.; *Tomicus*, Latr.

Typographus.
Pinastri-Typographus var.
Laricis.
Sexdentatus.
Rufus-Nob.
Chalcographus.
Micrographus.
Dispar.
Retusus.
Sinuatus. Oliv.

Platypus, Latr., Dej.; *Bostrichus*, Fabr.; *Scolytus*, Oliv.

Cylindrus.

Apate, Fabr., Dej.; *Bostrichus*, Oliv., Latr.
Capucina. *Idem* var.
Cis, Latr., Dej.; *Anobium*, Fabr., Oliv.; *Hylesinus* Fabr.;
Sur les agarics.
Boleti.
Minutus.
Latridius, Latr., Dej.; *Dermestes*, Fabr.; *Ips*, Oliv.
Minutus. Sur les agarics.
Mycetophagus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.
Sur les agarics.
Quadrimaculatus.
Variabilis.
Multipunctatus.
Picipes. B. L.
Cerylon, Latr., Dej.; *Lyctus*, Fabr.; *Ips*, Oliv.
Sur le tronc et sous l'écorce des arbres cariés ou morts.
Terebrans.
Histeroides.
Contractum. Fabr.
Monotoma, Dej.; *Lyctus*, Fabr.
Picipes-Polytus. Fabr. Bois mort.
Rhyzophagus, Dej.; *Lyctus*, Fabr., Latr.; *Ips*, Oliv.
Bois mort.
Depressus.
Ferrugineus.
Bipustulatus.
Bitoma, Latr., Dej.; *Lyctus*, Fabr.; *Ips*, Oliv.
Crenata. Bois mort.
Nemozoma, Latr., Dej.; *Ips*, Oliv.
Elongata. Sous l'écorce des chênes cariés.
Colydium, Fabr., Latr., Dej.; *Ips*, Oliv.
Sur le tronc et sous les écorces des arbres morts ou cariés.
Elongatum.
Sulcatum.
Glabrum.
Lyctus, Fabr., Latr., Dej.; *Ips*, Oliv.
Sur le bois mort.
Canaliculatus. *Idem* var. Oblongus.
Contractus.

Sylvanus, Latr., Dej.; *Dermestes*, Fabr., *Ips*, Dej.
Sous l'écorce des vieux arbres.
Sexdentatus.
Unidentatus.

Trogossita, Fabr., Oliv., Latr., Dej.
Caraboides. Dans les arbres cariés et sous leur écorce.

Cucujus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.
Testaceus? Ferrugineus var. Sous les écorces.

Bruntes, Fabr., Dej.; *Cucujus*, Oliv., *Ulciota*, Latr.
Flavipes. *Idem* var. Pallens. Je l'ai trouvé sous l'écorce des vieux aulnes.

45 espèces de Xilophages.

LONGICORNES.

Spondylis, Fabr., Oliv., Latr., Dej.
Buprestoides. J'ai trouvé plusieurs individus de cette espèce sur des racines de pins arrachés près d'Ambert.

Prionus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.
Coriarius. Sur le chêne.
Scabricornis. *Idem*.

Hamaticherus, Dej.; *Cerambyx*, Fabr., Oliv., Latr.
Heros. Sur le chêne.
Cerdo. *Idem*.

Cerambix, Fabr., Oliv., Latr., Dej.
Moschatus. Sur les saules.

Callichroma, Dej.; *Cerambyx*, Fabr., Oliv., Latr.
Alpina. Je l'ai trouvée, il y a environ quarante ans, dans le bois alors existant, de Villars, près Clermont.

Purpuricenus, Dej.; *Cerambyx*, Fabr., Latr., Oliv.
Kœhleri. Je l'ai très-souvent trouvé sur le framboisier et dans les vignes.
Idem var. Servillei.

Acanthocinus, Dej.; *Lamia*, Fabr., Oliv., Latr.
Ædilis. Rare; se trouve dans les grands bois de sapins.
Atomarius. *Idem*.
Varius. Dans les bois. Sur le chêne coupé.

Pogonocherus, Dej.; *Cerambix*, Fabr., Oliv., Latr.

Se trouvent dans les prés, les pacages, sur diverses plantes et sur divers arbres et arbustes.

Nebulosus.
Lusitanicus. Oliv.
Hispidus.
Pilosus.

Lamia, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Textor. Sur le saule, le peuplier, le chêne.
Tristis. *Idem*.
Curculionides. Sur différens arbres.
Nebulosa. Sur le chêne et le noyer.

Dorcadion, Dej.; *Lamia*, Fabr., Oliv., Latr.

Fuliginator. Dans les pacages. *Idem* var.
Vittigerum. Fabr.

Superda, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Carcharias. Sur le peuplier.
Scalaris. Sur le peuplier et sur le cerisier.
Oculata. Je l'ai trouvée au Mont-Dore, sur le saule pentandrique.
Pupillata. Sur le chèvre-feuille.
Linearis. Dans les bois.
Populnea. Sur le peuplier et le tremble.
Cardui. Sur les chardons.
Suturalis. Dans les bois de Laveine.
Marginella. *Idem*.
Violacea. Sur les haies. Mont-Dore.
Nigripes. Dans les bois de Laveine.
Scutellata. *Idem*.
Lineola. Sur la ronce.
Fulvipes. Bois de Laveine.
Cylindrica. Sur le poirier, le prunier et dans les bois.
Nigricornis. Dans les bois.
Virescens. Sur la vipérine.
Varians. B. L. Sur le grémil. Bords de l'Allier.
Testacea. Dans les bois et sur les buissons.
Præusta. Sur les buissons et l'aubépine.

Callidium, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Mixtum. Dans les bois.

Rusticum. Je l'ai trouvé sur les racines de pins, près Ambert.
Griseum. Dans les bois. J'ai pris un individu dans une maison, à Maringues, sur une poutre.
Luridum. Dans les bois.
Bajulus. Commun dans les bois, les jardins, les maisons.
Violaceum. Dans les prés, à Courpières et au Mont-Dore.
Clavipes. Dans les bois.
Femoratum. *Idem.*
Sanguineum. Commun; sur le bois coupé.
Alni. Commun; sur l'aulne.
Rufipes. Dans les bois et sur les buissons.
Undatum. Dans les bois.
Variabile. *Idem.*
Fennicum. Fabr. *Idem.* Variabile var.?

Clytus, Fabr., Dej.; *Callidium*, Fabr., Oliv., Latr.

Hafniensis-Liciatum, Oliv. Sur le saule.
Detritus. Sur le bois.
Arcuatus. Sur le bois et les fleurs. *Idem* var.
Arvicola. *Idem, idem.*
Arietis. *Idem, idem.*
Gazella. Sur les ombelles et les radiées.
Massiliensis. *Idem, idem.*
Plebejus. Sur le saule. Environs de Riom.
Verbasci. Rare. Sur diverses fleurs.
Quadripunctatus. Commun; les bois, les champs, les jardins.
Trifasciatus. Sur la scabieuse. Environs d'Ambert.
Mysticus. Sur le saule, le peuplier, les buissons.
Alni. Commun; sur l'aulne fraîchement coupé.

Obrium, Dej.; *Callidium*, Fabr., Oliv., Latr.

Pygmæum. Dans les bois.

Stenopterus, Dej.; *Necydalis*, Fabr., Oliv., Latr.

Rufus. Dans les bois et sur les fleurs.

Molorchus, Dej.

Abbreviatus. Dans les prés.
Umbellatorum. Je ne l'ai trouvé que sur les fleurs du troëne.

Rhagium, Fabr., Dej.; *Stenocorus*, Oliv.; *Leptura*, Latr.

Mordax. Dans les bois et sur le maronnier d'Inde.
Inquisitor. *Idem*.
Bifasciatum. *Idem*.
Cursor. *Idem*. Mont-Dore.
Minutum. *Idem*, *idem*.
Salicis. Sur le saule et le peuplier.
Idem var.

Toxotus, Dej.; *Rhagium-Leptura*, Fabr., Oliv., Latr.

Meridianus. Dans les bois. Lieux élevés.

Pachyta, Dej.; *Leptura*, Fabr., Oliv., Latr.

Nigripes-Clathrata var. ? Mont-Dore.
Collaris. Sur les fleurs d'aubépine.
Octo maculata. Mont-Dore. Sur des fleurs, au bord d'un ravin, au fond du val d'Enfer, route de Besse.

Leptura, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Aurulenta. Lieux humides. Sur le peuplier.
Quadrifasciata. Dans les bois.
Attenuata. Dans les bois et sur les fleurs.
Idem var.
Calcarata. *Idem*.
Subspinosa. *Idem*.
Testacea. *Idem*.
Rubrotestacea. Mont-Dore; dans les bois.
Flavipes. B. L. *Idem*.
Villica. Sur le noyer et l'aubépine.
Cincta. Mont-Dore. Rigolet-de-Haut.
Tomentosa. Sur les fleurs, dans les jardins.
Hastata. Environs d'Ambert.
Scutellata. Dans les bois.
Atra. Sur les buissons et les fleurs.
Nigra. *Idem*, *idem*.
Melanura. Sur les roses et autres fleurs.
Cruciata. Dans les bois et sur les fleurs.
Sex guttata. Dans les bois, sur les fleurs, plaines, et Mont-Dore.
Rufipes. Sur les fleurs.
Lævis. Sur les fleurs et dans les bois.
Livida. *Idem, idem*.

Præusta. Sur les fleurs, dans les bois et sur l'aubépine.
Holosericea. Sur les buissons et l'aubépine.
105 espèces Longicornes.

CHRYSOMÉLINES.

Donacia, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Ces insectes se trouvent sur les plantes aquatiques.

Crassipes.
Cincta.
Dentipes.
Bispinosa. B. L. Dentata var.?
Lemnæ.
Sagittariæ.
Impressa.
Nymphreæ.
Azurea. B. L. Nympheæ var.?
Reticulata.
Rufipes. Oliv.
Ænea. Oliv. *Idem* var.
Menyanthidis.
Simplex.
Hydrocharidis.

Orsodacna, Latr., Dej.; *Crioceris*, Fabr.

Sur les arbres.

Cerasi.
Nigriceps. Latr.
Oxyacantha.

Auchenia, Dej.; *Crioceris*, Fabr., Oliv., Latr.

Subspinosa. Sur les graminées.

Lema. Fabr., Dej.; *Crioceris*, Latr., Oliv.

Brunnea. Sur les liliacées.
Merdigera. *Idem*.
Duodecim punctata. Sur les asperges.
Asparagi. *Idem* var. *Idem*.
Melanopa. Sur les graminées.
Cyanella. *Idem*.

Hispa, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Testacea. Sur les graminées et leurs racines.
Atra. *Idem*.

Cassida, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Sur différentes plantes et les fleurs cynarocéphales.

Murræa.
Maculata. Murrææ var.
Equestris.
Viridis.
Sanguinolenta.
Vibex.
Affinis. *Idem* var.
Nebulosa. Oliv.
Affinis var. Dej.
Fulva. B. L.
Nebulosa var.?
Viridula.
Nobilis.
Ferruginea.
Margaritacea. Sur le bord des eaux stagnantes, sous les pierres.

Galleruca, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Tanaceti. Dans les pacages et les chemins.
Rustica. *Idem.*
Littoralis. Bords des eaux.
Interrupta. *Idem.*
Sanguinea. Trouvés dans un pré, près d'Arlanc.
Capreæ. Dans les bois.
Calmariensis. Sur l'orme.
Nymphææ. Sur les plantes aquatiques.
Lineola. Lieux humides.
Tenella. Dans les prés.
Lusitanica. Oliv. Dans les champs.
Nigripes. Latr.
Nigricornis. Lieux humides; sur l'aulne.
Alni. Sur l'aulne.

Luperus, Oliv., Latr., Dej.; *Crioceris*, Fabr.

Flavipes. Sur les buissons, les arbrisseaux, le noisetier.
Rufipes. *Idem.*
Viridipennis. Sur l'aulne, le charme, le noisetier.
Rufipes var. B. L. Mont-Dore.
Thoracicus. B. L. Sur les arbrisseaux.
Rufipes var.
Ulmariæ-Suturella? Dej.

Altica, Oliv., Latr., Dej.; *Crioceris*, *Chrysomela*, *Galeruca*, Fabr.

Se trouvent sur diverses plantes, dans les champs, les prés, les bois et les jardins.

Oleracea.
Erucæ.
Orbicularis.
Fulvipes.(Rufipes. Oliv.)
Fuscipes.
Testacea.
Exoleta.
Transversa.
Mercurialis.
Modeeri.
Nitidula.
Helxines.
Fulvicornis.
Aridella.
Semi-Ænea.
Hyosciami.
Napi.
Anglica?
Affinis.
Cyparissæ.
Echii. Oliv.
Tabida.
Atricilla.
Suturalis. B. L.
Bicolor.
Bimaculata. B. L.
Geniculata.
Cærulea.
Brassicæ.
Dorsalis.
Nemorum.
Atra.
Hortensis.
Nasturlii.
Thoracia.

Timarcha, Dej.; *Chrysomela*, Fabr., Oliv., Latr.

Tenebricosa. Commune partout.
Coriaria. Dans les prés secs.

Chrysomela, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Dans les prés, les bois.

Hæmoptera.
Gottingensis. Oliv.
Femoralis var.?
Æthiops.
Hottentotta. *Idem* var.
Violacea. Lieux élevés.
Sanguinolenta.
Marginicollis. B. L.
Limbata.
Marginata.
Banksii.
Staphylea.
Polyta.
Geminata.
Fucata.
Centaurii.
Varians.
Graminis. *Idem* var. Auro limbata.
Cerealis.
Superba. Oliv.
Americana.
Fastuosa
Speciosa. Montagnes des environs de Thiers.
Gloriosa. *Idem.*
Cacaliæ. *Idem.*
Gloriosa var.
Luctuosa.
Venusta? Tristis. Oliv.
Lalandii. B. L. Mont-Dore.
Cuprea.
Populi.
Tremulæ.
Ruficornis. B. L.
Rhaphani.
Pyritosa.
Decem punctata. *Idem* var.
Hæmorrhoidalis. Oliv.
Viminalis var. Dej.
Affinis.

Lurida.
Litura.
Flavicollis. Fabr. Litura var. Dej.
Polygoni.
Ruficollis. Oliv.
Erythrocephala. Oliv.
Cochleariæ.
Armoraciæ.
Betulæ.
Lucorum. B. L.
Aucta.
Marginella.
Vitellinæ.

Helodes, Fabr., Dej.; *Prasocuris*, Latr.; *Chrysomela*, Oliv.

Lieux aquatiques.

Phellandriæ.
Violacea.

Eumolpus, Fabr., Latr., Oliv., Dej.

Dans les bois.

Pretiosus.
Obscurus.
Vitis.

Clythra, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Tridentula. Dans les pacages.
Longimana. Sur les graminées.
Scopolina. Sur les fleurs.
Floralis. *Idem*.
Quadripunctata. Bords de l'Allier.
Bucephala. Dans les bois.
Aurita. *Idem*.
Cyanea. *Idem*.
Concolor. Sur les graminées.

Cryptocephalus, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Se trouvent sur un grand nombre de plantes, d'arbrisseaux, et sur quelques arbres.

Bifasciatus. B. L. Au-dessus de Volvic.
Imperialis.
Bipunctatus.
Lineola.

Coryli.
Cordiger.
Humeralis.
Decem punctatus.
Histrio.
Hieroglyphicus. *Histrio* var?
Moræi.
Marginellus.
Quadripustulatus.
Hæmorrhoidalis? Lobatus?
Octo maculatus. B. L.
Sericeus. *Idem* var.
Unicolor. Oliv.
Violaceus. *Idem* var.
Flavifrons? Nitens? Oliv.
Flavipes.
Flavilabris.
Geminus.
Labiatus.
Hybnesi.
Vittatus.
Tessellatus.
Bilineatus.
Niger. Geoffr.
Gracilis.
Pygmæus.
Rufipes. *Idem* 2 var.
Minutus.

Triplax, Fabr., Oliv., Dej.; *Tritoma*, Fabr., Latr.

Nigripennis.
Striata. B. L.
Nigripennis var?
Melanocephala.
Rufipes.

Tritoma, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Bipustulatum. Sur les agarics et entre les fissures de l'écorce du chêne.

Phalacrus, Latr., Dej.; *Sphæridium*, Fab.; *Anthribus*, Ol.

Corruscus.
Immaculatus. Latr.

Testaceus.
Corticolis.
Millefolii. Latr.
Apicalis. Latr.
202 espèces de Chrysomélines.

TRIMÈRES.

Trois articles à tous les tarses.

Cocinella, Fabr., Oliv., Latr., Dej.

Dans les champs, les bois, sur les plantes, les fleurs, les arbres

Ocellata.
Undecim maculata.
Oblongoguttata.
Sexdecim guttata.
Bis sex guttata.
Quatuordecim guttata.
Bis octo guttata.
Decem guttata.
Tigrina.
Septem punctata. *Idem* var.
Novem punctata. Fabr.
Undecim punctata.
Quinque punctata.
Hieroglyphica.
Bipunctata. *Idem* var.
Conglomerata. *Idem* 2 var.
Quatuordecim punctata. Conglomerata var. Latr.
Quatuordecim pustulata. Fabr. Conglomerata var. Dej.
Conglobata. *Idem* var.
Quatuordecim maculata. Oliv. Conglobata var. *a*. Latr.
Margine punctata. Fabr. Sexdecim punctata var. Dej.
Sex pustulata. Dej. Dispar var. *f*. Latr.
Idem var. Dispar var. *b*. Latr. *Idem* var. *g*. Latr.
Idem var. Dispar var. *e* et *h*. Latr. *Idem* var. *d*. Latr.
Immaculata. Oliv. Variabilis. Latr.
Variabilis. *Idem* var. *l*. *j*. *k*. Latr.
Tredecim maculata. Fabr. *a*. Variabilis var. *m*. Latr.
Impustulata. *Idem* var. *i*. Latr. var. *a*. Sexdecim maculata. Oliv.
Viginti punctata. Dej. Viginti duo punctata. Latr.

Duodecim punctata. Dej.
Viginti ter punctata. Dej.
Mutabilis. Dej. Duodecim puncta nigra.
Idem 12 var.
Viginti novem punctata. Dej.
M. Nigrum. Dej. *Idem* var.
Sexdecim punctata. Dej., Fabr., Oliv.
Aurita. Dej. Impustulata var. *j*. Latr.
Bipustulata. Dej.
Vidua. Oliv.
Renipustulata. Dej.
Quadriverrucata.
Marginella-Stigma. Oliv.
Lateralis.
Globosa Impustulata var. Latr.
Viginti quatuor punctata. Fabr. Globosa var. *g*. Latr.
Viginti duo punctata. Fabr. Globosa var. *h*. Latr.
Plusieurs variétés non déterminées.

Scymnus, Dej.; *Coccinella*, Fabr., Oliv., Latr.

Habitat du genre précédent.

Nigrinus.
Flavipes.
Ater.
Parvulus.
Analis-Parvulus var. Latr.
Biverrucatus.
Frontalis.
Morio-Frontalis var. *c*. Latr.
Bis bipustulatus. Pubescens. Oliv.
Quadrilunatus.

Cacidula, Dej.; *Nitidula-Chrysomela?* Fabr.

Habitat des deux genres précédens.

Scutellata.
Pectoralis.
Litura.

Endomicus, Dej., Fabr., Latr.

Coccineus. Sur le hêtre. Environs d'Ambert.

Lycoperdina, Latr., Dej.; *Endomichus*, Fabr., Latr.

Dans les champignons et sous l'écorce des arbres cariés.

Cruciata.

Fasciata.
Bovistæ.
Maculata.
59 espèces de Trimères.

DIMÈRES.

Deux articles à tous les tarses.

Pselaphus, Latr., Dej. ; *Staphilinus*, Oliv.

Sanguineus.
Heisei.
Fossulatus.

RÉCAPITULATION.

Pentamères.	856 espèces.
Hétéromères.	101
Tétramères.	636
Trimères.	59
Dimères.	3
TOTAL.	1655 espèces.

TABLE ALPHABETIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME HUITIÈME, HUITIÈME ANNÉE (1835).

FIN DE LA TABLE.

